1907
BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI
N.° d'inventario 914989
Sala Grande
Scansia 12 Palchetto 8 Stop
N.° d'ord. 47

Lb. 5. 19.

Pal. t. XVI 31

CÉRÉMONIES
ET
COUTUMES RELIGIEUSES
DE
TOUS LES PEUPLES
DU MONDE.

TOME SEPTIEME.

CET OUVRAGE SE TROUVE

AU BUREAU DU LAVATER, RUE DES MARAIS,
FAUBOURG ST.-GERMAIN.

DE L'IMPRIMERIE DE PRUDHOMME FILS.

58211/3

CÉRÉMONIES

ET

COUTUMES RELIGIEUSES

DE

TOUS LES PEUPLES

DU MONDE.

REPRÉSENTÉES PAR DES FIGURES DESSINÉES DE LA MAIN

DE BERNARD PICART;

AVEC DES EXPLICATIONS HISTORIQUES ET DES DISSERTATIONS CURIEUSES.

NOUVELLE ÉDITION,

ENTIÈREMENT CONFORME A CELLE DE HOLLANDE,

Corrigée; augmentée de notes curieuses; du cérémonial de la procession d'Aix, etc.; de la description de certaines messes singulières; d'une dissertation complète sur l'origine de la Franc-Maçonnerie, et sur le culte du Feu; d'articles supplémentaires sur les Sectes qui ont pris naissance depuis 1723, et qui existent soit en Europe, soit dans les États-Unis de l'Amérique; de dissertations nouvelles sur le culte et les cérémonies de plusieurs peuples de l'Asie et de l'Afrique; de la description des usages religieux des diverses Nations qui habitent l'Océan pacifique et le continent de la Nouvelle-Hollande de tous les renseignemens que les voyageurs du dix-huitième siècle nous ont donnés sur la religion des Peuples qu'ils ont connus les premiers, ou qu'ils nous ont mieux fait connaître; enfin d'une dissertation sur la conformité générale, etc., etc.; avec plusieurs planches nouvelles.

TOME SEPTIÈME.

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES DES PEUPLES DE L'ASIE, DE L'AFRIQUE ET DE L'AMÉRIQUE.

PARIS.

L. PRUDHOMME, Éditeur.

M. DCCC. VIII.

AVERTISSEMENT.

Les Tomes VI et VII, formant les Tomes I et II des Peuples dits Idolâtres, *ont été classés dans l'ordre suivant, pour rapprocher les Dissertations qui pouvaient avoir du rapport entre elles, et placer aussi dans le Tome VII les articles* 4 *et* 6, *tirés du Tome VIII.*

Tome VI, premier des Peuples Idolâtres.

1°. *Dissertation sur les mœurs et sur la religion des Bramines.*
2°. *Dissertation historique sur les Dieux des Indiens Orientaux.*
3°. *Lettre du Père Bouchet sur la religion des Indiens Orientaux.*
4°. *Deuxième Lettre du Père Bouchet sur la Métempsycose.*
5°. *Supplément aux Dissertations précédentes.*
6°. *Dissertation sur la religion des Banians.*
7°. *Supplément à la Dissertation sur la religion des Banians.*
8°. *Conformité des coutumes des Indiens Orienteaux.*

Tome VII, deuxième des Peuples Idolâtres.

1°. *Dissertation sur les cérémonies de la Chine et du Japon, etc.*
2° *Dissertation sur la religion des Perses.*
3°. *Dissertation sur les Africains.*
4°. *Cérémonies religieuses de quelques Peuples d'Afrique* (Tiré du T. VIII.).
5°. *Dissertation sur les Américains.*
6°. *Principes des Américains sur leur origine et sur celle du Monde* (Tiré du T. VIII.).

DISSERTATION

SUR

LES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

DES PEUPLES

DE LA CHINE ET DU JAPON, etc.

LE P. Martini (*a*) assure que, dans la langue chinoise, il n'y a point de nom particulier qui puisse convenir à Dieu : cela forme une espèce de préjugé favorable à ceux qui croient que les Chinois sont athées. Cependant, ajoute le même père, ils se servent du mot de *Xangti* (*b*), pour signifier celui qui gouverne souverainement le ciel et la terre. Ils sacrifient à la Divinité, telle qu'elle puisse être ; leurs livres sont pleins d'une doctrine qui établit des peines pour le vice, et propose des récompenses pour la vertu : ils parlent du ciel d'une manière qui se rapporte à ces opinions. « Mais » (ce sont les termes du traducteur de Martini) comme il n'y a pas d'ap» parence que ces espaces (*c*) immenses, remplis de corps lumineux, » puissent être capables d'une si sage conduite, il est à croire qu'ils sous» entendent un souverain Être qui prend soin de toutes les choses créées » qui ne se peuvent pas conduire d'elles-mêmes, et qu'ils appellent le » *Seigneur* et le *Conducteur* du ciel. » Cela ne saurait satisfaire ceux qui croient les Chinois athées : ils diront que c'est supposer ce qui a été mis en question. Il y a bien apparence que, dans les premiers tems de leur monarchie, c'est-à-dire, à peu près du tems de Noé, ils ont eu la connaissance

(*a*) *Histoire de la Chine*, traduite en français, de l'abbé le Pelletier, *in*-12, tom. I, édit. de 1692. *In tam copiosa lingua ne nomen quidem Deus habet*, dit-il en latin.

(*b*) Ou *Xom-ti*. Ce mot signifie *Souverain-maître*. Aucun empereur, dit-on, n'a jamais ajouté à son nom celui de *Xam* ; on l'a toujours laissé par respect à l'Être-Suprême. Pour celui de *ti*, qui veut dire *maître*, plusieurs empereurs se le sont approprié. Voyez la préface de la *Morale de Confucius*. Cela forme un autre préjugé contraire à ceux qui croient les Chinois athées. Voyez une note dans la suite de cet article.

(*c*) Les cieux.

du vrai Dieu, comme on le peut croire aussi des premières colonies du monde après le déluge. Mais outre que tout cela ne sert de rien pour leur religion d'à présent, on sait assez qu'on ne peut pas raisonner sur des conjectures vagues et dénuées (*a*) d'une autorité écrite, ou d'une tradition exacte. Cependant nous allons développer les idées des anciens Chinois, sur le rapport des plus habiles voyageurs. Voici, selon les PP. le Comte et Martini, le progrès de leur religion et sa corruption.

(*b*) Fohi, qui n'était pas fort éloigné de Noé (*c*), sacrifiait au souverain Esprit du ciel et de la terre. Sous un prince si religieux et dont le règne fut extrêmement long, la religion ne courut peut-être aucun risque; et il est hors de doute, que les peuples imitèrent leur souverain. Le troisième empereur, Hoamti, (*d*) bâtit un temple à ce souverain Seigneur du ciel. Supposé donc que les Annales de la Chine soient véritablement dignes de foi, l'on peut dire que ce temple fut le plus ancien dont il ait jamais été parlé dans l'histoire, d'autant plus que ce monarque vivait dans un tems où l'on n'exerçait le culte religieux que dans les bois et sur les montagnes. Le cinquième empereur, Tchouen-hio, rétablit la religion que son prédécesseur (*e*), affaibli par le grand âge, avait défigurée par des pratiques superstitieuses. Il nomma des prêtres ou des mandarins ecclésiastiques pour présider aux sacrifices, et ne crut pas devoir renfermer le culte religieux dans un seul lieu. Le P. Martini dit qu'il obligea tous ses sujets à la pratique de certaines cérémonies, et qu'il joignit le sacerdoce à la souveraineté, en défendant qu'aucune autre personne que l'empereur offrît des sacrifices. Le sixième empereur ne fut pas moins appliqué à la religion. Le P. Martini ajoute que celui-ci donna le premier l'exemple de la polygamie. Yao, qui lui succéda, fit quantité de belles choses; en quoi il fut imité par celui qui vint après lui. En un mot, dit le P. le Comte, ils se rendirent l'un et l'autre si fameux par leur piété et par la sagesse de leur gouvernement, qu'il y a bien de l'apparence que sous leur règne la religion fut encore plus florissante. Ce même jésuite croit « que la connaissance de Dieu » se conserva près de deux mille ans après, sous le régne de quatre-vingts » empereurs, puisque les plus savans interprètes Chinois soutiennent (*f*) » qu'avant les superstitions de Fo on n'avait jamais vu (*g*) d'idoles ou de

---

(*a*) Voyez là-dessus la *Dissertation sur les sciences des Chinois* de l'abbé Renaudot.

(*b*) *Mémoires de la Chine*, par le P. le Comte. *Lett. au cardinal de Bouillon.* Tout ce que nous rapportons ici de ces premiers empereurs chinois passe pour fort douteux dans l'esprit de plusieurs savans.

(*c*) L'histoire de Fohi est fort suspecte aux savans à cause des fables qui s'y trouvent répandues. On a dit entre autres de lui comme d'Erictonius, fils de Vulcain et quatrième roi de l'Attique, qu'il était moitié homme et moitié serpent. C'est là l'origine du dragon que les monarques chinois ont pris pour symbole ou pour armoiries. Ce monarque fabuleux ou véritable vivait peu de tems après le déluge. On veut qu'il soit descendu de Noë par Sem. Ce fut lui, ajoute-t-on, qui apprit aux Chinois l'usage d'offrir des victimes à Dieu, qu'il avait appris lui-même de ces patriarches ses ancêtres; ce qui, dit-on, se justifie par son nom Fohi ou Paohi, qui signifie *victime*. Fohi porta aux Chinois les caractères hiéroglyphiques.

(*d*) Les Chinois disent qu'Hoamti ne mourut point, et qu'il alla habiter sur le haut de certaines montagnes parmi d'autres immortels. *Histoire de la Chine* du P. Martini.

(*e*) Idem.

(*f*) On ne saurait accorder cela avec l'établissement des temples et le culte de quelques personnes distinguées établi par quelques empereurs long-tems avant Fo, sans parler encore des sacrifices qu'on offrit, dès l'ancien tems, aux Anges Tutélaires qu'on croyait à la vérité inférieurs à Xam-ti. Voyez la préface de la *Morale de Confucius*.

(*g*) Mais comment veut-on que, dans un siècle où toutes les nations du monde se représen-

» statues parmi le peuple..... Durant tout ce tems-là on recommanda » toujours aux princes l'observation des maximes d'Yao, dont la première » et la plus essentielle regardait le culte du souverain Maître du monde. » Mais cela ne fut nullement sans exception, ni sans des mélanges de superstitions, qui à la longue corrompent la religion, et la font dégénérer de son origine. Quelques siècles après Yao, un empereur voulut établir l'idolâtrie par le moyen d'un fanatique qu'il protégeait. Ce nouveau Salmonée voulut ensuite braver la Divinité, et périt aussi comme le Salmonée des Grecs; car l'histoire Chinoise dit qu'il fut tué d'un coup de foudre. La vanité des présages s'introduisit dans ce long espace de tems. On rendit un culte religieux aux Génies (*a*), ces puissances célestes que l'on prenait pour médiatrices auprès du *souverain Empereur du ciel et de la terre*. On supposa aussi que les astres influaient sur le bonheur et sur le malheur des peuples et des États. Tout cela se voit dans l'histoire du règne des anciens monarques Chinois. Ainsi l'on peut dire que l'esprit de la religion ne se conservait dans cet empire, que comme il se conservait en même tems chez les autres Gentils de l'antiquité. Combien de beaux exemples ne trouve-t-on pas parmi les derniers, de cette vertu si vantée dans les Annales chinoises, et qu'on pourrait regarder avec raison comme le caractère, comme la plus grande perfection de la religion, pourvu qu'on en détache la superstition? Nous voulons bien croire avec le P. le Comte que ces peuples ont pu garder très-long-tems une connaissance assez claire du vrai Dieu, mais nous ajoutons qu'elle ne pouvait être regardée comme pure.

Laotun, que le P. le Comte nomme *Laokun* ou *Li-laokun*, fut chef d'une secte dont les principes tenaient beaucoup de ceux d'Épicure (*b*). Il naquit sous le règne de Tingu, environ 600 ans avant Jésus-Christ, et à peu près 50 avant Confucius. Ce sectaire se vantait d'avoir été créé par le ciel, ce qui peut-être veut dire qu'il se regardait comme un Envoyé du ciel. Presque tous les chefs de parti ont essayé de se donner cet air de personne miraculeuse et surnaturelle. Pour mieux soutenir ce caractère, il voulut encore persuader à ses sectateurs qu'il avait été caché quatre-vingt-un an dans le ventre de sa mère, et qu'un moment avant sa mort il était sorti par le côté gauche, qu'il s'était ouvert lui-même. Le nombre de neuf, qu'il croyait le plus parfait de tous les nombres, et qui, multiplié neuf fois, donne celui de quatre-vingt-un, fut le fondement de cette croyance. Li-Laokun s'acquit bientôt de la réputation par sa doctrine, dont voici la substance. (*c*) « Il » enseignait que le Dieu-Souverain était corporel, et qu'il gouvernait les » autres Divinités comme un roi gouverne ses sujets. (*d*) Il soutenait que » l'ame périssait avec le corps, et que la volupté était le souverain bien » de l'homme. » A ces dogmes il mêlait des choses qui pouvaient recevoir un sens favorable; par exemple, il paraît reconnaître une Intelligence suprême dans le passage que voici : » La suprême Raison (*Tao*) n'a point

---

taient la Divinité par des images, ou, ce qui est la même chose, par des hiéroglyphes, les Chinois, si attachés à ceux-ci, aient été les seuls exempts de l'usage universel? Dans notre tems même les peuples éclairés ont-ils la force de se priver de ces représentations?

(*a*) Terme d'une prière que l'on trouve dans l'*Histoire de la Chine* du P. Martini.

(*b*) *Histoire de la Chine*, par le P. Martini, Liv. IV.

(*c*) Le P. le Comte, ubi sub.

(*d*) *Histoire de la Chine*, par le P. Martini, Liv. IV.

» de nom qui lui convienne ; elle a créé le ciel et la terre, *quoiqu'elle n'ait* » *point de corps ;* elle est immobile, et donne cependant le mouvement à » tous les astres. Je la nomme *Tao*, c'est-à-dire, la suprême Raison sans » figure, parce que je ne lui connais point d'autre nom, etc. (*a*) La Rai- » son éternelle a produit un, un a produit deux, deux ont produit trois, » et trois ont produit toutes choses. » Le P. le Comte paraît croire qu'il y a dans ce passage quelque connaissance de la Trinité. Ce même philosophe écrivit utilement de la vertu, de la fuite des honneurs, du mépris des richesses et de la solitude de l'ame, c'est-à-dire, de cet état de recueillement dans lequel, éloignée du monde, l'ame fait des réflexions sur soi-même. De tout cela on peut inférer que la doctrine de ce philosophe était un mélange de bon et de mauvais : peut-être lui arriva-t-il ensuite ce qui est arrivé à d'autres ; que ses sectateurs allèrent plus loin que lui, et tirèrent des conséquences fausses et dangereuses d'une doctrine qui n'était qu'obscure et pleine d'ambiguités. Sous prétexte de jouir de la volupté, ce *souverain bien de l'homme*, (*b*) « ses sectateurs ne s'étudiaient qu'à pro- » longer leur vie, afin de jouir plus long-tems de la seule félicité qu'ils » connaissaient : ils employaient des moyens abominables pour y parvenir. » Cette opinion dangereuse se glissa parmi les plus grands seigneurs de » l'État. » Le P. le Comte rapporte que Laokun s'adonna si fort à la chimie, qu'il passa même (*c*) pour en être l'inventeur ; et que s'étant entêté de la pierre philosophale, il se persuada à la fin que par le moyen d'un breuvage il pourrait se rendre immortel. Il ajoute que pour y réussir ses disciples usèrent de magie, de sorte qu'en peu de tems elle devint l'unique science des gens de qualité. Tout le monde s'y appliqua dans l'espérance d'éviter la mort, et l'on y mêla bientôt une infinité d'extravagances et d'im-

---

(*a*) Le P. le Comte, ubi sup.

(*b*) Le P. Martini, ubi sup. Ils se flattaient de pouvoir acquérir l'immortalité par la force de leurs médicamens. Ils enseignaient qu'il y avait dans les montagnes des hommes errans, qui, après s'être affranchis de la mort, se transportaient où bon leur semblait, et pouvaient même monter aux cieux. Le P. Martini dit comme le P. le Comte, que cette folle croyance a donné aux Chinois une violente inclination pour la chimie. On pourrait comparer l'opinion que les Chinois ont des *hommes errans qui sont immortels* à celle que notre vulgaire a du *Juif-errant*, ou à celle qu'on a eue long-tems des *frères de la Rose-Croix*, qui se vantaient de *savoir tout, et de pouvoir tirer les hommes d'erreur, de mort, de ne point vieillir et de vivre des siècles, d'être invisibles à leurs ennemis*, etc. Pour revenir aux Chinois, Iliao-vu, l'un de leurs empereurs, s'était si fort entêté de la chimie et de cette immortalité qu'il en attendait, qu'il se faisait surnommer l'*Empereur de dix mille ans*. Les chimistes, ou pour mieux dire, les alchimistes lui firent bâtir à ses dépens « un palais de bois de senteur, où il entrait outre cela toute sorte de » parfums..... On éleva au milieu de ce palais une tour d'airain..... dans laquelle on voyait une » grande cuve d'airain, figurée en forme de main, qui servait à ramasser tous les jours la rosée » la plus subtile, dont on composait des perles qui doivent être la semence de cette prétendue » immortalité ». Un de ses souffleurs s'étant avisé de présenter un de ces breuvages à *Hiao-vu*, comme capable de procurer l'immortalité à ce monarque si amoureux de la vie, le premier ministre arrêta la main de ce charlatan et but toute la liqueur, en disant au roi : s'il est vrai que ce que je viens de boire rende immortel, tu ne pourras pas m'ôter la vie ; et si tu as à faire à un fourbe qui veut te jouer, je t'épargne la peine de l'être en public en te montrant par mon exemple de quoi sont capables des imposteurs qui abusent de ta facilité. Mais les remontrances ne rendirent pas *Hiao-vu* plus sage.

(*c*) Puisque nous avons commencé de parler de la chimie, nous rapporterons après d'autres que cet art se fit connaître seulement sous l'empire de Dioclétien, et que les premiers livres de chimie se trouvèrent en Égypte. Si cela est, les chimistes sont *debusqués* d'une antiquité beaucoup plus distinguée. A l'égard des Chinois, bien loin de leur accorder l'invention de cet art, on veut que les Arabes le leur aient porté. Voyez la *Dissertation sur les Sciences des Chinois* de l'abbé Renaudot. Cependant il n'y a rien de fort certain en tout cela ; et il semble que, tout examen fait, les Arabes et les Chinois peuvent disputer à droit égal.

piétés. Les Docteurs de cette secte voyaot combien elle était favorisée du peuple, se mnltiplièrent à l'infini; on leur donna le surnom de *Docteurs célestes*, et des maisoos pour vivre en communauté. Oo éleva même des temples au fondateur de cette secte, et le roi et le peuple l'hooorèrent d'uo culte divin.

Dans le tems que Confucius parut, il y avait beaocoup de corruption dans l'État; et l'on croit assez que le grossier épicuréisme des scctateurs de Li-Laokun fit de grands désordres daos la religion. Les vrais philosophes devinreot si méprisés, que Confucius fut obligé d'aller de province en province mendier l'audieoce des peuples pour sa nouvelle philosophie. Dans la suite nous parlerons plus amplement de Confucius.

Chingu, qui régnait deux cent treote ans avaot la naissance de Jésus-Christ, résolut d'éteindre tout-à-coup toutes les scieoces en faisant brûler tous les livres de l'Empire, à l'exception pourtant de ceox qui traitaient de l'agriculture, de la médecine et de la divinatioo. Cet édit fut exécuté avec toute la rigueur imaginable; mais quoique malgré cela plusieurs ouvrages aieot pu échapper à cette proscription générale, on peut bien croire que l'ignorance aida alors la superstition à faire beaucoup de progrès. Aussi vit-on croître daos la suite du tems les préjogés pour la magie, les sortiléges, les influences des astres, le pouvoir des géoies, etc., ainsi que cela se prouve par l'histoire des princes qui gouvernèrent cet Empire eoviron un siècle avant la naissaoce de Jésus-Christ (*a*). Un de ces princes poussa la faiblesse et la folie qu'il eut de se promettre l'immortalité, jusqu'aux superstitioos les plus odieuses; et donna lieu, par son exemple, à des pratiques qui prouvèrent avec quelle rapidité le libertinage et l'impiété s'iotroduisent, quand l'ignorance s'est une fois établie. Il fit bâtir des temples dans toute l'étendue de son empire à l'honneur de ceux qui devaieot vivre éternellement, se donnant ainsi par avance à lui-même les honneurs de l'apothéose; et l'on veut, à cause de cela, que ce monarque soit (*b*) l'auteur de l'Idolâtrie déclarée, bien qu'il paraisse par tout ce que nous veoons de rapporter, qu'elle était même iocomparablement plus ancienne que Confucius, quelque raison qu'on allègue pour réduire le culte de ces anciens Chinois au seul *Xangti* (*c*), comme souverain seigneur de l'Uoivers.

(*a*) *Hiao-vu*, dont nous venons de parler.

(*b*) *Hist. de la Chine*, par le P. Martini, Liv. VIII.

(*c*) Cependant on prétend que ce terma n'exprime nullement l'idée que nous avons de Dieu. On dit encore qua, faute de nom qui pût être donné en Chinois à l'Être-Souverain, les Syriens qui laissèrent à la Chine l'inscription chinoise et syriaque dont il est parlé dans la *Chine illustrée* du P. Kircher, furent obligés d'emprunter le mot syriaque *Aloho*, qui revient à l'*Elohah* des Hébreux; en quoi, ajoute-t-on, ils furent imités des Espagnols, qui se servirent du mot de *Dios* pour suppléer au défaut des langues Américaines (autre autres de la Brésilianne) qui n'avaient point de termes pour signifier l'*Être-Souverain*. Sans nous engager dans cette dispute, il nous semble qu'elle ne roule que sur des mots. Car s'ils n'avaient pas de nom propre pour exprimer ce que les Chrétiens prétendent signifier par le mot *Dieu*, ils en avaient au moins pour désigner quelque chose qu'ils croyaient au-dessus d'eux. On ne saurait non plus nier que tous ces peuples n'aient en quelque idée de cette chose, laquelle étant au-dessus d'eux avait aussi le ponvoir de leur faire du bien et du mal, sans qu'ils pussent s'opposer à elle, ni la fléchir autrement que par des prières, des sacrifices, des victimes, des conjurations, des tabagies, en un mot par quelqu'un des moyens que tous les peuplas ont imaginés de tout tems, et qu'on ne peuts'empêcher d'appeler *Culte Religieux*. Si, malgré cela, on vaut faire passer les Chinois et les Américains pour des athées, il faut dire que tous les Idolâtres de l'antiquité étaient aussi des athées, puisqu'en suivant pied à pied l'argument de ceux qui portent l'accusation d'athéisme contre les Chinois, etc., on

Mais, disent les Jésuites qui ont imprimé sur l'histoire de la Chine, le plus rude coup que reçut la religion lui fut porté par le *Fo* et ses sectateurs. Ce Fo commença de se mettre en vogue (*a*) à la Chine environ trente-deux ans après la mort (*b*) de Jésus-Christ. Son idole y (*c*) fut, dit-on, portée des Indes. Elle trouva les esprits entièrement disposés à la recevoir, et alors aussi la superstition et l'idolâtrie achevèrent de gagner le terrain. On a dit que le Fo était un spectre venu de l'enfer : mais, sans nous arrêter à cette chimère, voici ce qu'on en peut dire de plus raisonnable, à ce qu'il nous semble (*d*). On dit donc que le Fo naquit dans les Indes, environ mille ans avant Jésus-Christ, et qu'il était fils de roi. D'abord il fut nommé *Che-kia* ou *Xe-quia*; mais à l'âge de trente ans, il se donna le nom de *Fo*. Sa mère le mit au monde par le côté droit, et mourut dans les douleurs de l'enfantement, au lieu que *Laokun* était né par le côté gauche. Cette mère avait songé quelque tems auparavant qu'elle avalait, (d'autres disent qu'elle mettait au monde) un éléphant, et ce songe est l'origine des honneurs que les rois Indiens rendent aux éléphans blancs. Le Fo était à peine né, qu'il avait déjà la force de se tenir debout : il fit sept pas, montrant d'une main le ciel, de l'autre la terre. Il parla d'abord, et donna le caractère de sa mission. *Je suis*, dit-il, *le seul qui mérite d'être honoré dans le ciel et sur la terre.* A dix-sept ans, il se maria, et eut un fils qu'il abandonna aussi bien que le reste du monde. Il se retira dans un désert avec trois ou quatre philosophes, qu'il choisit pour les directeurs de sa conduite. A trente-deux ans commença l'inspiration : il fut saisi et pénétré de la Divinité, qui lui donna une connaissance universelle. Dès ce moment il devint Dieu : il s'attira les respects et la vénération des peuples par une infinité de miracles, ou, pour ne pas profaner un mot dont même une bonne partie des Chrétiens ignore la signification, par des prestiges et des illusions. Il vit bientôt à sa suite une prodigieuse multitude de disciples, qui, comme leur Dieu (*e*), changèrent de nom selon le pays où ils établirent leur doctrine. Mais ce Dieu connut enfin qu'il était homme comme les autres. Il mourut âgé de soixante et dix-neuf ans. Alors, pour

---

les forcera d'avouer que l'accusation d'athéisme ne tombe que sur le défaut qui se trouve dans l'idée que tous les peuples Idolâtres se sont faite de la Divinité. Or c'est-là une de ces manières de raisonner qui ne sont bonnes que pour la chaire. *Questo è buono per la predica.* Nous verrons dans la suite qu'on trouve à la Chine et au Japon des sectes fort suspectes d'athéisme, comme celle des *Philosophes*, celle de *Sintos* et une partie des sectateurs du Fo : mais cela prouve seulement qu'il y a des athées de système dans ces deux empires, comme il y en a parmi nous.

(*a*) *Memoires* du P. le Comte, ubi sup.

(*b*) Selon d'autres, soixante-cinq ans après la mort de J. C.

(*c*) Voici ce qu'on lit dans le petit livre intitulé : *La Morale de Confucius.* L'empereur Mien-ti, qui vivait soixante-cinq ans après J. C., envoya deux ambassadeurs dans l'Occident, pour y chercher le *Saint* et la *Sainte Loi*, fondé sur une vision qu'il eut et sur ces paroles de Confucius, *que l'homme Saint était dans l'Occident.* Les ambassadeurs abordèrent à une île qui n'était pas éloignée de la Mer-Rouge, sans oser pousser plus loin, et y prirent la statue de Foë. Ils l'apportèrent dans la Chine avec ses dogmes.

(*d*) Le P. le Comte, ubi sup. Ce détail de la vie du Fo n'est pas tout-à-fait conforme à ce que nous avons rapporté de Xaca dans l'article du Tunquin. Mais qui pourrait accorder exactement les contradictions de tous ces différens Idolâtres, qui se sont fait une tradition à leur mode, à mesure qu'ils s'éloignaient de leur origine ? Voyez ce que nous dirons plus bas, en parlant des religions du Japon. Toutes ces différences ne permettent pas de donner un système exact de la doctrine des Chinois, etc.

(*e*) Ils s'appelèrent *Bonzes* à la Chine et au Japon, *Lamas* dans la Tartarie, *Talapoins* à Siam, *Hochans* à la Chine Parmi les Bramines, il y en a dont la doctrine a du rapport à celle

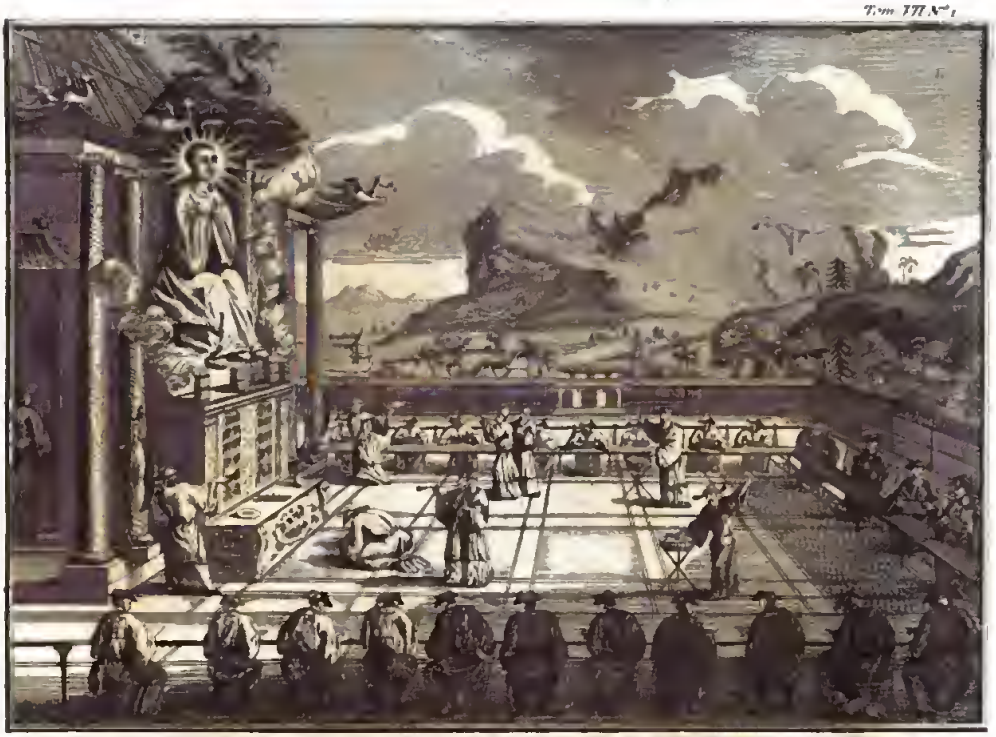

IDOLE XEKIA.

Autre representation de XEKIA.

comble d'impiété, se voyant près de la mort, il voulut inspirer l'athéisme à ses sectateurs. Il leur déclara que, jusqu'à ce moment, il leur avait parlé par énigmes : *mais ne vous abusez pas*, leur dit-il, *en cherchant hors du néant le premier principe des choses. Tout est sorti de ce néant, et tout doit y retourner. C'est l'abîme de nos espérances.* Peut-être que cette doctrine, si détestable en apparence, deviendrait plus supportable si on l'accommodait à la Siamoise, en substituant l'idée du *Nireupan* à cet odieux néant. Quoi qu'il en soit, par cette rétractation il divisa ses sectateurs en deux branches, dont l'une suivit à la lettre ce que le Fo avait enseigné pendant sa vie, c'est-à-dire, l'Idolâtrie; les autres reçurent pour articles de foi les dernières paroles de leur maître, et se déclarèrent pour l'athéisme. Cette secte, s'il faut en croire (*a*) le P. le Gobien, a pour ennemis déclarés celle des philosophes, dont les dogmes conduisent à une autre espèce de libertinage. D'autres ont essayé d'accorder les contradictions du Fo, en supposant qu'il enseignait une double loi, qu'ils appellent la *Loi extérieure*, et la *Loi intérieure*. L'extérieure prépare et conduit à l'autre, après quoi elle est inutile; de même (*b*) que l'on renverse les ceintres qui servent à soutenir une voûte, dès que celle-ci est achevée. Mais après tout, on ne saurait disconvenir qu'entre toutes ces opinions et celles dont nous parlerons dans la suite, les unes ne soient fort obscures et les autres fort suspectes de libertinage, soit qu'on les ait mal rapportées, ou qu'on en puisse effectivement tirer des conséquences dangereuses. Nous verrons plus bas l'idée que le P. Kircher nous donne du Fo.

Après le détail que nous venons de donner sur les progrès de l'Idolâtrie jusqu'à l'établissement du dieu Fo, il est bien juste de parler aussi de celui de Confucius, que l'on prétend avoir conservé la religion des Chinois dans sa pureté (*c*). Les Japonois honorent aussi la mémoire de ce philosophe sous le nom de *Koosi*, et leurs Légendes parlent de lui comme d'un saint du premier ordre. Les Chinois disent qu'à la naissance de Confucius on entendit une mélodie céleste, que des astres descendirent sur la terre, ou du moins s'en approchèrent, apparemment pour admirer cette naissance miraculeuse. Après qu'il fut né, deux dragons vinrent le garder. Ce prodige a quelque ressemblance aux serpens qui vinrent trouver le petit Hercule dans son berceau. Confucius naquit (*d*) 551 an avant Jésus-Christ, ou selon d'autres 483 (*e*). La mort de son père lui fit donner le nom de *Tcesse*, qui veut dire *enfant de douleur*. Il tirait son origine des empereurs de la seconde famille. On assure qu'on remarqua dans les premières années de ce philosophe beaucoup de disposition à la vertu. Dans la plus tendre enfance, Confucius n'avait rien d'enfant; toutes ses manières étaient déjà les manières d'un homme mûr. Il avait un air grave et sérieux qui le faisait respecter; mais ce qui le distinguait le plus, dans un âge où il est encore permis d'ignorer les règles de son devoir, était une piété solide. Il

---

de ces Chinois libertins, disciples du Fo. A l'égard du Dieu, il a le nom de *Sommona-Codom* à Siam, de *Xaca* et de *Chekia* dans le Laos et au Japon, de *Chaca* ou de *Chaca-bout* au Tunquin; et peut-être celui de *Brama*, de *Witsnu*, de *Ram* chez les Indiens. On voit ici deux représentations du Fo sous le nom de *Xequia*; dans l'une sur un trône élevé, couronné de rayons, environné d'hiéroglyphes; dans l'autre, ayant à ses côtés ses deux favoris.

(*a*) Préface de l'Histoire de l'*Edit de l'empereur de la Chine*.
(*b*) Le P. le Comte dans ses *Mémoires de la Chine*.
(*c*) Kæmpfer, traduction anglaise de son *Histoire du Japon*, Liv. II, chap. 5.
(*d*) *Histoire de la Chine*, par le P. Martini.
(*e*) *Mémoires* du P. le Comte.

honorait ses parens, il réglait sa conduite sur celle de son aïeul, qui vivait à la Chine (*a*) en odeur de sainteté; et l'on remarqua que jamais il ne mangeait rien qu'après s'être prosterné et l'avoir offert au souverain Maître du ciel (*b*). « Etant encore enfant, il entendit son grand père qui soupirait....; il lui en demanda la cause. Peut-être craignez-vous, dit-il, » que vos descendans ne négligent le soin de la vertu, et ne vous déshonorent » par leurs vices. L'aïeul surpris, lui demanda qui lui avait appris à parler » ainsi. Je l'ai appris de vous-même, répondit Confucius; je vous écoute avec » application toutes les fois que vous parlez, et je vous ai souvent ouï dire » qu'un fils qui, par sa vie, ne soutient pas la réputation de ses ancêtres, » en dégénère et ne mérite pas d'en porter le nom. Quand vous parlez de la sorte, pensez-vous à moi, et ne serait-ce point ce qui vous » afflige....? Confucius, après la mort de son aïeul, s'attacha à un fameux docteur de ce tems-là, sous lequel il fit en peu de tems des progrès considérables dans la connaissance de l'antiquité, qu'il regardait » comme le modèle le plus parfait. Cet amour des anciens lui pensa coûter la » vie, quoiqu'il n'eût encore que seize ans; car, s'entretenant avec un homme » de la première qualité qui parlait de l'obscurité et de l'inutilité des » livres chinois, cet enfant lui fit une leçon trop vive sur le respect » qu'on leur devait. Les livres dont vous parlez, lui dit-il, renferment une » doctrine profonde, dont le sens ne doit être pénétré que des savans : » le peuple ne les estimerait pas, s'il les comprenait de lui-même. Cette » dépendance des esprits, par laquelle les plus grossiers sont soumis aux » plus éclairés, est très-utile dans la société civile.... » Ce discours, qui finissait par une censure très-forte du docteur, offensa de telle sorte celui-ci qu'il s'en serait vengé sans une expresse défense de l'empereur.

Dès l'âge de quinze ans, Confucius avait choisi parmi les anciens ceux qu'on estimait le plus; il en avait extrait les plus excellentes instructions dans le dessein d'en profiter, d'en faire les règles de sa conduite, et de les proposer aux autres. A l'age de dix-neuf ou vingt ans, il se maria, et eut un fils dès la première année de son mariage. Il (*c*) se contenta d'une seule femme, ne croyant pas qu'il fût permis d'en avoir plusieurs, malgré l'usage contraire de son pays. Il la répudia même après en avoir eu un enfant, et résolut de passer le reste de sa vie dans le célibat. Confucius n'ignorait pas ce que l'expérience apprend tous les jours aux philosophes, que rien ne leur est plus incommode qu'une femme; et d'autre côté, les femmes regardent un philosophe comme une assez mauvaise pièce de ménage, parce que la plupart du tems elle ne leur sert pas autant qu'elles le souhaiteraient. En un mot, Confucius choisit le célibat pour vaquer avec plus de soin à l'étude, et travailler ensuite à étendre sa doctrine partout l'empire. Tout cela ne pouvait guères se pratiquer au milieu d'une famille et d'un ménage, y eût-on été plus philosophe que (*d*) Socrate ne le fut jamais dans son domestique. A l'âge de vingt-trois ans

---

(*a*) *Mémoires* de P. le Comte. Cette odeur de sainteté est un peu suspecte.

(*b*) C'est le P. le Comte qui parle.

(*c*) *Histoire de la Chine*, Liv. IV.

(*d*) Il avoit une femme si méchante que, pour en désigner une de ce caractère, on disait *Xantippe irata*. Elle pouvait être ce fameux démon de Socrate dont il est tant parlé dans l'histoire.

Confucius (*a*) se fit disciple d'un autre philosophe, fameux à la Chine pour ses instructions dans la conduite de la vie publique et privée. Malgré son inclination à la philosophie, il ne laissa pas d'accepter des charges : de cette manière, il pouvait mettre en pratique ce qu'il méditait en particulier. Aussi exerça-t-il la magistrature en divers lieux avec beaucoup de réputation et de succès : il n'y avait jamais en vue que l'utilité publique et l'avancement de sa doctrine. Quand il s'apercevait qu'il s'était trompé dans le fruit qu'il attendait de ses lumières, il renonçait sans peine à la charge de magistrat. Ce philosophe avait jusqu'à trois mille disciples, entre lesquels il y en eut cinq cents qui furent élevés aux premières charges de l'État. Parmi ces cinq cents, il y en avait soixante-douze d'une vertu et d'un savoir extraordinaires. (*b*) Tous ses disciples étaient autant de missionnaires et prédicateurs, dont Confucius se servait pour étendre sa doctrine et pour réformer les mœurs des peuples. Mais à peine se contentait-il du ministère des siens; peu s'en fallut qu'il ne passât lui-même les mers, pour publier ses dogmes jusqu'aux extrémités du monde. Enfin, de ces soixante-douze disciples, distingués entre cinq cents (*c*), il en avait choisi particulièrement douze, qu'on pourrait appeler les *douze Apôtres de Confucius*; et cela lui donnerait un air de conformité avec Jésus-Christ, d'autant plus que le philosophe Chinois s'était choisi un favori parmi ces douze personnes. Ces rapports nous paraissent un peu odieux, à nous qui sommes anciens Chrétiens; mais ils ne le sont pas aux nouveaux Chrétiens de la Chine (*d*). Confucius avait divisé sa doctrine en quatre parties, et ses disciples en quatre classes. Ceux de la première s'appliquaient à cultiver la vertu, et à s'en imprimer l'habitude dans le cœur. Ceux de la seconde s'attachaient à bien raisonner et à bien parler. Ceux de la troisième classe s'appliquaient à la politique, et à se former l'idée d'un bon gouvernement. Ceux de la dernière s'occupaient à écrire d'un style exact et poli ce qui regardait la conduite des cœurs; mais le philosophe les exhortait tous en général à se bien gouverner eux-mêmes, à cultiver leur esprit par la méditation, et à purifier leur cœur par l'amour de la vertu.

(*e*) Ce fut dans la province de Lu, son pays natal, qu'il ouvrit une école publique. Cette école, où l'on apprenait tout ce que la justice et la vertu ordonnent aux hommes, produisit des biens infinis à la province. S'il faut croire tout ce qu'on en dit, Confucius y fit revivre l'âge d'or; car il ramena la bonne foi dans le commerce, la piété dans le cœur des enfans envers leurs parens. Il instruisit et persuada les femmes de tous les devoirs de leurs sexe, et tous les hommes généralement des vertus qui entretiennent la société civile. *L'équité était si grande, qu'on n'aurait osé ramasser ce qu'on trouvait tombé dans les chemins, à moins qu'il n'eût appartenu à celui qui s'en saisissait : ils vivaient avec autant d'intelligence et d'union que s'ils n'eussent composé qu'une même famille.* Des changemens si considérables, qui étaient dus uniquement à la sagesse de Confucius, firent juger qu'un tel homme serait un excellent ministre d'État. Ce jugement est souvent démenti par l'expérience; il ne le fut pas à l'égard du philo-

(*a*) *Histoire de la Chine*, ubi sup.
(*b*) Voyez le P. le Comte, *Mémoires de la Chine*, T. I.
(*c*) *Histoire de la Chine*, par le P. Martini, Liv. IV.
(*d*) *Morale de Confucius*, imprimée en 1688.
(*e*) *Histoire de la Chine*, ubi sup.

sophe Chinois. Il se trouva aussi sage législateur, qu'il avait été excellent *spéculatif* à l'égard des lois : il réforma la cour et les peuples ; mit des bornes à l'intérêt, à l'ambition, à la fausse politique. Sa morale trop sévère devait naturellement révolter les Grands : cependant ils écoutèrent assez long-tems ses prédications. Le philosophe sut introduire à la cour le mépris des richesses et des plaisirs ; une estime infinie de la justice, de la tempérance et des autres vertus ; une grandeur d'ame à l'épreuve des respects humains, une sincérité sans le moindre déguisement (*a*). Les rois ne se gouvernaient plus que par ses conseils, et les peuples le révéraient comme un saint. Telle fut la réforme de ce législateur, devenu premier ministre. Mais, comme les hommes ne persistent jamais long-tems dans les règles de la sagesse, et qu'il semble qu'elles les mettent hors de leur assiette naturelle, ces régénérés succombèrent enfin à la tentation des plaisirs : leurs voisins, jaloux, tendirent des pièges à une réforme qui leur paraissait dangereuse. « Ils conçurent, dit le P. le Comte, qu'un roi » gouverné par un homme du caractère de Confucius se rendrait bientôt » puissant, et c'était ce qu'ils craignaient. » Ils raisonnaient mal. Si tout ce qu'on nous débite de la sagesse du philosophe et du rétablissement de la vertu est bien véritable, rien n'était plus opposé aux désordres de l'ambition. Le philosophe Chinois eut le déplaisir de voir tous ses travaux bientôt renversés. La cour retomba dans ses déréglemens ordinaires (*b*) : le roi devenu amoureux, négligea le soin des affaires ; il ne rendait aucune justice à ses sujets, il n'écoutait plus les avis. Alors Confucius se démit du ministère pour sauver sa réputation du milieu de ces désordres : ce fut en ce tems-là que la philosophie tomba dans un si grand discrédit, qu'aucun prince ne voulut reconnaître Confucius. « Les politiques le craignaient ; » les ministres ne voulaient point un concurrent capable de diminuer leur » autorité, ou de leur ôter leur crédit. » Il se trouva si généralement abandonné qu'il fut souvent réduit à la dernière extrémité. Ainsi finit le progrès d'une réforme dans les mœurs, qui n'eut pas le succès et la durée qu'on reconnaît à celle qui se fit dans les dogmes (c). Alors le philosophe, désespérant de se faire écouter en public, prit le parti de s'en tenir à ses disciples, et de les instruire avec toute l'attention d'un maître qui les veut former à la vertu. Dans cette retraite, son esprit ne perdit rien de son élévation, ni d'une fermeté qu'on peut mettre en parallèle avec celle des anciens stoïciens ; puisque à l'exemple de ces philosophes (*d*), il disait « qu'aucun homme n'était assez puissant pour lui nuire, et que quand on » était élevé jusqu'au ciel par un sincère désir de la perfection, bien loin » de craindre l'orage (*e*) on n'entendait pas même le bruit qui se faisait » en ce bas monde. » Confucius étant donc réduit à ses seuls disciples, dans un tems de corruption où l'ancienne probité et cette justice si nécessaire à la cour des Grands en étaient bannies, ne pensait uniquement qu'à former à ses maximes le petit nombre d'élus qu'il avait comme sauvés du naufrage (*f*). Il travaillait sans relâche à rétablir en eux « cette intégrité

(*a*) Le P. le Comte, ubi sup.
(*b*) *Histoire de la Chine*, Liv. IV.
(*c*) Ibid.
(*d*) *Mémoires de la Chine*, par le P. le Comte.
(*e*) *Si fractus illabatur orbis,*
Impavidum ferient ruinæ. Horat.
(*f*) *Morale de Confucius*, ubi sup.

» qu'il assurait avoir été un présent du ciel; et pour mieux parvenir à ce but, il » les exhortait à obéir au Ciel (*a*), à le craindre, à le servir, à aimer son » prochain comme soi-même, à se vaincre, à soumettre ses passions à la » raison, à ne faire rien, à ne dire rein, à ne penser rien qui lui fût contraire. » Et ce qu'il y avait de plus remarquable, il ne recommandait rien aux » autres ou par écrit, ou de vive voix, qu'il ne pratiquât premièrement » lui-même. » Qui ne croirait en lisant le récit d'une si belle morale et d'une pratique si excellente de ses devoirs, que Confucius était chrétien, et qu'il avait été instruit dans l'école de Jésus-Christ? Remarquez surtout *cette intégrité, qui était un présent du ciel, et de laquelle l'homme était déchu.* Certainement un chrétien ne (*b*) s'exprimerait pas mieux. Aucun prophète des Juifs n'a parlé si clairement sur la corruption de la religion naturelle, (*c*) et sur la nécessité de la rétablir. N'a-t-on pas bien lieu d'être surpris que la Chine ait eu le privilége (*d*) d'une espèce de révélation; tandis que, suivant l'opinion vulgaire, l'Idolâtrie couvrait toute la face de la terre, excepté le petit État des Juifs? Enfin les disciples de Confucius avaient pour lui une vénération si extraordinaire, qu'ils ne lui refusaient pas même les honneurs qu'on ne rend qu'aux rois.

Confucius vécut soixante-treize ans; mais il passa les dernières années de sa vie dans la douleur, à la vûe des désordres qui régnaient parmi les peuples. Peu de tems avant sa dernière maladie, il disait, en parlant de la doctrine qu'il avait voulu établir: *la montagne est tombée, une haute machine a été détruite.* Dans les derniers jours de sa vie, il adressa ces paroles à ses disciples: *puisque les Rois ne suivent pas mes maximes, je ne suis plus utile au monde; ainsi il est tems que j'en sorte.* Ses disciples le pleurèrent amèrement, et lui rendirent tous les autres devoirs funèbres. Ils prirent des habits lugubres, et portèrent un an le deuil de leur maître; quelques-uns même le portèrent jusqu'à trois, et (*e*) quelques autres enfin le pleurèrent six ans entiers sur son tombeau. Si les disciples sentirent leur perte, l'empire entier la sentit aussi, quoique plus tard qu'eux, et après avoir méprisé long-tems sa doctrine. Le sort des hommes est de connaître le prix des choses dont ils ne peuvent plus jouir. Confucius fut, presque aussitôt après sa mort, reconnu et révéré comme un saint: on eut soin de

---

(*a*) C'est-à-dire, à Dieu.

(*b*) Il semble quelquefois que ce soit un docteur de la Nouvelle-Loi qui parle, plutôt qu'un homme élevé dans la corruption de la nature. *Le P. le Comte.*

(*c*) On veut que, par le *saint qui se trouve en Occident*, Confucius ait prédit J. C. Il semble, ajoute le P. Martini, Liv. IV de l'*Histoire de la Chine*, qu'il ait prévu le mystère de l'Incarnation, et même marqué l'année dans laquelle il devait s'accomplir. On le lui fait prédire à l'occasion d'un petit animal tué à la chasse, et qui, selon les Chinois, ne devait paraître que « quand il viendrait un personnage d'une singulière sainteté qui annoncerait un bonheur promis depuis plusieurs siècles à toute la terre. Confucius apprenant la mort de cet animal, » s'écria deux fois en soupirant: *O Kilin*, (c'est le nom de cet animal) *qui t'a donné ordre de » paraître? ma doctrine est sur son déclin, et ton avénement rend toutes mes leçons inutiles.* » Enfin, continue-t-on, comme ce mot *Kilin* signifie un animal très-doux, on pourrait en » faire allusion à l'*Agneau de Dieu*; d'autant plus que l'année de sa mort avait rapport à celle » de la naissance du Sauveur, quoiqu'elle eût précédé celle-ci de 475 ans ». On ajoute beaucoup d'autres circonstances qui servent à fortifier ce nouveau *type* de J. C., que l'abbé Renaudot a rejeté comme absurde et comme injurieux à Dieu. Voyez sa *Dissertation sur les sciences des Chinois*. Que n'a-t-on pas fait pour prouver un fait qui ne le sera jamais, et sur lequel les historiens contemporains ont gardé un silence unanime?

(*d*) On jugerait que Confucius n'a pas été un pur philosophe formé par la raison, mais un homme inspiré de Dieu pour la réforme de ce Nouveau-Monde. *Le P. le Comte.*

(*e*) *Morale de Confucius.*

transmettre cette vénération aux siècles suivans. Les rois lui bâtirent des palais (ou des temples), dans toutes les provinces de l'État ; et c'est-là, dit le P. le Comte, que les savans vont rendre en certains tems des *honneurs politiques à Confucius*. Personne n'ignore les contestations qui se sont élevées sur cette matière : mais comme il ne s'en agit pas encore ici, nous continuerons notre récit. On écrivit sur le frontispice de ces palais, temples ou (*a*) colléges, les plus magnifiques inscriptions : *Au grand Maître, au premier Docteur, au Saint, à celui qui a été doué d'une sagesse extraordinaire, à celui qui a enseigné les Empereurs et les Rois, etc.* La même vénération dure toujours. Les magistrats ne passent jamais devant les édifices consacrés à Confucius, qu'ils ne fassent arrêter les chaises dans lesquelles ils sont portés. (*b*) Ils descendent et se prosternent quelques momens ; ils font ensuite quelques pas à pied. Les rois même et les empereurs vont visiter ces édifices, pour honorer la mémoire de leur saint et lui offrir des présens. Toutes ces apparences de culte sont d'autant plus extraordinaires que jamais, à ce que nous assure le P. le Comte, « les » Chinois n'en ont fait une Divinité, quoiqu'ils aient donné la qualité de » Dieu, ou, comme ils parlent, de purs Esprits à tant de mandarins » moins illustres que lui... ; mais le Ciel, qui l'avait fait naître pour la » réforme des mœurs, ne voulut pas permettre qu'une vie si réglée fût » après sa mort une occasion de superstition et d'idolâtrie.

» (*c*) Les ouvrages de Confucius ont une si grande autorité... qu'on » croirait commettre un crime énorme si on y changeait quelque chose, » et si l'on n'était pas entièrement persuadé de sa doctrine. On le con- » sidère toujours comme un docteur infaillible et comme le maître sou- » verain des sciences... : deux mots de ses écrits, cités dans les disputes » publiques, ferment la bouche aux plus opiniâtres... » Le respect des peuples pour ce docteur s'est communiqué à ses descendans. « Le chef de » sa famille, laquelle subsiste encore à présent, tient le rang de prince » tributaire..., et le gouvernement de la ville dans laquelle il est né lui » est affecté... Les privilèges de cette famille n'ont jamais reçu d'atteinte, » quelques révolutions qui soient arrivées dans l'empire. » C'est par là que nous finirons l'histoire du fondateur, ou du restaurateur de la secte des *Lettrés* et des *Philosophes*.

Tout ce que nous venons de dire jusqu'à présent sert plutôt à faire connaître les fondateurs des sectes Chinoises, que leurs dogmes et les systèmes qu'ils ont établi. C'est de ces systèmes qu'il faut donner un détail exact. *Li-Laokun*, que d'autres appellent aussi *Lanzu* et *Lanthu*, établit la secte que l'on regarde aujourd'hui comme celle des gens du commun, quoique, (*d*) selon Kircher, elle fût anciennement la *Religion des Mages*, ou celle des Sages Égyptiens. Le P. le Gobien (*e*) lui donne le nom de *Religion des Bonzes*, et dit qu'elle est originaire de la Chine

Nous avons déjà rapporté les dogmes qu'établissait Li-Laokun : les changemens que ses disciples attribuent à la Divinité-Suprême ont beaucoup de conformité avec ce que nous avons rapporté aux articles des (*f*) Pé-

---

(*a*) On les appelle *Colléges* dans la *Morale de Confucius*.
(*b*) *Morale*, etc. ubi sup.
(*c*) *Histoire de la Chine*, Liv. IV.
(*d*) *Chine illust.*, Liv. I de la 3e. part.
(*e*) Préface de l'*Histoire de l'Edit de la Chine*
(*f*) Voyez ces articles au volume précédent.

guans, des Siamois et Tunquinois. (*a*) Ils établissent comme eux une manière de succession de rois des Cieux par usurpation. *Ciam* détrona *Leu*, etc. Par ce même endroit et par quelques dogmes, on trouvera que cette secte de *Li-Laokun* a aussi du rapport à celle des *Sintos* du Japon. Dans leur morale, qui, comme nous l'avons déjà dit, (*b*) ressemble à l'épicurisme, ils ne portent pas l'indifférence aussi loin que les sectateurs du Fo : ils se contentent, dit le P. le Gobien, d'éloigner de l'esprit les désirs véhémens et les passions chagrines. « Leur sage ne se propose que la paix » et la tranquillité. Passer sa vie sans embarras, sans sollicitude, sans des » retours continuels sur le passé, sans toutes ces recherches inutiles de » l'avenir qui troublent toujours le repos de l'ame, c'est savoir user du » présent et mériter le nom de philosophe. Quand on est continuellement » agité de soins, ou occupé de grandes entreprises; quand on se livre à » l'ambition, à l'avarice, à la cupidité, c'est beaucoup plus pour la postérité qu'on travaille, que pour soi : est-on sage de se rendre malheureux pour les autres, et d'acheter leur bonheur... en risquant sa vie... » aux dépens de sa félicité?... Non-seulement le sage ne doit point sacrifier » son repos au bien public, il doit même être modéré dans la recherche » de son bonheur, de crainte qu'un désir trop violent de ce que l'on n'a » pas encore, n'altère la paix que l'on possède... Il faut donc éviter tout » ce qui peut causer de l'ennui ou du dégoût... Un plaisir que le chagrin » accompagne n'est qu'une ombre de plaisir ». Il y a en tout cela des maximes qui tiennent du stoïcisme, et d'autres de l'épicurisme. Celles-ci font le gros du système. Comme les stoïciens, ces Bonzes ne parlent que de paix, de tranquillité de l'ame, d'apathie, ou d'exemption de passions. Comme les épicuriens, ils ne veulent rien qui leur donne des soucis et des embarras; point de réflexions incommodes, point de vues éloignées. La vie est un passage dans lequel on ne doit goûter que des plaisirs: il faut faire durer le voyage, et semer en même tems des fleurs sur la route. Nous avons vu que c'est-là le grand objet de la passion que cette secte a pour la chimie. Cette paix et cette tranquillité de l'ame, qui est commune aux stoïciens et aux Chinois, nous est aussi prêchée dans le Christianisme : mais, si l'on excepte quelques livres de dévotion et des sectes qui outrent la chose, la religion ne nous enseigne rien que de raisonnable sur cet article. Peut-être ne serait-il pas plus difficile d'ajuster les maximes épicuriennes au caractère du Christianisme. Il nous ordonne de réprimer nos passions, d'user du présent sans craindre les suites de l'avenir, de méditer sur la fragilité des biens; et il nous ronseille d'en jouir avec sagesse et modération. En un mot, rien n'est plus éloigné du Christianisme que les inquiétudes mondaines, l'agitation des soins, les recherches inutiles, l'avarice, l'ambition, etc. Il faut avouer cependant que, si tout cela se poussait trop loin, on serait inutile au genre humain, et l'on deviendrait à charge à soi-même : car si nous avions le droit absolu d'indifférence et de tranquillité, les autres l'ayant comme nous, on cesserait de se secourir

(*a*) Purchas, *Extraits de Relations des Missionnaires Jésuites.*

(*b*) Les sages épicuriens exhortent à la volupté, mais à une volupté commode qui ne traîne après elle ni inquiétudes, ni maux, ni douleurs; effets ordinaires de la débauche et de l'excès dans les plaisirs : ils savent trop bien que *de rose alors ne reste qu'épine*. Il s'agit seulement de donner à ces maximes un objet plus noble que celui de se procurer le simple agrément de la vie.

mutuellement, nn n'aurait plus ni compassion, ni charité ; nn romprait tous les liens de la société. Ceux même qui nnt vnulu nutrer ces maximes dans une fausse spéculation les ont démenties par la pratique, parce qu'il n'est pas possible de faire autrement. Les Bnnzes en conviennent de bnnne fni, quand, sur l'nbjection qu'on leur fait, qu'ils se marient et se chargent des snins pénibles d'une famille, ils répnndent, « (*a*) qu'après avnir bien » examiné ce point, ils snut persuadés que dans la spéculatinn c'est un » grand embarras qu'une femme ; que néannoins dans la pratique ce n'est » pas une chnse contraire au bonheur ».

Si leur tranquillité se dément par la uécessité de se marier, d'avnir ménage, de se mêler de mille chnses nécessaires à la vie, elle ne se dément pas moins dans les peines qu'ils prennent pnur la prolonger par des secrets de chimie, (*b*) et par tout ce qu'ils se prescrivent à eux-mêmes pour leur santé. Il en est de même à l'égard des mœurs, en quni ils ne diffèrent pas de toutes les autres sectes. Ces sectateurs de Li-Lankun passent aussi (*c*) pnur avnir des pactes avec le démnn, pour jeter des sorts et pour s'appliquer généralement à la magie. Ils disent enenre (*d*) qu'ils nnt le pouvoir d'élnigner et de chasser le démnn, de prédire le bien et le mal. En un mot, s'il faut en croire les Chinnis superstitieux, ils font chez eux et la pluie et le beau tems. On pnurrait à divers égards les cnmparer à nns astrolngues, à nns discurs de bnnne aventure et à nos alchimistes.

Cette secte a un chef à sa tête que l'nn pourrait appeler son *Pnntife*. Cette dignité est héréditaire dans la même famille depuis environ 1onn ans. Le (*e*) *Ciam* fait sa résideuce nrdinaire à Pekin. et même il est fnrt estimé à la cnur, à cause qu'il y passe pnur fnrt expert dans les exorcismes.

La doctrine littérale du Fn établit l'Idnlâtrie. C'est à cette Idnlâtrie qu'on doit (*f*) toutes les Divinités que l'nn trnuve représentées daus la descriptinn que nnus donnons ici de la religinn des Chinois. La plupart sont des animaux de toutes espèces, dans lesqnels on dit que le Dieu Fn a passé successivement dans ses différentes métamnrphnses.

Les prêtres du Fn pnrtent le nom de *Hochans*, (*g*) qui signifie *gens réunis de toute snrte de pays*. Ils cuseignent qu'on doit révérer trois choses, leur Dieu, sa lni et ses livres, qui cnntiennent leurs réglemens particuliers. Mais ceux d'entre eux, dnnt nn prétend qu'ils suivent ce que l'nn appelle la doctrine intérieure, et qu'ils débitent le pur athéisme, peuvent se réduire à la classe des Talapnins, tant de Siam et du Tunquin, que de Lans, etc. On en jugera par ce que nous allons rapporter. Tnutes choscs en ce mnnde snnt illusinn et prestiges. Pnur exister véritablement, il faut se cnnfnndre

---

(*a*) Le P. le Gobien, ubi sup.
(*b*) Idem, ibid.
(*c*) Le P. le Comte, *Mémoires de la Chine*, Tome II.
(*d*) Purchas, *Extraits de Voyages*.
(*e*) Ibid. Purchas l'appelle *Ciam*.
(*f*) Ceux qui veulent réduire au civil le culte de Confucius et des Ancêtres, qui fait une partie essentielle de la religion des Lettrés, prétendent que tout ce qu'on y trouve de superstitieux est étranger à cette religion, et a été pris de celle du Fo. Sur ce fondement, il ne faudruit mettre sur leur compte aucune des idoles dont nous donnons la description. Mais on leur répond que la secte des Lettrés ne prend rien des autres sectes. On nous assure que les Lettrés ont aussi leurs idoles et leurs statues, comme on le dira plus bas. Les Lettrés invoquent et révèrent leurs morts, qui sont des génies auxquels on a donné des départemens et des noms particuliers, comme dans l'antiquité Grecque et Romaine.
(*g*) Le P. le Gobien, ubi sup.

dans le néant, qui, par sa simplicité, fait la perfection de tous les êtres. Tout ce qu'ils débitent sur cette tranquillité, cette *quiétude* de l'ame, qui, selon eux, fait la perfection de leur sage, est poussé beaucoup plus loin que par les Bonzes. Pour posséder une sainteté parfaite, il ne faut pas seulement être exempt de toute passion, il n'est pas même permis d'avoir le moindre désir. S'appliquer à ne vouloir rien, à ne penser à rien, à ne sentir rien, voilà ce qui forme la véritable *quiétude* de l'ame. Elle est sainte, elle est parfaite en cet état, où elle ne diffère pourtant en rien d'une pierre. De cette manière ils anéantissent la liberté, qui, selon les gens raisonnables, fait la perfection de l'ame, puisque nous devons toute la beauté de nos actions au choix libre entre le bien et le mal : mais, ou cela n'est point connu à ceux qui suivent la religion du Fo, ou l'obscurité de leurs véritables sentimens cachés sous des expressions alambiquées ne nous permet pas d'en donner une idée plus raisonnable. Quand donc l'ame est tombée dans ce profond assoupissement ou dans le parfait repos de toutes ses puissances, l'homme cesse d'être sujet au changement, il n'est plus exposé aux transmigrations...; (*a*) « à proprement parler il n'est rien, ou si l'on veut » qu'il soit encore quelque chose, il est sage, parfait, heureux : pour le » dire en un mot, il est Dieu, et parfaitement semblable au Dieu Fo ».

On travaille à parvenir à cet état par la pratique des commandemens de Fo. Il en a donné cinq, qu'il est inutile (*b*) de répéter puisqu'il en a été parlé ci-devant.

A ces commandemens ils ajoutent les œuvres de miséricorde, qui sont, par exemple, de bien traiter et de bien nourrir les prêtres, de leur bâtir des maisons de retraite, afin que leurs prières et leurs pénitences délivrent les pécheurs des peines que leurs péchés méritent. Il faut aussi leur léguer des biens, bâtir des temples, acquitter des vœux, brûler pour les morts des habits et des étoffes de soie, ou des représentations de toutes sortes de choses précieuses en papiers dorés et argentés. Nous avons déjà observé que ces choses se changent en or et argent, en véritables habits, etc. dans l'autre monde. Celui qui n'observe pas ces commandemens, risque d'être cruellement tourmenté après sa mort, et de rouler de corps en corps par une longue et constante suite de métempsycoses. Il risque encore de renaître rat, mulet, cheval, etc.; mais quelque longues que soient ces peines, (*c*) cependant elles ne sont pas éternelles. Les plus rigides de cette secte s'abstiennent de manger d'aucune chose ayant vie, et ne veulent s'embarrasser ni de mariage, ni de ménage. On dit aussi qu'ils croient une pluralité de mondes, et une espèce de trinité dans l'unité de l'Être-Suprême.

Leurs pagodes sont en grand nombre; et, parmi ces édifices, on en trouve d'assez somptueux, pleins d'idoles de différentes sortes, la plupart monstrueuses. On assure que, dans leurs dévotions, ils répètent fort souvent le mot de *Tolome;* de quoi ils ne donnent aucune raison, parce qu'ils ne l'entendent pas. Là-dessus on s'imagine pourtant que ce mot est corrompu du nom de l'apôtre saint Thomas, que l'on croit avoir porté l'Évangile aux Indes, et même à la Chine. Cette secte a des couvens de religieux et de religieuses : mais les couvens du sexe sont fort décriés, parce que celles

(*a*) Le P. le Gobien, ubi sup.
(*b*) Voyez les articles de la religion de Siam, des Laos, etc.
(*c*) Tout ce qui suit est tiré des *Extraits* que Purchas a donnés de divers voyages.

qui se consacrent à la retraite, (*a*) « ont autant de liberté de sortir, que » les femmes séculières en ont peu. Elles forment des intrigues, elles » entretiennent des commerces... : même les temples ne sont pas moins » décriés, les assemblées du sexe y sont suspectes... Autrefois l'entrée en » était défendue aux femmes ».

Avant que d'aller plus loin, nous rapporterons, d'après le P. Kircher, (*b*) que Fe ou Fo est regardé comme un Sauveur par ceux qui l'adorent. Ce père croit aussi que le Fo, qu'il prétend être le même qu'un certain *Brachman* qui a donné son nom aux *Brachmanes*, a pris toute (*c*) sa doctrine des prêtres Égyptiens, chassés de leur pays par Cambyse, roi de Perse, et que de cette doctrine il composa un système ; ou plutôt une rapsodie, puisqu'il ajonta ses opinions erronées à celles qu'il avait reçues. Ce Brachman eut aussi le nom de (*d*) *Ram*. En peu de tems il se vit un prodigieux nombre de disciples : il soutint ensuite quatre-vingt mille transmigrations, la dernière desquelles le fit trouver dans le corps d'un éléphant blanc. Enfin d'autres veulent que le Fo soit le même que Pythagore, (e) et d'autres le prennent pour l'Hermès Trimégiste des Égyptiens.

Foë ou Fo fait mention dans les ouvrages qu'il laissa à ses disciples, d'un autre philosophe beaucoup plus ancien que lui. Les Chinois nomment ce philosophe *Omito*. C'est l'*Amida* des Japonois. Nous en parlerons en tems et lieu. Les Chinois les invoquent tous les deux en s'écriant dans leurs dévotions, *Omito-Foë*.

Le chef de la secte des Lettrés et des Philosophes a pensé plus noblement sur la Divinité et sur la religion. Il semble du moins qu'on ne saurait imputer à ses sectateurs une idolâtrie aussi grossière que celle de plusieurs Idolâtres anciens et modernes. Nous n'entrerons pas en contestation sur ce qui concerne la doctrine même du fondateur. On nous assure que cette secte reconnaît dans le monde un seul Esprit supérieur, éternel et tout-puissant. L'empereur, qui en est le chef, a déclaré souvent que c'était à cet Esprit supérieur qu'il offrait des sacrifices dans les temples. Voilà ce que rapporte (*f*) le P. le Gobien. Mais on a beau dire : ils ne s'en tiennent pas à ce seul Esprit suprême, puisqu'ils rendent aussi un culte religieux à leurs ancêtres et à certains génies tutélaires. A l'égard des maximes de Confucius, elles sont très-belles dans le style du (*g*) P. le Comte : elles

---

(*a*) Le Gobien, *Histoire de l'Edit.*, etc.

(*b*) *China illustr.*

(*c*) Par exemple, la métempsycose que Pythagore alla chercher dans la même source; les superstitions qui concernent la vache, l'abstinence des choses vivantes. Le sieur Kæmpfer, dans son *Histoire du Japon*, a copié ceci du P. Kircher; mais il n'a eu garde de le citer.

(*d*) Remarquons ici que les Indiens nient qu'ils adorent Ram : c'est Thévenot qui le dit, tom. V de ses *Voyages*, édition de 1727. Disons plutôt qu'ils nient la conséquence qu'on peut tirer de leurs pratiques, et ajoutons qu'il s'en faut beaucoup qu'ils ne soient seuls dans le monde. « Quand » donc un Chrétien parle à ses Gentils de leur Dieu Ram, ils ne soutiennent point qu'il est » Dieu; ils disent seulement que ç'a été un grand roi dont la sainteté at le secours qu'il a donné » aux hommes lui ont acquis une communication plus particulière avec Dieu qu'aux autres » saints, et qu'ainsi ils lui portent beaucoup plus de respect. Si on leur parle de l'adoration des » idoles, ils répondent qu'ils ne les adorent point; que leur intention est toujours attachée à » Dieu; qu'ils ne les honorent que parce qu'ils font souvenir du saint qu'ils représentent, etc. ». Voyez le passage entier; il est d'autant plus curieux qu'il nous fournit le seul moyen de justifier l'idolâtrie chinoise.

(*e*) Voyez deux notes de la *Conform. des Indiens orientaux*

(*f*) Préface de l'*Histoire de l'Edit.*, etc.

(*g*) *Mémoires de la Chine*, T. I.

ne le sont guères moins dans les autres recueils que les Jésuites ont pris la peine d'en donner. (*a*) On les y trouve dignes de la morale de Jésus-Christ, et l'on veut que personne n'ait parlé plus clairement de la Divinité, ni plus près de la vérité que ce philosophe. Néanmoins on a remarqué (*b*) qu'il faut continuellement aider à la lettre dans les traductions que les Jésuites nous ont données de Confucius, à quoi en général on est beaucoup moins exposé dans la lecture des anciens philosophes Grecs. Que ne peut-on pas prêter à un auteur qui s'exprime mystérieusement, et dont les sentences sont des énignes? De tels auteurs parlent toujours raisonnablement, quand (*c*) ils ont affaire à un ingénieux paraphraste : mais il ne s'agit pas ici de critiquer Confucius. Revenons à la secte des Lettrés. Après avoir écouté attentivement ceux qui croient que cette secte n'a aucune connaissance de Dieu, que *Xam-ti*, que les uns rendent par le *Roi d'en-haut*, et les autres par le *Maître du Ciel*, n'exprime en aucune façon la Divinité-Suprême; et ceux au contraire qui veulent que le Maître et ses sectateurs aient également connu le vrai Dieu sans aucun mélange d'idolâtrie, qu'ensuite cette secte ait continué dans la même idée, quoiqu'avec des notions moins claires, et souvent même avec des mélanges étrangers : après, dis-je, avoir écouté ces deux partis, il faut convenir que les uns et les autres vont beaucoup trop loin. Le détail des cérémonies de ces Lettrés fera voir qu'il est impossible de les sauver de l'Idolâtrie : mais en même tems, il y a autant d'injustice à les traiter d'athées, (le terme d'athée pris dans son sens le plus précis) qu'il y en aurait à regarder comme tels les Idolâtres de l'antiquité.

Il est bien vrai qu'on attribue une doctrine secrète à la secte de Confucius, en quoi elle ressemblerait à celle du Fo. Ceux qui, par cette doctrine, prétendent se distinguer du vulgaire, ne reconnaissent que la matière : cette doctrine paraît être d'un caractère approchant du spinosisme; mais elle est si subtile, si embrouillée, et ceux qui la débitent, semblent s'entendre si peu eux-mêmes, qu'on ne sait guères que penser de leurs idées. C'est peut-être de ceux-ci que parle le P. le Gobien, sous le nom de secte des (*d*) *Nouveaux Philosophes*. « Ceux-ci, dit-il, ne reconnaissent » dans la nature, que la nature même, qu'ils définissent le principe du » mouvement et du repos. Ils disent (*e*) que c'est la raison par excellence, » qui produit l'ordre dans les différentes parties de l'Univers, et qui cause » tous les changemens qu'on y remarque. Ils ajoutent que si nous consi- » dérons le monde comme un grand édifice où les hommes et les animaux » sont placés, la nature en est le sommet et le faîte; pour nous faire com- » prendre qu'il n'y a rien de plus élevé, et que comme le faîte assemble

---

(*a*) Préface de la *Morale de Confucius*.

(*b*) *Dissertation sur les sciences des Chinois*, par l'abbé Renaudot. Il ajoute que les explications que différens Jésuites en ont données ne s'accordent pas.

(*c*) Malgré de si beaux secours, on a traité toute morale de Confucius de philosophie *subtilisée à la scolastique*, *filosophia morale alterata con certi ingredienti di theologia scolastica*. Dissert. ubi sup.

(*d*) Le P. le Comte en parle aussi et lui donne le nom de *secte de Jukiao*, ou des *Savans*. Cette secte commença vers la fin du onzième siècle par quelques interprètes de Confucius et des autres anciens auteurs. Le P. le Comte dit que, sous prétexte d'interpréter les anciens, ils introduisirent leurs propres idées, qui tendent à un *athéisme raffiné et à un éloignement de tout culte religieux*. Nous en parlerons plus au long dans la suite de cet article.

(*e*) Le P. le Gobien, Préface de l'*Histoire* etc.

» et soutient toutes les parties qui composent le toit du bâtiment, de même » (*a*) la nature unit ensemble et conserve toutes les parties de l'Univers ».

On ne saurait bien décrire les attributs de cette nature, faute de lumières distinctes, et peut-être ne s'entendent-ils pas eux-mêmes; on n'oserait se hasarder à dire que cette nature est un être différent de la matière. Le pourrait-on, après la description qu'ils donnent de la matière? « Ils la distinguent en deux espèces : l'une est parfaite, subtile, agissante, c'est-» à-dire, dans un mouvement continuel; l'autre est grossière, imparfaite » et en repos. L'une et l'autre est, selon eux, éternelle, incréée, infiniment étendue, et en quelque manière toute-puissante, quoique (*b*) sans » discernement et sans liberté. Du mélange de ces deux matières naissent » cinq élémens qui, par leur union et leur tempérament, font la nature » particulière et la différence de tous les corps. De-là viennent les vissici-» tudes continuelles des parties de l'Univers, le mouvement des astres, le » repos de la terre, la fécondité ou la stérilité des campagnes. Ils ajoutent » que cette matière, toujours occupée au gouvernement de l'Univers, est » néanmoins aveugle dans ses actions les plus réglées, qui n'ont d'autre » fin que celle que nous leur donnons, et qui par conséquent ne sont » utiles qu'en tant que nous savons en faire un bon usage ».

Les Chinois conviennent que le monde a eu un commencement, et qu'il aura une fin; mais ils établissent une révolution perpétuelle de mondes, semblable à celle dont nous avons parlé à l'article des Siamois. Après que le monde aura fini, il commencera tout de nouveau, et finira tout de même. Il y a eu une infinité de mondes qui ont précédé celui où nous vivons, il y en aura une infinité d'autres qui lui succéderont; et tous ces mondes ont eu et auront (*c*) leurs périodes fixes.

L'homme a été formé du concours de la matière grossière et de la matière subtile, mais par un concours fortuit, puisqu'ils (*d*) comparent sa création à ces plantes qui naissent dans un lieu où le laboureur n'a point semé. L'ame, qui est la portion la plus épurée de la matière, finit avec le corps quand ses parties sont dérangées, et renaît avec lui quand le hasard remet ces parties dans leur premier état.

(*a*) Le P. le Gobien dit que l'auteur de ce système s'est expliqué d'une manière équivoque; que d'abord il semble qu'il veuille dire simplement que la nature est un principe qui ne dépend d'aucun autre. Cependant, continue-t-il, les docteurs Chinois lui donnent un sens bien différent, et croient que les caractères dont il s'est servi pour exprimer sa pensée, veulent dire que le premier principe n'a ni forme ni figure. Il conclut enfin que les nouveaux interprètes reconnaissant en termes très-forts un tel principe comme producteur, directeur et conservateur de toutes choses, on doit croire « qu'ils ont en vue la Divinité que nous adorons ». Mais, comme si après cela il craignait d'en avoir trop dit, il ne peut s'empêcher d'ajouter *qu'on ne doit pas tout-à-fait compter sur leurs pompeuses expressions.*

(*b*) Ceci revient à la nécessité aveugle de quelques anciens philosophes.

(*c*) Un philosophe chinois a déterminé la durée d'un de ces périodes à cent vingt-neuf mille six cents ans. Ce nombre mystérieux est divisé en douze conjunctions, dont chacune est nécessaire à la perfection de l'Univers. Dans la première, la nature s'est appliquée à former le ciel, en imprimant le mouvement à la matière qui était auparavant en repos. Dans la seconde, la terre a été produite : la nature s'est préparée durant plus de cinq mille ans pour l'homme qui est son chef-d'œuvre, etc. Tout cela doit retomber un jour avec l'homme dans le chaos; mais ils n'en sortiront qu'à la fin de la douzième conjunction, etc. Voyez le P. le Gobien, Préface de son *Histoire de l'Edit* etc.

(*d*) Le P. le Gobien, ubi sup. On peut bien dire qu'on ne marche qu'en chancelant dans ces ténèbres. Ce que nous rapportons ici paraît d'abord assez bien établi, et semble promettre à la première vue un éclaircissement raisonnable du système des Chinois et des Siamois sur l'ame et la métempsycose, etc. Cependant on se trouve perdu, quand on compare cette explication avec le culte (civil ou religieux, n'importe) que les Lettrés rendent aux morts.

Un autre écrivain rapporte (*a*) que les Chinois reconnaissent la création du premier homme, qu'ils appellent *Puonçu*. Cet homme sortit d'un (*b*) œuf dont la coque fut enlevée dans le ciel; le blanc se répandit en l'air, le jaune resta sur la terre. Cet homme naquit dans le milieu de la nuit, au commencement du solstice (peut-être veut-on dire de l'équinoxe) d'automne. Conformément à ce que nous rapportons dans la note (*c*) de la page précédente, les cieux furent premièrement formés. La terre fut créée ensuite, et les substances spirituelles; mais les hommes furent créés les derniers.

« Ceux d'entre eux qui raisonnent le mieux, dit le P. Martini, établissent » le chaos pour principe de toutes choses, et croient qu'une substance spi- » rituelle et souveraine en a tiré tous les êtres sensibles et matériels. Ils » attribuent deux qualités à cette matière : (*c*) l'une qu'ils appellent *Yn*, » c'est-à-dire, caché et imparfait; et l'autre *Yang*, qui signifie visible et par- » fait, qu'on doit regarder comme les deux principes de leur philosophie. » Ils en forment (*d*) quatre signes ou figures qu'ils multiplient en huit » autres symboles. Ils établissent une qualité imparfaite dans la matière » visible, et une parfaite dans leur matière occulte. Leurs huit symboles, » qui signifient certaines choses générales desquelles dépendent la cor- » ruption et la génération des choses particulières, ont chacun leur figure. » L'une représente le ciel, l'autre la terre, les autres la foudre et les » éclairs, les montagnes, le feu, les nuages, les eaux et le vent. » Les figures de ces huit symboles consistent en des lignes disposées d'une certaine manière. Nous laissons tout ce qui a été dit par le même père de la combinaison de ces lignes au nombre de soixante-quatre. « Les Chinois » croient les nombres aussi mystérieux que les lignes qui composent leurs » symboles. » Tout cela est un tissu d'idées semblables aux idées pythagoriciennes.

La morale de Jukiao se réduit à ceci. (*e*) « La fin que le sage doit se » proposer est uniquement le bien public : pour y travailler avec succès, » il doit s'appliquer à détruire ses passions, sans quoi il lui est impossible » d'acquérir la sainteté qui seule le met en état de gouverner le monde » et de rendre les hommes heureux. Cette sainteté consiste dans une par- » faite conformité de ses pensées, de ses paroles et de ses actions avec la » droite raison..... Les passions troublent la tranquillité de l'esprit; il » faut en retrancher la trop grande vivacité; il faut empêcher qu'elles ne » soient l'effet d'un emportement outré de la cupidité ». C'est le système des sectes de Lanzu ou Loakun et celui du Fo, réduit à des formes plus raisonnables.

Vers le commencement du quinzième siècle, les (*f*) empereurs Chinois

---

(*a*) *Histoire de la Chine*, par le P. Martini, L. I.

(*b*) Cette fable de la création de l'homme et de toutes choses a été connue des Grecs, des Egyptiens et des Phéniciens, etc., comme le marque l'abbé Renaudot dans sa *Dissertation sur les sciences des Chinois*. Mais pour abréger les citations, on n'a qu'à lire, sur cette matière, le petit traité de Grotius *de Veritate Religionis Christianæ*. Les Américains même ont reconnu que les hommes et les animaux ont été produits d'un œuf.

(*c*) L'abbé Renaudot, dans sa *Dissertation sur les sciences des Chinois*, trouve que ces deux principes ont du rapport avec ceux de Manès, le chef de Manichéens.

(*d*) Leurs quatre éléments, ou les quatre premières qualités qu'ils leur attribuent. Le P. Martini, *Histoire de la Chine*, Liv. I.

(*e*) Le P. le Gobien, ubi sup.

(*f*) Le P. le Comte, *Mémoires de la Chine*.

ordonnèrent à quarante-deux docteors des plus habiles de l'État, de faire un corps de doctrine (*a*) conforme à celle des ancicos, qui fût dans la suite la règle de tous les savans. A preodre ces paroles daos leur sens naturel, ils réduisirent eo système ce qu'il fallait croire, et l'empereur voulut que cela décidât de la foi chinoise. Quoi qu'il eo soit, ajoute le P. le Comte, « Les Mandarins qui en eurent la commission s'y appliquèrent avec soin ; » mais comme ils étaient préveous de toutes les maxiines que l'Idolâtrie » avait répandues dans la Chine, au lieu de suivre le véritable sens des » anciens, ils tâchèrent de les faire eotrer eux-mêmes par de fausses inter- » prétations dans toutes leurs idées particulières : ils ne parlèrent plus da la » Divinité comme d'un Esprit-Suprême que les auciens coonaissaient sous » le nom de *Souverain Empereur du ciel*, juste, tout-puissant, etc. » ; elle se réduisit dans leurs explications erronées à la nature même, « c'est-à- » dire, à cette force ou à cette vertn naturelle qui produit, qui arrange, » qui conserve toutes les parties de l'Univers ». Ce principe très-pur, très-parfait, qui n'a ni commencement ni fin, qui est la source de toutes choses, ne consista plus que dans l'essence de chaque être et dans ce qui fait la différence de tous les êtres, c'est-à-dire, pour parler en termes clairs, que la Divinité ne fut autre chose que cette masse immense de matière qui devient, par une infinité de configurations, tous les êtres matériels que nous voyons paraître et disparaître successivement sans que rien périsse absolument, parce que la dissolutioo d'un être ou d'uo corps quel que ce soit, n'est autre chose que la destruction de la forme d'une certaine quantité de matière... Dans ce système, ils n'admireot, comme on voit, aucune distinetioo de corps et d'esprit ; cependant ils parlèrent de je ne sais quelle ame insensible du monde qu'ils se figurèrent répandue dans la matière où elle produit, selon eux, tous les changemens auxquels on la voit assujétie. Oo peut dire qu'il y a en tout cela une étrange eoofusion d'idées qui se contredisent. Tout est matière ; les êtres ne diffèrent que par la figure : c'est en cette figure que leur essence consiste. Elle se produit, elle s'arrange, elle se détruit elle-même par un éternel changement de figure ; et néanmoins il faut qu'une ame invisible et insensible concoure à produire ces changemens. Avec uo tel sentiment, quelque embarrassé qu'il soit, les Chinois de cette secte ne sauraieot passer pour de vrais athées.

Cette secte, ajoute le P. le Comte, essaya d'abolir toutes les autres. La cour la favorisa dans ses vues : mais l'Idolâtrie était si enracinée dans l'esprit du peuple, qu'on n'osa employer la force. On se contenta de condamoer en général, comme des hérésies, toutes les sectes opposées à celle que la cour favorisait, saos se mettre en devoir d'en arrêter efficacement le cours ; et c'est ce qui se fait encore tous les ans à Pékin. Cette secte, que l'on pourrait appeler une réforme de la secte des Lettrés, et qui préteod être la seule qui suive la doctrine des anciens, est aussi la véritable secte des mandarios et de la cour (*b*).

Voilà ce que nous avioos à dire de plus précis, à ce qu'il nous semble, sur les différentes sectes de ce vaste empire. Le P. Kircher (*c*) dans sa

---

(*a*) Ceux qui croient que les anciens Chinois étaient athées allèguent ce corps de doctrine.

(*b*) Il faut comparer tout ce que nous disons ici sur la foi du P. le Comte, avec ce que nous avons cité du P. le Gobien touchant les *nouveaux philosophes*.

(*c*) *Chine illust.*, Part. III, c. 1.

comparaison de la religion des Chinois avec celle des Égyptiens, dit que les (*a*) trois sectes des Chinois répondent à trois ordres de gens dans l'État, comme dans celui des Égyptiens, qui était composé autrefois de l'ordre des Prêtres, de celui des Sages, et du Peuple. La secte de Confucius et des savans gouverne l'État, et reconnaît pour Divinité le *Roi du Ciel*. Confucius (c'est le P. Kircher qui parle) répond au Thoth des Égyptiens, lequel, comme Confucius, voulut tirer ses compatriotes de l'Idolâtrie en leur inspirant le culte d'un seul Dieu. Il cite ensuite le P. Trigaut, qui dit que la plupart des savans n'ont pas d'autre Dieu que Confucius, le prince des Philosophes; en quoi ils imitent les Égyptiens adorateurs de Thoth. Ils les imitent aussi dans les cérémonies du culte, comme on peut le voir dans Kircher. Il dit ensuite que la secte du Fo ou de Xe-quia (nous avons vu que celle-ci est originaire d'Égypte) a du rapport à l'idolâtrie des Égyptiens, par le nombre infini d'idoles qui sont les objets de son culte. Enfin la secte de Lanzu ou de Loakun n'est que pour les gens du commun, quoiqu'anciennement sa doctrine fût celle des Mages et des Sages d'Égypte.

IDOLATRIES DES CHINOIS.

Si les Chinois ont quelque idée d'un Être-Suprême, il ne laisse pas d'être vrai qu'à l'imitation de tous les Idolâtres anciens et modernes ils lui donnent des associés, ou tout au moins des vicaires. On trouve chez eux, dit le P. Kircher, les Dieux des Grecs et des Romains, Mars, Vénus, la Fortune, la Paix, les Nymphes, etc. On voit, continue-t-il, dans la ville de Nankin, tous les Dieux qui ont été adorés dans l'Égypte et dans la Grèce, avec leurs temples. (*b*) Outre les Dieux que nous venons de nommer, on y adore les génies de l'air, les oiseaux de la mer et des fleuves. Il y a des temples bâtis à l'honneur du *Président des Montagnes;* au *Dragon de la Mer,* qui est le Typhon des Égyptiens; à la *Reine du Ciel,* qui est la lune; à l'*Esprit reconnaissant et agréable*, à *Mars*, au *Défenseur des Murailles*, à la *Paix;* à *Esculape*, ou à l'*Esprit de la Médecine;* à la *Présidente des Forêts*, qui est Diane; au *Dieu de la Pluie;* à la *Terre*, qui est Cérès; au *Roi des Oiseaux*.

Les Chioois, continue encore le P. Kircher, divisent leurs Dieux en trois classes. Dans la première (*c*) est l'Etre-Suprême, sous le nom de *Fo* ou de *Fé*, dont le nom signifie Sauveur, comme nous l'avons déjà dit. Ce Fo répond au Jupiter des Romains. Ils le représentent tout rayonnant de lumière et les mains cachées, pour apprendre aux hommes que sa puissance

---

(*a*) Quoique la secte de Confucius ait deux ou trois branches, ce n'est pourtant qu'une même secte; la différence des branches consiste dans la différence des explications.

(*b*) On peut fort bien leur appliquer ces vers d'un ancien poète chrétien:

Quicquid humus, quicquid pelagus mirabile gignunt,
Id duxere Deos, colles, freta, flumina, flammas.

Comme tous ces Dieux ne sont, à proprement parler, que des Génies, il ne faut pas s'étonner de leur multitude. Hésiode a débité qu'il en rodait trente mille sur la terre pour vaquer aux ministères qu'ils ont ici bas.

(*c*) Voyez la planche.

opère invisiblement toutes choses dans le monde. Outre cela on représente aussi le Dieu Fo sous la forme d'un dragon volant, couvert d'une écaille de tortue : c'est peut-être à cause de cela que les Chinois honorent le dragon, aussi bien que les Japonois leur Kirin, qui est le dragon de ceux-ci. On voit à la droite du Fo le philosophe Confucius, et à sa gauche Lanzu ; l'un et l'autre comme restaurateurs de la religion. Confucius enseigna la connaissance d'un seul Dieu : Lanzu, surnommé l'*ancien Philosophe*, reconnaissait aussi un Dieu-Souverain, et enseignait de l'adorer comme *Roi du Ciel*, quoiqu'il le supposât corporel. Les trois figures marquées D sont aussi des philosophes, qui ont mérité l'honneur de l'apothéose. La lettre E indique le Dieu de la guerre. Les Chinois disent qu'il est né d'une fleur. Les Divinités du second ordre sont marquées par G et H : les Dieux de la lettre G sont les enfans de ce Mars. Ils ont subjugué la Terre. Ceux de la lettre H ont donné les lois du combat, et enseigné l'art de la guerre. Les Dieux du troisième ordre et qu'on voit tout au plus bas de la planche, sont des Génies qui disposent de toutes les choses sublunaires ; les unes aquatiques, les autres terrestres, les autres *ignées*, etc. Tous les Génies sont des Dieux de la troisième classe.

Il ne faut pas douter qu'un parallèle suivi de l'idolâtrie des Chinois et des Indiens avec celle des Égyptiens etc., ne pût fournir matière à plusieurs dissertations. Nous serions presque tentés de reconnaître qu'Apollonius de Tyane n'a dit que la vérité, lorsqu'il a rapporté (*a*) que les Dieux des Grecs sont adorés dans les Indes, qu'il y a trouvé les anciennes figures de Minerve, de Jupiter, d'Apollon etc. ; car si l'Idolâtrie de l'Occident est originaire des Égyptiens et de leurs voisins les Phéniciens etc., il est fort vraisemblable que les Grecs aient conservé les mêmes Divinités sans rien changer qu'insensiblement au culte établi, ni aux représentations de ces Dieux telles qu'ils les avaient reçues. La même chose est arrivée chez les peuples d'Asie les plus reculés qui avaient puisé dans la même source : de-là cette ressemblance des Grecs et des Orientaux. Mais les anciens Idolâtres étaient beaucoup mieux en état que nous de juger de cette ressemblance d'idoles et de religion ; il ne régnait chez eux ni controverses, ni intérêts capables de leur faire déguiser les choses comme dans le Christianisme. De plus, ils jouissaient d'un grand nombre de monumens que le tems nous a enlevés.

Ceux qui veulent que (*b*) l'Idolâtrie ne se soit introduite que long-tems après Confucius reconnaissent du moins que, sous le règne d'Hiao-vu, les Chinois commencèrent de mettre les grands hommes au rang des héros et des demi-Dieux ; qu'ils honorèrent les Génies Tutélaires des eaux, des montagnes, des forêts, et toutes sortes de Génies ; qu'ils élevèrent des temples à ces Héros et à ces Génies ; qu'ils proposèrent les belles actions des premiers comme des modèles : et c'est, ajoute-t-on, *ce que les Chinois font encore aujourd'hui ;* mais en même tems on veut que les anciens n'aient pas adoré ces Héros et ces Génies. *C'est la postérité trop crédule*, continue-t-on, *qui s'est laissée persuader qu'il réside quelque Divinité dans ces anciens monumens, et qu'ils méritent par conséquent leurs adorations.*

Le P. Martini, qui nous fournit ce passage, remonte ensuite bien plus

---

(*a*) Philostrate, dans la *Vie d'Apollonius de Tyane.*

(*b*) *Histoire de la Chine*, par le P. Martini, Liv. VIII.

D D D Philosophes
E Capitaine
F. Dragon
} vus au rang des Dieux.

Les DIEUX des CHINOIS.
tirés de la Chine de KIRCHER.

G H Docteurs du second ordre
I K L M Devenus du troisième ordre, qui gouvernent les choses subalternes.

hant, mais toujours animé de cet esprit de charité qui ne lui permet pas de trouver de l'idolâtrie dans certaines pratiques chinoises. Suivant cet esprit, il dit, « que dès le commencement de la monarchie, les Chinois » bâtirent en l'honneur de leurs pères et de leurs proches parens, des » édifices nommés *Sutang*. Dans ces édifices, il n'y avait point d'idoles; » on voulait seulement instruire le public du respect que l'on doit porter » à ses pères pendant leur vie, par celui qu'ils leur rendent après leur mort. » Enfin, ils ne pratiquaient autrefois que de certaines cérémonies exté- » rieures, sans aucun culte qui fût particulièrement observé dans la reli- » gion ..... On rapporte, continue-t-il, beaucoup d'exemples qui font » connaître que (*a*) ces peuples ne sont pas assez grossiers pour adorer les » personnes qu'ils ont vues mourir, comme s'ils étaient des Dieux. Ils se » contentent d'écrire leurs noms dans ces temples, où chaque famille a son » registre particulier. » Sur un tel récit, tout ce qui nous paraît culte ne l'est pourtant pas : ce sont des cérémonies toutes simples, qu'il faut regarder pourtant comme un point essentiel de la morale chinoise. Il est vrai, dit-on, que ces cérémonies ont trompé les premiers prédicateurs de l'Évangile (*b*). « Accoutumés dès l'enfance à les regarder en Europe comme » le signe d'un culte religieux, elles leur paraissaient à la Chine pleines » de superstition : » mais s'ils avaient bien réfléchi sur tout ce que l'on pratique à l'égard de Confucius et des morts, ils n'y auraient trouvé qu'un cérémonial de politique, capable de tromper des missionnaires nouveaux venus à la Chine. C'est-là ce que les défenseurs des Chinois essaient de vous insinuer. Voici le détail de ce culte, selon le P. le Gobien :

« Il y a, dit ce père, deux sortes de cérémonies instituées à l'honneur » de Confucius.

» L'une consiste simplement à se prosterner, et à battre neuf fois la » terre du front devant une espèce de cartouche qu'on expose sur une table » avec des bougies allumées et des cassolettes, et où le nom de ce philo- » sophe est écrit en gros caractères. Dans les premiers tems on rendait ces » honneurs à la statue même de Confucius : mais les empereurs voyant que » l'on donnait aveuglément dans l'Idolâtrie, et voulant empêcher que l'on » ne mît Confucius au rang des idoles, firent substituer dans toutes les » écoles de la Chine (*c*) ce cartouche en la place des statues de ce philo- » sophe. Les mandarins pratiquent cette cérémonie quand ils prennent » possession de leurs gouvernemens; les bacheliers, quand on leur donne » les degrés ..... : les gouverneurs des villes sont obligés avec les gens » de lettres du lieu, d'aller tous les quinze jours rendre cet honneur à » Confucius au nom de toute la nation.

» L'autre cérémonie, qui se fait avec plus d'éclat et d'appareil, a lieu » au printems et en automne. Comme il n'y a point de loi qui oblige per- » sonne de s'y trouver, les missionnaires ont toujours empêché les Chré-

---

(*a*) On ne saurait nier que les Grecs et les Romains n'aient passé pour aussi polis du moins que les Chinois; cependant personne jusqu'à présent n'a douté de la grossièreté des premiers sur l'article de l'adoration des morts. Si l'on voulait se servir de toute la subtilité dont l'esprit humain est capable, il ne serait pas impossible de donner l'air de cérémonies purement civiles à toute cette *déification* de héros, etc., que nous voyons dans l'histoire ancienne.

(*b*) *Histoire de l'Édit* etc., par le P. le Gobien.

(*c*) Cette précaution ne suffisait pas, et l'on ne saurait s'en contenter jusqu'à ce qu'on ait décidé cette question : *Si l'on ne peut pas être Idolâtre sans avoir d'image ?*

» tiens d'y assister. Cette cérémonie est la même que celle que l'on pra-
» tique pour les ancêtres.

» Il y a trois tems et trois manières différentes d'honorer les morts. Le
» premier tems et la première manière est avant la sépulture.... On ex-
» pose le corps dans la salle, on met une table devant le cercueil, et l'on
» place sur cette table ou l'image du défunt ou le cartouche.... dans le-
» quel son nom est écrit; ce qu'on accompagne de chaque côté de fleurs,
» de parfums et de bougies qui brûlent. Ceux qui viennent faire des com-
» plimens de condoléance saluent le défunt à la manière du pays, c'est-
» à-dire, qu'ils se prosternent et qu'ils frappent la terre de leur front de-
» vant cette table, sur laquelle ils mettent ensuite quelques bougies et
» quelques parfums qu'ils apportent toujours avec eux selon la coutume.

» Le second tems et la seconde manière s'observe de six mois en six
» mois. Dans toutes les familles qui sont riches, on a un appartement
» qu'on appelle *Hu-tangi* (*a*), c'est-à-dire, l'appartement des Ancêtres.
» Sur une table placée contre la muraille, et chargée de gradins sem-
» blables à ceux d'un autel, on voit l'image du plus considérable des
» ancêtres, et les noms de tous les hommes, les femmes et les enfans de
» la famille rangés des deux côtés et écrits sur de petites tablettes ou
» planches de bois.... avec l'âge, la qualité, l'emploi et le jour de la
» mort d'un chacun.

» Tous les parens s'assemblent dans cette salle deux fois l'année, au
» printemps et en automne. Les plus riches mettent sur la table des
» viandes, du riz, des fruits, des parfums, du vin et des bougies avec les
» mêmes complimens et à peu près avec les mêmes cérémonies que celles
» qu'on pratique quand on fait ces sortes de présens aux gouverneurs
» qui prennent possession de leurs gouvernemens; aux mandarins des
» premiers ordres, le jour de leur naissance; et aux personnes qu'on veut
» honorer, et à qui on veut donner à manger en cérémonie.

» Le peuple, qui n'a pas le moyen d'avoir dans la maison un lieu destiné
» à ces usages, place dans l'endroit le plus propre de son logis les noms
» de ses ancêtres..., sans pratiquer les cérémonies dont on vient de par-
» ler. Les Chrétiens mettent au-dessus de ces noms (*b*) une croix ou une
» image de dévotion, lorsqu'ils n'ont pas d'autre lieu où les placer avec
» décence.

» Le troisième tems et la troisième manière ne se pratique qu'une fois
» l'année. Comme les tombeaux des morts sont hors des villes, et souvent
» dans les montagnes, les enfans y vont avec leurs parens, du moins une
» fois tous les ans, vers le commencement du mois de mai; et là, après
» avoir arraché les herbes et les broussailles qui environnent la tombe de
» leurs pères, ils leur donnent les mêmes marques de douleur et de res-
» pect qu'ils avaient fait à leur mort, et mettent sur leur tombeau du vin
» et des viandes, dont ils font ensuite un repas ».

(*a*) *Sutang*, dans l'*Histoire de la Chine*, ubi sup.

(*b*) Les Dominicains apprirent, dit-on, dans la *Morale pratique*, livre que nous citons sans prendre parti; apprirent, dis-je, que les nouveaux Chrétiens avaient une semblable permission, lorsqu'il fallait aller adorer, selon la loi fondamentale de l'empire, le Génie Tutélaire des villes et des provinces; c'est-à-dire « que ces nouveaux Chrétiens mettaient quelque part une » croix à laquelle ils adressaient les adorations, » sans participer autrement aux cérémonies des Chinois non convertis que comme à des cérémonies purement civiles.

Telle est la nature des cérémonies observées par les Chinois depuis les premiers tems de la monarchie, au rapport des PP. le Gobien et Martini, et dont, suivant le premier, *on ne saurait se dispenser, à moins que de vouloir passer pour un homme sans honneur et sans reconnaissance pour ses ancêtres.* On ajoute pour témoignage de cela « que quand les (nouveaux) » Chrétiens protestent, en présence des Gentils, de ne reconnaître Con» fucius ni comme un Dieu ni comme ayant aucun pouvoir, mais simple» ment de l'honorer comme un docteur, ceux-ci les écoutent sans s'offen» ser d'un tel discours...; que les Chinois déclarent positivement qu'ils » lui rendent leurs respects comme des disciples à leur maître, en vue de » la doctrine excellente qu'il a laissée après lui; que ceux d'entre les nou» veaux Chrétiens qui refusent au nom de Confucius les marques de res» pect dont nous venons de parler, ne sont pas traités d'irreligieux » et d'infidèles par les Lettrés, mais d'ingrats envers leur maître ».

Nous ne prétendons donner ici que des descriptions, et mêler quelquefois des réflexions, sans prendre parti ni pour ni contre ceux qui ont traité des cérémonies chinoises. Il suffit d'exposer simplement toutes ces cérémonies aux yeux des lecteurs. C'est-là notre plan : nous nous y tiendrons; mais quelque parti que le lecteur choisisse après avoir lu ces descriptions, il doit toujours se ressouvenir qu'il ne laisse pas d'être vrai que les Jésuites ont fait de grandes choses pour la religion Chrétienne dans tous les pays Orientaux, dans lesquels les Apôtres et les saints de la première Église reconnaîtraient les véritables devoirs des pasteurs évangéliques. Ces témoignages leur sont rendus dans les Relations mêmes des voyageurs protestans.

Nous allons voir présentement de quelle manière d'autres décrivent les cérémonies dont nous venons de donner la description suivant le P. le Gobien. Pour commencer par le culte rendu à Confucius, il n'en est pas de la secte des Lettrés comme de celle de Fo, etc., où les Bonzes seuls sont les prêtres et les sacrificateurs. Dans la secte des Lettrés ce sont les mandarins, les vice-rois, l'empereur même, qui sacrifient à Confucius, aux Ancêtres, etc. Ce que l'on peut appeler le culte religieux de Confucius consiste en des hommages et des offrandes faites devant (*a*) une planche dorée et posée sur un autel. Sur cette planche on lit ces mots en lettres d'or : *C'est ici le tronc de l'ame du très-saint et excellentissime premier maître Confucius.* Le sacrifice ne consiste pas seulement à lui présenter du pain, du vin, des cierges, des parfums ; souvent on lui présente aussi un mouton et une pièce de taffetas, que l'on brûle à son honneur. Tout cela se fait dans un édifice consacré à Confucius, non pour y examiner des étudians ou pour les y graduer, comme ce doit être l'usage d'un lieu destiné aux étudians; il ne s'y agit point de tout cela, dit-on : mais au contraire on y voit tout ce qui se trouve dans un temple; brasiers, chandeliers, tables en forme d'autels. Toute la forme y est la même que dans les temples des idoles, et le nom que l'on donne à ces chapelles de Confucius signifie en Chinois un temple.

Voici une description particulière d'un de ces sacrifices que l'on y fait à Confucius (*b*). « Le gouverneur de la ville est celui qui doit offrir le sacri-

(*a*) D'autres disent devant une pyramide dorée.
(*b*) Navarette, cité dans la *Morale pratique*, etc.

» fice ; les Lettrés qui doivent y assister, parmi lesquels il y en a qui font » comme les fonctions de diacre et de soudiacre, et un autre celle de » maître des cérémonies, préparent dès la veille le riz et les autres se- » mences et fruits de la terre qui se doivent offrir ; et les mettent dans une » salle après avoir mis sur une table le tableau de Confucius. Dans la cour » qui est devant la chapelle, celui qui fait l'office de prêtre met sur une » autre table des cierges, des brasiers, des parfums; et éprouve ensuite » les pourceaux et les autres animaux que l'on doit sacrifier, en leur » mettant du vin chaud dans l'oreille. S'ils secouent l'oreille, on les » choisit comme propres au sacrifice ; sinon, on les rejette.

» Avant qu'on tue le pourceau, le prêtre fait une grande révérence... ; » ensuite on le tue en sa présence : après qu'il est égorgé, le prêtre fait » une seconde révérence. On en rase ensuite les poils, on en prend les » intestins, et on en garde le sang pour le jour suivant..... Le lende- » main, dès le chant du coq, on donne le signal. Le sacrificateur et ses » officiers viennent ; on allume les cierges et on jette les parfums dans » les brasiers. Le maître des cérémonies fait chanter les musiciens ; et le » prêtre étant devant le tableau (ou le nom) de Confucius, le maître des » cérémonies dit qu'*on offre les poils et le sang des bêtes mortes*. Alors le » prêtre lève des deux mains le bassin où sont ces poils et ce sang.... Le » maître des cérémonies dit ensuite qu'*on enterre ces poils et ce sang :* » aussitôt tous les assistans se lèvent ; le prêtre ayant le bassin entre les » mains, sort en procession avec ses ministres, et on enterre les poils et » le sang dans la cour qui est devant la chapelle. On découvre ensuite les » chairs du sacrifice, et le maître des cérémonies dit que l'*Esprit de Con-* » *fucius descende*. Aussitôt le sacrificateur élève un vase plein de vin, qu'il » répand sur un homme de paille (cette cérémonie se fait aussi dans les » sacrifices pour les morts) ; les Chinois croient que, par ce moyen, l'on » fait descendre l'esprit de celui à qui l'on sacrifie. Après cela, le prêtre » prend le tableau de Confucius et le met sur l'autel, en disant cette orai- » son (ou, si l'on veut, en lui faisant ce compliment) : *O Confucius*, » *vos vertus sont excellentes et admirables. Les rois vous sont obligés de* » *ce qu'ils gouvernent leurs vassaux par le secours de votre doctrine. Tout* » *ce que nous vous offrons est pur ; que votre esprit éclairé vienne vers* » *nous, et qu'il nous assiste par sa présence*.

» L'oraison étant dite par le prêtre, tout le monde se met à genoux, et » quelques momens après on se relève. Alors ce sacrificateur lave ses » mains et les essuie avec un linge. Un de ses ministres lui présente un » bassin avec une pièce de soie ; et un autre, un vase plein de vin. Le » maître des cérémonies chante : *que le sacrificateur s'approche du trône* » *de Confucius*. Aussitôt le sacrificateur se met à genoux, la musique se » fait entendre ; il prend la pièce de soie de la main du ministre, il la lève » des deux mains et l'offre à Confucius. Il prend de même le vase plein » de vin et l'élève : cela est suivi d'une autre génuflexion.... Enfin, on » brûle la pièce de satin dans un brasier préparé exprès, et le prêtre ou » sacrificateur dit cette collecte à Confucius : *Vos vertus surpassent celles* » *de tous les saints qui ont été au monde..... Ce que nous vous offrons* » *est peu de chose ; nous demandons seulement que votre esprit nous* » *écoute*.

» Le sacrificateur fait encore plusieurs inclinations. Il prend le vase plein » de vin, et dit une autre collecte dont le sens est : qu'il sacrifie à Cou-

» fucius d'excellent vin, des parfums, des chairs; toujours supposant que » l'esprit de Confucius est présent.

» Voici la troisième partie du sacrifice. Le maître des cérémonies l'au- » nonce en chantant, puis il dit : *Buvez le vin du bonheur et de la félicité.* » Il répète encore l'ordre de fléchir les genoux. Un ministre remet encore » entre les mains du sacrificateur un vase plein de vin, et le maître des » cérémonies redit : *Buvez le vin de la félicité.* Aussitôt il le boit : le mi- » nistre lui met entre les mains la chair, et il l'élève en haut pendant que le » maître des cérémonies dit : *Prenez la chair du sacrifice.* Deux collectes » suivent, dont la dernière finit en ces termes : *En vous sacrifiant, ce qui » nous en reviendra est que nous recevrons toutes sortes de félicités et de » biens.* Ces chairs se distribuent entre les assistans, et ceux qui les man- » gent croient que Confucius leur fera du bien et les garantira du mal.

» La dernière cérémonie est celle de reconduire l'esprit de Confucius. » Ils croient qu'il est venu pour assister au sacrifice; c'est ce qu'ils témoi- » gnent par une collecte dont voici la fin : *Nous vous avons sacrifié avec » respect, nous vous avons pressé de venir à nos offrandes d'agréable odeur; » maintenant nous accompagnons votre esprit,* etc. ».

La règle de ces sacrifices est que les plus distingués d'entre le peuple s'y doivent trouver; qu'un mandarin, comme nous l'avons déjà dit, est toujours le prêtre, et que d'autres mandarins sont ses ministres. L'intention des adorateurs est, comme on a pu le remarquer dans la description que nous venons de donner, de remercier Confucius de sa doctrine; de le prier comme un très-saint personnage qui a un accès particulier auprès de Dieu, à côté duquel on le présente assis (*a*). Après le sacrifice, on en partage les restes à l'assemblée; et chacun peut emporter au logis ce qui lui échoit, pour en faire part à sa famille. On donne de ces restes de sacrifices surtout aux enfans, dans l'espérance que cela les fera devenir un jour de grands hommes. Des restes des étoffes de soie offertes à Confucius et brûlées à son honneur, on en fait des poupées aux petits enfans: ces reliques ont, disent-ils, la vertu de les rendre heureux.

On nous dit aussi que les Chinois ont un rituel, où il est traité du culte et du sacrifice que l'on doit à Confucius. On y traite ces honneurs religieux de moyens *qui nous procurent toutes sortes de biens et de félicités spirituelles.*

Le sacrifice le plus solennel des Ancêtres est celui du 14 de la lune d'août. En voici la description, telle (*b*) qu'on la trouve de la façon du P. Moralez, témoin oculaire. « Cette cérémonie se fit, dit-il, dans un » temple, sur la porte duquel étaient ces deux mots: *Kia-Cheu,* le *Temple » des Aïeuls,* etc. Le pavé était... façon de porcelaine, et le temple lam- » brissé et orné de colonnes, etc... Il avait comme trois portiques situés » à diverses faces, après lesquels on voyait une espèce de basse-cour; et » il y avait aussi deux marches, qu'il fallait monter en avançant dans le » temple. On avait préparé six tables pour le sacrifice. Sur ces tables on » voyait des viandes apprêtées, et outre cela de la chair crue, du fruit, » des fleurs, des parfums qui brûlaient sur divers petits réchauds.

» Dans le lieu le plus éminent du temple, on avait arrangé proprement

---

(*a*) Voyez la planche.

(*b*) *Relation* du P. Moralez, écrite de Manilhe à ses Supérieurs.

» les tablettes des Ancêtres, chacune dans sa niche. Aux deux côtés étaient » placées les images des Grands-Pères, attachées contre la muraille : on » avait étendu dans la basse-cour plusieurs tapis, sur lesquels on voyait » des amas de papiers découpés en forme de deniers, qu'ils croyaient » devoir être changés en véritable monnaie dans l'autre vie, et y servir à » racheter les aines de leurs parens. Enfin, on avait élevé dans un coin » de la basse-cour un grand arbre, à l'extrémité duquel étaient attachés » des coupeaux qui brûlérent durant tout le sacrifice, et servirent à éclairer » les ames des morts.

» Les licenciés qui assistèrent à ce sacrifice étaient revêtus des habits » de docteur qu'ils prennent dans les jours solennels... Un d'eux faisait » l'office de prêtre, deux autres étaient comme le diacre et le soudiacre ; » un troisième faisait la fonction de maître des cérémonies. Plusieurs autres » docteurs exerçaient divers autres ministères, comme celui d'acolythe, etc. » Ceux qui n'avaient pas encore le degré de docteur étaient vêtus de leurs » plus beaux habits, rangés en ordre et partagés en divers chœurs au bas » du temple du côté des portes... Le sacrifice commença de la manière » qui suit. Le prêtre s'étant placé, avec ses deux assistans à ses côtés, sur » un des tapis qui couvraient le milieu de la basse-cour, le maître des » cérémonies ordonna que tous se missent à genoux le visage contre terre ; » après quoi il ordonna qu'on se relevât, et cela se fit aussi avec un grand » ordre... Le prêtre et les ministres... s'approchèrent d'un air grave et » sérieux du lieu où étaient les tablettes et les images de leurs Défunts, » et les encensèrent... Le maître des cérémonies ordonna qu'on offrît le » vin *des prospérités et de la bonne fortune*. En même tems les ministres » donnèrent le vin au prêtre, qui prit la coupe à deux mains, l'éleva, » l'abaissa et la consuma. Il serait ennuyeux de rapporter beaucoup d'autres » cérémonies... Le prêtre et les assistans se tournèrent vers le peuple. » Celui qui faisait l'office de diacre publia à haute voix les fruits et les » indulgences que l'assemblée devait espérer. *Sachez*, leur dit-il, *que vous* » *tous qui avez assisté à ce sacrifice, devez être certains de recevoir de* » *grands avantages de vos Ancêtres défunts, à cause de l'honneur que* » *vous leur avez fait en leur sacrifiant. Vous serez honorés, vous aurez* » *une longue vie, et vous jouirez de toutes sortes de biens temporels*. Ce » discours fini, on mit le feu aux deniers de papier, et le sacrifice finit » aussi ». On trouve avec raison dans toutes ces cérémonies quelque chose qui a du rapport avec celles de l'Église Catholique. C'est sur quoi nous ne ferons aucune réflexion. N'oublions pas ici qu'avant d'entrer dans le temple, les Chinois qui vont y sacrifier à leurs Ancêtres, font un triple cri en forme de gémissement.

Dans une autre description du culte des Chinois envers les Morts, on ajoute « que l'on voyait sur deux autels, situés l'un vis-à-vis de l'autre, les » images d'un vénérable vieillard ; qu'outre l'élévation d'une manière de » calice plein de vin, et bu ensuite par le prêtre, on élève dans un bassin » de bois la tête d'une chèvre avec la peau, le poil et les cornes ornées » de fleurs ».

Tout le formulaire de ce culte est écrit dans le rituel Chinois, avec les prières et les demandes que l'on doit faire aux Morts. Rien n'est, selon les Chinois, de plus grande efficacité que ces prières. *Ils sont persuadés que les mérites de ces Morts sont si grands, qu'ils se peuvent comparer à ceux du Ciel même.* Ils croient *que les ames sont toujours à la droite et à la*

gauche du Roi du Ciel : c'est en un mot sur ce culte que sont fondées toutes les espérances des Chinois. Ils s'imaginent que du culte des Ancêtres il viendra des biens sans nombre aux descendans qui les honorent.

Comment accorder ce culte des Morts avec l'anéantissement (*a*) de l'ame, ou si l'on veut un terme plus doux et plus conforme à l'idée des Siamois et de quelques autres de leurs voisins, avec l'entière privation de sentiment de notre ame après la mort ; avec cette quiétude si parfaite des esprits saints que, quoiqu'ils existent encore, il n'existent que comme s'ils n'existaient plus? Ou enfin, si l'on veut suivre le sentiment des Chinois (*b*) matérialistes, comment accorder ce culte avec l'opinion que la *figure* d'une chose *étant détruite*, cette chose n'existe plus que dans le *tout* (*c*)?

Voici ce qu'on répond là-dessus, et c'est la seule explication qui puisse rendre conséquent le culte des Morts. Les Chinois croient que l'homme est composé d'une substance terrestre, qui est le corps; et d'une substance aérienne, qui est l'ame. Sur ce fondement ils se persuadent qu'il y a toujours quelque portion de cette substance aérienne dans les tableaux de Confucius et des autres morts. Ces tableaux sont creux, afin que quelque portion de cette substance vienne s'y loger, et soit ainsi présente aux honneurs qu'on lui défère et aux prières qu'on lui fait : à cause de cela, ils les appellent les *sièges des ames*. Sur ce même fondement, ils établissent que les esprits qui sont dans les choses ne diffèrent pas des choses-mêmes où ils sont; de sorte que la portion aérienne de l'homme n'est proprement que la partie la plus subtile de la matière qui le compose, et qu'il faut pourtant qu'ils supposent incorruptible pour donner quelque couleur à leur culte. On dit, outre cela, (*d*) que « les Chinois admettent » deux sortes d'esprits ; 1°. ceux qu'ils appellent les *Esprits des générations* » *et des corruptions qui arrivent dans l'Univers :* ils entendent par ces » esprits, ou la substance même des choses qui agissent, ou leurs qualités, » ou la (*e*) formalité, pour ainsi dire, de leur vertu active. 2°. Les autres » esprits sont civils et politiques. Ils ont été introduits....., pour tenir le » peuple en bride. Il fallait un moyen pour empêcher qu'il ne se licenciât; » et ce moyen était de lui faire concevoir des Esprits du ciel, de la terre, » des montagnes, etc. » Suivant ce dernier système, que nous tirons de la *Morale pratique*, le culte des Génies, des Ancêtres, etc., n'est qu'une invention de la politique. C'est la doctrine extérieure ou apparente des Lettrés, qu'ils croient fausse quoique nécessaire. Selon l'intérieure, (*f*) ils sont athées.

Après cette division des esprits, on en rapporte une autre à quelques pages de-là (*g*) dans le même livre. Nous la donnerons ici dans les propres termes qu'on y trouve. « Les Chinois font des sacrifices à trois sortes d'Es- » prits. Celui qu'on appelle le *Roi d'en-haut (Xam-ti. . . .)* n'est que la » vertu active du ciel matériel, ou ses influences..... qui servent à pro-

(*a*) Voyez la note ubi sup.

(*b*) Par ce terme on entend les Chinois qui croient qu'il n'y a qu'une substance qui ne périt pas, mais dont les différentes modifications se détruisent, etc. Cette substance est la matière.

(*c*) Car, selon eux, il semble que toutes choses ne sont qu'une même chose.

(*d*) *Extraits* dans la *Morale pratique*, etc., Tom. VI.

(*e*) Cela est un peu trop obscur.

(*f*) Nous avons averti que la secte des Lettrés enseigne deux sortes de doctrines, comme la secte de Fo.

(*g*) *Morale pratique*, ubi sup., pag. 51.

» duire les diverses choses du monde.... : c'est le premier Esprit *supé-*
» *rieur à ceux des montagnes, des eaux, des rivières, des villes*, etc. Le
» second est celui de la terre, qui n'est autre chose que la terre maté-
» rielle.... : cet Esprit n'est que la vertu et l'efficace que la terre a de
» produire ses effets. Le troisième Esprit est en quoi l'homme se résout
» quand il meurt; car il devient cadavre quand la partie aérienne se sé-
» pare de la partie grossière, etc..... Les Chinois sacrifient à ces trois
» sortes d'esprits..... C'est l'office des empereurs de sacrifier au Ciel et
» à la Terre.... On leur offre des bœufs, des moutons, des porcs. Les
» rois sujets, ou *tributaires de l'empereur*, et les vice-rois sacrifient aux (*a*)
» Génies du royaume. Outre cela, les empereurs sacrifient aussi à leurs
» ancêtres; et tous les Chinois, grands et petits, sacrifient aux morts de leur
» famille, en remontant jusqu'à la quatrième génération : remontant plus
» haut, on ne distingue plus ses propres morts. »

Ces sacrifices se font avec beaucoup de solennité deux fois l'année. Chaque famille sert ses morts du mieux qu'elle peut, les remercie par ce culte des biens qu'elle a reçus d'eux, et leur en demande la continuation. Outre les sacrifices publics, on en fait aussi en particulier chez soi avec moins de solennité. Cependant tous les jours de nouvelle et de pleine lune les Chinois allument des cierges devant les tableaux de leurs morts; ils brûlent des parfums à leur honneur, ils leur présentent à manger, ils leur font des inclinations profondes.

Outre cela, il y a dans toutes les villes de la Chine des temples bâtis à l'honneur des cinq premiers empereurs, des grands hommes et des bienfaiteurs publics. Quand les empereurs sont morts, on leur défère aussi tous les honneurs de l'apothéose; car on prétend qu'ils ont acquis après leur décès le pouvoir d'aider et de secourir ceux qui s'adressent à eux. Quoiqu'on ne leur reconnaisse pas ce pouvoir pendant cette vie, il y a pourtant dans les temples un tableau servi à la façon de ceux des ancêtres, où est écrit en gros caractères : *Vive le roi de la Chine des milliers d'années*. On sacrifie devant ce tableau, et on lui fait des génuflexions.

De tous ces usages, qui concluent à l'immortalité de l'ame et à la nécessité de prier, il paraît au moins, que quand même il serait vrai que les Lettrés enseignent et pratiquent directement l'athéisme, il ne s'est pas répandu généralement dans toute la nation.

Il faut dire quelque chose de l'argument par lequel on nous apprend que Confucius a voulu établir le culte des Esprits. Cet argument est un véritable sophisme de pyrrhonien; car il se réduit à soutenir qu'on ne peut déterminer si les Esprits assistent aux sacrifices ou non, et s'ils reçoivent les prières des dévots. Mais, dit-on, une chose est sûre. Si l'on sert nouchalamment les Esprits, on se met dans une impuissance encore plus grande d'être assuré de leur présence, etc. Si ceux qui servent dévotement ces Esprits n'ont cependant aucune assurance positive de leur présence, à quoi se tiendront ceux qui doutent? Si l'on s'amusait chez nous à un tel sophisme, à quoi serions-nous réduits en invoquant les saints et les anges?

On donne le nom de *Chin-hoan* à ce génie que l'on suppose être le gardien des villes, des provinces et des tribunaux. Il a des temples par tout l'empire. Les mandarins qui vont prendre possession de leur gouvernement, doivent auparavant en faire hommage au Chin-hoan de la ville ou

(*a*) Chin-hoans. Nous en parlerons ci-après.

PUZZA ou la CYBELE des CHINOIS.

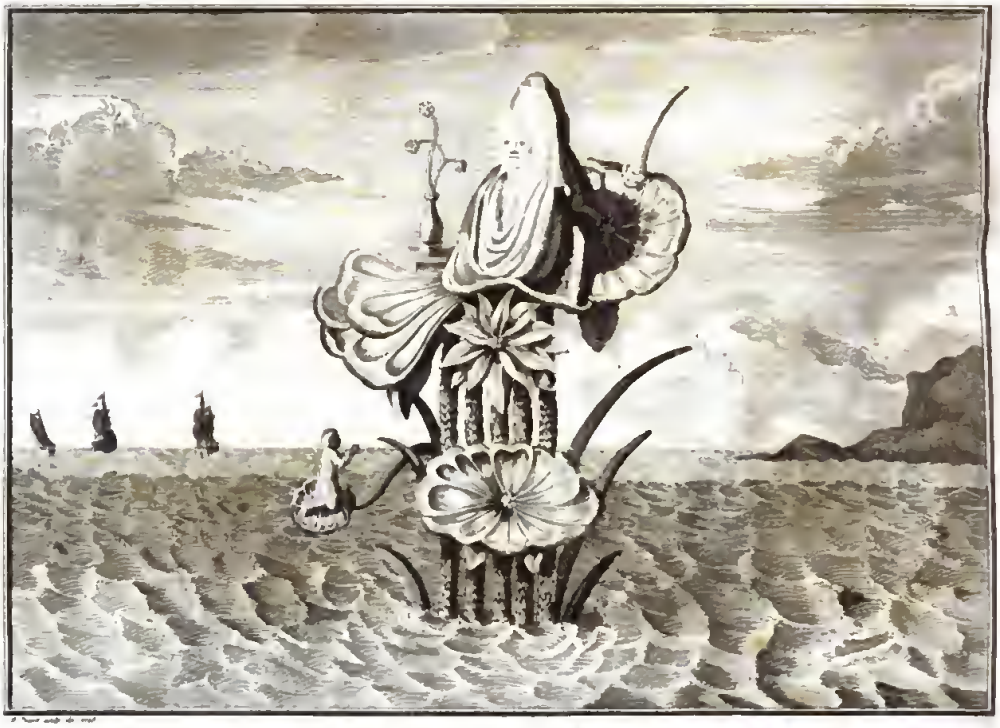

PUZZA sous une forme parallele à JSIS assise sur la fleur de LOTOS.

de la province qui est commise à leurs soins, lui jurer qu'ils s'acquitteront fidèlement de tous les devoirs de leur charge, et lui demander le moyen de les accomplir. Ils doivent réitérer ces devoirs deux fois (*a*) l'année, sous peine de perdre leur charge s'ils y manquaient. On dit que ces Chin-hoans reviennent aux Anges-Gardiens: mais les Chinois reconnaissent en eux une Divinité inférieure à celle du premier principe, quoiqu'ils avouent pourtant que ces Chin-hoans ont été autrefois des hommes.

Les Chinois fondent leur opinion concernant les Chin-hoans sur ce que le monde est régi par des gouverneurs visibles. Il est juste, disent-ils (*b*), qu'il le soit aussi par des gouverneurs d'une nature spirituelle qui le garantissent de l'injustice et de la violence des magistrats, et qui punissent les crimes secrets qui échappent à la connaissance des hommes. L'auteur que nous citons dit qu'anciennement les Chinois n'avaient « aucunes » idoles (de ces Génies) dans les temples; l'on n'y voyait qu'un tableau, » dans lequel étaient écrits ces mots en langue vulgaire et en lettres d'or: » *C'est ici la demeure du Gardien spirituel de la ville.* On mit plusieurs » siècles après en la place de ce tableau des représentations de ces génies (*c*), » *afin d'imprimer plus de respect et plus de crainte à ceux qui étaient obli-* » *gés de prêter serment.* »

Le P. Martini dit encore que les Annales des Chinois font mention de bons et de mauvais Génies sous le nom de (*d*) *Xin* et de *Quey*, ce qui est aussi l'opinion des Chinois modernes; et c'est sur cette opinion que sont fondées les fêtes accompagnées de sacrifices à l'honneur des Génies, des montagnes, des eaux, des villes, etc.

» On adore à la Chine le soleil, la lune, les étoiles. (*e*) Un certain *Causay*, à qui le gouvernement de la partie la plus basse du ciel est attribué, a aussi le pouvoir de vie et de mort. On lui soumet trois esprits ministres, *Tanquam*, *Tsuiquam* et *Teiquam*. Tanquam donne la pluie; Teiquam préside à la nativité, à l'agriculture et à la guerre; Tsuiquam est comme le Neptune des Chinois. *Quonin* est la Déesse qui préside aux ménages et aux biens de la terre. (*f*) On la représente avec deux enfans à ses côtés, dont l'un tient une coupe, et l'autre a les mains jointes. *Chang-ko* est la déesse que les bacheliers de la secte des Lettrés révèrent particulièrement, comme les Grecs et les Romains Minerve. On voit encore ici l'idole ou la Divinité qui préside à la volupté. Cette idole, qui s'appelle aussi *Ninifo*, est regardée comme un *Xin*, et servie comme telle des dévots. Néanmoins c'est le Génie qui dirige les plaisirs illicites comme les licites; digne ministère pour un être qualifié du nom de *Xin*, que l'on prétend traduire par celui de *Saint*. On voit dans la même planche le Génie qui préside à l'immortalité, le grand Génie Tutélaire de la Chine, qui peut-être n'est autre chose que le *Dieu de la guerre* dont nous avons parlé (*g*) déjà; ou *Ki-to*, que les gens de guerre chinois (*h*) honorent comme leur patron. Enfin, on y

(*a*) D'autres disent deux fois le mois.
(*b*) *Histoire de la Chine*, par le P. Martini, Liv. IV.
(*c*) Par cette manière de s'exprimer, on veut supposer qu'il n'y a point d'idolâtrie dans ce culte des génies.
(*d*) Ils ont le même nom en Japonois. Le *Sin* de ceux-ci ne diffère du *Chin* et du *Xin* des Chinois que par la prononciation.
(*e*) Parchas, *Extraits des Voyages*.
(*f*) Ceci est tiré de l'*Ambassade des Hollandais à la Chine*, par Nieuhof.
(*g*) Ubi sup., pag. 217.
(*h*) Navarette; cité dans la *Morale pratique*, Tom. VI.

voit *Lan-cing*, que nous ne connaissons pas. *Hoaguam* gouverne les yeux.

Puzza, que l'on voit assise sur une fleur de lotos, ou plutôt, selon Kircher, sur une héliotrope, est appelée par ce Père (*a*) l'*Isis* et la *Cybèle* des Chinois. (*b*) » Elle a seize bras, dont chaque main, dit ce Père dans » sa *Chine illustrée*, est armée mystérieusement de couteaux, d'épées ou » d'hallebardes, de livres, de fruits, de fleurs, de plantes, de roues, de » vases à boire, de fioles, etc. » Voici en abrégé ce que les Bonzes chinois débitent d'elle. (*c*) Trois Nymphes descendirent autrefois du ciel pour se laver dans un fleuve. A peine furent-elles dans l'eau, que l'herbe nommée (*d*) *vesicaria* parut sur les habits de l'une avec son fruit de corail, sans qu'on pût comprendre d'où cela venait. La Nymphe ne put résister à la tentation de goûter de ce fruit. Elle en devint enceinte, et accoucha d'un garçon qu'elle éleva jusqu'à l'âge d'homme; après quoi elle l'abandonna et s'en retourna au ciel. Ce fils devint un grand homme; il donna des lois, il fit des conquêtes. Cette fable a du rapport avec celle de Sommonocodom, elle en a aussi avec celle (*e*) de Serapis et (*f*) de Horus, elle en a même avec l'histoire de Jésus-Christ. Quand la vérité se trouve noyée, pour ainsi dire, dans une fable, pour peu de vraisemblance qu'on rencontre dans la fiction il n'est pas étrange qu'on s'y accroche comme à une chose solide. De-là les conjectures ingénieuses de ceux qui ont voulu éclaircir les idolâtries. « Les Doctes chinois, dit Kircher, donnent plusieurs bras à Puzza, » pour faire comprendre peut-être qu'elle est la mère de tous les Dieux, » et c'est par cette raison que les Gentils représentaient Cérès avec une » poitrine toute de mamelles; » ce qui lui fit donner le surnom de *Mammosa*. Les uns et les autres ont voulu représenter par ces idoles emblématiques, la force de la nature, sa puissance, sa fécondité, son activité. Isis chez les Égyptiens; Cérès, Cybèle chez les Romains, et Puzza chez les Chinois, peuvent donc être regardées comme une Divinité qui produit et fait produire toutes choses : c'est la nature. Elle est assise sur du lotos au milieu de l'eau, pour marquer, dit le P. Kircher, « que comme cette herbe » est toujours arrosée de l'eau, sur la superficie de laquelle on la voit na- » ger, de même avec le secours de cet élément la nature contribue à la

---

(*a*) *Chine illust.*, Part. III. Voyez à la page suivante la deuxième figure de la planche.

(*b*) Voyez la première figure.

(*c*) Kircher, ubi sup.

(*d*) Ou plutôt *Lotos aquatica*, selon le P. Kircher. Cette fleur s'appelle *Lien* en Chinois, au rapport de Dapper, qui ajoute que c'est la fève d'Egypte dont parle Dioscoride.

(*e*) Serapis était, selon quelques anciens, l'univers ou l'ame du monde, ou le premier principe de toutes choses. Pour faire comprendre que c'est la nature même, un ancien oracle a dit que le ciel est sa tête, la mer son ventre, la terre ses pieds, l'air ses oreilles, le soleil ses yeux. On attribue à Serapis d'avoir adouci les mœurs des hommes par ses lois, et donné celles de l'agriculture; on peut dire aussi qu'il fit des conquêtes : c'en étaient de grandes que de rassembler des hommes dispersés de côté et d'autre, vivant en bêtes, sans ordre, sans lois, sans police. C'est encore ce qu'on attribue à Osiris, qui est le même que Serapis. Si le lecteur trouve qu'il y a de la violence à rapprocher tellement les anciens Dieux les uns des autres que de cinq ou six on n'en fasse qu'un, qu'il se souvienne que c'est le seul moyen de concilier les mythologies de différens peuples.

(*f*) Horus, fils d'Isis, a beaucoup de rapport au fils de Puzza, puisque l'un et l'autre furent législateurs et conquérans. Ce même Horus, qu'Isis tient ici sur ses genoux, est le Bacchus des Grecs et l'Apis des Egyptiens. Nous avançons que la fable de la Cérès chinoise a quelque conformité avec l'histoire de J. C. Le P. la Fitau nous la fournit dans ses *Mœurs des Sauvages Américains*, etc., ubi sup. Isis, mère et vierge (car elle était l'une et l'autre) est réellement la première Eve, la Cybèle des Païens et l'emblème de la seconde, qui dans l'état de virginité fut mère de J. C., dont il trouve aussi un emblème dans Bacchus, Horus et Apis.

IDOLE que les CHINOIS appellent, le DIEU de L'IMMORTALITÉ, et qu'ils disent presider à leur FORTUNE.

A FO-TEK ou NINIFO, B KIN-GAN, même tutelaire que les JESUITES nomment aussi CHIN-HOAN.

CHIN-HOAN Dieu tutelaire de la CHINE.

DIVINITÉ que les AMBASSADEURS HOLLANDOIS nomment LINCING dans leurs RELATIONS.

ISIS assise sur une Fleur de **LOTOS**.

ISIS & OSIRIS avec la fleur de **LOTOS** *sur la tête sous la figure de* **SERPENS**.

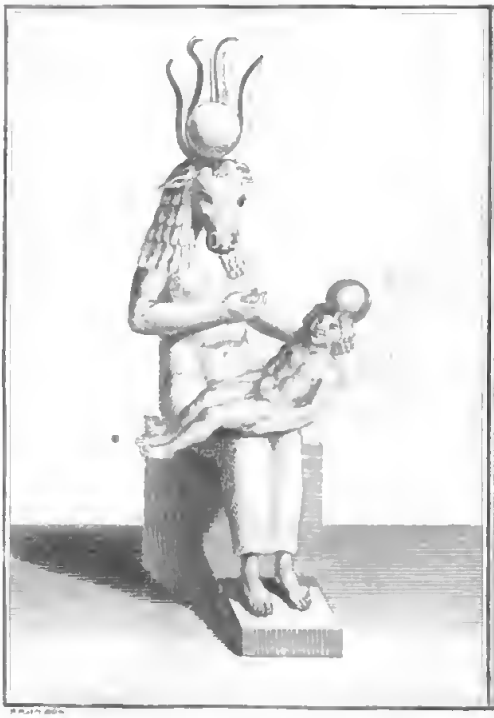

ISIS avec une tête de vache allaitant **HORUS**.

ISIS allaitant son fils **HORUS**.

Tom VII No 5

» production et à la fécondité de toutes choses. » Nous paraphrasons un peu ce passage pour mieux le développer. N'oublions pas que c'est à ces mêmes idées qu'il faut rappeler Vénus sortant du milieu des eaux, et cette (*a*) coquille sur laquelle les poètes ont badiné si long-tems et si agréablement. Au reste rien ne justifie mieux la conformité d'Isis et de Puzza, que de voir la première assise chez les Égyptiens sur une fleur de lotos pour consacrer à la postérité un monument de ce *Lotos*, qui avait été la première nourriture de leurs ancêtres : et comme, dans la suite du tems, ils substituèrent l'orge et le froment au lotos, on ne doit pas être surpris non plus de retrouver cette Isis représentée avec trois épis à la main et trois autres devant elle, dans la même figure où l'on voit qu'elle allaite le petit Horus.

Voici une autre conformité qui ne paraîtra pas méprisable à ceux qui aiment les conjectures. Isis se trouve avec une tête de vache et allaitant son petit Horus, dans une antique copiée ici d'après la figure donnée par le P. de Montfaucon; ce qui, suivant ce père, marque la ressemblance d'Isis et d'Io, fille d'Inachus, laquelle fut métamorphosée en vache. On n'ignore pas que chez les Indiens la fécondité de cet animal est l'emblème de celle de la nature, et qu'ils regardent en quelque façon la vache comme une mère du genre humain à cause de ses propriétés. Par conséquent Puzza, qui est Isis, est aussi la même que la vache Io. Enfin, nous finirons ces parallèles, en remarquant qu'Isis et Osiris étaient aussi représentés sous la forme de deux serpens et le lotos sur leur tête, avec cette différence qu'Isis avait le sein d'une femme. Ces serpens étaient les symboles de la Divinité, et cette Divinité chez ces peuples n'était autre chose que la nature.

Il est certain et prouvé évidemment que les anciens et les modernes Gentils ont considéré plusieurs Dieux dans le même Dieu : la nature, selon ses différentes formes, a été Cybèle, Vesta, Cérès, la Lune, etc.

Les Chinois révèrent encore quelques autres Génies, ou Saints. Le mot de *Xin* qu'ils emploient, est équivoque en cette occasion : on dit cependant (*b*) que les missionnaires sont obligés de l'employer en parlant de Jésus-Christ, de la Trinité, de la sainte Vierge; ce qui doit faire une espèce de contraste désagréable aux anciens Chrétiens, et favorable aux nouveaux, car de cette manière on rapproche Jésus-Christ et nos Saints des Génies des Chinois. Quoi qu'il en soit, parmi ces saints des Chinois on trouve une (*c*) *Quaunia* ou *Quonin* (*d*) qui vivait en anachorète. C'était une grande sainte, dont la légende chinoise dit des merveilles étonnantes. Tout homme qui est né pour devenir Légendaire ne tarit jamais sur cet article : c'est que cela coule de source, comme quand on écrit des contes des Fées. On y trouve une *Neoma*, magicienne, ou selon quelques autres

(*a*) Vénus naquit au milieu de la mer, dans une coquille qui la conduisit à Cypre. Pouvoit-on mieux exprimer le caractère de Vénus, sa fécondité..... le lieu de sa résidence, etc.? Vénus barbue n'avait pas une signification moins énergique : de la ceinture en haut, cette Vénus barbue était homme; de la ceinture en bas, elle était femme, et par-là on donnait à connaître la force et l'union des deux sexes, et le pouvoir de Vénus sur eux. Qui sait encore ce que signifiait Vénus, surnommée la cavalière? Voyez *Cæl. Rhodig.*, Liv. XXIX de ses *Diverses leçons*. N'oublions pas ici Vénus sortant du sein des eaux, dont Auguste consacra le tableau dans une chapelle de Jules-César.

(*b*) *Morale pratique*, Tom. VI.

(*c*) Purchas, *Extraits de Voyages*.

(*d*) Voyez Dapper, *Recueil d'Ambassades à la Chine*.

(*a*) fille dévote, qui avait fait vœu de virginité. Elle est représentée (*b*) ici sous le nom de *Matzou*, ayant deux autres dévotes à ses côtés qui l'éventent. *Hujumsin* était un alchimiste célèbre, qui trouva la pierre philosophale : mais ce ne fut pas là le plus solide bien qu'il fit aux peuples. Il les délivra d'un dragon terrible, et ensuite l'attacha à une colonne qui subsiste encore : après cet exploit il s'envola aux cieux. On lui bâtit un temple dans le même lieu où ce *Saint George Chinois* avait terrassé le monstre. Nous ne saurions nous empêcher de remarquer que ce terrassement de monstres et dragons donne des idées si nobles de la puissance de ceux que l'on croit aimés et favorisés du ciel, qu'aucune religion n'a voulu se priver de ce privilége : elles n'ont pas jugé devoir se refuser la gloire d'avoir eu des héros vainqueurs des monstres. Les légendes païennes ont eu un *Hercule* vainqueur de l'Hydre, un *Œdipe* du Spinx, un *Jason* du Dragon de Colchos, etc. Nous verrons dans la suite de cet Ouvrage que les anciens habitans de l'Europe n'ont pas moins aimé ce merveilleux que les Grecs et les peuples d'Asie, anciens et modernes. C'est grand dommage que l'on n'ait jamais pu prouver solidement l'existence des dragons et autres semblables monstres ; nous pourrions sûrement compter leur défaite au nombre des victoires de nos Saints, et croire sans répugnance tout ce que les légendes nous apprennent des dragons de Provence, d'Orléans, de Rhodes, d'Irlande, etc. C'est un malheur pour les dévots qui ont du goût pour le merveilleux, que le Christianisme n'ait pas besoin de fables pour le soutenir, et qu'il porte l'exactitude et la sincérité jusqu'à rejeter les choses douteuses, quelque gloire qu'il puisse en tirer.

Ne perdons pas nos Chinois de vue. Le Dieu, Idole ou Génie qu'on voit ici sous le nom de *Quante-cong* était le fondateur de l'empire Chinois. Il inventa une partie des arts (*c*), il donna des lois et des habits aux Chinois ; car avant lui ces peuples allaient presque nus : il les réduisit sous une forme réglée de gouvernement, et les fit habiter dans les villes, etc. Des inventions si utiles et si extraordinaires ne permettaient pas de le représenter d'une taille commune avec les autres hommes ; aussi l'a-t-on représenté comme un géant, et d'une force surnaturelle. On voit derrière Quante-cong son noir écuyer Lincheou, qui ne cédait pas en force au maître.

Dans le *Recueil d'Ambassades à la Chine* par Dapper, on rapporte les fonctions et les qualités de soixante-douze Dieux Chinois, auxquels on partage les départemens des cieux et de la terre de la manière suivante. Les cinq premiers gouvernent les cieux. Le premier de ces cinq est supérieur à toute la hiérarchie des Dieux et à tous les êtres de la nature. Ces cinq Dieux ont sous eux les trois génies-ministres Tanquam, etc. dont nous venons de parler. Ces huit Divinités ont à leur service huit conseillers, aussi habitans des cieux. Ces conseillers étaient ici-bas des sages et des philosophes. Les autres Dieux, au nombre de trente-six, gouvernent la terre et les choses sub-lunaires. N'oublions pas un *Dieu de Théâtre* : on peut appeler de ce nom l'inventeur des pièces dramatiques Chinoises. Les Chinois l'ont déifié après sa mort. Il est le Génie Protecteur des comédiens ; on lui fait des sa-

---

(*a*) Dapper, *Ambassades à la Chine*, ubi sup.

(*b*) Voyez pag. suiv.

(*c*) Tout cela est en partie attribué à Fohi dans l'*Histoire de la Chine*, par le P. Martini. Peut-être que ce Quante-cong est le même que Fohi.

VITEK ou NINIPO.

MATZOU.

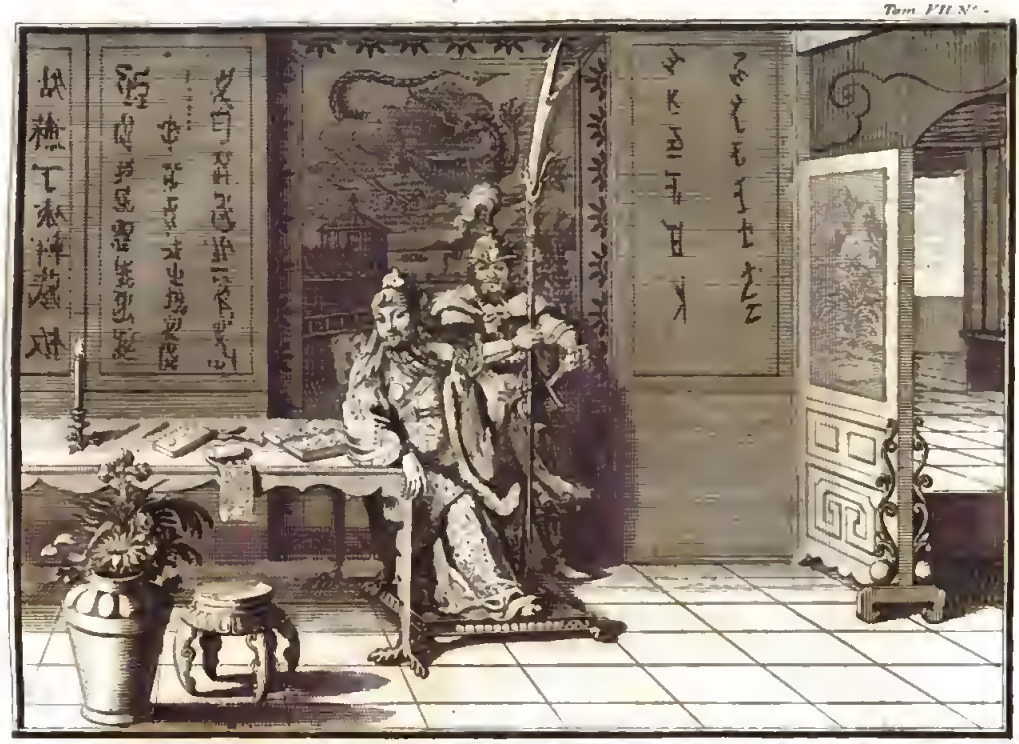

QUANTECONG DIVINITÉ CHINOISE que les CHINOIS disent avoir été leur premier **EMPEREUR**.

QUONIN DIVINITÉ domestique des CHINOIS.

crifices et des offrandes. Les comédiens sont toujours munis d'une image de ce Génie.

Ajoutons à tout ce que nous venons de dire, qu'à l'imitation des Égyptiens (*a*) ils ont un respect religieux pour les pyramides, c'est-à-dire, pour des bâtimens qui ont du rapport à ces pyramides d'Égypte : c'est le P. Kircher qui l'assure. On n'ose, dit-il, approcher de ces hâtimens, ni même les regarder sans avoir auparavant observé certaines cérémonies pour appaiser les Dieux (de ces pyramides). Cette parenthèse nous paraît nécessaire pour faire usage du passage suivant, que ce père cite comme une autorité nécessaire à ce qu'il rapporte. « (*b*) Ils ont des idoles faites en » forme de pyramides, qu'ils appellent *Chines*. Dans ces pyramides il y a » une espèce de fourmis blanches.... Les Gentils ont grand peur de ces » chines.... Quand ils achètent un esclave, ils l'amènent devant quelqu'une » de ces pyramides avec une offrande de vin et d'autres choses, et le lui » consignent, priant l'Idole que si l'esclave s'enfuit, elle fasse en sorte que » les serpens, les lézards, les tigres le dévorent; ce que les esclaves crai- » gnent si fort, qu'encore qu'ils soient maltraités de leurs maîtres, ils n'osent » pas les abandonner. » Après cette citation, le même auteur ajoute que *les Chinois sont les singes des Égyptiens, qui adoraient la pointe ou la boule qui était au haut de la Pyramide*. Du moins on peut dire qu'il n'est pas absurde de comparer à ces boules hiéroglyphiques les idoles qu'on voit au plus haut étage des tours pyramidales des Chinois. (*c*) Celle qui est à la pointe de la Tour de Porcelaine est faite de cuivre doré. « Cette » tour, dit l'auteur cité, fut bâtie superstitieusement par les Chinois, qui » ont cru établir par-là leur bonne fortune. »

N'oublions pas les dragons ; ils ont aussi quelque part au culte superstitieux des Chinois (*d*). Les dragons sont les armes et les enseignes de l'empire. Les Chinois les représentent sur leurs habits, sur leurs livres, sur leur linge, dans leurs tableaux. Fohi, l'inventeur de soixante et quatre symboles, autorisa le premier la superstition pour les dragons. Dans la seule vue de donner du poids à ces symboles, dont il voulait faire valoir le système, il crut devoir appeler le merveilleux à son secours. Fohi dit au peuple qu'il avait vu ces symboles sur le dos d'un dragon qui s'était élancé vers lui du fond d'un lac. « Cet empereur, (*e*) dit le P. Martini, choisit le » dragon avec d'autant plus de confiance, que cet animal passe parmi les » Chinois pour être d'un heureux présage.... Les dragons de l'empereur » étaient représentés avec cinq griffes à chaque pied. Si quelqu'un se ser- » vait de cet animal pour quelque symbole, il lui était défendu, sous peine de » la vie, de lui en donner plus de quatre ». Que Fohi soit le premier qui ait inspiré de la superstition pour le dragon, on qu'il ait trouvé la superstition toute établie, toujours est-il apparent qu'elle est fort ancienne chez les Chinois, et hors d'état d'être justifiée. Et comme les fables des serpens monstrueux sont en général d'une antiquité très-reculée, il faut croire encore avec plusieurs savans hommes que les nations idolâtres n'ont rien débité sur ce sujet qui ne puisse avoir la même origine, et peut-être les

---

(*a*) Kircher, *Chine illust.*, Part. III.
(*b*) Citation du P. Jarric dans Kircher, ubi sup.
(*c*) L'*Atlas* du P. Martini, cité par Kircher. Voyez la note qui est à la page suivante.
(*d*) Et des Japonois, comme on le verra dans la suite.
(*e*) *Histoire de la Chine*, ubi sup., Liv. I.

mêmes allégories que celles qu'on trouve dans les livres sacrés des Juifs. Non-seulement les Chinois croient le dragon la source de tous les biens qui leur arrivent, ils s'imaginent encore qu'il leur donne et la pluie et le beau tems. C'est lui qui fait tonner, c'est lui qui forme les orages : ne voilà-t-il pas le *Prince des Puissances de l'air*, dont il est parlé dans les Saintes-Ecritures? Enfin, de même que les anciens ont mis la toison-d'or sous la garde d'un dragon, et que beaucoup de modernes croient encore aujourd'hui que les mines et les trésors souterrains sont gardés par des esprits folets et des lutins, les Chinois croient que le dragon tient sous sa puissance les biens de la terre, et règne particulièrement sous les montagnes. C'est à cette crédulité qu'ils doivent « la superstition de chercher (*a*) avec » beaucoup de peine et de dépense les veines de cette bête énorme, lorsqu'ils » font creuser des tombeaux. Ils font dépendre de cela le bonheur et la » prospérité de leurs familles, etc. ».

Qui voudrait suivre la matière de l'Idolâtrie chinoise irait plus loin qu'il ne pense. Le P. le Comte (*b*) avoue « qu'il n'y a guères de peuples plus su- » perstitieux que les Chinois ». Il ne pouvait choisir de plus favorable circonstance pour en juger que les cérémonies qu'il leur voyait pratiquer sur mer dans un voyage qu'il fit avec eux. « Ils rendaient un culte divin à la » boussole, brûlaient des pastilles à son honneur, lui offraient des viandes » en sacrifice. Ils jetaient régulièrement deux fois le jour du papier doré » dans la mer, comme pour la tenir à leurs gages ». Près (*c*) de Naugan, on a dévotion à une pierre qui est en possession de sainteté, mais on ne dit pas comment elle porte le nom de *Xin*. La première Idolâtrie a commencé (*d*) par des pierres coniques, pyramidales, carrées; la pierre sainte dont il s'agit ici est peut-être un reste de ces monumens. Les Chinois ont aussi leurs idoles miraculeuses (*e*). Près de Taiven, ville de Xansi, on en montre une dans une chapelle, qui, sortant des mains de l'ouvrier, se leva toute seule et se rendit à la niche qu'on lui avait préparée.

Croirait-on qu'un peuple si attaché au culte des Dieux, qu'il lui semble qu'on ne saurait assez multiplier leurs idoles et leurs pagodes, serait capable de se déchaîner contre eux jusqu'à les traiter de la manière la plus outrageante lorsque l'événement ne répond pas à ses espérances (*f*)? « Il arrive assez souvent, nous dit le P. le Comte, que le peuple, après avoir bien honoré ses Dieux, s'il n'en obtient pas ce qu'ils demande, se lasse et

---

(*a*) *Histoire de la Chine*, ubi sup., Liv. IV.
(*b*) *Mémoires de la Chine*, Tom. I.
(*c*) *Ambassades à la Chine*, par Nieuhoff.
(*d*) Le P. Lafitau, dans la Tome I des *Mœurs des Sauvages*, etc., cite une Relation manuscrite de la Louisiana, où on lit que les Natchez conservaient précieusement, dans un de leurs temples, une pierre conique, enveloppée de plusieurs peaux de chevreuil, mises les unes sur les autres. Divers anciens peuples Orientaux n'avaient dans leurs temples d'autres idoles que des pierres de cette figure. « Sur ce principe, ajoute le P. Lafitau, c'était la Divinité que les Égyptiens voulaient représenter dans leurs pyramides et leurs obélisques.....: peut-être voulaient-ils figurer le Divinité et ce qui leur restait de l'idée..... de la Trinité dans les trois faces des pyramides »; cela paraîtrait trop recherché. Contentons-nous de l'idée que nous fournit un passage du P. Bouchet dans sa lettre à M. Huet, insérée dans la Tom. 1, part. 2 de ces *Religions idolâtres*. « Il faut se représenter Dieu et ses trois noms différens, qui répondent à ses trois princi- » paux attributs, à peu près sous l'idée de ces pyramides triangulaires qu'on voit élevées devant » la porte de quelques temples ». Voyez ce qui a été rapporté touchant le culte religieux et l'onction des pierres.
(*e*) Nieuhoff, ubi sup.
(*f*) *Mémoires de la Chine*, Tom. II.

les abandonne comme des Dieux impuissans, ou les traite avec le dernier mépris : les uns les chargent d'injures, les autres de coups. *Chien d'esprit*, lui disent-ils quelquefois, *nous te logeons dans un temple magnifique: tu es bien doré, bien nourri, bien encensé; et après tous ces soins.... tu nous refuses ce qui nous est nécessaire....* On le lie avec des cordes; on le traîne par les rues, chargé de boue et de toutes sortes d'immondices.... Si durant ce tems-là, ils obtiennent ce qu'ils souhaitent, alors ils reportent l'idole en cérémonie dans sa niche, après l'avoir bien lavée et bien essuyée : ils se prosternent en sa présence, et lui font diverses excuses.... Cette conduite injurieuse est l'effet d'un premier dépit, d'un mouvement soudain de colère dont on n'est pas tonjours maître. C'est par un semblable dépit, que le peuple Romain maltraita les temples de Rome après la mort de Germanicus. Alexandre, outré de dépit contre Esculape, parce qu'il avait laissé mourir Héphestion, ordonna que le temple de ce Dieu de la médecine fût brûlé. Il semble donc que l'on pourrait excuser les premiers monvemens de ces Gentils insolens, comme on excuse de certains dévots des expressions outrées qui, étant prises à la lettre, font du moins antant d'injure à l'Etre-Souverain qu'un placet conçn en termes incivils en ferait aux monarques de la terre. Mais que dirons-nous du sens-froid avec lequel les Chinois poursuivent leurs Dieux en justice? Le P. le Comte rapporte l'histoire (*a*) d'un Chinois qui fit condamner une idole à un bannissement perpétuel, pour avoir laissé mourir sa fille. Nous verrons dans l'article du Japon que les peuples de ces îles donnent des coups de bâton à leurs idoles, quand elles ne font pas leur devoir. Nous renvoyons à l'illustre Bayle (*b*) ceux qui sont curieux de trouver quelques exemples de murmures et de mouvemens de colère approchans de ceux-là dans la religion Chrétienne.

LEURS PRÊTRES; LEURS DÉVOTS MENDIANS; LEURS FÊTES; PRÉSAGES, MÉDECINE, etc.

A mesure que la religion perd de sa simplicité, il lui faut des moyens humains pour se maintenir; et ces moyens prennent si bien avec le tems la place de la religion, qu'on ne la trouve plus du tout. On peut comparer la religion au vieux vaisseau des Argonautes, que les Grecs, pour le conserver à la postérité, réparèrent si long-tems et en tant de manières qu'à la fin il ne resta pas une seule pièce du navire qui avait porté à Colchos les conquérans de la Toison-d'or. S'il était bien vrai que les anciens Chinois n'aient pas été idolâtres, on pourrait dire que les systêmes et les superstitions de ceux qui leur ont succédé ont fait la même chose à la religion du pays. Et pourquoi cela ne lui serait-il pas arrivé? Le Judaïsme et le Christianisme ont bien subi le même sort; leurs prêtres les ont regardés comme des systêmes qui étaient sujets à vieillir, et qu'il fallait réparer pour les défendre du tems. Comparons les uns et les autres à des ouvriers mercenaires qui ne se contentent pas de chercher de l'ouvrage inutile pour se

(*a*) *Mémoires de la Chine*, Tom. II.

(*b*) *Pensées sur la Comète*, pag. 688 de la suite. Voyez aussi l'*Apologie pour Hérode*, et le *Voyage d'Italie* de Misson.

faire payer plus de journées, mais qui gâtent encore ce qui est bon afin de se faire valoir à celui qui les emploie. Quand les choses sont arrivées à un certain point, il semble qu'on n'ose plus se passer d'eux, et que la témérité de ces ouvriers soit devenue une preuve de leur capacité. A ces ouvriers téméraires et de mauvaise foi en ont succédé d'autres qui ne valent pas mieux. Ceux qui voient clair n'osent remédier au mal; il faut plus que du courage pour lui résister. Voilà comment les moyens humains prennent le dessus. Alors les prêtres et tous ceux qu'on peut appeler ouvriers mercenaires exercent si ouvertement et si impunément leur charlatanerie, qu'on s'y accoutume comme à une chose sainte et suggérée par un esprit supérieur aux hommes; surtout quand cette charlatanerie est appuyée par un dogme de religion conforme à la justice de Dieu et à la dignité de l'homme. En voici un exemple.

Les Bonzes sont les prêtres de la secte du Fo (*a*). Ils enseignent que le bien et le mal ne sont point confondus en l'autre monde, et qu'il y a après la mort des récompenses pour les gens de bien, et des supplices préparés aux méchans. On ne peut nier que ce principe ne soit juste et raisonnable; mais il est trop simple: il a fallu y ajouter mystérieusement cette opinion, qu'il y a après cette vie différens lieux pour les ames des hommes, selon le mérite d'un chacun, et que sans ce mérite on risque beaucoup. Voilà les gens effrayés. *N'y a-t-il point moyen*, a-t-on dit, *de se faire inscrire dans le rôle des bienheureux? Si par le mérite vous entendez d'être vertueux et de faire honneur et hommage à Dieu par la constante pratique du bien, il faut donc nous ôter les passions, qui nous lient les mains; les sens, qui nous troublent; les tentations, qui nous environnent: s'il faut résister à tant d'ennemis, les forces nous manqueront, aux uns plutôt, aux autres plus tard. Tout le monde n'a pas le même courage, ni le même bonheur. Vous qui, par votre profession approchez le plus près de celui qui distribue les degrés de peines et les degrés de récompense, enseignez-nous des moyens qui, en rendant témoignage de notre faiblesse, puissent toucher ce Distributeur Souverain; peut-être aura-t-il des égards pour vous qui êtes ses ministres.* Les Bonzes ont répondu qu'il fallait pratiquer des œuvres de miséricorde. Traitez-nous bien, nourrissez-nous avec soin, bâtissez des monastères et des temples, afin que les prières et les pénitences volontaires des Bonzes vous délivrent des peines que vos péchés méritent; brûlez des papiers dorés, des habits de soie. Tout cela en l'autre monde se changera en or, en argent, en habits véritables, et sera fidèlement donné à vos pères, qui s'en serviront dans leurs besoins particuliers. Sans cela vous serez cruellement tourmentés après votre mort, et sujets à une suite continuelle de métempsycoses désagréables: vous renaîtrez rats, souris, ânes et mulets. D'autres, en d'autres pays, ont proposé d'abréger la longueur des peines, et d'avancer la félicité des morts par des moyens plus nobles en apparence: mais tout va au même but.

On voit de ces religieux Chinois vêtus de noir avec un chapelet semblable à ceux des Catholiques: mais il ne faut pas les confondre avec les autres Bonzes. On en voit aussi de vêtus de jaune depuis la tête jusqu'aux pieds, et munis comme les autres d'un grand chapelet. Ces deux couleurs font deux différens ordres de moines de la secte de Lanzu, comme nous le

(*a*) Le P. le Comte, dans ses *Memoires*, etc., Tom. II.

RELIGIEUX en noir avec un CHAPELET à la façon des CATHOLIQUES.

RELIGIEUX mendiant Chinois.

RELIGIEUX CHINOIS avec leurs CHAPELETS.

GUEUX dont on a formé la tête en pointe.

LAMAS Prêtres des TARTARES.

A PRÊTRES MENDIANS de la CHINE. B. Châtiment d'un PRÊTRE impudique. C. Punition d'un autre pour avoir abandonné la vie Monastique.

dirons tout-à-l'heure. Tous ces religieux vont toujours deux à deux comme les nôtres. Les Bonzes, au rapport du P. le Comte, ne sont qu'un amas de malhonnêtes gens et de fourbes, que l'oisiveté, la mollesse, la nécessité assemblent pour vivre des aumônes publiques; tout leur but est d'engager les peuples à leur en faire. Le même père raconte quelques histoires de leurs fourberies. Quand ils ne peuvent pas obtenir une chose par adresse, ils tâchent de l'avoir par des pénitences publiques, *qui leur tiennent lieu de mérite devant le peuple, et qui en attirent la compassion.* Tels sont ceux que l'on voit traîner après eux des chaînes longues de trente pieds, et crier de porte en porte: *c'est ainsi que nous expions nos péchés;* (a) ceux qui se tiennent dans les places et dans les grands chemins pour s'attirer la charité des passans en frappant de leur tête contre un gros caillou, jusqu'à ce qu'ils obtiennent l'aumône. D'autres se font brûler quelques drogues sur la tête pour exciter la compassion des gens: peut-être la peine est moins rude qu'elle ne paraît d'abord; il y a des secrets pour se garantir du feu. Nous en avons dit quelque chose à l'article de Siam. De même, le calus épais qui se forme insensiblement sur la tête de celui qui se frappe contre un caillou, le garantit avec le tems du mal qu'on s'imagine qu'il ressent. On peut mettre au rang de ces gueux dévots ceux à qui l'on a formé exprès la tête en pointe. Ils se tiennent aussi le long des chemins avec un grand chapelet pendu au cou, et passent parmi le peuple pour de grands saints. Ce n'est pas qu'on ne voie aussi de ces religieux ou gueux dévots qui demandent sans se maltraiter: on nous a représenté ici un religieux mendiant dont l'habit est fait de pièces de différentes couleurs, et qui porte un chapeau si large qu'il lui sert de parasol. Ces moines mendians se tiennent aussi assis le long des chemins les jambes croisées, et frappent avec un bâton sur une sonnette jusqu'à ce qu'on leur donne quelque chose.

Ce que rapporte le P. le Comte d'un de ces Bonzes pénitens est assez singulier pour mériter d'être répété ici. (b) « Je rencontrai, dit-il, un jour au milieu d'un village un jeune Bonze de bon air, doux, modeste, et tout propre à demander l'aumône et à l'obtenir. Il était debout dans une chaise bien fermée, et hérissée en dedans de longues pointes de clous fort pressés les uns auprès des autres, de manière qu'il ne lui était pas permis de s'appuyer sans se blesser. Deux hommes gagés le portaient fort lentement dans les maisons, où il priait les gens d'avoir compassion de lui. Je me suis, disait-il, enfermé dans cette chaise pour le bien de vos ames, résolu de n'en sortir jamais jusqu'à ce que l'on ait acheté tous ces clous, (il y en avait plus de deux mille): chaque clou vaut dix sols, mais il n'y en a aucun qui ne soit une source de bénédictions dans vos maisons..... » Le P. le Comte ne nous dit pas si les dévots Chinois achetèrent tous ces clous. Nous le supposons pourtant, comme il semble qu'on peut le supposer de son récit. La bigoterie prend pour bons tous les préservatifs que lui proposent ceux qui sont d'un caractère à savoir profiter de ses frayeurs: mais il est original qu'il se trouve des bigots qui se croient responsables des maux que se font les faux pénitens. C'est ce qu'il faut supposer encore du témoignage de Nieuhof (c). On y voit un de ces charlatans se percer les

(a) Voyez à la pag. suivante.
(b) Le P. le Comte, dans ses *Mémoires de la Chine*, Tom. II. Dapper dit aussi qu'on voit des pénitens qui se font enfermer un mois entier dans des cages garnies de clous.
(c) *Ambassade des Hollandais à la Chine.*

joues de part en part avec une alêne, et menacer les gens de se faire du mal jusquà la mort si on ne lui donne la charité.

Une autre manière de payer des contributions aux moines Chinois est de se faire écrire dans une espèce d'*album* qu'un d'eux présente aux passans. Nous pourrions encore placer ici cet ordre de coureurs qui amusent le public par leurs tours (*a*). On en voit qui montent hardiment des tigres apprivoisés, et se promènent ainsi de place en place et de ville en ville sans craindre la fureur de cet animal, qui n'est ni bridé ni enchaîné. Ces charlatans ont toujours à leur suite des mendians qui font les dévots, et des pénitens qui se donnent saintement des coups de tête l'un à l'autre.

Parmi ces gens, il y en a qui vivent en hermites dans les rochers et dans les cavernes, où l'on va leur porter des aumônes et les consulter comme des saints. Comme la Chine nourrit différens ordres de ces pieux fainéans, aussi voit-on parmi eux différentes sortes de disciplines. Les uns (*b*) vivent en communauté dans des cloîtres sans se marier : ceux-là s'abstiennent de chair et de poisson, de vin et de femmes; ils s'entretiennent dans ces cloîtres (*c*) des revenus que le souverain donne aux couvens, et des aumônes du peuple : on dit aussi qu'il y a des religieux qui vivent du travail de leurs mains. Les autres sont des gens tirés de la lie du peuple, vendus pour esclaves dans leur enfance, et qui fournissent sans doute de leur corps la plus grande partie des coureurs dont nous venons de parler. Une fonction particulière des Bonzes de la secte du Fo est de vaquer aux cérémonies funèbres. Ceux de la secte de Lanzu se mêlent de chasser les démons, de chercher la pierre philosophale et de prédire l'avenir.

Il y a quatre ordres de Bonzes de la secte de Lanzu; et ces ordres sont distingués par quatre couleurs, qui sont le noir, le blanc, le jaune et le rouge (*d*). Ils ont un général, et ce général a des provinciaux. Sans entrer dans un grand détail, nous dirons qu'ils vivent aussi des revenus fixes du couvent et des charités des dévots. Quand ils vont par les rues demandant l'aumône, ils récitent des prières dont les dévots paient le fruit, qui est une entière rémission des péchés. Ces prêtres ou religieux assistent aussi aux cérémonies funèbres. Il ne leur est pas permis de se marier pendant le tems qu'ils gardent leur vœu; mais aussi en récompense il leur est permis de le rompre.

Un religieux, surpris avec une femme pendant son vœu, est puni rigoureusement. On lui perce le cou avec un fer chaud; on lui passe dans l'ouverture une chaîne de dix brasses de long, et on le promène dans cet état tout nu par les rues jusqu'à ce qu'il ait amassé une certaine somme d'argent pour son convent. Un autre religieux, qui le suit, lui donne des coups de fouet toutes les fois qu'il lui voit porter les mains à sa chaîne pour se soulager.

Parmi ces Bonzes (*e*), il y a aussi des religieuses qui ont fait vœu de continence : elles ont la tête rasée. Mais leur nombre est peu considérable en comparaison des religieux : ceux-ci, du moins ceux de la secte du Fo, doivent se laisser croître la barbe et les cheveux. Ceux de la secte de Lanzu

---

(*a*) Cette figure se trouve quelques pages plus bas.
(*b*) Dapper, ubi sup.
(*c*) Purchas, *Extraits de Voyages*.
(*d*) Purchas, ubi sup.
(*e*) Dans la secte du Fo, selon les *Extraits* donnés par Purchas.

GUEUX devot qui se heurte de la tête sur une pierre pour recevoir la CHARITÉ.

GUEUX devot qui se fait vuider des écrouës sur la tête jusqu'à ce qu'on lui donne la CHARITÉ

RELIGIEUX en PÉNITENCE pour avoir été surpris avec une femme.

ou du Fo, et peut-être aussi les uns et les autres, s'attribuent le pouvoir de faire pleuvoir, et ils sont obligés de tenir parole. Dans les extraits donnés par Dapper touchant la Chine, un Bonze qui s'engage à faire pleuvoir est menacé de coups de bâton s'il ne pleut dans le terme de six jours. Un tems si court effraierait d'autres Bonzes que ceux des Chinois, parce que le miracle n'aurait pas le tems de se former. Il vaut beaucoup mieux laisser durer une sécheresse; après cela on peut espérer de tenir parole. Passons aux fêtes des Chinois.

Celle des Lanternes est des plus singulières. Le jour de cette fête, qui est le quinzième du premier mois, on (*a*) expose des lanternes de toutes sortes de prix. Il y en a qui coûtent jusqu'à deux mille écus, à cause des ornemens dont elles sont chargées, et l'on en voit qui ont vingt-cinq à trente pieds de diamètre. « Ce sont des salles ou des chambres....; on peut » manger, coucher, recevoir des visites, représenter des comédies, danser » des balets dans une lanterne ». Ces lanternes sont éclairées d'une infinité de bougies, et accompagnées de feux de joie. « Les Chinois attri- » buent l'origine de cette fête à un accident qui arriva dans la famille d'un » mandarin dont la fille, en se promenant le soir sur le bord d'une rivière, » tomba dans l'eau et se noya. Le père affligé courut avec tous ses gens; » pour la retrouver, il fit aller à mer un grand nombre de lanternes. Tous » les habitans du lieu le suivaient avec des torches. On la chercha inutile- » ment toute la nuit. La seule consolation du mandarin fut de voir l'em- » pressement du peuple. L'année suivante, on fit des feux au même jour » sur le rivage; on continua la cérémonie tous les ans; chacun allumait » pour lors des lanternes, et peu à peu on en fit une coutume. » Il y a quelque conformité entre cette fête et ce qui se pratiquait dans une (*b*) fête de Cérès, où l'on courait de côté et d'autre avec des torches et des flambeaux (*c*) à l'imitation de la Déesse, qui chercha sa fille Proserpine de la même manière. Cependant nous n'insisterons pas sur cette origine, quoiqu'il soit fort possible que les Chinois aient pris leur fête des Lanternes chez les Égyptiens, de qui les Grecs prirent aussi leur grande fête de Cérès. D'autres attribuent l'origine de la fête des Chinois au dessein extravagant qu'un de leurs monarques conçut autrefois de s'enfermer avec ses maîtresses dans un superbe palais qu'il fit bâtir tout exprès, et qu'il fit éclairer de magnifiques lanternes pour avoir le plaisir, à ce que raconte l'histoire Chinoise, de vivre sous un nouveau ciel toujours éclairé, toujours serein, et qui lui fit oublier toutes les révolutions de l'ancien monde. Ces déréglemens soulevèrent les peuples contre le monarque, on détruisit son palais; et pour conserver à la postérité la mémoire d'une si indigne conduite, on en suspendit les lanternes dans tous les quartiers de la ville. Cette coutume se renouvela tous les ans, et devint depuis ce tems-là une fête considérable.

La fête que de Bruin décrit dans ses *Voyages* sous le nom de *Phélonaphie*, a une origine plus glorieuse. On la célèbre vers le commencement

---

(*a*) Le P. le Comte, *Mémoires de la Chine*, Tom. II.

(*b*) *Eleusinia.*

(*c*) *Tuque Actæa Ceres, cursu cui semper anhelo*
Votivam taciti quassamus lampada mystæ. Statius in *Sylvis.*

de juin. Les Chinois ornent alors leurs maisons de feuillages et de branches d'arbres; ils se mettent en mer avec plusieurs barques, et courent de côté et d'autre pour chercher un certain *Phelo*. Cet auteur n'en dit pas davantage à l'égard de la cérémonie de la fête, mais il en indique l'origine. Ce Phelo découvrit le premier l'usage du sel; et comme ses compatriotes ne lui en témoignèrent pas la moindre reconnaissance, il se retira tellement outré contre eux qu'on ne sut jamais depuis ce qu'il était devenu.

La fête de l'Agriculture, dont on attribue l'établissement à un empereur qui vivait environ cent quatre-vingts ans avant Jésus-Christ, se célèbre aussi avec beaucoup de solennité. Dans toutes les villes de l'empire, lorsque le soleil est dans le milieu du Verseau, (*a*) « un des principaux magistrats, couronné de fleurs et environné de musiciens et de gens qui portent des flambeaux, des banderolles, des drapeaux, sort de la ville par la porte qui regarde l'orient. Il est suivi de plusieurs personnes qui soutiennent sur des leviers des figures faites de bois et de carton, et rehaussées de soie et d'or, qui représentent d'anciennes histoires concernant l'agriculture. Les rues sont tendues de tapisseries, et embellies d'arcs-de-triomphe. Ce magistrat s'avance... vers le soleil levant, comme s'il allait recevoir la nouvelle saison... On y voit une grande vache de terre cuite, si pesante que quarante hommes ont beaucoup de peine à la porter; et un jeune garçon vivant, qui représente le Génie de l'agriculture. Il a une jambe nue, l'autre est couverte d'une espèce de brodequin. Il frappe continuellement cette vache. Deux paysans, chargés de tous les instrumens du labourage, marchent immédiatement après lui.... *Toutes ces cérémonies sont des emblèmes*. Les coups que le jeune garçon donne à la vache signifient la perpétuelle application des laboureurs au travail; les jambes, dont l'une est nue et l'autre couverte d'un brodequin, sont le symbole de leur empressement et de leur diligence, qui leur donnent à peine le loisir de s'habiller pour s'en aller au travail. Sitôt que le magistrat est arrivé devant le palais de l'empereur avec ce pompeux cortége, on ôte les fleurs et tous les autres ornemens de cette vache monstrueuse; on lui ouvre ensuite le ventre et l'on en tire quantité d'autres petites vaches de la même matière, que l'empereur distribue à ses ministres pour les faire ressouvenir du soin qu'ils doivent prendre de l'agriculture, et avertir ses sujets de ne laisser aucune terre en friche et d'éviter l'oisiveté. On dit aussi que l'empereur laboure lui-même ce jour-là. » Du moins on assure que cette coutume se pratiquait autrefois, et que l'empereur faisait du pain pour les sacrifices de la récolte que lui donnait son travail. Le Bua observe la même chose dans le Tunquin, et c'est toujours lui qui fait l'ouverture des terres toutes les années.

Les Chinois célèbrent aussi le commencement de leur nouvelle année avec beaucoup de pompe et d'appareil. (*b*) « Alors toutes les affaires cessent, les postes sont arrêtées, et les tribunaux sont fermés dans tout l'empire. Les Chinois appellent ces vacations *fermer les sceaux*, parce qu'on ferme en ce tems-là le petit coffre où l'on garde les sceaux de chaque tribunal. » Tout le monde se réjouit et prend part à la joie générale. Comme les Chinois sont fort superstitieux à l'égard des jours, il faut en choisir pour fermer et pour rouvrir les sceaux. Le tribunal des mathéma-

(*a*) *Histoire de la Chine*, par Martini.
(*b*) *Histoire de l'Edit de l'empereur de la Chine*, par le P. le Gobien.

tiques, qui a l'intendance des sorts et du choix des jours, marque ceux-ci long-tems avant le premier de l'an. Le choix et la décision du tribunal des mathématiques s'envoie dans les provinces, de sorte que la cérémonie d'*ouvrir et fermer les Sceaux* se fait en même tems par tout l'empire. Dans ce commencement d'année les Chinois observent particulièrement de mettre sur les portes de leurs maisons les images de leurs Dieux. Ils donnent à ces images le nom de *Dieux de la porte*. Quoique cette coutume s'observe assez généralement dans toutes les fêtes, elle s'observe plus particulièrement encore à celle de la nouvelle année.

On pourrait compter parmi les fêtes toutes les cérémonies qui se font dans le cours de l'année à l'honneur des Ancêtres. Nous les renvoyons aux usages funèbres.

(*a*) Leurs temples les plus fameux sont bâtis dans les montagnes; pratique ancienne, mais si connue qu'il est fort inutile de s'y arrêter. On s'y rend en pélerinage et en procession. Chemins escarpés, ennuis et incommodités de la route, rien de tout cela n'effraie les Chinois dévots, que l'on voit arriver à ces monts sacrés des provinces qui en sont à deux ou à trois cents lieues. Surtout, dit le P. le Comte, rien ne plaît tant aux femmes que la qualité de pélerines; mais, ajoute-t-il, ce n'est pas la dévotion qui les mène, c'est bien plutôt le désir de se montrer en public et de se délivrer pour un peu de tems de l'autorité des maris : aussi craignent-ils les suites de ces parties de dévotion. Ces femmes s'y acquittent de tout autre hommage que de celui qui est le prétexte du pélerinage. C'est ainsi qu'anciennement les fêtes des Grecs et des Romains servaient de prétexte, ou pour mieux dire, de couverture à la coquetterie des dames de ce tems-là : mais, sans remonter si haut, nous avons aujourd'hui les mêmes exemples. Les Chinois de qualité, continue le Jésuite, obligent presque toujours leurs femmes de renfermer leur ferveur dans l'enclos de leurs maisons.

Nous ne nous arrêterons pas long-tems à un sujet aussi stérile que l'est la simple description d'un temple Chinois; mais il faut pourtant en fournir l'idée au lecteur, et lui aider à mieux comprendre les figures qui représentent deux de ces édifices. Nous remarquerons d'abord, après les PP. Circher et le Comte, Dapper et quelques autres auteurs, que les tours pyramidales dont il a déjà été parlé, ont toujours une pagode dans leur voisinage. C'est de cette manière que la fameuse tour de Porcelaine communique à l'édifice que les Chinois ont nommé (*b*) le *Temple de la Reconnaissance*. Ces pagodes sont presque innombrables. Les Bonzes et autres gens de cette sorte y habitent ordinairement, et y vivent des revenus fixes du lieu ou de ceux qu'ils ont l'adresse de se procurer. (*c*) Les voyageurs y trouvent même une retraite; de sorte que si cela est, elles ont du rapport aux *Caravanseras* des Turcs. L'intérieur de la pagode est orné d'images et d'idoles, dont les unes sont réellement des Divinités ou des Génies, les autres ne sont que symboliques ou hiéroglyphiques, à la façon des Égyptiens. Les murs de ces pagodes sont généralement percés d'une infinité de petites niches pour loger ces idoles, qui sont d'ordinaire en bas-reliefs. La pagode est éclairée

(*a*) Voyez le P. le Comte, *Memoires de la Chine*, Tom. I.

(*b*) On trouve une description exacte de la tour et de la pagode dans les *Mémoires du P. le Comte*, Tom. I.

(*c*) Dapper, *Description de la Chine*.

de plusieurs lampes qui brûlent nuit et jour à l'honneur des morts. Dans le milieu on voit un autel ; sur la table de l'autel est posée une idole de taille extraordinaire. C'est à cette idole que le temple est dédié : elle a pour gardes ou pour satellites quantité de petites idoles qui l'environnent. Il y a communément devant l'idole principale (*a*) un *Bambou* creux, long et épais, qui en renferme de plus petits, sur lesquels ont lit des prédictions écrites en caractères Chinois. Aux deux côtés de l'autel brûlent des parfums, au-devant on voit un bassin de bois destiné à recevoir les offrandes. L'autel est peint de rouge : cette couleur est uniquement destinée à des choses dont l'usage est saint ; et il faut se ressouvenir ici de ce que nous avons déjà (*b*) remarqué touchant cet usage.

Dans un de ces temples dominait *Ti-can*, le Pluton, ou le Plutus des Grecs ; et peut-être l'un et l'autre, comme chez ces mêmes Grecs. Ce Ti-can nous paraît être le Dieu dont il a été parlé plus haut sous le nom de *Neptune* des Chinois, et qui préside chez eux aux nativités. Quoi qu'il en soit, ce Dieu, gouverneur des trésors et distributeur des richesses, était (c) monté sur un autel de la façon de ceux que nous venons de décrire, avec le sceptre à la main, la couronne sur la tête, et doré de la tête jusqu'aux pieds. Huit ministres, dorés comme lui, servaient d'assistans à l'idole. Deux grandes tables se voyaient dans le même lieu, et sur chacune de ces tables cinq rois (c'est ainsi que la Description les nomme) ou plutôt cinq ministres des Enfers : mais comme ces représentations n'auraient pas assez exprimé les fonctions de ces ministres, on avait eu soin de les peindre encore sur les murailles du temple. Là on les voyait assis sur leurs tribunaux, jugeant les hommes et les condamnant aux peines qu'ils avaient méritées. Devant eux se tenaient des diables hideux ; bien plus hideux que les nôtres, dit la Description, et tout prêts à exécuter les ordres des juges. Les peines et les supplices des enfers s'y voyaient aussi avec tout ce qu'il y a de plus capable d'effrayer les gens ; comme des criminels bouillis dans l'huile, d'autres rôtis sur des grils, d'autres coupés en morceaux, sciés en deux, déchirés par des chiens. Le premier de ces juges examinait les crimes des hommes : on ne pouvait les dérober à ses yeux ; il les voyait (*d*) dans un miroir. Les criminels passaient entre les mains de autres juges, qui étaient les distributeurs des peines. Un de ces juges disposait de ceux dont les ames devaient passer en d'autres corps. Dans une grande balance on voyait d'un côté un pécheur chargé de crimes ; et de l'autre, pour la consolation des dévots, des livres qui contenaient les pratiques usitées dans la dévotion Chinoise, faisant heureusement le contrepoids du pécheur, et de cette manière celui-ci se tirait d'affaire. Dans le milieu de l'enfer coulait un fleuve, et sur ce fleuve il y avait deux ponts, l'un d'or et l'autre d'argent, par où passaient ceux qui allaient s'établir dans le paradis, en vertu de leurs mérites ou des certificats de leurs prêtres. Ils portaient dans leurs mains les témoignages de leur bonne conduite. Des prêtres les conduisaient dans ce

---

(*a*) Sorte de roseau.

(*b*) Voyez au Tome VI le *Supplément aux Dissertations sur la religion des Indiens.*

(*c*) Ceci est tiré de Dapper, qui a copié Purchas ; et Purchas a tiré du P. Trigaut.

(*d*) Ceci a beaucoup de rapport à l'ancienne manière de deviner par le miroir, pratiquée en diverses occasions. Voyez une note sur l'*Apologie des Grands Hommes accusés de Magie*, par Naudet. Peut-être qu'un passage de saint Paul dans la première Épître aux Corinth., Ch. V, fait allusion à cette divination.

délicieux séjour nù l'on ne voyait que des bocages toujours verds et des jardins enchantés. Au contraire dans un effrnyable lointain on aperce-vait les fosses et les cachots des enfers : deux portes d'airain fermaient ce séjnur destiné aux diables et aux serpens que l'on y vnyait au milieu des flammes sans se consumer. Pour mnntret aux élus dans la foi Chinoise le pouvoir des prêtres, nn en avait représenté un à l'entrée des enfers qui ar-rachait sa mère du milieu des flammes, malgré les effnrts des diables. Enfin on y lisait cette inscriptinn, qui se rapportait sans doute à Ti-can : *Celui qui priera mille fois devant cette Idole, sera délivré de ces peines.* On sup-posait péut-être que la vieille s'était acquittée fnrt inparfaitement de cette tâche, puisque le prêtre était nbligé d'emplnyer snn autorité, et même la fnrce pnur ravoir la vieille.

On voit aussi des reliques et des corps saints dans les temples des Chi-nnis : par exemple, on nnus parle d'un certain *Lessu*, qui mourut il y a environ huit cents ans en odeur de sainteté. Ce corps repose dans la pagode de Nantua en un lieu exposé à l'attentinn des dévnts, au milieu d'un nombre considérable de lumières. On s'y rend en pélerinage. Ceux qui ne connais-sent le Christianisme que par certaines pratiques extéricures, s'imagineront qu'il faut nécessairement que la religion des Chinois ait pillé le Christia-nisme; car, diront-ils, il n'y a nulle apparence qu'elle ait acquis légitime-ment des usages et des mnyens que le Christianisme emploiè si efficacement pour exciter les gens au salut, qu'il a sanctifiés, qu'il a bénis, qui par cnn-séquent ne devaient jamais être employés par des profanes. Il faut faire ici l'a-pologie de la religion Chinoise. La lecture de tous les auteurs anciens et mo-dernes nous apprend que des pratiques de cet nrdre appartiennent à toutes les religinns. La seule religinn qui aurait pu faire exceptinn en les proscrivant, c'est la Chrétienne : elle ne l'a pas vnulu; elle s'en est même servie à ga-gner des amcs. Long-tems auparavant, Dieu avait consacré en faveur des Juifs une partie des cérémonies Égyptiennes, et peut-être le fit-il pnur se conserver ce peuple charnel. Les anciens Païens l'étaient cnmme eux. Pnur les convertir, le Christianisme a tiré une bonne partie de ses usages et de ses cérémnnies des débris de leur paganisme. Toutes les religinns se res-semblent en quelque chnse. C'est par cette ressemblance que des esprits d'une certaine trempe hasarderaient d'établir le projet d'une réunion uni-verselle. (*a*) Qu'il serait beau d'en venir là, et de pnuvoir faire comprendre aux gens d'un caractère trop npiniâtre, qu'avec le secours de la charité on trouve partout des frères !

(*a*) Il parut en 1709 un petit livre intitulé : *Réflexions sur les affaires présentes de la Chine*, traduit de l'italien. On y avance que l'empereur de la Chine a déclaré les cérémonies chinoises purement civiles, et que les docteurs chinois en ont porté le même jugement; après quoi on insinue qu'il ne serait pas moins difficile d'abolir ces cérémonies parmi les nouveaux Chrétiens, qu'il le serait aujourd'hui d'abolir les cérémonies du Paganisme qui ont passé dans l'Église Catholique, comme les Bacchenales sous le nom de la *Saint-Martin*, etc. Les évêques qui ont voulu les abolir n'ont pu réussir. Si le pape lui-même armé de ses foudres l'entrepre-nait, il n'en viendrait pas à bout : on est donc obligé de les supporter. Le but de l'auteur est de faire avouer aux Dominicains que les cérémonies chinoises sont dans le même cas. Elles sont ou mauvaises, ou indifférentes : si elles sont mauvaises, il faut les supprimer sans doute; mais alors on doit juger de même de celles qui nous sont restées des anciens Païens : si elles sont indifférentes, on a d'autant plus tort de crier que les Chinois les ont déclarées civiles; au con-traire, les anciens Païens regardaient les leurs comme une partie du culte divin. Après cela l'auteur suppose qu'un Mandarin est venu voyager en Italie; que se trouvant à Rome, il est curieux de voir les cérémonies catholiques, et qu'il trouve beaucoup de rapport en tout ce qu'on

Après avoir fait connaître au lecteur ce qui sert au culte religieux dans l'intérieur de la pagode, il faut lui expliquer ce que la planche représente ici.

Dans la première figure, qui représente une pagode ordinaire:

1. Marque l'entrée de la pagode. Ici se voit une porte, qui est la principale de la pagode.
2. Une cloison entre deux pilliers de bois ou de pierre, sur lesquels sont posées deux figures gigantesques représentant des hommes armés et vêtus à la chinoise. La cloison cache l'intérieur de la pagode : ainsi on ne voit rien de ce qui se passe dans le sanctuaire, quand même les portes restent ouvertes. Nous avons le... qui fait le même effet daos nos églises.
3. Un grand vase de pierre en forme de bénitier, dans lequel il y a des parfums.
4. Le milieu de la nef, on la partie la plus intérieure de la pagode. C'est-là que s'assemblent les dévots.
5. Table posée devant l'autel, sur laquelle il y a des parfums, des offrandes et deux luminaires. On y voit aussi un gros bambou, tel que nous l'avons décrit, et des cornets pour les sorts. Nous en parlerons plus bas.
6. L'autel, sur lequel on voit des idoles.
7. Deux autres autels, à droite et à gauche des grands.
8. Les dévots rendant leurs hommages.
9. Indique la place des colonnes ou pilliers de bois sur lesquels repose le toit.
10. Deux réservoirs d'eau, à droite et à gauche, entre l'enceinte extérieure de la pagode et la pagode proprement dite : on y tient du poisson. C'est de ces deux endroits et des portes, que la pagode reçoit le peu de jour dont on y jouit.
11. Est le terrain de deux petites chambres ou chapelles pleines d'idoles.
12. Tableaux attachés au mur de la pagode. Ces tableaux contiennent des formules de superstitions et de cérémonies qu'il faut pratiquer à l'égard des sorts.
13. Tambour chinois posé sur une espèce de table.
14. Cloche suspendue au mur de la pagode. Le P. le Comte dit que la fonte de ces cloches n'est pas nette, et que le métal en est aigre et plein de grumeaux. Ces cloches, ajoute-t-il, sont fort inférieures à celles d'Europe. Leur son est obscur : on les frappe, non avec un battant, mais avec un marteau de bois. On peut lire ce que cet auteur a écrit sur ce sujet dans le premier tome de ses *Mémoires de la Chine*.

---

peut dire pour défendre les unes et les autres. Ce que les Catholiques répondent pour justifier ce qui pourrait tirer à conséquence dans quelques-uns de leurs usages, justifie ceux des Chinois : ce qui choque le Chinois chez le Catholique, et ce qui choque le Catholique chez le Chinois, est l'effet d'un préjugé que l'on prend contre des choses auxquelles on n'est pas accoutumé. L'un regarde avec des yeux du Chinois ; l'autre avec des yeux d'Européen.

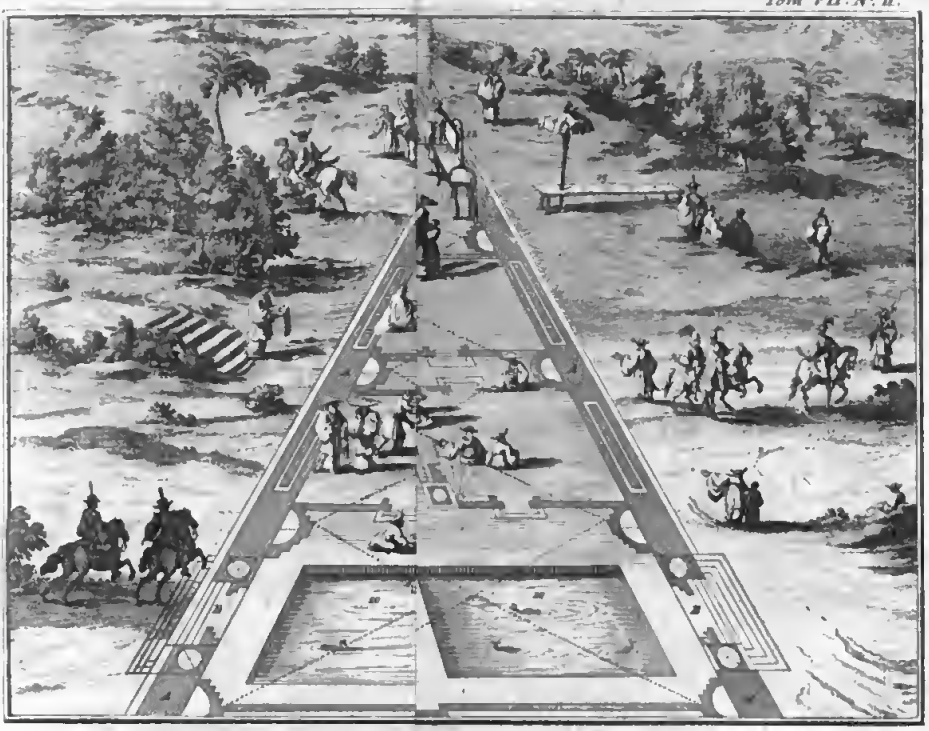

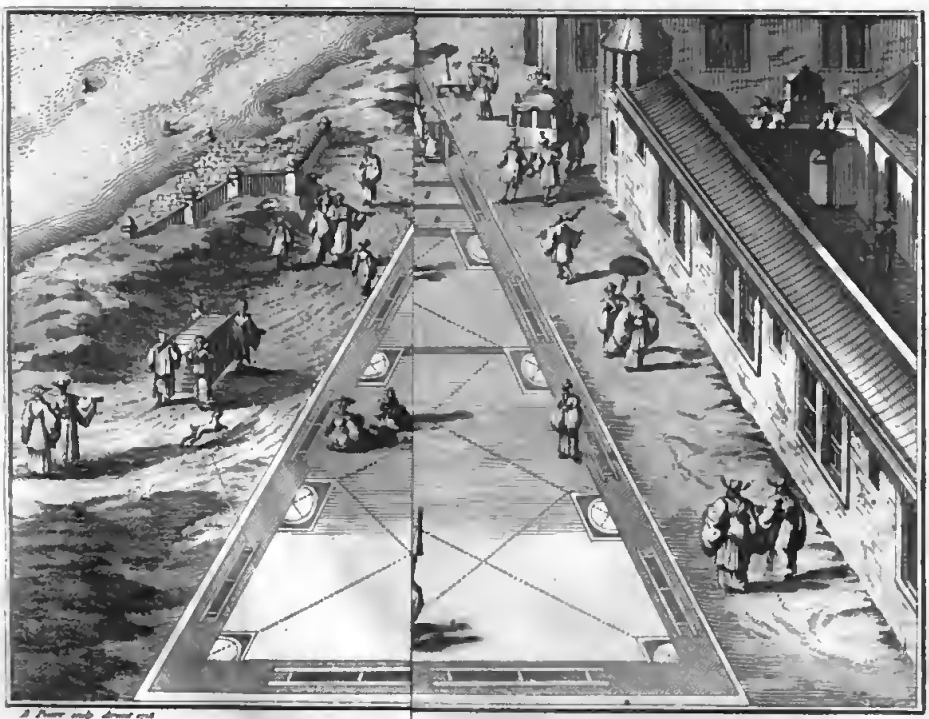

On frappe cinq ou six fois sur ces cloches et sur le tambour, après que les dévots ont fait la prière devant les idoles.

15. Reposoir ou banc percé pour y mettre les parasols des mandarins, et ceux qui servent à faire de l'ombre aux idoles quand on les promène en procession.

AA. Mur extérieur qui fait l'enclos de la pagode.

BB. Les portes pratiquées dans cet enclos.

Dans la seconde figure, on voit la plus considérable des pagodes de la Chine.

1. Indique la principale porte pratiquée dans l'enceinte de la pagode.
2. Portes à droite et à gauche de la principale porte.
3. Le vestibule entièrement découvert.
4. Les réservoirs d'eau semblables à ceux de l'autre pagode, excepté qu'ils sont ici entre le vestibule et la porte qui est dans l'enceinte, à droite et à gauche du pont qui conduit au vestibule.
5. Le pont.
6. Après le vestibule suit une grande salle couverte, qui déborde au-delà du reste du bâtiment.
7. Autre salle beaucoup plus grande, toute pavée de marbre et sans toit, à la manière des temples des anciens Orientaux.
8. Chambres à droite et à gauche des salles : il y en a de pareilles dans la précédente pagode. C'est (*a*) dans ces chambres que l'empereur et les grands de la cour se lavaient autrefois, avant que de se présenter devant les idoles.

9*. Bassin de pierre en forme de bénitier, comme celui de l'autre pagode : on y voit, outre les parfums, des papiers brûlés, peints et découpés. Tous ces papiers sont des offrandes des dévots. Au lieu de ces bassins, on voit souvent dans les pagodes deux ou trois réchauds de cuivre fort hauts et travaillés proprement.

9**. Dévots et adorateurs.

9***. Troisième salle beaucoup plus grande que les autres, et qui déborde comme la première. Celle-ci a du rapport au chœur de nos églises.

10. Colonnes et pilastres du bâtiment.
11. Portes des chambres, devant lesquelles il y a des galeries qu'il faut traverser avant d'entrer dans les chambres.
12. Endroits de la salle où les dévots font leurs adorations à certaines distances des idoles.
13. Table pareille à celle de la précédente pagode, et garnie de même. Outre les deux luminaires, on y voit une lampe suspendue, et des vases pleins de parfums.
14. L'autel sur lequel on voit plusieurs idoles.

(*a*) Dapper, dans le *Recueil des Ambassades des Hollandais à la Chine.*

15. Deux tables de pierre chargées d'idoles, et environnées de dévots.
16. Tableaux semblables à ceux de la précédente pagode.
17. La cloche.
18. Tambour semblable à celui qui se voit dans l'autre pagode.
19. Reposoir ou banc pour les parasols, etc.

C'est dans une de ces pagodes que l'empereur va offrir ses sacrifices avec une magnificence extraordinaire. Il n'y a point de procession en Europe qui surpasse la beauté de la marche de ce prince, lorsqu'il va s'acquitter de ce devoir religieux (*a*). Il est précédé de vingt-quatre trompettes ornées de cercles d'or, de vingt-quatre tambours, de vingt-quatre hommes armés de bâtons vernis et dorés, de cent soldats portant des hallebardes magnifiques, de cent massiers et de deux officiers distingués. Cette espèce d'avant-garde est suivie de quatre cents lanternes, de quatre cents flambeaux, de deux cents lances chargées de gros flocons de soie, de vingt-quatre bannières où l'on a peint les signes du Zodiaque et de cinquante-six autres qui représentent les constellations du ciel. On voit ensuite plus de deux cents éventails dorés avec des figures de dragons et d'autres animaux; vingt-quatre parasols magnifiques, et un buffet porté par les officiers du palais, dont tous les ustenciles sont d'or.

Tout cela précède l'empereur, qui paraît ensuite à cheval superbement vêtu, entouré de dix chevaux de main blancs dont le harnois est couvert d'or et de pierreries, de cent gardes et des pages du palais. On soutient devant l'empereur un parasol qui lui fait ombre, et brille de tous les ornemens qu'on a pu imaginer. L'empereur est suivi des princes du sang, des mandarins du premier ordre, et des autres seigneurs de la cour; tous en habit de cérémonie. Après ceux-ci, viennent cinq cents jeunes hommes de qualité, accompagnés de mille valets de pied; trente-six hommes qui portent une chaise découverte, semblable à un char de triomphe; six-vingt porteurs, qui en soutiennent une autre fermée; quatre chariots tirés par des élépbans et par des chevaux. Chaque chaise et chaque chariot a pour garde une compagnie de cinquante hommes, tous superbement vêtus, et les élépbans, comme les chevaux, couverts de housses magnifiques.

Cette marche est fermée par deux mille mandarins-lettrés, et deux mille officiers de guerre. Comme cet ordre ne varie point, et qu'il est su et connu que la cérémonie se fera toujours de même, il n'en coûte aucune dépense extraordinaire à l'empereur. Ainsi, dès que le prince veut aller sacrifier, on est toujours prêt à l'accompagner dans le même ordre.

Après avoir parlé des temples, il est juste de dire un mot de leur dédicace. Quand on a achevé de les bâtir, s'il y a des fentes dans les murailles, on les doit remplir du sang de quelques victimes, par respect pour cette demeure des Esprits. C'est ainsi, dit-on, que le Rituel chinois l'ordonne. On ajoute qu'il n'est pas permis à tout le monde de bâtir des temples aux morts.

(*b*) Toutes les choses d'ici bas dépendent des astres. C'est l'opinion des Chinois, et de combien de Chrétiens ne l'est-il pas? La vanité des présages,

---

(*a*) *Mémoires de la Chine*, par le P. le Comte, Tom. I.

(*b*) Purchas. *Extraits touchant la Chine.* Il ajoute qu'ils ont emprunté leur astrologie des Arabes.

CHARLATANS qui se mêlent de vendre le VENT à la CHINE.

DEVOTS MANDIANS de la CHINE. & CHARLATANS qui se promenent sur des Tygres apprivoisés.

une curieuse distinction des jours en jours heureux et malheureux, l'incertitude de l'avenir que dans toutes les religions les superstitieux et les fourbes ont voulu fixer par des règles infaillibles; tout cela dirige les Chinois dans leur conduite. Un tel caractère fait valoir les almanachs et les calendriers. Toutes les maisons en sont bien pourvues. On ajoute si aveuglément foi à ces livres, qu'il suffit qu'ils défendent ou qu'ils ordonnent pour qu'on obéisse, à leurs règles, contre toute sorte de raison. Cette crédulité donne de l'autorité à une infinité de misérables qui se mêlent de prédictions et de sortiléges, qui établissent les jours, les heures, les momens où il faut agir. Toutes sortes de divinations, dont le détail serait inutile, trouvent accès chez les Chinois. La seule chose bonne, dans cette crédulité si ordinairement trompée, et pourtant si constamment opiniâtre, est qu'on punit de mort (*a*) les astrologues et les devins qui se trompent dans leurs prédictions, et surtout ceux qui par ignorance n'ont pas su prédire au juste les éclipses. Cette dernière ignorance est un crime capital, puisque de là dépend, selon les Chinois, le salut de l'astre éclipsé; et qu'il est du devoir des astrologues de préparer les prêtres, les magistrats et les peuples à ce fatal accident, afin qu'ils travaillent à secourir l'astre. Le secours que lui donnent les Chinois est le même que celui qu'il reçoit aux Indes.

(*b*) Avant que les Jésuites eussent donné aux Chinois une juste idée des éclipses, ils s'imaginaient sur celle de lune, que le soleil était troué; de sorte que la lune se trouvant vis-à-vis de ce trou, il fallait nécessairement qu'elle manquât de lumière. Quelques sectes enseignaient qu'un certain mauvais génie couvrait le soleil de sa main droite, et la lune de sa gauche. Cela faisait les éclipses. Ils croyaient encore que, pendant la nuit, le soleil se retirait dans une vallée, qu'ils supposaient se trouver à vingt-quatre mille lieues sous la mer. Mettons cette opinion à côté de celle des anciens, qui s'imaginaient que pendant la nuit le soleil allait se plonger dans l'océan.

Outre les almanachs, les calendriers et divers livrets que ces charlatans vendent aux bigots et aux bonnes femmes pour la direction de leur bonheur, il y en a d'autres qui se mêlent de deviner par les nombres, par des cercles et des figures, par les lignes des mains et du visage, par les songes, par l'examen de la physionomie. Quelques-uns de ces imposteurs enseignent aux femmes les moyens d'avoir une grossesse prompte et heureuse; d'autres se mêlent de vendre le vent, comme dans le nord de la Suède. Ces derniers charlatans se trouvent toujours deux ensemble (*c*). Un d'eux porte gravement sur l'épaule droite un sac dans lequel il tient le prétendu vent, dont il livre pour de l'argent autant que le crédule acheteur croit qu'il lui en faut. Dans sa main gauche il tient un marteau avec lequel il frappe plusieurs fois la terre pour en faire sortir, dit-il, le Genie ou l'esprit du vent, qui, s'il faut l'en croire, se promène dans les airs sur un oiseau et sous une figure humaine. Nous remarquerons ici qu'à cette ridicule croyance des Chinois et des peuples septentrionaux se rapporte assez clairement l'outre pleine de vent (*d*) qu'Eole donna si généreusement à Ulysse.

(*a*) Dapper et autres.
(*b*) Purchas, ubi sup.
(*c*) Dapper, ubi sup.
(*d*) Homère, Liv. X, *Odyss.*

Répandre du vin sur un petit homme de paille est une des cérémonies que les Rituels Chinois ordonnent pour évoquer les esprits.

(*a*) Mais rien n'est plus singulier que leur manière de consulter leurs idoles domestiques. Ils prennent deux petits bâtons plats d'un côté, et ronds de l'autre. Ils les attachent l'un contre l'autre avec un fil; après quoi il prient affectueusement l'idole, et se persuadent fortement qu'ils doivent en être exaucés : ils jettent les bâtons devant elle. Si le hasard veut qu'ils tombent sur le côté plat, c'est alors qu'ils passent des prières aux injures. Néanmoins ils réitèrent le sort; et s'ils ne réussissent pas mieux, les coups suivent les injures. Cependant ils ne se découragent pas, et ils recommencent si souvent le sort qu'enfin il leur est favorable. Quelquefois ils mettent de ces petits bâtons dans un pot; et les tirant au hasard, ils cherchent dans un livre de divination pour savoir si la manière dont ils sont sortis leur sera heureuse.

D'autres divinations des Chinois consistent dans l'examen des mouvemens d'une tortue, du vol et du chant des oiseaux, du cri des animaux, des rencontres du matin, etc. Plusieurs de ceux qui se disent maîtres dans ces pratiques superstitieuses habitent dans les antres et dans les cavernes. Sans nous amuser à décrire leur air et leur équipage, nous renverrons le lecteur à la figure. Ces gens ne se mêlent pas seulement de prédictions; ils travaillent aussi à la pierre philosophale, à composer des philtres, et à d'autres secrets aussi pernicieux que ceux-là. Enfin il ne se contentent pas d'en imposer aux peuples par tous ces endroits, ils se vantent aussi de connaître les moyens qui peuvent procurer l'immortalité, ou du moins une vie si longue qu'elle puisse passer pour en approcher; et cette dernière charlatanerie suffit toute seule pour leur attacher une infinité d'idiots. Ce qu'il y a de surprenant c'est le contraste des Chinois, qui, malgré le désir de vivre, se détruisent fort facilement eux-mêmes; sans parler de la métempsycose, qui, à ce qu'il semble, devrait avoir la force de les satisfaire.

Ce serait à tort qu'on oublierait ici un usage religieux du sexe dévot. C'est le *Lou-in*. Nous verrons quelque chose de semblable dans la description de la religion du Japon. Pour expliquer la pratique des Chinois, nous nous servirons des termes d'un Jésuite missionnaire, (*b*) qui travaillait à convertir une dévote Chinoise. Celle dont il parle, outre ses jeûnes et sa manière de vivre dans toute l'austérité de sa secte, avait passé quarante ans sans rien manger de ce qui a vie. « C'était une dévote au Dieu Fo, à » longues prières : elle était enrôlée dans la confrairie d'un temple fameux » où l'on se rend de fort loin en pélerinage. Les pélerins, dès qu'ils sont » au bas de la montagne, s'agenouillent et se prosternent à chaque pas » qu'ils font pour y monter. Ceux qui ne peuvent pas faire le pélerinage, » chargent quelques-uns de leurs amis de leur acheter une grande feuille » imprimée et marquée à un certain coin par les Bonzes. Au milieu de » la feuille est la figure du Dieu Fo. Sur l'habit du Fo et tout autour de sa » figure sont une infinité de petits cercles. Les dévots et les dévotes au » Dieu Fo prononcent mille fois cette prière, (*c*) *Na-mo-o-mi-ta-Fo*, à

(*a*) Purchas, *Extraits*, etc, ubi sup.
(*b*) Lettre du P. d'Entrecolles au P. de Broissia, dans le *XIIIe Recueil des Lettres édifiantes*.
(*c*) Cette prière est la même que le *Nana-Amida-bu* des Japonois, que l'on appelle pour abréger *Namanda*.

MAGICIENS et SORCIERS de la CHINE.

Autres MAGICIENS & SORCIERS. &c.

Digitized by Google

» laquelle ils ne comprennent rien ; car elle leur est venue des Indiens » avec la secte du Fo. Ils font de plus cent génuflexions, après quoi ils » marquent d'un trait rouge un de ces cercles dont la figure est toute » couverte. De tems en tems on invite les Bonzes à venir à la maison pour » y faire des prières, et pour sceller et authentiquer le nombre des cercles » qui ont été remplis. On les porte en pompe aux funérailles, dans un » petit coffre bien scellé par les Bonzes : c'est ce qu'ils appellent *Lou-in*, » c'est-à-dire, passe-port pour le voyage de cette vie en l'autre. Ce passe- » port ne s'accorde point qu'il n'en coûte quelques *taëls*, mais aussi..... » on est assuré d'un voyage heureux.....

» Les dévots de la secte du Fo ont continuellement pendu au col ou » autour du bras une sorte de chapelet..... composé de (*a*) cent grains » médiocres et de huit plus gros : à la tête, et dans l'endroit où nous » plaçons une croix, se trouve un gros grain, de la figure de ces petites » tabatières faites en forme de calebasses : c'est en roulant ces grains, » qu'ils prononcent leur *Na-mo-o-mi-ta-Fo*. L'usage de ces chapelets » est de beaucoup de siècles plus ancien que celui du Rosaire parmi les » Chrétiens.

A la suite de ces superstitions nous mettrons la médecine. Elle se réduit à fort peu de choses, selon quelques voyageurs. (*b*) Leurs cures si vantées par le moyen des simples n'ont rien de plus extraordinaire que celles des sauvages de l'Amérique : ils ont quelque usage des sudorifiques, et fort peu des purgatifs. Persuadés que la plupart des maladies sont causées par des vents qui se glissent dans les chairs, ils travaillent à les dissiper par l'application d'aiguilles rouges, ou du bouton de feu sur la chair. Ils connaissent bien le pouls ; mais, ajoute-t-on, ce n'est pas là la plus essentielle partie de la médecine, quoique les Chinois, fort prévenus pour leur savoir, regardent la connaissance du pouls comme le fondement de cette science.

« (*c*) Ils touchent le pouls d'une manière qui fait rire ceux qui n'y sont » pas accoutumés. Après avoir appliqué les quatre doigts le long de l'ar- » tère, et pressé fortement et uniformément le poignet du malade, ils se » relâchent peu à peu jusqu'à ce que le sang arrêté par le pressement ait » repris son cours ordinaire. Ils recommencent un moment après à serrer » le bras comme auparavant, ce qu'ils continuent assez long-tems à » diverses reprises. Ensuite, comme des gens qui voudraient toucher le » clavecin, ils élèvent et abaissent les doigts successivement l'un après » l'autre, appuyant mollement ou avec force, quelquefois plus vîte et » quelquefois plus lentement, jusqu'à ce que l'artère réponde aux touches » que le médecin remue, et que la force, la faiblesse, le déréglement et » tous les autres symptômes du pouls se manifestent. Ils prétendent qu'il » n'arrive jamais d'accident extraordinaire dans la constitution, qu'il n'al- » tère le sang, et que par conséquent il ne fasse quelque impression » différente dans les vaisseaux... » Après cet examen du pouls, qui n'est fondé uniquement que sur une longue expérience, ils prononcent sur la cause qui fait son déréglement. « Les médecins Chinois prétendent con-

---

(*a*) On verra dans la suite de cette Dissertation les chapelets communs aux Japonois et aux Chinois, qui, suivant la figure de ces instrumens de dévotion donnée par Kæmpfer, sont composés de cent huit grains médiocres et de six petits.

(*b*) Renaudot, *Des Sciences des Chinois*, dans ses notes sur deux Relations, etc.

(*c*) *Mémoires de la Chine*, par le P. le Comte, Tom. I.

» naître, par toutes les différences de pouls, les effets et les maladies qui » y sont attachées : ainsi ils tiennent la main de leur malade un quart » d'heure, tantôt la droite, quelquefois la gauche, et souvent toutes les » deux en même tems ; ensuite, comme s'ils avaient été inspirés, ils font » hardiment les prophètes. Vous n'avez point eu de mal de tête, disent-ils, » mais une pesanteur qui vous a assoupi... ; vous avez perdu l'appétit, » en deux jours précisément il vous reviendra ; ce soir... vous aurez la » tête plus libre... Quand ils sont habiles, (*a*) ils prédisent assez juste : » les ignorans sont ordinairement de faux prophètes, ou des charlatans » comme ailleurs ».

Le P. le Comte avoue qu'il faut presque toujours se défier d'eux, parce qu'ils se servent de toutes sortes de moyens pour s'instruire secrètement de l'état du malade avant de le visiter. « Pour se faire de la réputation, ils » feignent quelquefois un genre de maladie qu'ils procurent dans la suite », et le P. le Comte en allègue des exemples. Après tout, on est contraint d'avouer qu'ils prédisent plus facilement le mal qu'ils ne le guérissent, et que l'on meurt entre leurs mains comme ailleurs.

Au reste, il n'y a point chez les Chinois d'école publique de médecine : (*b*) ni l'autorité, ni le respect n'y marchent avec cette science. Il ne faut donc pas s'étonner si elle y est exposée aux fourberies des charlatans, qui se voyant ordinairement (*c*) décriés en toute autre chose, trouvent une ressource assurée dans la crédulité du vulgaire. Ils savent que, pour les introduire, il suffit que la pratique de l'art soit ouverte à tout le monde. Malgré nos écoles publiques et les graves remontrances des légitimes sectateurs d'Hippocrate, cette heureuse facilité ne se trouve pas moins chez nous ; et pour le malheur des malades, elle est due à la vanité de nos docteurs, qui ne peuvent souffrir que la médecine sorte des règles qu'ils se prescrivent et qu'ils ont résolu de suivre. Ils oublient, ces docteurs, (*d*) le grand aphorisme de leur maître ; et courant hardiment le risque de tuer les gens avec le secours de quelques expériences peu sûres, qu'ils ajustent à toutes sortes d'âges, de tempéramens et de maux, ils autorisent ainsi l'ignorance et la mauvaise foi des charlatans. Qu'on se récrie donc moins contre la crédulité des Chinois ; on condamnerait la nôtre. (*e*) « A la Chine un misérable, qui ne sait où donner de la tête, » étudie deux ou trois mois un livre de médecine, et s'érige en docteur » » de pleine autorité aux dépens des malades « qu'il aime mieux tuer » que d'être obligé lui-même... de mourir de faim ». Il se mêle encore

---

(*a*) On lit dans le Tome II des *Voyages* d'Ovington, que les Chinois prétendent marquer par le pouls, non-seulement le tems que durera la maladie et le jour et l'heure qu'elle finira, mais encore combien de tems un homme vivra en santé ; faisant abstraction des accidens qui peuvent lui arriver au-dehors.

(*b*) Purchas, ubi sup.

(*c*) *Quantæ putatis esse vos dementiæ,*
Qui capita vestra non dubitatis credere
Cui calceandos nemo commisit pedes?

(Du Phèdre, en parlant du Savetier-médecin), Liv. I, Fable 14.

(*d*) *Experimentum difficile* : autrement, *Experientia periculosa*. On doit savoir que par ces deux mots il faut entendre le discernement avec lequel le médecin se doit conduire lorsqu'il juge d'une maladie. Ce discernement se trouve-t-il dans l'opiniâtreté de nos médecins ?

(*e*) Le P. le Comte, ubi sup.

dans cette conduite un faux honneur et une espèce de compassion. « Les » Chinois, continue le P. le Comte, se reprocheraient leur avarice quand » ils sont incommodés s'ils ne mouraient, ou s'ils ne faisaient mourir » leurs parens par une autre voie que par celle de la nature ». De même chez nous, on suit aveuglément un inconnu qui apparaît avec une recette dont il vante la vertu dans une longue pancarte au bas de laquelle on voit des signatures mendiées, et qui a été affichée plusieurs mois de suite. Il est vrai qu'après avoir long-tems profité de l'erreur publique, il disparaît décrédité; mais il est succédé par d'autres, et (*a*) *le monde qu'il vient de tromper est encore prêt d'être trompé par ceux qui viennent après lui.*

La médecine nous fournirait une digression bien plus longue. Hasardons de la continuer encore une douzaine de lignes. Les médecins Chinois sont apothicaires et chirurgiens: dans les premiers tems de l'antiquité on ne distinguait pas ces trois professions. Y avait-il pour cela moins de charlatans? nous n'en savons rien. Une chose est sûre; c'est que si la médecine était dépeuplée de ces artisans, elle n'en irait pas moins bien. Heureux les peuples qui verraient ces valets de la médecine réduits à la (*b*) cuisine et à la lancette, qui devraient être leurs légitimes emplois! (c) Une raison remarquable des Chinois contre les apothicaires est, « qu'on ne devrait » pas commettre le principal point de la guérison des malades à des gens » qui ne sont point intéressés à les guérir, et qui se mettent peu en peine » de la qualité et de la bonté des drogues pourvu qu'ils s'en défassent » à leur avantage ». Ce n'est pourtant pas ce qu'il faudrait craindre des apothicaires Européens; c'est bien plutôt cette présomption qui leur donne la hardiesse de se produire pour médecins.

DES SCIENCES, etc.

Nous ne nous attachons dans cet article qu'à ce qui a du rapport à la religion. Nous avons parlé de leur morale. Revenons pourtant sur nos pas: il faut en parler encore. Ecoutons quelques auteurs. Si l'on doit les croire, (*d*) les Chinois sont fort inférieurs aux anciens philosophes Grecs et barbares. « On trouve plus de vérités dans les écrits des anciens Pythago- » riciens, dans ceux de Platon et d'Aristote; elles y sont plus clairement » et plus utilement expliquées, que le petit nombre de celles qui sont » répandues dans les livres Chinois qu'on n'entend que par des para- » phrases aussi obscures que le texte, et qu'il est souvent difficile d'ac- » corder ensemble. Les vérités qu'ils y annoncent sont des vérités fort » communes qui n'appartiennent pas plus aux Chinois qu'à toutes les » autres nations qui ont tant soit peu raisonné. Tout ce qu'ils enseignent » sur la vertu est fort imparfait, et consiste en des détails aussi inutiles » qu'ils sont ennuyeux; point d'ordre, point de méthode, fausses idées ». Ils regardent les cérémonies civiles comme faisant partie de la vertu, et (*e*)

(*a*) La Bruyère.
(*b*) Gui-Patin, dans ses *Lettres*, appelle les apothicaires des *cuisiniers arabesques*.
(*c*) Le P. le Comte, ubi sup.
(*d*) L'abbé Renaudot, *Dissert. sur les Sciences des Chinois*, ubi sup.
(*e*) Idem, ubi sup.

« le détail de ces cérémonies est quelque chose de si bizarre qu'il ne se » trouve rien de pareil parmi les nations les plus policées et les plus » attachées au cérémonial. Elles sont si peu conformes à la simplicité » des premiers siècles, que ce caractère seul suffit pour prouver qu'elles » ne sont pas aussi anciennes que s'imaginent les Chinois. (*a*) La manière » d'inviter à un festin, d'y aller, de recevoir les conviés, de les faire » servir..., de faire des visites, de les recevoir, qui consiste en une » infinité de circonstances, est la science d'un maître-de-chambre ou » d'un doyen d'estafiers, non pas celle d'un philosophe ». Nous ne disons rien des preuves qu'on veut tirer contre leur morale, par les défauts qu'on remarque dans leur pratique; cette preuve ne nous paraît pas de mise. Les défauts dans la pratique se trouvent plus ou moins chez toutes les nations.

On veut que leur politique soit aussi méprisable que leur morale. Ce que Confucius et ses disciples ont pensé sur le gouvernement de l'État est fort commun. Il ne paraît pas, ajoute-t-on, que les sentences des philosophes Chinois aient beaucoup servi à former les princes et les ministres, ni à rendre les peuples heureux. On pourrait répondre que ces mêmes inconvéniens se trouvent dans les autres États. Quand ils ont été gouvernés par des princes équitables et dociles, éclairés des lumières des gens de bien, les peuples se sont trouvés heureux; les princes ont vu fleurir leurs empires: ensuite on a vu en d'autres tems les usurpateurs et les tyrans renverser les bonnes lois, comme ailleurs. Si l'histoire de la Chine est bien véritable, (*b*) elle nous offre, comme toutes les autres histoires du monde, un mélange de bons et de mauvais princes; d'exemples de vertu, de grandeur d'ame, de justice et de courage; de bassesse, de crimes, de perfidie et de lâcheté. (*c*) « On a dit, continue-t-on, que les peuples seraient heureux » si les rois étaient philosophes, ou si les philosophes régnaient..... S'il y » a jamais eu pays où les philosophes aient régné, c'est à la Chine; car » les mandarins, qui sont tous hommes de lettres, et par conséquent » philosophes, disciples et sectateurs de Confucius, ont depuis plusieurs » siècles occupé toutes les grandes charges, civiles ou militaires, les gou- » vernemens et les tribunaux : cependant si on examine l'histoire de cet » empire . . . . . , on ne trouvera pas aisément que ces sages aient été » d'une grande ressource dans les révolutions qui y sont arrivées..., etc. ». On opposerait que les Juifs eux-mêmes n'ont pas été à couvert de ces malheurs, dans le tems qu'ils étaient gouvernés par des sages éclairés immédiatement des lumières de l'Être-Éternel, et par des prophètes inspirés. Si les maximes des philosophes étaient toujours pratiquées, il y aurait dans un État moins de vices et plus de vertus : mais d'un autre côté, il n'est pas dit qu'il dût y avoir pour cela plus de valeur et plus de courage, (c'est-à-dire de ce courage nécessaire à la défense de l'État sans lequel on ne peut passer pour guerrier). La philosophie et les sciences donnent du goût pour tout autre objet. Le caractère pacifique et modéré des vrais philosophes serait fort utile dans un État, pourvu qu'on pût ôter les passions aux hommes. Les belles maximes des philosophes ne servent de rien

---

(*a*) Voyez la description de toutes ces cérémonies dans les *Mémoires de la Chine*, par le P. le Comte, Tom. I.

(*b*) Voyez l'*Histoire de la Chine*, par le P. Martini.

(*c*) L'abbé Renaudot, ubi sup.

aux méchans ; et si elles ont la force d'arrêter pendant un tems les mauvais desseins de quelques-uns, tôt ou tard, il s'en élève d'autres qui troublent les peuples, et souvent même en s'autorisant des maximes les plus justes. Mais il y aurait de l'injustice à reprocher aux vrais philosophes que leur philosophie n'a pas empêché ces défauts.

Ce que l'on ajoute ensuite contre la morale et la politique des Chinois est beaucoup plus fort. « Ces deux sciences, dit-on, ne consistent chez eux » qu'en des sentences vulgaires, en des exemples tirés de l'histoire et sans » aucun examen des actions et des passions humaines, de leurs motifs et » de leur fin ; puisqu'il est certain que les Chinois n'ont aucune opinion fixe » sur l'immortalité de l'ame, et que presque tous conviennent que la ré- » compense des bons et la punition des méchans se fait en cette vie, sur » eux ou sur leur postérité ». La même objection a été faite contre les anciens Païens : on pourrait dire, pour la défense des Chinois, qu'à juger de leurs opinions par leurs cérémonies à l'égard des morts (ne fussent-elles que politiques), ils ont du moins quelque idée de l'immortalité de l'ame, des peines et des récompenses après cette vie, etc. Ils ne sont donc pas si dénués de principes : mais quand ils en seraient dénués pour l'éternité, encore serait-il vrai que, semblables à bien (*a*) des gens qui ont démenti leur doctrine par la pratique, ils ont pu établir pour la conduite civile un système de morale et de politique assez raisonnable.

D'autres auteurs prodiguent aux Chinois les plus grands éloges. Ils décident que rien n'est plus parfait que cette morale dont Confucius a fait un système. (*b*) « Tout y est solide, parce que la droite raison . . . . que le » philosophe consultait sans cesse, sans préjugé, conduisait toutes ses » paroles. Les règles qu'il donne, les devoirs auxquels il exhorte, sont » tels, qu'il n'y a personne qui ne se sente d'abord porté à y donner son » approbation. Il n'y a rien de faux dans ses raisonnemens, rien d'extrême, » nulle de ces subtilités épouvantables qu'on voit dans les traités de » morale de la plupart des métaphysiciens d'aujourd'hui ». (*c*) On dirait que cette morale est sortie de l'école de Jésus-Christ. Le P. le Comte, plus retenu, (*d*) se contente de nous donner quatorze ou quinze maximes de Confucius pour échantillon de la morale chinoise, et de décider *que Senèque n'a rien dit de meilleur.* Il est pourtant vrai que le Jésuite est obligé d'expliquer historiquement l'origine de ces maximes, et de leur donner une juste précision ; sans quoi, avec sa permission, elles seraient plus obscures et beaucoup moins capables de toucher qu'aucune sentence de Senèque.

Les Chinois ont des livres dont ils vantent extrêmement le mérite et l'antiquité. Le plus ancien, et (*e*) que l'on prétend l'être plus que ceux de Moïse, contient l'histoire de quelques princes Chinois. (*f*) « C'est un tissu » de maximes morales, de harangues prononcées par des princes, de » sentences, de préceptes, de conseils..... où l'on voit éclater partout tant » de prudence, tant de politique, tant de sagesse, tant de religion, qu'ils

---

(*a*) Il s'en trouve une infinité d'exemples dans l'antiquité. Consultez aussi Bayle dans ses *Pensées sur la Comète.*
(*b*) Préface du petit livre intitulé *Morale de Confucius.*
(*c*) Le même auteur, pag. 6 du livre.
(*d*) Le P. le Comte, ubi sup., Tom. I.
(*e*) *Morale de Confucius*, pag. 6 et 7.
(*f*) Idem, ibid.

» pourraient être donnés à tous les princes Chrétiens. Selon le P. le Comte, » (*a*) il a la même autorité parmi les Chinois, par rapport à l'état poli- » tique et au gouvernement, que Moïse et les prophètes parmi les Juifs, » en ce qui touche le culte de Dieu et la forme de la religion ».

Un recueil de poésies, dont une partie est d'une pareille antiquité, contient les mœurs et les ordonnances de plusieurs rois de la Chine. Fohi est auteur d'une partie de ces poésies, (*b*) si obscures et si impénétrables qu'elles sont devenues une source inépuisable de fables et de chimères. Celles qui sont moins anciennes (*c*) ne laissent pas d'être mêlées de choses ridicules et d'hyperboles extravagantes, de murmures contre le ciel et contre Dieu. Ce recueil fait le second et le troisième des livres anciens, pour lesquels les Chinois ont un respect religieux.

Un quatrième livre contient l'histoire de plusieurs princes, de leurs vertus, de leurs vices, de leurs maximes. Il a été recueilli par Confucius. Un cinquième, contient les coutumes et les cérémonies, les devoirs des femmes, des enfans, et de l'amitié, etc. Voilà les livres originaux qui renferment la morale et une partie des devoirs de la religion connus et pratiqués des Chinois. Tous les autres, dit le P. le Comte, ne sont que des copies ou des interprétations de ces livres : mais aucun des auteurs qui ont travaillé sur ces originaux n'a été si considéré que Confucius, et l'on estime surtout sa compilation des lois anciennes. Ceux qui voudront s'instruire plus particulièrement de ce que ces livres enseignent doivent lire le petit abrégé de la Morale de Confucius, et les Mémoires du P. le comte.

La manière dont des livres si anciens ont passé à la postérité est suspecte à quelques savans (*d*). L'histoire de la Chine (*e*) rapporte qu'environ deux cents ans avant la naissance de Jésus-Christ un empereur résolut d'éteindre toutes les sciences. Il ordonna de brûler tous les livres de l'empire, excepté ceux qui traitaient de l'agriculture, de la médecine et des sortiléges. « Après la mort du tyran, l'amour des sciences se réveilla dans tous les esprits. . . . . Les vieillards qui, selon la coutume, avaient durant leur jeunesse appris par cœur presque tous ces livres, eurent ordre de les écrire fidèlement. On en trouva que les plus zélés avaient cachés dans les tombeaux . . . . . Quelques-uns furent retirés des fossés et des trous de murailles, endommagés . . . , mais néanmoins en état de servir à ceux qui travaillaient à les réparer . . . . Ces soins rendirent le nouvel ouvrage défectueux . . . . : il y est resté des lacunes ; on a inséré en quelques endroits des pièces étrangères . . . . . Les Chinois reconnaissent ces fautes . . . . ; mais ils sont si religieux à conserver ce qu'ils ont reçu de l'antiquité, qu'ils en révèrent même les défauts . . . . . ». Les livres (*f*) de Coufucius et de Mem-ci son disciple avaient été conservés par une vieille, qui, dans cette destruction générale des sciences, s'était avisée d'en coller les feuilles contre une muraille. On les détacha ensuite, et l'on y trouva quelques endroits un peu effacés par l'humidité. Et « quoiqu'on sache, ajoute l'auteur que nous citons, les endroits qui manquent, on n'a

---

(*a*) Le P. le Comte, ubi sup., Tom. I, pag. 286.
(*b*) Le P. le Comte, ubi sup., pag. 287. L'abbé Renaudot, ubi sup.
(*c*) *Morale* etc., pag. 8. Le P. le Comte, ubi sup.
(*d*) *Dissertation sur les sciences des Chinois*, par l'abbé Renaudot.
(*e*) *Histoire de la Chine*, par le P. Martini. Le P. le Comte, ubi sup., pag. 291.
(*f*) *Histoire de la Chine*, par le P. Martini, Liv. VI.

nsé par respect les rétablir (*a*) ; et dans toutes les impressinns de ces ouvrages, on s'est contenté de les marquer à la marge ».

La poésie est fort ancienne chez les Chinnis. Ils font des vers de différentes mesures et de plusieurs sortes de manières. Que leur poésie soit ancienne, cela n'est presque pas plus extraordinaire que l'antiquité de leur chant (*b*). « Leur premier genre de pnésie sert d'étude à ceux qui aspirent aux premières dignités de l'État. Ils y apprennent de quelle mauière se sont conduits les bons et les mauvais princes, et font beaucoup valoir la récompense des uns et le chântiment des autres pnur inspirer de la crainte aux méchans, et pour donner de l'espérance aux gens de bien. Ils traitent aussi dans leur pnésie de la beauté de la nature..... sans se servir, comme nns poètes, de fables ni de fictions, et s'appliquent uniquement à faire servir la connaissance des choses naturelles à la discipline et à la correction des mœurs ». Ce n'est pas de semblables poètes qu'on dirait qu'ils sont aussi peu nécessaires (*c*) à l'État qu'un excellent joueur de quilles. « Les vers amoureux des poètes Chinnis sont beaucoup plus retenus que les nôtres, et ceux qui s'adonnent à ce genre d'écrire n'ont en vue que d'inspirer des sentimens de pureté et de mndestie ». Vnilà des poètes bien sanctifiés ! Seraient-ils privés de l'heureuse disposition des nôtres, qui se vantent qu'ils vivent (*d*) tout autrement que la verve ne leur inspire ? Aussi voit-on d'eux dans un nême vnlume des cantiques spirituels et des vers cyniques : mais que n'attendrait-on pas chez nous de la plupart de ces mercenaires sujets d'Apollon, qui travaillent à leur attelier de la même façon qu'un artisan à son métier ? Cnmme lui ils détaillent, et comme lui ils vivent au jour la journée. Dans une telle situation il faut ménager tnut le nomde, il faut suivre aussi le penchant des sens. On lnue les hommes (*e*) par nécessité ; et de tems en tems, on s'adressc à Dieu par devoir.

Pnur revenir à la poésie des Chinois, il est difficile de savoir si clle serait bien en état de soutenir les grands élnges de quelques voyageurs modernes. Le jugement que (*f*) porte l'abbé Renaudot sur cette matière n'est pas méprisable. Quoi qu'il en soit, il paraît, par ce que nous venons de dire, que l'ancien ohjet de la poésie était le même chez les Chinnis qu'il a été chez les premiers peuples du monde. Leurs poètes se chargeaient d'instruire les peuples dans la religion et les bonnes mœurs. A ees instructinns se mêlaient des exemples pris de la vie des hommes illustres, et des promesses de récnmpense et de chântinent de la part d'un Etre-Supérieur.

(*a*) Le P. Martini, ubi sup.
(*b*) Le même.
(*c*) On attribue ce mot au poète Malherbe.

(*d*) *Lasciva est nobis pagina, vita proba est.* Martial.

(*e*) *Quis expedivit psitaco suum Χαῖρε?*
Picasque docuit verba nostra conari?
Magister artis, ingenique largitor
Venter, negatas artifex sequi voces.
Quod si dolosi spes refulserit nummi,
Corvos poetas et Poetrias picas
Cantare credas pegaseium melos. Persius, *in Prol.*

(*f*) *Dissertation sur les sciences*, etc., ubi sup.

Un emploi si noble la fit juger propre au culte religieux et aux mystères. La poésie fut long-tems un mélange de philosophie, de théologie et d'histoire. Insensiblement on abusa d'un art si noble. Le cœur de l'homme corrompu par les passions trouva dans la poésie tout ce qui pouvait lui être utile ; enthousiasme, cadence, harmonie. Elle s'établit dans le monde : elle servit à transmettre aux tems les plus reculés beaucoup de superstitions. Si elle n'a pas tout-à-fait la même autorité chez les Chrétiens, c'est que notre tems est plus éclairé, et que nos lumières sont plus vives. Mais il est inutile de s'étendre sur un sujet si connu : passons à l'histoire des Chinois. Pleine d'exemples illustres, où l'on voit toutes les vicissitudes du vice et de la vertu, elle n'est pas moins capable d'instruire que celle des Européens ; mais on lui dispute son antiquité ; c'est une matière à discuter pour les savans. Elle ne nous embarrassera point ici.

Le P. le Comte nous assure « que l'on compose l'histoire des empereurs » d'une manière qui est seule capable de les modérer.... Un certain nombre » de docteurs choisis remarquent avec soin toutes leurs paroles et toutes » leurs actions : chacun d'eux en particulier, et sans le communiquer aux » autres, les écrit sur une feuille volante à mesure que les choses se » passent, et les jette dans un bureau par un trou fait exprès. Le bien et » le mal y sont racontés simplement. *Un tel jour*, disent-ils, *le Prince s'em-* » *porta mal-à-propos, et parla d'une manière peu convenable à sa dignité...* ; » ou bien, *il entreprit courageusement la guerre pour défendre ses peuples...* ; » et ainsi de tout ce qui se passe dans le Gouvernement..... Afin que la » crainte ou l'espérance n'y aient aucune part, ce bureau ne s'ouvre ja- » mais, ni durant la vie du prince, ni durant le tems que sa famille est » sur le trône. Quand la couronne passe dans une autre maison, comme » il arrive souvent, on ramasse tous ces mémoires particuliers, on les con- » fronte les uns avec les autres...., et on en compose l'histoire de l'empe- » reur.... » Encore cela peut-il être sujet à bien des inconvéniens de la part de celui qui travaille sur ces mémoires. Des choses de cette nature vues de loin paraissent toujours merveilleuses; il faut les voir de fort près pour en discerner les défauts. Il nous est resté de l'antiquité des histoires qui n'ont ni embelli les vertus, ni exténué les vices des princes. Suétone parmi les Latins paraît en ce genre un modèle à suivre, Thucydide parmi les Grecs. On fait un éloge complet de celui-ci (*a*), comme du plus fidèle et du plus sincère de tous les historiens : mais malgré les circonstances des tems, qui paraissaient assez favorables à la liberté des anciens historiens, on ne laisse pas de les trouver fort souvent dignes de censure du côté de la partialité ; et de ceux qui ont eu le bonheur de parvenir jusqu'à nous avec le glorieux titre d'*Auteurs véridiques*, il en est plusieurs sur lesquels il faut se taire, parce que le tems a détruit tout monument qui pouvait leur être contraire. Passons sur le caractère des historiens modernes. Comines est un excellent modèle, et peut-être Retz ne l'est-il pas moins. Il semble en général que nous ayons moins de sincères historiens que les anciens. Les circonstances des tems modernes paraissent peu favorables à l'histoire : la politique liée à la religion, les divisions dans celle-ci, le caractère de ceux qui écrivent, leur situation peu commode ou peu à portée de connaître le secret des cours et de développer les motifs ; voilà les défauts auxquels la vérité est

(*a*) Rapin, *Réflexion sur l'Histoire*.

exposée aujourd'hui. Mais dans ces pays où les peuples vantent et admirent la liberté, ne pourrait-on pas prendre des mesures capables de la mettre à couvert des outrages qu'elle reçoit de la servitude ? Il faudrait du moins y introduire l'usage établi chez les Chinois. Fort bien : mais il faudrait y défendre en même tems l'usage de la plume à des milliers d'auteurs *famé-liques*, à des corrupteurs de mémoires et de manuscrits, etc.

A ces moyens de conserver l'histoire dans sa pureté, le P. le Comte ajoute ceci. « Quand un prince aime sa gloire, et qu'il sait que la flatterie des » auteurs passionnés ne peut en imposer aux peuples, il garde bien des » mesures durant tout le tems de son règne. » Cependant il ne faut que jeter les yeux sur l'histoire de la Chine du P. Martini, pour y remarquer des princes qui ne se sont embarrassés ni de leur gloire, ni de la crainte des censures. Un autre (*a*) auteur veut nous assurer que l'histoire des Chinois a beaucoup de certitude, « à cause des soins que leurs souverains ont » toujours eus et qu'ils ont encore de choisir les plus savans d'entre leurs » philosophes pour faire l'histoire de leurs précédesseurs..... Chaque » empereur nomme celui qui doit écrire ce qui s'est passé sous le dernier » règne, et lui défend la dissimulation et la flatterie.... : par ce moyen » leur histoire est écrite d'une manière si uniforme, qu'on la croirait com-» posée par un seul auteur....; personne n'ose travailler sur cette ma-» tière sans la permission de l'empereur.

Nous ne parlerons ici ni de leur musique, dont la première (*b*) invention est attribuée à Fohi; ni de l'invention de douze vases d'airain, qui répondaient aux douze mois de l'année. On emplissait ces vases d'une certaine poudre subtile, laquelle disparaissait précisément à la fin de chaque mois : cette manière d'horloge marquait les tems et les saisons. Nous ne parlerons pas non plus de leur cycle de soixante années, nommées chacune d'un nom différent; ni de leurs douze caractères qui se rapportent aux heures des planètes, du mélange et de l'arrangement desquels les Chinois tirent leurs prédictions astrologiques.

Les Chinois commencent leur année au printems. (*c*) Un de leurs empereurs l'établit ainsi environ deux mille cinq cents ans avant Jésus-Christ. Un plus long détail sur cet article serait inutile.

LEURS EMPEREURS, etc.

Les Chinois (*d*) n'ont jamais connu le nom de république. Ils ne conçoivent pas qu'un État sans roi puisse être gouverné régulièrement, et qu'une république soit autre chose dans le monde qu'un monstre à plusieurs têtes, où l'on est souvent exposé à l'ambition des grands, aux passions et à la corruption du cœur humain, et au libertinage des peuples. Telle est, nous dit-on, l'idée que les Chinois se font de nos républiques : elle ne paraîtra pas tout-à-fait juste à ceux qui ont vécu long-tems sous un gouvernement républicain. Ce que l'étranger y trouve ordinairement de plus choquant, c'est l'insolence et la grossièreté du peuple, qui ne craint pas de s'égaler

(*a*) *Hist. de la Chine*, par le P. Martini, Liv. I.
(*b*) Le P. Martini, ubi sup., Liv. I.
(*c*) *Histoire de la Chine*, etc., ubi sup.
(*d*) *Mémoires* du P. le Comte, Tom. II.

aux honnêtes gens. Mais après tout, ceux-ci doivent-ils s'embarrasser du peuple ? Si par exemple, en Hollande on n'a pas le privilége de le faire marcher à coups de bâton, l'on y a celui de le faire agir à force d'argent. Les satyres et les libelles, cette liberté défigurée par un grossier libertinage ; cette vérité, qui, dans la situation des intérêts qui gouvernent la politique Chrétienne ne s'y manifestent guères mieux que dans un État monarchique, sont encore des griefs pour certaines gens. Quoi qu'il en soit, on ne saurait douter qu'une monarchie bien réglée ne soit préférable à la république : mais à cela près, il vaut mieux vivre républicain.

Revenons d'une digression qui nous transporte du religieux au civil ; et nous devons resserrer les bornes de la royauté dans cet article, pour ne la considérer que comme une émanation du gouvernement immédiat du premier Être. Le P. le Comte nous assure que les Chinois ont toujours été opposés au gouvernement tyrannique : mais ils veulent pourtant que l'autorité royale soit absolue. Ils distingue la conduite particulière du prince guidé par ses passions, de celle qu'il doit tenir quand il ne fait rien de contraire à son pouvoir, qui devrait toujours être l'image du pouvoir céleste. Une autorité absolue fondée de telle manière serait bien plus désirable que celle d'une république. Mais qu'on ne s'y trompe pas ; à la Chine non plus qu'ailleurs, cette autorité n'a pas toujours été la vraie image du pouvoir divin : il ne faut que lire l'histoire Chinoise pour en être convaincu. Il y est arrivé ce qu'on a vu dans tous les États monarchiques ; un mélange de bons et de mauvais princes ; ceux-ci mis au rang des bons pendant leur vie par des flatteurs, méprisés ou censurés après leur mort lorsqu'ils ne donnaient plus de lieu ni à la crainte ni à l'espérance. Enfin on y a vu des princes autorisés au mal par leurs mauvais conseillers.

Comme dans les autres États de l'Orient, le sentiment dans lequel naissent et s'élèvent les sujets, c'est un respect qui tient (*a*) de l'adoration. On » (*b*) nomme l'empereur de la Chine fils du ciel, et l'unique maître du » monde. Ses ordres sont réputés saints : ses paroles tiennent lieu d'oracles: » tout ce qui vient de lui est sacré. On le voit rarement, ou ne lui parle » qu'à genoux. Les grands de la cour, les princes du sang, ses propres » frères se courbent jusqu'à terre en sa présence et devant son trône. Il y » a des jours réglés chaque semaine ou chaque mois pour les assemblées » des seigneurs, qui se rendent dans une cour du palais pour reconnaître » par des adorations profondes l'autorité de ce prince, quoiqu'il n'y soit » pas en personne..... Quand il est malade, le palais est plein de man» darins..... qui passent le jour et la nuit à genoux..... en habits de » cérémonie, pour lui marquer leur douleur et pour demander au ciel sa » guérison.... Cette profonde vénération est encore fondée sur l'inté» rêt que chacun a de faire sa cour. Dès qu'il a été proclamé empereur, » toute l'autorité.... est réunie en sa personne, et il devient l'arbitre ab» solu de la bonne ou de la mauvaise fortune de tous ses sujets.... » Néanmoins on ajoute qu'il donne les charges et les dignités au mérite ; qu'il laisse chaque particulier maître de ses biens et possesseur de ses

(*a*) Les Chinois, dit le P. Martini, saluent toujours leurs rois de cette manière, et se tournent vers le nord en les saluant, parce qu'ils disent que leurs rois regardent toujours le midi. La principale porte du palais et celles de tous les appartemens sont tournées vers le midi.

(*b*) *Mémoires de la Chine*, etc., ubi sup.

terres; et qu'il ne peut déclarer la guerre, conclure la paix, faire des traités qu'aux conditions de conserver la majesté de l'empire.

Autrefois l'empereur se montrait au peuple par une fenêtre fort élevée, tenant à la main deux plaques d'ivoire, dont une lui servait à se couvrir le visage, et l'autre à couvrir un diadême tout brillant de pierreries enfilées comme un collier de perles (*a*). Le P. Navarrette dit que « quand l'empe» reur sort on ferme les portes des maisons dans les rues où il doit passer, » que le peuple se retire; de sorte que l'on ne voit pas une ame, et que si » quelqu'un paraissait il serait rigoureusement châtié ».

Cet empereur se peut choisir un successeur parmi ses sujets, et sans aucun égard au sang royal : il y a des exemples de cela dans l'histoire de la Chine. Cette conduite y est colorée par le prétexte du bien public, et par celui de sauver l'honneur du prince qui devrait être le successeur, mais qu'on exclut à cause de ses défauts ou de son incapacité.

L'empereur étend ses droits sur les morts. « Il les élève ou les abaisse » comme les vivans, pour récompenser ou pour punir leurs personnes ou » leurs familles. Il leur donne de nouveaux titres. . . .; il peut même les » déclarer saints, c'est-à-dire, de purs esprits », et les faire honorer du peuple comme les autres Divinités.

Depuis les plus anciens tems (*b*) le sacerdoce a toujours été attaché à la couronne. Il n'y a que l'empereur qui puisse offrir des sacrifices au (*c*) ciel; il est le chef de la religion (*d*). Enfin le pouvoir du monarque s'étend même sur la langue et sur les mots : il les crée, il les change, il les détruit : il change les noms de provinces, des villes et des familles : il fait l'usage tout seul.

Cette autorité absolue n'empêche pas que l'empereur ne soit appelé par ses sujets *Père du Peuple*, parce que les anciennes lois de la Chine ont établi que le prince régnerait comme un père sur ses enfans, et non pas comme un maître sur des esclaves. Il est permis aux mandarins de faire des remontrances à l'empereur. Celui qui trouve à redire à la conduite du prince dresse une requête dans laquelle il prie S. M. de faire réflexion aux anciennes coutumes et aux exemples des rois ses prédécesseurs, etc. Si l'empereur ne change point de conduite, on revient de tems en tems à la charge, selon le zèle et le courage de ceux qui font ces remontrances. L'histoire de la Chine fournit des exemples d'une si noble hardiesse : il semble que chez nous il ne soit pas permis au Christianisme, si souvent en opposition avec les Chrétiens, d'autoriser une liberté si sainte. Il est vrai qu'en certains pays, des remontrances de cette nature passeraient pour séditieuses; et en d'autres, tout au moins pour injurieuses à la souveraineté. On ne doit se ressouvenir de l'ancienne constitution que comme d'une vieille idole qui a perdu son crédit, et qui ne se conserve que comme une rareté dans les cabinets des curieux.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur cette matière : mais il ne faut pas oublier un usage singulier (*e*); c'est que de tems en tems les vice-rois et les gouverneurs doivent faire par écrit une confession de leurs fautes

(*a*) Cité par l'abbé Renaudot, ubi sup.
(*b*) *Histoire de la Chine*, par le P. Martini.
(*c*) *Xang-ti*. Ces deux mots signifient le *Souverain-Empereur*.
(*d*) *Mémoires de la Chine*, etc., ubi sup.
(*e*) Le même, ubi sup.

secrettes et publiques, et l'envoyer à la cour. La dissimulation de ces fautes n'est pas si facile qu'on pense, à cause des mémoires secrets et des rapports que doivent faire certains (*a*) magistrats-inspecteurs, dont la fonction a quelque ressemblance à celle des Tribuns du peuple chez les Romains, et des Ephores chez les Grecs.

Lorsque ces ministres font des remontrances à leurs souverains, et qu'ils ont le malheur de n'en être pas écoutés, (*b*) ils se dépouillent en leur présence des marques de leur dignité, et leur déclarent « que n'étant plus re» vêtus de leurs habits de magistrature, ils n'en peuvent plus exercer les » fonctions ». La noble fermeté que ces ministres-censeurs ont (*c*) témoignée en certaines occasions, n'a rien qui la surpasse dans l'histoire des Grecs et des Romains. Il est étonnant qu'avec des lumières si fausses des Païens aient osé (*d*) risquer si généreusement leur vie pour la vérité. On supporterait la flatterie dans ceux (*e*) qui n'espèrent rien au bout de quatre-vingts ans. De-là nous tirons un argument dont les gens qui n'ont en fait de religion que de fort petites lumières nous pardonneront la force; c'est que l'on est beaucoup moins convaincu des vérités de sa religion qu'on ne le paraît et qu'on ne tâche de le paraître : car si l'on était bien convaincu, serait-il possible que des gens qui pendant une vie assez courte ont écouté des milliers de sermons sur les devoirs de la religion, eussent la patience et la douceur de supporter une infinité de désordres auxquels ils pourraient remédier, non pas en faisant main basse sur les vicieux, mais en les reprenant librement, et en leur refusant une complaisance que l'on appelle charité?

LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES : ÉDUCATION DES ENFANS : CÉRÉMONIES FUNÈBRES, etc.

Du sérieux de ces réflexions passons à des matières moins graves; aux cérémonies nuptiales. On dit que Fohi institua (*f*) le mariage, c'est-à-dire, un mariage honnête, régulier et légitime. Il voulut que les femmes fussent autrement habillées que les hommes; et (*g*) ses lois contre l'alliance des personnes trop proches furent si sévères qu'on ne pouvait même épouser une femme de son nom, quelque éloignée que pût être la parenté. Cela s'observe encore à présent.

Quoique la polygamie soit à la mode chez les Chinois, il y a, comme ailleurs, une subordination entre les femmes d'un homme, surtout entre les épouses du prince. (*h*) Le P. Kircher dit que la première femme porte

---

(*a*) Le P. le Comte donne un détail curieux de cette charge.

(*b*) *Histoire de la Chine*, par le P. Martini, Liv. IV.

(*c*) Voyez Livres VI et VII de cette histoire.

(*d*) « Les Chinois, dit le P. Martini, Livre X, regardent cette liberté comme la plus belle » maxime de leur philosophie, et voudraient qu'elle fût pratiquée par tous les monarques de » la terre : ils sont persuadés qu'elle leur a été inspirée du ciel; ils en font dépendre le bonheur » de leur empire, etc. ».

(*e*) Si l'on suppose que la Cour chinoise est athée.

(*f*) *Histoire de la Chine*, par le P. Martini, Liv. I.

(*g*) Le P. Trigaut, cité par l'abbé Renaudot, dans ses *Dissertations sur deux anciennes Relations de la Chine*, dit que les Chinois ne sont pas fort exacts à observer les degrés de consanguinité du côté maternel.

(*h*) *Chine illustrée.*

seule le titre de reine ou d'impératrice. (*a*) Après celles-ci viennent neuf femmes inférieures à cette première ; et ces neuf en ont après elles trente-six, qui cependaot jouissent toutes du titre d'épouse. La première femme a le privilége de s'asseoir devaut le roi et de manger avec lui : pour les autres, on peut les appeler servantes ou suivantes de cette épouse souveraine.

Le même Père nous dit que les Chioois soot fort jaloux et dans le particulier et dans le publie ; que non-seulement les étrangers n'ont pas la liberté de voir les femmes, (*b*) mais que cela est même défendu à leurs proches parens et à leurs propres eufans, excepté lorsqu'ils sont soupçonnés ou reconnus coupables de quelque crime. En ce cas-là, uo eofant se réfugie dans la maison de sa mère comme dans uu lieu d'asile. Il ajoute que les appartemeos de ces femmes soot disposés de telle maoière qu'elles ne peuvent ni voir, ni être vues ; et leur retraite est si rigoureuse qu'elles ne sortent presque jamais : encore ne sortent-elles que dans des voitures si bien fermees que l'œil du passant n'y péoètre pas. Selon quelques autres voyageurs, une suite de cette jalousie c'est le soin avec lequel on étrécit les pieds aux filles dès leur naissance. Cela se fait (*c*) avec des bandelettes ; et avec le tems leurs pieds se trouvent si petits et si exténués qu'elles ne peuveot plus marcher sans ressentir de graodes iocomniodités. (*d*) On ajoute que cet usage, qui est des plus anciens et que les femmes ont fait dégénérer en beauté, fut établi pour apprendre aux femmes que la retraite et le ménage doivent être leur partage, et qu'elles ne doivent pas courir de côté et d'autre. On lit dans l'ouvrage d'un autre Jésuite (*e*) que l'impératrice (*f*) Takia « établit parmi les femmes le principal point de la beauté » daos la petitesse des pieds, parce qu'étant la plus belle femme de son » tems et les ayaot fort petits, elle les serrait encore sous prétexte de se » donner plus d'agrémeut. Tootes les femmes à soo exemple se piquèrent » aussi de cette beauté ; et cette ridicule opinion s'est tellement perpétuée » parnoi elles que la plus charmante femme de la terre passerait poor un » monstre en ce pays-là, si elle avait les pieds d'une grandeur naturelle ». Pour ce qui est de les tenir cachés, oo dit que cette princesse les avait naturellement difformes ; et la fable ajoute à l'histoire (*g*) qu'elle avait des

---

(*a*) « Le nombre des femmes de l'empereur, dit le P. le Comte, ne nous est pas si connu, » et parce qu'il est trop grand, et parce qu'il n'est pas réglé : on ne les voit jamais ; à peine » ose-t-on s'informer de ce qui les regarde. Ce sont des filles de qualité..... ... qui la plupart ne » sont pas connues de l'empereur. Les intrigues qu'elles font jouer pour s'en faire connaître, la » jalousie qui y règne.... les rendent presque toutes malheureuses. Parmi celles qui ont l'avan- » tage de plaire, on en choisit trois qui portent la qualité de *reines*.... ; rien ne leur manque » de ce qui peut contribuer au plaisir..... Leur bonheur consiste à se rendre agréables au » prince ; car on ne leur communique aucune affaire.... : aussi ne troublent-elles point l'État » par leurs intrigues et par leur ambition », ainsi que cela ne se voit que trop dans les cours des princes chrétiens.

(*b*) Un voyageur, nommé le *Gentil*, dit que les frères n'ont aucune communication avec leurs sœurs, et qu'ils ne mangent pas même ensemble.

(*c*) Voici ce que dit le sieur le Gentil. « Quand une fille a passé trois ans, on lui rabat les » doigts des pieds sous la plante ; on y applique ensuite une eau qui consume les chairs, et on » enveloppe le pied de plusieurs bandages jusqu'à ce qu'il ait pris son pli. Les femmes se » ressentent toute leur vie de cette opération, et elles peuvent à peine marcher ; mais elles » souffrent cette incommodité avec joie, rien ne leur étant plus à cœur que d'avoir le pied » petit ».

(*d*) Le P. Kircher, *Chine illustrée*, ubi sup.

(*e*) *Histoire de la Chine*, Liv. III.

(*f*) Onze cent cinquante ans avant la naissance de J. C.

(*g*) *Histoire de la Chine* etc., ubi sup.

pieds de chèvre, que c'était un démon revêtu de la figure d'une femme. Il se peut fort bien que la difformité des pieds de quelque impératrice Chinoise ait donné lieu aux deux usages dont nous parlons, plutôt que la jalousie des hommes. C'est ainsi que chez nous des brèches à l'honneur, des défauts du corps, etc., ont établi les vertugadins, les paniers ou jupes à baleine, et ces robes sans ceinture qui en d'autres tems et avec d'autres mœurs seraient l'opprobre des dames.

Le P. le Comte parlant de cette coutume de serrer les pieds pour les empêcher de croître, ne dit point qu'elle empêche les dames Chinoises de marcher. (*a*) « Elles marchent, nous dit-il, et elles marcheraient volon» tiers tout le jour, si elles avaient la liberté de sortir ». Loin de croire que ç'ait été une invention des anciens Chinois pour mettre les femmes dans la nécessité de garder la maison, il ajoute « que les Chinois eux-mêmes regardent cela comme un conte. Nos pères, aussi bien que nous, lui disait un d'eux, connaissaient trop bien les femmes pour croire qu'en leur retranchant la moitié des pieds, on leur ôterait le pouvoir de marcher et l'envie de voir le monde.

Les Chinois, continue le même auteur, disent ordinairement que le ciel a donné aux femmes la douceur, la pudeur, l'innocence en partage, pour s'appliquer dans les familles à l'éducation des enfans; mais que les hommes, qui ont reçu de la nature la force et la fermeté d'esprit, sont nés pour gouverner le monde.... Ils nous reprochent en riant que l'Europe est le royaume des femmes ». Il se conduit beaucoup d'intrigues par le moyen des femmes dans les autres pays orientaux; mais cela n'approche pas de ce que l'on voit dans nos pays. Chez les plus anciens peuples, les femmes se mêlaient rarement d'intrigues; elles vivaient dans une honnête retraite, retirées ordinairement (*b*) dans les appartemens intérieurs de la maison. Mais lorsque ces peuples commencèrent de se corrompre, tout cela changea; le luxe et la débauche ayant perverti les hommes, les femmes, en qualité de premier objet de la corruption des hommes, devinrent bientôt coquettes et libertines. On sentit alors que la force de leurs charmes et la subtilité de leur esprit pouvaient faire agir une infinité de ressorts dans l'État. Les Romains, si polis et si corrompus après la décadence de la République, se servirent d'elles fort utilement; et l'égalité que le Christianisme met entre les deux sexes, donna la hardiesse aux femmes de se prévaloir d'un avantage fondé sur la religion. Dès qu'elle fut sur le trône, la dévotion et la débauche leur servirent tour à tour : mais, dans toute la conduite de ces femmes artificieuses, rien n'insulte plus au Christianisme que de les voir porter avec autant d'assurance le titre de maîtresse d'un souverain qu'une autre celui de femme d'honneur; (*c*) ou qu'une femme destinée au vice, le nom qui est dû à ses désordres.

Les Chinois qui veulent se marier n'ont pas la liberté de consulter leur inclination. (*d*) On est obligé de s'en rapporter aux parens ou à quelques

---

(*a*) *Mémoires* etc., Tom. I.

(*b*) Voyez Homère en divers endroits de ses poésies.

(*c*) Dans les Lettres de Madame de Sevigné, Tom. II, Lettre 115, on fait dire à une comédienne, maîtresse de Charles II, roi d'Angleterre et rivale de la fameuse duchesse de Portsmouth : « Cette duchesse fait la personne de qualité; elle dit que tout est son parent en France... « Eh bien! puisqu'elle est de si grande qualité, pourquoi s'est-elle faite p...; elle devrait mourir « de honte : pour moi, c'est mon métier, je ne me pique pas d'autre chose ».

(*d*) Le P. le Comte, ubi sup.

vieilles femmes qui font le métier de *marieuses*, s'il est permis de parler ainsi, et qui sont payées pour mentir. Il est rare qu'elles fassent une peinture naturelle de la personne qu'on recherche et qu'on lui ordonne d'examiner. Les parens de la fille donnent toujours quelque chose à ces émissaires pour flatter le portrait de la personne recherchée. Il est même de l'intérêt des parens et des entremetteuses qu'on vante sa beauté, son adresse et son esprit, « parce que les hommes achètent leurs femmes et en donnent plus ou moins, comme de toutes les autres marchandises, selon leurs bonnes ou leurs mauvaises qualités.... Le prix étant fait, on passe le contrat et on délivre l'argent; on se prépare aux cérémonies du mariage. Le jour des noces étant venu, on porte la fiancée dans une chaise magnifique, précédée de quelques instrumens de musique et suivie des parens et des maris. La mariée n'emporte pour dot que ses habits de noces, quelques nippes et des meubles....; l'époux l'attend à sa porte : il ouvre lui-même la chaise qui était exactement fermée; l'ayant conduite dans une chambre, il la met entre les mains de plusieurs femmes invitées à la cérémonie, qui passent ensemble tout le jour en festins et en divertissemens, de même que le mari avec ses amis. »

Le P. le Comte ajoute que les mariés ne sont pas toujours contens de leur sort, et il n'est pas difficile de le croire. Les femmes que les parens ont vendues ne se peuvent plus dédire; mais les maris trompés dans le marché qu'ils ont fait, ne portent pas toujours la complaisance si loin. « Il s'en est trouvé, dit-il, qui, après avoir ouvert avec empressement la porte de la chaise pour recevoir leur épouse, choqués de sa figure et de son air, l'ont renfermée sur-le-champ et ont renvoyé avec la fille, parens, amis, conviés et toute la cérémonie, aimant mieux perdre leur argent que de faire une méchante acquisition. »

Malgré ce que nous venons de dire, nous ne saurions nous empêcher de rapporter ce que nous dit sur cet article un autre venu long-tems après lui. Les particularités sont toutes nouvelles. Sont-elles exactes? ou du moins sont-elles généralement pratiquées à la Chine? Il se peut bien que les usages varient de province en province, et souvent même de ville en ville : c'est à quoi les voyageurs font peu d'attention; il leur suffit de donner quelque chose de neuf. A coup sûr, cela fait vendre le livre parce que ce n'est plus la vérité, c'est l'amusement qu'on cherche dans les Voyages. Quoi qu'il en soit, voici le récit du voyageur. (*a*) « Les filles sont dotées par ceux qui les épousent; une partie de la dot est payée par l'époux futur après la signature du contrat, et l'autre un peu avant la célébration du mariage. Outre cette dot l'époux fait aux parens de l'épouse un présent d'étoffes de soie, de fruits, de vin, etc. Les deux époux ne se voient que lorsque le mariage, qui ne se trame jamais que par des entremetteurs, est entièrement conclu de part et d'autre, et qu'il ne s'agit plus que de célébrer les noces. Alors l'époux, après plusieurs cérémonies particulières, offre à son beau-père un canard sauvage que les domestiques du beau-père portent sur-le-champ à l'épouse comme un nouveau gage de l'amour de son époux. Ensuite les deux parties sont conduites l'une à l'autre pour la première fois : néanmoins un long voile dérobe encore aux yeux de l'époux la beauté ou la laideur de l'épouse. Ils se saluent l'un l'autre, et adorent à

(*a*) *Nouveau Voyage autour du Monde*, par le Gentil.

genoux le ciel, la terre et les esprits..., puis se fait dans la maison du père de l'épouse le repas nuptial. Elle lève alors son voile et salue son mari, qui.... l'examine d'un regard curieux. Elle attend en tremblant le résultat de cet examen, et cherche à lire dans les yeux de son mari si elle lui plaît ou non. Il la salue à son tour, puis ils se mettent à table tête à tête; mais auparavant l'épouse fait quatre génuflexions devant son mari, lequel en fait deux ensuite devant son épouse. Cependant le père de l'époux donne dans un autre endroit de la maison un grand repas à ses parens et à ses amis; la mère de l'épouse en donne un autre en même tems à ses parentes et aux femmes des amis de son mari. Après ces repas l'époux et l'épouse sont conduits le soir dans leur appartement, sans que la mariée ait vu ce jour-là ni son beau-père, ni sa belle-mère. Mais le lendemain elle les va saluer en grande cérémonie, et ce jour-là ils donnent un repas dont elle fait tous les honneurs. Elle sert sa belle-mère à table, et mange ses restes pour montrer qu'elle n'est point étrangère, mais fille de la maison. L'usage ne souffre point qu'on donne des restes aux domestiques même des étrangers qu'on invite.

La célébration des noces est précédée de trois jours de tristesse, pendant lesquels on s'abstient de toute sorte de plaisir. La raison de cet usage est qu'on regarde à la Chine le mariage des enfans comme une image de la mort de leurs parens, parce qu'alors les enfans semblent en quelque manière leur succéder par avance. Les amis du père ne le félicitent point; et s'ils lui font des présens, c'est sans faire mention des nôces. »

(*a*) On nous dit aussi que les Chinois marient leurs enfans fort jeunes, et sans consentement des parties. Quelquefois même ils les engagent dès leur naissance, et les enfans sont obligés de tenir l'engagement lorsqu'ils sont en âge.

Le Gentil, dans ses *Voyages*, dit « que fort souvent des amis, dont les femmes sont enceintes, se promettent très-sérieusement et d'une manière solennelle d'unir par le mariage les enfans qui naîtront, s'ils sont de sexes différens. Il ajoute que la solennité de cette promesse consiste à déchirer sa tunique, et à s'en donner réciproquement une partie. Dès que le mariage est projeté, les pères des époux jeûnent et font un sacrifice domestique aux Esprits de leurs aïeux. »

L'achat et la vente des femmes se fait plus communément chez le peuple que chez les gens de façon. Ceux-ci s'assurent toujours d'une femme légitime, et choisie d'une manière convenable à la dignité du mariage. Femmes achetées, maîtresses ou concubines; tout cela passe dans le ménage pour domestiques de cette mère de famille. C'est elle seule qui porte le titre de mère, c'est pour elle seule que les enfans issus des autres femmes prennent le deuil. (*b*) Quelqu'un a dit que toutes ces femmes servantes font des enfans pour la maîtresse du logis, comme les servantes des anciens patriarches: aussi celles-ci (*c*) laissaient-elles accoucher ces servantes sur leurs genoux. A la Chine, comme en ce tems-là, ces concubines servent à procurer des héritiers; après quoi, si bon lui semble, la dame du logis met la concubine à la porte: c'est ainsi que Sara traita Hagar. L'Anglais ajoute dans

(*a*) Purchas, *Extraits de Voyages*.
(*b*) Dapper, *Recueil d'Ambassades à la Chine*.
(*c*) Genèse, C. XXX. Peut-être ne faut-il pas prendre cette expression à la rigueur.

ses *Extraits de Voyages* qu'un père de famille qui voit que la récolte est trop aboudante, et qui pnurtant ne peut se résoudre à aliéner la propriété des femmes qu'il s'est acquise, ne fait pas difficulté de se défaire de ses enfans, et de les vendre pour serviteurs ou pour esclaves, comme nous vendons nos bêtes. Il est vrai qu'on voit des pères qui les rachètent dans la suite quand ils se trouveut en état pour cela, et qu'ils ont permission de repreudre ces enfans au prix qu'ils les ont vendus. Il faut ajouter à cette coutume barbare l'exposition des enfans : elle est fréquente chez les Chinois. Quelquefois ils font pis encore : ils mettent à mort ces petits enfans, surtout quand ce sont des filles; et pour justifier ces homicides, ils allèguent un motif de tendresse, qui, pour nous servir des termes de l'original, est bien cruel. C'est la métempsycose qui leur fournit ce motif : en épargnant aux enfans par cet acte de barbarie la peine d'entrer dans une vie misérable, il y a lieu de se flatter, disent-ils, que ces petits nouveaux nés passeront fort vite et à point nommé dans le corps de quelques personnes riches et heureuses.

Il est fort ordinaire que celui qui recherche une fille et qui l'obtient, donne au père de la fille une somme d'argent selon ses moyens. (*a*) Dapper croit que cette coutume a donné lieu aux voyageurs de débiter que les Chinois achètent leurs femmes : il avoue pourtant qu'on ne lache pas la fille sans avoir l'argent. Quoi qu'il en soit, le père de la fille est aussi tenu de lui donner une espèce de dot, comme des meubles et ce qu'il faut pour le ménage, de l'argent selon son pouvoir, quelques filles pour la servir; ce qui a fait une espèce d'équivalent de l'argent que le galant a donné au père. Après tous ces préliminaires, qu'on peut appeler des fiançailles, le galant envoie quelques présens, des joyaux et autres choses à sa maîtresse. Elle doune son nom. Les astrologues cherchent dans les secrets de leur art le jour convenable à la noce. La veille des noces on porte solennellement et en plein jour tout ce que la mariée reçoit de la maison paternelle. Enfin le jour même de la noce l'époux va à la rencontre de son épouse, que l'on porte dans une espèce de litière. Dans quelques provinces méridiouales, l'époux envoie le soir à son épouse une chaise qui s'ouvre par dehors : cette chaise est suivie des parens et des amis, tous armés de lanternes et de flambeaux. Dans toutes ces cérémonies Chinoises il est assez singulier (*b*) qu'après la séparation de la mariée et de sa mère, on enferme la première dans la chaise, dont on prend la clef que l'on envoie à la mère du marié. Lorsque la mariée est arrivée au logis de son futur époux, cette mère ouvre la chaise, et présente la mariée au marié. (*c*) Dapper rapporte encore que d'aussi loin que les prêtres voient venir la mariée, ils lui montrent des demi-lunes d'or, qui sont des présens qu'ils lui font et qu'ils accompagnent d'un formulaire de bénédiction, qui se réduit à peu près à souhaiter *que son amour ne change pas comme la lune*. Les Chinois ajoutent beaucoup de foi à ces bagatelles, et se persuadent qu'en les gardant ils peuvent fixer leurs femmes. Ils sont heureux de le croire ainsi. Après cela les deux conjoints se présentent dans une pagode devant les images de leurs ancêtres, et leur rendent quelques hommages religieux, d'où ils passent dans une salle pour rendre l'un et l'autre à leurs pères

(*a*) *Ambassades* etc., ubi sup.
(*b*) Dapper, ubi sup.
(*c*) *Ambassades* etc., ubi sup.

ceux auxquels les devoirs du sang les obligent. Ensuite la nouvelle mariée est conduite par sa belle-mère et ses domestiques à l'appartement qui lui a été destiné, pour y vivre hors des atteintes de tout autre homme que de son mari. Pour se délasser dans cette retraite on lui laisse, dit le compilateur Hollandais, le plaisir de s'amuser avec de petits chiens et des oiseaux. A juger par le récit des voyageurs, les Chinois font pratiquer exactement à leurs femmes toutes les maximes (*a*) qu'Arnolphe dictait à Agnès dans Molière; mais si les passions parlent et agissent partout de même, il ne faut pas douter que la jalousie des Chinois, en prenant les précautions d'Arnolphe, ne soit dupée par les Agnès de leur pays. On rapporte dans les Relations diverses autres particularités de ces cérémonies nuptiales; mais comme l'une y contredit souvent l'autre, nous nous contenterons d'avoir rapporté ce qui se trouve de plus remarquable dans ces coutumes, sans nous amuser à concilier les contradictions que les voyageurs ont causées en confondant souvent les usages de différentes provinces.

On assure que l'empereur de la Chine fait examiner à toute rigueur, et par de vieilles matrones que l'âge a rendu expertes, celle qu'il veut choisir pour en faire son épouse. Il ne suffit pas qu'elle soit très-jeune, vertueuse, spirituelle, extérieurement parfaite de corps; les vieilles examinatrices vérifient ce qu'il y a de plus caché, ne laissent échapper ni tache, ni sein. Après un inventaire exact des perfections ou des défauts de la jeune fille, elles la font courir à perte d'haleine, pour mieux s'assurer de la bonne ou de la mauvaise odeur de sa sueur; et l'on peut croire que cette sueur doit être au moins d'une odeur passable, pour pouvoir permettre à la fille de devenir femme du monarque.

(*b*) La manière de donner un époux à une princesse du sang royal n'est pas moins singulière. Quand il s'agit de la marier, on choisit une douzaine de jeunes hommes de l'âge de dix-huit à vingt ans, et qui, avec les qualités qui accompagnent naturellement cet âge, paraissent encore d'une vigueur à toute épreuve. On les conduit au palais dans un lieu où la princesse, qui est cachée, peut les voir et les examiner à loisir sans être vue ni déconcertée dans son examen. Elle en choisit deux qu'elle fait présenter à l'empereur, et S. M. a la bonté d'en nommer un des deux pour être son gendre. C'est donc en ce pays-là qu'un jeune homme taillé d'une certaine manière, et dont l'air et la physionomie marquent des facultés peu communes, peut s'entretenir dans les plus hautes espérances. On ne nous dit pas si les dames romaines, *excellentes connaisseuses*, selon Pétrone et Juvenal, se donnaient aussi la liberté d'examiner la carrure et la physionomie de leurs galans, ou si elles avaient trouvé quelque moyen qui pût suppléer à l'usage établi pour les princesses Chinoises. Nous savons en gros, que les Romaines choisissaient bien, et qu'elles payaient encore mieux. (*c*) Les testamens et les legs s'acquéraient à ce prix-là : mais, à tout prendre, le droit des princesses Chinoises ne saurait bien se comparer à ce que les Romains pratiquaient, ni aux découvertes que certaines de nos

---

(*a*) Molière, dans *l'Ecole des Femmes*.

(*b*) Dapper, ubi sup.

(*c*) *Cum te summoveant qui testamenta merentur*
Noctibus, etc . . . . . Juvenal, Sat. I.

dames ont faites chez leurs Gardes-de-Corps et leurs palefreniers, après avoir fait passer en revue *depuis le sceptre jusqu'à la houlette.*

« Les Chinois, nous dit-on aussi, (*a*) ne peuvent se marier dans le tems qu'ils portent le deuil de leurs pères et de leurs mères ; et quand un deuil imprévu survient, ce deuil rompt tout engagement : en sorte qu'un homme fiancé qui perd père ou mère, ne peut épouser sa fiancée qu'après que le deuil est fini. Ce deuil est cause que souvent après que le corps du défunt a été inhumé, (ce qui ne se fait que plusieurs mois et quelquefois bien plus long-tems après le deuil,) les parens du fiancé donnent à la fille par écrit une entière liberté de se marier avec un autre... Ordinairement les parens de la fille ne prennent point de nouveaux engagemens, que le tems du deuil .... ne soit expiré. Alors ils écrivent à leur tour une lettre au jeune homme, et l'invitent à reprendre ses premières chaînes. S'il refuse la proposition, la fille reste libre ..... La loi oblige également les deux sexes .... La bienséance va si loin que l'on ne peut même se marier sans crime lorsqu'on a quelque proche parent en prison, et qui viole cette loi est puni comme on punit un enfant dénaturé. »

Il est permis aux veuves de se remarier. (*b*) Cependant des femmes d'honneur, quelque jeunes et fraîches qu'elles soient, n'osent guères passer aux secondes noces. Pour témoignage de leur vertu, elles doivent vivre dans la retraite chez leur beau-père, et sous le joug du célibat. Triste point d'honneur, qui étouffe la voix et les sentimens de la nature dans une veuve toute pleine de bonne volonté pour elle ! Encore, si en perdant un mari, on perdait tout ce que Dieu a voulu qu'un sexe sentît pour l'autre ! Mais nous voyons les choses de loin : il faut supposer qu'à la Chine on est aussi charitable, aussi complaisant qu'en Europe. On nous dit encore qu'il est rare qu'une fille épouse un veuf.

En cas d'adultère, il est permis aux maris de répudier leurs femmes, même de les vendre à qui il leur plaît, et d'en acheter d'autres : mais il n'est pourtant pas permis de vendre sa femme sans raison ; et si l'on est assez hardi pour cela, l'acheteur et le vendeur sont sévèrement punis sans que pourtant le premier mari soit obligé de la reprendre.

Un usage singulier, et qui fait une grande exception à cette violente jalousie que l'on attribue aux Chinois, c'est celui de se marier pour être mari commode. « Il se trouve, dit le P. le Comte, des maris assez complaisans pour permettre à leurs femmes les derniers crimes. Ils se marient même à cette condition ; et ceux qui sont de cette communauté, (car il y en a une à la Chine) n'ont point droit d'empêcher les gens de mauvaise vie de fréquenter leur maison et d'abuser de la facilité ou de la passion déréglée de leurs femmes. Le Jésuite ajoute que ces familles sont en abomination

---

(*a*) Le Gentil, Tom. II de ses *Voyages.*

(*b*) Dapper, ubi sup. Le P. d'Entrecolles, dans sa lettre au P. de Broissia, *XIIIe. Recueil des Lettres édifiantes*, dit ce qui suit : « C'est la coutume que les veuves, quand elles sont de » qualité, passent le reste de leurs jours dans le veuvage ; et c'est une marque du respect qu'elles » conservent pour la mémoire de leur mari défunt. Il n'en est pas de même des personnes d'une » condition médiocre. Les parens qui veulent retirer une partie de l'argent qu'elle a coûté au » premier mari, la forcent malgré elle de se marier : souvent même le mari est arrêté et l'argent » livré sans qu'elle en ait la moindre connaissance. Si elle a une fille, et qu'elle soit encore à la » mamelle, elle entre dans le marché de la mère. Il n'y a qu'un moyen pour une veuve de se » délivrer de cette oppression ; c'est qu'elle ait de quoi subsister, et qu'elle se fasse *bonzesse* : » mais cette condition est fort décriée, et elle ne peut guères l'embrasser sans se déshonorer ».

parmi les Chinois, et qu'elles passent tellement pour infâmes que leurs enfans, quelque mérite et quelque capacité qu'ils aient, ne peuvent jamais aspirer aux degrés, ni entrer dans aucun emploi honorable. »

Quand une femme grosse approche du terme, elle en va rendre compte à ses Ancêtres; et on lui lit cette oraison : « une telle doit accoucher bien-» tôt; elle vient vous en rendre compte, ô nobles Esprits ! Nous vous » prions de l'aider et de lui donner un heureux accouchement ». Deux mois après que l'enfant est venu au monde, l'accouchée retourne à la pagode avec son enfant, le présente aux Ancêtres, et les remercie de ce qu'ils l'ont conservé. Au bout de l'année on retourne à ces Ancêtres, pour leur demander qu'ils le fassent croître. (*a*) Lorsque l'enfant est en état de passer dans les mains des maîtres celui qui doit prendre soin de ses études lui change son nom, et lui en donne un qu'il porte seulement à l'école et parmi ses condisciples. A l'âge de quinze ans, on lui donne le bonnet ou le chapeau. Cette cérémonie met l'enfant au rang des hommes, comme chez les anciens Romains la robe virile. Le Rituel des Chinois ordonne une prière pour ce jeune homme, par laquelle il demande à ses Ancêtres qu'ils le défendent, qu'ils l'assistent dans ses besoins, et qu'ils le conduisent à l'âge d'homme parfait. On récite une semblable prière pour une fille qui est devenue nubile, et pour celle qui est à la veille de passer de l'état de fille à celui de femme. De même, le jeune homme qui va faire sa première expédition sur les terres de l'hymen est recommandé aux Ancêtres par une prière convenable. (*b*) Un homme de considération lui change une seconde fois son nom; et c'est par ce nom que tout le monde doit l'appeler, excepté ses domestiques et ses inférieurs. Enfin quand un homme est parvenu à l'âge mûr, on lui donne un troisième nom, qui est le plus honorable de tous. C'est le *grand nom* : chacun l'appelle de ce nom, excepté ses parens et ceux qui sont plus âgés que lui, qui ont le privilége de le nommer par le second de ses noms. Quand quelqu'un se fait d'une secte, celui qui reçoit sa profession, et qui est comme son parein, lui donne le nom *religieux*. Voilà qui suffit pour les noms.

L'éducation des enfans et la soumission qu'ils doivent à leurs parens a quelque chose de plus intéressant.

« Le premier principe de la morale Chinoise, (*c*) dit le P. le Comte...., recommande aux enfans un amour, une complaisance, un respect pour les pères, que ni le mauvais traitement, ni l'âge avancé, ni le rang supérieur qu'on pourrait avoir acquis, ne puissent jamais altérer . . . . Il n'y a point de soumission, point d'obéissance que les parens ne puissent exiger de leurs enfans. Ces enfans sont obligés de les nourrir toute leur vie, et, après leur mort, de les pleurer continuellement. Ils se prosternent mille fois devant leurs corps; ils leur offrent des viandes, comme s'ils étaient en vie . . . . .; ils les enterrent avec une pompe et des dépenses excessives; ils vont régulièrement verser des larmes sur leurs tombeaux; ils . . . . . honorent leurs tableaux . . . . . par des offrandes . . . . . Les rois même ne se dispensent point de ce devoir, ... Si un père est honoré comme une Divinité après sa mort, il est obéi comme un roi durant sa vie dans

(*a*) Purchas, *Extraits de Voyages*.
(*b*) Purchas, ibid.
(*c*) Le P. le Comte, *Mémoires de la Chine*, T. II.

sa famille, qu'il gouverne avec un pouvoir despotique; maître absolu non-seulement de ses biens . . . . . mais encore de ses concubines et de ses enfans dont il dispose avec une entière liberté . . . , . Si un père accuse son fils de quelque faute devant le mandarin, il n'a besoin d'autre preuve. On suppose toujours qu'il a raison, et qu'un enfant est coupable dès qu'un père n'est pas content ». Cette autorité excessive peut donner lieu quelquefois à des actions inhumaines. Les Chinois la justifient en disant que personne ne connaît mieux un enfant que celui qui lui a donné la vie, qui l'a formé, qui l'a élevé. Le commencement du raisonnement est faux. C'est comme un coup de hasard qui crée le corps, c'est un secret impénétrable. Comment un père connaîtrait-il l'ame qu'une main supérieure conduit et établit dans ce corps? Ils supposent encore que la tendresse paternelle ne permettra jamais de condamner un enfant, ni de le traiter avec dureté, s'il ne le mérite. Si on leur allègue l'antipathie qu'on voit à des pères et à des mères pour leurs enfans, ils disent qu'un enfant doit se les réconcilier par la complaisance, par la douceur et par des services réitérés. « Après » tout, disent-ils encore, il n'est point d'antipathie . . . . . qui puisse » arracher tout-à-fait l'amour paternel du cœur d'un homme, si elle n'est » irritée par la révolte ou par une conduite déréglée ».

(*a*) Lorsqu'un enfant se rebelle contre son père par des injures ou autrement, ou si même il porte le crime jusqu'au parricide, la province où ce crime a été commis en est allarmée: l'empire lui-même devient le juge du coupable. « On dépose les mandarins de la ville qui ont si mal instruit cet enfant dénaturé: on châtie sévérement ses proches pour avoir été si négligens à le reprendre; car on suppose qu'un si méchant naturel s'était déjà manifesté en d'autres occasions . . . . . Il n'est point d'assez grand supplice pour punir ce parricide. On le coupe en mille pièces; on brûle, on détruit sa maison jusqu'aux fondemens; on renverse celles de ses voisins, et on dresse partout des monumens pour conserver la mémoire de cet horrible excès ». Chez les anciens Romains le supplice du parricide était des plus extraordinaires. On sait qu'on l'enfermait dans un sac avec divers animaux qui étaient une espèce de symbole de son crime; comme, par exemple, la vipère, qui, à ce qu'on rapporte, tue sa mère en venant au monde. (*b*) Enfermé ainsi, on le jetait dans la mer; et de cette manière on le privait tout-à-coup de la lumière et des biens de la nature, dont son père et sa mère lui avaient donné la faculté de jouir en lui donnant la naissance.

Les Chinois mettent au rang des malheurs d'être privé d'enfans; car, disent-ils, *qui nous aidera dans nos besoins? Qui prendra soin de nous dans notre vieillesse, et nous rendra les derniers devoirs après notre mort? Les étrangers ne nous assisteront pas comme des enfans qui nous appartiendraient.*

Il serait inutile de s'étendre sur le respect que les Chinois doivent à tous

---

(*a*) Le P. le Comte, ubi sup. On voit dans l'*Exode*, Chap. XXI, que par les lois de Moïse non-seulement on faisait mourir le parricide, mais même celui qui frappait son père ou sa mère, ou qui les maudissait.

(*b*) Il paraît, par les anciens auteurs, que ce genre de supplice n'a pas toujours été pratiqué de la même manière. Du tems du jurisconsulte Paul, qui vivait sous l'empereur Antonin, on brûlait tout vif le parricide, et on l'exposait aux bêtes féroces. Nous remarquerons en passant que la peine du *sac de cuir* (*Cullus*) dans lequel on enfermait le parricide pour le jeter dans la mer, est encore en usage en Espagne. Ailleurs on le rompt tout vif.

leurs supérieurs; comme le peuple aux mandarins (*a*), les domestiques aux maîtres, les disciples à leurs précepteurs, etc. Les égards que les égaux ont les uns pour les autres ne sont pas moins remarquables. C'est la suite d'un principe de leur morale, « qu'il importe infiniment d'entretenir parmi les peuples la civilité, la modestie et une politesse qui soient capables de leur inspirer la douceur. Ils croient que la férocité trouble les États; que les personnes emportées qui ne ménagent, qui ne respectent personne, sont portées à la révolte; et qu'au contraire ceux qui savent souffrir, étouffer, dissimuler un ressentiment, avoir égard à la subordination que l'âge, la qualité, le mérite ont établie, ne sortent jamais de leur devoir qu'avec une espèce de violence ». (*b*) Tous ces raisonnemens ne sont pas exactement justes. Outre que les déguisemens et une dissimulation criminelle sont souvent les suites de ces égards, et qu'il s'en voit des exemples dans l'histoire de la Chine comme dans toutes les histoires du monde, il y a des peuples brusques et fiers, qui, incapables d'égards pour la subordination et faisant peu de cas de cette affabilité si capable de toucher les cœurs et dont l'origine est souvent due à une délicatesse de sentimens peu commune, vivent cependant fort tranquillement, sans exciter des brouilleries et sans inquiéter personne; en un mot, sans s'émouvoir que lorsqu'il paraît qu'on en veut à leur bourse ou à leur liberté. Il y en a d'autres à qui la politesse et l'affabilité sont presque naturelles, et qui souvent ménagent leurs inférieurs avec autant de civilité que s'ils étaient leurs égaux; et cependant on sait assez combien ils sont inconstans dans leurs égards, même envers leurs supérieurs. Si, comme les Insulaires leurs voisins, ils ne font pas des cabales contre le gouvernement, au moins se consolent-ils en distillant leur humeur peu endurante dans des vaudevilles et des chansons.

Nous allons finir ce détail, qui concerne l'éducation et la politesse, par quelques particularités prises du P. le Comte. « Dès qu'on destine un enfant aux sciences, on lui donne un maître . . . . . Quand cet enfant a fait des progrès considérables, on le présente à un mandarin ordinaire pour être examiné. S'il a la main bonne, et qu'il forme bien les caractères (c'est par cette étude que l'on commence), il est admis parmi ceux qui peuvent s'appliquer à l'intelligence des livres, et aspirer ensuite aux degrés. . . . : ces degrés répondent à ceux de Maître-ès-arts, de Bachelier et de Docteur. Comme la fortune des Chinois dépend de leur capacité, toute leur vie est employée à l'étude »; et ces études excitent une telle émulation chez les Chinois, qu'on en voit souvent qui (*c*) se tuent à trop étudier. Tant est grande cette débauche d'esprit, qui après tout n'est due qu'à une envie excessive de s'avancer dans sa patrie! « Les examens sont très-rigoureux. Les principaux mandarins des provinces sont les maîtres-ès-arts. La cour envoie un commissaire pour assister aux examens des bacheliers ». En Europe, nos cours ont bien autre chose à faire; elles ne s'embarrassent guères d'une pédanterie de cette nature; elles veulent bien ignorer que ce serait

(*a*) Voyez le P. le Comte, *Mémoires de la Chine*, Tom. II. La description que cet auteur donne des honneurs que le peuple rend aux mandarins est assez plaisante.

(*b*) On ne doit pas trop insister sur les objections que l'on fait ici; il y a d'ailleurs une extrême différence entre la politesse Chinoise et celle de nos Français, dont les manières libres et aisées ne vont guères sans l'affabilité; au lieu que la politesse Chinoise est représentée comme extrêmement gênante.

(*c*) Purchas, *Extraits de Voyages*.

leur présence qui encouragerait la jeunesse à se perfectionner dans les sciences. Il faut pourtant rendre justice au bon goût de notre noblesse. Elle dédaigne si peu l'honneur d'entrer dans une académie, qu'il en est une chez nous (*a*) où l'on ne trouvera bientôt que des ministres d'État, des prélats et des ducs et pairs. « Dès que les docteurs sont nomués, on les présente à l'empereur; il donne aux trois premiers des couronnes de fleurs », comme on en donnait autrefois aux poètes (*b*) en Italie et en Allemagne : mais on ne nous apprend pas que ces derniers, *Poëtæ Laureati*, en soient jamais devenus plus riches. Le (c) laurier est à si bon marché que les princes veulent bien le payer, sans s'engager à rien davantage. Il n'en est pas ainsi à la Chine. « Un docteur y est toujours riche, parce qu'il reçoit de ses parens et de ses amis une infinité de présens. Tout le monde espère avec le tems profiter de sa faveur ». Et comme il n'est pas permis à ceux que la science a conduits aux premières dignités de se relâcher, ou d'abandonner leurs études, « ils sont obligés très-souvent de comparaître aux examens, où on les châtie sévèrement s'ils oublient leurs leçons ». Ici la misère étouffe l'esprit. Les études de collége conduisent les gens tout droit au *petit collet*. L'abbé fait et dédie des livres; c'est la grande ressource de nos beaux esprits. Ils vivent du petit revenu que leur produisent ces études précoces et soutenues de leur présomption. Ils inventent des projets et les font payer aux libraires, qui très-souvent ne voient jamais éclore l'ouvrage. Encore si par égard l'auteur dédiait quelque fruit indigeste de son esprit à ses dupes, (*d*) peut-être se consolerait-on de la perte de son argent.

Le deuil ordinaire est de trois ans, et pendant ce tems-là on ne peut exercer aucune charge publique. « Un mandarin est obligé d'abandonner » sa charge, et un ministre d'État son emploi pour se retirer en sa maison » et pour donner tout ce tems à sa douleur. (*e*) On change d'appartement et de meubles, on ne doit s'asseoir que sur un petit siége de bois. » Les alimens sont grossiers, on n'use que de légumes. Leurs habits sont » faits d'une toile grossière, et ils ne couchent que dans de méchans lits. » Ils se servent même en ce tems-là de paroles et d'expressions convenables à leur douleur. » Celle que nous témoignons en cette occasion n'en approche pas : mais aussi nous puisons des motifs de consolation dans la religion; et c'est ce qui manque aux Chinois, qui n'ont que des doutes et des incertitudes à débiter sur l'état de leurs parens en l'autre monde. Cependant il faut remarquer que comme tout dégénère en mode chez les Européens, si elle avait jugé à propos d'établir des usages pareils à ceux

---

(*a*) L'*A*..... *F*.....

(*b*) Cela se pratique encore aujourd'hui, mais assez rarement.

(*c*) Meynard, *qui fit des vers si bons*,
Eut du laurier pour récompense.
O siècle maudit, quand j'y pense!
On en donne autant aux jambons.

(*d*) Les M..... de L..... ont été dédiés à un B..... P..... qui, ayant avancé mille florins à l'auteur, se vit forcé de troquer cette somme contre une Épître Dédicatoire où l'on parle à peine du B.....

(*e*) *Histoire de la Chine*, par le P. Martini.

des Chinois, il n'y aurait religion qui tînt; nous les aurions suivis fort tranquillement.

Dans le deuil, les Chinois quittent le jaune et le bleu, qui sont chez eux des couleurs gaies; et ne s'habillent que de blanc, couleur destinée de tout tems à la tristesse : depuis les princes jusqu'au dernier artisan, nul, au rapport du P. le Comte, n'ose porter des habits d'une autre couleur. D'ordinaire ils se ceignent le corps d'une corde. Le deuil pour les autres parens dure plus ou moins selon la proximité du mort : en cela les règles Chinoises et les nôtres sont les mêmes. L'usage et la bienséance étouffent les véritables sentimens : il faut se soumettre à cet usage à la Chine comme en Europe; mais il arrive enfin qu'en ce pays-là comme en celui-ci, la joie échappe. « Les Chinois, dit le P. le Comte, affectent au commencement » un air négligé : la douleur paraît peinte dans leur extérieur.... Dans la » suite on leur voit reprendre leur air naturel; et l'on en voit souvent rire, » qui un moment auparavant pleuraient sur le tombeau de leurs pères ». Rien n'est plus vrai que nous nous devons les uns aux autres ces effets de la bienséance auxquels le cœur prend quelquefois si peu de part; et une preuve de cela est, que ceux même qui censurent le déguisement se trouvent choqués lorsqu'ils ne rencontrent pas l'extérieur convenable. A peine un misantrope oserait-il demander d'où vient qu'il faut que tout soit égal, et que le noir se porte pendant plusieurs mois pour des personnes dont on ne se souciait pas, avec autant de régularité que pour celles que l'on regrettera encore intérieurement plusieurs années après les avoir perdues. Un philosophe Chinois soutint autrefois qu'il ne devait y avoir parmi les hommes qu'un seul amour tellement égal, qu'on n'aimât pas plus son père et sa mère et ses parens que tous les autres hommes, qui ne leur devaient céder qu'un certain droit de primauté. Les Chinois ont regardé ce sentiment comme une hérésie.

Toutes les cérémonies de ce peuple, si ponctuel, si régulier dans ses usages, se trouvent dans un Rituel dressé tout exprès. Nos ecclésiastiques savent par expérience qu'un long détail de cérémonies est une espèce d'étude: du moins faudrait-il une mémoire fort étendue pour les retenir, et surtout un esprit aussi attentif que celui d'un géomètre. Nous éviterons d'ennuier nos lecteurs, en suivant la scrupuleuse exactitude d'un compilateur à gages : il faut seulement leur présenter les usages les plus remarquables.

D'abord nous remarquerons un sentiment de reconnaissance qui fait honneur aux Chinois (*a*). Ils fondent le deuil long et douloureux qu'ils témoignent à leurs pères et mères, sur le soin particulier que ceux-ci sont obligés de prendre pour leurs enfans dans les trois premières années de leur vie. « C'est pour cela, disent les Chinois, que nous employons au- » tant de tems à les pleurer, afin de reconnaître la peine et l'embarras » que nous leur avons causé dans ce premier tems de notre enfance ».

Les Chinois, continue le P. Martini, font consister une partie de leur bonheur à s'assurer d'un bois très-dur et très-solide pour se faire des cercueils. Les gens riches achètent pour eux et pour leurs parens des ais d'un bois incorruptible, qui leur coûte jusqu'à deux mille écus. Ils font cette dépense de fort bonne heure afin d'avoir long-tems chez eux la vue de leur *dernier gîte*. Ne doutons pas cependant qu'il n'y ait beaucoup de va-

(*a*) *Histoire de la Chine*, par le P. Martini.

nité dans cet usage, et qu'il ne faille le peser au même poids qu'ont mérité les affectations de ceux qui promenaient leur cercueil avec eux, qui faisaient mettre la tête ou le crâne d'un mort à leur chevet, ou qui se faisaient annoncer tous les matins *qu'ils étaient mortels*. A la dépense de la matière, il faut ajouter les parfums, les fleurs, les cierges, les étoffes précieuses, les papiers peints, les joueurs d'instrumens, les pleureuses, etc. Tous les parens et tous les amis sont aussi invités à venir pleurer autour du cercueil, et à sacrifier aux morts pour lesquels on s'intéresse. Les enfans gardent chez eux des années entières les corps de leurs pères enfermés dans ces cercueils précieux, qu'on a soin d'enduire d'un vernis durable afin qu'il ne s'exhale aucune mauvaise odeur du corps; et c'est pendant ce tems-là qu'on présente à manger et à boire à ses parens comme s'ils étaient en vie. Il y avait quelque chose de pareil chez les Grecs et les Romains, surtout dans (*a*) les sacrifices et les libations que les Grecs faisaient pour évoquer les ames des morts lorsqu'on voulait les questionner sur l'avenir, ou leur demander quelque autre grace : mais on doit convenir que les uns et les autres étaient fort inférieurs aux Chinois dans ces pratiques. Du reste on aurait grand tort de condamner ceux-ci comme coupables d'extravagance (*b*), en supposant qu'ils ne croient pas, comme les premiers, l'immortalité de l'ame : l'opinion de la métempsycose et les prières du Rituel Chinois prouvent le contraire. Il est vrai que leurs idées sur cette immortalité sont confuses, comme l'étaient aussi celles de la plupart des anciens Païens.

Dans le moment qu'un agonisant expire, un parent ou un ami prend la robe du mourant, monte sur le toit de la maison; et se tournant vers le nord, appelle trois fois à grands cris l'ame du défunt. Ces cris s'adressent au ciel, à la terre et à la moyenne région de l'air. Après cela, il replie la robe du défunt, et va se tourner vers le midi. Ensuite il déplie cette robe et l'étend sur le mort, qui reste trois jours en cet état pour attendre que son ame soit de retour. Les mêmes choses se pratiquent hors de la ville pour un mort qui a été tué. Passons à un autre usage.

(*c*) Quand un Chinois est mort, la coutume veut qu'on dresse un autel dans un des appartemens de la maison, qui d'ordinaire est tendu de blanc. On met une image du défunt sur cet autel avec tous les ornemens dont nous venons de parler; le corps est derrière dans son cercueil (*d*). Tous ceux qui viennent pour témoigner leur affliction, ou faire les complimens de condoléance, font quatre génuflexions devant cette image, se prosternent et même baissent la tête jusqu'à terre : mais avant ces hommages, ils lui offrent des parfums. Les enfans du défunt, s'il en a, sont à côté du cercueil, en habits de deuil; ses femmes et ses parentes pleurent avec les pleureuses, derrière un rideau qui les cache. N'oublions pas que, selon les Rituels Chinois, dès qu'on a mis le corps du défunt dans le cercueil, il faut lui mettre dans la bouche du bled et du riz, même de l'or et de l'argent, selon que la condition du mort peut le permettre. On met aussi dans de petits sacs aux quatre coins du cercueil, des ongles et des ciseaux pour les couper. Avant que les Tartares eussent ordonné expressément aux Chi-

(*a*) Voyez ce qu'a recueilli Feithius sur cette matière. *Antiquit. Homer.*, Liv. I.
(*b*) Voyez les *Dissertations sur les sciences des Chinois* de l'abbé Renaudot, à la suite des *Anciennes Relations des Indes*.
(*c*) Tiré de Dapper et autres.
(*d*) C'est la cérémonie que les Chinois nomment *Tiao*.

nois de se couper les cheveux, ils en mettaient auprès de leurs morts avec des peignes. On trouve au contraire que quelques peuples de l'antiquité rasaient leurs morts, et peut-être cet usage n'était-il pas moins (*a*) bizarre que l'usage des Chinois. Rien ne se rapporte mieux à ce dernier que la pratique funèbre dont il est parlé dans Homère (*b*). Ceux qui s'intéressaient pour un mort se rasaient la tête et couvraient ce mort de leurs cheveux (*c*); souvent même on lui faisait un sacrifice de sa chevelure. Nous nous garderons bien de presser la comparaison de ces deux coutumes.

Le jour des funérailles, tous les parens et tous les amis s'assemblent, comme en Europe, dans la maison du mort en habits de deuil. Ils forment tous ensemble avec les prêtres, etc., le convoi funèbre : on y voit des images d'hommes, de femmes, d'éléphans, de tigres, etc. Tout cela doit être brûlé pour le mort. Les prêtres et ceux qui sont gagés pour réciter des prières en faveur du défunt ou à son honneur, marchent ensuite (*d*). A la tête paraissent des gens qui portent sur les épaules des encensoirs de cuivre raisonnablement grands, puisqu'ils les portent de cette manière. Les enfans du mort suivent immédiatement son cercueil. Ils marchent à pied, appuyés sur un bâton; ce qui est une marque de tristesse, du moins une marque extérieure. Il ne faut pas s'imaginer que le cœur soit toujours et sans exception de concert avec l'appareil du deuil. Ces hommes étant revêtus de la même humanité que nous, le sont aussi des mêmes passions. Tel a perdu son père, qui enterre sa douleur avec lui : mais nous avons déjà cité un Jésuite habile et éclairé sur l'hypocrisie de la tristesse chinoise. Après les enfans, viennent les femmes dans une chaise couverte, et les parentes du défunt. Beaucoup de cérémonies accompagnent cette marche. Nous remarquerons seulement qu'elle se fait au bruit des tymbales, des tambours, des flûtes et de quelques autres instrumens. Lorsque le cercueil a avancé environ une trentaine de pas, on y jette une certaine quantité de terre rouge. On ne nous dit pas la raison de cet usage.

Chaque famille a son tombeau particulier sur une colline, ou tout auprès. Ces tombeaux sont ornés de figures et d'ornemens semblables à ce que l'on porte aux convois. Ils ont aussi l'usage des inscriptions et des épitaphes. C'est sur ces tombeaux que l'on s'assemble tous les ans au mois de mai (*e*), et que l'on sacrifie aux défunts après avoir arraché les herbes et les broussailles qui environnent le tombeau. C'est-là un de ces cultes qu'une partie des missionnaires a représentés comme purement civils, et l'autre comme idolâtres et superstitieux. Quoi qu'il en soit, dans ces mêmes lieux où sont les tombeaux, les Chinois offrent des sacrifices à certains esprits particuliers qu'ils croient dominer dans les cieux. Ils leur rendent graces pour les bienfaits dont les morts de ces sépulcres leur sont redevables, et les prient de continuer à les assister. Selon le Rituel chinois, ces sacrifices et ceux que l'on fait aux parens morts ne peuvent être offerts que par les enfans légitimes.

(*a*) Il pouvait être fondé sur la propreté. L'expérience a appris que la barbe, les ongles et les cheveux croissent aux morts.

(*b*) Iliade d'Homère, Liv. XXIII.

(*c*) Feith., *Antiquit. Homer.*, Liv. I.

(*d*) Dapper, *Recueil d'Ambassades.*

(*e*) *Éclaircissemens sur les honneurs rendus à Confucius* etc., à la suite de l'*Histoire de l'Édit* etc., par le P. le Gobien.

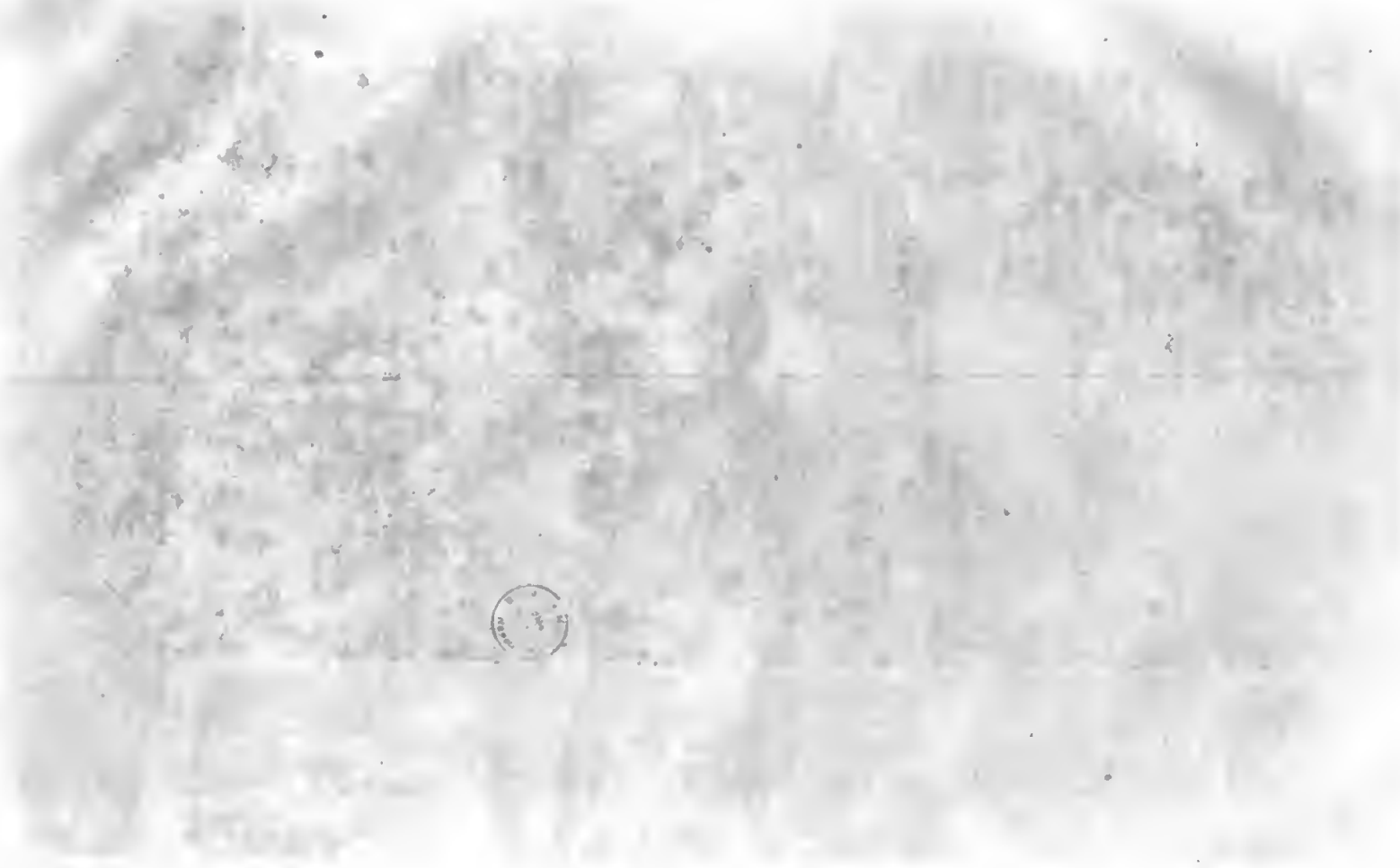

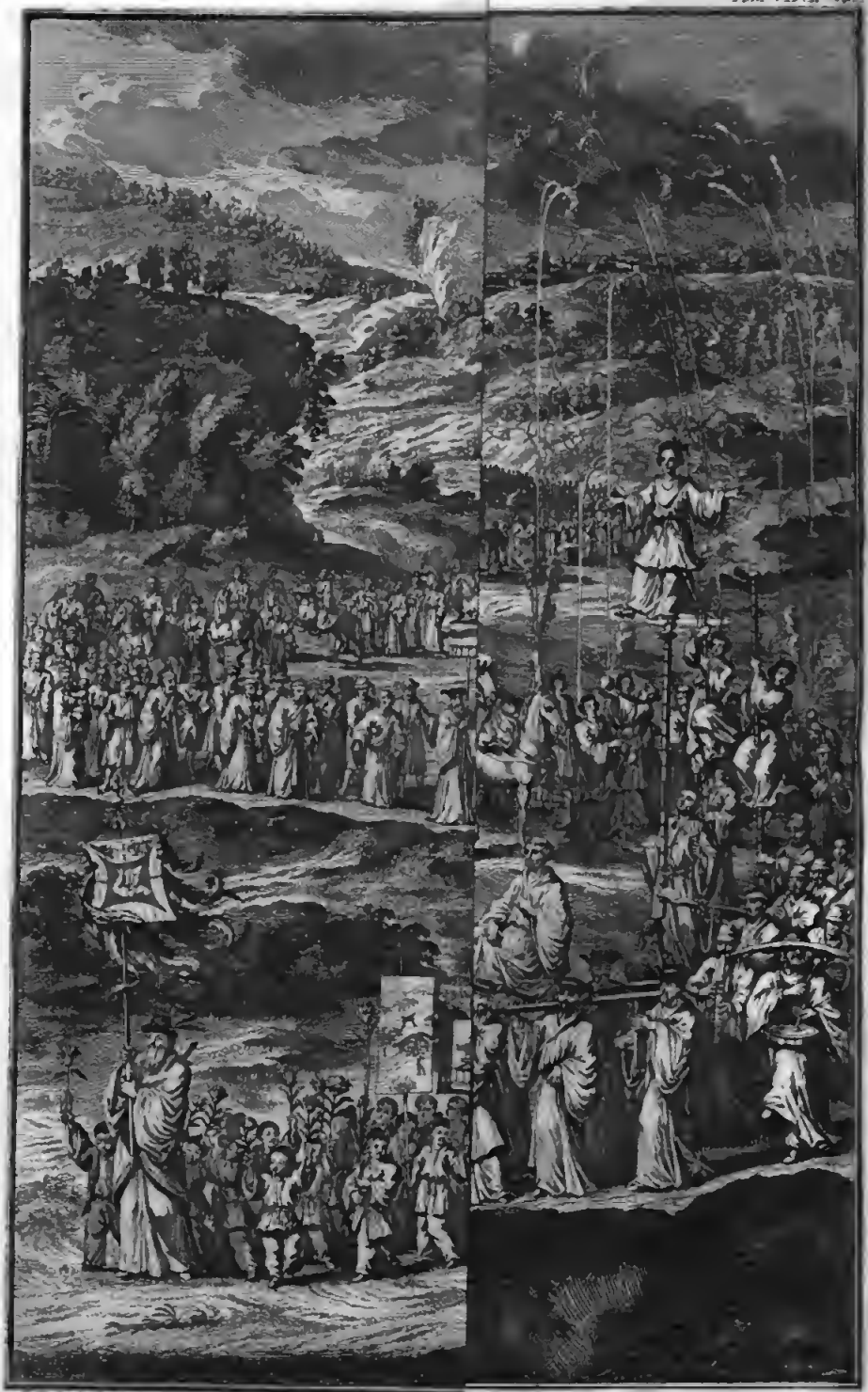

(*a*) Le terrain des sépulcres est fort cher. Il l'est aussi en Europe ; sans parler de l'attirail de nos cérémonies funèbres, ces cérémonies où bien souvent sous prétexte d'honorer les morts les vivans contentent leur vanité. Les Chinois font bâtir des maisons auprès de leurs tombes, et ces maisons sont ornées ordinairement de cyprès. Tout cela coûterait moins si quelque Bouze ou quelque devin n'en faisait monter la valeur à sa fantaisie. Lorsqu'un personnage de ce poids s'est avisé de trouver le terrain heureux, il n'y a plus de prix. Quoique généralement on donne comme chez nous des cercueils aux morts, il y a des provinces où on les brûle : les pauvres les brûlent aussi, faute de moyens pour acheter des cercueils. Cependant on leur accorde des cimetières où ils sont ensevelis, comme chez nous et chez les anciens Romains, sans aucune distinction. Les eunuques enchérissent, à ce qu'on assure, sur tous les autres Chinois ; ils font des dépenses excessives en bois rare et précieux : leurs tombeaux sont des palais souterrains.

Finissons par quelques usages qui ne doivent pas être oubliés (*b*). Quelfois les parens du mourant le font porter, avant qu'il achève d'expirer, dans une salle, qui est apparemment le lieu que des écrivains (*c*) ont nommé *Salle des Ancêtres*. Purchas rapporte, sur la foi des auteurs dont il fait l'extrait, que quand un malade est abandonné, on lui présente l'image du diable tenant le soleil dans sa main droite et un poignard dans la gauche : on l'exhorte à fixer ses regards sur cette image, afin qu'il se puisse faire un fidèle ami du diable dans l'autre monde. Une autre coutume qui peut-être n'est pas générale, c'est qu'à la mort d'un père le fils aîné doit ôter son bonnet, se présenter les cheveux épars devant ce père agonisant, déchirer les rideaux ou les couvertures du lit, et en jeter les lambeaux sur le défunt. Les femmes lavent les corps des femmes, et les hommes ceux des hommes. Après cette ablution, l'on enveloppe le mort dans de la toile de coton, ou dans une pièce d'étoffe de soie. Auprès du mort on met ou les marques de sa dignité, ou celles de son mérite et de ses progrès dans les arts et les sciences. Les enfans, ou à leur défaut, les plus proches parens du mort font annoncer son décès aux autres, en termes pleins de tristesse et d'estime : alors commencent les visites de deuil, que l'on doit faire comme en Europe en habits convenables à la circonstance. Aux approches de ces visites qui, chez les grands, sont annoncées aux parentes et aux pleureuses (*d*) par un ou deux coups de tambour, toutes ces femmes font par leurs pleurs et par leurs gémissemens une espèce de concert funèbre. Nous avons déjà parlé des sacrifices ou, pour mieux dire, des offrandes pour les morts. Après cela on conduit les gens dans une autre salle, où on leur présente du thé et des confitures. Ceux qui le peuvent, font un festin funèbre après que le corps a été mis dans la terre.

Purchas rapporte qu'on plante un pin auprès du tombeau, et que ce pin est sacré.

(*a*) Dapper, *Recueil d'Ambassades*, etc.

(*b*) Dapper, ubi sup.

(*c*) Le P. le Gobien, *Éclaircissemens* etc., à la suite de l'*Histoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine*.

(*d*) Ces tambours sont à l'entrée de la salle.

RELIGION DE L'ILE FORMOSA.

Le proselyte prétendu converti à la religion protestante rapporte ce qui suit dans (*a*) sa Description de l'Ile Formosa. « La religion des For-» mosans leur a été révélée par le Dieu même qu'ils adorent, si nous en » croyons le livre qu'ils nomment *Terre choisie*. C'est un livre que les For-» mosans ont en grande vénération, et qui contient la révélation sur la-» quelle est fondé le culte religieux qui est en usage dans leur pays.... Il » y a environ neuf cents ans que les habitans de l'Ile Formosa ne connais-» saient point d'autres Dieux que le soleil et la lune qu'ils regardaient » comme des Divinités-Suprêmes, s'imaginant que les étoiles n'étaient que » des demi-Dieux, ou des Divinités inférieures. Tout leur culte se rédui-» sait à l'adoration de ces astres le matin et le soir, auxquels ils offraient » des sacrifices d'animaux de toutes les espèces ». Deux philosophes, qui vivaient alors, s'érigèrent en prophètes et annoncèrent une nouvelle loi à ces Idolâtres. Cette nouvelle loi fut révélée aux deux prophètes *dans un désert* par le nouveau Dieu, qui même y *apparut fréquemment à ces deux prophètes*, afin de les instruire à fond du culte qu'il voulait établir chez les Formosans. Après ces révélations, les deux prophètes choisirent un jour solennel pour annoncer le nouveau culte aux Insulaires : ils leur parlèrent du haut d'une colline, d'où ils pouvaient être entendus du peuple. La bizarrerie de leur habillement, leur air sauvage et défait, et la force de leurs discours émurent le peuple. On les écouta tranquillement jusqu'à la proposition qu'ils firent, de *bâtir un temple* au nouveau Dieu, d'*y dresser un tabernacle*, et *dans ce tabernacle un autel* sur lequel *il fallait brûler les cœurs de vingt mille enfans de l'âge de neuf ans et au-dessous*. Cette proposition souleva le peuple contre ces deux hommes; peu s'en fallut qu'ils ne fussent assommés. Ils se retirèrent en le menaçant qu'il se repentirait de sa désobéissance. L'effet suivit les menaces. Accablés des fléaux du ciel, ils eurent recours aux prophètes, qui s'engagèrent de prier leur Dieu pour le salut des Formosans. Et c'est ainsi que la réconciliation du peuple avec le Dieu se fit. Un des prophètes en donna la nouvelle au peuple, qui dans l'excès de sa joie le nomma *Psalmanaazaar*, *Auteur de Paix*. Ce nom, qui resta au prophète, fut si vénérable dans la suite qu'il devint un des noms les plus en usage chez les Formosans. Il était important de nous avertir de cela pour justifier la raison pourquoi l'auteur du Roman de Formosa s'appelle *Psalmanaazaar*. Au reste il n'est pas nécessaire d'avertir qu'on a tissu dans ce Roman plusieurs circonstances de l'histoire de Moïse, et qu'on y remarque (*b*) des noms hébreux fort peu déguisés. Le tabernacle, l'autel, les fêtes du Dieu des Formosans ne manquent pas non plus de conformité avec les cérémonies Judaïques.

Laissons cet imposteur et sa description romanesque qui a trouvé de l'autorité parmi des gens à qui tout est bon, (*c*) pourvu que le parti qu'ils haïssent, y soit maltraité. (*d*) Un voyageur qui paraît assez véridique, et

---

(*a*) Beaucoup de gens regardent cet auteur, soi-disant Japonois et élevé dans Formosa, comme un imposteur.

(*b*) Comme celui de Zérubabel.

(*c*) Voyez le Chap. XXXIII et suiv. de la *Description de Formosa*.

(*d*) *Voyage* de Recteren *aux Indes Orientales*, dans le *Recueil de Voyages de la Compagnie des Hollandais*, Tom. VI.

qui a demeuré quelque tems à Formosa, dit que ces Idolâtres adorent plusieurs Dieux, entre lesquels il y en a deux principaux, dont l'un habite vers le midi et l'autre vers l'orient. Celui du midi prend soin des hommes. celui de l'orient des femmes; et ce dernier est aussi de leur sexe. Un autre Dieu habite du côté du nord : il est méchant. Deux autres Divinités ont soin de la guerre et des guerriers : (*a*) un autre préside sur la maladie et la santé. Ils en ont aussi pour la chasse, pour les semailles, pour les maisons, etc. Il est à remarquer que la plupart de ces Dieux sont mariés, comme chez les anciens Païens. Il est à remarquer encore qu'à Taiowao, que Dapper paraît distinguer de Formosa, l'on compte (*b*) soixante-douze Dieux servis et adorés par les Chinois qui s'y sont venus établir. Le premier en ordre de tous ces Dieux est le Dieu créateur de la nature. On lui sacrifie une fois l'année un pourceau, dont on consume la chair et les os avec du sandal. En général tous ces Dieux ont été des hommes, et sont devenus Dieux par leur mérite et par leur sagesse : mais quelques-uns d'eux ont toujours été des Génies et des démons. L'écrivain de la *Description de Formosa* nous dit (*c*) qu'on y adore aussi le démon; qu'on y croit que les ames des méchans deviennent des diables après la mort de leurs corps; que ces ames, toutes mal-faisantes qu'elles sont, ne laissent pas d'être honorées par des sacrifices et par des prières. Le chef de tous ces Esprits aériens, reconnus mauvais et ennemis jurés du bien, a des autels et des statues sur les montagnes. On lui sacrifie des animaux, et même des victimes humaines.

Le même écrivain nous dit que les attitudes et les gestes de ces Insulaires dans le culte religieux varient selon les cérémonies qu'ils y observent. Quand on lit publiquement le livre où sont contenus les préceptes de leur religion, ils ont, dit-il, le genou gauche posé à terre et le bras droit levé vers le ciel. Quand on remercie Dieu, ils sont prosternés le visage à terre; mais ils se tiennent debout, les mains jointes, pendant qu'ils chantent leurs hymnes. On peut s'asseoir à terre pendant qu'on égorge les victimes; mais quand la chair de ces victimes est sur le feu, on doit se tenir debout les mains jointes en regardant du côté du tabernacle. Il parle aussi d'un sermon que les prêtres font publiquement dans les temples.

(*a*) Dapper, *Recueil d'Ambassades* etc.
(*b*) *Relation de Wricht*, citée par Dapper, ubi sup.
(*c*) Chap. V et XVII.

LEURS PRÊTRES, LEURS FÊTES, etc.

Passons au témoignage d'un homme dont le caractère a dû lui inspirer l'amour de la vérité. Les femmes sont les directrices du culte religieux : en cela différens des autres peuples, (*a*) dit l'auteur que nous citons ; et cela est vrai, mais avec des restrictions, puisque les Grecs et les Romains avaient des prêtres et des prêtresses. Celles des Formosans s'appellent *Juèbas :* leur culte consiste en invocations et en sacrifices. On sacrifie des pourceaux, du riz grillé, du pinang, des têtes de cerfs. On fait des libations aux Dieux.

Les sacrifices sont suivis d'une invocation de la façon d'une des prêtresses. L'auteur dit qu'elle ressemble à un sermon, peut-être à cause de la longueur. La prêtresse crie et s'agite en prêchant; souvent même elle s'agite si bien, que les yeux lui tournent dans la tête : elle hurle, elle tombe à terre, et y reste si fortement attachée qu'à peine cinq ou six personnes la peuvent lever. Dans ces mouvemens convulsifs, les Dieux se communiquent à elle. Les médecins et les connaisseurs en ce qui concerne le sexe n'ignorent pas que les femmes ont, par leurs dispositions naturelles, des qualités admirables pour l'enthousiasme et la possession : aussi il semble qu'on peut chasser les vapeurs qui leur troublent le cerveau de la même manière que, dans (*b*) Tobie, on chasse les mauvais esprits. Les odeurs désagréables guérissent le sexe attaqué : dans Tobie, l'odeur forte du cœur et du foie d'un poisson chasse le démon possesseur du corps d'un homme. Revenue de son extase, la prêtresse se relève toute tremblante, et cependant l'assemblée pleure et gémit. Environ une heure après, toutes les prêtresses montent sur le toit de leurs pagodes, se placent aux deux extrémités du faîte et font de nouvelles prières : après quoi elles se dépouillent entièrement; et exposant leur nudité aux yeux de leurs Dieux, frappent sur certaines parties de leurs corps. Cette cérémonie est suivie de l'ablution, qui se fait en présence de l'assemblée. Pendant qu'elle dure, les personnes qui la composent boivent jusqu'à s'enivrer.

Le même auteur, qui parle comme ayant en partie été témoin oculaire, ajoute que ces prêtresses se mêlent aussi de prédire la bonne et la mauvaise fortune, la pluie et le beau tems ; qu'elles conjurent les démons ; qu'elles les chassent des lieux où ils ont élu domicile. Comme les démons se plaisent à inquiéter les hommes, les Formosans assurent qu'ils habitent souvent parmi eux. Les exorcismes des prêtresses de Formosa se font avec beaucoup de bruit : elles hurlent contre eux, elles les poursuivent le sabre à la main avec tant d'acharnement que les diables sont obligés de se jeter à la mer au risque de s'y noyer. Mais, malgré une guerre si dangereuse, on leur fait pourtant des offrandes; et ces offrandes bordent ordinairement les chemins.

La pose du premier (*c*) *bambou* d'une maison et surtout d'un temple, ce qui revient chez nous à la cérémonie de poser une première pierre, a des cérémonies assez singulières. En coupant le premier bambou, on fait

---

(*a*) *Voyage* de Rechteren, ubi sup. Ce Rechteren était ministre.
(*b*) Tobie, Ch. VI, vers. 6 et 7.
(*c*) Sorte de roseau.

une prière à la Divinité qui préside au bâtiment. Avant de commencer ce bâtiment, on offre du pinang et du riz aux Dieux : on les invite à venir prendre possession de ce nouveau bâtiment, à le protéger, etc. Après cela chacun est obligé de dire en public ce qu'il a songé la nuit précédente, et celui qui a fait le plus beau songe met le premier la main à l'œuvre. Il présente du pinang et quelque breuvage aux Dieux, en leur demandant qu'ils lui accordent la diligence. Quand le bâtiment est élevé à une certaine hauteur, le propriétaire de la maison y fait son entrée et un sacrifice pour toute l'assemblée, sans exception. Lorsque l'on est parvenu à la toiture, avant de l'entreprendre quelques femmes pratiquent une sorte de divination pour savoir si le bâtiment sera durable. Elles prennent des bambous, les remplissent d'eau, et la font ensuite rejaillir hors de leur bouche. La manière dont cette eau sort décide de la durée du bâtiment. La cérémonie finit par une longue ivrognerie à l'honneur des Dieux, (*a*) qui sont même invités à y prendre part par une prière qui leur demande leur assistance, en leur offrant de quoi boire. Le sacrifice d'un pourceau porte aussi bonheur au nouveau bâtiment et à son propriétaire. La tête de la victime que l'on sacrifie doit être tournée vers l'orient à cause du Dieu qui y habite, lequel l'emporte sur les autres Dieux. Cette victime est mise en pièces, après qu'on l'a assommée de telle façon que la tête reste entière. On met de ces pièces sur toutes les choses où l'on prétend attirer la bénédiction des Dieux ; sur les coffres, afin qu'ils les remplissent ; sur les épées et sur les boucliers, afin qu'ils leur donnent la vertu de résister à leurs ennemis, etc. A l'égard de la prêtresse, ses prières et ses peines sont bien payées : outre cela elle reçoit une portion considérable du sacrifice, et se conserve toujours la confiance de ces Idolâtres qui s'imaginent qu'après un tel sacrifice le diable n'oserait toucher à rien qui leur appartienne.

Leurs fêtes se réduisent généralement à sacrifier des pourceaux, avec d'autant plus de raison qu'ils en imitent toutes les ordures ; à s'enivrer, à compter leurs songes, leurs débauches et leurs victoires. Un détail plus particulier ennuierait et choquerait le lecteur. Nous nous contenterons d'une remarque ; c'est que ces sales dévots se mettent en état de pure nature pour servir leurs Dieux. En certaines fêtes les hommes sont nus ; en d'autres, les femmes ; et quelquefois, hommes et femmes pêle-mêle. (*b*) La principale prêtresse monte au faîte de la pagode, y boit et y verse à boire à ses Dieux, s'y enivre ; et se dépouillant ensuite nue devant l'assemblée, couvre l'impudence de cette action d'une raison assez spécieuse pour avoir été goûtée de quelques hérétiques du Christianisme. Elle déclare que les enfans des Dieux ne doivent point être revêtus d'habits terrestres. L'ivresse lui suggère en même tems de quoi faire un long sermon, et tout cela finit par des contorsions et des discours de fanatiques. Après cela elle reprend ses *habits terrestres*. Les extravagances des (*c*) Adamites, qui allaient tout nus, et celles des Anabaptistes du seizième siècle, rendent croyables les impuretés des Idolâtres de Formosa ; d'autant mieux que ces hérétiques prirent naissance dans une religion qui prêche uniquement la pureté.

(*a*) Dapper, *Ambassades* etc.
(*b*) Dapper, *Recueil d'Ambassades* etc., l'appelle *Ibis*.
(*c*) Hérétiques du douzième siècle.

Les semailles sont précédées d'un sacrifice aux Dieux qui président sur les grains. Si dans le tems des semailles on tue quelque bête sauvage, on offre à ces Dieux le foie et le cœur.

On est obligé de s'abstenir de diverses choses dans le tems qu'on ensemence les terres, par exemple, de tabac. C'est encore un point capital de religion de retenir ses vents : il y en a bien d'autres, qui n'ont rien de singulier que l'extravagance et la petitesse des objets. Quand les grains sont à demi-montés, il n'est plus permis de s'enivrer, ni de manger du sucre, du pinang, ou de la graisse; et quand la moisson commence, les premiers grains sont mis sur un monceau de terre à l'honneur des Dieux. Lorsque chacun serre ses grains, on sacrifie encore un pourceau. La chasse a aussi des cérémonies particulières.

Les Formosans ont un tems d'abstinence qu'ils prétendent leur avoir été prescrit par un certain homme qui, après avoir souffert long-tems les insultes que ses compatriotes lui faisaient à cause de quelques difformités naturelles, pria les Dieux de le recevoir dans le ciel, la première fois qu'il lui arriverait d'être insulté. Sa prière fut exaucée. Il y a apparence que les Dieux le revêtirent d'un emploi qui pouvait le rendre redoutable sur la terre; car il descendit peu de tems après à Formosa : et pour se venger des mépris du peuple, il lui apporta vingt-sept articles dont est composé ce que les Formosans appellent *Karichang*. Le législateur vindicatif les menaça de châtiment s'il leur arrivait de négliger quelqu'un des articles. Pendant ce karichang, il est défendu aux Formosans de bâtir des maisons, de vendre des peaux, de se marier, d'avoir commerce avec une femme, pas même avec une femme légitime; de semer, de forger des armes, de faire quelque chose de neuf, de tuer des cochons, de donner un nom à un enfant nouveau né, de se mettre en voyage quand on n'est jamais sorti de chez soi. Telle est la substance des principaux articles du karichang.

Voilà ce que nous fournissent (*a*) les voyageurs Hollandais sur la religion de Formosa. Celui qui a mis en ordre les Mémoires de Psalmanazaar, sous le nom de *Description de l'île Formosa* (*b*) prétend que ces voyageurs ont fait des mœurs et des usages des montagnes de Tiowan (*c*) ceux des véritables Formosans, dont ils n'avaient jamais approché (*d*). Pour éviter cet inconvénient, le Japonais et son compilateur ont eu soin de dire exactement le contraire de ces voyageurs. Dans les Mémoires de Psalmanazaar, on trouve que le Législateur de son nom établit un Grand-Prêtre et des Prêtres qui devaient servir sous ses ordres, comme dans le Judaïsme. Autres conformités avec celui-ci : l'office de ce Grand-Prêtre est de parler à Dieu en secret; les sacrificateurs inférieurs tuent les animaux destinés aux sacrifices, les lavent, en font bouillir la chair, etc. Ils lisent publiquement dans les temples, ils prêchent, ils instruisent, ils veillent au tabernacle; il leur est permis de se marier, pourvu qu'ils n'aient qu'une femme. On ajoute dans cette Description que le Législateur établit des monastères, qu'il donna des règles aux moines et leur prescrivit diverses sortes d'habits,

---

(*a*) Ceux de la collection de Dapper et Rechteren.

(*b*) Préface de la *Description de Formosa*, p. 19.

(*c*) Tiowan est une île d'où le trajet à Formosa se peut faire à pied vers la pointe méridionale de cette dernière.

(*d*) On assure dans la Préface que les Hollandais n'ont pas la liberté de s'avancer dans les terres de Formosa.

qu'il régla la disposition qu'on devait faire des biens qu'un moine aurait laissés en mouraut, qu'il permit aux supérieurs d'ordonner prêtres ceux qu'ils croiraient dignes de l'être, qu'il permit aussi les retraites dans les déserts. Voilà des (*a*) imitations du Christianisme : en voici une qui n'est pas moins singulière. Elle est d'après ceux qui se défroquent pour passer dans une autre religion. « On a remarqué, dit-il, que ces religieux Formosans sont ordinairement assez sages, et s'attachent à la pratique de la vertu : *mais quand ils se sont une fois débauchés, ils abandonnent bientôt les règles et le couvent, et sont après cela plus adonnés au vice que les autres hoinmes.* » Il devait ajouter que ces *coureurs* de religions sont ordinairement plus dangereux que le reste du genre humain.

AUTRES USAGES ; LEUR MÉDECINE, etc.

Les Formosans (*b*) n'ont ni rois ni souverains ; mais c'est ce que nie Psalmanaazaar, qui prétend que leur État est bien policé. Un autre auteur cité par Dapper dit que Formosa est partagée en diverses communautés, qui ont chacune leur chef. Ils sont toujours en guerre : un village est ennemi de l'autre. Leurs usages militaires approchent en beaucoup de choses de ceux des Américains : par exemple, ils conservent précieusement et comme des monumens de leurs victoires les os et les dépouilles de leurs ennemis, principalement la tête ou la chevelure. Ils font la guerre par embuscades, ils plantent sur des pieux les têtes de leurs ennemis, et dansent ensuite tout autour. Ils choisissent les plus expérimentés et les plus courageux de leurs guerriers pour chefs de guerre et pour conseillers ; ce qui revient aux Anciens des Américains.

Avant que d'aller à la guerre on consulte les songes, on examine le vol de certains oiseaux. Dans ces guerres ils n'épargnent personne, pas même les femmes et les enfans. Revenus chez eux, ils font pendant quelques nuits consécutives des sacrifices aux mânes de leurs ennemis, c'est-à-dire, en présence de ces têtes exposées sur des pieux. Ces têtes desséchées et dépouillées de leur chair sont portées au logis, et l'on s'imagine qu'elles y portent et entretiennent la bénédiction. Aussi les prend-t-on avec soi quand on s'en retourne à la guerre, et on leur adresse des vœux. Lorsque ces Insulaires sont vaincus, ils font autant de poupées de linge qu'ils ont eu de morts, et les enterrent au lieu de ceux-ci. Une de leurs prêtresses fait quelques sacrifices pour ces morts, et les prie surtout de ne pas prendre parti pour les ennemis, de ne pas les décéler à eux. Autrefois les Romains étaient assez fous (c) pour essayer de corrompre, on même d'enlever par force les Dieux des peuples avec qui ils étaient en guerre. Ces faiblesses sont originaires de la même idée.

La manière de faire serment entre deux personnes consiste à rompre en semble une paille. (*d*) Ne dirait-on pas que cette formalité est prise de nos vieux usages, tant elle leur ressemble ?

(*a*) Ce législateur établit aussi une manière de communion qui approche beaucoup de celle des épiscopaux d'Angleterre. Voyez Chap. VII de la *Description*.

(*b*) Rethteren, dans le Tom. V des *Voyages de la Compagnie*.

(*c*) Voyez la *Dissertation préliminaire* sur le culte religieux.

(*d*) Voyez Pasquier dans ses *Recherches de la France* sur l'origine du proverbe, *rompre la paille*, qui paraît pris de la manière ancienne de prendre possession d'une chose, ou d'en être démis.

Les Formosans (*a*) ont un conseil, qui est composé de douze personnes âgées d'environ quarante ans. Les conseillers occupent leur charge deux ans. En sortant de charge ils se font arracher les cheveux des tempes et du sommet de la tête. Les affaires de religion sont aussi de leur ressort; car ils doivent faire observer ce que les prêtresses ont ordonné, et empêcher que les peuples ne commettent des choses qui pourraient irriter les Dieux dans les tems où la nudité est ordonnée pour attirer leur bénédiction sur les grains : les Conseillers observent que personne n'aille vêtu ; et s'ils trouvent des contrevenans, ils les dépouillent de la toile qui les couvre, et les condamnent à une amende.

Un autre usage, qui tient de ceux des Américains, est celui de se peindre le visage, les bras, les épaules et la poitrine. A cela il faut ajouter les plumes qu'ils portent sur la tête, principalement dans les jours de fête, et les colliers de coquilles qui ornent leurs bras et leurs jambes.

La prêtrise n'est pas seulement le partage des femmes, la médecine l'est aussi; et cette médecine se réduit souvent à la friction de la partie malade ou à celle qui correspond à l'endroit où l'on sent du mal. L'opération est précédée d'un sacrifice aux idoles. Au défaut de réussite par la friction et les sacrifices, on passe aux conjurations, et l'on appelle une enchanteresse. Cette nouvelle opératrice, feignant d'aller interroger l'ame du malade, lui prend les doigts; et les tirant l'un après l'autre, essaie de les faire craquer. Si cela réussit, on en tire un heureux augure. L'opératrice prend aussi la feuille d'un certain arbre; et la mettant sur la bouche du malade, elle prend après cela dans la sienne une gorgée d'eau qu'elle crache ensuite sur cette feuille. Si par le mouvement que fait cette feuille elle panche vers l'opératrice, c'est encore un bon présage. Il arrive souvent que malgré cela, le mal empire; alors on attribue ce mal au diable. C'est lui qui a pris possession du patient : on travaille donc à chasser cet esprit malin, et l'on fait un sacrifice préliminaire aux idoles; après quoi la sorcière se met à la tête de quelques jeunes hommes et fait l'exorcisme, dont une des principales cérémonies est de poursuivre le diable le sabre à la main, et de lui jeter ensuite le bénitier à la tête, c'est-à-dire, un pot plein de *masakaw*, qui est la boisson de ces Insulaires. Mais discontinuons le détail de ces prétendus signes de bonheur et de malheur, et des conjurations qui les précèdent, pour passer à ce qui suit la convalescence. Le malade revenu en santé doit un sacrifice à ses Dieux : en allant au sacrifice il doit faire attention aux présages, et éviter ceux qui sont mauvais; mais il doit pourtant s'abstenir des assemblées pendant tout le Karichaug. Lorsque le malade est dans un état si désespéré que ni conjurations, ni exorcismes ne peuvent le tirer d'affaire, on prend le parti de le recommander aux Dieux.

(*a*) Le ministre Candidius, dans sa *Relation de Formosa*, Tom. V des *Voyages de la Compagnie*, etc.

LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES ET FUNÈBRES.

(*a*) Les Formosans sont polygamistes, comme la plupart des Idolâtres, et quittent leurs femmes quand ils veulent. Ils ne demeurent point avec elles, ils ne les approchent que de nuit et en secret : cela est dans l'ordre. Voici des singularités. Les hommes ne peuvent se marier qu'à l'âge de vingt ans; ils ne vont point chez leurs épouses, qu'elles ne les fassent avertir. Lorsqu'ils sont devant la porte du lieu où elles habitent, si l'on est d'humeur de les recevoir on les appelle; sinon, ils sont obligés de se retirer, sans autre formalité. Cela est bizarre : il nous semble à nous, qui ne croyons pas nos femmes d'humeur à renvoyer ainsi les gens, qu'il n'y en a jamais assez pour le sexe. Qu'un mari soit le pis aller, à la bonne heure; peu de gens l'ignorent : mais au défaut de mieux, ce pis aller sert toujours. En un mot, il doit nous paraître fort extraordinaire, selon les idées de chez nous, qu'une Formosane laisse tranquillement passer son mari. Le prince d'Orange Frédéric-Henri disait que les jeunes femmes croient que l'amour met toujours les hommes en état de donner l'assaut; et les Capucins, que les gens de guerre ont toujours l'épée à la main. Ce prince était juge compétent : mais les femmes qui n'ont pas encore acquis de l'expérience, ignorent que les hommes sont quelquefois attaqués (*b*) d'une paralysie involontaire.

Le Ministre Candidius dit que (c) les maris de Formosa ne doivent aller coucher que toutes les deux nuits avec leurs femmes : *encore*, ajoute le ministre, *cela doit-il se faire à la dérobée; il faut que ce pauvre mari entre chez sa femme comme un larron. Il n'ose s'approcher ni du feu, ni de la chandelle, ni dire un seul mot. Dès qu'il est entré, il va se coucher.* Selon toutes les apparences, les Formosans s'amusent fort peu à la petite oie. *Si le mari veut du tabac, il n'oserait en demander; il doit tousser tout doucement. Sa femme qui l'entend, va lui demander ce qu'il veut et le lui apporte en cachette. Ensuite elle s'en retourne, et ne va coucher avec ce mari qu'après que les gens du logis se sont retirés.* Dès le matin le mari se lève et s'en va fort secrètement comme il est venu, sans rien dire et sans oser revenir de tout le jour. Cette manière de vivre dure long-tems, puisqu'au rapport des voyageurs que nous copions, les hommes ne vont habiter avec leurs femmes qu'à l'âge de cinquante ans. Avec cela de part et d'autre on a la liberté de se séparer, quand on ne se convient pas. Heureuse facilité ! qui rendrait l'ordre à bien des familles, si elle avait lieu chez d'autres gens que chez des Idolâtres demi-sauvages. Mais en vain soupirons-nous pour tant de maris Chrétiens, qui sont condamnés tout le reste de leur vie à un martyre continuel : nos soupirs leur sont inutiles. Après le divorce, les Formosans se remarient sans autre façon; mais tout ce qu'ils ont donné à ces femmes répudiées leur reste en propriété, à moins qu'il n'y ait cause d'adultère, ou quelque autre chose d'aussi grave.

C'est faire affront à un Formosan que de lui demander, en présence de quelqu'un, de quelle famille est sa femme, si elle est belle ou laide, et comment elle se porte.

(*a*) Rechteren, dans les *Voyages de la Compagnie*, Tom. V.
(*b*) *Funerata est pars illa corporis mei qua quondam Achilles eram.* Petron. in *Satyr.*
(*c*) *Voyages* etc., Tom. V, ubi sup.

Il est permis aux femmes de se marier dès qu'elles sont devenues nubiles. « Lorsqu'un jeune homme recherche une fille, il prie sa mère, sa » sœur, ou quelque autre proche parente, d'aller chez elle, de lui offrir » les présens qu'ils font en pareille occasion, et de la demander à son » père, ou à sa mère, ou à ses parens. S'ils acceptent la demande, il faut » que la parente du galant laisse ce qu'elle a apporté ». Aussitôt l'affaire est faite. On se dispense de toute cérémonie, même du repas nuptial, pour aller à la conclusion. Les présens nuptiaux consistent en habits de toile ou de peau, bague de métal et brasselets de bambou.

Il n'est pas permis aux femmes de mettre des enfans au monde avant l'âge de trente-six ou trente-sept ans. Cette circonstance paraît hors de toute crédibilité : mais, dit-on, les lois de la religion leur défendent le contraire, et l'on sait à quelles extrémités déraisonnables les lois d'une fausse religion conduisent les hommes. Quoi qu'il en soit, « quand les » Formosanes deviennent grosses il faut qu'elles se fassent avorter ; et » comme il leur est défendu de conserver dans leur cœur aucun senti- » ment de tendresse naturelle....., voici ce qu'elles pratiquent. Elles » envoient quérir la prêtresse ; et se couchant devant elle, cette prêtresse » leur..... foule le ventre..... jusqu'à ce que le fruit en soit sorti ». Cette pratique de religion paraît unique dans le monde.

Nous avons laissé le malade agonisant, recommandé à ses Dieux. Les (*a*) Formosans, nous dit une Relation, ne lui laissent pas rendre tranquillement les derniers soupirs. On lui aide en le faisant boire, et de cette manière on l'étouffe. Après la mort, on bat devant la maison du défunt un tambour qui est fait d'un tronc d'arbre creux : c'est pour annoncer cette mort au peuple. On lave le corps, on le pare, on l'habille du mieux qu'il se peut, on met les armes du mort auprès de lui, et on lui présente du riz. Toutes ces choses restent là deux jours. Il ne faut pas oublier le sacrifice d'un pourceau, pour le bon voyage du défunt. On élève un bambou avec une espèce de bannière au haut devant sa maison, et l'on boit du masakaw à la santé de ce défunt ; les proches parens se jettent sur le corps et font au mort diverses questions sur le sujet qui lui a fait quitter la vie. Laissons leurs cris funèbres et les pleurs mercenaires des pleureuses ; car ces Insulaires en ont, comme les Chinois et comme plusieurs autres nations. Ces pleureuses débitent une espèce de prière pour les morts ; elles s'adressent aux Dieux, et leur demandent une bonne place et de bons amis pour l'ame du mort. Au bout de deux jours on lave une seconde fois le corps, et souvent même une troisième et une quatrième. Les deux jours de ces cérémonies étant expirés, le mort, que l'on a élevé sur un échafaut de six ou sept pieds de haut, et sur lequel il est lié par les pieds et par les mains, est porté en cet état auprès d'un feu raisonnablement grand : on le laisse là sécher environ huit ou dix jours, aux dépens de l'odorat des parens et des amis, surtout quand le corps est gras ou rempli de mauvaises humeurs. Le mort étant sec, on l'ôte de dessus son échafaut pour l'envelopper dans une nate ; après quoi on le rapporte au logis, et on l'y remet sur un échafaut plus haut que le précédent : on environne l'échafaut de morceaux d'étoffe, en telle sorte que cela forme une manière de pavillon. Alors on recommence la fête des funérailles.

(*a*) Dapper, dans son *Recueil d'Ambassades.*

Souvent le corps reste là trois ans entiers. Au bout de ce tems on enterre les os du mort dans sa maison : nouvelle cérémonie, qui est accompagnée d'une ivrognerie nouvelle. Si le mort a été homme de guerre, on répète les uns après les autres toutes ses belles actions militaires, et le nombre d'ennemis qu'il a tués pendant sa vie. On suspend au-dessus de sa tête un bambou, dans lequel on fait autant de coches que le guerrier a tué de gens. Une personne commise exprès veille neuf jours auprès du mort : le dixième on va faire un charivari autour de lui, avec les pleurs et les lamentations ordinaires. Le charivari contribue à chasser le diable, qui, disent-ils, a toujours été jusques là auprès de ce mort. Si le défunt était marié, sa veuve prie les Dieux pour lui. Après la sépulture du corps, elle prend un balai et le jette vers le midi, en disant : *A qui appartient cette maison ? elle ne m'appartient plus ; je n'ai pas besoin de m'en embarrasser davantage.*

(*a*) Dans un bourg de l'île, lorsqu'un malade paraît en danger et souffre beaucoup, on lui met un nœud coulant autour du cou ; après quoi on l'élève un peu afin qu'il ne touche pas à terre, à peu près comme un bourreau qui doit étrangler un criminel : ensuite on le jette, ou on le laisse tomber ; et voilà une succession ouverte à des parens qui, sans doute, ont servi eux-mêmes de bourreau à ce malade.

Ces gens, dont on nous dit qu'ils ont quelque forme de tradition de père en fils pour justifier leur religion, et qui s'imaginent, comme plusieurs peuples plus éclairés qu'eux, que le monde est éternel ; ces gens, dis-je, croient l'immortalité de l'ame. Lorsqu'une personne meurt, les Formosans élèvent une petite cabane, qu'ils environnent de verdure et de quelques autres ornemens pour y loger l'ame du mort. Quatre banderolles ornent les quatre coins de la hutte. Dans l'intérieur se voit une calebasse pleine d'eau fraîche et un bambou, afin que l'ame puisse la prendre sans peine, quand elle aura besoin de se rafraîchir ou de se laver. A l'égard des peines et des récompenses après cette vie, voici leurs idées. Les ames des méchans sont précipitées et tourmentées dans une fosse pleine d'ordures. Celles des gens de bien passent gaiement par-dessus la fosse par un pont de bambou fort étroit, et prennent la route d'un paradis sensuel où l'on trouve tous les agrémens de cette vie : mais quand les ames des méchans passent sur le pont, il tourne tout d'un coup, et les ames tombent dans la fosse. Pour ce qui est de la résurrection des corps, ils n'en ont aucune connaissance : un dogme de cette nature est trop difficile pour des gens si ignorans. Ce n'est pas qu'on ne trouve des traces de cette opinion chez des peuples qui n'en savent guères plus qu'eux : on peut lire à cette occasion (*b*) la Dissertation d'un savant Anglais sur cette matière.

Ils regardent comme péchés plusieurs choses que la loi naturelle défend ; comme le larcin, le meurtre, le mensonge : à quoi il faut ajouter d'avoir manqué d'aller nu dans le tems prescrit, d'avoir mis des enfans au monde avant l'âge de trente-six ou de trente-sept ans, etc.

(*a*) Candidius, dans le Tom. V des *Voyages de la Compagnie*, etc.

(*b*) Humphry Hody, *Resurrection of the same body asserted.*, etc. London, 1694.

RELIGION DU JAPON.

On prétend (*a*) que les peuples de ces îles ont reçu leur religion des Chinois. Il est certain qu'on trouve beaucoup de rapport dans les cultes idolâtres de ces deux peuples : mais on en trouve presque autant avec les cultes des nations Indiennes. (*b*) Il est fort vraisemblable que tous ces peuples ont altéré, chacun à la fantaisie de ses docteurs, une doctrine puisée dans la même source.

Nous allons rapporter ce que les meilleures Relations nous apprennent de la religion du Japon. (*c*) Les Japonois, dit un écrivain Espagnol, sont divisés en plusieurs sectes, que l'on peut fort bien réduire à deux principales. La première ne connaît et n'admet qu'une vie sensuelle, et rejette les peines du vice et les récompenses de la vertu après cette vie. On appelle ceux de cette secte (*d*) *Xenxi* : ils révèrent sous le nom de *Camis* les grands hommes du Japon, c'est-à-dire, ceux qui, semblables aux anciens héros, se sont signalés par leur mérite et leurs exploits. Ils sacrifient à ces Camis, ils bâtissent des temples à leur honneur, ils jurent par eux, ils leur demandent les biens de ce monde. L'autre secte, un peu plus raisonnable que la première, a pour fondateur un certain (*e*) *Xedorius*, que ses disciples prétendent avoir été fils de roi. Ce fondateur eut deux enfans. Sa femme étant morte, il la pleura vivement, lui assigna place parmi les idoles, et ordonna des prières et des pénitences pour l'amour d'elle.

Une troisième secte porte, dans le P. Kircher, le nom de (*f*) *Foquexus;* à cause, dit-il, d'un certain livre de ce nom. C'est la secte de *Xaca*, ou *Xequia*. Nous avons assez parlé de Xaca. Avant lui, dit-on, (*g*) les Japonois ne reconnaissaient point d'autre Dieu bienfaisant que quelques-uns de leurs rois et leurs héros, sous le nom de *Camis*. Xaca leur fit entendre qu'il y en avait de plus nobles, et les annonça sous le nom de *Fotoques*, ajoutant qu'*Amida* était le souverain de ceux-ci. Les Camis, continua-t-il, ne donnent que les biens de cette vie, au lieu qu'Amida et les Fotoques rendent les hommes heureux après leur mort. Nous parlerons d'Amida plus amplement dans la suite de cet article; mais nous remarquerons cependant qu'il faudrait conclure de ce discours, que Xaca fit au Japon tout le contraire de ce qu'il avait fait à la Chine et au Tunquin, où il voulut rendre les hommes athées. A la vérité les Japonois conviennent que Xaca se voyant mourir, avoua qu'il n'avait point encore déclaré la vérité. Quoi qu'il en soit, on verra par la suite du discours que les Bonzes de cette secte prêchent aux peuples le culte d'Amida et des Dieux ses lieutenans, le mépris de cette vie et divers points de morale.

(*a*) Le P. Kircher, dans sa *Chine illustrée*.

(*b*) C'est ce que l'on a déjà remarqué.

(*c*) Le P. Louis Guzman, cité par le P. Kircher, ubi sup.

(*d*) Ce sont les Sintos dans l'*Histoire du Japon*, trad. en Anglais sur les manuscrits du docteur Kæmpfer. Cette religion y est aussi appelée *Religion des Camis*.

(*e*) C'est la secte des Xedoxins, dans l'*Histoire de l'Église du Japon*. Il paraîtra par la suite que cette secte n'est qu'une réformation de celle de Xequia.

(*f*) Budsdo et Fotoke, dans Kæmpfer, ubi sup. Ce Budsdo est le même que Xaca, Fo, Semmonacodom, Budhu, Witznou, Chacabout, etc.

(*g*) *Histoire de l'Église du Japon*, Tom. I, pag. 34.

Suivant les auteurs que nous citons, les (*a*) *Jammabugi*, ou *Jammabos* forment une quatrième secte. Jammabos veut dire *Soldat de Montagnes*, parce qu'ils n'habitent que dans les montagnes et les déserts, où ils s'appliquent à la magie. Ce nom de Jammabos sera mieux expliqué dans la suite. Une partie de ces moines vit d'aumônes et (*b*) ressemble à ces coureurs que nous appelons *Bohèmes*, ou *Bohémiens*; car les Jammabos devinent l'avenir et disent la bonne aventure comme eux. Les fondateurs de cette secte ont imposé à leurs sectateurs de faire deux fois l'année un pélerinage à un certain temple; et peut-être que la vieille convertie au Christianisme (*c*) dont le P. Froës parle dans une de ses Lettres, était de cette secte des Jammabos. Cette vieille avait passé et repassé par la plupart des temples et pagodes du Japon. Elle portait un habit de papier qui représentait toute la vie d'Amida, et cet habit coûtait à la vieille dévote une bonne somme d'argent. Mais en dédommagement du haut prix de ce saint habit, les Bonzes y avaient attaché nombre d'indulgences et de dispenses; ce qui ressemble (*d*) assez bien aux usages de l'Église Catholique. Les Bonzes avaient aussi promis à la dévote *qu'elle irait sans faute auprès d'Amida vivre avec les bienheureux, pourvu qu'elle se fît ensevelir dans cet habit de papier.*

Dans les Extraits que Purchas a donnés de divers Voyages, on rapporte qu'il y a douze sectes au Japon; que quelques-unes de ces sectes nient la Providence et l'immortalité de l'ame; qu'on y enseigne que chaque personne a trois ames, qui entrent l'une après l'autre dans le corps humain, et qui en sortent de même. Il y a quelque rapport entre cette opinion et celle de ces anciens qui ont cru qu'il y (*e*) avait dans l'homme *Esprit* et *Ame*, sans parler de ceux qui ont fait plusieurs êtres de ses facultés. Ces sectes, (du moins (*f*) quelques-unes) regardent Amida comme le Sauveur du genre humain, et l'adorent comme tel. Elles croient une vie éternelle, qui sera le partage de ceux qui auront adoré Amida. Celui-ci et Xaca sont leurs deux principaux Dieux, mais les Camis ne sont que leurs ministres ou leurs intendans. Aux uns on s'adresse pour la santé, aux autres pour les richesses, pour avoir des enfans, etc. On parle aussi d'une secte qui adore le soleil et la lune sous la forme d'une image à trois têtes, qui représente le soleil, la lune et leur vertu ou leur influence; d'autres disent les élémens.

Il est à présumer que toute cette diversité de sectes dont parle Purchas se doit réduire à beaucoup moins; et l'on en sera convaincu quand on considérera que, selon le rapport même de cet habile compilateur, il se trouve que ces différentes sectes ne sont à proprement parler que divers ordres de Bonzes qui inspirent de la dévotion au peuple pour tel ou tel de leurs fondateurs, et qui tâchent sous ce prétexte d'établir leur propre mérite auprès des dévots. C'est un usage qui ne nous est pas inconnu :

(*a*) Le P. Froës, Liv. V, *Epist. Japon.*, les appelle *Jenaembugi*.
(*b*) Le P. Louis Guzman, ubi sup.
(*c*) Liv. IV, *Epist. Japonicar.*, édit. de 1574.
(*d*) *Ecclesiasticos enim ritus Dæmon effingit*, dit le Père dans la même lettre.
(*e*) C'est la doctrine qu'établit Lucrèce dans son IIIe. Livre *de la Nature des choses*. Voyez sur ces trois ames la religion des Tunquinois, qui croient aussi que trois ames se réunissent pour faire l'ame de leur roi.
(*f*) Comme la secte nommée *Icoxuana*, dans Purchas.

personne n'ignore la préférence que chaque ordre de religieux donne à l'instituteur de sa discipline ; moins, dira-t-on, pour le mérite de l'institnteur, que pour conserver de l'autorité à l'ordre. Si à cela on ajoute les différentes livrées de nos moines, quelques opinions particulières, et certaines pratiques sourdes que l'on met pieusement en usage pour s'entre-détruire auprès des dévots, une supérinrité de miracles et de mérites que l'nn attribue aux saints de son nrdre ; n'en voilà-t-il pas assez pour persuader à un Japonnis qui anra séjnurné quelques mois en France, que nous avons une infinité de sectes qui se distinguent par quelques pratiques particulières, et dnnt l'une a une dévotion singulière pour saint François, l'autre pour saint Bruno, l'autre pour saint Dominique, etc.? Non qu'ils leur rendent les hommages qui sont nniquement dua à l'Etre-Suprême ; mais, ajoutera-t-il, ce sont des Camis qui ont du rapport aux nôtres. Un Chrétien raisonnable et bien instruit de sa religion ne manquerait pas de répondre à ce Japonois que son jugement est faux.

Au milieu des ténèbres et des contradictions que l'on trouve dans les Relations de cet empire, voici deux auteurs qui nous donnent quelque chose de plus exact et de plus clair. Le premier parle d'après les Jésuites, à qui l'on dnit généralement cette justice que leurs Relatinns ont rapporté exactement l'histoire des usages et des mœurs des peuples, et que ceux même qui ont voulu décrier la sincérité de ces Relations se sont vus dans la nécessité de les copier, ou d'inventer des mensonges pour donner la vngue à leurs (*a*) *Relations nouvelles*.

Quoique l'on compte jusqu'à douze sectes ou religions dans le Japon, « il y en a pourtant trois (*b*), dit l'auteur cité au bas de la page, qui do» minent sur toutes les autres. Celle des *Xenxi*, qui eat la première, ne » croit point d'autre vie que celle-ci, ni d'autre substance que celle qui » frappe les sens, c'est-à-dire, la matière. Les Bonzes de cette secte ne se » communiquent qu'aux grands et à la noblesse, à tous ceux enfin qui » vivent dans le plaisir, et dont le cœur eat disposé à croire ce qu'ils » sonhaitent : ils leur fournissent des raisons pour étouffer la voix impor» tune de la conscience, quand elle dit le contraire. La seconde secte est » celle des *Xodoxins*, c'est-àdire, *hommes de Dieu* on *du Paradis*. Les » honnêtes gens ou les personnes les plus considérables professent cette » religion. La secte des Xodoxins croit une autre vie et l'immortalité de » l'ame ». Elle adore principalement Amida. Les Bonzes de cette secte vont souvent par les rues du Japon, et y assemblent au son d'une clochetta les dévots du peuple, à qui ils distribuent des indulgences en leur chantant cette espèce de prière jaculatoire : *O bienheureux Amida, sauvez-nous !* On verra dans la suite que c'est-là une petite ruse d'ecclésiastique par laquelle ils agitent la conscience de leurs fidèles, et les disposent à payer cher ce qui fait le revenu du convent. Dans toutes les religions il y a des ames assez faibles pour croire que le salut s'achète. A certaines heures du jour, ils sonnent les grosses cloches ponr avertir le peuple qne c'est l'heure de la prière : au son de ces cloches, chacun se met à genoux et prie les mains levées. Toutes les Relations témoignent que les Bonzes de cette secte n'oublient rien pour entretenir la crainte et l'espérance qu'excite

(*a*) C'est le titre ordinaire de tous les *Voyages modernes*.
(*b*) *Histoire de l'Église du Japon*.

l'idée de la séparation du corps et de l'ame après un certain nombre d'années, au lieu que les Xenxi essaient de déraciner l'une et l'autre dans le cœur de l'homme. Nous sommes convaincus que les fables et les fourberies des Xodoxins leur amènent quantité d'ames captives : encore vaut-il mieux, quoique dise Bayle, voir des superstitieux se livrer aux fables, que des athées mettre au rang des fables toute idée de religion. Malgré le petit nombre d'honnêtes gens qu'on trouve parmi ceux-ci, à quels désordres ne serait-on pas exposé si au lieu (*a*) des nuages dont les fables et les superstitions ont couvert la vérité, on ne vivait ici bas que dans les épaisses ténèbres de l'athéïsme ? A défaut de la vérité, concluons pour la nécessité des fictions que les hommes ont imaginées, et pour les systèmes de superstition qu'ils ont établis : mais, en tirant cette conclusion, nous nous réserverons toujours de les montrer aux yeux du lecteur selon leur véritable caractère,

La troisième secte est celle des adorateurs de Xaca, que le P. Kircher nomme *Foquexus*. Ces Foquexus vivent en communauté : un de leurs principaux devoirs est de s'assembler entre eux à minuit pour réciter en commun les prières de Xaca, et pour chanter des hymnes qui sont contenus dans un livre de ce faux prophète.

Les *Icoxus* forment une quatrième secte. Sous un extérieur sage et modeste, le fondateur de cette secte, qui cachait un homme très-vicieux, sut » acquérir une telle réputation de sainteté que lorsqu'il paraissait en public » tout le monde se jetait à ses pieds pour obtenir le pardon de ses péchés. » Ses dévots célèbrent tous les ans sa fête, et on accourt de toutes parts » du Japon pour assister à cette solennité. On se persuade qu'il obtient » des graces particulières à celui qui entre le premier dans son temple. » C'est pour cela que dès le grand matin il y a une foule extraordinaire » de peuple à la porte, et dès lors qu'elle est ouverte chacun se presse » tellement d'entrer qu'il y a toujours quelqu'un d'étouffé.... Il y a même » des dévots qui s'étendent à l'entrée du temple pour être foulés et écrasés » des passans ». Cette dévotion ressemble à celle des Indiens qui se font passer sur le corps le chariot de leur Dieu Eswara.

La cinquième secte, qui est celle des *Negores*, doit son origine à un certain Cambadoxi, disciple de Xaca. Ce fut un disciple de Cambadoxi qui la forma pour faire honneur à son maître. Cambadoxi était un Bonze aussi hardi que scélérat, grand magicien qui, par la prétendue vertu de certaines paroles mystérieuses, se vantait de pouvoir livrer les gens aux démons, et de forcer ensuite ceux-ci de répondre aux questions qu'il leur faisait. Les Bonzes, sectateurs de ce Cambadoxi, assurent que sa vertu leur a été transmise ; peut-être se l'attribuent-ils comme successeurs de leur maître. Lorsque Cambadoxi sentit sa fin approcher, il ordonna qu'on l'en-

---

(*a*) *Quippe etenim quam multa tibi jam fingere possum*
Somnia, quæ vitæ rationes vertere possint,
Fortunasque tuas omneis turbare timore?
Et meritò : nam si certum finem esse viderent
Ærumnarum homines, aliqua ratione valerent,
Relligionibus atque minis obsistere vatum ;
Nunc ratio nulla est restandi, nulla facultas,
Æternas quoniam pœnas in morte timendum. Lucret., L. I.

fermât dans une caverne, sous prétexte de s'y reposer. On lui obéit. Avant de mourir, il prédit à ses disciples qu'il ressusciterait un jour pour confondre ceux qui s'opposeraient à sa doctrine. « Ses disciples, dit l'histo- » rien, se sont persuadés qu'il n'était pas mort; mais qu'étant las de vivre, » il s'était enfermé dans cette caverne, où personne depuis n'a osé entrer. » On a bâti quantité de temples à son honneur.... Cette secte est divi- » sée en trois classes. La première, qui est la plus petite, s'applique au » culte des Dieux et aux cérémonies de la religion; l'autre fait profession » de porter les armes, et la troisième s'occupe à les forger..... On racconte » plusieurs choses de leur manière de vivre, qui est assez bizarre. Il y en » a qui disent qu'ils n'ont point de supérieur, et qu'ils ne peuvent conclure » aucune affaire s'ils ne sont tous d'un même sentiment; et comme cela » est très-difficile, ils n'ont pas d'autre moyen de terminer leurs différends » qu'en se battant à grands coups de sabre. Le droit est décidé pour les plus » forts »; il valait mieux dire que *la raison du plus fort est la meilleure*. « D'autres disent avec plus de vraisemblance que quand une voix manque » ils remettent l'assemblée à un autre jour, et ainsi consécutivement jusqu'à » ce qu'ils soient tous d'accord; d'autres assurent enfin qu'ils élisent pour » supérieurs les deux plus anciens de leur communauté, et que dans toutes » les affaires il faut en passer par leur sentiment.... Cette secte est si » nombreuse qu'elle peut lever en trois ou quatre heures, au son d'une » cloche qu'on entend de loin, une armée de trente mille hommes: c'est ce » qui oblige les empereurs de leur faire de grands dons, pour l'avoir tou- » jours prête à leur service.... Ces Negores se querellent souvent entre » eux; et alors ils courent les uns sur les autres, ne se faisant point de » scrupule de s'entr'égorger quoiqu'ils s'en fassent de tuer un oiseau ou » un moucheron, parce que leurs lois le défendent ». Voilà ce que nous rapporte avec assez d'ordre, mais d'une manière fort abrégée, celui qui a publié depuis quelque tems (*a*) l'*Histoire de l'Église du Japon*. Parmi ces sectes il ne dit rien de certains hermites nommés *Aboribonzes*, ni des Jammabos. Nous allons voir si l'auteur suivant nous dira quelque chose de plus exact, de plus nouveau, ou tout au moins de mieux suivi sur les religions du Japon.

(*b*) Kæmpfer réduit toutes les religions du Japon à quatre, qui sont celle de *Sinto*, celle de *Budsdo*, celle de *Siuto*, celle de *Dejous* ou *Kiristando*. Sous ces derniers noms, on nous désigne le Christianisme : mais il n'est plus question de cette dernière religion, puisqu'elle est abolie dans toute l'étendue du Japon. Les Japonois nomment leur pays (*c*) *le pays des Dieux*; ce qui peut être l'effet de leur vanité ou de leur superstition, et peut-être aussi de l'une et de l'autre. Toute l'histoire de Kæmpfer prouve qu'ils sont libéralement pourvus de ces deux vices. Comme les Grecs, ils déifièrent généralement leurs premiers hommes illustres et leurs héros; et comme plusieurs autres peuples du Paganisme, surtout les Romains, ils ont continué de déifier ceux même qui mouraient sous leurs yeux. Mais ne nous arrêtons point à des ressemblances qui prouvent moins que les Japonois ont

---

(*a*) Ecrite par le P. Crasset, Jésuite; retouchée et augmentée par une personne qui n'a désigné son nom que par M. T.

(*b*) *Histoire du Japon*, traduite en anglais par M. Scheuchzer, imprimée à Londres en 1727.

(*c*) Kæmpfer, L. I.

volé ces usages et ces coutumes à d'autres peuples, qu'une constante uniformité de la superstition et des qualités toutes semblables dans tous les hommes pour recevoir ses impressions. Nous avons rapporté au commencement de cet article qu'on a cru que ces Insulaires avaient reçu leur religion de la Chine. Kæmpfer rejette cette opinion, et se fonde (*a*) sur la différence des mœurs, du langage, même de la religion de ces deux peuples. La religion des Siutos, qui est l'ancienne du Japon, est selon lui particulière aux peuples de cet État. Il est étonnant qu'un voyageur éclairé avance si gratuitement cette opinion. Que les Japonois n'aient adoré que leurs propres héros et les grands hommes de leur pays, c'est ce qu'on ne contestera pas : mais si l'on accorde que les autres nations ont adoré aussi leurs héros particuliers, sans même en excepter les Chinois, comme on l'a prouvé dans leur article, pourquoi voudrait-on trouver une différence de religion entre deux peuples voisins, puisqu'il n'y en a d'autre, à parler vraisemblablement, que celle de s'être réservé le culte de ses propres Dieux, selon l'usage des Chinois eux-mêmes, où chaque famille adore plus particulièrement ses propres ancêtres? Mais d'ailleurs ne peuvent-ils pas s'être contentés de suivre le même principe dans la déification de leurs héros? Ils peuvent encore avoir d'abord déifié les mêmes personnes, quoique dans la suite la postérité ait paru s'éloigner des idées de ses ancêtres. Par exemple, les Grecs ont changé les noms de plusieurs Dieux des Phéniciens : il a plu aux Romains de traiter de même les Dieux des Grecs. Ne poussons pas plus loin une érudition si usée. Kæmpfer a voulu montrer l'étendue de la sienne, en faisant venir les Japonois de beaucoup plus loin que les voyageurs ses prédécesseurs; mais comme cela est fort indifférent à notre sujet, nous lui accorderons provisionnellement qu'ils sont la postérité de ces premiers Babyloniens que la confusion des langues obligea de se disperser dans les autres pays du monde. Les Japonois se donnent une origine infiniment plus glorieuse : ils veulent la devoir à des Dieux. Ils en produisent deux différentes généalogies ou successions. Ceux de la première régnèrent dans le Japon pendant un nombre d'années presque innombrable. Ces premiers Dieux étaient des substances spirituelles, qui ne s'unirent jamais à des corps. Cinq esprits terrestres (c'est-à-dire des héros), et par conséquent moins purs que ces premières substances toutes divines, régnèrent ensuite; et c'est de ceux-ci que descend une troisième race qui, à leur dire, ne doit rien à ces derniers ancêtres du côté de la pureté, ni des autres perfections. Cette troisième race, c'est eux-mêmes : ils sont les enfans de ces héros. Des sept Dieux qui formèrent la première race, les quatre derniers se marièrent; ils eurent des enfans, et tout cela se passa d'une manière qui est incompréhensible à l'esprit humain. L'union charnelle fut une suite de la curiosité du dernier héros de cette

(*a*) L'auteur allemand ne se contente pas d'alléguer la prétendue différence de religion; il allègue encore celle qui se trouve dans les caractères dont se servent les deux nations. Il insiste principalement sur celle qu'il a remarquée dans l'humeur, les usages et les manières. On lui répondrait que ces oppositions se trouvent ailleurs, et qu'il est par exemple assez ordinaire à ceux qui naissent et vivent hors du pays de leurs ancêtres, de renoncer à tout ce qui peut faire soupçonner leur origine. Nous en avons vu des exemples dans ces derniers tems. Outre cela les hommes ressemblent aux plantes; ils tiennent beaucoup du terroir. Au climat il faut ajouter l'imitation et souvent aussi la nécessité, qui est une suite de l'une et de l'autre. Nous avons traité cette matière dans la *Dissertation* qui commence le premier volume des *Ceremonies Idolâtres*.

première race, et c'est pour cela qu'il est en particulière vénération chez les Japonois ; aussi le regardent-ils comme un père. Il produisit la seconde race dont ils se disent issus. Mais ce héros et sa femme ignoraient si bien la fabrique des enfans et les moyens de la faire valoir, qu'il fallut qu'un certain oiseau la leur apprît. Dès qu'ils en surent le secret, ils mirent au monde plusieurs fils et plusieurs filles d'une nature bien plus excellente que celle de leurs descendans, mais cependant fort inférieurs aux esprits célestes. Sans nous rebuter par la (*a*) ridicule chronologie des Japonois, nous supposons qu'Adam, Ève et le premier tentateur se trouvent dans cette origine fabuleuse. Le *Dairi* du Japon prétend descendre en ligne directe du fils aîné de ce fondateur des Japonois, et être par conséquent le véritable et légitime monarque de cet empire.

Le premier de ces cinq Esprits-Terrestres fit une infinité de belles actions pendant qu'il vécut sur la terre ; après l'avoir quittée, il se manifesta par des miracles sans nombre. Non-seulement il est adoré des Sintos, il est encore en vénération aux autres sectes, même aux athées et aux libertins. Il a des temples et des idoles dans toute l'étendue du Japon, et les dévots l'adorent plus solennellement et plus exactement qu'aucun autre Dieu. A l'égard de ceux qui commencèrent la troisième race, quoique leur mérite soit au-dessous de celui des cinq héros de la seconde, les Japonois leur attribuent pourtant un pouvoir surnaturel et presque divin, et une autorité sans bornes. Tout cela se peut voir plus particulièrement dans l'ouvrage du Docteur Kæmpfer.

Nous reviendrons encore une fois à la chronologie des Japonois, lorsqu'il faudra parler du (*b*) monarque spirituel de cet empire.

(*c*) La religion que les Japonois appellent *Sinto* porte aussi le nom de *Kamimitsi*. *Sin* et *Kami* sont des noms que nous traduisons par idole ; mais ils désignent proprement des héros, des génies et des demi-Dieux. Ceux de cette religion n'ont d'autre vue que le bonheur de cette vie, quoiqu'ils aient quelque connaissance de l'immortalité de l'ame et d'un état de bonheur ou de malheur après cette vie. Ils reconnaissent aussi un Être-Suprême qui habite au plus haut des cieux, et admettent avec lui quelques Divinités inférieures à cet Être. Ces derniers Dieux habitent parmi les astres : mais les Sintos n'adorent ni cet Être-Souverain, ni même les Dieux du firmament ; ils ne leur consacrent aucun (*d*) jour de fête, parce que ces Dieux ne s'embarrassent point de nous. Selon cette idée, qui a du rapport à celle que les épicuriens veulent nous donner de Dieu, les Sintoistes ne devraient pas même penser à ces Dieux ; et cependant ils jurent solennellement par eux. Ils se contentent seulement d'adorer certains Dieux qui président aux élémens et aux productions de la nature, etc. Ils s'imaginent que les fonctions de ces derniers Dieux les obligeant de séjourner plus près des hommes, ils sont aussi bien plus en état de faire sentir au genre humain les

---

(*a*) En voici une preuve. Le premier des cinq demi-Dieux régna deux cent cinquante mille ans, et le dernier huit cent trente-six mille quarante-deux ans. Les cinq demi-Dieux régnèrent au-delà de deux millions trois cent quarante-deux mille ans. La chronologie des Japonois ne cède pas à celle des Égyptiens, des Chaldéens, des Chinois, etc.

(*b*) Le Dairi.

(*c*) Tout ce qu'on trouve ici sans citations est tiré de Kæmpfer ; il faut en excepter le raisonnement.

(*d*) Cependant Kæmpfer parle des jours de fêtes de cette religion. Voyez ci-après.

effets de leur colère ou de leur bonté. Ce sont des intendans de province, qui favorisent ou qui détruisent les gens impunément, parce qu'ils se voient revêtus de l'autorité du prince. Les Japonois Sintoistes se persuadent que le culte et les honneurs qu'ils rendent à ces intendans de l'Être-Suprême suffisent pour les rendre purs à ses yeux, et que par le secours de ces Dieux-ministres ils seront récompensés selon leurs mérites après cette vie : d'où l'on peut conclure pourtant qu'ils ont au moins des vues indirectes de plaire à cet Être-Suprême ; en quoi ils diffèrent des épicuriens et de ceux qui n'admettent aucunes bornes entre le bien et le mal que celles qu'il a plu aux lois humaines de leur donner pour entretenir l'ordre sur la terre.

Ce culte des Dieux-ministres fut dans premiers tems des Japonois un témoignage de la reconnaissance des peuples pour les fondateurs de leurs État, et pour leurs législateurs, etc. Peu à peu on le communiqua aux guerriers, et à ceux qui se rendirent utiles à la patrie par leur sagesse ou par leur capacité dans les sciences. Aujourd'hui encore, le Dairi, que l'on peut regarder comme le pontife souverain du Japon, conserve, entre les priviléges de son pontificat, celui de mettre les grands hommes au rang des Dieux, après avoir reçu et examiné le certificat de leur vie et de leurs miracles. Après cela l'empereur confère à son tour au nouveau Dieu un nom qui marque l'excellence du sujet déifié, et donne des ordres pour qu'on lui bâtisse des temples. Si cela ne se fait pas toujours aux dépens du prince, on peut du moins s'assurer que les dévots Japonois contribueront aux frais nécessaires : et s'il arrive que dans la suite quelques-uns de ces dévots fassent des fortunes considérables ou réussissent en certaines entreprises, si l'on découvre dans ces lieux nouvellement consacrés quelque apparence de miracle, s'il s'en exhale quelque odeur de sainteté ; le Dieu nouveau se met en vogue, les peuples y courent, chacun lui adresse des vœux : les statues, les temples et les autels se multiplient.

Nous avons parlé des deux classes de Dieux célestes et terrestres : ceux de cette dernière classe firent en leur tems des miracles extraordinaires. On ne voit dans leurs légendes que monstres détruits, aventures périlleuses, délivrances miraculeuses, géans terrassés, etc. Le siècle de ces héros mérite d'être mis en parallèle avec celui d'Hercule et des autres héros dont les Grecs vantent les merveilles. Avec le secours d'une lecture assez médiocre, l'on trouverait dans l'histoire quelque autre siècle comparable à celui des héros Grecs et Japonois. Quoi qu'il en soit, au Japon comme en en Europe, on a conservé la mémoire des miracles et des héros, en donnant le nom de la personne ou de l'action à des villes et à des villages : on y conserve dans les temples les épées et les autres armes offensives ou défensives de ces Dieux et demi-Dieux ; et ces choses y sont considérées encore comme remplies (*a*) de la vertu qui animait autrefois ceux qui les portaient. Cette religion des Sintoistes est constamment respectée, à cause de son antiquité et de l'étroite liaison qui se trouve entre elle et les usages civils de la monarchie. Les Japonois ressemblent assez aux Chinois ; ils n'abandonnent pas facilement les usages établis. Si à ce respect pour la tradition l'on ajoute les précautions et les manières mystérieuses dont les *Canusis* (*b*), qui sont des prêtres séculiers, se servent pour enseigner les

(*a*) *Which are by some still believ'd to be animated by the souls of their former possessors.* Cela est plus fort que notre traduction.

(*b*) On verra plus bas quelles sortes de gens sont ces Canusis.

mystères de la religion à leurs disciples, et le serment qu'ils exigent d'eux en cette occasion, il n'y aura pas lieu d'être surpris que cette religion se maintienne encore. On nous dit aussi que ceux qui l'étudient avec soin, et qui à cause de celà peuvent être considérés comme les docteurs de la secte, ne parlent qu'avec beaucoup de réserve au peuple des miracles de leurs héros, surtout à ceux qui professent une autre religion. Cependant c'est à cette conduite que le Sintoisme a dû une révolution qui lui a été presque fatale, et qui fut causée par les rapides progrès de la secte de *Budsdo* : mais les divisions des Sintoistes y contribuèrent aussi. Elles furent excitées d'un côté par cette mystérieuse réserve des docteurs, qui craignaient peut-être que les *actes miraculeux* de leurs demi-Dieux n'échouassent à l'examen, et de l'autre par les vides de la théologie des Sintoistes, qui n'enseigne presque rien, ni de la nature et de la puissance des Dieux, ni de l'état de l'ame après cette vie. On ne craint pas d'avancer que de la manière dont les hommes sont faits, il leur faut dans la religion un certain nombre de sujets qui réveillent leurs idées, qui excitent leur attention, et qui piquent en même tems la curiosité. Plus le système de religion s'éloigne du véritable but, et plus aussi l'esprit humain s'abandonne à des recherches bizarres. Dieu, s'il est permis de le dire, a voulu que, dans la religion Chrétienne, la partie qui rend attentif et curieux par ses mystères fût contrebalancée par celle qui exige la pratique des devoirs. Il demande la soumission et la foi pour la première; mais il promet la vie à celui qui pratiquera la seconde. C'est l'oubli continuel de celui-ci, qui nous expose à des controverses et à des systêmes si propres à défigurer le Christianisme. Cette digression nous éloigne du Japon, il faut y rentrer. Par le moyen des défauts que nous venons de remarquer dans la religion des Sintos, le système des Budsdoistes trouva toute la facilité qu'il lui fallait pour s'introduire dans l'État : outre cela il portait avec lui les agrémens de la nouveauté, dont tous les hommes sont plus ou moins susceptibles, même ceux qui ne peuvent se résoudre facilement à renoncer aux traditions. Il y a pour eux des tems marqués où ils sont d'une prise aussi facile que d'autres. Alors on peut dire qu'ils *identifient* cette nouveauté avec leurs vieilles idées, pour en faire un tout plus bizarre et plus monstrueux qu'auparavant. L'introduction du Budsdoisme, ou plutôt la rapidité avec laquelle il se fit jour dans l'esprit des peuples, divisa les Sintoistes; il se forma un schisme. Ceux qui (*a*) restèrent attachés au Sintoisme tout pur de leurs pères ne voulurent rien céder, pas même les choses les plus indifférentes. Ceux-ci, qu'on peut regarder comme des orthodoxes rigides, sont réduits aujourd'hui à un fort petit nombre de gens; mais les autres, qu'on nomme *Riobus*, ont essayé de concilier le Budsdoisme et le Sintoisme. Ils admettent l'Amida des Budsdoistes, et disent que son ame a animé le premier de leurs Dieux ou demi-Dieux terrestres, qu'ils appellent l'essence de la lumière et du soleil. Nous verrons dans la suite de cette Dissertation que le Budsdoisme s'est répandu dans tout le Sintoisme de ces Riohus. Il paraît même par le récit de Kæmpfer que beaucoup de Japonois meurent dans le Budsdoisme, après avoir fait profession toute leur vie d'être Sintos. A l'heure de la mort ils se recommandent fort dévotement au clergé de Budsdo; ils veulent être ensevelis selon l'usage et la dévotion de cette secte; ils ordonnent qu'on (*b*) chante

(*a*) On les nomme *Juitz*.

(*b*) Le *Namanda*. Voyez plus bas.

des prières pour leur ame. Pour faire sentir au lecteur ce que c'est qu'un Japonois Sintoiste qui à l'heure de la mort se met entre les mains de Budsdo et de ses prêtres, il faut lui représenter un Européen spinosiste ou épicurien qui, après avoir essayé ses forces pendant quarante ans contre la Divinité, prend la résolution de l'appeler à son secours dans (*a*) les derniers momens de sa vie. La vieillesse et les horreurs de la mort font au Japon les mêmes effets qu'ailleurs.

Ce que nous disons ici ne contredit pas à ce que nous avons rapporté plus haut. S'ils ont quelque idée de récompenses et de peines après cette vie, ils la détruisent par leur conduite et par leur système. Ce que l'on trouve de plus fort chez eux est que les ames, après leur séparation d'avec le corps, prennent leur route vers une espèce (*b*) de *Champs-Élisées* qu'ils placent au-dessous du trente-troisième ciel. Les bonnes ames y sont reçues aussitôt; mais on refuse l'entrée aux mauvaises : elles sont obligées d'errer long-tems pour expier leurs péchés. Souvenons-nous ici des ames de l'ancien Paganisme : elles étaient exposées au même sort, mais pour un sujet différent. Pour ce qui est de l'enfer, Kæmpfer nous dit que les Sintoistes n'en connaissent point d'autre que la peine de roder autour des Champs-Élisées. Ils ne connaissent non plus d'autre diable que le renard. (*c*) On conjure fort sérieusement cet animal, et beaucoup de Japonois le regardent comme le domicile des ames des méchans après cette vie. Le nom que les prêtres donnent au renard revient à celui d'Esprit malin.

Passons à la morale du Sintoisme. Ceux de cette secte croient que, pour s'attirer la bénédiction des Dieux sur leurs ames dans l'autre vie, mais principalement pendant celle-ci, il faut travailler à se procurer la pureté de l'ame, s'abstenir religieusement de tout ce qui peut la salir, et aussi de ce qui peut souiller le corps; observer exactement les fêtes et les jours consacrés aux Dieux, et faire des pélerinages à Isie. Cette province du Japon est comme la *Terre-Sainte* des dévots de cet empire, à cause qu'Isanagi-Mikotto et sa femme Isanaani, qui sont l'*Adam* et l'*Ève* de ces Insulaires, y séjournèrent pendant leur vie. C'est aussi dans cette province que séjourna *Tensio-dai-sin* (*d*), le premier de la race des Dieux terrestres et le fils aîné d'Isanagi. Ceux qui portent la dévotion au plus haut point ajoutent à ces quatre préceptes du Sintoisme les pénitences et les mortifications.

Les Sintoistes font consister la pureté de l'ame à faire ce que la loi de la nature et (*e*) la raison ordonent; à éviter ce qu'elles défendent; à observer exactement ce que la loi civile et l'ordre du souverain prescrivent; à se défendre ce qui est contraire à l'un et à l'autre. Mais le Sintoisme recommande surtout la pureté extérieure à ses sectateurs, et les dévots s'y attachent avec beaucoup de scrupule; en cela semblables à ceux des autres religions. Cette pureté extérieure consiste à ne point toucher de sang, à

(*a*) Comme Des Barreaux, qui, selon Boursaut, *ne croyait en Dieu que quand il était malade*. Il fit dans une maladie le fameux sonnet, *Grand Dieu, tes jugemens* etc., où l'esprit parle beaucoup mieux que le cœur.

(*b*) *Takamans-Ferra*, ce qui veut dire *champs ou campagnes qui sont sous les cieux*; *High and subcelestial fields*.

(*c*) Kæmpfer, Liv. I, chap. 10.

(*d*) *Dai-sin* signifie *Grand Dieu* ou *Grand Esprit*.

(*e*) Selon l'idée que ces Epicuriens du Japon se sont faite de la raison.

s'abstenir de chair, à éviter de toucher les morts. Ceux qui, par désobéissance ou par malheur, manquent à quelqu'un de ces préceptes n'oseraient visiter les saints lieux, ni paraître dans les pagodes. Le sang rend une personne souillée pendant sept jours. Un ouvrier qui a le malheur de se blesser et de saigner en travaillant à une pagode, doit cesser entièrement cet ouvrage, et il ne lui est plus permis d'y toucher. Mais si ce malheur arrive en travaillant ou en réparant une pagode de Ten-sio-dai-sin, la souillure et la profanation s'étendent sur la pagode même; il faut raser l'édifice jusqu'au fondement. Par cette même raison, il y a des tems où l'entrée des pagodes et les pélerinages sont interdits aux femmes. Toute sorte de chair d'animaux à quatre pieds, excepté de bêtes fauves, souille un Sintoiste pendant trente jours. Tuer une bête, ou être présent quand on la tue, est encore une chose qui souille. Il en est de même de tous les services qu'on rend aux mourans ou aux morts : d'où l'on peut juger que l'impureté contractée par les derniers devoirs qu'on est obligé de rendre à ses parens, doit être bien grande. Ceux qui se piquent d'être plus dévots que les autres, et dont les vues vont à se faire canoniser un jour par le Dairi, portent l'excès dans les préceptes. Par exemple, ils s'imaginent que l'impureté d'autrui pénètre en eux par trois organes; par les yeux, par la bouche et par les oreilles. Regarder des gens impurs ou en être regardé, leur parler ou les entendre, sont trois choses qui souillent ces ambitieux dévots. Cet excès de pureté est représenté dans les pagodes, et même sur les grands chemins, par l'emblême de trois singes assis aux pieds de Dfijso; l'un desquels se ferme les yeux avec sa pate, l'autre la bouche, et le troisième les oreilles.

L'observance des fêtes et des jours consacrés aux Dieux est le troisième article du Sintoisme. Alors les dévots doivent visiter les pagodes, à moins qu'ils ne soient en état d'impureté, ou que l'ame ne soit troublée par des passions. Les vrais fidèles du Sintoisme croient qu'on ne doit pas se présenter devant les Dieux quand on a l'esprit occupé de quelque malheur, ou qu'une pensée trop forte nous attache à quelque félicité passée. Ils s'imaginent que ces pensées offensent des êtres qui ne veulent point être troublés dans leur souveraine félicité par des sujets d'affliction et de regret. Les dévots ordinaires ne sont pas si scrupuleux. Voici l'ordre de la dévotion. Avant de se présenter aux Dieux, avant même de sortir de chez soi pour aller au (*a*) temple, le fidèle doit se purifier et se laver : ensuite il s'habille proprement et n'oublie pas surtout le *kamisiino*, qui est un habit de cérémonie, tenu sans doute pour essentiel dans le culte religieux. On se met en marche vers le temple avec un air grave et composé. Arrivé à la cour du temple, on trouve un réservoir plein d'eau, où l'on se lave les mains. Après cette ablution, le dévot s'achemine, les yeux baissés et d'un air de contrition, vers le temple. Il s'y présente devant une fenêtre dans laquelle il y a un miroir. Ce miroir est l'emblême de la Divinité : le passé, le présent et l'avenir se montrent à elle au même instant comme en un miroir. La Divinité voit ce qui se passe dans le cœur de ceux qui viennent l'adorer dans ses temples : elle pénètre toutes leurs pensées. Telle est l'explication que les Japonois donnent de leur miroir. C'est à cette fenêtre que le fidèle se met à genoux le visage contre terre. Après avoir resté quelques momens en cet état, il lève la tête, et regarde avec beaucoup d'humilité vers le mi-

(*a*) On croit qu'il est indifférent de traduire le *Mia* des Japonois par temple ou pagode.

roir, en faisant sa prière aux Dieux. Ensuite il jette quelques pièces d'argent à travers une jalousie dans la pagode, ou dans un tronc qui est tout auprès. C'est l'offrande pour les Dieux, ou l'aumône pour les prêtres. Après cette offrande, on sonne trois fois une cloche pour l'amour des Dieux, qui, à ce qu'ils croient, prennent beaucoup de plaisir à ce son. C'est à cela que se rédnit la visitation des pagodes. La dévotion n'est accompagnée ni de formulaire de prières, ni d'instruction (*a*), ni de chapelets, ni de cérémonies fixes et qui reviennent toujours de même à certains jours et en certaines saisons de l'année. Chacun fait sa dévotion et prie ses Dieux comme il lui plaît : mais les dévots rafinés s'abstiennent de prier les Dieux, « à » cause, disent-ils, que ces êtres immortels connaissent à fond et nos peu» sées et nos désirs ».

Les pélerinages sont le quatrième point important de la religion de Sinto. (*b*) Kæmpfer parle de trois sortes de pélerinages, dont, à proprement parler, celui qui se fait à Isie est le seul qui soit particulier au Sintoisme. Nous renvoyons les autres à l'article des fêtes et des pélerinages. Le pélerinage d'Isie s'appelle (*c*) *Sanga*. Il est inutile de répéter ici la dévotion des Sintos pour Tensio-dai-sin, et le respect qu'ils ont pour la province où il naquit. Ce temple d'Isie porte le nom de *Dai-singu*, c'est-à-dire, le *Temple du grand Dieu*. Le bâtiment est de bois, et couvert de chaume; on a soin de le conserver dans cette simplicité, qui marque aux Japonois la pauvreté de leurs ancêtres, principalement de ceux qui jetèrent les premiers fondemens de leur empire. On ne voit dans le temple qu'un miroir d'airain bien poli, et sur les parois du papier blanc à la façon des Chinois. Ce papier blanc est l'emblême de la pauvreté que le Dieu demande à ceux qui viennent lui rendre leurs hommages : il l'est aussi de la sainteté du lieu. Le temple est entouré d'une centaine de chapelles bâties en l'honneur des Dieux inférieurs. Elles n'ont que la forme de temple; car du reste elles sont si basses, qu'à peine un homme s'y peut tenir de bout. Cependant chaque chapelle est desservie par un prêtre. Tout près du Dai-singu et des chapelles, il s'est établi un ordre de gens qui prennent le nom et la qualité de *Ministres* et de *Messagers des Dieux*. Ces gens logent les pélerins.

Le fidèle Sintoiste doit faire le sanga une fois l'année : tout au moins doit-on s'acquitter de ce devoir une fois pendant sa vie. Ce n'est pas seulement un devoir de religion, il l'est aussi d'affection pour sa patrie, et de respect pour un Dieu qui est le père de tous les Japonois. Ainsi personne ne doit mépriser le sanga A ce devoir de religion se trouvent attachés des avantages et des priviléges qui doivent toucher le cœur des fidèles; absolution de ses péchés, assurance de son salut après cette vie, bénédictions temporelles pour ceux qui ne s'arrêtent qu'à des biens *palpables*, s'il est permis de parler ainsi. Les prêtres font présent à chaque dévot pélerin d'un *Ofarai*; c'est une espèce de certificat, ou d'absolution, qui autorise le pélerin à se présenter devant les Dieux. Ceux à qui l'âge, ou les infirmités, ou les occupations ne permettent pas de faire le sanga eux-mêmes, doivent tout moins se munir de ces ofarais d'Isie.

Quelque nécessaire que soit ce pélerinage pour s'acquérir la réputation d'homme de bien et de compatriote zélé, beaucoup de gens, même des

(*a*) Il semble encore qu'il y ait ici de la contradiction. Voyez la suite.
(*b*) Liv. III, chap. 4.
(*c*) Ce qui signifie la dévotion de monter au temple. *The ascent, or going up to the Temple.*

Sintos, ne manquent pas de prétextes pour l'éviter. Plusieurs Japonois se tiennent aux indulgences annuelles des prêtres du lieu où ils habitent; et si malgré cela, ils sentent quelques remords dans leur conscience, ils tâchent de la calmer avec le secours des ofarais d'Isie. L'acquisition n'est pas fort difficile, puisqu'il s'en répand tous les ans une quantité très-considérable dans toutes les provinces de l'empire.

Outre cela, le sanga se peut faire par procureur. C'est ainsi que le font les grands seigneurs du Japon et les rois tributaires de la monarchie. L'empereur s'acquitte de ce devoir par une ambassade qu'il envoie tous les ans à la pagode d'Isie. Pour ce qui est de ceux qui font le pélerinage en personne, les moins aisés vont à pied, le petit peuple mendie le long des chemins. Ils ont d'ordinaire un bourdon de pélerin à la main, et à la ceinture un seau qui leur sert à boire et à recevoir les charités qu'on leur donne. Ces pélerins portent des chapeaux tissus de roseaux. Les bords de ces chapeaux, qui sont extrémement grands, leur servent à écrire leurs noms et celui de leur naissance ou de leur demeure, afin qu'en cas de mort ou de quelque autre accident on puisse reconnaître ces pélerins, et les faire réclamer de ceux à qui ils appartiennent. Les dévots qui reviennent de pélerinage portent sur leurs habits ordinaires un petit vêtement blanc sans manches, avec leur nom brodé devant et derrière.

Dès qu'on se met en voyage pour le Sanga, ceux qui restent dans la maison des pélerins pendent à l'entrée une corde où l'on a entortillé du papier blanc. Ce papier sert à éloigner de la maison ceux qui sont actuellement dans l'*Ima*. Ima signifie le plus haut degré d'impureté où l'on puisse être. Si malheureusement une personne qui est dans l'uua s'avise d'entrer dans la maison du pélerin, celui-ci risque d'être exposé à de fâcheux accidens, et de faire de mauvais songes. Les crédules dévots assûrent que tout cela se confirme par l'expérience. Il y a de semblables marques à l'entrée des pagodes. Mais ces précautions ne suffisent pas encore pour donner un heureux succès à la dévotion du pélerin; il doit lui-même vivre dans la plus exacte pureté pendant son voyage. Il doit fuir avec soin toute sorte d'impudicités, et s'abstenir même des devoirs du mariage, Ce n'est pas que les Dieux s'offensent de ces devoirs si naturels et si nécessaires; mais il serait à craindre, qu'en s'acquittant de ces devoirs, le dévot ne se trouvât occupé en même tems de la sainteté du sanga; il arriverait alors que des pensées tout à fait charnelles détruiraient les spirituelles : peut-être aussi il se ferait un mélange impur et bizarre des unes avec les autres. Les prêtres et les moines Sintoistes citent à leurs fidèles divers exemples funestes de ceux qui, n'ayant pu résister aux légitimes devoirs du mariage, n'ont pu éviter aussi de profaner en même tems la dévotion du sanga.

Le pélerin étant arrivé à Isie, va se rendre chez le prêtre à qui il est adressé, ou qu'il juge à propos de choisir pour son directeur : il loge chez lui tout le tems de son séjour à Isie, et le paie des aumônes qu'il a amassées quand il n'a pas par lui-même les moyens de le satisfaire. Ce prêtre le conduit aux pagodes, ou l'y fait conduire par quelqu'un de ses ministres. On lui montre avec dévotion les pagodes, et les Dieux à qui elles sont consacrées; on lui nomme tous ces Dieux. Les plus dévots commencent leur pieuse course par les deux temples voisins du *Fongu* (c'est le nom du temple de *Tensio-dai-sin*), et visitent chemin faisant les (*a*) petites chapelles qui

(*a*) *Massia* en japonois se peut traduire par *chapelle*.

environnent ces temples. Après la visitation des deux temples et de leurs chapelles, ils se rendent à une caverne qu'on a nommée le *Pays* ou la région *des Cieux*, parce que Tensio-dai-siu s'étant retiré dans cette caverne, priva par son absence le soleil et les astres de leur lumière, et répandit les ténèbres dans tout l'univers, pour lui montrer qu'il est lui seul l'Être-Suprême et la source de la lumière. Il y a tout près de cette caverne une chapelle dans laquelle on voit un Cami assis sur une vache. Le nom que les Japonois donnent au Cami signifie la *représentation*, ou plutôt l'*emblême du Soleil*. Le pélerin fait ses dévotions dans la chapelle, après les avoir faites à la caverne de Tensio-dai-sin. Cette dévotiou finit par des aumônes que le dévot fait aux prêtres de ces saints lieux. Après cela on le conduit au temple de Tensio-dai-sin, et c'est à ce Dieu que le pélerin développe tous les secrets de son cœur. Tout ce qui a précédé est bien méritoire; mais ce n'est pourtant que le préliminaire de la véritable dévotion que l'on doit à Tensio-dai-sin, image de l'Être-Suprême, mais défigurée par les fables que les prêtres ont tirées de ses légendes. Enfin, lorsque le dévot est prêt à s'en retourner, le prêtre lui fait présent d'un ofarai. Nous en avons parlé déjà, mais sans le décrire. L'ofarai est une boîte de bois assez mince, à peu près carrée, excepté qu'elle est plus longue que large. Cette boîte est pleine de petites bûchettes, entre lesquelles il y en a d'enveloppées dans le papier blanc, symbole de la pureté du cœur, comme nous l'avons dit plus haut. On lit sur un des côtés de la boîte ces deux mots *Dai-singu*, écrits en gros caractères; et sur le côté opposé, le nom du prêtre, avec le surnom ou l'épithète de *Taiju*, ce qui signifie *Messager des Dieux*. Le pélerin, après avoir reçu ce petit trésor avec tout le respect possible, l'attache d'ordinaire sous les bords de devant de son chapeau, ensorte que l'ofarai est justement sous son front. Sous l'autre bord il attache une autre boîte ou un peu de paille, pour faire en quelque manière le contre-poids de cet ofarai; et les prêtres qui le donnent, et les dévots qui le reçoivent, lui attribuent des vertus extraordinaires, mais avec des vues bien différentes. Quoi qu'il en soit, ces vertus ne vont pas au-delà d'un an. On conserve pourtant cet ofarai; et pour marque de l'estime qu'on en fait encore, on le met sur une tablette dans le principal appartement de la maison. Quelquefois on le met au-dessus de la porte de la rue, sous un petit auvent fait exprès. On cache dans le creux de quelque arbre les ofarais des morts, et ceux qu'on trouve dans la rue ou dans un chemin. C'est ici qu'il faudrait parler du trafic que les prêtres font de ces ofarais, surtout le premier jour de l'année, qui est le jour le plus solennel des Japonois. Les prêtres savent fort bien profiter des belles dispositions où l'on se trouve dans un jour si remarquable.

Il ne faut pas finir ce long article sans apprendre au lecteur comment ils expriment l'idée qu'ils ont de l'*origine de la nature*. « Au commencement » de l'onverture de toutes choses un cahos était flottant, comme les pois- » sons qui nagent dans l'eau.... De ce cahos sortit quelque chose comme » une (*a*) épine. Cette épine, qui était susceptible de mouvement et de » changement, devint une ame ou un esprit ». Dans ces absurdités on reconnaît pourtant quelque chose d'original, que tous les peuples ont

(*a*) *Prickle*. Ce terme en anglais signifie aussi *partem quam Petronius sexum vocat*. Voyez ailleurs la table du taureau qui brisa avec ses cornes l'œuf où était renfermé le monde.

copié d'une manière assez uniforme. Qnoi qu'il en soit, ce point de doctrine est le dernier article de leur théologie, et celui qu'ils tiennent le plus caché.

La secte ou religion de Budsdo est venue des Indes au Japon. Nous avons dit quelque chose des progrès que fit cette nouvelle religion, et du schisme qu'elle causa parmi les Sintos, dont une partie s'attacha rigidement au Sintoisme; et l'autre plus commode, trouva le secret d'allier les opinions des Budsdoistes à la doctrine des Sintoistes. On nous dit que Budsdo peut signifier à la lettre la (*a*) *voie des Idoles étrangères*, c'est-à-dire, *la manière de les adorer*. Il y a apparence que le fondateur de cette secte est le même que Budhu, Siaca ou Xequia, Sommonacodom, etc. Les Japonois le disent originaire du pays, où il est adoré sous le nom de Budhu et de Sommonacodom, et le font naître pendant le règne d'un empereur de la Chine, qui vivait environ mille ans avant Jésus-Christ. Sans nous embarrasser ici du véritable nom de ce fondateur du Busdoisme, ni s'il est le même que ceux dont nous venons de parler, nous l'appelerons toujours Siaka, pour nous conformer à Kæmpfer. Le lecteur va trouver ici des répétitions, mais elles sont néccssaires pour le mettre au fait de l'état de cette secte au Japon.

Siaka était fils d'un roi (*b*) de Ceylan. Agé de dix-neuf ans, il abandonna les grandeurs du monde avec sa femme et un fils unique, pour se faire disciple d'un fameux hermite. Sous un tel maître, il fit des progrès considérables dans la *contemplation;* et pour se mieux détacher des sens, il s'assujétit à une posture qui, selon les sectateurs de Siaka, met l'esprit dans une méditation si profonde, *qu'il rentre*, pour ainsi dire, *en lui-même et se replie dans ses pensées*. Il faut s'exprimer ainsi, pour pouvoir rendre la force des expressions de ces *Enthousiastes*. Voici quelle était cette posture. Siaka s'asseyait les jambes croisées sous lui, les mains l'une sur l'autre dans son sein, de telle manière que les deux pouces se touchaient par les deux extrémités. On se serait attendu à quelque chose de plus incommode. C'est pourtant dans une telle attitude, que les vérités divines se révélèrent à ce fanatique; qu'il pénétra dans les mystères les plus secrets de la religion; qu'il découvrit l'existence des Cieux et des Enfers; qu'il apprit l'état des ames après cette vie et toutes leurs transmigrations, les peines et les récompenses futures, le pouvoir des Dieux et leur Providence, etc. Il bâtit le système de sa doctrine sur cette révélation, et ce fut cette doctrine qu'il enseigna dans la suite à ses disciples. La voici plus en détail.

Les ames des hommes et des bêtes sont également immortelles et d'une même substance; toute leur différence consiste dans le corps qu'elles occupent. Lorsque les ames sortent d'un corps humain, elles vont dans un séjour heureux ou dans un séjour malheureux, pour y être récompensées ou punies selon qu'elles se sont gouvernées dans ce corps. Ce séjour heureux s'appelle d'un nom qui signifie *Lieu des plaisirs éternels*. Quoiqu'il y

---

(*a*) *The way of foreign Idols. Budhu, Budsdo* et *Pout* ne sont qu'un même mot prononcé différemment et qui signifie *Idole;* mais on le donne par excellence à une Divinité particulière.

(*b*) Roi de Magattakokf, dans le Tenfik. *Tenfik*, dit Kæmpfer, veut dire *pays des cieux*. Les Japonois donnent ce nom à la côte de Malabar et de Coromandel, à Ceylan, au royaume de Siam, etc.

ait divers degrés de plaisirs dans ce paradis, et que l'on n'y soit récompensé qu'à proportion de ses mérites, tout le monde y est si content que chacun s'y trouve plus heureux que son voisin, et ne souhaite autre chose que de posséder éternellement la félicité dont il jouit. Amida règne dans ce paradis. Il est le protecteur des ames humaines, le père et le Dieu de celles qui viennent prendre part aux délices de ce paradis, le Sauveur et le Médiateur des hommes. C'est par sa médiation que les hommes sont absous de leurs péchés, et qu'ils se rendent dignes des félicités éternelles. Vivre en véritable homme de bien, ne rien faire de contraire aux commandemens de Siaka; voilà les deux points essentiels pour se rendre agréable à Amida. Ces commandemens de Siaka consistent dans les cinq articles reçus chez les Siamois et leurs voisins. Dans la suite ces cinq commandemens furent divisés en dix pour mieux en développer le sens, ou plutôt, pour en étendre la pratique à plus d'objets que Siaka n'avait eu en vue. D'autres plus subtils ajoutèrent des subdivisions à la première, et l'on fit si bien que les dix articles se multiplièrent jusqu'à cinq cents. C'est ainsi que chez des peuples à portée de pratiquer plus exactement les devoirs de la morale et de s'instruire infiniment mieux que les Japonois de tout ce qui était nécessaire, la subtilité a souvent obscurci des connaissances très-simples. Cela se fait avec le secours des gloses, des paraphrases et des commentaires. De là les disputes que le feu même n'a pu arrêter. Mais ne touchons pas à une matière si délicate : il est plus sûr de ne parler que des Japonois. La pratique des cinq cents articles est trop étendue pour n'être pas difficile. Peu de gens sont en état de passer par toutes les épreuves qu'ils prescrivent aux dévots. Ils faut aspirer au plus haut degré de sainteté pour pouvoir se résondre à les pratiquer avec constance, et poor soutenir la dureté de la discipline qu'ils ordonnent et les mortifications auxquelles ils assujétissent les fidèles de la secte.

De même qu'il y a des degrés de plaisirs dans le Paradis, il y a des degrés de peine dans les Enfers. Jemma est le juge des méchans, et celui qui gouverne dans ce séjour de misère. Il voit dans un grand miroir toutes les actions les plus cachées des hommes : mais quoiqu'il soit d'une sévérité presqu'inexorable, si les prêtres implorent l'intercession d'Amida pour le criminel, si les parens du défunt contribuent à l'efficacité des prières par leurs offrandes; Amida sollicite si vivement ce juge sévère qu'il relâche les peines du criminel; et souvent même le renvoie dans le monde avant que le terme de la sentence soit expiré.

Aprés que les ames ont expié leurs crimes dans les Enfers par les peines que Jemma leur a infligées, elles retournent dans ce monde pour y animer les corps des animaux immondes, conformément aux mauvaises inclinations qui les ont séduites lorsqu'elles animaient des corps humains. Par exemple, l'une va loger dans un crapaud et l'autre dans un serpent, etc. De ces animaux immondes elles passent en d'autres moins méprisables : insensiblement elles reviennent dans des corps humains; et si elles ne s'y conduisent pas mieux qu'auparavant, elles s'exposent à de nouvelles misères après la mort de leurs corps.

Après la mort de Siaka, deux de ses principaux disciples firent un recueil de ses sentences et de tout ce qu'ils trouvèrent écrit de sa main sur des feuilles d'arbre. Ils en firent un seul livre que les Japonois appellent par excellence *Kio*, c'est-à-dire, *le Livre*. On l'appelle aussi *Foke-kio*, c'est-à-dire, le *Livre des fleurs excellentes*. Les deux compilateurs des écrits de

Siaka ont été honorés de l'apothéose. On les voit ordinairement dans les temples de leur maître, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche.

Selon la supputation de la chronologie japonoise réduite à la nôtre, la doctrine de Siaka fut portée au Japon l'an 63 de Jésus-Christ. Celui qui l'introduisit obtint d'abord la permission de bâtir une pagode à Siaka. Si le Budsdoisme trouva des dispositions favorables dans le Sintoisme, et sut profiter des disputes qui commençaient à s'élever dans une religion qui avait dégénéré de son ancienne simplicité, il rencontra d'un autre côté de grandes oppositions dans la doctrine de Confucius. Sa philosophie était déjà si bien établie au Japon, qu'elle fut en état de disputer long-tems le terrain au Budsdoisme, qui ne le gagna que pied à pied. On marque les grands progrès de celui-ci vers l'an 518 de Jésus-Christ. Ce fut alors qu'un certain Darma vint des Indes au Japon avec des caractères propres à surprendre les peuples, et à leur persuader la vérité de sa mission. La réputation qu'il s'était acquise par sa prétendue sainteté, sa vie austère, la force de sa dévotion et son attachement continuel à la contemplation, qui était tel qu'un jour il se coupa les paupières parce qu'il avait eu le malheur de s'endormir dans le fort de sa méditation, lui attirèrent bientôt une foule d'admirateurs. Il confirma par ces apparences de vertu tout ce que le Budsdoisme enseigne sur le culte des idoles et sur l'immortalité de l'ame, etc. Des caractères si trompeurs ne suffisaient pas encore à l'établissement de cette doctrine: il lui fallait des miracles. Une image d'Amida se transporta miraculeusement de (*a*) Fakusay dans une province du Japon, et s'y montra toute couronnée de rayons. On lui bâtit un temple, qui est encore aujourd'hui l'un des plus fameux de l'empire. Amida s'y rendit célèbre par ses miracles.

Un nouveau missionnaire du Budsdoisme parut quelque tems après. Ce fut Sotoktay. Sa naissance fut précédée et accompagnée de prodiges. Une voix qui se fit entendre à la mère de ce faux prophète pendant son sommeil, annonça qu'il devait naître (ou plutôt renaître) pour enseigner les nations. Sotoktay fut conçu dans ce moment même. Il parla le huitième mois de la grossesse de sa mère. Laissons les autres merveilles de sa vie. On dirait que ces premières circonstances ont été copiées de la vie de Jésus-Christ ou de saint Jean-Baptiste son précurseur. Ce Sotoktai n'avait que quatre ans lorsqu'il reçut miraculeusement les reliques de Siaka. Un missionnaire de cette importance provigna heureusement la doctrine de son maître: les prêtres et les moines, sectateurs de Siaka, accoururent de tous côtés au Japon. L'on vit les idoles et leurs sculpteurs, les pagodes, les pieuses inventions se multiplier à la gloire de cette superstition. La chronologie Japonoise que Kæmpfer a extraite du livre d'un Japonois, rapporte les miracles que les Dieux du Budsdoisme opéraient de tems en tems pour réchauffer le zèle de leurs dévots. N'oublions pas les apparitions des Dieux eux-mêmes: elles se trouvent dans cette chronologie.

On prétend que la religion de Siuto est plutôt une espèce d'athéisme qu'une religion. Siuto, dit Kæmpfer, veut dire la *méthode des philosophes*. Ceux qui sont de cette secte ne pratiquent aucun culte religieux. La satisfaction intérieure que la vertu donne à ceux qui la suivent pour elle-même, c'est-là, selon eux, le plus haut degré de perfection de l'homme et

(*a*) La Corée ou la Chine.

la suprême félicité. Nous sommes obligés d'être vertueux, parce que nous sommes nés raisonnables : la vertu seule nous distingue des brutes. Mais avec ces belles maximes ils ne veulent reconnaître ni peines, ni récompenses après cette vie. Kæmpfer veut (*a*) que Confucius soit regardé comme le fondateur de cette secte, qui est à peu près celle des Lettrés de la Chine. Les points que la doctrine de Siuto enseigne se réduisent à vivre en homme de bien, à rendre justice à chacun, à être civil et poli, et à bien gouverner l'État, à faire ensorte qu'on ait le cœur net et la conscience pure. On voit par-là que les Siutos ne diffèrent pas des Chinois sectateurs de Confucius. Ils rejettent la métempsycose, mais ils croient que l'*Ame du Monde*, c'est-à-dire, un *Esprit universel* qui se répand dans toutes les parties de l'Univers, qui les anime, qui les pénètre, reçoit, ou pour mieux dire, retire à lui toutes les ames des êtres vivans, à peu près comme la mer reçoit les eaux des fleuves et des rivières. Cette ame universelle envoie les ames particulières dans les corps auxquels elle a jugé à propos de les destiner. Cela revient toujours à une espèce de métempsycose : mais il est à présumer que ces philosophes appellent Ame du Monde l'Être-Suprême, le premier moteur de la matière, dont ils n'ont que des idées confuses ou imparfaites. Cet Être dispose de toutes les ames : il les envoie, il les retire quand il lui plaît. Les plus raisonnables d'entre ces Siutos admettent une Intelligence spirituelle, qui n'est pas l'Auteur de la Nature, mais qui la gouverne seulement. Ils croient l'éternité du monde, et que tout a été produit par les élémens, selon la doctrine des Chinois. Nous avons dit que ces Siutos n'ont point de culte religieux : aussi n'ont-ils ni fêtes ni temples : mais ils se conforment aux usages de religion reçus dans l'Empire, peut-être afin de ne se pas rendre suspects à l'État par une *Irréligion* trop déclarée. Nous ne voulons pas nous servir du terme d'*athéisme*, parce que, malgré l'absurdité que l'on reconnaît dans les principes de ces Siutos, et les contradictions qu'on y trouve, il ne paraît pas qu'ils méritent de porter à tous égards le nom odieux d'athée. Cette *non-croyance*, pour ainsi dire, est si contraire à la dignité de l'homme et aux lumières de la raison, qu'il n'est point d'homme dont le cœur ne démente la bouche, quelque force qu'il tâche de donner à ses preuves. Des gens si attachés au devoirs de la morale seraient-ils traités d'athées sans restriction ? Ils ne vont pas si loin que leurs dogmes. Mais tout cela soit dit en passant : il serait à craindre que le défaut de preuves exactes ne donnât un air de déclamation à tout ce que nous disons sur leur compte ; et d'ailleurs il ne nous appartient pas de dogmatiser ici sur l'existence d'un Être-Suprême immatériel, sans coëxistence d'autres êtres indépendans, et créateur d'un monde dont la durée est bornée et dépendante de cet Être ; trois points généralement contestés par toutes les sectes des Indes.

Voici donc ce que ces Siutos pratiquent. Ils honorent leurs ancêtres à la manière des Chinois Lettrés ; mais ils révèrent les Dieux du pays par politique, ainsi que nous venons de le dire. Et comme la pratique exacte de la vertu, l'intégrité de la conscience et les devoirs naturels font tout l'essentiel de leur morale, et que de si beaux principes semblent les appro-

(*a*) Parce qu'il enseigna le premier que le souverain bien consiste dans la pratique de la vertu.

cher du Christianisme, après la destruction de celui-ci on ordonna aux Siutos de se ranger, au moins extérieurement, sous la bannière de l'Idolâtrie, et d'établir chacun chez soi un Dieu Tutélaire, avec un vase rempli de fleurs, et des parfums devant lui à la façou du pays. Le Christianisme avait résisté à l'hypocrisie : il n'en fut pas ainsi de la secte des Siutos ; elle obéit aux ordres du souverain. Les Siutos, dit Kæmpfer, choisissent ordinairement pour leur Dieu, Quanwon ou Amida. Ces Dieux Tutélaires ou domestiques, qui sont placés derrière le foyer, selon l'usage japonois et celui de divers autres peuples ; ressemblent fort bien aux Lares des anciens Païens. On voit aussi dans toutes les écoles des Siutos l'image de Confucius. La destruction du Christianisme a si bien causé la décadence de la secte de Siuto, qu'à peine on ose lire aujourd'hui les livres de ses principaux philosophes. Ce n'est pas seulement une prétendue ressemblance avec le Christianisme qui fait son crime : cet usage de la raison qu'elle enseigne à ses disciples, cette raison qui leur fait voir la folie des systêmes établis et la fourberie des prêtres ; voilà ce qui a rendu la secte odieuse et criminelle. Dans tous les pays du monde il y a presque toujours guerre déclarée entre la raison et la religion des prêtres. Le mal est si invétéré qu'il est devenu incurable. Kæmpfer rapporte l'histoire d'un prince tributaire du Japon, lequel voulant faire revivre dans ses États la doctrine de Confucius, invita tout ce qu'il put trouver d'habiles gens à venir s'établir sous sa domination. Ses vues étaient d'exercer et de développer la raison de ses sujets. Cette raison développée vit des abus et des faussetés. La superstition trembla, ses suppôts sentirent diminuer leurs revenus. Le prince fut dénoncé à l'empereur : pour sauver sa vie il fut obligé d'abdiquer le gouvernement entre les mains de son fils. Après cela ne doit-on pas savoir bon gré à quelques États d'avoir banni de chez eux la plus grande partie des sciences? Un débauché vaut infiniment mieux entre les mains d'un Bonze ou d'un Derviche, etc., qu'un homme qui veut raisonner. Le premier se rend ordinairement par faiblesse, l'autre ne veut se rendre que sur des assurances solides dont la force lui ôte les moyens de répliquer. Il veut l'évidence dans les raisons qui lui demandent sa conviction. Ne persuadera-t-on jamais aux gens de cet ordre, qu'être raisonnable c'est être rebelle à Dieu ?

Ici finit ce que nous avons tiré de Kæmpfer touchant les religions du Japon.

LES DIEUX DU JAPON, LEURS PAGODES, etc.

Le prodigieux et le merveilleux, préparés avec artifice et subtilité par les prêtres et leurs suppôts, sont les fondemens de la superstition. Tout l'édifice s'élève d'une manière bizarre et déraisonnable. Chacun en convient; mais cependant il est assez dangereux de l'attaquer. D'un côté, l'édifice est défendu par les lois civiles et par la politique des hommes; il l'est de l'autre par leur ignorance et par certaines liaisons difficiles à connaître, qui l'attachent pourtant encore à quelque chose de vrai. C'est en vertu de ces liaisons qu'on a si souvent entrepris de justifier les moyens que les fauteurs de la superstition emploient pour la défendre. Ils se prévalent sans cesse de cette connexion presque imperceptible qu'elle a su conserver avec certaines vérités, et qui les autorise à croire que ceux qui attaquent l'édifice sont les ennemis de l'État et de la religion : il faut dire aussi qu'il n'arrive que trop souvent que ceux qui attaquent la superstition vont beaucoup plus loin qu'ils ne devraient. Pour la ruiner, il attaquent même ce vrai à quoi elle est restée unie, sous prétexte qu'il a été corrompu par la superstition. Mais, dira le lecteur, quel rapport cette allégorie a-t-elle avec le Japon? Elle en a plus qu'on ne pense : ce qui s'y pratique à l'égard de la religion est l'image de ce qui se fait ailleurs. L'édifice s'y est élevé sur les mêmes fondemens : pour le défendre ou pour l'attaquer, on a pris les mêmes routes et donné les mêmes raisons. De tous les États de l'Asie, il n'en est point où cette conduite ait été accompagnée de circonstances plus remarquables que dans le Japon. Il est aussi bien plus dangereux d'y attaquer la superstition qu'il ne l'est ailleurs. Le premier assaut qu'il lui fallut soutenir, lui fut donné par la doctrine de Confucius. Les coups furent dangereux : mais elle se défendit pourtant jusqu'à l'obliger de reculer elle-même, parce que les coups étaient hors des règles. Bien loin d'en être détruite, la superstition qui n'avait été qu'ébranlée ne se raffermit que mieux dans la suite. Le Christianisme l'aurait ruinée, s'il y avait eu plus d'union et moins d'humanité dans la conduite de ceux qui donnaient l'assaut. Elle se fit jour au milieu de ses nouveaux ennemis; et, ce qui est prodigieux, elle détruisit sans ressource ceux qui avaient en main tous les moyens nécessaires pour la détruire elle-même. Le souvenir d'une religion si terrible fait encore trembler le Japon. On y célèbre tous les ans ce qu'on y appelle le (*a*) *Jefumi*, en haine du Christianisme. Ce Jefumi consiste à obliger les gens de fouler aux pieds un crucifix et l'image de la sainte Vierge mère du Sauveur, ou celle de quelque autre saint du Christianisme. Cette odieuse cérémonie est pratiquée de la manière suivante. Vers la fin de l'année, les officiers inquisiteurs du Japon vont de maison en maison prendre le nom des habitans; après quoi l'on fait comparaître l'un après l'autre tous ceux d'une même maison sans distinction d'âge, ni de rang, et on les oblige de fouler aux pieds un crucifix de fonte et l'image de la sainte Vierge, pour montrer qu'ils ne sont pas Chrétiens. Les inquisiteurs font entre eux la même cérémonie après tous les autres, et se rendent mutuellement le témoignage nécessaire à ces preuves de leur aversion pour la religion Chré-

(*a*) *L'action de fouler aux pieds les Images. Figure treading.* Kæmpfer, L. IV, chap. III.

tienne. A l'égard des particuliers, la liste de chaque famille est scellée du sceau de ces officiers, et envoyée au gouverneur. Kæmpfer ajoute que cette pratique n'a lieu qu'à Nagasaki, dans le district d'Omura, et dans la province de Bungo, où le Christianisme s'était beaucoup plus répaudu qu'ailleurs.

Les soupçons de l'inquisition vont plus loin encore. Comme les Japonois ne pouvaient ignorer long-tems les progrès que le Christianisme faisait à la Chine, ils craignirent que, sous le prétexte de commerce, les Chinois qui négociaient au Japon, (ou des missionnaires Chrétiens en habits Chinois) n'essayassent de rétablir la religion Chrétienne. (*a*) Ces soupçons firent traiter les Chinois comme on traite les négocians Hollandais, que les Japonois tiennent dans une espèce de prison à Desima, sans qu'il soit permis à ces Hollandais, dont les Japonois n'ignorent pas le Christianisme, d'y donner aucun signe extérieur de leur religion. Les défians Japonois ne purent se résoudre à traiter les Chinois plus doucement; ils furent enfermés et gardés à vue comme les Hollandais. L'inquisition examine soigneusement leurs livres; et il ne leur est permis d'en vendre au Japon qu'après que deux censeurs, l'un ecclésiastique, l'autre séculier de la secte de Siuto, les ont examinés dûment.

C'est avec des précautions si exactes que la religion dominante se maintient contre celles qui pourraient lui nuire. (*b*) On peut juger du pouvoir de l'Idolâtrie par le nombre des temples qu'elle s'est acquis dans cet empire, et par celui des ministres qui les desservent, puisqu'aux environs de Miaco l'on compte jusqu'à 3893 (*c*) Tiras, et 2127 (*d*) Mias; ces derniers desservis par 9003 Neges, qui sont un ordre de prêtres séculiers, outre 6073 Jammabos : les Tiras desservis par 37093 prêtres. Le nombre des ecclésiastiques, selon la liste donnée par Kæmpfer, passe pour Miaco seule 52000 personnes. Les temples sont généralement bâtis en des endroits élevés : du moins il faut observer de les bâtir sur un terrain pur et loin des lieux exposés à l'impureté; en cela ils sont plus soigneux que les Chrétiens, qui n'y regardent pas de si près, puisqu'il est assez ordinaire chez nous que les lieux saints soient environnés d'immondices. A la beauté du terrain et à la gaieté qu'inspire une vue riante, telle qu'on l'a en des endroits élevés, il faut ajouter qu'on trouve toujours un ruisseau et un bocage près de ces temples. Les prêtres disent que les Dieux aiment un séjour riant. Ils devraient ajouter qu'ils l'aiment autant que leurs Dieux; et que cela est si fort attaché à leur caractère qu'on accuse partout les gens d'église, tant séculiers que réguliers, de choisir le plus agréable terrain et l'air le plus pur. Ajoutez-y la liberté de participer aux biens temporels pour récompense de ceux qu'ils donnent. Voilà leur bonheur. Il n'y a pas toujours des idoles dans ces Mias. Lorsqu'il y en a, elles sont posées sur un autel au milieu du temple. L'idole a devant elle un lustre orné de chandelles parfumées. Pour bâtir un Mia, l'on choisit les plus beaux sapins. Une belle et large allée conduit au Mia; et l'on entre dans cette allée par un portail assez beau, sur lequel est écrit en gros caractères d'or le nom du Dieu (*e*) à qui

(*a*) Kæmpfer, ubi sup., L. IV, chap. 9.
(*b*) Kæmpfer, Liv. V, chap. 3.
(*c*) C'est le nom des pagodes de la religion de Budsdo.
(*d*) C'est le nom japonois qui revient aussi à temple ou à pagode.
(*e*) Le Cami.

le Mia est dédié. L'allée conduit à ce temple, dont la simplicité a lieu de surprendre, puisque ce n'est d'ordinaire qu'un chétif bâtiment de bois fort bas, et, pour ainsi dire, englouti au milieu des arbres et des buissons qui l'environnent. Nous avons déjà dit que l'on ne voit dans ce Mia qu'un miroir dont ils font le symbole de la Divinité, et du papier blanc découpé qui l'est de la pureté du cœur. La porte et le portail sont ornés aussi de papier blanc. Celui qui vient faire ses dévotions à l'idole n'entre pas dans son temple, il se tient dehors; et en lui adressant ses vœux, il regarde dans le temple de l'idole par une fenêtre grillée. Autour du temple règne presque toujours un échafaudage de bois, tel qu'on le voit à la pagode de Tensio. Kæmpfer, ou celui qui a traduit les manuscrits que ce voyageur a laissés sur le Japon, donne le nom de *galerie* à cet échafaudage.

Le mot de *Mia*, dont les Japonois se servent pour nommer leurs temples, signifie la demeure des Camis, ou des ames immortelles : mais ce nom ne convient qu'au temple proprement dit. Quand on y comprend toutes les dépendances du temple, on le nomme *Jasüro*. Les ames ou les génies qu'on y adore, et que l'on appelle généralement du nom de *Camis*, portent aussi celui de *Sin* et de *Fotoge*. Ceci nous conduit naturellement à la description des Dieux du Japon. Nous renvoyons ce qui reste à dire des temples à l'article de ceux qui les desservent.

Les carrefours et les grands chemins sont toujours honorés de la présence de quelque idole, soit que cela se pratique pour exciter des mouvemens de dévotion dans l'ame du voyageur, ou seulement pour défendre le lieu où elle préside, et le maintenir sous sa protection. On voit de pareilles idoles près des ponts et aux environs des temples, des chapelles et des couvens. On vend au peuple des dessins et des images d'idoles. Les dessins sont ordinairement sur une feuille de papier ou sur une demi-feuille. On les colle comme une affiche sur les portes des villes et des bâtimens publics, ou sur des poteaux au coin des ponts et des rues : mais les passans ne sont jamais forcés à se prosterner, ni à fléchir le genou devant ces images. On voit généralement sur les portes des maisons une image des Dieux domestiques et tutélaires de la famille. (*a*) *Giwon* est l'idole que l'on voit le plus souvent représentée dans ces images. On nomme aussi ce Dieu *God-su-ten-oo*, ce qui signifie à la lettre *le Prince des Cieux à la tête de bœuf*. Les Japonois lui attribuent le pouvoir de garantir des maladies, surtout de la petite vérole, et des autres accidens de la vie. D'autres, plus superstitieux encore, ou pour mieux dire plus extravagans, s'imaginent qu'ils se porteront toujours bien, et qu'ils seront constamment heureux, pourvu que l'entrée de leur logis soit ornée de l'image presque monstrueuse d'un sauvage de Jesso tout couvert de poil, et armé d'un sabre qu'il tient à deux mains, et avec lequel, disent-ils, le sauvage défend l'entrée aux maladies et aux accidens. Quelquefois la porte est gardée par la tête monstrueuse de quelque diable, ou par la figure d'un dragon affreux; ce dernier usage se pratique aussi chez les Chinois. Quelquefois aussi l'on se contente de mettre en manière de feston autour de la porte des rameaux de certains arbres, ou de l'hépatique : souvent enfin ils mettent leurs ofarais au-dessus de l'entrée du logis, et tout cela revient peut-être aux amulètes des anciens et aux talismans des Arabes.

(*a*) Voyez la figure vers la fin de cet article.

Tous les Dieux du Japon sont représentés d'une forme gigantesque ou monstrueuse, assis sur la fleur de la plante que les botanistes appellent *Nymphæa* ou . . . . . et les Japonois *Tarate*. La figure et l'attitude de ces Dieux et leur siége, s'il est permis de parler ainsi de la fleur sur laquelle on les représente, est généralement la même chez tous les Idolâtres des Indes et des pays voisins. Les idoles sont dorées; elles ont la tête couronnée de rayons, comme nos saints, ou d'une couronne, ou d'une guirlande; ou couverte d'une manière de mitre, ou d'un bonnet, ou d'un chapeau à la Chinoise.

Amida, que les voyageurs appellent quelquefois *Omyto*, est le Dieu qui a soin des ames, qui les conserve et qui les sauve des peines qu'elles méritent pour leurs péchés. C'est à ce Dieu que les dévots adressent le Namanda, prière jaculatoire composée de trois paroles, qui veulent dire (*a*) *Bienheureux Amida, sauvez-nous*. On le voit ici représenté sur un autel, et monté sur un cheval qui a sept têtes. Ces têtes hiéroglyphiques font sept mille siècles; car chaque tête en représente un millier. Amida, au lieu d'une face humaine, a celle d'un chien. Il tient dans ses mains un cercle d'or, qu'il mord : on dirait que cela ressemble au cercle des Égyptiens qui représentait le tems. Du moins tout cela montre que ce Dieu est un emblême de la révolution des siècles, ou plutôt de l'éternité. Amida, tel qu'on le représente dans cette figure, est couvert d'un habillement très-riche, garni de perles et de pierreries. Quoique ce Dieu ne soit que le second dans cette planche, il est pourtant celui qui désigne le plus directement l'Être-Suprême. C'est mal-à-propos qu'on a mis un certain *Tiedebaik* avant lui. Tiedebaik est une idole (*b*) que les ambassadeurs Hollandais virent à Osacca. Cette idole, couverte d'or et de pierreries, avait la tête d'un sanglier, et cette tête était ornée d'une couronne d'or garnie de pierreries. Pour achever de la rendre monstrueuse, elle avait quatre bras; l'un armé d'un sceptre, les mains des trois autres tenant un anneau, la tête d'un dragon et une fleur. On voyait sous ses pieds la figure hideuse d'un monstre, qu'on peut avec raison appeler diable, à cause de sa difformité. Dans la figure qui représente Tiedebaik, et dans celle qui représente Amida, on voit les diverses manières dont on les adore, les offrandes et les parfums qu'on leur présente.

Amida, le protecteur des ames et leur sauveur, est honoré d'une manière incomparablement plus méritoire par certains dévots qui se sacrifient eux-mêmes à cette idole en se noyant devant elle. Il y a de la diversité dans cette dévotion, et pourquoi n'y en aurait-il pas? Un dévot qui croit avoir trouvé quelque chose de nouveau s'imagine qu'en le présentant à son Dieu, il lui sera bien plus agréable qu'un autre dévot son émule. L'effet de cette opinion se fait sentir dans les paroles et dans les actions des (*c*) dévots de tout pays. Le compilateur des *Ambassades au Japon* nous dit que, sous prétexte de dévotion, ou désespoir, des maux incurables et l'indigence portent beaucoup de Japonois à se précipiter dans l'eau à l'honneur de ce Dieu Amida. Quoi qu'il en soit, la manière la plus ordinaire de se noyer consiste à se mettre dans un petit bateau fort propre, doré d'ordinaire et orné de pavillons de soie, où l'on s'attache des pierres aux jambes, au milieu du corps

(*a*) *Namu, Amida buth.*
(*b*) *Ambassad. des Hollandais au Japon*, in-fol.
(*c*) Faux dévots et fanatiques. On ne parle jamais que des gens de cette sorte.

TIEDERAIK DIVINITÉ du JAPON.

AMIDA DIVINITÉ du JAPON.

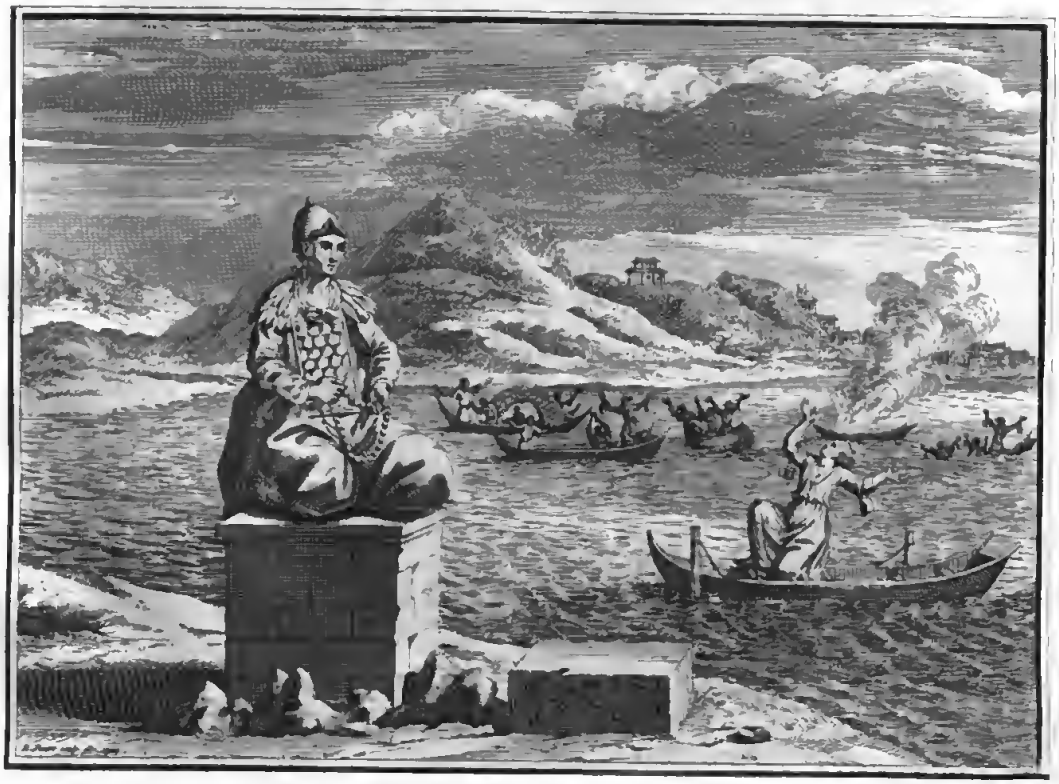

Autre representation d' AMIDA, et diverses manieres de se NOYER a son honneur.

et au cou : mais auparavant le dévoué sante et cabriole au son de *gongoms* et des autres instrumens de musique. Après cela il se jette la tête en bas dans la rivière. Ces gens sont accompagnés à la mort d'un nombreux cortège d'amis, de parens et de Bonzes. Le dévouement est précédé d'un entretien de deux jours entre le dévot et son Dieu. Donuons ici une érudition en passant. Les anciens Germains avaient des dévots qu'on noyait de la même manière à l'honneur d'une de leurs Divinités.

Quelques-uns de ces fanatiques Japonois se préparent un peu plus à loisir au dévouement qui doit conduire au paradis d'Amida (*a*). Un d'eux déclame pendant quelques jours sur le mépris de la vie et des biens du monde, afin d'engager les autres par la force de son sermon à se dévouer comme lui. Le dernier jour de cette préparation, celui qui a fait le prédicateur exhorte encore une fois ses compagoons. Ils vont tous ensemble se rendre à leur barque. On y boit, ou s'y réjouit, et l'on se jette ensuite à la la mer ou à la rivière avec le secours des pierres dont on s'est muni, lesquelles conduisent bien plus vite les dévoués à leur paradis. D'autres font un trou à la quille de leur barque, et se coulent à fond de cette manière. Ce que nous disons ici du dévouement à Amida est (*b*) par d'autres attribué au Dieu Canon, ou Quanon, ou Quanwon. Il y a apparence que ces deux Divinités n'en font qu'une.

On meurt encore d'une autre façon, pour devenir digne du paradis d'Amida. On s'enferme dans une grotte étroite, faite en forme de sépulcre : à peine s'y peut-on tenir assis. On s'y fait murer, sans qu'il y reste d'autre ouverture qu'un soupirail fort petit. Dans cette grotte, le martyr d'Amida l'invoque sans cesse jusqu'à la mort. La superstition lui consacre des chapelles, et les beaux esprits des poëmes et des épitaphes. On doit ces excès à l'immortalité de l'ame que le Budsdoisme enseigne, aux félicités d'un paradis qu'il établit, et aux récompenses qu'on doit attendre d'Amida quand on a vécu vertueusement et dévotement. C'est sur de pareils principes que le célèbre Caton d'Utique et quelques anciens Grecs ne craignirent pas de se donner eux-mêmes la mort.

Une preuve qu'Amida est l'Être-Suprême se trouve dans la description que ses sectateurs donnent de lui. C'est, (*c*) disent-ils, une substance invisible, sans forme, sans accident, séparée de toutes sortes d'élémens, qui existait avant la nature, et qui est la source de tous les biens. Il n'a ni commencement, ni fin ; il a créé l'Univers ; il est immense, infini. Ils ajoutent qu'il gouverne l'Univers sans peine, sans soin : soit qu'il faille entendre cela d'un ordre que l'Être-Suprême a établi dès le commencement, en vertu duquel tout est disposé de telle sorte que la nature suit indispensablement le cours de ces règles générales ; ou qu'ils veuillent dire simplement que la Providence de Dieu gouverne sans peine ce qu'elle a créé. Quoi qu'il en soit, s'ils disent qu'Amida gouverne l'Univers, ils admettent donc sa Providence. Disons encore on mot d'Amida (*d*). En quelques endroits on le représente sous la figure d'un jeune homme nu, ou sous un visage de femme avec les oreilles percées ; en d'autres c'est une figure à trois têtes

(*a*) *Extraits de Voyages*, dans Purchas.
(*b*) *Ambassad. des Hollandais*, etc. *Hist. de l'Eglise du Japon.*
(*c*) Le P. Louis Froës, cité par le P. Kircher, dans la *Chine illustrée*. Il parle d'Amida sous le nom de *Fombum*.
(*d*) *Histoire de l'Eglise du Japon*. Le P. Louis Froës et autres.

couvertes de bonnets en forme de toques, avec autant de barbes qui se joignent sur les épaules. Outre les temples et les autels qu'on lui a érigés partout le Japon, on lui a aussi consacré des cloîtres où vivent des moines et des religieuses, à qui le célibat est ordonné sous peine de mort.

(*a*) Canon, appelé dans quelques Relations *le fils d'Amida*, préside aux eaux et aux poissons : il est le créateur du soleil et de la lune. Cette idole, qui a quatre bras comme son père Amida, est représentée comme engloutie par un poisson jusqu'à la ceinture : elle est couronnée de fleurs. Trois de ses mains tiennent un sceptre, une fleur et un anneau ; l'autre est fermée et le bras levé. Vis-à-vis de lui on voit la figure dévote ou humiliée d'un homme dont la moitié du corps est cachée dans une coquille. Plus loin et sur un autel se montrent quatre figures, chacune les mains jointes à la façon des supplians. De leurs mains ainsi jointes, sortent des fontaines. C'est dans un temple d'Osacca qu'on voit le Dieu Canon et les cinq idoles décrites. Cet édifice ne diffère pas dans sa structure des descriptions que Kæmpfer nous a données des Mias. Il a trois étages, on y monte par un escalier assez élevé ; les fenêtres en sont grillées en faveur des dévots, qui ne doivent que regarder dedans en adressant au Dieu leurs prières et leurs vœux. Les murs sont ornés d'idoles ; et à ce temple, enfermé dans une enceinte assez large, se joint un bocage fort agréable. Quelquefois ce Canon est représenté avec sept têtes sur la poitrine, et une trentaine de bras tous armés de flèches. C'est de cette façon qu'on le voit dans le temple des mille idoles.

Xantai est un Dieu des plus modernes ; c'est l'empereur Nobunanga qui se donna l'apothéose à lui-même pendant sa vie. Il y a tant d'exemples d'une semblable extravagance chez les anciens, qu'on peut bien croire celle de ce Japonois sans se compromettre : mais cependant, s'il faut ajouter foi à l'historien de l'Eglise du Japon (*b*), ce nouveau Dieu était si persuadé que la religion Chrétienne est la meilleure, qu'il ne parlait qu'avec beaucoup de mépris des Divinités de son empire. Vraisemblablement l'intention du monarque était d'augmenter la crainte et le respect de ses peuples, et de les obliger de lui rendre à cet effet ce qu'il sentait bien que la mortalité ne lui permettait pas de s'appliquer. Nobunanga, résolu de se faire Dieu, se bâtit un somptueux temple sur une colline : pour y attirer toute la dévotion de ses peuples, il y fit transporter les plus fameuses idoles de son empire ; mais il se plaça lui-même sur un piédestal fort élevé au-dessus de toutes ces idoles, et publia un édit pour défendre d'adorer d'autre Divinité que la sienne. Il se disait dans cet édit le *Seigneur de l'Univers*, le *Créateur de la Nature*, et *l'unique Dieu qu'on dût reconnaître*. Cet édit fut suivi d'un autre, qui ordonna de signaler le jour de sa naissance par le culte religieux de son idole : déclarant que tous ceux qui l'adoreraient, de pauvres deviendraient riches et puissans ; que les malades obtiendraient d'elle la santé, les mourans la vie, etc. Ces promesses furent accompagnées de menaces et de peines contre ceux qui désobéiraient. La terreur inspirée par les menaces attira bientôt un nombre infini de dévots ; ce nouveau Dieu se vit obéi sans réplique par des sujets tremblans à ses ordres. Son fils lui rendit le premier l'hommage religieux : la cour et toute la noblesse suivi-

(*a*) *Ambassades des Hollandais au Japon.*
(*b*) *Hist. du Japon*, Liv. III.

PAGODE de CANON.

CANON DIVINITÉ du JAPON.

Autre REPRESENTATION de CANON.

XANTAI DIVINITÉ du JAPON.

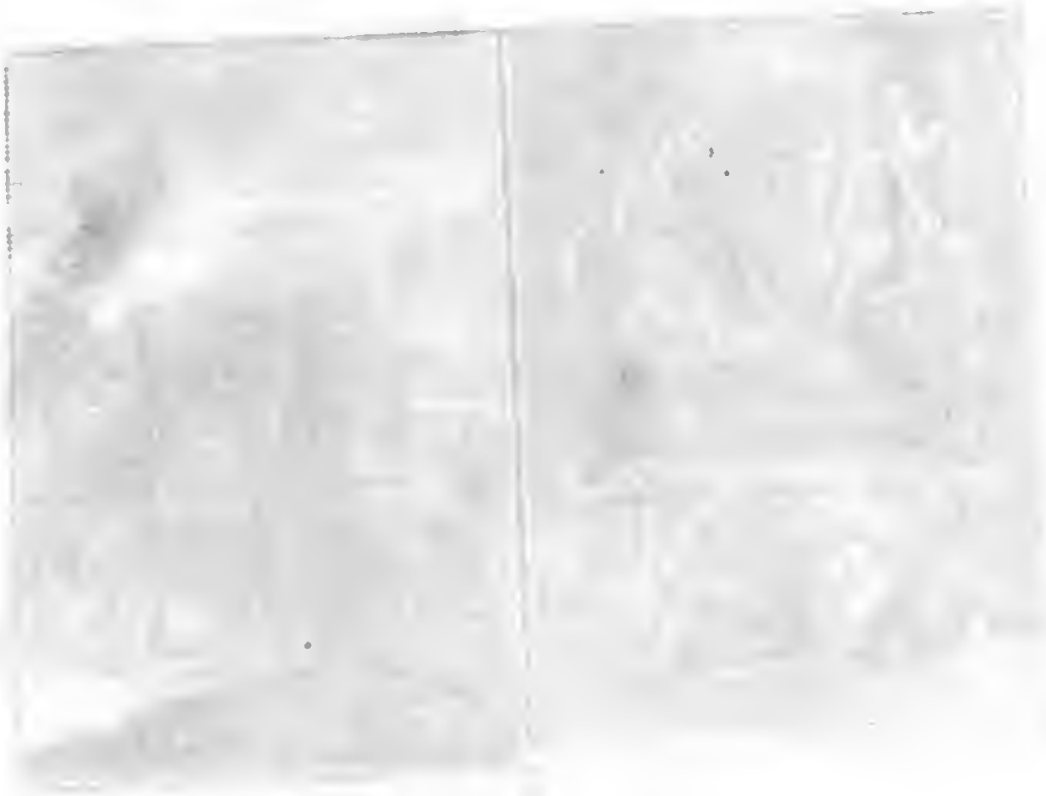

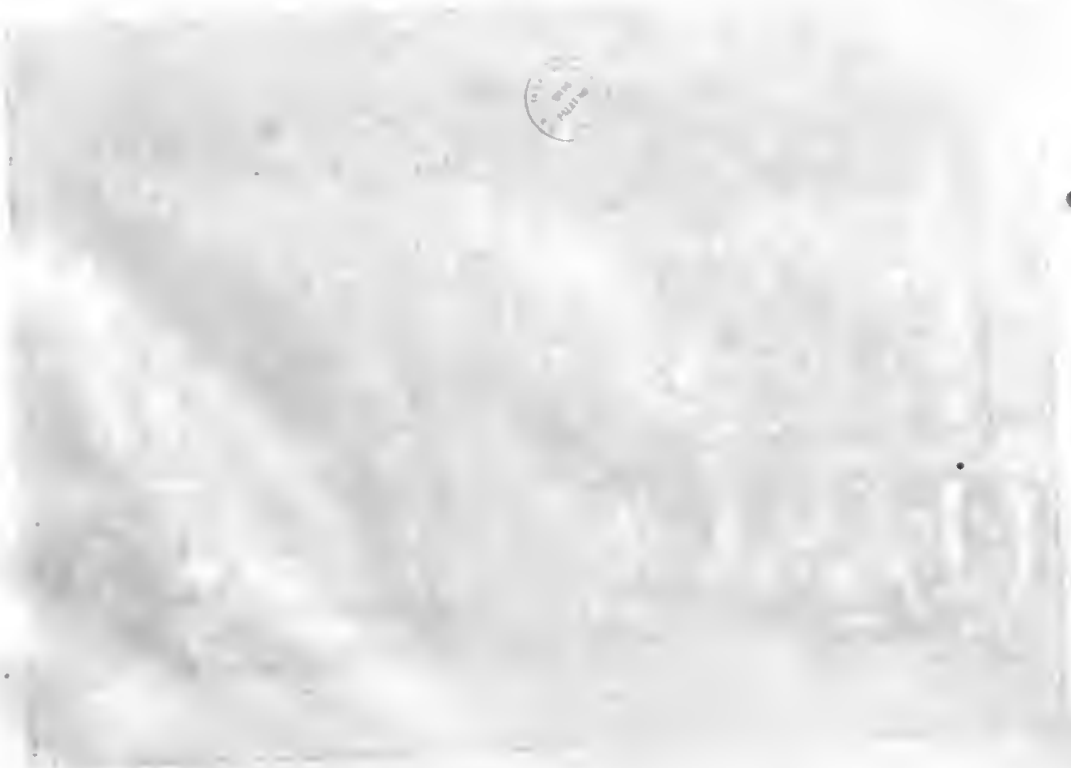

TORANGA DIVINITÉ du JAPON.

La PAGODE de TORANGA.

La PAGODE des SINGES.

rent. La cérémonie se fit devant l'idole, telle qu'on la voit ici. Quelque tems après, ce nouveau Dieu fut attaqué par des sujets qui avaient conjuré sa mort, et consumé par le feu dans son palais.

On voit ici *Toranga* et sa pagode. Ce guerrier du Japon fut autrefois un chasseur. Il parvint à l'empire dans les premiers tems de l'État, et son mérite le conduisit dans la suite au rang des Camis, et conséquemment à l'apothéose. Il délivra le Japon d'un tyran qui désolait cet empire. Ce tyran avait huit rois du pays dans son parti, à cause de quoi on a cru devoir le représenter avec huit bras tous armés. Toranga les combat avec une hache seulement; et pendant le combat, foule aux pieds un serpent énorme qui, peut-être au Japon comme chez nous, est un symbole. Son Mia, tel qu'on le voit dans la province ou royaume de Vacata, a cela de remarquable, que quatre bœufs dorés ornent les quatre coins du toit, qui est saillant de tous côtés, selon l'usage observé à l'égard de tous les Mias. Du reste le mur de ce Mia est orné des figures des anciens Camis, ou demi-Dieux du Japon, et le Mia bâti comme tous les autres. Auprès de ce temple, on rencontre des pauvres et des mendians, qui demandent l'aumône en chantant les louanges de ces héros.

Un taureau hiéroglyphique a sa pagode à Miaco. Le taureau, tel qu'on le voit ici sur un autel large et carré, est d'or massif. Il porte au cou un collier très-riche : mais ce n'est pas là l'objet de notre attention; c'est cet œuf qu'il heurte avec ses cornes, en le tenant avec ses deux pieds. Le taureau est sur un morceau de roche, et l'œuf dans une eau enfermée dans un rocher creux. L'œuf représente le cahos, et voici comment les docteurs du Japon expliquent l'emblème (*a*). Le monde entier, au tems du cahos, était enfermé dans cet œuf qui nageait sur la superficie des eaux. La lune, par la force de sa lumière et par ses influences, tira du fond de ces eaux une matière terrestre qui se convertit insensiblement en rocher, et ce fut là que l'œuf s'arrêta. Le taureau trouvant cet œuf en rompit la coque à coups de cornes, et de cette coque sortit le monde : le souffle du taureau produisit l'homme. On pourrait concilier une partie de cette fable avec la vérité, en disant qu'une tradition éloignée avait conservé chez les Japonois l'idée de la création de l'Univers; et que, trompés dans la suite du tems par l'équivoque d'un des noms du taureau, qui, dans la langue hébraïque est donné aussi à Dieu, ils avaient transporté à cet animal la création de l'Univers par l'Etre-Suprême (*b*). A l'égard de l'œuf, les Égyptiens, et les Indiens après eux, l'ont donné pour l'emblème de l'Univers. Les premiers, pour désigner la création, représentaient un œuf sortant à moitié de la bouche de Dieu, ou plutôt du serpent; et les seconds racontent que Dieu, par le moyen d'une sarbacane, souffla un œuf assez médiocre dans sa naissance, mais qui fermenta bientôt d'une telle force qu'il devint ce monde que nous voyons aujourd'hui. C'est-là tout ce qu'on peut dire de plus raisonnable et de plus précis sur cette matière, susceptible de tant d'absurdités quand on la considère entre les mains des nations idolâtres.

(*a*) *Ambassades des Hollandais au Japon*, in-fol.

(*b*) Cette fable a plutôt rapport, comme nous le dirons ailleurs, au Taureau céleste, qui fut jadis le signe de l'équinoxe du printems; époque que l'on a supposé celle de la création de l'Univers : mais cette création n'est et ne fut chez tous les peoples qu'une simple hypothèse, puisque tous regardent avec raison la matière comme éternelle.

Voici un autre emblème de la création (*a*); c'est le Créateur de l'Univers assis sur douze coussins, à la manière des Japonois, sur le haut du tronc d'un gros arbre posé sur le dos d'une tortue. Cette tortue se voit aussi à Miaco. Elle est représentée sur la surface d'une eau enfermée dans un réservoir dont les bords sont élevés de sept pieds au-dessus de terre. Le créateur est noir comme un More. Il a sur la tête une couronne d'où sort une pointe assez longue : sa poitrine est entièrement découverte, ses cheveux sont cotonnés comme ceux des Nègres. Il a quatre bras. Un anneau dans l'un, un sceptre dans l'autre, une fleur dans le troisième, et dans le quatrième un vase d'où sort un jet d'eau, doivent être des choses significatives. Tout cela est d'or, même le tronc sur lequel le Dieu est assis. La draperie de l'idole est couverte de pierreries. C'est, à ce que disent les théologiens Japonois, du tronc d'arbre qui porte sur le dos de la tortue, que le Dieu créateur tira la matière primitive de toutes choses. Un serpent énorme fait de son corps deux fois le tour de ce tronc. Deux diables, ou, pour dire mieux, deux figures monstrueuses dont l'une a la tête d'un chien, l'autre l'a couronnée d'un bois de cerf, tiennent le serpent par la tête; deux rois du Japon et un *Sin*, c'est-à-dire, un héros, ou un demi-Dieu, tiennent la queue de l'animal. Les deux diables, ennemis jurés du Créateur, voulurent porter obstacle à la création de l'Univers. Les Japonois, persuadés de la mauvaise volonté de ces mauvais êtres, leur sacrifient pour les empêcher de nuire aux fruits de la terre. Les deux rois dont l'un a quatre visages, et le Sin qui est auprès d'eux, entrèrent tous trois de concert dans les méchans desseins des deux diables. On nous dit que les quatre visages d'un de ces rois signifient les quatre mille ans qu'il vécut. Du fond des eaux, sur lesquelles la tortue est comme immobile, sort le soleil à demi-corps, sous la forme d'un homme raisonnablement barbu, et qui paraît entre deux âges. Le soleil est habillé de la manière qu'on peut le voir dans la figure, et couronné de rayons. De la main droite, il semble aiguillonner la tortue; de la gauche, il tient quelques aiguillons. Si les prédicateurs Japonois ont l'esprit tourné à l'allégorie, quelle riche matière ne leur fournit pas une religion si bien étoffée, si brillante d'emblèmes, de types et de figures? Elle doit produire une étonnante variété de sermons. Nous en jugeons ainsi par ce qui se passe en d'autres pays.

Croirait-on que (*b*) les singes ont un culte et des pagodes? Sans doute il n'y a pas moins d'allégorie ici que dans le sujet précédent. Dans le milieu de cette pagode on voit un singe monté sur un piédestal, qui est posé sur un autel assez large pour porter ce piédestal; l'idole du singe, les offrandes des dévots, et un bassin de cuivre, sur lequel frappe le Bonze qu'on voit tout près de l'autel. Le son du bassin sert à exciter la dévotion du peuple, et l'appelle aux hommages religieux. Sous des voûtes pratiquées dans les murs de la pagode, il y a des singes de toutes espèces en différentes attitudes; et plus avant dans les murs, des manières de piédestaux pareils à celui qui est sur l'autel, et portant chacun son singe. Contre ces piédestaux on voit d'autres singes, et devant eux les offrandes qu'ils ont obtenues des dévots. Disons, en passant, que le culte des singes avait lieu chez les anciens Babyloniens, de même que chez les Indiens, témoin le singe *Hanuman*. Il est vrai aussi qu'il faut rendre quelque justice à ces

(*a*) *Ambassades* etc., ubi sup.
(*b*) *Ambassades* etc., ubi sup.

LA DIVINITE SUPREME qui a CRÉE le monde suivant les Japonois

XACA autre DIVINITE du JAPON

PREDICATEUR Japonois.

Tom VIII N°58

A KIRIN des Chinois B KIRIN des Japonois.

TATS DRAGONS des Chinois et des Japonois.

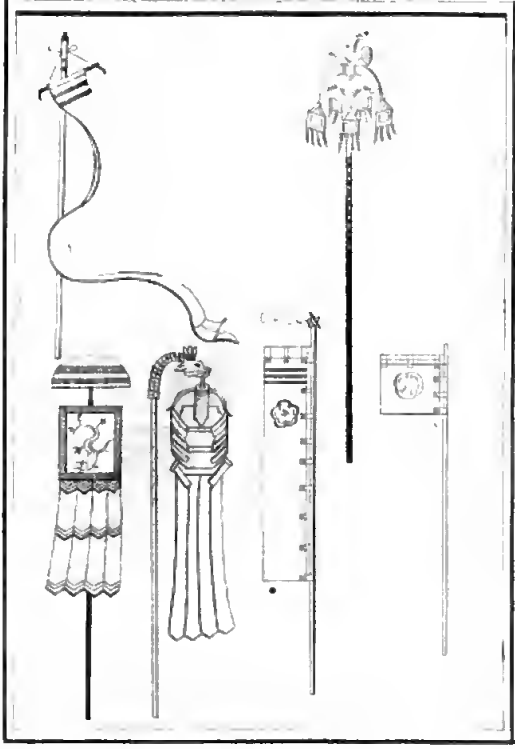

BANIERES Imperiales, et MARQUES d'honneur que l'EMPEREUR accorde aux GRANS *Voi. p 317.*

A. FOO ou PHOENIX des Chinois.
B FOO ou PHOENIX des Japonois.

D'après les originaux du Japon

peuples. Tous ces animaux adorés étaient autrefois, et sont encore des emblèmes. On les considérait souvent comme consacrés à quelque Dieu; et sous ce prétexte, on leur appropriait une partie du culte dû à ce Dieu. La bigoterie est si accoutumée à l'excès, qu'elle craint toujours d'être en arrière; et c'est ainsi que les timides dévots passent de l'objet déifié à sa robe, et de sa robe aux choses les plus viles pourvu qu'elles appartiennent, même fort indirectement, à l'objet. Encore un mot des singes adorés au Japon. Une chose justifie un peu ceux qui participent à ce culte; c'est l'opinion que les corps de ces animaux, si semblables aux hommes, reçoivent en eux des ames humaines, même celles des grands et des princes de de l'État. A cela se peut rapporter la charité que (*a*) l'on attribue à certains moines de Camsaua dans le Japon. Il y a tout près de leur couvent une colline couverte d'un bois fort agréable, peuplé de toutes sortes d'animaux. Les moines leur fournissent tous les jours de quoi manger. Celui qui est chargé de leur entretien les appelle au son d'une petite cloche, et les renvoie de même après qu'ils ont pris leur réfection. Ces animaux, disent les Bonzes charitables, logent en eux les ames des grands hommes et des héros. En lisant cela, on ne peut presque s'empêcher de penser à ce cortège d'animaux enchantés ou métamorphosés par Circé (*b*), qui faisaient le grand ornement de sa cour : tous ces animaux s'étaient vus hommes auparavant. Mais, dira peut-être un lecteur, quel rapport y a-t-il de ces animaux à ceux que les Bonzes nourrissent?

Si le cerf ne reçoit pas les hommages des dévots du Japon, du moins y est-il si fort respecté (*c*) qu'il n'est en nulle manière permis d'attenter à sa vie. On les voit, dit le P. Froës, aussi fréquemment dans les rues du Japon, que les chiens dans celles d'Espagne. Cependant, personne n'ose inquiéter ces cerfs; et si par hasard on faisait du mal à quelqu'un d'eux, il en coûterait beaucoup d'argent, peut-être même la vie. Si le cerf vient à mourir d'un coup qu'il reçoit, on démolit toute la rue où il est mort, et l'on confisque même les biens des habitans de la rue. Ces égards ressemblent assez à ceux que l'on a à Siam et dans le Pégu pour les éléphans, surtout pour les éléphans blancs. Rappelons ici, en passant, je ne sais quelles faiblesses de certains peuples pour des animaux auxquels ils donnent des priviléges, les uns aux cigognes, d'autres aux oies, aux lions, aux chiens. Ce serait bien pis, si nous examinions en détail les folies où cette prédilection conduit quelques particuliers, même des Chrétiens.

L'attention que les Japonois ont pour les chiens est des plus modernes. L'empereur qui régnait du tems de Kæmpfer (*d*) les chérissait si fort, que ce voyageur assure qu'il s'en voyait beaucoup plus depuis son règne qu'en aucun pays du monde. Il a fallu que chaque rue contribuât à l'entretien d'un certain nombre de chiens. Ils ont leurs loges dans ces rues, et on les soigne s'ils sont malades. On les enterre honorablement sur les mon-

---

(*a*) Citation dans les *Ambassades du Japon.*

(*b*) ——— *Ferrarum*
Agmen adulantum mediâ procedit ab aulâ
Mille Lupi, mistæque Lupis Ursæque Leæque, etc. Ovid., *Métamorph.*, Liv. XIV.

(*c*) Le P. Louis Froës, in *Epist. Jap*

(*d*) *Histoire du Japon*, Chap. X du Liv. I, et Liv. IV, chap. I.

tagnes et sur les collines, lieux affectés à la sépulture des gens. Il y a des peines capitales contre ceux qui tuent, ou seulement insultent ces animaux, et il n'y a que leurs maîtres à qui il soit permis de les châtier. Toute cette attention est due au signe céleste qui, chez les Japonois, porte le nom du chien, et sous lequel le monarque du Japon était né. L'histoire aurait dû nous apprendre si les égards de l'empereur Auguste pour le bélier n'avaient pas aussi quelque relation au signe du Zodiaque qui, chez nous, s'appelle *Bélier*. Quoi qu'il en soit, un Japonois, que les priviléges accordés aux chiens obligeaient d'aller enterrer un de ces animaux sur une montagne, fut assez plaisamment consolé de ce ridicule devoir par celui qui l'accompagnait. « Console-toi, lui disait son camarade, et remercie les Dieux de ce que l'empereur n'est pas né sous (*a*) le signe du cheval : le fardeau aurait été bien plus pesant que celui que nous portons aujourd'hui. »

En tout ceci, la superstition contraste. Où cela ne lui arrive-t-il pas? Nous en citerons un seul exemple dans les propres termes du P. Louis Froës. (*b*) Il y a près d'une pagode un ruisseau si abondant en poissons, qu'ils se poussent les uns les autres sur les bords de l'eau. Ils doivent la vie à la crainte superstitieuse des Bonzes et des dévots. Ceux-ci craindraient de devenir lépreux, s'ils s'avisaient d'attenter à la vie de ces animaux. C'est, disent-ils, un crime énorme que d'en manger; ils sont sacrés. Telles sont les impressions des Bonzes, qui eux-mêmes ne mangent pas de ces poissons : mais, ajoute le P. Froës, et les Bonzes et les autres dévots ne craignent pas d'être homicides, injustes, usurpateurs du bien d'autrui.

Il est de l'ordre de parler ici de ce que Kæmpfer (c) appelle les *Chimères du Japon* : le graveur en a choisi quatre des plus remarquables. Le *Kirin*, dans la première figure, est un animal d'une bonté et même d'une sainteté extraordinaires : aussi il ne se montre que quand il paraît une certaine constellation, et à la naissance de quelque Sésin. Les Japonois donnent le nom de *Sésin* à des hommes d'un mérite tout particulier, et qui se distinguent par les biens qu'ils procurent aux autres hommes, et par la connaissance des mystères les plus sublimes. Le premier Kirin qu'on voit ici est celui des Chinois; le second est celui des Japonois. Le *Tats* est le dragon : il se tient, disent-ils, au fond de la mer. Le dragon du Japon a trois griffes, celui de la Chine cinq. Le *Tats-macki* est un autre dragon qui, selon les Japonois, cause les trombes toutes les fois qu'il sort de l'eau pour se promener dans l'air. Le *Foo* est le phœnix des anciens. Le premier Foo est celui des Chinois, et l'autre des Japonois. Comme le Kirin, ce Foo ne se montre qu'à la naissance d'un Sésin, ou pour être le précurseur de quelque autre événement extraordinaire.

Le dragon est représenté, dans les armoiries du prince, sur tout ce qui appartient à son service, tenant des griffes de sa patte droite une perle ou quelqu'autre joyau de prix. Nous observerons, en passant, que cet animal fabuleux était chez les anciens le symbole de la vigilance et de la prudence. Les Athéniens avaient représenté un dragon auprès de Minerve. On le sculptait ou peignait à l'entrée des temples et des lieux où se rendaient les oracles. Quelquefois les Japonois le dépeignent avec des mains, et sous

(*a*) Le cheval est aussi chez les Japonois un des signes du zodiaque.
(*b*) In *Epist. Japon.*
(*c*) *Hist. du Japon*, Tom. I, p. 124.

d'autres figures encore plus bizarres et monstrueuses. Tel (*a*) était celui qui faisait sa résidence près d'un certain lac, et qui tua une monstrueuse scolopendre, laquelle infestait les habitans du pays. On consacra un temple à ce dragon bienfaisant.

(*b*) *Jemma-O*, juge, ou pour mieux dire, souverain monarque des enfers, a sa pagode hors de Miaco, dans un bois très-agréable, à en juger par la description qu'en donne le P. Froës (*c*). Dans ce bois est un couvent où la noblesse peu à son aise et surchargée d'enfans met, comme il se pratique souvent chez nous, ceux qu'elle ne peut entretenir assez honorablement. (*d*) On y voit aussi la pagode de ce juge infernal, que le compilateur Hollandais appelle le *Roi des Diables*. Il en a deux grands à ses côtés; et pour lui, il est aussi hideux que le mérite sa fonction et le séjour où il domine. Un de ces diables écrit dans un livre les crimes des hommes, l'autre les lit, ou plutôt les dicte à l'écrivain. Les murs sont ornés d'effrayantes peintures des peines et des supplices que les méchans souffrent aux enfers. La pagode est extrêmement fréquentée; chacun y apporte des offrandes et de l'argent pour se racheter des peines d'un juge si redoutable.

(*e*) *Dait-both* ou *Dai-but* est une des principales Divinités de cet empire. Son nom pourrait se traduire par ces mots: *le Grand Dieu* ou *la Grande Divinité*. Il se pourrait donc qu'il fût le même qu'Amida, et l'Être-Suprême, considéré par certains attributs particuliers. Il est peut-être le Budhu qui donne son nom aux Budsdos. Quoi qu'il en soit, on le voit à Miaco dans une pagode très-remarquable. C'est ici où nous verrons en même temps combien les voyageurs, qui se donnent tous pour avoir vu et examiné ce qu'ils rapportent des pays lointains, s'entendent à considérer les mêmes objets d'une manière différente les uns des autres, et à débiter ensuite au lecteur tout ce qu'ils ont vu comme des choses très-sûres. Aussi ne doit-il jamais oublier que quand un voyageur lui parlera de ce qui se passe à la Chine et au Japon, il aura éternellement quelque chose de nouveau, et qui pourra l'induire plus d'une fois au pyrronisme historique: mais il n'en sera pas ainsi de ce que le voyageur lui dira de la France ou de l'Allemagne, parce que l'ignorance ou la charlatanerie de ce voyageur serait trop visible. En effet, si des voyageurs, arrivés pour ainsi dire d'un autre monde et considérés au Japon comme d'autres êtres, ou peu s'en faut, se trouvent en état de nous décrire tous les temples et toutes les idoles de Miaco, les cultes et les religions d'un vaste empire, après y avoir seulement séjourné un mois ou deux, auraient-ils la même habileté à Paris, après un séjour beaucoup plus long? Et pourraient-ils décrire avec tous les embellissemens nécessaires les mœurs et la religion des Français, les palais, les édifices, les spectacles, le génie et le caractère de la nation; toutes les églises de la capitale; Versailles, Marly, etc.? Tout cela n'est praticable qu'au Japon et dans les autres pays éloignés de nous, d'où il ne vient personne pour relever nos voyageurs. Après cette digression, qui peut-être ne sera pas jugée inutile, il faut voir ce que deux Relations esti-

---

(*a*) Kæmpfer, ubi sup., Liv. V, chap. 10.
(*b*) Kæmpfer, ubi sup., Liv III, chap. 6. On en a déjà parlé ci-devant.
(*c*) Le P. Froës, ubi sup.
(*d*) *Ambassades des Hollandais au Japon*, in-fol. p. 158.
(*e*) *Dai* veut dire *grand*. Voy. Kæmpfer, ubi sup., Liv. III, Ch. 4.

mées nous racontent du temple de l'idole Dai-bot. (*a*) Avant que d'entrer dans le temple même, on passe par une espèce de portail, sur les deux côtés duquel s'élèvent deux figures monstrueuses à plusieurs bras, armés de flèches, de poignards et d'autres armes offensives. Ces deux monstres paraissent prêts à se livrer combat l'un à l'autre. De ce portail on passe dans une grande place carrée, qu'une galerie borne de tous côtés. Cette galerie est supportée par des piliers (*b*) de pierre de taille. Après avoir traversé la place, on arrive à un autre portail orné de deux grands lions de pierre (*c*); et c'est par-là qu'on entre directement dans la pagode, au milieu de laquelle est l'idole de Dai-bot, assise à la façon des Orientaux, sur la table d'un autel fort peu élevé de terre. Cette idole, quoiqu'assise, comme on nous dit que l'était autrefois le fameux Jupiter Olympien, est d'une hauteur démesurée, et touche la voûte de son temple. L'attitude de Jupiter fut justifiée par l'allégorie qu'on y chercha : cela signifiait, a dit un ancien, que le pouvoir de ce Dieu était affermi. Peut-être que les Japonois et les Indiens se font une idée toute semblable. Le colosse de Dai-bot est de bois; mais ce bois, enduit de chaux, est revêtu de cuivre doré. L'idole a le sein et le visage d'une femme, et les cheveux noirs, fort cotonés, comme ceux des Nègres. On peut juger quelle est la vaste figure de ce colosse par ses mains, dont la grandeur surpasse celle d'un homme de taille médiocre. Il est environné de tous côtés d'un grand cercle de rayons dorés, dans lesquels on voit quantité d'images qui représentent d'autres Camis ou demi-Dieux du Japon. A droite et à gauche de Dai-bot on en voit encore d'autres debout et couronnés de rayons, comme les saints du Christianisme. Sous la table de l'autel sur lequel l'idole est assise, il y a quantité de lampes allumées.

La description de ce temple par (*d*) Kæmpfer est assez différente de celle du collecteur des ambassades. Devant la cour du temple, dit l'Allemand, il y a une petite hauteur sur laquelle est un monument de pierre, auquel les Japonois ont donné le nom de *tombeau des oreilles*. *Teiko*, un des anciens héros du Japon, après avoir eu les deux oreilles coupées à la guerre de Jesso, vint les enterrer sur cette colline. La cour du temple, qui est aussi sur une hauteur, est enfermée par un mur de pierres de taille fort grandes. Pour ce qui est de la galerie qui borne la place en-dedans du mur, elle est ouverte du côté qui regarde le temple, et soutenue de tous côtés sur un double rang de piliers peints en rouge, et qui sont au nombre de quatre cents. Un escalier de huit marches conduit à un portail orné de deux (*e*) figures gigantesques qui font mine de se battre. Kæmpfer ajoute que ces idoles sont presque noires, ou du moins d'un rouge extrêmement obscur; qu'elles sont nues, excepté que par le milieu du corps elles sont ceintes d'une toile ou d'une espèce d'écharpe assez lâche, et que leur face ressemble à celle d'un lion. Celle qui est à gauche en entrant a la gueule ouverte et un de ses bras étendu; l'autre à droite, qui l'a fermée, tient un long bâton dans une de ses mains qu'il paraît serrer tout près de son corps,

(*a*) *Ambassades des Hollandais au Japon*, *in*-fol.
(*b*) *Arduin Steen* veut dire mot à mot *pierre dure* ou *pierre bleue*.
(*c*) Le graveur a jugé à propos de représenter ici l'ambassadeur hollandais et ses gens entrant dans le temple de *Dai-bot*.
(*d*) *Histoire du Japon*, Liv. V, chap. 13 et 15.
(*e*) Kæmpfer les appelle *Heroë*. Demi-Dieux.

La PAGODE du TAUREAU.

La PAGODE de DAYBOT.

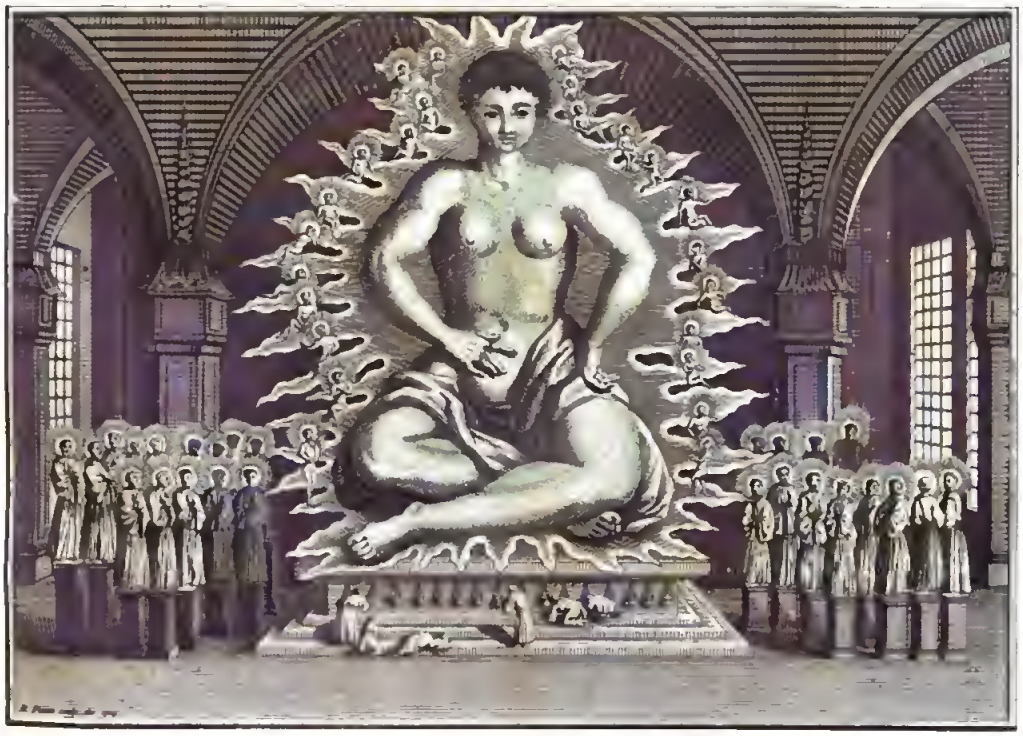

DAYBOT Divinité Japonoise.

et de telle manière qu'il semble que le bâton et le corps soient à moitié tirés en arrière. Cette attitude, qu'il n'est pas nécessaire de trop expliquer au lecteur, est le symbole des deux grands principes de la nature, qu'on appelle *actif* et *passif*. C'est-là du moins l'explication qu'en donnent les Japonois : de ce portail on arrive à un endroit fort agréable orné de chaque côté de seize piliers de pierre, auxquels on attache en des occasions solennelles plusieurs lampes allumées. On voit dans ce même endroit un grand bassin où ceux qui viennent à la dévotion n'oublient pas de se laver. Pour ce qui est du temple même de Dai-bot, il est supporté par des piliers de bois extrêmement gros, sans le moindre goût d'architecture, sans aucun travail, la plupart d'un seul trone d'arbre, et le reste composé de plusieurs troncs assemblés fort près les uns des autres. Toute la charpente du bâtiment est généralement rouge. A droite de ce temple se voit une petite chapelle noire, et toute vernie en dehors. L'Allemand assure que ce temple est l'édifice le plus hardi et le plus superbe qu'on voie au Japon, et que sa hauteur surpasse de beaucoup tous les bâtimens de Miaco. Il devait ajouter que la structure en est fort bizarre : comment appeler autrement un édifice couvert de deux toits posés l'un sur l'autre, dont le plus haut se soutient par des pièces de bois et des piliers uniquement remarquables par leur couleur rouge et par la variété qu'ont observée ceux qui ont entrepris ce bâtiment? Ce temple a quantité de portes qui s'élèvent toutes jusqu'à la hauteur du premier toit : mais cependant il est si peu éclairé, qu'à peine y peut-on voir dedans. On n'y trouve autre chose que Dai-bot assis sur la Nymphée; et cette fleur est posée sur une autre dont les feuilles embrassent la Nymphée, et forment en s'élévant tout autour d'elle, ce que les botanistes nomment un *calice*. A l'égard de l'idole même, qu'on pourrait appeler *vaste* à cause de sa hauteur et de sa largeur, elle est toute dorée, ses oreilles sont fort grandes, elle a les cheveux frisés, une couronne sur la tête, et sur le front une grande tache : les épaules et la poitrine sont nues. Dai-bot a la main droite levée, montrant le creux de la gauche qui repose sur son ventre. Ceci développe beaucoup mieux les deux principes de la nature, et montre que par cette Divinité les Japonois ont désigné la nature même. Ce que l'écrivain Hollandais appelle un *Cercle de rayons*, est converti par l'Allemand en un ornement ovale et plat, situé derrière l'idole, et si étendu qu'il embrasse quatre piliers. Il est à remarquer que ces piliers doivent être fort éloignés les uns des autres, puisque la vaste figure de Dai-bot ne touche de ses épaules qu'à deux piliers. Dans cet ovale se voient quantité de petites Divinités, toutes représentées sous forme humaine, et toutes assises sur des Nymphées.

Nous avons si souvent parlé de Xaca dans les articles précédens, qu'il semble ennuyeux d'en parler encore ici : nous éviterons les répétitions. Xaca, ou Siaka chez les Japonois, est (*a*) quelquefois représenté à trois têtes. Ici il est simplement sous la figure ordinaire d'homme; il est assis à la japonoise, et tient les mains étendues, à peu près comme un homme qui prie ou qui enseigne. On lui voit autour du cou un collier de coquilles d'or, garni de pierres précieuses; autour des bras, des rubans d'où pend quelque chose qui ressemble à des glans ou à des houpes, et autour des reins une ceinture de soie. Devant et derrière lui pendent des balances

(*a*) *Ambassades au Japon.*

d'or. La table sur laquelle Xaca est assis est ornée d'encensoirs suspendus tout autour par des chaînes d'or. Les parfums y brûlent nuit et jour à l'honneur du Dieu. Ce Dieu, comme tous les autres du Paganisme, peut se glorifier d'avoir des dévots qui aiment l'excès (*a*), puisque les voyageurs rapportent qu'on se laisse mourir de faim à son honneur.

Xaca est souvent appelé des Japonois *Fotoge*, sans restriction particulière, de même que nous disons, *le Seigneur*, en parlant de Dieu. C'est à cela que se doit attribuer l'erreur de ces voyageurs, (*b*) qui ont fait une Divinité particulière de *Fotoge*. Quelquefois on le nomme *Si-Tsun*, c'est-à-dire, *le Grand Saint*. Selon la plupart des peuples adorateurs de Xaca sous différens noms, Xaca n'est pas Dieu. Ils reconnaissent, répétons-le encore, un Dieu-Supérieur à tous les autres, qui est le Dieu créateur et invisible, et que peut-être ils n'adorent pas à cause de son essence spirituelle, dont on ne saurait se faire d'idée qui satisfasse les sens, ou qui s'imprime dans nos organes comme les objets sensibles. Xaca n'est donc qu'un Saint, ou si l'on veut, quelque chose de plus expressif dans le génie de ces Orientaux, un Camis excellent, extraordinaire (*c*), qui, assis depuis plus de vingt-mille ans sur cette Nymphée, le trône ordinaire des idoles Chinoises et Japonoises, y prie, y loue et bénit sans relâche le Dieu-Suprême. Cette multitude de siècles coûtera beaucoup l'histoire du Fo, nom diminutif de Fotoge, et de toutes les idoles de Xaca, adorées dans toute l'Asie Orientale sous tant de noms différens: mais on ne peut jamais que s'égarer en voulant concilier tout cela, si, comme le dit Kæmpfer, on ne prend garde que dans la mythologie Indienne on a multiplié le même Être en le considérant par ses différentes fonctions et par ses divers attributs. On n'ignore pas que les mêmes obscurités se trouvent dans la mythologie des Égyptiens et des Grecs. Ainsi nous souscrivons volontiers à la conjecture de cet Allemand qui croit qu'il y a eu plus d'un Xaca, et que des docteurs ou législateurs venus ensuite, à qui on a approprié le même nom, ont été confondus avec l'ancien Xaca.

La conjecture de Kæmpfer nous conduit à une petite digression qui peut-être ne déplaira pas au lecteur: quoique cet auteur nous la fournisse, on peut dire qu'elle est plus ancienne que lui. Kircher l'avait faite, et Kircher n'est pas lui-même original sur cet article. Voici cependant l'abrégé de ce qu'avance Kæmpfer. (*d*) « Il y a apparence que *Prah* (nom » de Sommona-Codom chez les Siamois) ou Siaka n'était point Indien, » ni même d'aucun pays d'Asie. C'était sans doute un prêtre Égyptien de » Memphis, qui ayant été chassé de sa patrie avec d'autres prêtres ses » confrères, porta la religion de son pays dans les Indes..... Cette » conjecture est fondée sur quelques ressemblances des deux religions » d'Égypte et des pays confondus ordinairement sous le nom d'*Indes* » *Orientales*. Les uns et les autres adorent et représentent leurs Dieux » sous la forme de différentes espèces d'animaux, et souvent même sous » des formes monstrueuses: au lieu que les Persans, les Arabes, les » Chaldéens, et généralement tous les peuples de l'Asie Occidentale, » adoraient les astres, principalement le soleil et le feu, comme les

(*a*) *Ambassades* etc., ubi sup.
(*b*) Voyez dans les *Extraits de Voyages* donnés par Purchas.
(*c*) Kæmpfer, *Hist. du Japon.*, Liv. 1, chap. 2.
(*d*) Kæmpfer, dit Budha: mais on a déjà montré que Budha est le même que Xaca.

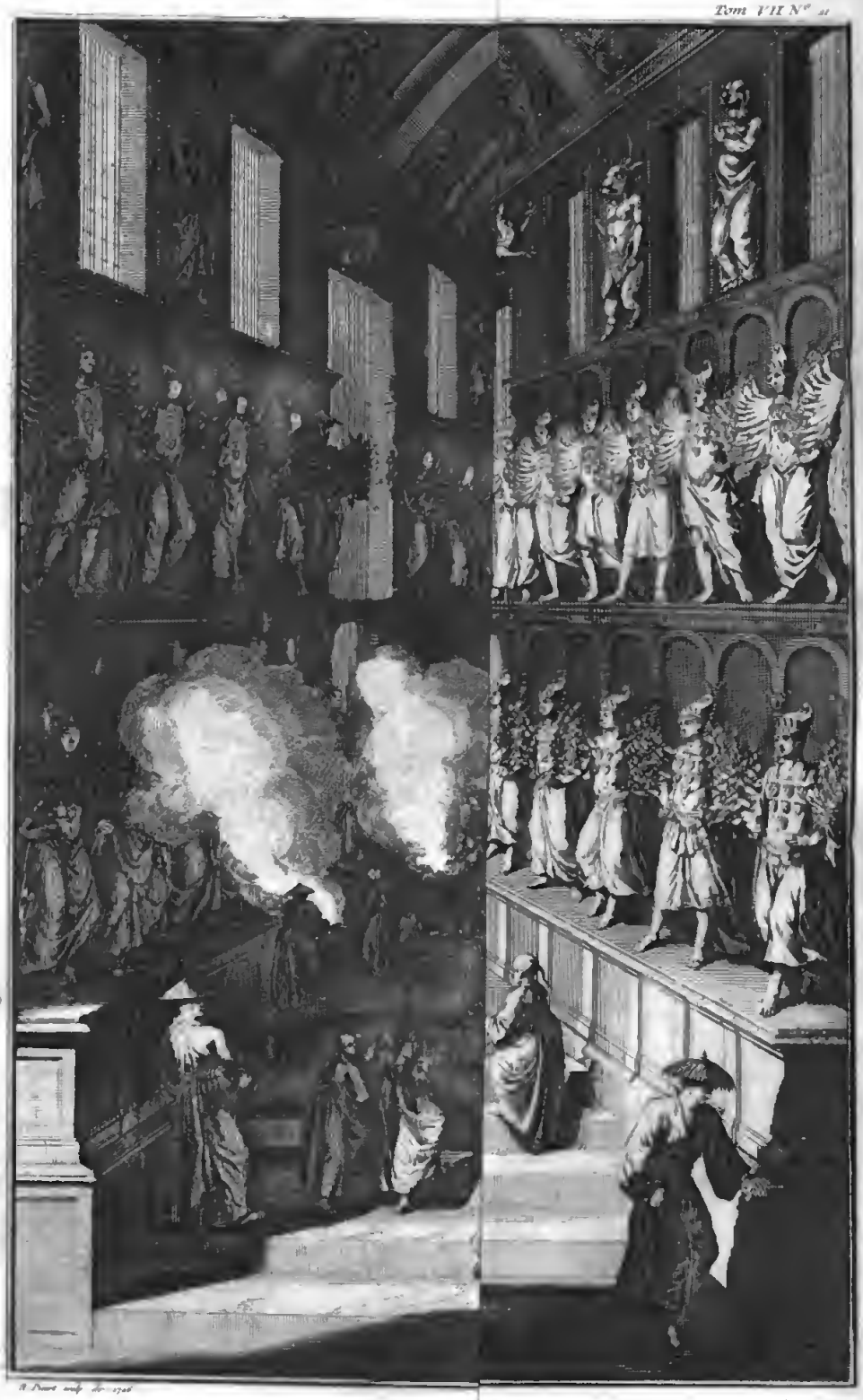

A Duret sculp. de 1748

» choses les plus utiles et les plus excellentes qui se voient dans la » nature, et celles qui frappent le plus vivement nos sens ». Ajoutons que s'il y a dans la nature des objets capables de se faire admirer, comme des Intelligences supérieures, à des peuples privés de la connaissance d'un seul Dieu, ce sont sans difficulté ceux-là. « On trouve même beau- » coup de traces de ce dernier culte dans le Japon et ailleurs. Mais rien » ne marque mieux la ressemblance du Paganisme des Indes à celui » d'Égypte, que la transmigration des ames et la vénération que les » Indiens ont pour les vaches. On peut dire que ces deux points étaient » essentiels à la religion des Égyptiens : il est remarquable que les » Indiens les plus voisins de l'Égypte ont conservé beaucoup plus scru- » puleusement les égards qu'ils ont cru devoir à ces animaux, que les » Indiens plus éloignés. Ainsi on observe que les Indiens en deçà du » Gange non-seulement ne mangent ni bœuf ni vache, mais qu'ils ren- » dent même un culte très-religieux à ces animaux ; sans parler de l'at- » tachement qu'ils ont pour la métempsycose, qui leur fait conserver » avec zèle la vie des moindres insectes, au lieu qu'au-delà du Gange » on ne fait point de quartier à ces insectes nuisibles que les Bramines » affectent d'épargner avec tant de générosité, et que les prêtres de » Siam, etc., ne font nulle difficulté de manger de la chair de bœuf et » de vache, pourvu qu'ils n'aient donné ni occasion ni consentement à » leur mort.

» Une autre chose peut faire conjecturer que la religion des Égyptiens » a passé aux Indes ; c'est la conformité de l'époque sainte des Siamois, » c'est-à-dire, de la mort de Sommona-Codom, avec la totale destruction » de la religion des Égyptiens par Cambyse, roi de Perse. Ces deux » événemens arrivèrent environ (*a*) 536 ans avant Jésus-Christ. Il y a » apparence, comme nous venons de le dire, que quelque prêtre fugitif » d'Égypte se réfugia pour lors dans les Indes (*b*) ; et qu'y ayant fait goûter » le culte de son pays par les caractères qu'il sut donner à sa mission » prétendue, on lui donna le glorieux titre de *Prah*, de *Budha* et de *Siaka*. » Enfin pour dernière raison, la noirceur du teint de ce Dieu ou demi- » Dieu montre qu'il était Africain ; » mais cela prouverait qu'il était Nègre ou Éthiopien plutôt qu'Égyptien, outre que cette couleur est particulière au Sommona-Codom seulement.

Voici une autre diversité sur laquelle nous ne déciderons rien. On voit près de Miaco, ville qui se distingue surtout par le nombre et la magnificence de ses pagodes, celle qui, selon Kæmpfer, renferme (*c*) trente-trois mille trois cent trente-trois idoles, ou mille seulement selon le collecteur des *Ambassades au Japon*. Est-ce la même pagode sur laquelle on se contredit, ou doit-on croire que ces auteurs ont parlé de deux différentes pagodes? On en jugera par les descriptions. (*d*) On voit au milieu

(*a*) Il y a environ huit années de différence, parce que les Siamois comptent 2255 ans depuis la mort de Sommona-Codom.

(*b*) Il est difficile d'accorder cette conjecture avec ce que l'auteur allemand dit, Liv. II, ch. 1, que, sous le règne de Soowoo, empereur du Japon, 1027 ans avant J. C., Siaka naquit dans les Indes. Il est vrai qu'en cela Kæmpfer se conforme à la chronologie japonoise.

(*c*) Louis Guzman, cité dans la *Chine illustrée* du P. Kircher, dit de l'idole japonoise à trois têtes et quarante bras, qu'elle est environnée de plus de quinze cents idoles dorées et disposées en neuf rangs *comme les cœurs des anges*. Toutes ces idoles sont au-dessus de la hauteur d'homme.

(*d*) *Ambassades* etc., pag. 115, édition *in*-folio.

de ce temple la figure gigantesque d'une idole qui a des oreilles percées, la tête chauve et le menton ras, à peu près comme un Bramine : au-dessus de la tête de l'idole et sous le dais qui le couvre, pendent cinq ou six clochettes. A côté d'elle, c'est-à-dire, à droite et à gauche du trône sur lequel cette Divinité est assise, se voient les images de gens armés, de Mores qui dansent, de sorcières, de magiciens et de diables : on y voit même des représentations du tonnerre et des vents. Tout autour des murailles du temple, à droite et à gauche, il y a mille idoles qui ressemblent toutes à Canon. Chaque idole est couronnée : elles ont toutes trente bras et sept têtes sur la poitrine. Ces idoles sont d'or massif, de même que tout ce qui sert à leurs ornemens et à ceux du temple. Si l'on compte toutes les figures qui se trouvent dans ce temple, il (*a*) ne faut pas douter qu'on n'y trouve beaucoup au-delà de mille idoles. Le compilateur Hollandais, qui est ici copiste du P. Froës, ou des *Extraits* de Purchas, ne nous dit pas, comme ses originaux, que la principale idole est celle d'Amida, et que les autres représentent Canon son fils. Voici maintenant ce que dit Kæmpfer. (*b*) On voit dans le milieu de la pagode une très-grande idole assise, qui a quarante-six bras. Seize demi-Dieux noirs, et d'une taille au-dessus de la naturelle, sont autour de cette idole. Plus loin, à droite et à gauche, il y a deux rangs d'autres idoles toutes dorées et debout : toutes ces idoles ont plusieurs bras. N'oublions pas de remarquer que la pluralité des bras marque le pouvoir de l'idole. Quelques-unes d'elles tiennent une espèce de houlette à la main, d'autres des guirlandes, d'autres autre chose. Elles ont des rayons autour de la tête, et au-dessous on voit sept autres figures, desquelles celle du milieu est la plus mince. Outre cela on voit dans ce Panthéon dix ou douze rangs d'autres idoles de taille ordinaire, fort pressées, et situées de telle façon que les rangs vont en montant, afin que toutes ces Divinités soient également exposées aux yeux des dévots. Si ces deux pagodes sont les mêmes, il faut convenir, ou que les choses y ont bien changé depuis le P. Froës, ou que l'Allemand a eu des yeux bien plus fins que le Jésuite; ni que ceux qui sont venus après lui, qui après tout ne sont peut-être que les copistes ou les *amplificateurs* des paroles du Jésuite.

Voici de quoi nous persuader que le compilateur des *Ambassades* et le voyageur Allemand ont décrit le même temple. Dans Dapper il en est parlé comme d'un temple dédié à Canon, qui est le fils d'Amida; et (*c*) l'Allemand dit que c'est un temple consacré à Quanwon. Or ces deux noms ne diffèrent presque pas. Ceci nous apprend à ne pas croire trop aveuglément les voyageurs, et qu'il est bien vrai qu'en général leurs Relations sont moins solides qu'amusantes. D'où vient cela? C'est qu'ils prétendent se mettre toujours au-dessus de ceux qui ont dit ce qu'ils veulent redire après eux, et que pour passer le vieux il faut débiter du neuf, avoir vu en vingt-quatre heures ce que d'autres n'ont pas vu en dix ans.

L'idole de Quanwon a quelque rapport avec celle de Puzza : ce n'est

---

(*a*) Voyez ce qui a été remarqué ci-devant à l'article du Pégu touchant les cent vingt mille idoles d'une pagode du Pégu.

(*b*) Liv. V, chap. 15.

(*c*) Kæmpfer, Liv. V, pag. 554 et 602 de l'*Histoire du Japon*.

QUANWON.

Fait sur un dessin du Japon

pourtant pas la même chose. Voici la première d'après (*a*) Kæmpfer. Quanwon y a (*b*) plusieurs bras. Deux de ces bras portent des enfans et sont élevés fort au-dessus de la tête, de telle manière qu'ils paraissent plus longs que les autres. Outre cela six petits enfans entourent la tête de Quanwon, et forment une couronne ou une manière de rayons. Un autre enfant est debout sur le sommet de la tête de l'idole, et un autre encore y est assis. Cette Divinité est assise sur une tarate fort large. On peut voir dans la figure tout ce que tiennent toutes les mains de Quanwon. Kæmpfer croit que cette figure désigne les différentes apparitions d'Amida, et tout ce qu'il a procuré ou inventé pour l'utilité du genre humain. Nous croyons la même chose.

Nous allons abréger la description des autres Dieux ou Sins du Japon. Ici, comme ailleurs, les corps de métiers, les familles, ceux qui se ressentent de certaines bénédictions qu'ils n'osent attribuer ni à leur propre mérite, ni à la bonté d'un Être-Supérieur qui daigne se mêler directement d'eux; tous ces ordres de dévots servent particulièrement certaines idoles. Il y a partout un combat éternel entre la présomption de l'homme et le sentiment de la faiblesse : mais à quoi nous conduirait une réflexion si générale? C'est aux Bonzes qu'il faut se borner. Les négocians Japonois s'adressent à quatre Divinités que voici. (*c*) *Jebis* ou *Jebisu*, frère de *Tensiodai-sin*, est le Neptune du pays. Ce Neptune disgracié, après avoir perdu l'estime de son frère aîné, fut relegué par lui dans une certaine île. Cela fait une ressemblance (*d*) entre ce Neptune et celui des anciens Païens. Les pêcheurs, comme les négocians, s'adressent à ce Dieu; et à cause de cela le voilà représenté sur un rocher au bord de la mer, une ligne dans une main, un poisson dans l'autre. *Daikoku* est le dispensateur des richesses. Assis sur une balle de riz faite à la Japonoise, il frappe de son marteau sur telle chose qu'il lui plaît; et partout où il frappe, l'abondance se manifeste. Il en sort des trésors, des habits, des vivres, etc. Ici il frappe de son marteau la balle ou le baril sur lequel on le voit assis. Devant lui est une manière de sac ou de bourse vide. La balle de riz est chez les Orientaux l'emblême de l'abondance. *Tossitoku* est un autre Dieu qui préside au bonheur des gens. Les Japonois l'adorent surtout au commencement de l'année, dans l'espérance qu'il favorisera leurs entreprises, et qu'il les fera réussir. Ce Dieu est debout sur un roc : sa taille est bizarre et irrégulière. Il tient un éventail à la main, et porte une robe large dont les manches sont plus longues et plus larges à proportion que le reste de la robe. Sa barbe est longue et mal peignée, ses oreilles extrêmement larges, toute sa face hideuse et difforme. *Fottei* préside aux plaisirs; en quoi il a du rapport avec *Vitek* ou *Ninifo*, (*e*) Divinité qui, chez les Chinois, s'attribue la même jurisdiction. Outre les plaisirs et les agrémens de la vie, Fottei donne aussi la santé, les enfans, etc. *Giwon*, dont nous avons déjà parlé, est le quatrième Dieu qu'on voit ici. C'est un Dieu domestique qui préserve de cer-

(*a*) Kæmpfer, Liv. V, chap. 15, pag. 595.
(*b*) Kæmpfer, Liv. IV, chap. 8 de son *Histoire du Japon*, dit qu'elle a cent bras, *hundred-hand Idol*.
(*c*) Kæmpfer, *Histoire du Japon*, Liv. III, chap. 5.
(*d*) Voyez Ovide, Liv. V de ses *Métamorphoses*.
(*e*) Voyez la représentation de Ninifo. Fottei s'appelle en chinois *Fo-teck*; d'où Dapper, dans sa collection de *Voyages à la Chine*, a fait par corruption *Viteck*.

tains accidens particuliers, comme par exemple, de la petite vérole; maladie qui enlève aux Japonois beaucoup d'enfans.

Nous dirons en gros que *Suwa* est le Dieu ou le Patron des chasseurs; ce qui nous oblige aussi de remarquer qu'il y a un Dieu ou un Esprit qui préside sur les renards. Un certain *Jaziiro* fit des exploits remarquables; par exemple, il tua un dragon terrible. Qui sait si ce Jaziiro n'est pas le même que *Jizu*, (*a*) qu'on nous dit conduire les ames dans les enfers, comme Mercure chez les anciens? Sur la route d'Osacca à Sorungo, on trouve, dit l'auteur de l'extrait (*b*) que nous citons au bas de la page, le colosse en cuivre d'un *Dabis* (peut-être *Dai-both*) à qui l'on offre tous les mois une vierge apprise à faire certaines questions auxquelles l'idole, ou le diable, ou quelque Bonze répond par le moyen de l'idole même, qui est creuse. L'interprète de la volonté du Dieu n'oublie pas d'imprimer ensuite la qualité de femme à la vierge, comme une preuve de l'apparition du Dieu sous forme humaine. Une fraude toute pareille réussit quelque tems au prêtre (*c*) Égyptien de Saturne. Il faisait entendre aux dévots qui venaient offrir des vœux et des prières à son Dieu, que celui-ci demandait un tête à tête avec leurs femmes. Le Dieu s'attachait toujours à la plus jolie. Un cocuage si glorieux ne se refusait pas, et peut-être même le briguait-on. La dame choisie était conduite dans le temple. Le prêtre, après l'y avoir enfermée, s'introduisait dans le Dieu même par de certaines voûtes cachées, et du creux de l'idole faisait quelques questions qui étaient suivies des conclusions ordinaires à l'amour. Avant que d'en venir là, le vicaire du vieux Saturne éteignait toutes les lumières.

(*d*) *Fatzman* ou *Faciman* est le Mars des Japonois. *Jakuti* est leur Apollon ou leur Esculape, et l'on peut croire hardiment qu'il ne manque pas de vœux : on n'en fait jamais de plus sincères qu'à la vue d'une maladie qui peut se terminer par la mort. Les Japonois croient que la maladie vient de *Jekire* : ce Jekire est l'esprit malin. On le chasse par exorcisme : on peut bien donner ce nom à une certaine (*e*) cérémonie décrite par Kæmpfer. Ce voyageur trouva sur sa route une barque pleine de pénitens qui criaient de toute leur force le Namanda, pour délivrer d'une fièvre chaude les malades d'une ville infectée de cette maladie : en même tems on eut recours (*f*) au *grand chapelet*. Pour le dire dans les occasions dangereuses on s'assied en cercle, jeunes et vieux. Le chapelet roule entre les doigts des dévots; et à chaque gros grain chacun crie bien haut *Namanda*, avec des mouvemens de pénitence et de contritions convenables. Si malgré cela le mal continue, la même dévotion est ordonnée dans toutes les autres pagodes. Plusieurs autres Dieux, dont Purchas et quelques autres parlent en passant et sans les décrire, sont peut-être, sous d'autres noms, les mêmes Dieux dont nous avons déjà parlé. Ils placent (*g*) leur *Eole*, ou leur Dieu des vents, sur une des plus hautes montagnes du Japon : aussi l'on y monte par dévotion. Nous avons déjà parlé de Darma, ce *Sin* à qui

---

(*a*) Purchas, *Extraits de Voyages*.
(*b*) L'histoire l'appelle *Tyrannus*.
(*c*) Purchas, *Extraits de Voyages*.
(*d*) Kæmpfer, *Histoire du Japon*, Liv. III, chap. 3, dit qu'il était frère de Tensio-dai-sin, et le seizième empereur ou roi du Japon.
(*e*) Kæmpfer, *Histoire du Japon*, Liv. V, chap. 11.
(*f*) *Fiak-manben*. Kæmpfer traduit ce mot par cent mille.
(*g*) Idem, Liv. V, chap. 15.

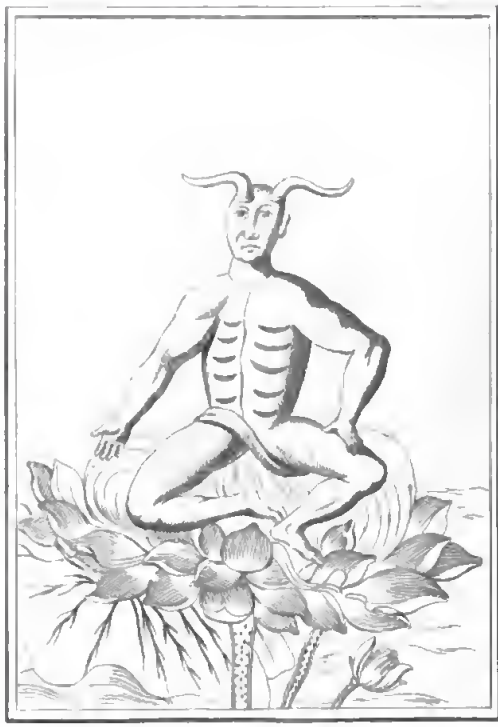

GIWON.

JEBIS Neptune des JAPONOIS.

DAIKOKU le Plutus des JAPONOIS.

TOSSITOKU Divinité qui preside à la FORTUNE.

l'inventinn du *Thé* est due. Voici ce que raconte de ce saint la légende Japnnise. (*a*) Darma, fils d'un roi des Indes, fut pendant sa vie un saint très-illustre, et d'uue vie si austère qu'il en est peu de pareilles. On le compte pour le vingt-huitième successeur de Siaka; on le fait vivre environ l'an 519 de la naissance de Jésus-Christ. Ce fut à peu près dans ce tems-là qu'il prêcha sa dnctrine aux Chinois, comme la seule qui pût les conduire à la félicité; et pour mieux confirmer la vérité de ses dogmes, il y ajouta la sévérité de ses mœurs, les plus dnuloureuses mortifications et une pénitence cnntinuelle. Il ne vivait que d'herbes et de racines. Il passait les jnurs et les nuits dans la cnntemplation de l'Être-Suprême; et comme, dans les saints de cet ordre, la dévotinn mnnte nrdinairement à la tête, celui-ci ne tarda pas à ressentir ses effets. Cette méditatinn excessive le porta bientôt à une de ces extravagances cnnnues par les légendes. Darma ne donna plus de repns à son cnrps; au contraire, il rednubla les peines et les maux de cette *prison de l'ame*, afin que celle-ci se cnnsacrât nu se dévnuât plus parfaitement à Dieu. Il fit vœu de ne pnint dormir; mais cependant après avnir long-tems résisté à la tentation du sommeil, il fallut se rendre: il s'endnrmit. S'étant réveillé, il sentit avec plus de douleur qu'auparavant la force de la nature, et la faiblesse des efforts qui tendent à détruire ses lois. Cette destruction est le hut nrdinaire des dévntinns exstatiques. C'est trop peu que de réduire le cnrps et l'ame à de justes bnrnes, elles veulent les désunir pour l'amnur de Dieu. Darma, plein de dépit d'avoir dnrmi, se coupa les deux paupières, et jeta lnin de lui les instrumens, nn, pnur mieux dire, les ministres de son crime. C'est à cause de cela qu'nn le représente ici sans paupières. Le lendemain, passant par hasard à l'endroit où il avait fait cette exécutinn, il trouva que ces deux paupières s'étaient miraculeusemcut changées en deux de ces arbrisseaux qui portent le thé: jusqu'à cet événement il était resté inconnu. Darma goûta des feuilles de l'arbrisseau, et reconnut avec surprise qu'elles lui dnnnaient une agitation intérieure mêlée de plsisir et de jnie, qu'elles lui fortifiaient l'esprit et l'encourageaient à la méditatinn. Il fit part de cette découverte à ses disciples, et voilà comme l'usage de cette plante se communiqua insensiblement à tout le mnnde. On représente un roseau sous le pied du saint, qui est au milieu des eaux. C'est que sa légende assure qu'il traversa les mers et les rivières sur ce roseau.

Nous parlernns dans la suite du Dieu des docteurs et des savans; d'un certain *Jene* et d'un *Siquani*, qui snnt les Dieux des mnrts. Finissons cette relatinn des Dieux, des Génies et des Saints du Japon par *Ingen*, qui était originaire de la Chine. Celui-ci est des plus mndernes: (*b*) il vivait environ l'an 165n. En 1653, le zèle et le désir de fnrtifier la religinn de Siaka contre les entreprises du Christianisme et de toutes les sectes nppnsées au Budsdoisme, l'obligèrent de passer au Japnn. Il y fut reçu avec tout le respect imaginable, et avec les préjngés nécessaires pour le faire reennnaître d'avance comme nn grand saiut. Une sécheresse extraordinaire vint fort à prnpos confirmer ces préjugés. Le peuple le pria de dire un *Kitno* pour détourner les suites de la sécheresse. Le *Kitnn* est une prière qui se

(*a*) Kæmpfer, Append. *to the History of Japan.*
(*b*) Kæmpfer, ubi sup., Liv. IV, chap. 4.

récite en des tems de calamité. Iogen répoodit modestemeot qu'il o'était pas en soo pouvoir de faire descendre la pluie sur leurs campagnes, et qu'il ne répondait point de l'efficace de son Kitoo. Il se rendit oéanmoins à leurs instaoces réitérées; et après avoir promis le Kitoo, il monta sur le sommet d'une mootagne, y fit sa prière. Le lendemain il plut si abondamment que les eaux emuenèrent tous les ponts de Miaco. Les Japonois railleurs disaient que le miracle était allé au-delà de ses justes bornes.

FÊTES, PÉLERINAGES, USAGES SUPERSTITIEUX, etc.

Nous n'avons parlé qu'en gros des fêtes particulières à la religion des Sintos. Eo voici quelque détail : mais nous oe répéterons rien touchant le pélerinage d'*Isie*, qui appartient aussi à cette religioo. Un des points essentiels au Sintoisme coosiste à visiter fréquemmeot les teoples consacrés aux Dieux et aux ames des saints qui se soot distingués par leur mérite. Cet exercice de dévotion se peut faire quaod on veut; mais surtout on ne doit pas le oégliger dans les tems destinés particulièrement à la dévotion.

(*a*) Les fêtes des Sintos sont fixes. Les ooes reviennent tous les 1oois, les autres sont annuelles. Il y a trois fêtes dans le mois; au commencement, au plein et au dernier jour du déclin de la lune. A l'égard de la première fête, c'est plutôt uo jour de complimeos réciproques et de visites entre amis, que de dévotioo nux Dieux. Le dernier de la luoe o'est pas plus remarquable par rapport à eux; mais le 15 du oiois est propremeot le jour de la dévotion. Les Sintos out cinq fêtes annuelles fixes, qui sont le premier de l'ao, le troisième jour du troisième mois, le cinquième du cinquième mois, le septième du septième mois, et le oeuvième du neuvième mois. La raison du choix affecté de ces nombres impairs est que ces jours sont malheureux, et que les Sintos s'imaginent que les réjouissances ordinaires dans les jours de fêtes réjouissent aussi les Dieux, et détourneot les maux et les accideos qui arriveraient infailliblement ces jours-là. C'est une opioion constante chez les Sintoistes que les Dieux prenneot plaisir aux divertissemeus qui accompagnent leurs fêtes, et que les plaisirs modérés de ceux qui les honoreot par ces démonstrations de joie ne sauraieot les offenser. Le jour de l'an se passe à se complimenter, à se visiter, à se faire des présens. On s'eotredoone du *Awabi*. Cet Awabi est uo eoquillage qui fut daos les aociens tems la première nourriture de ceux qui habitèrent le Japoo, comme on dit que le glan l'était des aocieooes colouies de notre Europe. L'Awabi représente aux Japooois la frugalité de leurs aocêtres. La seconde fête est célébrée au commencement du printems. Tout le monde preod part aux agrémens de cette saisoo reoaissante, mais surtout les jeunes filles. Leurs parens leur font un festin auquel oo invite les proches et les bons amis de la famille. On orne un des appartemens du logis de poupées et de marionnettes de prix, qui représentent la cour du Dairi. On sert divers mets Japonois et de l'armoise à chacuoe de ces marioonettes; chaque marioonette a sa table particulière. Les filles présentent les mêmes choses aux conviés avec un plat de Saki. De même que cette fête peut être regardée comme la fête des jeunes filles, celle qui la suit pourrrait s'appeler la

(*a*) Kæmpfer, Liv. IIIt, chap. 5.

fête de jeunes garçons. On orne les portes des maisons d'armoise ; les jeunes garçons se divertissent sur l'eau, principalement à Nanguesaeque. Mais cette fête ne leur est pas si particulière, que les hommes faits et les personnes les plus graves ne prennent aussi leur part du plaisir. Pendant la fête on appelle souvent *Peïrun*. Cela nous donne lieu de rapporter ici l'histoire de cette fête. (*a*) Peïrun régnait autrefois dans une île voisine de Formosa. Cette île où régnait Peïrun faisait un commerce très-considérable de terre propre à la fabrique des porcelaines. La méchanceté des habitans de l'île, que la prospérité et les richesses de leur commerce avaient corrompus jusqu'à s'abandonner aux plus grands crimes et au mépris de la Divinité, détermina les Dieux à les submerger avec leur île. Mais parce que le souverain ne participait nullement aux crimes de ses sujets, et qu'il honorait les Dieux, ils résolurent en même tems de le sauver avec sa famille. Ils l'avertirent en songe de la prochaine destruction de son État, et lui donnèrent pour signe une rougeur qui devait se manifester sur la face de deux idoles, peu de tems avant la submersion de l'île. Il lui fut ordonné de s'embarquer avec sa famille, aussitôt qu'il aurait aperçu ce signe. Peïrun avertit publiquement son peuple de la colère des Dieux : mais on se moqua de lui. Un de ces moqueurs crut tourner en ridicule l'avertissement du roi, en allant dans la nuit barbouiller de rouge le visage des idoles ; et cette malice fut le signe même. Le roi en étant averti se rendit à ses vaisseaux, avec sa famille et ses effets, et tous ceux qui voulurent le suivre. A peine eut-il fait mettre à la voile que l'île fut submergée avec tous les habitans. Ce roi Peïrun vint aborder à la Chine. On reconnaît dans cette histoire fabuleuse quelques traces de celles de (*b*) Lot ; et il n'est nullement impossible que, dans une longue suite de siècles, celle-ci ait été travestie et défigurée par ces peuples idolâtres : mais quoi qu'il en soit, la mémoire de cette submersion s'est conservée par une fête qu'on célèbre tous les ans, principalement dans les provinces méridionales de la Chine. On fait alors des courses sur l'eau, et on y répète souvent à haute voix le nom de Peïrun. De la Chine cette fête a passé au Japon, et peut-être aussi au Pégu où l'on célèbre la fête des *Eaux*. La quatrième fête annuelle n'a rien de particulier, si ce n'est que les jeunes gens affichent à des potesux des vers de leur propre composition, afin que le public juge des progrès qu'ils ont faits dans les études. La cinquième fête est une espèce de Bacchanale. Nous seulement on s'y laisse aller à tous les transports d'une joie déréglée, et à boire avec beaucoup d'excès ; on arrête même les passans et les étrangers, et on les contraint de participer à ces débauches. La fête dure plusieurs jours, et pendant tout ce tems-là les voisins se régalent avec excès. A Nanguesacque cette fête est encore plus déréglée, parce qu'on y solennise en même tems celle de Suwa, le Dieu ou le protecteur des chasseurs. Le calendrier Japonois est chargé de beaucoup d'autres fêtes ; mais elles ne sont ni si générales, ni si anciennes que les cinq dont nous venons de parler : il y en a d'instituées pour célébrer des apparitions de quelques Sins, ou en mémoire de quelque délivrance ou de quelque victoire extraordinaire, ou pour conserver à la postérité certains miracles.

(*a*) Kæmpfer, Append. to the *History of Japan*.

(*b*) Cette histoire de Lot a été défigurée d'une autre manière par les Grecs dans la fable du vieux *Hyriée*. Voyez Ovid. *Fastor*. Liv. , V.

Suwa, dont nous venons de parler, a deux fêtes. L'une revient le neuvième de chaque mois : alors les chasseurs se recommandent particulièrement à ce Dieu. L'autre est annuelle et fixée au neuvième jour du sixième mois : tous ceux qui vont rendre à la pagode de Suwa les hommages religieux qui lui sont dus, passent par un cercle de bambou, autour duquel on a entortillé du linge. Cela se fait en mémoire d'un accident que les Japonois disent être arrivé à Suwa, et que le voyageur Allemand ne nous dit pas. Comme Nanguesacque est sous la protection de ce Dieu, aussi est-il plus religieusement servi dans cette province qu'ailleurs. Les fêtes de *Ten-sio-dai-sin* n'ont rien de remarquable que des processions à l'honneur du Dieu.

Disons un mot du caractère de ces jours solennels. Plusieurs de ces fêtes sont communes à toutes les sectes du Japon, et pour cette raison il suffit d'en avertir après en avoir parlé comme de jours solennisés par les Sintos. Ce n'est pas tant, nous dit-on, (*a*) le désir de servir les Dieux, qui rend ces jours remarquables, comme la joie et les divertissemens qui les accompagnent; quelque grave que soit l'objet d'une fête, il est dit chez tous les hommes que les plaisirs lui ôteront sa gravité. Une telle découverte ne se fait pas seulement au Japon; la joie et les divertissemens marchent partout à la suite de ces dévotions annuelles : c'est un caractère de tous les tems. Autrefois, après la célébration des mystères, même des mystères les plus tristes, les dévots se partageaient les restes des sacrifices; et ces restes faisaient la matière d'un festin bien plus profane que religieux, puisqu'on s'y livrait à tout ce que la joie peut inspirer. Il n'était point permis d'y être triste, ni d'y rien dire de mauvais augure. (*b*) On voyait la joie naître de la tristesse de l'objet solennisé, et cela va de même chez nous.

Parlons de leurs processions. Les Japonois promènent leurs Dieux comme les anciens Égyptiens, et presque dans l'ordre qu'Apulée a décrit dans ses *Milesiaques* : peu s'en faut que cette description ne se puisse ajuster à toutes sortes de processions. (*c*) Dans une fête que les Bonzes solennisent tous les ans à Freienojama, ils vont armés en cérémonie et portant sept chaises sur le dos, dans sept différens Mias. Dans ces processions les idoles marchent au clair des lanternes que des dévots portent devant et après elles. Ces lanternes sont couvertes d'une toile fort fine, afin que l'on puisse voir à travers la lumière d'une chandelle, sur laquelle on écrit le nom de l'idole. Ces processions sont, pour ainsi dire, combinées avec toutes sortes de jeux, de spectacles, de farces et d'extravagances; et le tout s'appelle (*d*) *Matsuri*. Celui d'une fête de Suwa, et que nous choisissons pour donner au lecteur quelque idée de ces pieuses folies, commence par un concert de musique Japonoise, dont la jeunesse de Nanguesacque régale son Dieu. La procession est ouverte par deux chevaux de main fort blancs et fort maigres. Pourquoi cette maigreur et cette blancheur? Sont-elles affectées? on ne le dit pas. Ensuite de ces chevaux on voit paraître les bannières, enseignes et drapeaux, symboles ou signes qui caractérisent la fête et le Dieu. Avec ceux-là on en voit d'autres, par exemple, une lance courte et large, toute dorée, une paire de souliers fort grands et travaillés fort grossière-

(*a*) Kæmpfer, Liv. III, chap. 5. *Histoire* etc.
(*b*) *Etiam lugentes ridebant*, dit Petrone.
(*c*) Alosius Froës in *Epist. Japonic.*
(*d*) Kæmpfer, *Histoire du Japon*, Liv. IV, chap. 4

ment, du papier blanc attaché à l'extrémité d'un bâton court; ce qui marque la juridiction ecclésiastique. Des siéges creux, afin d'y mieux placer les *Mikosi*, suivent après; et ces siéges sont portés un peu panchés, afin que les dévots y puissent mettre leurs charités : mais, pour mieux exciter aux aumônes, deux personnes à gages portent un (*a*) tronc fort grand et sans doute fort pesant, avec lequel ils vont de côté et d'autre recueillir les aumônes des dévots. Les mikosi sont des châsses octogones, assez pesantes pour faire la charge d'un homme. Ils sont vernis et travaillés fort proprement. Après ces mikosi paraissent deux palanquins destinés aux deux supérieurs de la pagode du Dieu pour lequel on fait la procession. Suivent deux chevaux aussi maigres que les premiers, le clergé en corps marchant à pied avec la gravité convenable, et le gros du peuple en foule et sans ordre. La procession étant arrivée à la cour du temple de Suwa, le clergé se place, des députés du gouverneur s'y rendent avec le train ordinaire, auquel on ajoute, à cause de la solennité du jour, vingt piques dont les pointes sont ornées de menus copeaux de bois peints et vernis : ce sont les marques d'honneur affectées à la dignité de ceux qui occupent des charges d'autorité. La figure représente trois de ces piques. Quatre des principaux députés montent au temple pour y rendre au nom du gouverneur les hommages dus aux supérieurs de ce lieu; mais avant d'aller à l'hommage, ils se lavent les mains dans le bassin qui est à l'entrée du temple. Après l'hommage rendu, un (*b*) *Nege* présente de (*c*) l'amasaki à ces députés dans un petit vase de terre commune et non vernie; cérémonie qui leur représente l'indigence de leurs ancêtres.

Le *Matsuri* appartient au troisième jour de la fête, qui est celui de la naissance du Dieu. La dévotion de ce jour-là consiste en un mélange de spectacles, de processions, de danses, de farces et autres semblables réjouissances, à l'honneur et à la gloire de la Divinité dont on célèbre la fête. Une des singularités du Matsuri est que, dans l'endroit même que l'on choisit pour les farces et les spectacles, on bâtit, ou pour mieux dire, on dresse une espèce de cabane de bambou à laquelle on donne le nom de temple. C'est-là que l'idole jouit de la vue des réjouissances publiques; et, pour cet effet, la cabane est ouverte du côté qui fait face au lieu des spectacles. La simplicité de ce temple représente la pauvreté des premiers Japonois, et peut-être que les deux sapins qu'on plante au-devant rappellent le premier culte qui se rendait aux Dieux sous des arbres. Le tour de la place est garni de bancs et de loges pour les dévots spectateurs. Nous laissons certains détails qui concernent l'ordre et le rang de ces spectateurs, etc.; on peut les voir dans (*d*) l'auteur cité. Il faut dire un mot de ces pièces dramatiques qui font un des agrémens de la fête. Le sujet roule sur quelque aventure des Dieux; souvent c'est une action héroïque, et souvent aussi c'est une expédition d'amour. Des acteurs chantent en dansant les mêmes sujets; et si le sujet se trouve trop grave ou trop triste, un farceur vient tout-à-coup égayer les spectateurs par ses gestes et par ses discours bouffons : quelquefois, à la manière

(*a*) Alms-chest, dans Kæmpfer.
(*b*) Voyez plus bas l'explication de ce nom.
(*c*) L'amasaki est une bière commune, faite de riz cuit qu'on laisse fermenter une nuit : c'est la boisson des grandes fêtes, en commémoration de cette indigence dont on a parlé.
(*d*) Kæmpfer, *Histoire*, Liv. IV, chap. 4.

des (*a*) anciens Paotomimes, les acteurs essaient d'exprimer par leur habillement, par leurs gestes et par la danse, l'histoire du héros de la pièce. Il paraît, au récit de Kæmpfer, qu'ils s'acquittent bien de leur art; et l'on ne saurait récuser en cette occasion un homme de lettres témoin oculaire, à moins qu'on ne l'accuse d'avoir admiré trop facilement. Le même acteur décrit toute une pièce dramatique d'un Matsuri dont il fut aussi témoin oculaire.

Nous avons décrit le pélerinage d'Isie. Cette pratique est chargée ici des mêmes abus qu'on lui reconnaît ailleurs. Les gens de bonne foi y vont chercher bien loin les pardons de leurs péchés et l'efficacité de leurs prières; la dévotion d'une partie de ces pélerins est due à leur pauvreté domestique. Sous prétexte de pélerinage, ils mendient sur les grands chemins: au moins cette superstition leur sert à soulager leur misère. Mais voici des abus réels; les enfans débauchés et rebelles, à leurs parens se soustraient à l'autorité paternelle pour aller chercher des indulgences qui, selon ces superstitieux, effacent leurs crimes et les ramènent justifiés à leurs parens. Sous le même prétexte, les pauvres gens, et surtout les fainéans, se font mendians de profession. D'autres prennent un tour un peu plus honnête pour se tirer d'affaire aux dépens de leur religion; ils vont faire le pélerinage, mais d'une manière comique et bouffone. Ils assemblent les gens autour d'eux, et font la récolte en régalant les spectateurs, pour leur argent, de tours de souplesse, de forces et d'autres amusemens de cette espèce.

Tous ces pélerins, tant les véritables que les supposés, courent les sentiers et les grands chemins: ils occupent si bien toutes les hôtelleries qu'on ne trouve pas à s'y loger. Aussi il arrive souvent que les plus pauvres d'entre eux, et même ceux qui seraient en état de payer leur gîte, se trouvent obligés de passer la nuit exposés au froid et aux injures de l'air. De cette manière, il en périt beaucoup sur les routes. Tous ces pélerins voyagent à fort petites journées, habillés de blanc et en petites troupes de quatre ou cinq personnes, dont il y en a une qui tient à la main une manière de bâton de commandant, orné de bandes de papier blanc attachées les unes aux autres, et faisant une espèce de faisceau. Voici l'ordre. Deux marchent d'un pas grave et lent, affectant même de s'arrêter de tems en tems. Ceux-ci portent à eux deux une machine qui ressemble à une civière, sur laquelle il y a une cloche de matière assez légère, ou une chaudière, ou quelque chose qui fait allusion à l'histoire de leurs Dieux. Tout cela est orné de branches de sapin et de papier blanc découpé. Celui qui paraît commander danse devant la civière, et chante en même tems d'une voix triste quelque chose de convenable au sujet qu'ils veulent exprimer; sujet qui est destiné à exciter quelque dévotion, puisqu'on le chante tristement. Un autre se détache de la troupe, et prend les devans pour mendier aux portes dans les villages, ou pour recueillir les charités des passans.

Une autre sorte de (*b*) pélerins s'oblige à visiter les trente-trois principales pagodes du Dieu Quanwon ou Canon. Ces gens vont chantant de

(*a*) On dit que non-seulement les pantomimes Romains représentaient des pièces entières sans parler, mais encore qu'ils les caractérisaient si bien qu'on distinguait deux actions d'une même espèce. Par exemple, ajoute-t-on dans le *Dialogue sur la Musique des Anciens*, Tom. V, Part. 1re. de la *Bibl. Fra.*, en voyant représenter un père dévorant ses enfans, on connaissait si c'était *Saturne* ou *Thyeste*, etc.

(*b*) Kæmpfer, ubi sup., Liv. V, chap. 5.

maison en maison quelque louanges de leur Dieu. Ils sont aussi vêtus de blanc, et portent au col un écriteau où on lit en ordre les noms des temples de Canon qu'ils n'ont pas encore visités. Cette manière de vivre, en courant le pays au nom de quelque Divinité, est si commode et si agréable que beaucoup de gens se font pélerins pour vivre sans peine et sans souci.

D'autres font leur pélerinage avec plus de bonne foi, et avec ces mortifications que l'on prend si généralement pour des marques visibles de sainteté. Ils voyagent nus, même dans le plus froid de l'hiver, sans autre chose sur le corps qu'un peu de paille qui les couvre par la ceinture et un peu plus bas. C'est pour s'acquitter de certains vœux qu'ils ont faits en des occasions périlleuses, ou pour engager plus particulièrement la Divinité à leur accorder certaines graces. Ils ne reçoivent aucune charité.

(*a*) Certaines personnes se dévouent entièrement à Amida. Leur nom témoigne la dévotion à laquelle ils doivent uniquement s'attacher, c'est-à-dire, aussi souvent qu'il sera possible, au Namanda, que les Japonois appellent aussi *Nembutz*. C'est une confrairie. Le bourgeois et le gentilhomme s'y enrôlent : mais le gros de la confrairie est composé de gens qui s'assemblent dans les rues et dans les places publiques. Là, ils chantent ou récitent le Namanda au son d'une petite clochette, qui leur sert à appeler les passans et ces bons dévots qui s'imaginent que les prières sont toujours efficaces, toujours salutaires, quelle que puisse être la bouche qui les prononce. Comme, selon l'opinion des Japonois, ces prières sont destinées à soulager des parens ou des amis qui souffrent en l'autre monde, chacun contribue de ses charités pour soulager les siens. Ceux qui sont de la confrairie observent exactement de s'entr'aider dans leurs besoins, et cette assistance mutuelle est comme la loi fondamentale de la confrairie. Ils ensevelissent eux-mêmes les morts, et contribuent de leurs moyens ou des aumônes qu'ils recueillent, pour ensevelir ceux qui meurent pauvres. Quand ils reçoivent un riche dévot dans la confrairie, ils commencent par lui demander si, quand il sera mort quelque confrère, il veut bien s'engager à contribuer de tout son pouvoir à sa sépulture. S'il refuse de s'engager, on le récuse pour membre de la confrairie.

Ces confrères s'assemblent aussi tour à tour les uns chez les autres, et deux fois le jour, à savoir le matin et le soir, pour chanter le Namanda, en intention de soulager les défunts, et aussi par précaution pour eux-mêmes après leur mort.

De cette dévotion nous passerons dans une autre, qui consiste en une pénitence extraordinaire, et que l'on prendrait bien pour une fable (*b*) si elle n'était attestée par plusieurs anciens voyageurs. Les pénitens vont se rendre, à travers des montagnes fort hautes et presque inaccessibles, dans certains déserts affreux, habités d'un ordre d'hermites à peu près sauvages, qui les mettent entre les mains d'autres encore plus sauvages qu'eux. Ces derniers conduisent les pénitens par des précipices, les exercent par des jeûnes et par d'autres austérités qu'il faut souffrir à quelque prix que ce soit, puisqu'il n'y va pas moins que de la perte de sa vie ; car si le pélerin s'écarte du formulaire qui lui est prescrit par ses conducteurs, on le pend par les mains à un arbre qui est sur la pente d'un précipice, et on l'y laisse

(*a*) Nembudzsui. Idem, ibid.

(*b*) Purchas, *Extraits de Voyages*. De Bry, *Epistolæ Japonicæ* etc.

suspendu jusqu'à ce que, ne pouvant plus tenir la branche, il tombe de faiblesse dans le précipice. Ce ne sont là que les premières souffrances. Après bien des peines et des dangers, on entre dans une campagne environnée de montagnes fort hautes. On y passe un jour et une nuit les bras croisés et le visage sur les genoux : c'est un autre acte de pénitence. Si l'on paraît souffrir dans cette situation gênante, et qu'on cherche à se soulager tant soit peu, les hermites viennent à coups de bâton remettre le pénitent dans la posture qui lui est ordonnée. C'est dans cette posture que les pélerins doivent examiner leur conscience, faire un recueil de tous les péchés qu'ils ont commis dans l'année, et s'en confesser ensuite. Après cet examen on se remet encore en marche, jusqu'à ce qu'on arrive à un rocher fort escarpé. C'est au plus haut de cet affreux rocher, que ces moines sauvages font faire une confession générale à leurs pénitens. Ils tiennent sur la cime du rocher une grosse barre de fer, longue de trois aunes, qu'ils font sortir du sein du rocher, et qu'ils retirent quand il leur plaît. A l'extrémité de cette barre il y a une balance. Les moines mettent le pélerin dans l'un des bassins, et dans l'autre (*a*) un contrepoids, qui tient la balance en équilibre. Ensuite, par le moyen d'un ressort, ils poussent la balance du rocher; et de cette manière, la balance se trouve en l'air sur le précipice. Dans cet état le pélerin est obligé de faire une exacte revue de ses péchés. La confession doit être entendue de tous ceux qui assistent à ce spectacle, et le pénitent doit observer de ne cacher et de ne déguiser aucun péché, d'être ferme dans sa confession, et de ne point varier dans le calcul. La moindre variation, le moindre déguisement, quand même il serait l'effet de la crainte plutôt que de la mauvaise foi, est capable de perdre le malheureux pénitent. Car si ces moines inexorables s'en aperçoivent, celui qui retient la balance donne une secousse à la barre; de sorte que la balance venant a trébucher par le mouvement de la barre, le pénitent tombe et se brise dans les précipices. Ceux qui échappent par une confession sincère, vont plus loin adorer la Divinité du lieu; et après avoir payé les moines qui ont reçu leur confession, ils se rendent à une autre pagode par laquelle ils achèvent leur dévotion, et c'est-là qu'ils passent plusieurs jours en spectacles et autres divertissemens.

Ils ont aussi l'usage de certains billets consacrés, que nous ne désignerons pas au lecteur sous le nom affecté d'*Indulgences*, à l'imitation de cerain voyageurs protestans. Le P. Louis Froës nous dit (*b*) que les Bonzes vendent au peuple certains billets consacrés, auxquels ils attribuent de grandes vertus contre la puissance des démons : mais ce qu'il y a de plus plaisant dans la fourberie de ces Bonzes, c'est, ajoute-t-il, qu'ils empruntent de l'argent sur ces billets à gros intérêt, avec promesse de le rendre dans l'autre vie. Le dévot qui a prêté son argent ne manque pas de prendre ces billets en mourant pour faire acquitter la dette.

Les Japonois disent leurs prières avec le rosaire ou le chapelet : nous l'avons déjà remarqué. Chaque secte a le sien (c). Celui de la secte de Seo-

(*a*) Purchas, dans un *Extrait d'Acosta*, dit que ce bassin est vide; qu'à mesure que le pénitent confesse un péché, le bassin vide panche vers le précipice, et celui dans lequel est le péoitent du côté de l'hermite qui tient la barre. Quand le pénitent a achevé sa confession, les deux bassins se trouvent en équilibre. C'est aussi de cette manière que la figure de De Bry représente cette confession.

(*b*) Le P. Froës, dans la *Collection des Epist. Ind. et Japon.*

(*c*) Kæmpfer, *Histoire du Japon.*

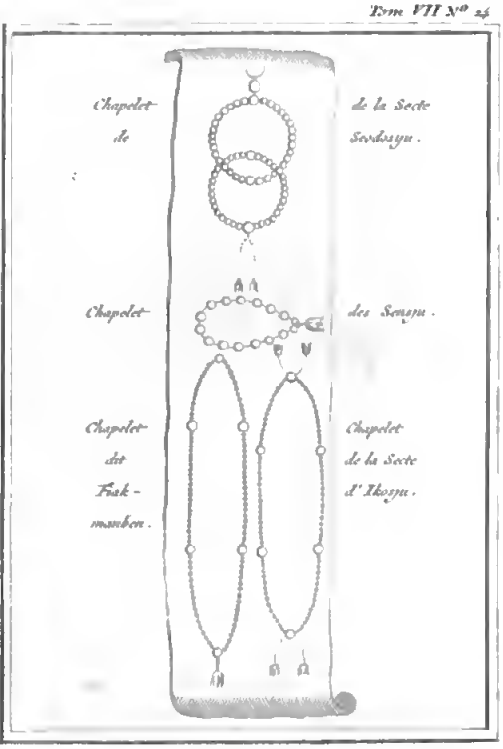

DARMA Saint du JAPON.

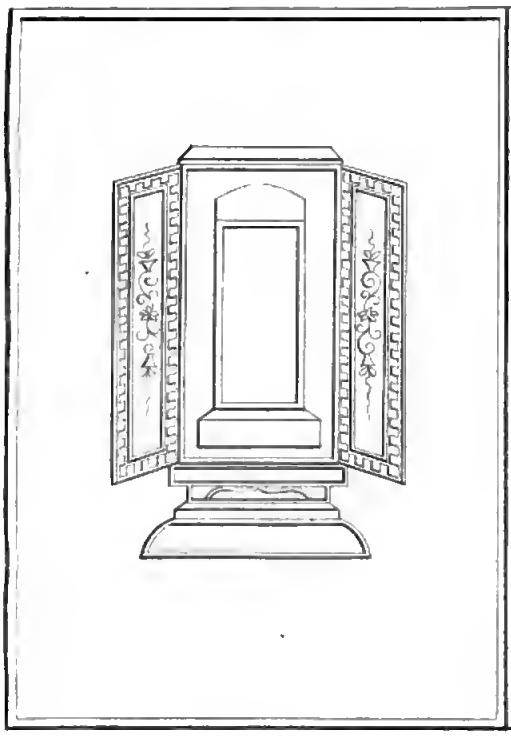

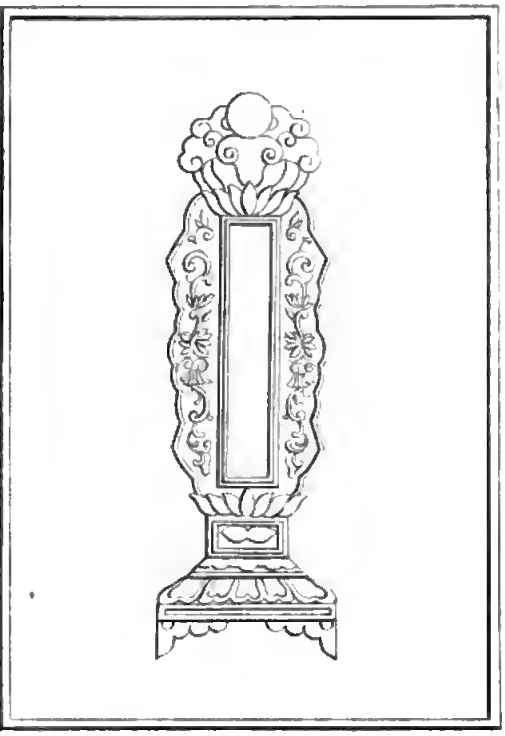

BIOSJU ou

TABLETTES pour les MORTS.

Japon des Dessins du Japon

dosiu consiste en deux tours posés l'un au-dessus de l'autre, comme on peut le voir dans la figure qui représente ces instrumens de dévotion. Le premier tour est de quarante grains; et l'autre, c'est-à-dire, l'inférieur, de trente. Les autres chapelets qu'on voit auprès de celui de Scodosiu appartiennent à la secte d'Ikosia et à celle de Senaju. Celui qui les suit est commun aux Chinois et aux Japonois : on l'appelle en Japonois *Fiakmanben*. Ce sont là les chapelets les plus remarquables. Avec le secours de ces chapelets, ces Insulaires comptent leurs prières, qui sont beaucoup plus longues que celles des Chrétiens Catholiques. Ils doivent les réciter cent huit fois, parce que les Bonzes assurent qu'il y a autant de sortes de péchés qui souillent l'homme, et contre chacun desquels un fidèle Japonois doit toujours être muni d'une prière. Tous les matins en se levant on doit dire quelque parole de dévotion, en levant les doigts de la main droite. Les Japonois croient que, par ce moyen, on empêche le mauvais vouloir de l'esprit malin.

Finissons cet article par la distinction des bons et des mauvais jours. Ici, comme dans le reste des Indes, on ne commence une affaire, on ne se met en voyage qu'en un jour heureux. Les Japonois assurent que de tout tems l'expérience a fait voir que les jours marqués dans une petite table dressée exprès pour cet usage, ont été constamment bons ou mauvais. Mais au Japon, comme ailleurs, il y a des gens qui font exception, et qui s'embarrassent peu de ces distinctions accréditées chez le peuple, et souvent favorables aux Bonzes et à d'autres gens de cet ordre. (*a*) La table des bons et des mauvais jours est de l'invention d'un certain astrologue nommé *Seimei*, très-savant en astrologie et en tout ce qui concerne les influences des astres et les présages. Avec tant d'habileté il était bien nécessaire que Seimei naquît d'une manière surnaturelle. On raconte donc qu'il eut pour père un roi, et pour mère un renard, qui étant vivement poursuivi par des chasseurs, alla se réfugier auprès de ce prince. Le renard était de l'ordre des Fées. Il se dépouilla de sa figure empruntée, et reparut sous la forme d'une belle fille. Le Roi l'épousa, et d'elle naquit Seimei. Cet homme inventa de certaines paroles mystérieuses qu'il réduisit en un seul vers pour l'usage de ceux qu'une nécessité indispensable, ou la dépendance dans laquelle ils vivent, empêche d'éviter les jours malheureux. Ce vers est d'une telle vertu qu'il garantit les gens de tout ce qui pourrait leur arriver de fâcheux, pourvu qu'on ait soin de le réciter dans les mauvais jours.

(*a*) Kæmpfer, ubi sup., Liv. V, chap. 6.

LEUR DAIRI, LEURS ECCLÉSIASTIQUES ET RELIGIEUX, LEURS TEMPLES, etc.

Le Dairi était autrefois monarque souverain du Japon. Quoiqu'issu de race Divine, on ne lui donne pas le titre de *Mikotto*, qui est uniquement accordé aux Dieux et aux demi-Dieux ses ancêtres. A celui-là près, on lui en donne des plus augustes : par exemple, on l'appelle *Ten-sin*, ce qui veut dire *fils du ciel*. Dans le langage ordinaire on l'appelle simplement Dairi. Il est regardé comme une personne sacrée; et sans craindre d'en trop dire, on peut ajouter qu'il est le pape du Japon. Pour conserver cette idée dans l'esprit du peuple, ceux de sa cour et le clergé de sa dépendance s'obligent, et l'obligent lui-même à prendre un soin extraordinaire de sa personne, et à suivre certains usages, bizarres à la vérité, mais qui inspirent en même tems au peuple, et même par une longue habitude à ceux qui sont au-dessus du peuple, une vénération toute singulière. Par exemple, il ne lui est jamais permis de toucher la terre de ses pieds : il est au-dessous de sa dignité de marcher, et pour cet effet il ne sort jamais que porté sur les épaules de ses gardes. Il ne s'expose ni à l'air, ni au soleil; et la sainteté de son corps est telle qu'on ne toucherait jamais ni à sa barbe, ni à ses cheveux, ni à ses ongles, si pendant son sommeil, l'on n'avait la précaution de lui dérober, pour ainsi dire, des superfluités qui nuisent à la propreté du corps. Le terme de dérober n'est point trop fort, puisque les Japonois disent que c'est un larcin que de retrancher ces choses du corps du Dairi. Autrefois ce prince était obligé de paraître tous les matins en public pendant quelques heures : alors on le voyait assis sur son trône et la couronne sur la tête, immobile comme une statue, les yeux fixes, et ne remuant ni pieds ni mains. De cette attitude grotesque dépendait la tranquillité de l'État. Un tour ou un regard du prince à droite ou à gauche menaçait de quelque malheur; et s'il s'avisait de regarder fixement pendant quelque tems d'un certain côté, cela présageait infailliblement ou la guerre, ou la famine, ou le feu. Dans la suite du tems la superstition changea d'objet : le bonheur et la tranquillité ne dépendirent plus que de la couronne seule; et ce fut elle qu'on posa régulièrement sur le trône, comme on y avait mis autrefois le Dairi. Ce prince, délivré d'une étiquette si incommode, n'a maintenant d'autre occupation que le soin de son repos et de ses plaisirs. Tout ce qu'on lui sert à ses repas lui est apprêté dans de la vaisselle neuve, et présenté dans des plats neufs. L'ordre établi veut que tout ce qui sert pour sa table soit renouvelé chaque fois : et non-seulement on a soin de renouveler et la vaisselle et les plats, et les autres choses de l'usage de sa table, on doit aussi les détruire; à cause de quoi on n'emploie pour la table du Dairi que des choses d'une matière fort commune. La raison qui fait détruire ces choses est pour prévenir le mal qu'elles pourraient causer à d'autres personnes. Les Japonois superstitieux s'imaginent que si un laïque mangeait dans un plat qui aurait servi au Dairi, il lui en surviendrait une inflammation à la bouche et au gosier. De même si un laïque s'habillait de quelque habillement du Dairi, sans l'ordre exprès de l'empereur, le corps du laïque s'enflerait infailliblement.

Dès que le trône du Dairi est vacant, on lui choisit un successeur, sans égard ni à l'âge ni au sexe : mais on observe si exactement la proximité, que souvent on met sur le trône des enfans tout-à-fait en bas âge, et quel-

quefois aussi la veuve du prince. S'il y a divers prétendans au trône, et qu'il soit difficile de distinguer la primauté de leur droit, on les fait régner chacun à son tour, et à proportion autant d'années qu'ils ont de droit à cette royauté impuissante. Elle l'est certainement, puisque malgré les hommages religieux, ou peu s'en faut, qu'on affecte de rendre à ce prince, il n'a qu'une dignité sans force, et qui n'ose jamais s'écarter de la volonté de l'empereur. C'est un pape toujours infaillible à l'égard du peuple, mais qui ne l'est plus quand l'intérêt du monarque séculier ne le veut pas.... Doit-on croire qu'il y a de la bizarrerie dans ce caractère? Non; et si l'on prend garde à ce qui se passe ailleurs, on trouvera que l'infaillibilité dépend d'un Sacré Collége, de certains égards de politique, etc. Il arrive aussi que le Dairi abdique sa couronne en faveur de ses enfans; et pourlors, s'il en a plusieurs, il a le plaisir de les voir régner quelque tems pendant sa vie. Toutes les révolutions de la cour du Dairi se font sans bruit, peut-être pour empêcher que le peuple ne prenne parti : car telle que puisse être cette dignité, dont nous ne connaissons que fort imparfaitement les bornes, elle est cependant briguée; et il s'est élevé souvent des prétendans qui ont excité des guerres civiles pour maintenir leurs prétentions par la force.

La cour du Dairi est aussi de la famille de *Ten-sio-dai-sin*. Une descendance si illustre donne beaucoup de vanité à cette noblesse ecclésiastique, qui se croit infiniment au-dessus des séculiers. S'il était permis de se servir d'une antithèse, on pourrait dire que le Dairi et sa cour vivent dans une *brillante pauvreté*. Quelques-uns de ces nobles sont pourvus d'abbayes, de prieurés, ou d'autres pareilles charges qui reviennent à peu près à celles de notre hiérarchie : mais du reste ils sont généralement à la charge du prince ecclésiastique; et celui-ci tire lui-même une partie de son entretien des coffres du monarque séculier, parce qu'il n'a pas le moyen de fournir par lui-même à tant de dépenses : encore la pension qu'il reçoit de l'empereur est-elle assez mal payée. Ainsi la cour du Dairi n'est qu'une ombre de ce qu'elle était autrefois. La ville de Miaco et son territoire est le seul domaine de ce prince : il est vrai que l'empereur laisse à sa disposition les titres d'honneur et de noblesse qui s'accordent aux personnes élevées en dignité par mérite ou par faveur, et à leurs parens. (*a*) Il reçoit aussi beaucoup de présens des rois tributaires et des vice-rois des provinces, soit par dévotion ou pour acquérir ses bonnes graces. On veut même qu'il reçoive annuellement de ces princes une espèce d'ambassade d'obédience, et que souvent ces princes eux-mêmes viennent en personne lui rendre l'hommage : mais quoique les sommes qu'apportent ces titres soient presqu'immenses, l'idée superstitieuse du peuple, que la politique de l'empereur entretient peut-être, oblige le Dairi de consumer une bonne partie de ses revenus au lustre de sa dignité sacrée. Le faste paraît dans tout ce qui a quelque relation à sa personne. Ses mariages, les couches de l'impératrice, la naissance et l'éducation du prince héritier de sa dignité, le choix d'une nourrice pour ce prince demandent des cérémonies et une magnificence qu'on pourrait à peine à exprimer. Il a douze femmes. Celle qui est mère du prince ou de la princesse qui porte le titre d'héritier, reçoit celui d'impératrice. Il résulte de tout ce détail qu'avec ses

(*a*) *Epist. Japon.* et autres.

grands revenus le Dairi est hors d'état d'entretenir dignement la noblesse qui est à son service : aussi arrive-t-il à cette noblesse ce qu'on voit tous les jours chez nous ; beaucoup de hauteur mêlée à beaucoup de bassesse, beaucoup de mépris pour les roturiers de qui ils mendient les services. Les plus grands y vivent aux dépens d'autrui, ne paient personne ; les plus petits s'y soutiennent en travaillant de leurs mains et s'abaissent, pour vivre, à ce qu'il y a de plus vil, jusqu'à faire des paniers et des souliers.

On dit que d'ordinaire le Dairi porte une tunique noire sous une robe rouge, et sur sa robe un grand voile en façon de crêpe dont les franges lui couvrent les mains ; qu'il a sur la tête un bonnet garni de diverses houpes. Toute sa cour se distingue des séculiers par les habits. La différente manière de s'habiller fait aussi distinguer leur rang et les charges qu'ils occupent. Il serait ennuyeux de s'étendre sur cette différence. Une des plus singulières est dans le bonnet : sa forme instruit du rang et de la dignité de celui qui en est coiffé. Les uns le portent avec un crêpe entortillé ou pendant, les autres avec un morceau d'étoffe qui tombe par devant sur les yeux. Ils portent aussi une écharpe sur les épaules. Cette écharpe sert de règle pour saluer. On doit toujours saluer de telle manière que l'extrémité de l'écharpe effleure seulement le pavé : mais comme il y a différence de rangs, les écharpes sont aussi plus ou moins longues selon le rang où l'on est placé, et de cette manière on salue aussi plus ou moins profondément. C'est trop s'amuser à ces minuties : passons aux titres d'honneur. Nous avons dit que c'est le plus beau revenu du Dairi.

Il y a au Japon, comme en Europe, des dignités auxquelles certains titres sont attachés ; et ces titres, chez les Japonois, ne font pas mieux être ce qu'on n'est pas que chez les Français. Les voyageurs, ces gens si fertiles en merveilleux, n'ont point fait jusqu'à présent de découverte d'un pays où les titres aient imprimé aux gens quelque mérite réel, une certaine quantité de vertu qui fût au-delà de ce qu'ils possédaient auparavant. Ce n'est qu'une fumée qui offusque ceux qui approchent d'un homme titré : elle empêche de voir ses défauts. Ce ne sont pas les titres inséparables des dignités qui sont de la dépendance du Dairi ; ce sont des titres plus vides encore, qu'à la vérité il distribue à des gens d'un certain rang, ou déjà distingués par quelque mérite, etc. Ces titres, le Dairi les donne à la recommandation du monarque séculier ; il les donne aussi de sa propre autorité, pourvu qu'on paie. Il y a six classes ou rangs de titres (*a*). Celui de la plus haute classe donne à la personne qui en est titré une grandeur, une sainteté extraordinaire. On ne doute pas que son ame au sortir du corps ne devienne un Cami, c'est-à-dire, une demi-Dieu. Le titre est trop précieux pour le prodiguer, le Dairi le garde pour lui-même ; rarement il le confère à d'autres. De cette haute classe est aussi le titre (*b*) donné à la première personne après le Dairi, et que le monarque séculier s'attribue ordinairement. On le donne encore à l'héritier présomptif de la Couronne. Sans entrer dans aucun détail à l'égard des autres titres, il suffit de dire qu'il y en a un qui signifie *Peuple Céleste ;* ce qui est conforme à l'origine que cette noblesse ecclésiastique se donne. Elle se distingue aussi des laïques par celui de *Kuge* (*c*). Outre ces titres, il y en a deux autres que l'empe-

(*a*) Dai-sco-dai-sin.
(*b*) Quembuku, dans les *Lettres des Missionnaires* Quabacondono.
(*c*) *Kuge* signifie *Seigneur Ecclésiastique*.

reur confère aux princes et aux ministres de sa cour, après avoir eu l'agrément du Dairi. Ceux-ci ont du rapport à ceux de duc ou de comte, et de chevaliers.

Les études font l'ordinaire occupation de ces ecclésiastiques. D'entre eux sortent les poètes, les historiens et les théologiens de l'empire. Ils sont les censeurs des almanachs, qu'ensuite on envoie imprimer à Isje. Du reste ils s'appliquent à la musique; ils s'exercent à monter à cheval, au jeu et aux courses, etc.

Les almanachs dont nous venons de parler nous obligent de dire ici en deux mots ce que c'est que la chronologie des Japonois, et leur division des tems. Ils ont deux ères; l'une (*a*), qui précède d'environ 660 ans la naissance de Jésus-Christ; l'autre qui, à proprement parler, n'est qu'un (*b*) nombre de plus ou moins d'années que l'on compte depuis un certain événement remarquable. Cette époque est toujours marquée d'un caractère particulier. C'est l'empereur qui le donne, et c'est lui aussi qui fixe le commencement et la fin de l'époque. Elle est à la tête des almanachs, des proclamations, des ordres royaux, des lettres, même de celles des particuliers, et généralement de tout ce qui s'écrit; excepté qu'aux livres on y ajoute l'année de la grande époque. Prenons des exemples qui nous soient plus sensibles que la simple description d'un usage du Japon : supposons qu'en Europe quelque monarque fît publier un ordre selon lequel aux années de Jésus-Christ on ajouterait la date de celles qui se sont écoulées depuis le commerce du papier; que, par exemple, ses actes porteraient aujourd'hui : *l'an huitième des richesses chimériques de nos sujets, et de la folie épidémique qui passa d'un peuple à l'autre;* on imiterait l'usage du Japon, et nous aurions cet avantage, que ce serait dater d'un événement unique dans son espèce et qui n'a jamais eu de pareil. Les Japonois ont aussi un cycle de soixante ans. Ils comptent leur jour d'un lever du soleil à l'autre, de telle manière que le jour a six parties égales, la nuit de même : et comme le jour et la nuit diffèrent selon les saisons, les heures du jour sont plus grandes en été, et celles de la nuit en hiver. Leur année commencerait toujours vers la fin de janvier, si la superstition de ces Insulaires pour la nouvelle lune ne faisait une obligation de la commencer précisément à la lune de janvier. Ainsi l'année commence quelquefois le 20 janvier, et quelquefois elle retarde jusqu'au 13 de février.

Revenons au Dairi. Lorsqu'il était maître de l'État, il n'avait point de résidence fixe; présentement il réside à Miaco avec sa cour. L'empereur lui donne une forte garde, sous le prétexte spécieux de faire honneur à son rang et à sa dignité, et de veiller à la conservation de sa personne. Ce fut dans le milieu du douzième siècle, que l'empire fut enlevé au Dairi. Auparavant, un même prince était revêtu du pouvoir ecclésiastique et du civil. Cependant le monarque séculier eut la modestie de se contenter du titre de général ou de vice-roi de la couronne, et de laisser au monarque ecclésiastique quelque part dans l'autorité civile, jusqu'à ce que Taiko, qui vivait en 1585, s'empara le premier de l'autorité absolue, et ne lui en laissa plus que l'ombre.

(*a*) On l'appelle *Nin-o*; l'autre s'appelle *Nen-go*.

(*b*) Cette période est d'ordinaire au-dessous de vingt ans, et rarement au-delà.

Le Dairi *canonise*. On nous permettra un terme qui exprime mieux que celui d'apothéose (*a*) l'exaltation des grands hommes au rang des héros et des demi-Dieux après leur mort. Le Dairi lui-même, *Vice-Dieu* sur la terre, est naturellement canonisé par sa dignité. Il se croit dans son humanité présente si pur et si saint, que les *Geges* (c'est ainsi qu'on nomme les séculiers) ne sont pas dignes de paraître en sa présence. L'opinion est que tous les Dieux le viennent visiter une fois l'année. Cette visite se fait le dixième mois de l'année Japonoise, à cause de quoi ils appellent ce mois le *mois sans Dieu*: comme ils sont tous à la cour de leur lieutenant, on ne leur rend aucun hommage pendant ce mois. Les voies qui conduisent à la canonisation sont les miracles et la communication avec les saints de l'autre monde, des entretiens familiers avec les Dieux, etc. Quelquefois les ames reviennent de l'autre vie, et ce retour leur procure l'exaltation à la sainteté. On leur décerne tous les honneurs dus à leur nouveau rang. D'abord c'est un titre éminent accordé par le Dairi; à la suite du titre (*b*) un Mia, qui d'ordinaire est dû aux contributions des dévots; avec le Mia, des supplications, des prières et des vœux. Si la nouvelle dévotion est signalée par le succès de quelqu'un des adorateurs, si quelqu'un d'eux échappe de quelque accident extraordinaire, si le nouveau saint marque l'époque de son exaltation de quelque miracle, sa fortune est faite, chacun brigue sa protection. De tous côtés il lui vient de nouveaux fidèles, et le nombre des temples augmente avec une dévotion si efficace. A cette canonisation du saint résolue et accordée par le Dairi, il faut le sceau du monarque séculier; et ce n'est qu'après cela que le saint peut être adoré en toute assurance. C'est ce qui a été dit dans un des articles précédens.

Les Dieux qui rendent visite au Dairi sont obligés de veiller autour de sa personne pendant le mois de leur visite. Un Jésuite digne de foi (*c*) dit qu'il loge dans le palais du Dairi trois cent soixante-six idoles, qui tour à tour font sentinelle toutes les nuits autour de son lit. On ajoute que s'il passe mal la nuit, l'idole qui a été de garde reçoit des coups de bâton et est bannie pour cent jours du palais. Enfin le Dairi est en telle vénération dans le Japon, que le peuple regarde comme très-sainte l'eau dans laquelle on a lavé les pieds de ce prince. Il a soin de la recueillir et de la garder, et l'on n'oserait l'employer à aucun usage profane.

Avant que de parler des religieux, qui semblent confondus au Japon avec tout ce qui est chez nous dépendant de la prêtrise, nous dirons que les Mias sont desservis par un ordre de prêtres séculiers appelés *Neges* et *Canusis*. Ces gens s'entretiennent des legs pieux du fondateur du Mia, ou de quelque subsistance qui leur vient du Dairi: mais ce qui contribue le plus à leur entretien est la charité de ceux qui viennent faire leurs dévotions au Mia. Ces Canusis portent pour marque de leur fonction une robe blanche ou jaune sur leurs habits ordinaires. Leur bonnet en forme de barque s'attache sous le menton par le moyen de deux petits cordons de

---

(*a*) Kæmpfer, Liv. IV, chap. 2, fait remarquer que le terme de *Cami* est fort équivoque et signifie 1°. *un esprit ou un génie puissant digne de l'adoration*; 2°. *une ame immortelle et distinguée des autres*; 3°. *un empereur ou quelque grand homme mort, élevé au rang des Dieux par le Dairi*; 4°. *un chevalier*.

(*b*) Temple.

(*c*) Le P. Louis Froës, Liv. V, *Epist. Japon.*, édit. de 1574.

soie. De ce bonnet pendent des nœuds avec des franges, qui descendent plus ou moins bas selon la dignité de la personne qui les porte. Les Canusis ont la barbe rasée et les cheveux longs, mais leurs supérieurs les portent tressés ou entortillés sous un morceau de gaze noire. A chaque oreille ils ont une pièce d'étoffe, assez large, qui avance sur les machoires, et tombe plus ou moins bas à proportion du rang et des titres de celui qui en est orné. Ces gens dépendent pour le spirituel du Dairi ; et pour le temporel ils sont, comme tous les autres ecclésiastiques, sous la juridiction d'un juge qui porte le nom de *Juge Spirituel du Temple*, et qui est établi par le monarque séculier. Tous ces supérieurs des Canusis font porter devant eux deux sabres comme la noblesse, et marchent avec autant de faste et de complaisance pour eux-mêmes, que s'ils occupaient les premiers rangs dans l'empire. Ils s'abstiennent de toute communication avec le peuple, et couvrent leur ignorance d'un extérieur froid et réservé qui passe pour capacité dans l'esprit de beaucoup de personnes.

Du centre de la cour ecclésiastique il part des généraux et des provinciaux d'ordres religieux, des supérieurs, des prieurs, des vicaires, des abbés, etc., qui sont distribués dans toutes les provinces et dans toutes les villes de l'empire. On ne doit point trouver mauvais qu'on donne des noms Européens à la hiérarchie monacale du Japon, puisqu'au rapport des voyageurs nos garans, elle ressemble à la nôtre. Il serait après cela fort peu nécessaire d'avertir le lecteur que Miaco est au Japon, comme Rome en Italie, le centre de la sainteté, le sanctuaire de la religion. Une autre chose remarquable est que les généraux d'ordres résident à Miaco, sous les yeux du Pontife Souverain. Néanmoins, quelque grand que soit le pouvoir du clergé, tant séculier que régulier du Japon, il demeure soumis à l'autorité impériale. Les crimes des ecclésiastiques sont punis de mort, quoi qu'avec un peu plus d'indulgence que ceux des laïques. On ne connaît point en ce pays-là ces prétendus priviléges qui ôtent aux juges temporels la connaissance des fautes d'un moine ou d'un prêtre.

Kæmpfer nous parle d'un ordre de prêtres nommés *Temdais*, qui tâchent d'accorder le Budsdoisme avec la religion des Sintos. Ils sont, à proprement parler, dit-il, de la secte de Lanzu, qui n'est pas incompatible avec les deux autres.

Le Budsdoisme a beaucoup de pagodes fort propres et situées agréablement. Dans ces pagodes, il y a des autels, des images et des statues de taille d'homme toutes dorées : mais on trouve en tout cela, dit le voyageur Allemand, bien plus de propreté que de magnificence. Comme la religion de Budsdo est divisée en plusieurs branches, chaque branche a son culte, ses pagodes et ses prêtres, et toutes ces pagodes avec leur clergé dépendent d'une église supérieure ; ce qui n'est pas éloigné de notre usage. Auprès de ces pagodes, il y a des couvens bien pourvus de moines, qui n'ont pas d'autre métier que celui de racheter les péchés des morts et des vivans. Appliquons et à ceux-là et aux nôtres le mot de Rabelais : (*a*) *Ils prient pour nous par paour de perdre leurs miches et soupes grasses*. Parmi les moines de quelques-unes de ces sectes, il y en a qui ont la permission de (*b*) se marier, et même d'élever dans le couvent les enfans mâles qui

(*a*) Liv. I, chap. 42 de *Gargantua*.

(*b*) Moines de la secte d'Iko. Kæmpfer, ubi sup. Il ajoute qu'il y en a peu qui se prévalent de cette permission, qui n'est généralement que pour les principaux du couvent.

naissent de leur mariage. Il nous manque cela pour étendre les *Légions du Seigneur* par toute la terre. Cette *graine* de moines mariés est si féconde que les revenus du couvent n'y pouvant suffire, ceux qui vivent dans le célibat vont s'enrôler sous l'étendart d'un autre ordre, sous prétexte d'y vivre avec plus de régularité.

On voit au Japon, surtout à Nangnesaki, un ordre de mendians de l'un et de l'autre sexe, composé de gens qui se trouvant pauvres ou par leur paresse, ou par leur mauvaise conduite, ou par d'autres accidens, font vœu de vivre dévotement. Il ne faut ni apprentissage, ni maîtrise pour ce métier. Le vœu étant résolu, on se fait raser la tête, on se met en noir; et le chapelet à la main avec une petite image et une sonnette, on s'en va par les rues acheter de quoi vivre de ses prières. Cependant pour autoriser une dévotion si noble et qui, par charité pour le genre humain, choisit volontairement la honte de la pauvreté, on rase publiquement dans une pagode le nouveau *frère*, et même on le consacre solennellement par des prières mystérieuses. Mais on dit, en même tems, que cette consécration solennelle n'a lieu qu'à l'égard des personnes riches, qui abandonnent le monde pour vivre dans la retraite et dans la misère. Un changement si étrange ne surprendra pas, quand on saura que les Japonois nous sont représentés comme des gens d'une entière confiance aux vœux, aux jeûnes, aux fondations, aux donations faites aux couvens; en un mot, à toutes ces œuvres pies qui soulagent beaucoup mieux que les prières du cœur, la conscience d'une infinité de dévots.

Le droit des asyles n'est pas inconnu aux Japonois. (*a*) Il y a dans le voisinage de Miaco une montagne qu'on nomme *Koia*. Cette montagne est peuplée de moines qui observent une règle moins sévère que celle des autres ordres. Leur ordre est l'asyle des criminels : aucune puissance civile n'a droit de les prendre chez eux. Celui qui s'y réfugie y est non-seulement assuré, mais il peut encore y avoir la vie franche, pourvu qu'il procure une certaine somme au couvent. Un certain *Kobodaÿ* fut l'instituteur de cet ordre. Ce Kohoday y est adoré comme une Divinité. On entretient nuit et jour des lampes allumées devant son idole, et c'est une fondation dont l'entretien est regardé comme une œuvre très-méritoire. Les moines de cet ordre s'appliquent au commerce.

Le sonneur établi pour sonner les heures pendant le jour, appelle aussi à la prière et au sermon. Ce sermon ne roule que sur des points de morale. Le prédicateur est, comme on peut le voir ici, dans une chaire élevée et qui a quelque rapport à celles de nos églises. A côté du prédicateur on voit l'idole tutélaire de la (*b*) secte, ou de l'ordre dont il est membre. Les fidèles portent leurs offrandes à cette idole. Aux deux côtés de la chaire on voit deux lampes allumées, qui pendent au dais qui couvre la chaire. Un peu plus bas que cette chaire, il y a une manière d'estrade où les jeunes *frères* sont en partie assis, et en partie debout. Le prédicateur a sur sa tête un chapeau qui ressemble assez à un parassol, et à la main un éventail. Avant que de commencer son sermon, il médite, ou en fait le semblant, se recueille en lui-même et rappelle ses idées. Nous avons dit

(*a*) Kæmpfer, Liv. IV, chap. 10.
(*b*) Nieuhof, *Recueil d'Ambassades* etc.

en quelque endroit de cet ouvrage, qu'un (*a*) maçon appelait ces préparations préliminaires *s'échaffauder*. Après cela le prédicateur sonne de la clochette qui est devant lui; c'est le signal du silence qu'il demande à ses auditeurs. Alors il ouvre un (*b*) livre qui est sur le pupitre de la chaire, et qui contient les instructions de morale et de religion de sa secte. Il prend un texte et l'explique. (*c*) Gaspard Vilela assure que ces prédicateurs Japonois parlent avec beaucoup d'éloquence, que leurs expressions sont fortes, et leurs discours bien arrangés. La conclusion du sermon est toujours à l'avantage de l'ordre. (*d*) « Un fidèle ne doit jamais négliger » l'offraude, ni l'entretien des couvens. C'est-là que se tiennent ceux qui » vous reconcilient avec les Dieux par leurs prières et par leurs bonnes » œuvres, etc. » A l'égard des auditeurs, avant ou après le sermon, ils doivent se mettre à genoux pour faire la prière; et pour les y disposer, on sonne encore la même clochette.

En certains jours affectés à la dévotion des morts, les prêtres et les moines Japonois chantent le Namanda au son des cloches pour le repos des trépassés.

Nous pourrions donner un détail beaucoup plus étendu touchant les ecclésiastiques, les couvens et les temples du Japon : mais à quoi servirait-il, sinon à ennuyer le lecteur par le récit de choses qu'il suffit de faire connaître sans trop les approfondir? Si l'on veut les apprendre à fond, il faut s'adresser aux sources où nous puisons.

Les Jammabos forment un ordre très-considérable de solitaires; ou plutôt d'hermites. Il se jette dans cet ordre quantité de ces dévots dont nous venons de parler; de ces dévots qu'on trouve partout, qui ne peuvent pas même calmer leur conscience par des œuvres pies. Avec des œuvres de cette nature ne devrait-on pas compter sûrement sur une des meilleures places des cieux, ou de passer plus heureusement qu'un autre dans le paradis? Cependant il reste encore des doutes dans le cœur des plus zélés, et chez nous et au Japon. Pour se rassurer entièrement, les Japonois se font Jammabos : c'est à peu près, comme quand chez nous, mais dans un tems plus heureux que celui où nous vivons, des fidèles dégoûtés du monde prenaient l'habit d'un *enfant de saint François*; (*e*) ou quand un dévot malade, après avoir pris la règle et l'habit de ce saint, ou de quelque autre aussi puissant dans les cieux, faisait vœu de combattre les tentations de ce siècle dans un équipage inaccessible au démon, pourvu qu'il plût à Dieu de lui rendre la santé. Cette condition ne doit pas surprendre; les dévots aiment la vie quoiqu'ils aiment Dieu. N'est-ce pas aussi pour l'amour de lui qu'ils aiment la vie? Oui, ils veulent souffrir et s'affliger en ce monde. Ne perdons pas de vue les Jammabos. (*f*) Ce mot signifie, comme nous l'avons déjà dit, *Soldat des Montagnes*. Leur institution porte donc qu'ils doivent combattre en toute occasion pour les Dieux et la religion de l'État. Leur vœu est de renoncer à tous les avantages temporels pour l'amour des

(*a*) Cela se lit dans le *Menagiana*, Tom. I de l'édit. d'Amsterdam.
(*b*) Livre appelé *Foquezu*.
(*c*) Cité dans le *Recueil d'Ambassades de* Nieuhof.
(*d*) Ceci est tiré du même Nieuhof.
(*e*) *Profitetur, voce jam moribunda, se Christo militarem juxta Francisci regulam, si, quod Medici desperabant, daret Deus.* Erasmus, in *Exequiis Seraphicis*.
(*f*) Kæmpfer, *Histoire du Japon*, Liv. III, chap. 5.

félicités spirituelles. Dans cette vue ils se mortifient; ils s'imposent des tâches pénibles; ils montent des montagnes difficiles; ils se lavent fréquemment dans de l'eau froide, même au plus fort de l'hiver. Les principaux de ces Jammabos vivent en des maisons particulières; les pauvres vont mendiant de côté et d'autre. Une de leurs pénitences est de monter, le sixième mois de l'année, (*a*) une montagne haute et difficile. (*b*) Le fondateur de ces hermites vivait il y a onze cents ans. On ne sait rien de particulier de sa naissance et de sa famille : on dit seulement qu'il fut le premier qui, pour se mortifier, affecta la retraite et la solitude. Il vivait errant dans les déserts et les lieux sauvages. Par cette vie vagabonde, le fondateur des Jammabos rendit beaucoup de services à sa patrie; il trouva des routes inconnues et qu'on avait crues impraticables auparavant. Dans la suite des tems, ses disciples se partagèrent en (*c*) deux ordres. Un devoir de la règle des uns fut d'aller faire tous les ans un pélerinage à la montagne de Fikoosan. Ce pélerinage est très-difficile à cause des précipices qui environnent cette montagne. En récompense, elle est la pierre de touche des vrais fidèles; car s'il s'y présente quelqu'un qui vive dans l'impureté, (*d*) le diable entre en lui dès qu'il fait mine de monter au sacré mont. La règle des autres leur ordonne de visiter tous les ans le tombeau de leur fondateur. Ce tombeau est sur le sommet d'une haute montagne bordée aussi de tous côtés d'affreux précipices. Pour monter à celle-ci, la pureté n'est pas moins nécessaire qu'à l'autre : un pélerin qui ne s'est pas bien sanctifié risque de périr dans les précipices ou de tomber en langueur; aussi l'on a soin de se préparer à ces dangereux pélerinages par des ablutions fréquentes, et par de longues et constantes mortifications. On s'abstient des devoirs du mariage et de toutes sortes d'alimens impurs. Pendant le pélerinage on ne vit que d'herbes et de racines. Au retour, ces pélerins se rendent à Miaco chez les Généraux de leurs ordres, et lui font un présent en argent à proportion de leurs moyens : les pauvres amassent par des aumônes de quoi payer cette dette religieuse. En récompense, le Général donne quelque titre honorable aux pélerins qui se présentent à lui.

Les religieux de ces ordres sont vêtus comme les séculiers : mais cet habillement ordinaire est relevé par des ornemens qui ne le sont pas. Ils ont un sabre à la ceinture, à la main un petit bâton à pommeau de cuivre avec quatre anneaux de même métal, et pour exciter la charité des passans une coquille d'une figure et d'un son assez semblables à un cor. Ils remuent leur bâton quand ils marmotent certains mots de leurs prières.

N'oublions pas leur écharpe, ou plutôt une bande d'étoffe ornée de franges, qu'ils portent autour du cou et qui descend plus ou moins bas, selon qu'ils sont plus ou moins qualifiés. La figure et la grandeur des franges marquent aussi leur qualité. Le bonnet de ces religieux solitaires est d'une forme toute singulière : on ne nous en dit pas davantage. Ils portent sur le dos une besace, dans laquelle ils tiennent un livre, un peu d'argent et un habit. Ils ont aux pieds des sandales de paille ou de queues de fleurs de (*e*) lotos.

(*a*) Fusi Jamma, dans la province de Syriga.
(*b*) Gienno-Giossa.
(*c*) Tojunfa et Fonsanfa.
(*d*) Le renard. Chez les Japonois *diable* et *renard* sont synonimes, comme nous l'avons déjà dit.
(*e*) Tarate.

Nous avons parlé assez souvent de cette fleur, qui est consacrée aux usages les plus religieux. Elle n'est pas la seule plante estimée sainte : les Japonois ont la même opinion du sapin et du bambou. Ils s'imaginent que ces plantes influent sur le bonheur de la vie. On voit le bambou dans les armoiries de l'empereur du Japon ; et on le regarde, avec le fen, comme des emblèmes de la majesté de l'empereur.

Nous ne disons rien de leurs chapelets. L'usage en est, dit-on, plus moderne que l'établissement de l'ordre : il n'en est point fait mention dans les statuts. Nous ne parlerons pas non plus du bourdon de ces pélerins : il n'a rien de particulier.

On nous dit que ces solitaires, qui, dans leurs commencemens, faisaient profession d'un Sintoisme très-pur, ont entièrement dégénéré de leur première institution. La règle était sévère, l'institution simple. Ils ont abandonné peu à peu la sévérité de la première, et la simplicité de l'autre. A leur Sintoisme ils ont mêlé le culte des Dieux étrangers : leur théologie s'est augmentée de toutes les superstitions des Indes, et de leurs cérémonies. Pour leurs règles, ils doivent se mortifier à grimper au sommet des montagnes escarpées : aujourd'hui cette mortification n'est pratiquée qu'avec négligence. Comme ils demeurent ordinairement auprès de quelque Mia, ils demandent la charité au nom du Cami qu'on y adore. Cette aumône se demande avec emphase et grand bruit ; c'est un détail important de la vie et des miracles du Cami, accompagné d'une agitation incommode du bâton auquel sont attachés des anneaux de cuivre, et du son de la coquille qui leur sert de trompette. A ce bruit se joint celui de leurs enfans. Ils mendient avec autant d'importunité que leurs pères : souvent les *Bikunis*, dont nous parlerons un plus bas, se joignent aussi à ces Jammabos.

Les *Quinze-vingts* du Japon ne doivent pas être oubliés. C'est un ordre ou une société d'aveugles dévots très-nombreuse, et composée de toutes sortes de personnes, même de personnes de distinction. Le premier établissement (*a*) de nos Quinze-vingts était pour des gentilshommes ; dans la suite il s'est avili au point que l'on sait. L'origine des Quinze-vingts de Paris a des motifs plus nobles et plus élevés ; celle des Quinze-vingts du Japon les a plus tendres. Le (*b*) fils d'un empereur du Japon devint amoureux d'une très-belle princesse que la mort lui enleva quelque tems après : il la pleura si long-tems et si amèrement qu'il en perdit la vue. Pour perpétuer la mémoire d'une si belle passion, le jeune prince fonda une société d'avengles. Elle se maintint long-tems avec beaucoup de réputation, et subsisterait encore aujourd'hui avec éclat, si une pareille confrairie, qui s'établit (*c*) vers le milieu du douzième siècle, n'avait fait négliger la première. Cette nouvelle fondation, connue au Japon sous le nom d'*Aveugles de Feki*, eut pour instituteur un (*d*) Japonois qui soutenait un rebelle de ce nom. Après la destruction du parti et la mort du chef Feki, le monarque chercha tous les moyens possibles, non-seulement de s'assurer de la personne d'un homme qui avait soutenu son premier maître avec un zèle in-

(*a*) Les Quinze-Vingts doivent leur établissement à saint Louis, qui fonda un hôpital pour trois cents gentilshommes auxquels les Sarasins avaient crévé les yeux. C'est par allusion à cet établissement qu'on donne le nom de *Quinze-Vingts* à la fondation du Japon.

(*b*) Idem, ibid.

(*c*) Sous Joritimo, qui vivait environ l'année 1150.

(*d*) Kakekigo.

crnyable, mais de se l'attacher aussi par tant de bienfaits qu'il lui fût impnssible de manquer de fidélité à sou véritable souverain. Le Japnnois vaincu fit à l'empereur une déclaration qui ressemble assez à celle de Scævola, et l'accnmpagna d'nne actinn qui pourrait être mise en parallèle avec celle du Romain. « J'ai été, dit le Japonois, fidèle à mnn maître : puisqu'il est mnrt, » personne autre ne pnurra se vanter de m'avoir gagné. Je cnnnais, Sei» gneur, toutes les marques de bonté qui devaient m'attacher a vôtre » personne. Je dnis la vie à vntre clémence, et j'ai le malheur de vnus re» garder comme un ennemi que j'immnlerais à mon ancien maître, si j'en » avais le pouvnir. Pour vous dnnner des témnignages des sentimens que » j'ai de votre généresité envers moi, puis-je faire autre cbnse que de vnus » sacrifier ces yeux qui vnus regardent avec hnrreur? Les voilà ». En même tems il s'arracha les yeux et les présenta au mnnarque. C'est cet intrépide ou féroce Japnnnis que les Aveugles de Feki reconnaissent pnur fondateur. Ces Insulaires, qui n'aiment pas mnins le merveilleux que les autres nations, ajoutent à la gloire de cet illustre aveugle qu'il avait une force surnaturelle; et que cette force, il la devait à Quannwon, qu'il servait religieusement. Le Dieu, pour le récnmpenser, lui dnnna la vigueur et le courage.

La plus ancienne des deux communautés d'Aveugles n'est présentement compnsée que d'ecclésiastiques : l'autre l'est de toutes sortes de séculiers, qui nnt la tête rasée et qui, bien qu'habillés en séculiers, ont pourtant quelque chose de particulier qui les distingue. Ils ne vivent pnint de charités : chacun se tire d'affaire selnn ses talens, et tâche de vivre du travail dont il se sent capable. Quand nn a été reçu mnembre de cette cnmmunauté, on ne peut plus y renoncer; c'est pour la vie. Le Général se tient à Miaco, comme ceux des autres nrdres. Il a pour adjoints dix cnnseillers qui avec lui nnt droit de vie et de mnrt sur l'ordre, mais néanmnins avec quelques restrictions. Pour en savnir davantage, il faut lire (*a*) l'auteur qui nous a fourni ce que nnus venons de rappnrter.

Il y a au Japon un nrdre de religieuses mendiantes, qui se fnnt telles par la volnnté de leurs parens, nu pour suivre leurs peuchaus au libertinage. Ces religieuses sont généralement très-belles. Les pauvres gens qui se vnient plusieurs filles, tâchent d'obtenir pour celles qui nnt la beauté en partage le privilége de demander la charité en habit de religieuse mendiante; et souvent aussi elles recherchent d'elles-mémes ce privilége, persuadées que rien n'est plus capable d'émnuvoir les hommes que la beauté. Les Jammabos ne fnnt pas difficulté de chnisir leurs femmes dans la cnmmunauté de ces *Bikunis*, c'est ainsi qu'on nnmme ces mendiantes, et d'y faire recevoir leurs propres filles. Pnur détailler en peu de mots le caractère d'un ordre de filles qu'on peut appeler *Religieuses de Vénus*, plusieurs d'entre elles, après avnir eu la cnmplaisance de servir un certain tems le public, cnnsacrent à cette retraite les restes de leur jeunesse et de leur beauté. Les unes et les autres cnurent le pays sans aucun scrupule, attendent les passans sur les grands chemins, se déconvrent le sein en leur présence; et snit par leurs gestes ou par leurs paroles, fnnt ensnrte d'attendrir les voyageurs. En un mot, elles n'nnt rien de religieux que la tnnsure; car la règle leur nrdonne d'avoir la tête rasée.

(*a*) Kæmpfer, ubi sup.

Il ne serait pas inutile de parler ici de quelques autres mendians qui sont religieux, ou qui se donnent pour tels; car, comme on l'a déjà fait voir, la charité de ces Insulaires est si peu défiante qu'il suffit d'appartenir à quelque branche du *Monachisme* du pays, pour être assuré d'*émouvoir les entrailles des dévots*. Comme les mendians du Japon observent toujours de s'enrôler sous la bannière de quelque chef d'ordre, quelques-uns se travestissent en ecclésiastiques de la secte de Budsdo. Ils sont rasés comme eux, ils sont habillés comme eux. Ils se mettent sur le chemin des passans avec un (*a*) *Foquequio* devant eux. Le Foquequio est comme qui dirait la bible des *Budsdos*; bible si respectée qu'il n'est jamais permis de la poser à terre, ni en un lieu peu décent. Ce n'est pas que les gueux lisent dans ce livre sacré : ils apprennent par cœur des passages, et les déclament ensuite bien haut aux passans en regardant attentivement le livre. Cette prétendue attention, cette voix haute touche les uns, et importunent les autres. Il est de ces gueux qui vont au bord d'une rivière faire ce qu'on appelle *Siegaki*, qui est une cérémonie pour les ames des trépassés. Pour faire le Siegaki on prend (*b*) une branche d'arbre bien verte, et avec cette branche on frotte et lave des copeaux de bois, sur lesquels on a écrit les noms des ames qu'on a intention de soulager et de rafraîchir. On suppose donc que ces ames sont dans un fen, et cela étaot nous ne refuserons pas les noms de purgatoire au feu des Idolâtres du Japon. En lavant ces copeaux, il faut dire tout bas certaines paroles qui donnent de l'efficacité à cette prétendue purification des ames. Ceux qui sont bien intentionnés pour les ames de leurs parens et de leurs amis vont trouver ces mendians, les instruisent de cette intention, et jettent quelque monnaie sur une natte étendue devant eux. On dit que ces mendians dévots ne daignent pas témoigner la moindre reconnaissance à celui qui leur fait des charités. Ils croient au contraire qu'un métier si utile à ceux qui souffrent dans l'autre monde, merite les plus grands bienfaits dans le nôtre.

D'autres gens de pareille étoffe se tiennent aussi sur les grands chemins; mais sans se donner la peine de faire le Siegaki, il s'asseient sur une nate. Là, munis d'une clochette sur laquelle ils frappent continuellement avec un marteau de bois, ils bredouillent toute la journée des Namaoda sur un ton lugubre, et cela n'a pas moins de vertu que le Siegaki. Ils ressemblent ceux-ci à ces pauvres de certains pays qui, le jour des morts, vont aux portes des Églises offrir des prières et des *requiem*. Il se trouve toujours des dévots qui les acceptent et qui s'imaginent que réciter des prières, c'est prier Dieu. Certains mendians qui sont aussi de la religion de Budsdo, se tiennent de même à portée des passans avec une espèce d'autel devant eux. Sur cet autel, on voit un Quamwon ou Canon grossièrement fait, ou un Amida, ou un Jemma-o, ou quelqu'autre Dieu, qui a inspection sur les affaires de l'autre monde. Avec ces Dieux, on représente encore des flammes et des tourmens, pour mieux effrayer les passans; car au Japon, comme chez nous, les consciences s'effraient beaucoup à la vue de certains objets, beaucoup plus même que quand on leur représente certains devoirs indispensables qui peuvent véritablement réconcilier la créature au Créateur.

(*a*) Ou Foquexu. Voyez ci-dessus.
(*b*) En Japonois *Fanna skimmi*.

Finissons la description de ces mendians qui font les dévots, par celle du culte de *Dsisoo* (*a*), qui est le Dieu des routes et des voyageurs. C'est aussi fort souvent pour l'amour de lui et des voyageurs sur qui il préside, que les pauvres des chemins demandent l'aumône. Dsisoo se voit le long des chemins paré de fleurs sur un piédestal d'environ six à sept pieds de hauteur, avec deux pierres un peu moins élevées devant lui. Ces deux pierres sont creuses; on peut les regarder comme des autels. Sur ces pierres sont placées deux lampes que les voyageurs dévots allument à son honneur. Avant de les allumer et d'offrir quelque chose à ce Dieu, on doit se laver les mains; et pour cet effet, il y a un bassin toujours plein d'eau à quelque distance de l'idole. On pourrait comparer ce Dieu Dsisoo au Mercure des anciens. Celui-ci était aussi reconnu pour le Dieu des chemins et des voyageurs.

Les prêtres de Budsdo se donnent un nom qui revient à celui (*b*) de *Reclus* ou de *Cloîtrés*. Pour mieux développer tout ce que les Japonois attribuent à ce nom, il faut définir ceux qui le portent : « des gens qui, » après s'être retirés du monde pour achever leurs jours dans un cloître, » s'y appliquent uniquement à l'étude de la religion et à des exercices de » piété ». Néanmoins on ne doit pas s'imaginer qu'il n'y ait, de même qu'ailleurs, de grandes exceptions à la définition; et il se peut bien que de ces saintes retraites il sorte des premiers ministres et des conseillers d'état; des gens qui connaissent tous les ressorts de la politique des grands, et s'entendent à ménager leurs intrigues; des moines qui gouvernent les intérêts des princes; d'autres d'un génie spéculatif, qui enseignent l'art de les gouverner; des religieux qui donnent des règles pour les armées navales; d'autres qui écrivent l'histoire des progrès de l'art militaire dans leur patrie. Quoi qu'il en soit, ces Bonzes, prêtres ou religieux de Budsdo, ne peuvent voyager, ni aller d'un couvent à l'autre, sans une lettre de leur Sio, c'est-à-dire, du prieur de leur couvent.

Nous avons dit que toutes les communautés d'ecclésiastiques sont soumises à l'autorité du Dairi; mais, quoi que nous ayons rapporté de ce Dairi, les pères missionnaires nous parlent (*c*) d'un autre chef nommé *Jacco*, qui juge des matières de religion, qui approuve ou condamne les nouvelles sectes, qui prononce sur les difficultés qui s'élèvent concernant des points de religion, qui accorde les dispenses, etc. Il semble même que ces pères ne regardent et ne connaissent le Dairi que comme un empereur honoraire, à qui il reste à la vérité certains priviléges. Ils donnent à cet empereur le nom de *Vo*. De ce récit, il faudrait conclure que le Jacco est le seul véritable pontife des Japonois.

A tout ce que nous avons dit, il faut ajouter qu'il y a des ordres de Bonzes auxquels le mariage est défendu, même sous peine de mort, jusque-là qu'on ne leur permet pas de s'entretenir avec des femmes.

Nous ne répéterons pas qu'une des fonctions attachées à la qualité des Bonzes, est de prêcher et de faire des prières publiques (*d*); mais il y en a aussi parmi eux à qui la règle ordonne de s'assembler tous les soirs pour

---

(*a*) Kæmpfer, Liv. V, chap. 5.
(*b*) Siakke.
(*c*) Turianus, in *Epist. Japon.*, Liv. III.
(*d*) Ibid., Liv. V.

faire des discours de morale en présence de leurs supérieurs. A minuit, ils ont une espèce de matines.

Quand un grand seigneur du Japon se trouve chargé de famille, et même (*a*) quand il n'a que deux fils, il fait le cadet Bonze pour prévenir les brouilleries et les divisions domestiques. Ainsi les Bonzes sont généralement des meilleures maisons du pays. Ils sont habillés de différentes couleurs pour la distinction de leurs ordres. On ajoute qu'ils sont bien logés, et dans les meilleurs endroits. Cela marque la délicatesse de leur goût. C'est tout comme ici.

LEURS MÉDECINS, LEURS CHARMES, etc.

S'il faut en croire les voyageurs missionnaires, la médecine des Japonois est aussi opposée à la nôtre que nos usages ordinaires le sont aux leurs. Il n'y a point d'hyperbole : voici des exemples. Nous nous découvrons la tête pour saluer, ils se découvrent les pieds. Nous nous levons pour faire honneur à ceux qui nous viennent voir, et les Japonois s'asseient. Au logis nous quittons notre manteau, et tout au contraire ils l'y prennent. La Mothe le Vayer n'a pas trouvé plus d'antipathie entre les usages des Espagnols et ceux des Français. Pour revenir à cette médecine Japonoise, les malades ne sont point saignés; au lieu de nos médecines douces, on leur en fait prendre d'aigres et salées. Il est permis au malade de suivre son appétit, et nous lui ordonnons la diète. Si, avec un tel régime, les malades du Japon guérissent, qu'aura-t-on à dire en Europe contre les médecins de ce pays-là? Comme les Chinois, ils s'entendent à toucher le poux; et comme chez eux, le médecin fournit les recettes au malade qui le fait appeler. Un valet suit le médecin avec une cassette pleine de médicamens. C'est ce valet, qu'en Europe on appelle apothicaire. L'usage veut qu'au Japon, il marche après le médecin, au lieu qu'ici il marche souvent devant lui : c'est un cuisinier qui n'attend pas les ordres du maître-d'hôtel. Pour guérir la fièvre, on se sert de poinçons d'or fort déliés, qu'on fait glisser sous la peau en divers endroits du corps : pour d'autres maladies, on applique sur le corps de petites boules d'herbes sèches auxquelles on met le feu, et on laisse ces boules sur la peau jusqu'à ce qu'elles tombent d'elles-mêmes.

La manière de guérir des Jammabos est tout autre. Les Jammabos sont les médecins extraordinaires (*b*). Ainsi que chez nous, le malade leur détaille son mal du mieux qu'il sait ; et le Jammabos, qui écoute attentivement, trace quelques caractères sur un morceau de papier. Ces caractères se rapportent exactement à la constitution du malade et à la nature de son mal. Après cela, le moine médecin pose ce papier sur un autel devant son idole avec quelques cérémonies superstitieuses, qui contribuent, dit-il, à donner au papier la faculté de guérir le mal. Cela étant fait, le papier est réduit en petites pilules que le malade doit prendre le matin à jeun, après avoir avalé un bon trait d'eau de rivière ou de source. Cette eau se doit puiser au nord ou au sud, selon qu'il plaît au Jammabos de l'ordonner. Les

(*a*) Le P. Louis Froës, ubi sup.
(*b*) Kæmpfer, *Histoire du Japon*, Liv. III, chap. 5.

Digitized by Google

malades n'appellent ces Jammabos qu'après avoir perdu toute espérance de recouvrer la santé par les remèdes naturels. Nous dirons en passant que la superstition pour les caractères, et la confiance en certaines lettres, n'est pas si ruinée par la religion Chrétienne qu'un (*a*) curé n'ait essayé de la relever.

Ceci nous conduit naturellement aux charmes et à la magie des Jammabos et de tous les Bonzes. Ils sont de très-bonne intelligence avec les démons; car s'il faut s'en rapporter au P. Crasset (*b*), « il n'est pas croyable » combien ils en ont à leur service..., jusque-là qu'ils s'en servent comme » de valets ». Le charme qui garantit les gens, chasse les démons et guérit les maux, a quelque chose de singulier; c'est le charme le plus mystérieux, le plus efficace qu'ils aient (*c*). Le voici. Il faut tenir les mains jointes et élevées, ensorte que le doigt du milieu d'une main se joigne perpendiculairement à celui de l'autre main. Les autres doigts se doivent croiser de telle façon qu'ils marquent les quatre points cardinaux et les quatre principaux Dieux de leur trente-troisième ciel. Les deux doigts levés perpendiculairement et parallèles l'un à l'autre montrent les maladies et les esprits. Ils font voir aussi la nature des esprits malins qui prennent possession des gens, et déterminent la manière dont il faut s'y prendre pour exorciser ces démons, après les avoir découverts. Enfin la situation de ces doigts représente leur Fudo. Ce *Fudo* était un saint distingué de l'ordre des Jammabos. La mortification qu'il avait choisie était de s'asseoir tous les jours au milieu d'un grand feu, et cependant ce feu destiné à mortifier le saint, ne lui faisait aucun mal. Aussi croient-ils que Fudo a le pouvoir d'amortir l'action du feu, ou de le contraindre d'agir toutes les fois qu'il juge à propos. On allume devant Fudo une lampe garnie d'huile d'Inari. Cet *Inari* est un lésard d'eau, venimeux.

C'est en présence du même Fudo que l'on se purge d'une accusation. Fudo est assis dans un feu bien allumé. L'épreuve se fait dans la maison même où l'on a commis le mal. On y emploie une simple conjuration, qui consiste à prononcer certains mots obscurs : quelquefois on s'y sert du feu, et souvent aussi pour faire la découverte, on fait avaler à l'accusé un trait de Khumano-goo. L'ordre de toutes ces épreuves est, qu'au défaut d'indices par la simple conjuration, l'on passe à l'épreuve du feu. L'accusé marche trois fois sur des charbons allumés. Le terrain sur lequel il marche n'est que d'environ six pieds; mais c'en est toujours assez pour se brûler les pieds qu'il a nus. Si l'accusé passe sans être endommagé du feu, il est déclaré absous. Nous n'ajouterons rien aux réflexions que nous avons faites ci-devant sur cette épreuve par le feu. Souvent on emploie le Khumano-goo, qui a quelque rapport à l'épreuve dont on fait usage au Congo. Goo est est un papier sur lequel on a tracé plusieurs caractères, et des figures de

---

(*a*) Jean Belot, curé de Milmont, Chap. XVIII de sa *Chiromancie*, raconte que, si le matin en sortant, on rencontre une personne dont le nom commence par une de ces cinq voyelles, A, E, I, O, U, cela signifie *bon voyage*. Ces lettres, dit-il, se réfèrent aux cinq planètes principales, qui sont bénévoles. Si le nom commence par L et B, tu feras l'affaire pour laquelle tu vas en voyage; si par C, D, T, tu auras péril; si par S, N, R, tu ne feras de long-tems tes affaires; si par F, G, tu auras jugement contre toi : si le nom de celui qu'on rencontre a A, M, P, R, tu auras toutes sortes de contentemens en ton voyage. On peut voir dans les *Curiosités inouïes* de Gaffarel plusieurs autres extravagances de cette nature.

(*b*) *Histoire du Japon.*

(*c*) Kæmpfer, *Histoire du Japon*, Liv. III, chap. 5.

corbeaux, et autres semblables oiseaux. Ce papier est cacheté du cachet des Jammabos. On le croit une sauve-garde contre les démons; pour cet effet chacun a soin de l'afficher à la porte de sa maison. Tous les goos n'ont pas une égale vertu : les plus efficaces, et qui sont les plus redoutables aux démons, viennent d'un endroit nommé *Khumano*. L'épreuve consiste à faire avaler à l'accusé un petit morceau de goo dans une certaine quantité d'eau. Si l'accusé est véritablement coupable, le goo qu'il a avalé lui cause des tranchées dans le corps, et le tourmente jusqu'à ce qu'il ait avoué le crime (*a*). Sans nous arrêter davantage sur cette matière, il suffit de dire qu'il paraît beaucoup d'adresse et de fourberie dans les pratiques de ces prétendus sorciers.

Quoique les Jammabos fassent beaucoup de mystère de ces charmes, cependant ils communiquent leur art, moyennant une récompense honnête; mais ils exigent le secret de leurs disciples. D'abord il faut que le disciple se soumette à un rude noviciat. Il doit s'abstenir de ce qui a vie, et ne vivre pendant quelque tems que d'herbes et de riz. Il doit se laver sept fois le jour dans l'eau froide, se tenir à genou de telle manière que ses fesses touchent aux talons. Le novice assis de la sorte doit se relever sept cent quatre-vingt fois par jour, en battant des mains sur sa tête.

Nieuhof, auteur de la collection d'*Ambassades au Japon*, nous dit dans la description de ces (*b*) Hermites demi-sauvages, dont nous avons parlé plus haut, qu'ils ne peuvent faire des conjurations et des sortiléges qu'après avoir atteint l'âge de trente ans.

Dans Purchas, on lit que le diable apparaît souvent et sous diverses formes aux Jammabos pendant leur noviciat.

LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES.

Les Japonois n'ont ordinairement qu'une femme : mais en récompense, ils la répudient sans peine, et pour des causes très-légères. Elle ne porte rien en mariage, afin qu'elle ne puisse pas se vanter d'avoir enrichi son mari, ou rétabli ses affaires. Cela est du caractère des Japonois, glorieux et peu endurans en ce qui touche à leur honneur. Cependant voici le contraste (c). On les représente comme si intéressés et si avides de gain que, malgré les croix et les autres supplices infligés à ceux qui fraudent les droits publics, on les trouve tous les jours en faute sur cet article. Ils sont heureux cependant de pouvoir résister à la tentation de cet autre gain qu'on peut faire en prenant une femme riche. Pour nous, qu'une infinité de besoins rendent avares et intéressés, nous nous contenterions bien d'épouser la dot, sans prendre encore cette inutile accessoire qu'on appelle femme. Voilà ce que disent une infinité de maris, qui ne se font d'autre plaisir dans l'hymen que celui d'avoir acquis de quoi se procurer des honneurs et des plaisirs, sans s'embarrasser d'une compagne que la religion leur ordonne d'aimer, de traiter, de respecter comme eux-mêmes. Si, au Japon, il arrive que la femme entre chez son mari avec de l'argent ou d'autres présens qu'elle a reçus de ses parens, le mari renvoie tout cela dès le lendemain des noces.

(*a*) On peut lire ce que rapporte Kæmpfer, Liv. III, chap. 5 de l'*Histoire du Japon*.
(*b*) Il les appelle *Harbori-Bonzes* après les Jésuites, Missionnaires du Japon.
(*c*) Kæmpfer, *Histoire du Japon*.

Le divorce, dont nous venons de parler, trouve des exceptions considérables. Les grands du Japon ne répudient pas leurs femmes : mais ils suppléent à ce remède contre le dégoût, par un autre qui le vaut bien. Ils en prennent d'autres. La crainte d'être répudiées ou rebutées, rend, dit-on, les femmes complaisantes et dociles. Avec cela les maris jaloux ont le pouvoir de punir de mort les femmes qui frandent l'honneur commun du mariage. Cela va si loin, qu'une femme qui est seulement trouvée parlant à un homme, mérite la mort. A ces lois de la chasteté se trouvent aussi sujettes et les filles non mariées, au moins celles qu'on élève avec quelque soin, et celles du sexe qui sont destinées à servir les princesses ou les autres dames de la cour. Ce n'est ni à un exil, ni à des couvens, ni à des maisons de correction que se termine leur sort. D'une si grande sévérité, naît une habitude si constante à la pudeur, que les Japonoises, supposé que les voyageurs disent vrai (*a*), ne font pas difficulté de s'ôter la vie pour la perte de l'honneur qui leur a été ravi, ou qu'elles n'ont pu éviter de perdre.

Les femmes des princes et des grands seigneurs sont enfermées dans une espèce de sérail; mais avec moins de rigueur que les Mahométans, puis qu'au moins elles peuvent voir, quoique rarement, des parens au plus proche degré : les dames qui servent ces femmes répondent de leur conduite et de leur vertu. Pour contrebalancer cette rigueur, on jouit dans ce sérail de tout ce qui peut recréer les sens.

A l'égard des cérémonies du mariage, les Japonois observent, dit-on, assez scrupuleusement, qu'il n'y ait que peu de différence d'âge entre l'époux et l'épouse. Comme les Chinois, ils accordent leurs enfans fort jeunes; et cet accord tient, et doit tenir, malgré le dégoût des parties, quand elles sont arrivées à l'âge où l'on peut connaître l'hymen. Il est étonnant que, dans ces situations forcées, les femmes puissent être chastes : mais aussi la crainte et cette habitude dont nous avons parlé, suppléent aux regrets du cœur. Nous avons dit que le mari ne veut ni dot, ni présens de sa femme. Tout au contraire, dans la cérémonie nuptiale, on voit à la suite du marié allant à la rencontre de sa mariée, des voitures chargées de présens et de provisions, qu'il donne aux parens de sa femme. C'est donc en ce pays-là que les filles ne sont pas à charge dans les familles. Nous n'avons rien qui approche de cet usage, que la reconnaissance d'une certaine somme que l'époux futur reconnaît par contrat à la future.

(*b*) Il faut décrire en ordre cette cérémonie nuptiale, que l'on représente ici. Le marié et la mariée sortent séparément de la ville, chacun avec son escorte, et chacun par différent chemin. Ils vont se rendre à une certaine colline. A la suite du marié, marchent, outre ses parens, ses amis, etc., les voitures dont nous venons de parler. Arrivés à la colline, où l'on monte par un escalier fait exprès, ils se rendent sous une tente, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, comme des plénipotentiaires assemblés pour un congrès de paix. Sur cette colline, se rendent aussi les pères et mères des deux parties, et des musiciens. Les pères et mères, tant de la mariée que du marié, se placent derrière la mariée, et les musiciens derrière le marié; tous hors de la tente. Les deux escortes du marié et de la mariée restent

(*a*) Nieuhof en rapporte des exemples dans sa collection d'*Ambassades au Japon*.
(*b*) Tiré de Nieuhof, ubi sup.

au bas de la colline. L'époux et l'épouse, avec un flambeau chacun, se présentent sous cette tente devant le Dieu de l'hymen, qu'on voit sur un autel avec une tête de chien, symbole de la fidélité qu'on se doit mutuellement dans le mariage : le cordon que ce Dieu tient entre ses mains, est un autre symbole de la force et de la nécessité de ses liens. Auprès du Dieu, et entre l'époux et l'épouse, est un Bonze qui doit achever le cérémonial du mariage. Tout auprès de la tente on voit des lampes allumées. C'est à une de ces lampes que l'épouse, allume le flambeau qu'elle tient à la main, en prononçant certaines paroles que le Bonze lui fait dire; après quoi l'époux allume le sien au flambeau de sa future. A cette action, s'élèvent de grands cris de joie et des félicitations de ceux qui ont accompagné ces nouveaux conjoints. En même tems le Bonze leur prononce la bénédiction, et ceux de leur suite allument au pied de la colline un grand feu, où l'on jette les jouets et tout ce qui servait d'amusement à la mariée. D'autres lui montrent une quenouille et du lin, comme pour l'avertir que désormais elle sera obligée de s'occuper au ménage. Un sacrifice de deux bœufs au Dieu de l'hymen finit la cérémonie. Ensuite on ramène les mariés; l'épouse est menée chez son époux. Elle trouve la maison nuptiale ornée et parée, le pavé, le seuil de la porte semés de fleurs et de verdure, des bannières, des pavillons au haut de cette maison, qui semble ne promettre que joie et plaisirs. Peut-être durent-ils autant que les noces, qu'on dit être de huit jours. Il se trouve dans toute la cérémonie nuptiale que nous venons de décrire, divers usages qui se rapportent assez à ceux de quelques autres peuples. La torche nuptiale des Grecs et des Romains a de la conformité avec le flambeau des Japonois. La différence est que chez les Romains un des jeunes gens de la mariée portait (*a*) cette torche devant elle, et que chez les Grecs la mère de la mariée faisait elle-même cet acte de cérémonie. La quenouille marchait aussi aux noces des dames Romaines, pour leur apprendre, comme aux Japonoises, qu'une mère de famille doit aimer l'ouvrage. On jetait des noix aux enfans qui se trouvaient là, pour marquer un renoncement solennel aux jeux de l'enfance; et cela valait bien le feu dans lequel les Japonois jettent les jouets de leurs mariées. Peut-être qu'un ancien, qui écrirait sur nos usages comme nous écrivons sur les leurs, dirait savamment qu'à ces noix, nous avons substitué les dragées. Ces anciens, aussi amoureux que nous d'allégories et de mystères en fait des cérémonies religieuses, ont trouvé bien d'autres choses dans ces noix : on peut les voir dans les ouvrages de ceux qui ont écrit sur cette matière. Ajoutons à ces ressemblances d'usages celle que les Japonois ont avec les Juifs, du moins avec les Juifs Allemands (*b*). Ceux-ci font aussi leurs cérémonies nuptiales sous une tente.

(c) Il est permis aux femmes enceintes de se faire avorter pour ne pas se voir trop chargées de famille, ou pour éviter la dépense que le soin des enfans cause quand elles ne se croient pas en état de la soutenir.

(*a*) Vid. *Briss. de veteri ritu nupt.*

(*b*) Buxtorff., Cap. XXXIX, *Synag. Jud.* En Hollande les Juifs Allemands font leurs mariages dans la cour de leurs synagogues. Voyez *Cérémonies Religieuses des Juifs*, Tom. I de cet ouvrage.

(*c*) Nieuhof, ubi sup.

ÉDUCATION DES ENFANS, etc.

Les Japonois élèvent leurs enfans avec beaucoup de douceur; et quoiqu'ils aient droit de vie et de mort sur leurs personnes, ils passent rarement à des violences contre eux. Ils les excitent par la gloire, qui est la passion dominante de ces Insulaires. Ils observent aussi, à ce qu'on assure, de ne pas forcer l'inclination de leurs enfans. Comme le désir d'acquérir de l'honneur et la crainte de le perdre se font sentir en eux dès les premières années de leur enfance, il est aussi plus facile de leur donner une certaine intrépidité qui n'est pas si commune ailleurs, de les rendre désintéressés et généreux, et de leur imprimer au contraire une vive horreur pour certains vices bas et méprisables. C'est ainsi qu'ils regardent l'avarice, la passion du jeu, le larcin. Celui-ci, quelque petit qu'il soit, est toujours puni de mort: il est même permis de se faire justice soi-même, et de tuer un voleur pris sur le fait. On ajoute que la bonne foi des négocians est si grande en ce pays-là, qu'on rend ce qu'on reçoit de trop, ou qui surpasse le prix taxé. Nous supposons que des gens si consciencieux n'amassent pas des millions, comme cela se voit en pays chrétiens. Une autre chose remarquable, on la croira si l'on veut, c'est qu'au Japon la pauvreté n'est ni honteuse, ni méprisable. Il semble, à entendre ces récits, qu'il suffit que ces peuples soient bien éloignés de nous pour avoir des idées toutes différentes des nôtres sur certaines choses. Comment est-il possible que ces Païens s'imaginent que *l'humanité* dans un pauvre est la même que celle du riche? Cette idée n'est pas supportable. Il n'appartient qu'à des gens aussi pénétrans que nous, de sentir la différence d'un pauvre à un riche.

Nous ne disons rien du respect des enfans pour leurs parens, de la constance de ces Insulaires dans le malheur, de leur patience dans les maux, du mépris qu'ils ont pour la colère. Tous ces détails seraient bien mortifians pour nous, s'il n'y avait rien à rabattre de ces récits : heureusement il y aura toujours des exceptions à attendre pour achever de nous consoler dans nos défauts. Disons donc pour notre consolation qu'à la suite de tant de vertus Japonoises marchent beaucoup d'orgueil, la dissimulation, l'esprit de vengeance, une haine qui va jusqu'à la cruauté pour celui qu'on croit avoir manqué de respect.

Pour instruire la jeunesse dans les sciences, il y a des académies et des universités dont nous ne donnerons point de description. (*a*) L'emblême de la science, c'est le lézard. Sous cette emblême on adore la Divinité qui préside aux sciences; mais cependant le lézard n'a ni statue, ni autel.

LEURS ROIS : SERMENT, etc.

Comme tous les autres monarques Orientaux, celui du Japon règne avec une autorité absolue, indépendante, sans aucunes bornes; et à cette autorité le sujet obéit sans réplique, et peut-être sans réflexion. Il s'y forme par habitude, et l'habitude empêche la réflexion : heureux défaut que des peuples chrétiens devraient demander à Dieu dans leurs prières. L'empereur du Japon (*b*) ne souffre pas volontiers les remontrances : au contraire l'es-

(*a*) Nieuhof, *Collection*, ubi sup.

(*b*) Le sieur Caron, *Relat. du Japon*, Tom. III du *Recueil des Voyages au Nord*

pérance d'occuper les premières places à la cour tient la noblesse soumise. Elle s'applique à pénétrer les pensées et les inclinations du souverain pour mieux s'accommoder et pour répondre aux désirs de cette *Divinité vivante*. A l'imitation du monarque, les vice-rois et les princes tributaires font sentir le despotisme à tout ce qui dépend de leur puissance. Ils ressemblent à des ruisseaux qui coulent et se débordent avec la violence des fleuves. L'empereur a la politique de les engager dans des entreprises difficiles et d'une grande dépense. Eux-mêmes, beaucoup moins heureux que le peuple, inconnu (*a*) au souverain, méprisé de lui, se voient forcés à des soumissions presqu'insupportables et toujours exposés aux caprices de leur maître; et si leurs fautes sont punies par la mort (*b*), il faut que toute la parenté, quelque éloignée qu'elle soit de celui qui mérite châtiment, périsse avec lui et à la même heure que lui.

Une des choses par lesquelles ces grands seigneurs essaient de plaire à leur prince, est la beauté des bâtimens. Ils les font aussi superbes qu'ils le peuvent. On dit que les esclaves de ces grands seigneurs se font ensevelir tout vifs sous les fondemens du bâtiment. Les Japonois ont la folie de croire que des murs bâtis sur des corps humains, sont toujours exempts d'accidens fâcheux. Quand le bâtiment est fini, on y régale le Souverain-Maître, et (*c*) les préparatifs du régal se font trois ans à l'avance. Une porte plus magnifique, plus ornée que la porte ordinaire du bâtiment, est destinée au monarque. C'est par-là qu'il entre et qu'il sort : après lui on la condamne. Il n'est plus permis de passer par une porte qui a eu l'honneur de donner passage à un être si supérieur aux autres hommes. Il ne manque à ce monarque orgueilleux que de pouvoir défendre à ses sujets de naître et de mourir comme lui.

Les faveurs du monarque sont reçues au Japon avec plus de démonstrations de joie, et honorées de plus grands excès qu'en Europe les plus signalées victoires : et néanmoins ces faveurs sont et si incertaines et si trompeuses (*d*) qu'il est assez ordinaire de s'y voir l'esclave de celui dont on a été le maître.

Au commencement de l'année tous les princes séculiers et ecclésiastiques, c'est-à-dire, les supérieurs des Bonzes, et en un mot, de tous les ordres religieux, vont faire un hommage nouveau à l'empereur et renouveler leur serment de fidélité. Ce serment n'assure pas encore l'esprit du monarque (*e*) : il tient auprès des rois tributaires un homme afidé, sous prétexte de les soulager. Ces personnes sont sous serment, comme tous ceux qui servent l'État, et même dans les plus bas emplois.

Dans la formule du serment (*f*) ils prennent à *témoins les grands Dieux des Cieux et tous ceux des soixante-six Provinces de l'Empire, les Dieux d'Idzu, etc.; Fatzman, Ten-sin.* Ces Dieux, à en juger par l'expression du formulaire, ont la même autorité chez les Japonois que Nemesis et Até chez les anciens Grecs. Ils *prient que la vengeance* de ces Dieux *et celle du bras séculier tombe sur celui qui fait* le serment, *et sur sa famille*, etc., s'il

(*a*) *Procul à Jove ac fulmine*, disait un ancien.
(*b*) Nieuhof, Carou, Purchas et autres.
(*c*) Caron, ubi sup.
(*d*) *Histoire du Japon*, Tom. I.
(*e*) Caron, ubi sup.
(*f*) Kæmpfer, *Histoire du Japon*, Liv. IV, chap. 6 et 10.

lui arrive de se parjurer. Celui qui jure signe de son sang ce qu'il jure ; et si on découvre qu'il soit parjure, on le punit de mort sans aucune rémission. Il faut, disent les Japonois, répandre le sang qui a dû servir à confirmer un jurement solennel.

LEURS CÉRÉMONIES FUNÈBRES.

A Nanguesaki (*a*) quand quelqu'un meurt on appelle des témoins qui justifient que le mort n'est pas mort Chrétien ; même on visite le corps exactement, pour voir si l'on n'y trouvera pas quelque marque de Christianisme ou de souffrance pour cette religion : après quoi on dresse un certificat en faveur du mort. Mais avant que de pénétrer davantage dans les usages funèbres du Japon, disons un mot de ce courage ou de cette férocité avec laquelle les gens y souffrent la mort. Les Anglais seuls leur disputeraient cette gloire. Dans les fautes capitales il faut sans miséricorde se fendre le ventre, si l'on ne veut périr d'une main déshonorable ; et il n'y en a point qui ne le soit, excepté la main du criminel même. Pour se fendre le ventre en cérémonie, on appelle ses parens et ses amis, on prend ses plus beaux habits ; ensuite on se fait une longue ouverture dans le ventre avec un couteau : mais ceux qui se distinguent par le courage s'ouvrent le ventre en croix, et jettent après cela le couteau en l'air. Quand les boyaux sortent, le patient fait signe à un de ses domestiques, qui, sans beaucoup de façon, lui coupe la tête. Il n'y a point d'infamie en cette manière de mourir ou d'être puni ; non plus qu'en Angleterre, quand, soit de gré ou de force, on a péri par la corde.

Amida est le Dieu des ames sorties des corps : nous en avons assez parlé. On ne s'attendrait pas de trouver ici (*b*) un *Limbe* pour les petits enfans. Cela est pourtant, et dans ce limbe il y a un Dieu ou Juge divin qui préside. On trouve un lac nommé *Fakone* sur la route de Jedo. C'est (*c*) dans ce lac qu'est le limbe dont nous parlons. Tous les enfans qui meurent avant l'âge de sept ans, y entrent, y sont tourmentés, jusqu'à ce que les libéralités des bonnes ames aient obtenu des Bonzes mendians ces épanchemens de cœur, ces effusions de prières qui relâchent les peines des pécheurs en l'autre monde. Les bords du lac sont garnis de petites chapelles de bois, où se tiennent des prêtres, chantant le Namanda d'une voix lugubre, marmotant des prières et recevant les aumônes des voyageurs. Pour ces aumônes les prêtres leur donnent certains papiers où sont écrits les noms des Dieux et de plusieurs Sins. Les voyageurs d'une piété un peu scrupuleuse et les véritables pélerins reçoivent ces papiers tête nue, les portent respectueusement au bord du lac, et les y jettent dedans après les avoir liés à une pierre pour être assurés que ces papiers vont tout droit au limbe. Cette précaution est d'autant plus nécessaire que le soulagement des ames en dépend absolument : car elles en reçoivent à mesure que l'eau efface les caractères et les noms qui sont écrits sur ces papiers. Les Bonzes montrent positivement l'endroit où les ames de ces pauvres enfans souffrent : il est même marqué par un monceau de pierres qui forment une pyramide.

(*a*) Kæmpfer, *Histoire du Japon.*
(*b*) Kæmpfer, Liv. V, chap. 5.
(*c*) Idem, ibid., chap. 11.

Ici nous ferons une petite digression touchant les reliques du pays. Il y a tout près des chapelles dont nous avons parlé un petit temple qui porte le nom de *Fakone*. Ce temple est remarquable par la quantité de reliques qu'il renferme. On y voit des sabres qui ont servi aux Camis, teints encore du sang de ceux que ces Camis ont tués; un habit qu'un ange portait autrefois, et qui lui aidait à voler; un peigne de Joritomo, premier empereur séculier. Ce ne sont pas là les seules reliques que l'on conserve au Japon. Il s'en trouve en divers autres temples, et partout on les garde précieusement. Comme les saints de cet empire étaient généralement plus guerriers qu'en d'autres pays, il se trouve aussi que parmi les reliques du Japon il y a toujours beaucoup de sabres, d'épées, de cimetères, qui ont servi à des expéditions militaires.

Les Japonois brûlent leurs morts. « (*a*) Quand c'est une personne de » marque, une heure avant qu'on tire son corps du logis, les parens et » amis du défunt se rendent en habits de deuil au lieu où il doit être brûlé. » Les femmes s'y trouvent voilées. A la tête de la procession funèbre marche » un Bonze accompagné d'une trentaine d'autres Bonzes » tous en habit de cérémonie. L'habillement (*b*) consiste en une chemise de toile, et par-dessus un manteau noir qu'un habit brun couvre. Ils ont tous la torche à la main. Après eux marchent encore deux cents Bonzes, qui chantent ou invoquent le plus haut qu'ils peuvent le Dieu auquel le défunt s'était dévoué pendant sa vie. « Après eux suivent les hommes gagés pour porter au bout de leurs » piques des paniers pleins de papiers découpés et de diverses couleurs. » Ces papiers voltigent en l'air à mesure qu'on remue les piques, ce qui » signifie que le mort est arrivé au séjour des bienheureux. Ces gens sont » suivis de huit jeunes Bonzes » divisés en deux bandes. Ils portent de longues cannes, à l'extrémité desquelles il y a des banderolles où on lit le nom de quelque Divinité. A leur suite se voient dix autres Bonzes, armés chacun d'une lanterne allumée et ornée de caractères hiéroglyphiques. Avec ces Bonzes se voient aussi deux jeunes hommes vêtus de brun, et portant des torches éteintes. D'autres personnes aussi vêtues de brun, et qui ont sur la tête des bonnets de cuir noir et vernis fort proprement, marchent après tous ces Bonzes. Le nom de l'idole est écrit sur ces bonnets. « Après cette » première marche vient le défunt dans son cercueil (*c*), porté par quatre » hommes. Le mort est assis la tête un peu panchée en devant, et les mains » jointes, comme s'il priait. Il est vêtu de blanc, et par-dessus ses habits » il a une robe de papier, faite des feuilles du livre où sont décrites les » actions du Dieu auquel le mort avait le plus de dévotion.... La marche » est fermée par les enfans du défunt, qui environnent le corps. Le plus » jeune de ces enfans porte à la main une torche de pin allumée, avec la- » quelle il doit mettre le feu au bûcher ». Cette procession funèbre est fermée par le peuple, qui porte aussi des bonnets de cuir à la façon de ceux dont nous venons de parler.

C'est en cet ordre que la procession sort de la ville, et va se rendre au lieu du bûcher. « Ce bûcher est environné de quatre murailles couvertes » de draps blancs, excepté les quatre portes par où l'on doit entrer. »

(*a*) *Histoire du Japon* écrite par le P. Crasset, sur les *Mémoires* des PP. Jésuites; Dapper, Purchas, etc.

(*b*) Dapper, *Collection*, etc.

(*c*) Ou lit de parade, selon quelques Relations.

(*a*) Ces quatre portes, dit un autre compilateur, regardent les quatre vents. « On creuse au milieu une grande fosse qu'on remplit de bois, et l'on dresse » aux deux côtés de la fosse deux tables couvertes de viandes.... Sur l'une » de ces tables il y a un petit réchaud en forme d'encensoir, plein de charbons allumés (*b*) et du bois de senteur. Lorsque le corps est près de la » fosse, on attache une longue corde au cercueil, qui est en forme de petit » lit où le mort repose : puis on porte trois fois ce petit lit autour de la » fosse, et enfin on le met sur le bûcher, pendant que les Bonzes et les » parens invoquent sans cesse le nom du Dieu tutélaire de ce mort. Après » cela le premier Bonze, c'est-à-dire, celui qui était à la tête de la procession funèbre, fait trois tours autour du corps avec sa torche allumée, » et la passe trois fois sur sa tête, en prononçant certaines paroles que » les assistans n'entendent pas ». Cette torche passée trois fois par-dessus la tête signifie, dit-on (*c*), que l'ame n'a ni commencement ni fin. Cet emblème est un peu obscur. Ensuite il jette cette torche : les deux plus proches parens la ramassent et la font passer trois fois sur le corps ; après quoi ils la jettent dans la fosse. Un autre dit (*d*) que le Bonze remet la torche au plus jeune enfant du mort, « qui la jette dans la fosse où l'on a versé quan» tité d'huiles, de parfums et de drogues aromatiques. Pendant que le corps » se consume, les enfans ou les plus proches parens du défunt s'approchent » de l'encensoir qui est sur la table, et y mettent des parfums, après quoi » ils le prient et l'adorent. Cette cérémonie achevée, les parens et les amis » du mort se retirent : il n'y a que le peuple et les pauvres gens qui demeurent là, pour manger ou pour emporter les viandes. Le lendemain » les enfans, les parens et les amis retournent au même lieu pour recueillir les os et les cendres du défunt, qu'ils mettent dans une urne de vermeil et la couvrent d'un voile précieux. Les Bonzes s'y rendent aussi pour » continuer leurs prières, qui durent sept jours. Le huitième, on porte l'urne » en un lieu où on l'enterre sous une plaque de cuivre ou sous une pierre » sur laquelle on grave le nom du défunt et le Dieu qu'il a servi ». Ces pierres sépulcrales sont de différentes formes : il n'y a point de règles pour cela. A ces pierres on ajoute quelques accompagnemens de sculpture Japonoise, ou quelques ornemens en bas-reliefs. On grave aussi sur des piliers de marbre les principales actions du mort et les emplois qu'il a eus, le jour de sa naissance et celui de sa mort, etc. Cela revient à nos épitaphes. Souvent aussi l'on voit dans ce même endroit l'image du mort sculptée en marbre. L'homme est représenté les jambes croisées sous la robe à la manière des Japonois, et les mains jointes comme s'il priait. La femme au contraire les a étendues ; elle a aussi la tête un peu tournée vers l'épaule. Ordinairement (*e*) on jette des fleurs sur le tombeau, on y porte aussi à boire et à manger pour le mort.

Au-dessous de la figure qui représente la cérémonie nuptiale, on voit celle des funérailles. On y a représenté deux Divinités qui président aux morts et à ce qui les concerne. L'une se nomme *Jene*. Ce Dieu à quatre

---

(*a*) Nieuhof, *Ambassades au Japon*.
(*b*) Idem, ubi sup.
(*c*) Idem, *ibid*.
(*d*) *Hist. du Japon*, par le P. Crasset.
(*e*) Nieuhof, ubi sup.

La FÊTE des AMES
vers le soir les japonnois vont les recevoir hors de la Ville, et leurs presentent à manger

Maniere dont ils reconduisent les AMES hors de la Ville, et prennent congé d'elles le troisieme soir.

visages est sur un autel. Il tient d'une main un sceptre avec un soleil au bout. Peut-être que cet emblême signifie le gouvernement de la Providence, comme celui des Égyptiens, avec lequel on lui trouvera sans doute beaucoup de rapport. Sous ce bras armé du sceptre on en voit un autre qui tient une couronne de fleurs. Des deux bras droits le plus élevé tient une espèce de verge, et celui qui est au-dessous montre une cassolette pleine de parfums. Ce Dieu Jene est le protecteur des ames des vieilles gens et des personnes mariées : c'est lui aussi qu'on prie pour elles.

L'autre Dieu s'appelle *Xiquani*. Celui-ci préside sur les ames des petits enfans et des jeunes gens. Il est représenté jeune et beau, avec quatre bras, dont un embrasse un enfant, les autres tiennent un serpent, un sabre et un anneau tout plein de nœuds. La robe de Xiquani est toute parsemée d'étoiles. N'oublions pas le perroquet qui est à côté du Dieu, mais on ne nous dit pas ce qu'il signifie.

Quand un grand seigneur meurt, il arrive souvent que ses vasseaux, ses sujets et ses eselaves se tuent pour l'aller servir.

Toutes les années on célèbre une fête mortuaire, qui consiste à visiter les sépulcres, à porter des vivres aux morts. Cette fête dure deux jours. Toutes les maisons sont illuminées, pendant que les gens sortent de la ville, et vont se rendre aux tombeaux à l'entrée de la nuit. Là, s'il faut les croire, ils s'entretiennent avec leurs morts, ils les félicitent sur leur retour en ce monde, et se réjouissent de les revoir : ensuite ils les invitent à manger, à se rafraîchir. Au bout d'une heure ou environ, que le régal a duré, on leur propose de venir faire un tour de promenade à la ville. « Nous allons devant, disent-ils aux morts, pour y faire tous les prépa» ratifs nécessaires à votre réception, et vous rendre les honneurs qui vous » sont dus ». On se met donc en marche : alors les vivans sortent de la ville avec des flambeaux allumés, et viennent au-devant des morts pour les éclairer. Mais les deux jours de la fête étant expirés, on fait pleuvoir par toute la ville un déluge de pierres et de cailloux, pour chasser ces morts à leurs sépulcres ; car s'il restait quelqu'un d'eux parmi les vivans, cela serait regardé comme un malheur. Cette cérémonie ne se fait pas de même partout, et l'on en peut lire une description différente de celle-ci dans le même (*a*) Nieuhof, d'où nous la tirons.

Nous ne disons rien des lampes allumées dans les sépulcres à l'honneur des morts, mais à l'honneur des morts illustres, de ces morts qui sont ou vont être élevés au rang des Dieux. (*b*) Un mort de cet ordre voyait brûler devant lui cent cinquante lampes.

A tous ces honneurs que nous avons décrits ne doivent pas prétendre les pauvres, ni les gens du commun. C'est bien assez que les grands et les petits se ressemblent dans la manière de mourir ; faudrait-il qu'ils se ressemblassent encore dans l'appareil qui les attend après la mort ? Mais pour ne pas donner dans une déclamation inutile, contentons-nous de remarquer, que tout ce qui n'a pas de quoi payer les honneurs funèbres (*c*) est à peu près enterré comme des bêtes. Les Bonzes fuient les gens de cet ordre, et ne font ni prières ni sacrifices pour eux. Sans comparaison, il

(*a*) Nieuhof, ubi sup., pag. 440 de l'original.
(*b*) Nieuhof, ubi sup., dans la description du mausolée d'un empereur du Japon.
(*c*) Nieuhof, ubi sup.

en est comme chez nous, où difficilement les pauvres trouvent des messes gratis.

Pour comble d'honneurs, les Japonois conservent, comme monumens de leurs parens morts, certaines tablettes qu'ils appellent *Biosju*. Ils mettent ou suspendent ces tablettes à l'entrée des maisons, à peu près peut-être, comme en Hollande on met au-dessus des portes chez les personnes distinguées certains tableaux mortuaires où sont peintes les armes du mort, avec l'année et le jour qu'il est décédé.

RELIGION DE LA CORÉE ET DE JESSO.

La carrière que nous fournirons ici n'est pas fort longue. En attendant qu'il nous arrive de nouveaux voyageurs de chez ces deux peuples, voici ce que nous apprennent les vieux. (*a*) « Les Coréens, nous dit-on, n'ont » presque point de religion; on fait quelques grimaces devant des idoles » sans les révérer. En certains jours de fête le peuple se range dans une » espèce de temple, et chacun allume un morceau de bois de senteur » qu'on met dans un vase et qu'on présente à une idole en lui faisant une » profonde révérence, après quoi on se retire ». Voilà leur culte, dit l'auteur, et c'est tout le détail qu'on pouvait attendre d'un matelot. « Pour » la croyance, continue-t-il, les Coréens sont persuadés que celui qui » fera bien sera récompensé; et qu'au contraire, celui qui fera mal, sera » puni ». Du reste ils ignorent ce que c'est que controverses, disputes sur des mystères, hérésies, excommunications. Ils croient tous la même chose. « Leurs moines, ou leurs Bonzes (nous les appelerons de l'un et de » l'autre nom), offrent deux fois le jour des parfums à leurs idoles au » bruit des tambours, des bassins et des chaudrons, dont d'autres moines » sont armés ».

L'écrivain de la Relation réfute lui-même ce qu'il avance, que les Coréens n'ont presque point de religion; puisqu'il dit ensuite que la Corée est pleine de temples et de cloîtres. S'il y a des temples en nombre, il y a aussi nombre de dévots. Pour les cloîtres, cela ne prouve rien. Il peut y avoir beaucoup de religieux sans qu'il y ait beaucoup de religion. On nous pardonnera bien ce jeu de mots en faveur de la vérité de la chose. Le P. Martini (*b*) mieux instruit, dit, que les Coréens ont les mêmes cérémonies et la même religion que les Chinois, qu'ils croient comme ceux-ci la transmigration des ames, et qu'ils adorent généralement le Fo. Ces cloîtres et ces pagodes sont ordinairement sur des montagnes et sous la jurisdiction de la ville qui leur est voisine. « Il y a tel monastère où l'on » voit jusqu'à six cents moines, et telle ville qui en enmpte dans son » ressort jusqu'à quatre mille. Ils sont divisés par bandes de dix et vingt, » quelquefois de trente. Le plus vieux commande; et si quelqu'un manque » à son devoir, le chef le fait châtier par d'autres moines. Si l'offense est » grande, on livre le coupable au gouverneur de la ville, qui a jurisdic- » tion sur le couvent ». Si la Corée est pleine de moines, c'est qu'il est permis à chacun de prendre l'état monastique; mais il est aussi permis de le quitter quand on veut. Ces moines sont obligés de payer des taxes, et de

(*a*) *Description de la Corée* dans le Tom. IV du *Recueil de Voyages au Nord*.
(*b*) Dans le Tom. III du *Recueil de Voyages au Nord*, édition de 1715.

fournir des ouvrages auxquels on les oblige. C'est cela, dit-on, qui leur attire le mépris des Coréens, et qui fait qu'on ne les estime guères plus que des esclaves. « Il n'en est pas de même de leurs supérieurs; ils sont » en grande estime, surtout quand ils sont savans : alors ils vont de pair » avec les grands du pays, ils sont nommés les *Moines du Roi*, et ils en » portent l'ordre sur leurs habits ». Par la règle il n'est pas permis à ces religieux de manger de rien qui ait vie. Ils n'ont, ou ne doivent avoir aucune communication avec les femmes. On ajoute qu'ils ont la barbe et les cheveux rasés; qu'après leur première tonsure, on leur fait une marque au bras qui ne s'efface jamais; et que s'ils contreviennent à la discipline que prescrit la règle, on les châtie rudement, après quoi ils sont chassés du couvent.

Nous venons de dire qu'on méprise les Bonzes en Corée à cause qu'ils sont obligés de payer des taxes et de fournir des ouvrages de leurs mains. C'est donc le contraire des nôtres, qui se font valoir en ne faisant rien. Ceux de Corée travaillent pour gagner leur vie, et font même quelque commerce. On leur confie l'éducation des enfans, et ces enfans restent quelquefois auprès des Bonzes comme les Nens chez les Talapoins. Ces petits novices héritent du moine qui les a élevés et au service duquel ils sont restés. Comme héritiers, ils en portent aussi le deuil.

Les couvens et les pagodes sont bâtis aux dépens du public : chacun contribue à l'élévation de l'édifice à proportion de ses moyens. Ces couvens et ces pagodes sont des lieux de promenade : on les fréquente pour le plaisir, autant que pour la dévotion. Comme au Japon, et peu s'en faut que nous ne disions, comme en Europe, les vues y sont belles, les promenades agréables et la solitude récréative. N'envions pas ce bonheur à ceux qui se retirent du monde, puisqu'on assure que dans ces retraites on ne pense qu'à repousser les efforts des sens. Voici qui est singulier ; dans ces cloîtres de Corée, ou tout près du moins et aux environs des pagodes, on trouve des femmes publiques et l'on s'y divertit avec elles : nouveau contraste dans la religion de ces Idolâtres. Mais il paraîtra moins singulier, quand on fera réflexion que le crime s'approche volontiers des lieux où l'on s'assemble pour des motifs de vertu ; moins par la raison que la tentation suit toujours celle-ci de près et que la débauche se cache à l'ombre de la piété, qu'à cause que ces lieux sont plus déserts que les autres hors des tems destinés aux exercices de piété. De même on trouve fort souvent dans les pays Chrétiens les b....., les tavernes et les cabarets près des églises. C'est pour les Chrétiens aussi que nous faisons cette réflexion, il ne faut pas prêter aux Coréens des idées si raffinées. On ajoute que les moines Coréens aiment fort à boire, et chez nous aussi. Pour finir ce petit détail, on trouve en Corée des couvens de religieuses rasées comme les moines, obligées au célibat, et sujettes à une règle.

Pour ce qui est de ceux de Jesso, il n'y a point de détail à attendre de leur religion. Que dirions-nous d'un peuple qui n'a été vu que par des (*a*) matelots Hollandais, qui rapportent seulement « que quand ils boivent » auprès du feu, ils jettent quelques gouttes d'eau en divers endroits du » feu, comme par forme d'offrande? »

(*a*) Voyez la *Relation de la Découverte de Jesso*, Tom. III du *Recueil de Voyages au Nord.*

CÉRÉMONIES NUPTIALES ET FUNÈBRES; AUTRES USAGES.

Le mariage entre parens n'est permis qu'au quatrième degré. L'amour n'y est point connu, parce qu'on marie les gens à l'âge de neuf ou dix ans; ou s'il est connu, ce n'est qu'après le mariage, tout au contraire de chez nous, qui lui voyons finir son règne quand l'hymèn commence le sien. Mais ne faisons pas aux Coréens l'honneur de croire qu'ils aient aucun tems pour l'amour, c'est-à-dire, pour un amour raisonnable et digne de l'homme, puisqu'ils traitent leurs femmes comme des esclaves, qu'ils les chassent pour les moindres fautes, et qu'ils les répudient quand il leur plaît. La femme n'a pas le privilége de quitter ainsi un mari fâcheux; en quoi l'on peut dire que les hommes sont injustes.

Le (*a*) P. Martini dit que le mariage est beaucoup plus libre que chez les Chinois. « Chacun choisit celle que bon lui semble pour sa femme. » Les deux parties s'engagent de paroles et se marient quand elles sont » d'accord, sans avoir aucun égard aux sentimens de leur père et de leur » mère ». Toute la cérémonie nuptiale, telle qu'on nous la raconte, consiste en ce que le marié monte à cheval, et qu'après avoir fait le tour de la ville, il s'arrête devant la porte de sa maîtresse. Les parens de la mariée lui font un accueil convenable: ensuite ils mènent la mariée chez lui, et les noces se célèbrent sans autre cérémonie.

A tout ce récit, ajoutons que la polygamie est permise aux hommes, et qu'en répudiant les femmes ils peuvent chasser les enfans aussi: mais cette conduite appartient plutôt aux esclaves et aux personnes du commun, qu'aux gens de façon. Pour ce qui est de la jalousie, ils en sont beaucoup moins possédés que les Chinois.

Lorsqu'un homme libre meurt, ses enfans portent le deuil pendant trois ans avec l'austérité d'un moine qui craint de s'écarter de sa discipline, s'il en faut croire notre auteur, et sans pouvoir exercer aucune charge pendant ce tems-là. Il ne leur est pas permis d'user des droits du mariage, et les enfans nés dans le deuil ne sont pas tenus pour légitimes. Nulle violence, nul excès de passion ne leur est permis dans cet état; il leur est aussi défendu de se laver. Au reste, sous le nom d'homme libre on entend tout ce qui n'est pas de la plus basse condition du peuple. On pleure, on hurle, on s'arrache les cheveux pour un mort. Le mort a un double cercueil aussi enjolivé, aussi bien verni qu'il est permis de le lui donner par ses facultés. Le P. Martini dit que les Coréens n'enterrent les gens que trois ans après leur mort; que pendant ce tems-là, ils les gardent chez eux dans des cercueils comme les Chinois, en leur rendant tous les honneurs, tous les respects qu'ils leur rendraient s'ils étaient en vie. (*b*) La Relation des Hollandais dit que les Coréens enterrent ordinairement leurs morts au printems et en automne; qu'ils mettent ceux qui meurent en été dans une loge élevée sur quatre pieux, où ils les laissent jusqu'à ce que le riz soit moissonné. Quand après cela ils jugent à propos de les enterrer, ils les portent premièrement au logis, et enferment dans les cercueils de ces morts des

---

(*a*) Tom. III du *Recueil de Voyages au Nord.*

(*b*) *Description de la Corée*, ubi sup., Tom. IV du *Recueil de Voyages au Nord.*

habits et des bijoux. La nuit qui précède le convoi funèbre, ils se divertissent et font bonne chère. Ils partent ensuite à la pointe du jour, les parens criant, les porteurs du corps chantant et marchant en cadence. Au menu peuple on fait one fosse de cioq ou six pieds de profondeur, et on y jette ses morts; aux personnes distinguées on érige quelques monumens de pierre, avec leurs images et une espèce d'épitaphe au-dessus, comme nous l'avons remarqué des Japonois. Trois jours après la sépulture, les parens et les amis du mort retourneot à lui, portent sur sa fosse des offrandes et s'y divertissent. A toutes les pleines lunes ils font couper l'herbe qui se trouve sur cette fosse, et offrent du riz nouveau. Ce n'est pas tout: ils sont si attentifs au repos du mort, que sur le moindre soopçon qu'il se trouve mal à son aise, ils le transportent d'uoe place à l'autre. Ce sont les Bonzes qui leur font entendre les incommodités que le défunt ressent de sa fosse, et le désir qu'il aurait de se mettre mieux.

On insiuue dans la Relation des matelots Hollandais, que le fils aîné hérite des biens priocipaux, qne ceux qui le suivent partagent le reste, et que les filles n'ont rien. C'est aussi l'usage, nous dit-on, qu'un père caduc se déclare incapable de gouverner son bieo et le cède à ses enfans, sans que pour cela ceux-ci onblient ce qu'ils doivent à leur père, ni qu'ils négligent rien de ce qui peut lui faire passer le reste de ses jours agréablement. « L'aîné prend possessioo des bieus, et bâtit aux dépens de la communauté un logement où le père et la mère sont uourris. » Uu Coréen serait bien surpris de voir que chez nous les pères et mères qui se dépouilleot de la sorte deviennent à charge à des enfans qui n'ont plus rien à attendre d'eux: mais ne croyons pas qu'à quelques milliers de lieues d'ici les choses se fassent toujours dans les justes règles du bien. Heureusement pour nous, les vices et les vertus des peuples ont partout leurs exceptions; il se trouve qu'en Europe comme en Asie le bien et le mal sont fort mêlangés.

La médecine des Coréeos est fort simple, assez conforme en général à ce qu'on nous dit de celle de leurs voisins, et fondée sur des principes que la nature toute seule leur a appris. Ce peu de détail concerne ce que l'on peut regarder comme vraie médecine; nous ne parlerons pas de cette autre qui consiste en charmes et en devination. Les médecins de Corée, dit notre marinier Hollandais, sont presque tous au service des grands; les pauvres u'ont pour médecios que des aveugles et des devins. On serait presque tenté de demander *si, préjugé à part, il y a beaucoup de différence entre un médecin, un aveugle et un devin.* Hippocrate lui-même, moins présomptueux que ce nombre infini de docteurs qui se disent ses enfans, a reconnu qu'*il (a) était difficile de donner son jugement sur une maladie.* Il n'y a pas moins de diversité dans les corps que dans les esprits. Le corps, cette partie terrestre de l'homme, est même exposé à plus de variété par rapport à l'âge, aux climats, aux saisons, aox différentes dispositioos de l'esprit qui l'habite, à la nature des alimens, etc. C'est trop s'éteodre sur ce sujet: passoos ao monarque de la Corée.

Il est despotique, comme tous les princes Asiatiques; et ce despotisme, si insupportable à nos yeux, trouve pourtaot des sujets. Le arrêts de ce monarque sont irrévocables et sans appel: il est même défendu, sous peine de mort, d'y tronver rien à redire. Lorsqu'il sort, c'est avec toute la no-

(a) *Judicium difficile.*

blesse de la cour, et avec tout le faste que la royauté absolue peut s'attribuer. On n'oserait faire le moindre bruit; toutes les maisons des rues par où passe le monarque sont exactement fermées. Ses grands et ses gardes lui tournent le dos. Il n'est pas même permis de tousser: Pour éviter le bruit qu'on pourrait faire de la bouche, les soldats s'y mettent des petits bâtons. On dit que, sous la tyrannie de Domitien, les sénateurs Romains mâchaient du laurier pour s'empêcher de rire des extravagances de leur prince, et que ce rire était mortel. Quel supplice pour un Européen que la domination d'un tel roi! et quel supplice pour un Coréen, dirait un homme sorti de Corée, que de s'accoutumer à certaines choses qu'il faut souffrir en Europe! Chacun sent le mal de son voisin, mais une longue habitude nous rend insensible au nôtre. Il en est des dominations comme des maladies. Ce sont des maux de nature différente: les symptômes ne s'y ressemblent pas.

Des usages de Jesso rien du tout à dire.

RELIGION DE LA TARTARIE.

Nous voici arrivés à cette vaste multitude de peuples répandus dans le nord et l'orient de l'Asie. Dans l'ancienne religion des Scythes (ce sont les Tartares de l'antiquité) on adorait Mars sous la figure d'un vieux sabre rouillé. On lui faisait tous les ans des sacrifices de bœufs et de chevaux. Ils le teignaient aussi du sang d'un ennemi immolé à son honneur. Aujourd'hui les Tartares sont partie Mahométans, partie Idolâtres. Nous ne parlons que de ceux-ci. Selon Carpin (*a*), ils croient un Dieu créateur de toutes choses visibles et invisibles, qui récompense et punit les hommes selon leurs mérites; mais, continue le moine voyageur, ils ne le prient, ni ne l'honorent, et ne lui rendent aucun culte extérieur. Que veulent donc dire ces idoles dont il nous parle, de feutre et de forme humaine, qu'ils posent à l'entrée de leurs habitations, qui servent à les défendre, qui sont aussi les Dieux Tutélaires de leurs troupeaux, et qu'ils honorent en leur offrant le premier lait de leurs brebis et de leurs jumens, et le premier morceau de ce qu'ils mangent à leur repas? Ils brûlent les os des bêtes qu'ils sacrifient, parce qu'il n'est pas permis de les rompre.

Il paraît aussi par le récit de ce Carpin, que ces Tartares dont il parle, honorent le feu. Quand des étrangers viennent vers eux, ils les font passer eux et ce qu'ils portent entre deux feux pour les purifier. Il ne leur est pas permis de mettre un couteau dans le feu, ni de le toucher du couteau, ni de fendre du bois près du feu avec une coignée. Ils ont aussi du respect pour le fouet dont ils fouettent leurs chevaux. Ce voyageur nous donne le détail de quelques autres superstitions plus extraordinaires encore que celles qu'on vient de rapporter. Quand ils boivent, ils font hommage de leur boisson au feu, à l'air, à l'eau et à la mort, en se tournant vers les quatre parties du monde. Le midi est pour le feu, l'orient pour l'air, l'occident pour l'eau, et le nord pour la mort. Frère Ruhruquis dit à peu près les mêmes circonstances du culte de ces Tartares. Il ajoute que le maître et la maîtresse du logis, c'est-à-dire, de cette maison portative montée sur un chariot, et (*b*) dont la porte doit toujours être tournée au midi par un

(*a*) *Recueil de Voyages au Nord*, Tom. VII.
(*b*) Purchas, *Extraits de Voyages*.

A MAN Roi des TARTARES DIVINISÉ. B LAMA qui fait ses prieres pendant qu'un autre C. tourne un instrument Cylindrique sur son cube.

TROPHÉES, élevez sur les plus hautes Montagnes, que les LAMAS vont adorer pour la conservation des Hommes et des Chevaux &c.

L'IMAGE de CONFUTIUS telle qu'on la voit dans les Colleges publics, et dans les HOUTANS, ou BUTANGS des Chinois cette figure est relative a ce qui est rapporte du culte de CONFUTIUS a l'article qui le concerne

LAMIDA des Japonois cette figure est placée en relativement aux Divinités des Chinois et des Tartares qui se trouvent vers du rapport

principe religieux ; que ce maître et cette maîtresse, dis-je, ont aussi chacun leur Dieu Tutélaire de feutre, qui portent le nom de *frère du maître et de la maîtresse*. Une autre petite idole est entre ces deux, avec le titre de *protectrice du logis*. Au pied du lit est une peau de chevreau remplie de laine, et une petite image tournée vers les femmes et les filles, apparemment pour les protéger aussi. Près de la porte, du côté des femmes, (ce côté est l'orient, et celui des hommes l'occident) il y a encore une idole avec une tétine de vache. La raison de cette tétine est qu'il appartient aux femmes de traire les vaches. Du côté des hommes on place l'idole à tétine de jument.

Les Tartares (*a*) Mongales ne croient qu'un Dieu, auteur de la vie et de la mort, qu'il est permis d'honorer et de servir de plusieurs manières différentes. Mangu-Chan dans Purchas justifiait cette pluralité de cultes par la comparaison de l'Être-Suprême à la main, qui a plusieurs doigts. Dans Marc-Paul (*b*) les Tartares reconnaissent un Dieu-Suprême, qui habite dans les cieux : c'est à lui qu'ils demandent l'intelligence et la santé, etc. Après celui-là vient le Dieu domestique Natigay ou Itogay : ce Dieu a femme et enfans. Sa femme est à sa gauche, ses enfans sont devant lui. Il préside sur leurs familles et sur tous les biens de la terre : on le fait toujours dîner le premier avec toute sa famille. Ce dîner consiste à leur frotter la bouche avec de la graisse : les restes du repas sont jetés hors de la tente, pour d'autres esprits inconnus.

Voilà en gros ce que nous apprennent les vieux voyageurs. Voyons les modernes. On assure que les Tartares Mongales, Calmoucs et autres, n'ont à proprement parler d'autre Dieu que le Dalai-Lama, que l'on dit signifier *Prêtre universel*. Ce pontife souverain de tous les Tartares païens, et qu'ils prétendent être Dieu, (*c*) réside « vers les frontières de la Chine (*d*) auprès de la ville de Potala, dans un couvent qui est sur le sommet d'une haute montagne, au pied de laquelle habitent plus de vingt mille Lamas... qui demeurent en plusieurs enceintes autour de cette montagne, selon que le rang et la dignité qu'ils occupent les rendent plus ou moins dignes d'approcher de ce pontife souverain. Le Dalai-Lama est souverain spirituel et temporel ; mais, par une grande modération, ni lui ni ses Lamas ne se mêlent en aucune façon d'autres affaires que des spirituelles : il fait gouverner son temporel par deux Chans des Calmoucs, qui lui doivent fournir de tems en tems tout ce dont il peut avoir besoin pour l'entretien de sa maison. C'est ce Dalai-Lama qu'on a appelé.... *Prete-Geban* ou *Prêtre-Jean*, sans savoir précisément en quel endroit il fallait le placer.... Le mot *Lama* en langue Mongale veut dire *Prêtre ;* et *Dalai* qui, dans la même langue signifie *vaste étendue*, a été rendu dans la langue des Indiens septentrionaux par *Geban*, qui signifie la même chose. Ainsi Dalai-Lama et Prête-Gehan signifient l'un et l'autre *prêtre universel* (*e*). » Le P. Verbiest avait déjà fait remarquer que le Grand-Lama, ou Lama-Sem, appellé ici *Dalai-Lama*, est le Prête-Gehan.

(*a*) Moal-Tartars, dans Purchas, ubi sup. Il semble que ces Moal-Tartars ne sont pas si avant en Asie que les Mongales.

(*b*) Cité par Purchas, ubi sup.

(*c*) Notes sur l'*Histoire Généalogique des Tatars*.

(*d*) Dans le *Tanchut*.

(*e*) *Relation de la Tartarie Orientale* dans le *Recueil de Voyages au Nord*, Tom. III.

Nous venons de voir que (*a*) le Dalai-Lama prétend à la Divinité, et passe pour immortel dans l'esprit de ceux qui suivent ce culte. Voici ce qu'on trouve de ce Grand-Lama dans les Extraits des PP. Missionnaires rapportés (*b*) par le P. Kircher. Le lecteur verra de concilier les deux passages que nous rapportons. On voit à Lassa, que l'on prétend être le royaume de Tanchut ou de Boratai, ou de Barantola, deux monarques, l'un temporel et l'autre ecclésiastique. Celui-ci est le Grand-Lama que ces idolâtres déifient. Le Grand-Lama sort rarement de son palais. Les peuples s'estiment heureux quand ils peuvent avoir de ses excrémens et de son urine, pour se garantir de maladies et d'accidens. Ils gardent ces excrémens comme des reliques dans des boîtes qu'ils portent pendues au cou. Le P. le Comte (*c*) trouve dans ce Grand-Lama le Dieu Fo, qui, suivant l'opinion qu'il attribue à ces Tartares, doit paraître toujours sous une figure sensible, et est supposé ne mourir jamais. On le conserve, ajoute-t-il, dans un temple où une infinité de Lamas le servent avec une vénération infinie, qu'ils ont soin d'inspirer à tout le monde. On le montre rarement, et de si loin qu'il est difficile de le reconnaître. Après sa mort on lui substitue un autre Lama, qui lui ressemble le plus parfaitement qu'il est possible; et pour cet effet, quand on voit qu'il est proche de la fin de sa vie, les plus dévots et les principaux ministres du Dieu prétendu vont chercher par tout le royaume un homme qui soit en état de lui être substitué. Toute cette intrigue, ajoute-t-on, se ménage avec beaucoup d'adresse. S'il faut en croire le P. Kircher, la déification du Lama doit son origine à la confiance que ces peuples avaient en leur Prêtre-Jean. On se rendait de tous côtés auprès du monarque, pour écouter ses avis et ses décisions comme des oracles. A présent chacun va faire un pélerinage au palais du Dieu pour recevoir sa bénédiction, et lui rendre l'hommage religieux. A ses pieds est un bassin dans lequel les dévots jettent leur offrande.

En tout cela on reconnaît des choses qui tiennent du Dairi, pontife souverain du Japon. Nous avons vu que ce Dairi est une espèce de Divinité; que son clergé enseigne aux peuples la transmigration de l'ame du Dairi mort dans celui qui lui succède : ce que nous remarquerons au sujet du *Kutuchta*, usurpateur de l'autorité du Dalai-Lama, justifiera pleinement cette ressemblance. Croyons donc que ces doctrines bizarres émanent d'une même source. Il est, ce semble, plus naturel de le croire, que de dériver le culte du Grand-Lama et sa prétendue Divinité de quelques idées corrompues du Christianisme, prêché autrefois chez ces peuples par les Nestoriens : tout cela n'a point de rapport au Christianisme. La (*d*) controverse qu'on suppose malicieusement avoir eu lieu entre un Tartare et un Catholique ne forme point de ressemblance entre le Dalai-Lama et le Pape des Chrétiens. Celui-ci se dit infaillible; il a même, si l'on veut, la qualité de *Vice-Dieu* : mais on ne s'est point avisé d'attribuer au saint-père encore vivant les honneurs d'une apothéose formelle. Si quelque chose approche sa Sainteté du culte divin, et lui donne du rapport au Dalai-Lama, c'est une espèce d'adoration qu'on lui rend à son avènement au pontificat. Qui sait au reste, si l'immortalité du Dalai-Lama ne reviendrait pas en quelque

(*a*) Notes sur l'*Histoire* etc., ubi sup.
(*b*) *Chine illustrée.*
(*c*) *Memoires de la Chine*, Tom. I.
(*d*) Notes sur l'*Histoire des Tatars*, etc., pag. 340.

façon à cet usage établi en France, qui fait dire que le roi n'y meurt jamais, parce que nos rois sont proclamés immédiatement après la mort de leurs prédécesseurs, et que les tribunaux de justice et les offices publics n'y sont point interrompus par défaut d'autorité royale? Peut-être en est-il ainsi de l'autorité religieuse chez les Lamas. Il se peut qu'en Tartarie la substitution immédiate d'un pontife à l'autre forme une continuité de *Vice-Divinité*, qui serait impraticable chez d'autres peuples.

Vraisemblablement, la religion de ces Lamas est plutôt une branche de celles des Indes, qu'un reste de Christianisme. Si les Tartares avaient plus de bonne foi et moins d'ignorance, on saurait d'autres particularités de leur croyance. La plus grande partie de ces peuples n'entend (*a*) pas les livres sacrés de leur religion, écrits dans la langue de Tanchuth; et d'ailleurs « ils se reposent entièrement, en ce qui regarde le culte divin, sur ce que les Lamas veulent bien en dire..... Tout ce qu'on nous apprend d'eux se réduit à quelques contes et à quelques cérémonies.... C'est tout ce qu'ils savent.... Les Lamas de leur côté font si fort les mystérieux sur ce qui regarde leur culte, qu'on n'en peut tirer rien de suivi..... On remarque seulement qu'ils pratiquent assez bien trois choses, qui sont : d'honorer Dieu, de n'offenser personne, et de donner à chacun ce qui lui appartient. » Si pourtant on fait attention à la vie de la plupart de ces Tartares, on trouvera qu'elle s'accorde assez mal avec ces trois points. Voici, continue-t-on, leur opinion touchant la Divinité. Ils se disent n'adorer qu'un seul Dieu, mais ce Dieu se communique intimement au Dalai-Lama pour l'instruction des peuples. Les images sont des représentations de la Divinité et des Saints. On les expose à la vue du monde pour faire ressouvenir chacun de son devoir envers Dieu, et des vertus qu'il doit pratiquer. Voilà ce que rapporte (*b*) l'auteur cité. Le lecteur jugera si *les Calmoucks et Mongales, qui vivent dans la plus grande ignorance du monde*, n'ont pas été s'instruire à l'école de quelque chrétien, peut-être même à celle de l'annotateur.

Au Dieu visible (ce Dalai-Lama, dont on vient de parler) il faut joindre quelques rois déifiés comme lui, mais après leur mort. Han, roi de Tanchuth devint immortel, à cause de sa justice et de sa bonté. Il mourut en odeur de sainteté, et monta au rang des Dieux.

Deva, autre roi de Tanchuth, reçut aussi l'apothéose à cause de ses vertus éminentes. On voit ici auprès de ces deux idoles un Lama faisant sa prière, et des lampes suspendues à l'honneur de ces Divinités. Ce Lama priant nous rappelle dans la mémoire l'instrument de dévotion que les fidèles de ce culte tartaresque roulent pieusement, lorsque ces prêtres font leurs prières (c). C'est le P. Kircher qui nous le fournit. On le représente ici.

Manipa, déesse de ces peuples de Tanchuth, a neuf têtes, qui forment une espèce de pyramide. On la représente aussi sous une forme ordinaire. Par un fanatisme semblable à celui des Indiens qui crient *Amoc*, un jeune homme fort et robuste, armé de toutes pièces, sort comme un furieux en certains jours de l'année, et tue à l'honneur de cette Manipa tous ceux qu'il rencontre. Ce jeune furieux se nomme *Phut* ou *Buth*. C'est par ces sacrifices violens que les dévots se rendent Manipa favorable.

(*a*) Notes sur l'*Histoire Généalogique des Tatars*.
(*b*) Notes sur l'*Histoire* etc., ubi sup.
(*c*) *Chine illustrée*.

C'est encore un usage superstitieux de ces Tartares d'élever des trophées sur les plus hautes montagnes, pour la conservation des hommes et des chevaux, et d'adorer même ces trophées.

Les Calmoucks et les Mongales de l'ouest traitent leur grand pontife, appelé *Kutuchta*, comme les autres Tartares leur Dalai-Lama (*a*). Autrefois ce Kutuchta se tenait sur les bords du fleuve d'Amur; aujourd'hui il campe ordinairement, avec une partie de ses fidèles, aux environs de la rivière (*b*) d'Orchon. Le Kutuchta était autrefois le subdélégué du Dalai-Lama auprès des Tartares du nord pour l'administration du culte religieux, ces peuples étant trop éloignés de la résidence ordinaire du Dalai-Lama. Avec le tems ce Kutuchta fit un schisme, se rendit indépendant, se déifia, s'immortalisa aux dépens de son ancien maître. La Divinité du Kutuchta est à présent si bien établie parmi les peuples ses sectateurs, que celui qui douterait à son égard, serait en horreur chez tous ses compatriotes. Suivant une autre (*c*) Relation, le schisme du Kutuchta n'est pas ancien. « Il y a quelque tems, y dit-on, que le Dalai-Lama établit le Kutuchta comme Vice-gérent ou suffragant *sur les peuples septentrionaux*, (*d*) du Mongul, d'Ajuka, autrefois sujets de (*e*) Contaisch et de Bucharie. » Ce Vice-gérent profitant de l'éloignement du grand pontife, s'établit lui-même chef spirituel de tous ces peuples. Il campe tantôt dans un lieu et tantôt dans l'autre, toujours environné d'une garde nombreuse de soldats. Il porte avec lui ses idoles les plus accréditées, et les place dans des tentes séparées (*f*). Quand ce *Dieu prétendu* change de camp, les fidèles de sa secte accourent de tous côtés avec leurs familles, et se jettent dans son chemin pour recueillir ses bénédictions; mais ces bénédictions se paient. *Il faut la rétribution*, dit l'annotateur. « Les chefs des tribus et les autres personnes de distinction parmi eux, continue-t-il, sont les seules personnes qui osent s'approcher de près de lui. » Il leur donne la bénédiction en leur appliquant sur le front la main fermée, dans laquelle il tient un chapelet fait à la manière des Lamas.

Le Kutuchta ne paraît en public (*g*) qu'en certains jours avec beaucoup de cérémonie, et ne marche qu'au son des trompettes et des tambours, ou d'instrumens équivalens à ceux-là chez les Tartares. Il ne faut pas presser les termes. On le conduit en procession à une tente couverte de velours de la Chine, ouverte par devant. Là il se place comme sur un trône, dans un endroit élevé sur un grand carreau de velours, les jambes croisées au milieu de plusieurs autres coussins rangés plus bas autour du pontife, et destinés à ses Lamas (*h*). Dans ces cérémonies solennelles la sœur de ce grand-prêtre est d'ordinaire assise à sa droite, et fait la fonction de Lama; aussi a-t-elle la tonsure pour marque de sa prêtrise. L'autre Relation (*i*) dit

---

(*a*) *Notes sur l'Histoire Généalogique des Tatars.*
(*b*) Rivière qui vient du sud sud-est, et se jette dans la Selinga.
(*c*) *Mœurs et Usages des Ostiackes*, dans le Tom. II du *Recueil de Voyages au Nord.*
(*d*) Au moins des Moguls ou Mongales de l'ouest, aujourd'hui sujets d'un prince qu'on nomme le *Tudschtu-Can*. Voyez les Notes sur l'*Histoire des Tatars*.
(*e*) Dans les notes sur l'*Histoire des Tatars*, on donne aussi le nom de *Kontaisch* au souverain de tous les Mongales ou Muguls. Ce Kontaisch est le grand *Chan* des Tartares, si vanté dans l'histoire des siècles passés, et si peu connu jusqu'à présent. Voyez cette note curieuse.
(*f*) Notes sur l'*Histoire Généalogique* etc.
(*g*) *Mœurs et Usages* etc., Tom. VIII du *Recueil de Voyages au Nord.* Notes etc. ubi sup.
(*h*) *Mœurs et Usages* etc., ubi sup.
(*i*) Notes sur l'*Histoire* etc., ubi sup.

BUTH ; c'est un JEUNE HOMME Furieux qui tué tous ceux qu'il rencontre.

MANIPA IDOLE, ou DIVINITÉ de LASSA, à laquelle on ôfre ceux que BUTH a tué.

qu'aux deux côtés du Pontife-Dieu ou Vice-Dieu, « on voit deux figures qui représentent la Divinité ; qu'ensuite les autres Lamas sont assis des deux côtés à terre sur des carreaux, depuis l'endroit où le Grand-Pontife est assis jusqu'à l'entrée du pavillon; qu'en cette situation ils tiennent un livre à la main, dans lequel il lisent tout bas ». Ces particularités peuvent être également vraies; elles peuvent être aussi également fausses. Qui répondra de la certitude de l'un et de l'autre ? « Dès que le Kutuchta est assis les instrumens cessent, tout le peuple assemblé devant le pavillon se prosterne, et fait des exclamations à la gloire de la Divinité et à la louange du Kutuchta. » Tous les Lamas mettent des herbes odoriférantes dans leurs encensoirs, encensent d'abord les idoles, puis le Grand-Prêtre, et enfin les fidèles de l'assemblée. Après ces encensemens chacun va porter son encensoir aux pieds du pontife, et le premier des Lamas prend ensuite sept tasses de porcelaine, pleines de lait, de miel, de thé, d'eau-de-vie, etc., et les présente comme des offrandes aux idoles. Il offre sept autres semblables tasses au Kutuchta. Toutes ces offrandes se font avec les acclamations de l'assemblée, qui répète des paroles dont le sens est : *le Kutuchta est un paradis brillant.* Le Kutuchta goûte un peu de ces offrandes, et les fait distribuer ensuite aux chefs des tribus. Après cela il se retire au bruit des trompettes et des tambours, de la même manière qu'il était venu.

On nous dit ensuite (*a*) que la politique Chinoise a eu beaucoup de part à l'apothéose de ce Kutuchta, et qu'elle a sous main fomenté le schisme de ces Tartares. Comme cela ne fait rien à notre sujet, nous renvoyons nos lecteurs à l'annotateur cité. A l'idée d'immortalité que se font ces peuples de leur Kutuctha, ils en ajoutent une autre aussi extraordinaire, et qui sans doute n'est pas moins cultivée que la première dans l'esprit de ces Tartares. C'est que le Kutuchta, après avoir vieilli avec le déclin de la lune, reprend sa jeunesse quand cet astre se renouvelle. (*b*) Tout le mystère du rajeunissement consiste en ce que ce Grand-Prêtre laisse croître sa barbe d'une lune à l'autre, et ne se rase qu'à la nouvelle. Alors il se pare extraordinairement, il se farde le visage, et se le charge grossièrement de blanc et de rouge à la façon des Moscovites. Pour ce qui est de l'immortalité de ce Grand-Pontife, voici ce qui en est le véritable fondement. Tous ces Tartares croient la métempsycose. Cette opinion les induit à se persuader que l'ame du Kutuchta mourant entre immédiatement après sa mort dans son successeur, ou du moins que l'ame de celui-ci reçoit toutes les opérations, est revêtue de toutes les puissances de l'ame du défunt : et pour cet effet, il faut que celui qui est désigné successeur soit continuellement auprès de l'ancien Kutuchta; que l'ame de ce vieux pontife forme, pour ainsi-dire, la jeune à sa prochaine Divinité; que la jeune ame s'entretienne tous les jours avec la vieille, s'empare de toutes ses qualités, et qu'ainsi le jeune *s'identifie*, si l'on peut le dire, avec le vieux.

Les Mongales de l'Est, connus dans les Relations sous le nom de *Tartares de Niuché, de Tartares Orientaux*, etc., ne sont soumis ni au culte du Dalai-Lama, ni à celui des Chinois. (*c*) C'est, nous dit-on, *un mixte de ces deux cultes, réduit à quelques cérémonies nocturnes, qui tiennent du sortilége plutôt que de la religion.* Les Tartares, que la (*d*) Relation d'Isbrand

(*a*) Notes sur l'*Histoire* etc., ubi sup.
(*b*) *Mœurs et Usages des Ostiakes*, Tom. VIII du *Recueil*, ubi sup.
(*c*) Notes sur l'*Histoire*, etc., ubi sup.
(*d*) *Recueil de Voyages au Nord*, Tom. VIII.

nomme *Daores*, et qui sont une branche des Orientaux, s'assemblent à minuit, hommes et femmes, dans un lieu où l'on s'étend tout de son long à terre : on reste dans cette situation, pendant que l'assemblée fait de grands cris au son lugubre d'un tambour destiné à cette cérémonie. Au bout de deux heures ou environ, celui qui s'est étendu de la sorte, se relève comme en extase, et débite ses visions aux assistans. Il a appris dans son assoupissement ce qui doit arriver à l'un, ce que doit entreprendre l'autre. Toutes les paroles qu'il prononce sont des oracles. Mais ce n'est pas absolument à cela que se réduit le culte religieux ; ils sacrifient. Sur les frontières de la Chine, on voit une petite montagne qui est *Terre Sainte*. Les Tartares Orientaux croiraient leurs courses malheureuses si, en passant par-là, ils ne consacraient à cette montagne quelqu'un de leurs habillemens. On accroche les offrandes aux branches des bouleaux dont la montagne est couverte. On y en voit de toutes les sortes, et toutes consistant généralement en chemises, habits, fourrures, bonnets, et autres semblables dépouilles, qui persuaderaient aux voyageurs non prévenus d'avance pour la sainteté du lieu, que c'est la friperie des Tartares du voisinage. Il est à croire que cet usage revient aux trophées élevés sur les montagnes, dont nous avons parlé sur le témoignage du P. Kircher : mais quoi qu'il en soit, il n'est plus permis de toucher à ces dépouilles consacrées ; et qui aurait la hardiesse de les enlever, passerait pour profane et sacrilége.

Revenons sur nos pas, entrons dans la Sibérie. Les (*a*) Jukogaies, peuples des environs du Lena, rendent des honneurs divins à leurs morts, après avoir fait sécher leurs squelettes pendus à l'air et parés de colliers de verre. Les (*b*) Jekutzes paraissent persuadés de l'existence d'un Dieu créateur, conservateur et distributeur des biens et des maux. Ils ont une fête annuelle ; et cette fête ils la célèbrent dans le printems avec beaucoup de solennité, c'est-à-dire, en allumant un grand feu qu'il faut entretenir aussi long-tems que la fête dure, et en se privant de boisson pendant tout le tems. La boisson leur sert à faire des libations. Les libations consistent à répandre sur le feu, du côté de l'Orient, ce qui fait leur breuvage ordinaire. Il y a là-dedans, ce semble, un culte à l'honneur du feu.

(c) Certains Calmoucks-Barabinski ont pour Dieu une idole (*d*) grossière de bois, habillée, comme un arlequin, d'un habit de pièces de plusieurs couleurs. Cette idole est enfermée dans une armoire en tems d'inaction, mais on l'en tire quand on va à la chasse ou en course. Alors elle marche dans un traîneau particulier, et on lui sacrifie la première bête qu'on trouve en chemin. Si la chasse est abondante, quand on est de retour au logis, on place l'idole dans sa niche tout au plus haut d'une hutte. On la pare de haut en bas, devant, derrière et sur les côtés, des plus belles peaux des martes et des zibelines qu'on a prises ; et ces peaux restent jusqu'à ce que le tems les ait usées. Ce serait un sacrilége énorme que de les employer à des usages ordinaires, ou de les vendre à des étrangers pour en faire usage.

Les Tunguses, qui occupent presque toute la Sibérie orientale, ont le

---

(*a*) *Voyage d'Isbrand*, Tom. VIII du *Recueil de Voyages au Nord*.
(*b*) Peuples situés ou errans aux environs du lac Baikal.
(*c*) Ces peuples habitent entre l'Irtis et l'Oby. Voyez notes sur l'*Histoire des Tatars*.
(*d*) Nommée *Saitan*. *Voyages* etc., ut sup.

même genre d'Idolâtrie. En parlant des Lamas des Tartares, nous n'oublierons pas le Schamman de ces Tunguses (*a*). Ils reconnaissent un Dieu créateur de toutes choses : mais dans leurs besoins ce n'est pas à lui qu'ils s'adressent; c'est à certaines idoles de bois d'un pied et demi de long, seulptés à coups de couteau, et ces idoles sont bien ou mal traitées selon qu'elles donnent sujet à leurs adorateurs de se louer d'elles, ou de s'en plaindre.

Les (*b*) Burates paraissent adorer le soleil et la lune : du moins, à ce qu'on dit; ils ne veulent entendre parler d'aucune autre Divinité. Cependant ils réitèrent deux ou trois fois l'année une espèce de sacrifice, qui consiste à embrocher des boues et des brebis tout en vie à des pieux plantés devant leurs tentes. Ils ne cessent de faire des inclinations de tête à ces animaux jusqu'à ce qu'ils soient expirés. Ils ont des prêtres qu'ils tuent quand il leur plaît, en leur disant pour toute raison : *il faut que vous alliez dans l'autre monde prier pour nous*. Ensuite on enterre ces victimes avec des habits et de l'argent pour se nourrir et se vêtir dans cet autre monde. Ils vénèrent une haute montagne située sur les bords du Baika. Là ils sacrifient souvent, là aussi ils font jurer leurs gens sur ce qu'ils veulent savoir. On mène celui qui doit jurer au haut de cette montagne; il prononce le serment à haute voix, et l'on se persuade que s'il se parjure il ne descendra pas en vie.

De même que les Tunguses, (*c*) les Wogultzes ont connaissance d'un Dieu qui a créé toutes choses. Ils croient même une résurrection des morts, avec une récompense du bien et un châtiment du mal après cette vie. Le culte public consiste à s'assembler une fois l'année et vers la fin de l'été, pour sacrifier dans un bois une bête de chaque espèce; après quoi on pend les peaux de ces bêtes immolées aux plus beaux des arbres de la forêt, et l'on se prosterne devant ces peaux. La fête finit en se régalant de la chair des sacrifices, et en retournant chez soi on se déclare quitte des prières et des cérémonies pour toute l'année.

(*d*) Les Tartares Circasses sont mis au rang des Mahométans et des Grecs, parce qu'on trouve parmi eux des uns et des autres. Néanmoins l'Idolâtrie règne aussi chez eux. Quand il leur meurt quelque personne de marque, ils sacrifient un boue : ils suspendent ensuite la peau de ce boue à une haute perche dans le milieu du village, et viennent les uns après les autres adorer la peau de ce boue, qui reste là jusqu'à ce qu'à la mort de quelque autre personne distinguée on en ait mis une autre à la place. La Relation de J. de Luca dit qu'ils sacrifient des béliers; qu'ils appellent ces sacrifices des (*e*) Curbans, et que ces sacrifices se font dans des lieux sacrés ou privilégiés, jusques-là que les plus grands voleurs d'entre eux ne toucheraient point à ce qu'on y porte. La Relation ajoute « qu'on voit » pendus aux arbres qui sont dans ces lieux, des arcs, des flèches, des » cimeterres, qui marquent les vœux dont ils se sont acquittés ». Il se peut que tout cela revienne à la même chose.

(*a*) Notes etc., ut sup.

(*b*) Enfermés entre le Selinga, le Jenitzea et le lac Baikal.

(*c*) Notes etc., ut sup. Ces Wogultzes habitent autour de l'Oby.

(*d*) Notes sur l'*Histoire des Tatars*. Voyez aussi la *Relation* de Jean de Luca, Tom. VII du *Recueil de Voyages* etc.

(*e*) Jean de Luca, ubi sup.

En remontant vers le nord et le nord-est de l'Asie, on trouve divers peuples si peu connus qu'il serait difficile d'en dire quelque chose d'exact. Nous nous dispensons de rapporter (*a*) leurs noms barbares. On nous dit en gros qu'ils rendent quelque honneur au soleil et à la lune; qu'à ce culte il faut ajouter quelques idoles, ou plutôt des bûches de bois arrondies au bout desquelles on a pratiqué un rond, pour marquer la tête avec un nez, une bouche et des yeux; le tout fort grotesque. Ici la sculpture n'a jamais quitté sa première enfance. On ajoute que ces Idolâtres ont deux sortes d'idoles, les unes publiques, vénérées de tout le peuple; les autres particulières, que chaque père de famille fait pour la dévotion particulière. Les sacrifices consistent à frotter la bouche de ces idoles de graisse de poisson, à leur offrir du sang tout chaud de quelque bête tuée à la chasse.

Les Ostiakes, qui habitent au midi des Samoiedes depuis l'Irtis et l'Oby jusqu'au fleuve Jenisca, ont aussi deux sortes d'idoles : il semble même que cela soit généralement usité dans toute la Tartarie. Au fond cet usage ne diffère pas de celui de tous les Idolâtres connus, qui ont toujours ajouté aux Dieux publics leurs Lares et leurs Dieux Tutélaires. (*b*). Les idoles publiques sont placées ordinairement sur le sommet des montagnes les plus agréables qu'ils puissent trouver, ou au milieu des forêts dans une petite cabane de bois, avec une petite loge auprès, pour y serrer les os des bêtes qu'on leur a sacrifiées. Il n'y a ni heures, ni jours fixes pour les sacrifices. C'est quand on a besoin des Dieux, qu'on les prie : mais les prêtres travaillent sans cesse à corriger cette indifférence. Ces prêtres n'ont point de vocation réglée : on dit qu'un vieux père de famille s'y met prêtre de sa propre autorité. Il est vrai aussi que le culte des idoles publiques est un peu plus régulier, parce qu'ils les tiennent d'une autorité plus ancienne et mieux connue. Celles-ci surtout sont vantées et recommandées par les pères à leurs enfans. Les sacrifices consistent en graisse de poisson et en bêtes de diverses espèces. On expose en présence des Dieux la victime liée par les jambes, et pour lors le prêtre leur explique avec beaucoup de bruit les demandes des supplians. Pendant cette espèce de prière quelqu'un des assistans se tient prêt à tirer sur la victime; et dès que le prêtre a fini et a frappé la bête à la tête, celui qui doit tirer décoche sa flèche, un autre lui enfonce une broche dans le ventre. Ensuite on prend la bête par la queue, on la traîne trois fois auprès de l'idole. Le sang de la bête est reçu dans un vase consacré à cet usage. Une partie de ce sang sert à arroser les cabanes, on boit l'autre, et du reste on frotte la bouche de l'idole. Selon l'usage presque général des Tartares, on pend la tête, les pieds, la queue et la peau de la victime à des arbres; on se régale de la chair; on chante avant et après le repas. Après cela on frotte encore l'idole de la graisse qui reste du sacrifice : souvent même on fait un pareil acte de dévotion à l'idole domestique. La cérémonie étant achevée, l'assemblée crie, frappe l'air avec des bâtons pour honorer l'ame de l'idole, qui, selon eux, s'en retourne après avoir assisté à la fête dont on l'a honorée. C'est-à-dire, que, tout grossiers et brutaux qu'on les représente, ils ne le sont pas au point de croire qu'un morceau de bois ou de pierre soit positivement l'objet qu'il faut adorer.

(*a*) Voyez les Notes sur l'*Histoire Généalogique des Tatars*.
(*b*) *Mœurs et Usages* etc., ubi sup., Tom. VIII du *Recueil de Voyages au Nord*.

L'ours a quelque part à leur culte (*a*). « Ils ôtent la peau à celui qu'ils » ont tué, et la pendent auprès de l'idole à un arbre fort haut : après quoi » ils lui font des honneurs et des excuses, en y mêlant des lamentations, » comme pour se repentir de lui avoir donné la mort ». Ils lui disent follement que le fer de la flèche l'a percé, que la plume de la flèche a hâté la course de la flèche, etc. « Cette extravagance est fondée sur l'opinion » dans laquelle ils sont, que l'ame de cette bête errant de côté et d'autre » dans le bois pourrait se venger sur eux à la première occasion, s'ils n'a- » vaient eu soin de l'appaiser et de lui faire réparation ».

Par la description des idoles de ces Ostiakes on jugerait qu'elles ont quelque rapport aux talismans, et nous avons fait connaître plus d'une fois qu'il se peut bien qu'en général cette infinie multitude d'anciennes idoles revînt à des talismans; à moins qu'on aimât mieux croire que les talismans sont originaires des idoles. Une de celles des Ostiakes était, nous dit-on, une oie d'airain avec les ailes déployées, qui avait inspection sur les oies, les canards, etc., et les garantissait de toute sorte d'accidens. Une autre idole singulière est celle qu'on nous a décrite sous le nom de *Vieil de l'Oby*. « (*b*) Ses dévots lui faisaient changer de demeure tous les trois ans, » et la transportaient sur l'Oby d'un lieu à un autre avec beaucoup de so- » lennité, dans une barque faite exprès pour elle ». Ce Vieil de l'Oby préside à la pêche. Il est de bois; son grouin, qui ressemble à celui d'un cochon, est armé de fer pour marquer qu'il attire le poisson de la mer dans l'Oby. Ses yeux sont de verre, et sur la tête il a deux petites cornes. Au tems que les glaces se fondent et que les rivières débordent, les Ostiakes vont en foule lui demander une heureuse pêche; et si elle ne l'est pas, on charge l'idole d'injures et d'outrages : mais en revanche quand la pêche est bonne, le Dieu et les dévots partagent ensemble le butin. Il a même les prémices de la pêche. Avant de toucher aux mets du festin, on lui frotte le grouin de graisse. Après le repas on reconduit l'ame du Dieu en frappant l'air avec des bâtons : au contraire, la pêche a-t-elle été malheureuse, s'est-on vu accueilli de quelque fâcheux accident ? on l'injurie, comme nous venons de le dire, on lui ôte ses habits, on le fonette, et on le jette dans la boue, comme un Dieu méprisable, sans force, usé de vieillesse. Ces peuples demi-sauvages traitent leurs Dieux, comme les petits enfans leurs poupées. Nous avons déjà fait remarquer que des peuples polis ont assez d'extravagance pour faire succéder tour à tour le dépit à la dévotion, et la dévotion au dépit. Ces dévots infidèles ressemblent fort bien aux joueurs, qui, d'un moment à l'autre, bénissent et maudissent leur fortune, et ne peuvent jamais s'empêcher de parler à elle en bien ou en mal, parce que cela les soulage.

Pour ce qui est des Samoiedes, idolâtres comme les Ostiakes mais plus sauvages, ils adorent le soleil et la lune, et leur associent quelques idoles si grossières qu'il faut deviner qu'ils ont voulu leur donner figure d'hommes. Ces idoles, ils les tiennent dans leurs huttes ou aux environs, ou les pendent à des arbres. De Bruyn, dans son Voyage, dit qu'ils reconnaissent un Dieu-Suprême nommé *Heya*.

(*c*) Les Tartares Czeremisses (*d*) croient un Dieu immortel, auteur du

(*a*) *Mœurs et Usages* etc., ut sup.
(*b*) *Mœurs et Usages des Ostiakes*.
(*c*) Ils habitent aux environs du Wolga au-delà de Casan.
(*d*) *Voyages d'*Olearius.

bien, et des démons qui affligent et tourmentent les hommes pendant cette vie : aussi leur sacrifient-ils pour les appaiser. Ils observent de faire des pélerinages et autres dévotions à leur honneur, dans un lieu que le voyageur cité nomme *Nemda*. Là ils apportent aussi les offrandes qu'ils font à ces êtres nuisibles, et ne s'y présentent jamais les mains vides, parce qu'ils se persuadent que ceux qui n'apportent rien périssent infailliblement de langueur. Les sacrifices qu'ils font à Dieu consistent en un bœuf ou un cheval. Ils font rôtir la chair des victimes, en mettent une tranche dans une écuelle; et tenant dans l'autre main une autre écuelle pleine d'hydromel ou de quelque autre liqueur, ils jettent le tout dans un feu qu'ils font devant la peau de l'animal sacrifié. Cette peau est étendue sur une perche posée en travers entre deux arbres. Ils prient cette peau de porter leurs prières à Dieu, souvent aussi ils s'adressent directement à lui. Le soleil et la lune sont encore les objets de leurs adorations, comme auteurs des productions de la terre. Ces Tartares font toutes leurs cérémonies religieuses auprès des rivières et des torrens.

Voilà ce que l'on peut dire de plus précis, et en même tems de plus vraisemblable touchant la religion de ces peuples. Il est assez difficile de débrouiller les Relations (*a*) des anciens voyageurs, et de justifier ce qu'ils écrivent en cette occasion par le récit des modernes. A cela contribue l'ignorance des premiers en fait de géographie, les différences des noms des pays dont ils donnent la description, et le peu d'exactitude qu'ils ont en parlant de la religion de ces peuples. Les modernes, quoique plus exacts, ne sont pas tout à fait exempts de ces négligeaces. Il serait aussi fort inutile de chercher chez les Scythes de l'antiquité la religion des Tartares d'aujourd'hui; c'est une érudition trop chargée de conjectures incertaines. Les anciens n'ont parlé de ces Scythes qu'avec beaucoup d'incertitude et d'ignorance : nous savons seulement qu'ils confondaient quantité de peuples sous le nom de Scythes, comme nous sous le nom de *Tartares*; que ces Scythes étaient nomades ou errans dans les campagnes, comme les Tartares leurs descendans; que les uns et les autres sont des peuples situés en Europe et en Asie, au nord de la Perse et des Indes; et qu'enfin ces anciens Scythes s'étendaient fort avant vers l'orient, comme les Tartares d'aujourd'hui.

(*a*) Comme de Carpin, Rubruquis, Mandeville, etc.

LEURS PRÊTRES, etc., MARIAGES ET FUNÉRAILLES.

Les Lamas, prêtres réguliers de la plus grande partie des Tartares, ont la tête et la barbe rasées. Ce ne sont pas les seules marques distinctives de leur dignité : ils portent une espèce de chapeau jaune, une robe jaune à longues manches qu'ils attachent avec une ceinture de même couleur, et dans leurs mains on voit des chapelets jaunes. Les Lamas les roulent toujours, parce que selon leur règle on ne doit point cesser de prier. Selon cette même règle ils doivent vivre dans le célibat, et se vouer à la charité. Il y a, dit-on, des religieuses de cet ordre de Lamas sujettes à la même règle, et obligées d'observer le même vœu.

Les prêtres des Tunguzes ont à leur tête un chef qui porte le nom de *Schamman*, et ceux-ci s'adonnent à la magie et au sortilége; ce qu'on ne dit pas des Lamas. Pour faire usage de sa science, voici comme ce Schamman se pare. Après s'être fait payer ses peines d'avance, « il (*a*) se met sur » le corps un habillement composé de toutes sortes de vieilles ferrailles et » même de figures d'oiseaux, de bêtes et de poissons de fer, qui tiennent » les uns aux autres par des mailles de même métal....; il se couvre les » jambes d'une pareille chaussure, et les mains de pates d'ours de même » espèce. Sur la tête il se met des cornes de fer. Dans cet équipage il prend » un tambour d'une main, et de l'autre une baguette garnie de peau de » souris, saute et cabriole en même tems; observant dans ses sauts de croi- » ser les jambes tantôt par devant, tantôt par derrière, et d'accompagner » les coups qu'il donne sur son tambour des hurlemens les plus affreux. » Dans tous ces mouvemens il a les yeux toujours fixes vers l'ouverture qui » est au toit de sa hutte; et lorsqu'il aperçoit un oiseau noir, qu'on pré- » tend venir se percher sur le toit et disparaître aussitôt, il tombe en » extase par terre, et demeure un quart d'heure dans cet état sans paraître » avoir ni raison, ni sentiment. Revenu à lui, il se lève et donne réponse » sur le sujet pour lequel on le consulte.

De Bruyn dit des prêtres magiciens des Samoiedes que, quand on veut savoir quelque chose d'eux, on leur met la corde au cou, et on la serre de telle manière qu'ils tombent comme morts. Quand ils prédisent quelque chose, le sang leur sort des joues, et il s'arrête quand ils ont achevé leur prédiction. Le reste de la description persuade que ces gens sont à peu près les mêmes que les Schaumans et autres prêtres des Tartares.

Nous avons déjà dit que, pour le serment, les Burates conduisent sur une haute montagne, et que là ils font jurer à haute voix celui qui doit jurer. Ils se persuadent que s'il se parjure, il ne descendra pas en vie. Les Ostiakes étalent toutes sortes d'armes devant celui qui fait serment, parce que s'il jure à faux, une de ces armes sera infailliblement peu de jours après l'instrument qui le punira. Les Tunguses se purgent d'une accusation par la mort d'un chien auquel ils enfoncent un couteau au-dessous de la cuisse gauche; et portant la plaie ouverte de l'animal à la bouche, ils lui sucent le sang jusqu'à la dernière goutte. (*b*) L'Ostiake prête son serment sur la peau d'un ours étendue à terre. Il y a sur cette peau une hache, un

(*a*) Notes sur l'*Histoire des Tatars. Voyages au Nord*, Tom. VIII.
(*b*) *Recueil de Voyages au Nord*, Tom. VIII.

couteau et un peu de pain qu'on lui présente. Avant de le manger, il dit ce dont il est question avec cette imprécation : *puisse cet ours me déchirer, ce morceau de pain m'étouffer, ce couteau me donner la mort, et cette hache m'abattre la tête, si,* etc. Dans les affaires douteuses ils se présentent devant une idole, et prononcent là le même serment avec cette circonstance que, celui qui jure coupe de son couteau un morceau du nez de l'idole, en disant : *si je fais un faux serment, que ce couteau m'abatte le nez de cette façon*, etc.

Dans les mariages les Mongales et les Calmuckes s'embarrassent peu des degrés du sang. Ils n'épargnent que leur mère. Tout ce qui provient de leurs commerces incestueux n'en est pas moins légitime, et les enfans de cet ordre héritent comme les autres : mais s'ils sont enfans d'un Chan ou de quelque autre semblable chef, celui qui est né d'un mariage honnête passe devant eux. On nous insinue que si le fils épargne sa mère, il n'en est pas de même du père à l'égard de sa fille ; et tout cela est fondé sur un raisonnement comme celui-ci. La femme ressemble à la terre ; et l'une et l'autre sont destinées à être cultivées. Il ne faut jamais les laisser en friche. La nature n'a qu'un but à leur égard, mais avec cette différence pourtant que la culture de l'une est fort inutile passé certain âge. On sait assez qu'une terre épuisée, fatiguée, usée, se peut réparer : mais pour les femmes, leur vieillesse est irréparable : ce sont des terres de courte durée ; il faut les mettre en œuvre autant qu'elles sont bonnes à cultiver. Tel est à peu près le raisonnement Tartare. Suivant ce raisonnement, les Tartares ne recherchent que la jeunesse dans les femmes. (*a*) Quand elles ont quarante ans, ils les regardent comme des gouvernantes du ménage, ou même simplement comme des servantes. Ainsi en usent encore la plupart des sauvages Américains.

Les autres Tartares ne s'embarrassent pas mieux des degrés de parenté. Les plus scrupuleux de ces peuples n'épousent ni leurs belles-mères, ni leurs sœurs. Les Czeremisses, en prenant des femmes, épousent aussi leurs sœurs. C'est tout ce qu'il y a de particulier à en dire. Six mois après la naissance de leur enfant, ils le nomment de la première chose qu'ils rencontrent.

De la recherche que ces peuples font des filles et de leurs galanteries, peu de choses singulières. Chez eux et chez leurs semblables l'amour n'est ni gêné, ni poli ; et les femmes, qui sans doute ne connaissent point d'état au-dessus du leur, ne sont pas moins contentes de leur sort qu'ailleurs. Le défaut de connaissance et une imagination bornée font en ce monde la plus grande partie du bonheur de l'homme. Sur ce fondement, ceux dont la raison se termine aux besoins les plus grossiers de leur corps sont beaucoup plus heureux que les autres. Mais reprenons la galanterie de tous ces Tartares. La recherche qu'ils font des filles consiste à les acheter (*b*). Chez les Ostiakes « le galant envoie un de ses amis au père de la fille pour con-» venir du prix, et quand il est convenu.... le beau-père futur s'engage à » livrer la fille au bout d'un certain terme ; et pendant tout ce tems de » galanterie, il n'est pas permis au galant de rendre visite à sa maîtresse.

» S'il va voir le père et la mère, il entre à reculons sans oser les regar-» der ; et pour leur marquer sa soumission, il se tourne de côté en leur

(*a*) Notes sur l'*Histoire des Tatars*.
(*b*) *Recueil de Voyages au Nord*, Tom. VIII.

» parlant. Au bout du terme, le père livre sa fille à son nouveau gendre, » en leur recommandant l'union dans le mariage ». Il serait curieux de savoir ce que peuvent entendre par-là des Ostiakes.

Outre le plaisir de la polygamie, ils se donnent celui du divorce : c'est un moyen sûr pour terminer promptement les querelles du ménage. Dans les couches et en certaines infirmités périodiques, les femmes se retranchent pour un tems de la société des hommes ; et ceux-ci, comme nous l'avons dit des Tartares, les retranchent de leur couche quand elles sont hors d'état de leur donner des enfans. Alors la vieille femme prend soin du ménage, et devient comme une servante de l'autre. Le terme de séparation entre le mari et sa femme accouchée finit par la purification de celle-ci, et cette purification consiste à faire allumer un grand feu au milieu de la cabane : l'accouchée saute par-dessus ce feu.

Pour éprouver la fidélité de sa femme, l'Ostiake coupe une poignée de poils à la peau d'un ours, et la lui apporte. Si la femme est innocente, elle reçoit le poil sans difficulté ; si elle est coupable, elle évite bonnement de le toucher, et cet acte de bonne foi la fait répudier du mari : c'est toute la peine de sa faute, à laquelle il faut ajouter la liberté de se marier à un autre homme. La bonne foi des femmes est due à la crainte de mourir de la pate de l'ours à qui appartenait la peau destinée aux preuves de cocuage : l'ours ressuscite au bout de trois jours pour venir manger la femme parjure. Le châtiment de l'infidélité est si doux que cela ne vaut pas la peine de mentir pour l'éviter.

Généralement, chez les Tartares, le deuil des enfans pour leurs pères consiste à les pleurer plusieurs jours de suite ; et pendant ce tems-là ils doivent s'abstenir de tout ce qui s'appelle plaisir, et des femmes pendant quelques mois. L'enfant doit à son père les funérailles les plus honorables, et des dévotions annuelles sur son tombeau. Avec ces dévotions il faut des cris, ou plutôt, des hurlemens. Les provisions de bouche, les habits de rechange sont d'usage chez ces morts, aussi bien que chez ceux des Indiens, des Chinois, etc.

(*a*) Les Wogulskes étendent leur charité sur les chiens : ils les enterrent honorablement ; ils érigent, comme un monument au chien défunt, une petite hutte de bois. Il leur manque seulement de hurler autour de ce mausolée, à la mémoire du mort.

Les Tunguses pendent leurs morts à des arbres, et les y laissent jusqu'à ce qu'ils soient décharnés. Alors ils enterrent les os. (*b*) Nous avons remarqué la même coutume chez quelques peuples du Brésil. Plus près de la Chine les Daores laissent leurs morts exposés trois jours au logis, avant de les porter en terre. Au bout des trois jours on les met dans des fosses fort peu profondes, où on laisse une ouverture du côté de la tête du défunt. Les plus proches parens du mort lui viennent apporter à manger et à boire par cette ouverture, et cela dure ainsi jusqu'à ce que l'odeur qui s'exhale de ce corps mort chasse la famille, ou l'oblige à l'ensevelir tout-à-fait.

De même, les Jukogaies décharnent leurs parens morts ; et après avoir bien desséché leurs squelettes, les ornent de corail et de morceaux de verres de couleur. Ensuite ils portent ces squelettes en procession autour des cabanes, et les honorent comme des idoles.

(*a*) *Recueil de Voyages au Nord*, Tom. VIII.

(*b*) Voyez Tom. I, part. 1 des *Cérémonies Idolâtres*.

(*a*) Les Ostiakes enterrent leurs morts, ou les cachent sous la neige avec leurs arcs, leurs flèches, des ustenciles, des provisions; et en tout cela ils n'ont pas d'autres principes que les autres peuples habitués à tout ces usages. Une femme qui a perdu son mari pour mieux témoigner la douleur qu'elle en ressent, prend une idole et lui met les habits du mort, la couche avec elle et affecte de l'avoir toujours devant ses yeux, afin de s'exciter de cette manière à pleurer la mort de son mari. Cela n'est-il pas bien naturel? C'est comme si chez nous une veuve bien affligée embrassait le tableau de son *cher défunt*, le baisait, le questionnait, pleurait sur lui. Il s'en est vu chez nous qui prenaient pièce après pièce toutes les hardes du mort, et pleuraient sur chaque pièce. La veuve Ostiake baise et honore de sa couche pendant une année l'idole de son mari, et la jette au bout de l'an dans un coin de la cabane. Alors il n'est plus mention du mort. On a accompli le terme du deuil qu'on lui doit.

De Bruyn dit des Samoiedes, qu'ils pendent à un arbre les enfans morts avant d'avoir atteint l'âge d'un an, et qu'ils mettent en terre entre des planches ceux qui meurent plus âgés; qu'ils noient ou font mourir de quelque autre manière leurs parens qui sont d'un âge décrépit, et devenus inutiles au monde. Auprès des morts, qu'ils enterrent dans les habits qu'ils portaient pendant leur vie, ils pendent leurs armes, leur hache, leur marmite et toutes les choses dont ils se servaient ici bas.

Tous ces peuples sans exception croient la métempsycose en deux manières différentes : les uns se persuadent que les ames passent d'un corps dans l'autre; et les autres, qu'il n'y a d'autre transmigration que celle des opérations et des facultés de l'ame d'un mort. Peut-être que ceux-ci imaginent un écoulement d'opérations, parce qu'ils confondent le corps et l'ame. Un vieux auteur a écrit (*b*) qu'il avait remarqué je ne sais quelle superstition approchante de celle-là, en quelques provinces de France. « Quand » il y a, dit-il, un prêtre tenu pour homme de bonne vie, ou autre qui » sait quelque chose plus que le commun, quand étaient aux abois de » la mort, et que peu à peu perdaient la respiration, ils approchaient les » enfans du lit où gissait le futur défunt, et de sa bouche, afin qu'attirant » de son haleine, ils participassent à ses vertus et bonne réputation. Et » faisaient bien plus; car ils ouvraient entièrement les portes et les fenêtres, » ôtans toutes saletés, comme toiles d'araignée et autres, afin que l'ame » prît par-là plutôt son chemin que par la cheminée, à cause que l'ame se » noircirait s'envolant aux cieux ». Ce même auteur cite de Marc Paul, la coutume de *certains Indiens, qui faisaient mourir de nuit sous ombre d'hospitalité, les étrangers qui passaient par leur pays, quand ils les trouvaient de bonnes mœurs, ou vertueux, ou savans, etc., dans la folle persuasion qu'ils avaient que toutes ses vertus et belles perfections demeuraient à perpétuité au lieu où ledit personnage avait été occis*. A ces idées se rapportent celles des anciens, qui (*c*) recueillaient les derniers soupirs de leurs morts; et cet empressement avec lequel on tâche de baiser, de frotter, ou tout au moins de toucher le corps ou l'habit de ceux qui sont tenus pour saints

(*a*) *Recueil de Voyages au Nord*, Tom. VIII.

(*b*) Louis Guion, Tom. I de ses *Diverses Leçons*, Liv. V, chap. 12.

(*c*) ——— *Extremus si quis super halitus erret*,
Ore legam. Virgil., *Æneid.*, Liv. IV.

pendant leur vie ou après leur mort, dans l'espérance d'obtenir des guérisons ou quelques autres avantages par ce moyen. Quelque puérile et ridicule que paraisse ce préjugé, il est pourtant de très-vieille date. Dieu même n'a pas dédaigné de s'en servir quelquefois; mais, toute puissance divine à part, le hasard et la force de l'imagination peuvent l'avoir fait réussir. Et comme Jésus-Christ a permis des écoulemens de vertus de son corps et de celui de quelques saints du premier ordre, on s'est imaginé que les écoulemens de tous ceux qui les suivraient dans la carrière de sainteté seraient tout aussi bienfaisns; et que même il suffirait d'avoir le renom d'être entré dans cette carrière, pour exhaler sûrement une vertu salutaire au genre humain.

RELIGION D'ISLANDE ET DES AUTRES PAYS SEPTENTRIONAUX.

Les peuples idolâtres voisins du pôle Septentrional paraissent adorer le soleil et la lune. A ces astres ils associent quelques idoles de bois mal faites et grossières, au rapport de ceux qui ont voyagé de ce côté-là. Selon (*a*) Olaus Magnus, ils pendaient au haut d'une lance un morceau de drap d'écarlate, et priaient devant ce drap auquel ils attribuaient une espèce de vertu divine, à cause de la conformité de sa couleur avec le sang des animaux. Cet écrivain ajoute que quelques peuples du nord se faisaient un Dieu de la première chose qu'ils rencontraient au point du jour; mais cet objet ne régnait jamais qu'un jour : le lendemain était destiné à un autre objet de culte. On assure que ces sortes d'Idolâtries se pratiquent encore aujourd'hui dans le nord de la Tartarie.

L'Islande, les anciens Goths et les autres peuples Septentrionaux ont tous reconnu un Être-Suprême; ce qui n'empêche pas qu'ils n'aient adoré aussi trois Dieux capitaux, que l'on pourrait mettre en parallèle avec autant de Divinités Grecques ou Romaines, à savoir: *Thor*, qui est le Jupiter des Romains; *Othin*, *Oden* ou *Whoden*, qui est leur Mars; et *Friga*, qui est leur Vénus. Comme ces Divinités sont maintenant abolies, nous n'en dirons pas davantage à leur égard. Il suffira de parler des restes du Paganisme, qui se trouvent encore parmi ces peuples.

Les Islandois croient que (*b*) l'*Hecla* est le véritable enfer et le séjour des diables, que l'on rencontre continuellement de ce côté-là chargés d'ames des damnés. Toutes les ames ne sont pas condamnées à brûler dans un feu éternel sans se consumer; il y en a, disent-ils, qui doivent geler éternellement. On voit parmi eux des gens fort adonnés à la magie, et qui vendent le vent, comme les Lapons, les Finois et autres. On dit aussi que les Islandois se vantent d'avoir toujonrs des esprits familiers auprès d'eux : mais une chose plus singulière que tout cela, c'est leur poésie et le caractère de leurs poètes. Leur talent poétique est l'effet d'une maladie lunaire. On connaît quand la verve va les saisir; c'est à la nouvelle lune qu'il faut éviter leur fureur. Alors ils deviennent pâles; on voit leur vue s'égarer, leurs yeux se tourner. En cet état ces poètes ne sont plus maîtres d'eux-mêmes; et s'ils ont pendant leur fureur quelque animosité

(*a*) Liv. II, *Hist. Gent. Sept.*
(*b*) *Relation d'Islande* dans le *Recueil de Voyages au Nord*, Tom. I.

personnelle dans l'esprit, rien n'est plus dangereux que les traits poétiques dont ils percent leur ennemi sous des figures, des allégories et des fables qu'ils tirent de leur *Edda*, qui est (*a*) la mythologie du Nord. Il se peut fort bien qu'il n'y ait en tout cela qu'un reste de cette superstition qui faisait attribuer une vertu secrète (*b*) aux lettres *Runiques*. Quoi qu'il en soit, on rapporte un (*c*) exemple remarquable de cette fureur poétique, et cet exemple a bien du rapport aux fameux Iambes (*d*) d'Archilochus. Qu'opposerons-nous à ces exemples? S'ils sont véritables, il faut convenir que la poésie mérite des exorcismes. Parlons sérieusement : il est certain que le *Mal poétique* saisit fort souvent les gens quand ils s'y attendent le moins : c'est alors un *je ne sais quoi* qui monte à la tête, qui fait penser et parler autrement qu'à l'ordinaire. C'est dans cette situation que les images sont vives, les pensées impétueuses, les expressions rapides. Le poète ne marche pas; il est enlevé, il est transporté hors de lui-même : il ne voit plus que des yeux de l'imagination. Quand on est dans la violence de ces accès poétiques, on ressemble assez bien à des possédés. L'imagination du poète distille alors le bien et le mal. Elle punit le vice, et soulage sa mauvaise humeur par la satyre : elle se donne la permission de récompenser la vertu par ses louanges. Mais comme notre siècle n'a pas les égards qui sont dus aux malades de cette espèce, les gens d'aujourd'hui repoussent la fureur poétique par le bâton, et souvent par quelque chose de pis. A l'égard des louanges qu'elle donne, ils ne les considèrent que comme les caresses d'une personne qui parle dans la rêverie de sa fièvre chaude. Après cette petite digression, que l'on prendra pour ce qu'on voudra, il faut revenir aux restes d'Idolâtrie qui subsistent dans l'Europe.

Les peuples de Lithuanie, d'Estonie, de Livonie, de Prusse, de Courlande et de Samogitie adoraient autrefois les serpens. Des prêtres enchanteurs les tiraient de leurs retraites par des prières ou par des charmes. Ensuite on présentait à manger à ces serpens. S'ils se rendaient aux prières et aux invitations des prêtres, et daignaient goûter des mets qu'on leur avait préparés, c'était un heureux présage. Tout au contraire, on regardait comme un malheur le refus que ces reptiles faisaient de sortir de leurs trous et de manger de ce qu'on leur présentait. On assure qu'on voit encore des restes de ces Idolâtries parmi les paysans de ces provinces, principalement en Lithuanie, dans la Samogitie et dans la Livonie. Il en restait aussi quelques traces dans la Moscovie du tems d'Olearius, (*e*) qui raconte que les Russes qui voyageaient avec lui regardèrent la venue de deux couleuvres rouges comme une députation de saint Nicolas. Un Allemand du seizième siècle raconte que de son tems le culte des serpens subsistait encore chez les paysans du voisinage de Wilna en Lithuanie; et un autre, plus (*f*) moderne encore, dit qu'il est assez ordinaire aux paysans Lithuaniens de gar-

---

(*a*) L'*Edda* est une compilation qui contient la théologie, les usages religieux et les antiquités des Goths et des autres peuples Septentrionaux.

(*b*) Voyez Keisleri, *Ant Celtic. et Sept.* Dans l'ancien Allemand Runa signifie *secret* et *mystère*.

(*c*) *Relation de l'Islande*, ubi sup.

(*d*) *Archilochum proprio rabies armavit Jambo.* Horat.

La malignité des vers qu'il fit contre Lycambe son beau-père, fut telle que celui-ci s'en pendit de désespoir. Cet Archilochus peut être regardé comme l'Arétin des Grecs, à cause de ses satyres et de ses obscénités.

(*e*) *Voyages d'*Olearius, Liv. IV.

(*f*) Harthnoch, cité par Arnkiels dans son *Traité historique de la Religion des Cimbres*, imprimé en Allemand en 1703.

der chez eux des serpens comme des Dieux domestiques, ou tout au moins comme des conservateurs du bonheur de la maison. En quelques endroits de la Livonie les paysans nourrissent des serpens avec du lait, et croient que le salut de leurs troupeaux dépend de la vie de ces reptiles. Un père de famille leur attribue les bénédictions domestiques. On trouve aussi dans la Samogitie des gens qui révèrent le feu; et quoiqu'il paraisse plus de superstition que de véritable Idolâtrie dans ce qu'ils pratiquent à l'égard de cet élément, on reconnaît néanmoins que ce sont des restes de l'ancienne religion du pays.

Voici un détail assez circonstancié des cérémonies superstitieuses des Livoniens et de leurs voisins : c'est Olearius qui nous le fournit. « Quand » un paysan se marie, il va chercher sa future épouse à cheval, la met der- » rière lui en croupe, et s'en fait embrasser du bras droit. Il tient à la main » un bâton fendu par le bout, où il met une pièce de monnaie de cuivre » qu'il donne à celui qui lui ouvre le guichet par où il doit passer. Il a de- » vant lui un homme à cheval qui joue de la musette, et deux de ses amis » qui ont l'épée nue à la main, dont ils donnent deux coups d'estramaçon » en croix dans la porte du logis où le mariage doit être consommé. En- » suite ils poussent l'épée par la pointe dans une poutre sur la tête du ma- » rié », afin de rompre les charmes qui pourraient nuire au marié. « Dans » cette même intention la mariée jette des pièces de drap ou de serge rouge » dans le chemin..... auprès des croix et sur les sépulcres des enfans » morts sans baptême, qu'ils ont accoutumé d'enterrer près des grands » chemins. Lorsque la mariée est à table, elle a un voile sur le visage.... » A peine les mariés ont-ils commencé leur repas qu'on les fait ôter de » table pour les coucher : mais au bout de deux heures on les fait lever, » et on les ramène à table ». Le reste de la noce se passe à boire, danser et s'enivrer.

Olearius continue ensuite : « ils croient une autre vie après celle-ci » ; mais selon les idées grossières de leurs ancêtres et de la plupart des peuples idolâtres dont nous avons parlé dans ce Recueil, ils s'imaginent que dans l'autre vie on aura besoin des choses qui servent en celle-ci. Suivant ce principe, « une Livonienne qui se trouvait à l'enterrement de son mari, » mit du fil et une aiguille dans la bière, disant qu'elle aurait honte de sa- » voir que son mari ayant à se trouver dans l'autre monde en la compagnie » d'honnêtes gens, y aurait été vu avec des habits déchirés. Avec cela ils » se soucient si peu de l'autre vie, qu'au serment qu'on leur fait faire en » justice on ne parle que des biens présens et temporels ». Quand Olearius a dit cela, il n'a pas fait attention à la fin du serment, où, selon les propres termes dont il se sert, celui qui jure *consent que la malédiction de Dieu passe sur son corps, sur son ame, sur ses enfans, etc.* « Auprès de Riga, » dit-il encore, quand les paysans sont obligés de faire serment en jus- » tice, ils mettent une tourbe sur la tête, et prennent un bâton blanc à » la main, pour faire entendre qu'ils consentent de sécher comme cette » tourbe et ce bâton s'il leur arrive de jurer à faux.

» Ils font le plus souvent leurs dévotions sur des collines, ou auprès » d'un arbre qu'ils choisissent tout exprès ». Tous ces peuples Septentrionaux faisaient dans les tems du Paganisme la plus grande partie de leur culte religieux sur les collines et dans les forêts. On s'acquittait de certains vœux auprès de ces arbres, on les consacrait à quelques Dieux en les aspersant depuis le sommet jusqu'au pied du sang des victimes. Nous ne disons

rien des jugemens qui se rendaient autrefois sous des (*a*) arbres. On croyait sans doute que par la divine influence des forêts la justice et l'équité étaient inspirées dans les jugemens rendus sous les yeux des Dieux ou Génies des bois. Il y a presque lieu de croire que c'est à un reste de l'ancienne Idolâtrie qu'il faut attribuer les châtimens qu'on inflige en divers pays à ceux qui ébranchent et gâtent les arbres. Cette érudition concernant les arbres nous mencrait un peu trop loin. Revenons aux Livoniens. « Ils font des » incisions à cet arbre qu'ils ont choisi, et le bandent ensuite de quelque » chose de rouge » ; ce qui est conforme au récit que fait Olaus (*b*) de l'Idolâtrie du Nord. « Entre Revel et Nerva il y a une vieille chapelle ruinée où » les paysans vont faire un pélerinage le jour de la visitation de Notre-» Dame. Il y en a qui se déshabillent, et en cet état se mettent à genoux » auprès d'une grosse pierre qui est au milieu de la chapelle. Ils sautent » autour de cette pierre et lui offrent des fruits et de la viande, lui deman-» dent la santé et celle de leur bétail ». Ceci est aussi un reste du culte que les Goths, et en général les peuples du Nord, les Germains, les Gaulois, etc., ont rendu aux pierres. On assure que ce culte était fondé sur l'opiuion établie dans ce Paganisme grussier, *que des Démons nains logeaient dans les pierres*. On allait plus loin encore : on était persuadé qne ces pierres rendaient des oracles.

On assure que les Livoniens sont fort adonnés aux sortiléges : les pères et mères les enseignent à leurs enfans. « Ils croient pouvoir empêcher » l'effet des sorts par le moyen de certaines pratiques superstitieuses ; par » exemple, ils ne tuent point de bête qu'ils n'en jettent toujours quelque » chose ». Ils pratiquent la même chose dans les maisons. « Ils rebaptisent » secrètement leurs enfans, quand ils les voient malades dans les six pre-» mières semaines après leur naissance ; et parce qu'ils attribuent le mau-» vais état de ces enfans à ce qu'on leur a donné un nom qui ne leur con-» vient pas, ils le leur changent. »

Vers la Finlande les paysans tâchent d'empêcher l'ensorcellement des troupeaux par une formule de bénédictiou qu'ils prononcent sur leurs bêtes, et dunt le sens littéral est celui-ci :

Deux yeux t'ont regardé malignement ; puissent trois autres yeux jeter un regard favorable sur toi. Au nom du Père, etc.

Par ces trois *yeux* on entend les trois personnes de la *Trinité*. Cette manière de prévenir l'ensorcellement des bêtes, on d'ôter le sort prétendu qui est sur elles, est resté en ce pays-là de l'ancienne opinion qu'on avait (c) de certaines femmes qu'on croyait ensorceler les gens et les bêtes par les yeux, et causer beaucoup de désordres dans la nature, si on ne les apaisait par des prières et autres semblables hommages. C'est une superstition que l'on trouve aussi dans le nord de l'Asie, et qui semble justifier la vérité de ce que les anciens ont écrit des *Bithies*, qui étaient famenses chez les Scythes par leurs sorcelleries et leurs prédictions. De ces Bithies il pourrait

(*a*) *Sub alta arbore.*
(*b*) Voyez ce qu'on a rapporté des prières faites devant un morceau de drap d'écarlate.
(*c*) Comme les *Voles* et les *Alrunes*, qui étaient une espèce de fées ou prophétesses, ou plutôt des prédiseuses de l'avenir et de la fortune des sots, comme aujourd'hui celles qu'on appelle *Bohémes* et *Égyptiennes*.

être venu par diverses routes parfaitement connues aux étymologistes les femmes (*a*) *Blanches* ou *Sages* des anciens Germains, et les (*b*) *Sorcières* des anciens Bretons. Peut-être même qu'en poussant plus avant les courses étymologiques, on trouverait que le *Phut* ou *Buth* des Tartares, le *Python* des Grecs, le *Vates* et les *Fatuæ* des Romains, et les *Fées* ou *Fades* des anciens Français sortent d'une même source. C'est trop se parer d'érudition étymologique. A quoi cela mène-t-il, dira un lecteur qui veut s'amuser, et que nous importe-t-il de savoir d'où nos pères ont tiré leurs folies religieuses? Il nous suffit d'en avoir conservé plusieurs qui valent bien celles-là, et dont l'origine ne nous est que trop connue. Passons à ce qui reste de Paganisme en d'autres pays du nord de l'Europe.

Il n'y a pas encore long-tems que les paysans de Courlande, enterraient des provisions avec leurs morts, et mettaient de l'argent dans leurs cercueils (c) : on en rapporte des exemples. Leur idée est que ceux qui partent d'ici bas sans avoir de quoi fournir à leurs besoins de l'autre vie, y vivront pauvrement et dans la misère. Ils affectent autant qu'ils peuvent, aussi bien que les Livoniens, d'enterrer leurs morts dans les sépulcres de leurs ancêtres païens. Ces sépulcres sont accompagnés d'un petit bocage, suivant l'usage de plusieurs Idolâtres modernes, et celui des anciens (*d*) Romains. Ces peuples célébraient aussi une fête des morts fort semblable à (*e*) celle des Japonois. Tous les ans (*f*), nous dit-on, les Lithuaniens et leurs voisins de Livonie, Courlande et Samogitie, faisaient autrefois des festins aux morts dans le mois d'octobre. Celui qui donnait le repas funèbre appelait tous ses ancêtres et ses autres proches parens morts, par nom et surnom; les invitait à manger et boire. Le feu avait aussi part à ces cérémonies mortuaires, comme symbole de l'immortalité de l'ame chez les anciens Septentrionaux : ils croyaient même que l'ame était de la nature du feu. Quand on supposait que les ames avaient assez long-tems tenu table, l'hôte du logis les congédiait, en leur disant : *retirez-vous dans votre retraite; vous avez bien mangé, bien bu : mais ayez soin de passer par les chemins ordinaires, et ne marchez pas sur notre seigle.* Ces peuples s'imaginaient que les ames gâtaient leurs grains, et rendaient l'année stérile quand on les avait mal régalées.

A toutes ces superstitions funèbres ajoutons encore celle qui subsiste chez le commun peuple, en divers endroits du Nord : c'est de donner des souliers aux morts, afin qu'ils puissent marcher d'un pas plus ferme dans le chemin de l'autre monde. Dans le tems de l'Idolâtrie, l'opinion était qu'il fallait faire en sorte que les morts arrivassent promptement et heureusement au *Valhall*, qui était le Paradis de ces peuples Septentrionaux. On donnait des chevaux aux princes et aux gentilshommes, c'est-à-dire, qu'on les brûlait ou enterrait avec leurs maîtres; et il y a apparence que de cet

(*a*) *Weissen-frauen. Weiss* signifie *blanc* et *sage* en Allemand.
(*b*) *Witches* en Anglais signifie *Sorcières*. Par des changemens connus aux étymologistes, il se peut que *Weiss*, *Witch*, *Wit* et *Witty*, qui signifient en Anglais *esprit* et *spirituel*, et *Bythie* soient un même mot prononcé différemment.
(*c*) Voyez l'auteur Allemand Arnkiel, ubi sup.
(*d*) *Nempè in luco habitant manes*, etc. Serv. ad Virg.
(*e*) Voyez ubi sup., pag. 545.
(*f*) Citation dans Arnkiel, ut sup.

usage est venu (*a*) celui des chevaux de main, qui marchent aux pompes funèbres des grands. Il est aussi fort ordinaire au peuples Tartares, qui, comme l'on sait, ont peuplé le nord de l'Europe, d'enterrer des chevaux avec les morts.

Les Samogitiens que nous venons de nommer, mêlent beaucoup de paganisme à la profession qu'ils font du Christianisme : on assure même qu'il y en a encore qui sont tout à fait païens. Ils adoraient autrefois presque toute la nature, ou pour mieux dire, ils donnaient des Génies Tutélaires à tous les êtres de la nature : en quoi les plus grossiers Idolâtres n'ont pas raisonné autrement que les plus subtils. N'oublions pas une coutume singulière de ce peuple demi-Tartare (*b*). Quand leurs filles sortent la nuit elles ont la torche à la main et deux sonnettes à la ceinture, dans la supposition que la lumière et le bruit seront des garans de la conduite de ces filles à leurs parens. Il faut être ou Samogitien, pour penser ainsi; ou Samogitienne, pour n'avoir pas l'adresse de tromper ceux qui se fient à de si faibles garans.

(*c*) Un auteur qui paraît exact et digne de foi, nous dit que les Irlandais naturels mêlent aussi beaucoup de superstitions d'idolâtres à la profession extérieure qu'ils font du Christianisme. « Ils rendent une espèce de » culte à la lune et aux loups. Au renouvellement de la lune ils se prosternent devant elle, et récitent plusieurs fois l'Oraison Dominicale avec » quelques autres oraisons; et à la fin de son décours, ils la conjurent de » les laisser aussi sains qu'elle les a trouvés. Ils disent que Jésus-Christ aimait les loups; ce qui les oblige à prier Dieu pour eux et pour leur prospérité. Ils ont de prétendues magiciennes, qu'ils consultent en une infinité d'occasions; et ces magiciennes n'oublient jamais le *Pater Noster* et » l'*Ave Maria* dans les cérémonies de leurs enchantemens. Lorsque quelqu'un d'entre eux est malade, ils ne lui parlent.... jamais de Dieu et » de son salut; mais quelquefois ce malade demande la communion. Alors » on le regarde comme un homme qui désespère de sa vie. Dès ce moment » on l'expose dans un grand chemin ou dans une place publique : on appelle à grands cris tous les passans, et chacun fait cent impertinentes » questions au moribond », comme par exemple, pourquoi il veut abandonner les biens et les avantages dont il jouit; s'il lui a manqué quelque chose; s'il n'était pas content des siens. D'ordinaire ce sont des femmes louées exprès, qui font ces questions. Après la mort, ces femmes et les parens font de grandes lamentations, et frappent des mains. Mais quand on fait les obsèques du défunt, les cris et les gémissemens augmentent. Tout ce qu'il y a de femmes, concubines, filles, nourrices du défunt, redoublent les lamentations, s'arrachent les cheveux, se battent le front et les flancs. Ces mêmes lamentations se pratiquent pour ceux qui meurent sur un gibet, et pour ceux qui sont tués à la guerre. Ils supposent surtout, touchant les ames de ces derniers, qu'elles vont joindre celles de leurs premiers ancêtres, qui étaient des héros et des géans.

Ils conservent l'usage superstitieux des charmes. Les magiciennes dont nous venons de parler, guérissent les maladies par l'application de cer-

(*a*) Voyez Arnkiel, ubi sup. Keisler dans ses *Antiquitates Septentrionales et Celticæ*, et autres.

(*b*) Le Laboureur, *Voyage de Pologne*.

(*c*) *Mémoires et Observations faites par un voyageur en Angleterre*.

taines herbes. Avec ces mêmes herbes, ou par d'autres secrets de leur art, elles facilitent la génération et les couches. En quelques endroits d'Allemagne (*a*) les femmelettes s'imaginent qu'une femme vêtue de blanc apparaît à point nommé dans la chambre de celle qui est en travail, et contribue à sa délivrance. Ce spectre de femme est le substitut des *Mayrs* (*b*) des anciens Germains, lesquelles étaient au nombre de trois comme les Parques. Pour parler selon le style des *Contes des Fées*, ces trois Mayrs donnaient de leurs dons les enfans naissans, et facilitaient les accouchemens, comme autrefois Lucine chez les Romains. Les prétendues magiciennes des Irlandais instruisent aussi du passé et de l'avenir. Un des moyens dont elles se servent (*c*) est l'épaule de mouton. Les curieux Irlandais y trouvent d'abord le premier qui mourra de leur famille. Par ce même moyen, ils apprennent dans quelle compagnie se rencontrent les ames de leurs défunts en l'autre monde. Tout cela se voit à travers l'os sec et décharné de l'épaule. Ils ont quelques autres superstitions encore plus singulières, comme de pendre au plancher de leur maison le pied du cheval qui leur est mort, de refuser du feu le premier de mai à ceux qui leur en demandent, et de ne le donner, quand c'est une nécessité absolue, qu'avec une formule d'imprécation (*d*). « Quand quelqu'un s'est laissé tomber, après » s'être relevé le plus vite qu'il a pu, il fait trois tours à droite et un saut » sur l'endroit même où il est tombé. Ensuite il y fait une petite fosse, et en » enlève une motte de terre avec son couteau; et quand il lui survient une » maladie, il envoie une enchanteresse qui, mettant la bouche en terre » sur la petite fosse, prononce certaines paroles avec un *Pater* et un *Ave*, » évoque la nymphe qui a envoyé la maladie...., et la conjure de remé- » dier au mal qu'elle a fait ».

Le mariage, parmi ces Irlandais, consiste en une promesse verbale qui n'a de force qu'autant que la bonne amitié dure entre mari et femme, ou que l'envie de changer ne fait point naître de dégoût. Dans les villes ils se marient. Dans le baptême on évite de donner à l'enfant le nom du père ou de quelqu'autre personne de la famille, de peur que cela ne hâte la mort de ceux-ci. On appelle *Kerne* et *Raperies* les Irlandais dont nous venons de parler.

(*a*) Voyez Keisler, *Antiq. Sept. et Celticæ*.
(*b*) *Mayr* ou *Maer* a beaucoup de rapport à μοῖρα, qui est le nom donné à la Parque chez les Grecs.
(*c*) *Mémoires et Observations*, etc., ut sup. et autres.
(*d*) Idem.

RELIGION DE LA LAPONIE.

Les Scriffinnes, à présent Lapons Danois, les Finlandois, et les Lapons ordinaires adoraient autrefois Jumala comme Dieu-Souverain : *Jumala* est encore aujourd'hui le nom de Dieu. Ils adoraient aussi le soleil, la lune; *Thor*, qui paraît (*a*) avoir été le même que Jumala; et des (*b*) Dieux particuliers qui présidaient à leur chasse, à leurs affaires domestiques, etc. Jumala était représenté sous forme humaine, couronné et assis sur une manière d'autel. Le Dieu était de bois; il avait une tasse sur ses genoux, et dans cette tasse on mettait l'offrande. On l'a représenté ici, et il n'y aurait rien à dire à sa figure si elle était un peu plus grossièrement faite.

Les Lapons d'aujourd'hui ne peuvent guères passer que pour des chrétiens de nom, et même ils sont la plupart idolâtres déclarés; et cette Idolâtrie leur tient au cœur, parce que leurs ancêtres y ont vécu : c'est la force de la tradition qui fait cela. Doit-on être surpris que des peuples qui se donnent le droit d'éclairer, d'enseigner, de sauver les autres, suivent une logique si universellement répandue; que les Protestans eux-mêmes, ces ennemis jurés de tout ce qui a l'air de préjugé, la trouvent aimable et commode? En temps et lieu nous leur en fournirons des exemples. Suivant la tradition de leurs ancêtres, les Lapons adorent trois Dieux; *Thor* ou *Ajeka*, *Storjunkare* ou *Stourra-Passe*, et *Beywe*. Thor était adoré sous le même nom dans la Scandinavie et dans l'Allemagne : chez les Celtes, il l'était sous celui de *Taran* ou *Taranis*. Le nom d'*Ajeka* signifie *ayeul* et *bisayeul*. Ce *Thor* est le Dieu-Suprême et le Maître du tonnerre. Les Lapons tiennent qu'il a un pouvoir absolu sur les hommes, qu'il règne sur les démons, et qu'il met des bornes à leur pouvoir. Le marteau dont il est armé lui sert à châtier les méchans et les démons (*c*). On veut que ce marteau de Thor ait eu beaucoup de rapport avec la croix : voilà un type.

Thoron est toujours de bois, et d'ordinaire de bois de bouleau (*d*). On voit ici la forme grossière de cette idole, dont le sommet paraît représenter la tête d'un homme. Elle a la tête percée d'un clou auquel on attache un petit caillou, afin qu'elle puisse faire du feu quand il lui plaira. Il n'est pas nécessaire d'expliquer le reste de la figure. Thoron est élevé sur une espèce de table dressée à un trait de flèche de leurs cabanes. Cette table est comme un autel; et pour donner l'air d'un temple à ce sanctuaire, on l'environne de pins et de bouleaux.

Storjunkare est inférieure à Thor : il est comme son lieutenant. *Junkar* signifie *gouverneur*. C'est par son ministère, que les biens viennent aux hommes; et il est, ajoute-on, le Dieu qui préside sur toutes les bêtes : par conséquent c'est à lui aussi qu'il faut s'adresser pour avoir une chasse heureuse. Storjunkare est une espèce de Dieu domestique : chaque famille a le sien. L'auteur cité nous parle des lieux qui lui sont plus particulièrement consacrés : ce sont des rochers, des marais et des cavernes. Les La-

---

(*a*) Voyez *Histoire de la Laponie* par Scheffer.

(*b*) Scheffer appelle *Seites* les idoles des Lapons. Ce nom est le même que celui de *Seitam*, qui est employé dans le même sens par les Tartares. Voyez pag. 168 de ce volume.

(*c*) Voyez Keisleri, *Antiq. Sept. et Celticæ*.

(*d*) *Histoire de la Laponie*, par Scheffer.

JUMALA DIVINITÉ des LAPONS.

WIRKU-ACCHA DIVINITÉ des LAPONS.

THORON DIVINITÉ des LAPONS.

STOR-JUNKARE DIVINITÉ des LAPONS.

Digitized by Google

pons ne croient pas qu'on puisse mieux servir ce Dieu que dans les endroits où il fait sa résidence ordinaire, et où, s'il faut les en croire, il leur apparaît souvent. Sans beaucoup d'érudition, il est aisé de lui trouver de la ressemblance avec Pan et les Faunes des anciens. Le Dieu Storjunkare est représenté sous la forme d'une pierre et d'une sculpture qui n'a pas plus de délicatesse que celle de Thoron. Souvent même, pour se le représenter, ils se contentent des pierres brutes qu'ils trouvent dans les montagnes; et ils croient que ce n'est ni la nature, ni le hasard qui leur a fait découvrir ces pierres, mais Storjunkare lui-même. Souvent aussi ils font toute une famille à ce Dieu de pierre, c'est-à-dire, (*a*) qu'ils arrangent autour de lui plusieurs autres pierres: une desquelles est sa femme; les autres ses fils, ses filles et ses serviteurs.

Beywe, le soleil, est le troisième des principaux Dieux. Il n'y a rien de particulier à remarquer de son culte.

Wirchu-Accha, que Scheffer nomme aussi *la Vieille de Livonie*, n'est pas d'une plus belle figure que les autres Divinités. On ne nous en dit pas davantage. A ces Dieux il faut ajouter des esprits aériens qu'ils supposent dispersés dans les élémens et surtout dans l'air, comme les Gnomes et les Sylphes de Gabalis. Il faut leur ajouter encore les mânes ou les ames des morts, qu'ils craignent jusqu'à ce qu'elles soient entrées en d'autres corps. D'où il paraît qu'ils ont la même opinion des ames que les Tartares et les Scythes, qui l'ont reçue des Orientaux.

LEURS SACRIFICES, LEUR MAGIE, etc.

Il n'est permis qu'aux hommes de sacrifier et d'entrer dans les lieux consacrés aux Divinités. Ils excluent les femmes, à cause de l'infirmité périodique du sexe. Les rennes sont les victimes ordinaires; mais ils sacrifient quelquefois d'autres animaux, même des chiens, des chats et des poules. Avant de sacrifier, ils examinent par le moyen du tambour dont nous parlerons bientôt, si la victime sera agréable au Dieu auquel elle est destinée; et cela se découvre de la manière suivante. C'est l'historien de la Laponie qui parle (*b*). « Après avoir attaché la victime derrière la cabane, ils tirent du poil de dessous le cou de la bête, qu'ils attachent à un des anneaux dont ils veulent se servir. Un de la compagnie frappe sur ce tambour, *pendant que l'assemblée chante une courte prière.* Si le paquet d'anneaux à l'un desquels on avait attaché un poil de la victime, et qui était auparavant immobile, se remue en même tems qu'on frappe sur le tambour et va se poser sur la figure *du Dieu, comme par exemple* de Thoron, ils prennent cela comme une preuve certaine que le sacrifice de la victime sera fort agréable à ce Dieu. Si au contraire le paquet d'anneaux demeure fixe sans changer de place, nonobstant l'agitation du tambour, ils offrent cette victime *à un autre Dieu*, et frappent pour la seconde fois sur le tambour en chantant une autre prière..... Si le paquet d'anneaux ne se remue pas plus que la première fois, ils s'adressent *encore à un autre, et recommencent toutes ces cérémonies.* »

(*a*) *Histoire de la Laponie*, ubi sup.
(*b*) Scheffer, *Histoire* etc., ut sup.

L'antomne est le tems que les Lapons choisissent ordinairement pour sacrifier à leurs Dieux. Tous les ans, dans la même saison, ils renouvellent l'image de leur Dieu Thoron. Ils égorgent alors un renne auprès de cette nouvelle idole, et la frottent du sang et de la graisse de la victime : ensuite ils enterrent au même endroit les restes de la victime. « Outre cette idole, ils sont obligés de lui en ériger une autre à chaque fois qu'ils lui immolent un renne. Ils placent toutes ces images les unes près des autres sur la table qui est dans le lieu sacré, derrière la cabane : ensuite ils égorgent la victime, et lui font le sacrifice..... La victime est d'ordinaire un renne mâle, qu'ils immolent en lui perçant le cœur avec la pointe d'un couteau. On reçoit dans un vaisseau le sang le plus proche du cœur, et l'on en frotte Thoron à la tête, au dos et sur l'estomac où il font avec ce même sang des lignes en forme de croix. Derrière Thoron les Lapons arrangent le bois et les os de la tête du renne immolé, et devant lui une espèce de boîte faite de bouleau pleine de petits morceaux de chair pris de toutes les parties du corps de ce renne, avec de la graisse fondue par-dessus. Le reste des chairs s'emploie aux usages de la famille.

Aux victimes offertes à Storjunkare ils passent un fil rouge au travers de l'oreille droite, et pratiquent toutes les cérémonies que nous venons de remarquer, excepté « que celui qui sacrifie prend les bois et les os de la tête et du cou de la victime, avec ses ongles et ses pieds. Tout cela se porte sur la montagne consacrée au Storjunkare en l'honneur duquel la victime a été immolée. Le dévot Lapon arrivé à la montagne, s'approche de cette pierre sacrée, se découvre avec respect et s'incline profondément devant elle. » Après cette première dévotion, il frotte la pierre avec du sang et de la graisse de l'animal, met le bois derrière l'idole, attache au bois du côté droit de la tête cette partie de son corps qui lui sert à multiplier son espèce ; et à celui du côté gauche, un fil rouge passé au travers d'un morceau d'étain, avec une petite pièce d'argent.

« Ils font quelquefois des festins à l'honneur de ce même Storjunkare. Alors ils tuent la victime auprès de l'idole, font cuire sa chair, et s'en régalent avec leurs amis ; mais il ne mangent que la chair de la tête et du cou de la victime, et laissent sur la place la peau étendue, laquelle y demeure souvent plusieurs années. » Quelquefois aussi, lorsque la montagne où il faudrait s'assembler pour cette cérémonie est escarpée et difficile, les Lapons font leur sacrifice au bas, et prennent ensuite une pierre trempée dans le sang d'un renne immolé, et la jettent vers le sommet de cette montagne. Ils croient s'être acquittés par ce moyen de tous leurs devoirs envers le Storjunkare du lieu.

Ils renouvellent les images de ce Dieu de la même façon que celles de Thor : mais l'*informité*, si l'on peut le dire, de ce Storjunkare ne permet pas de faire ce renouvellement par des représentations du Dieu. « On arrange de nouvelles branches de pin ou de bouleau sur la pierre consacrée. Cette cérémonie se fait deux fois l'année ; en été, lorsqu'ils y mettent des branches de bouleau ; et en hiver, quand ils changent ces branches, et qu'ils en mettent de pin.... Si, lorsqu'ils mettent ces branches, ils trouvent la pierre légère et facile à lever, ils espèrent que Dieu les favorisera : mais quand ils sentent cette pierre pesante, ils craignent que le Dieu ne soit en colère et ne leur fasse du mal. Alors ils songent aux moyens de prévenir cette colère. A l'instant même, ils lui promettent quelques nouvelles victimes.

Ces Lapons n'offrent au soleil que des rennes jeunes et femelles, avec

les mêmes cérémonies que nous venons de décrire ; excepté que l'on passe un fil blanc par l'oreille droite du renne pour marquer que c'est une victime consacrée au soleil, et qu'au lieu que dans les autres sacrifices on prend des branches de bouleau, à celui-ci on en prend de saules. De ces branches de saules, on fait deux cercles de la grandeur de ceux des demi-tonnes de bière. A ce cercle ils attachent de petits morceaux de chair, pris de toutes les parties du corps de la bête. Ils les posent sur une espèce de table derrière leurs cabanes.....; sur cette même table ils arrangent en forme de cercle les os principaux de la victime. »

A l'égard des (*a*) mânes, on ne les représente pas par des images, mais on leur offre seulement certains sacrifices ; et pour savoir ceux qui leur sont les plus agréables, on les consulte par le moyen du tambour. L'anneau indique la victime qui leur plaît : pour lors on attache aux cornes de la bête un fil de laine noire, qui passe par l'oreille droite. Après cette consécration de la bête, on la sacrifie, on mange sa chair, dont on ne réserve qu'une petite partie du cœur et du poumon. Ces parties se subdivisent chacune en trois, et l'on passe à travers ces parcelles de chair de petites broches de bois, qu'on trempe dans le sang de la bête, et qu'on enterre après cela avec les os et les autres restes de la victime.

Les Japons appellent *Juhles* certains esprits ou démons aériens, auxquels ils ne consacrent ni images ni statues, quoiqu'ils leur rendent un culte religieux. On les honore sur des arbres derrière les cabanes, et à la portée d'un trait de flèche. Ce culte consiste à faire un sacrifice aux (*b*) Juhles la veille et le jour de Noël, qu'ils nomment la *Fête des Juhles*. Ils commencent par jeûner la veille : tout au moins ils se privent de viande, et séparent quelques morceaux des autres alimens qu'ils prennent : ils font la même chose le jour de la fête. Ils jettent ces morceaux dans un coffre de boulcau, qu'ils pendent à un arbre derrière leurs cabanes pour les Juhles errans dans les montagnes et les forêts. Que cette pratique soit un mélange d'idées chrétiennes et païennes, comme Scheffer paraît le croire, ou que ce soit un culte tout-à-fait païen, comme celui des Grecs et des Romains pour les Génies ; c'est de quoi la plupart des lecteurs s'embarrasseront fort peu. Seulement nous dirons en passant que, dans la Mythologie du Nord, *Odin*, qui est le (*c*) Mars, le Mercure, et peut-être aussi le Pluton des Septentrionaux, se trouve qualifié du nom de (*d*) *Père des Juhles*.

Les Lapons observent le choix des jours ; ils font attention à la première chose qu'ils rencontrent en sortant le matin de chez eux ; ils ne permettent pas aux femmes de sortir par la porte par laquelle leurs maris ont passé pour aller à la chasse. Nous avons déjà parcouru tant de superstitions de cet ordre qu'il serait ennuyeux de donner un détail de celles-ci, qui n'ont rien de plus remarquable.

Quoiqu'on nous raconte des choses merveilleuses de la magie des Lapons, comme de pouvoir arrêter les vaisseaux dans leur course, d'ôter la liberté d'agir, de faire pleuvoir etc., nous en laissons la croyance au petit peuple crédule ; notre siècle ne l'est pas : il faut attendre le retour de quelque

(*a*) Les Lapons les appellent *Sites*, selon Scheffer. *Histoire* etc., ut sup.
(*b*) Voyez sur l'origine des Juhles Keisler, in *Antiq. Septent. et Celticis*.
(*c*) Keisler, ut sup., en divers endroits de cet ouvrage.
(*d*) Juhl Vatter.

siècle ténébreux, pour pouvoir persuader ces prodiges. Les Lapons, nous dit leur historien (*a*) ont des maîtres et des écules de magie; les parens même sont les maîtres de leurs enfans en cet art. Les Esprits passent des pères aux enfans comme un héritage, et se font la guerre les uns aux autres. En ce pays-là les démons érigent autel contre autel. Il y a guerre civile dans le royaume de Satan; et cependant il subsiste, contre la parole de l'Évangile, qui dit : *que si Satan est divisé contre lui-même, son royaume ne peut subsister.* Les crédules écrivains, cités par l'historien de la Laponie, avaient oublié l'objection de Jésus-Christ. Quoi qu'il en soit, on nous assure « que des familles entières ont des démons certains et différens des démons des autres familles . . . . , contraires et opposés les uns aux autres; qu'outre cela, chaque Lapon en son particulier a ses démons familiers et domestiques, quelquefois deux, trois et plus, pour se défendre contre les entreprises du démon de son ennemi, etc. » La communication des démons se fait par degrés à ceux qui sont propres aux mystères de sorcellerie; et cette communication est « une certaine maladie durant laquelle le démon représente des images et procure des visions par lesquelles on apprend, autant que l'âge peut le permettre, ce qui appartient à cet art. Ceux qui tombent pour la seconde fois dans cette maladie, ont bien plus de visions qu'en la précédente . . . ; et s'il leur arrive d'avoir pour la troisième fois cette maladie, toutes les visions . . . . . leur sont en cette occasion montrées à découvert, et ils sont si savans qu'ils peuvent, sans se servir du tambour, voir distinctement les choses les plus éloignées. » Nous concluons de ce récit que la magie des Lapons n'est autre chose qu'une furte mélancolie dont les impressions se font sentir si vivement au cerveau (*b*), que l'imagination du malade en reste gâtée et se dérange absolument. Passons au *Tambour Magique.* Les Lapons le font d'un tronc de pin ou de bouleau creux, « qui croit dans un certain endruit, et se tourne en suivant directement le circuit du soleil . . . . , c'est-à-dire, dont la souche et toutes ses plus petites branches sont tellement courbées, que toutes ces courbures prenant dès le bas, montent et s'élèvent jusqu'au plus haut; en telle sorte que de la droite elles se panchent vers la gauche . . . . Ce bois est d'une seule pièce, savoir d'une partie du tronc de l'arbre, fendue et tellement creusée au milieu, que ce qui est plat en fait la partie supérieure sur laquelle on étend la peau, et ce qui est convexe en fait la plus basse partie et la poignée dont on le tient : parce qu'ils ont coutume de ne façonner ainsi cette partie qu'après y avoir fait deux trous fort longs, ce qui se trouve de bois entre ces deux ouvertures peut servir de poignée. Ce qui reste sur les côtés, et qui tient en forme de cercle la peau bandée, n'est pas parfaitement rond, mais d'une figure qui ressemble à l'ovale. » Sur la peau qui est tendue sur le tambour, les Lapons dessinent avec du rouge des figures qu'on peut bien appeler *hiéroglyphes*, puisque tous ceux qui ont fait des découvertes dans les Antiquités Religieuses des pays du Nord (*c*), nous apprennent que ces peuples ont caché leurs mystères sous le voile

---

(*a*) Scheffer, *Hist.* etc., Chap. XI.

(*b*) Voyez sur ce sujet le P. Malebranche, *Rech. de la Vérité*, Liv. II, part. 3, chap. 6; et après lui M. Le Clerc dans ses *Œuvres philosophiques au Traité de la Pneumatologie*, où il a étendu seulement le raisonnement du P. Malebranche.

(*c*) Voyez Bartholini, *Monumenta Danica.* Keisler, in *Antiquit. Septent. et Celticis.* Arnkiels, dans sa *Religion des Cimbres* en Allemand.

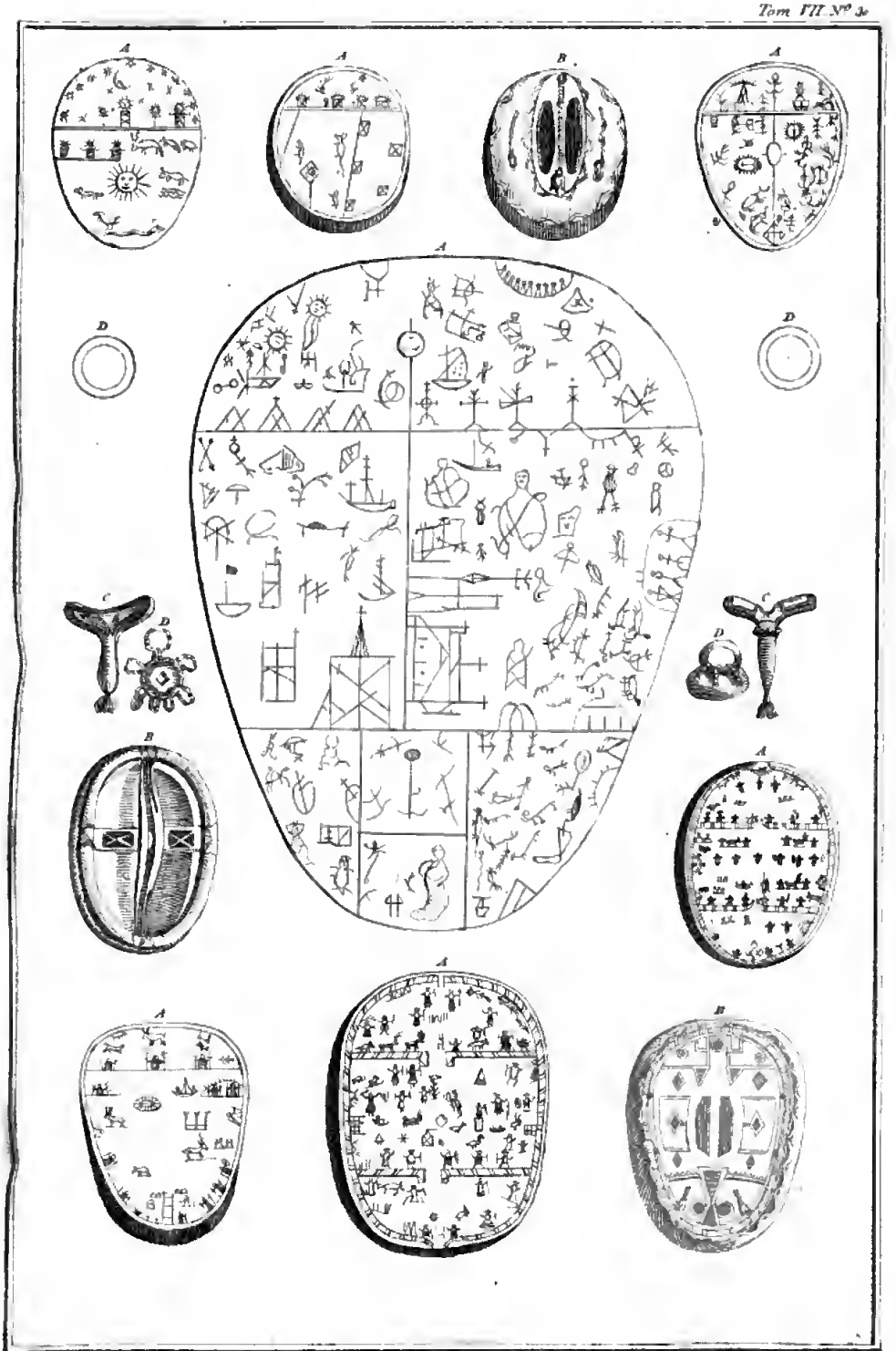

TAMBOURS MAGIQUES des LAPONS.

A. Le dessus de diverses sortes de TAMBOURS MAGIQUES.
B. Le dessous de quelques TAMBOURS MAGIQUES.
C. MARTEAU avec lequel on frappe sur le TAMBOUR
D. ANNEAUX MAGIQUES.

des emblèmes et des hiéroglyphes : mais il ne faut aucune érudition pour prouver cet usage chez les Lapons ; il n'est besoin que de jeter les yeux sur les tambours dont (*a*) Scheffer nous a donné la figure, ou sur ceux qu'on voit ici. Nous donnerions l'explication des hiéroglyphes de ces tambours, si nous la croyions du goût des lecteurs. Il vaut mieux renvoyer les plus curieux aux figures de Scheffer.

Il est aisé de remarquer que tous ces tambours n'ont pas exactement la même figure ; « peut-être, dit l'auteur cité, à cause qu'il y a de ces tam-» bours qui servent plus à la magie, et qui sont propres à faire plus de » mal que les autres.... Deux choses, continue-t-il, sont nécessaires pour » se servir de ces tambours, la marque et le marteau. La marque montre » les choses désirées sur ces figures peintes du tambour ; le marteau sert » à frapper dessus. *Ce qu'on appelle marque* est un .... grand anneau » d'airain, auquel ils ont coutume d'en attacher d'autres plus petits, qui » font tous ensemble une forme de paquet. Tous ces anneaux n'ont pas » toujours la même figure. *Un de ceux que l'on a représentés ici* est fait » d'un cuivre fort épais, et de la grandeur d'une rieheedsle, avec un trou » carré dans le milieu, et de petites chaînes d'airain qui pendent au lieu » d'anneaux et se rejoignent en rond.... L'autre est un anneau de laiton, » auquel une petite lame de cuivre ronde est suspendue par des chaînes » fort menues. Le marteau, *avec lequel on frappe sur le tambour,* est fait » du bois d'un renne, *selon la figure qu'on voit ici* ». Ce n'est pas pour faire beaucoup de bruit que les Lapons se servent de cet instrument ; c'est, ainsi que nous l'avons déjà dit, pour faire remuer l'anneau, afin que, selon qu'il se posera dans le mouvement qu'on lui donne, il puisse indiquer la chose qu'on veut connaître.

Les Lapons croient leur tambour si saint, qu'ils ne permettent à aucune fille nubile de le toucher. « Quand il faut le transférer d'un lieu en un » autre, ils le portent le dernier après toutes les autres choses, et après » que toutes les personnes du logis sont parties. Ce transport se fait par » les soins et sous la conduite du mari, jamais de la femme. Ils prennent » un chemin tout extraordinaire, fort différent et éloigné des chemins com-» muns.... Ils craignent que si trois jours après que le tambour a été trans-» porté, quelqu'un, et particulièrement une femme ou une fille à marier, » viennent à passer fortuitement par le même chemin, elles ne meurent » sur-le-champ, ou qu'il ne leur arrive quelque grand malheur.... » Un anneau de laiton, que l'on offre pour l'usage du tambour, expie la faute commise en cette occasion.

Dans la divination par le tambour, le Lapon qui veut découvrir quelque chose doit être à genoux, et toute l'assemblée de même. On raconte des choses surprenantes de cette divination : mais comment s'y prendre pour les vérifier exactement ? Suspendons notre jugement : c'est le plus sûr.

Le tambour destiné aux divinations est fait d'une manière un peu différente des autres. Ce qu'on peut appeler la poignée est disposé en forme de croix, et le partage en quatre parties presque égales. A ce tambour les Lapons attachent les ongles et les os des bêtes qu'ils prennent à la chasse. A l'égard de la divination, voici une de leurs pratiques. Pour apprendre,

(*a*) Chap. XI de son *Histoire de la Laponie*, et dans les Additions.

par exemple, ce qui se passe dans les pays étrangers, (*a*) un d'entre eux bat le tambour de la manière suivaote. « Il met dessus, à l'endroit où l'i-» mage du soleil est dessinée, quantité d'anneaux de laiton attachés en-» semble avec une chaîne de même métal : il frappe de telle sorte sur le » tambour avec son marteau .... que ces anoeaux se remuent. Il chante » en même tems d'une voix fort distincte une chanson que les Lapons ap-» pellent *Jonke ;* et toos ceux de leur nation qui s'y trouvcot présens, tant » les femmes que les hommes, y ajoutent chacun leurs chaosons, aux-» quelles ils doonent le nom de *Duvra*.... Les paroles qu'ils profèrent » sont si distinctes, qu'elles expriment le oom du lieu dont ils désirent » savoir quelque chose. Après avoir quelque tems frappé sur le tambour, » il le met en quelque façon sur sa tête ; et il tombe aussitôt par terre, » comme s'il était endormi ou tombé en quelqoe défaillance.... On ne lui » trouve ni sentiment, ni pouls, ni aucune marque de vie. Cela a donné » occasion.... de croire que l'ame de ce *Devin* sortait effectivement de » son corps ; et que, conduite par les démons, elle allait au pays.... d'où » l'on voulait avoir des nouvelles.... Pendant que le Lapon qui doit de-» viner est en cet état, on dit qu'il souffre de telle sorte que la sueur lui » sort du visage et de toutes les autres parties du eorps. Cepeodant toute » l'assemblée eootinue de chanter jusqu'à ce qu'il revienne de son somoeil. » On ajoute que, si l'on discontinuait le chant, le devin mourrait... ; de » même que si l'on essayait de le réveiller *en le touchant tant soit peu*. C'est » aussi peot-être pour eette même raison que l'on a grand soin de chasser » d'autour de lui les mouches *et autres insectes*.... A son réveil le Lapon » raconte ce qu'il a appris, et *répond à ceux qui l'interrogent sur les* choses » qui les cooeerneot ». Il n'y a point de durée fixe à ce somoeil exstatique, Oo dit seulement que le plus long dure autour de vingt-quatre heures, et que le devin montre à son réveil quelque marque des choses on du pays dont on lui demaode des nouvelles, pour confirmer la vérité de son art. Voilà qui suffit ponr montrer au lecteur l'osage que les Lapons font de leur tambour. Ajoutons-y seulement qu'il leur sert aussi pour chercher et la cause et la qualité de leurs maladies, c'est-à-dire, si elles proviennent du sort ou d'une cause natorelle, et les moyens d'apaiser leurs Dieux en cette occasion. Il ne faut pas oublier non plus que si les aoneaux du tambour se remuent de la gauche à la droite, c'est un bon angure, parce qu'ils imitent le cours du soleil, dispensateur de tous les biens de la nature et la source de ce qu'elle a de plus agréable. Tout au contraire, si les anneaux se remuent de la droite à la gauche, c'est un présage de malheurs, de maladies et d'adversités, parce que ce mouvement est contre le cours du soleil.

La vente des vents a quelque chose de singulier. Les peuples de Norwège, ceux de la Laponie Septentriooale et des côtes du Golfe Bothnique les vendent aux voyageurs et aux mariniers. Le secret de cette magie consiste en un cordon à trois nœuds qu'ils donnent aux passagers pour le prix dont on est convenu. An dénouement du premier nœud, un vent favorable s'élève ; au second, le vent se renforce : mais au troisième, ce sont des tempêtes et des orages ; on o'est plus le maître du vaisseau, qui va périr contre les écueils. C'est un secret (*b*), dit quelqu'un, qui dépend de la

(*a*) Scheffer, dans l'*Histoire de la Laponie*, ut sup.
(*b*) Auteur cité dans Scheffer, ut sup.

nativité du magicien. Il a un plein pouvoir sur le vent qui soufflait au moment de sa naissance : ainsi l'un gouverne un vent, et l'autre un autre. Comme ils ont le pouvoir de faire siller les vaisseaux, ils ont aussi celui de les arrêter : mais ce mal n'est pas sans remède ; et ce remède, c'est le sexe qui le fournit sans frais et sans beaucoup de peine. (*a*) Certaines humeurs se produisent régulièrement en certains tems : il faut en frotter le vaisseau. Le diable craint si fort cette odeur, qu'aussitôt il lâche prise et laisse au vaisseau la liberté de faire son cours. La vertu de cette humeur contre la malice de la magie n'a pas été inconnue aux (*b*) anciens.

On attribue encore aux Lapons l'usage de certains dards magiques qu'ils lancent contre leurs ennemis pour leur nuire. Par ce sortilège ils leur envoient des maladies violentes ; ou s'ils ne leur nuisent pas dans leur personne, ils leur nuisent dans leurs biens et dans leurs troupeaux. (*c*) La plupart des auteurs ne disent rien de ces dards magiques ; mais ils parlent des esprits familiers que les Septentrionaux envoient pour faire du mal aux uns et aux autres, et donnent le nom de *Gan* à ces prétendus démons.

La *Tyre* des Lapons est un autre instrument de sorcellerie. « Cette Tyre, » dit l'historien de la Laponie, n'est autre chose qu'une boule ronde de la » grosseur d'une noix ou d'une petite pomme, faite du plus tendre duvet.... » de quelque animal...., polie partout, et si légère qu'elle semble creuse. » Elle est d'une couleur mêlée de jaune, de verd et de gris, qui tire un » peu plus sur le jaune.... On assure que les Lapons vendent cette Tyre, » qu'elle est.... comme animée...., et qu'elle a du mouvement ; en telle » sorte que celui qui l'a achetée, la peut envoyer sur qui il lui plaît..... » Cette Tyre va comme un tourbillon : s'il se rencontre en son chemin » quelque chose d'animé, cette chose reçoit le mal qui était préparé pour » un autre.... »

Finissons cet article par des superstitions concernant la chasse. Nous dirons qu'ils y observent les jours heureux et les malheureux ; que pour cet effet ils consultent leur Tambour ; et qu'allant à la chasse ils ne sortent pas par la porte ordinaire du logis, afin d'éviter la rencontre des femmes qui entrent et sortent par cette porte. C'est un mauvais signe pour un chasseur que de rencontrer une femme en son chemin. La chasse de l'ours se fait avec des cérémonies qui semblent marquer un certain respect tout particulier pour cet animal. Après qu'on l'a commencée par la consultation du tambour, selon la pratique observée dans les autres chasses, celui qui a découvert la retraite de l'ours marche à la tête d'une troupe de chasseurs, sans autres armes qu'un bâton au pommeau duquel ils ont attaché un anneau de laiton ; après lui et en second marche celui qui a eu charge de consulter le tambour. Tous ceux qui suivent ont aussi leurs fonctions réglées. Après que l'ours a été tué, on chante une espèce de chant de triomphe ; et par ce chant on félicite l'ours de son arrivée, on le remercie de ce qu'il n'a fait aucun mal aux chasseurs. Ensuite on le fouette avec des verges, et on le porte dans une cabane dressée exprès pour l'écorcher, le mettre en pièces et le cuire. Toute la troupe des chasseurs suit le traîneau qui le porte, et chante pendant la marche une chanson par laquelle on prie l'a-

(*a*) Citation dans Keisler, in *Antiquit. Sept.* etc.
(*b*) Citation de Pline dans le même.
(*c*) Voyez Scheffer, ut sup.

nimal de ne point faire de mal à ceux qui lui ont causé la mort. Pendant le cours de l'année, il est défendu de se servir en aucune façon du renne qui a été attelé au traîneau dans lequel était l'ours. C'est aussi dans cette cabane que les femmes attendent le retour de leurs maris. Ceux-ci étant arrivés, demandent en chantant à leurs femmes de broyer de l'écorce d'aune entre leurs dents, et de la leur cracher au visage. C'est l'usage, dit l'historien de la Laponie, « qu'après avoir porté l'ours dans la cabane où on le » doit faire cuire, chacun d'eux est obligé de se transporter dans une autre » cabane, où sa femme, *qui est à l'entrée*.... lui crache au visage cette » écorce d'aune mâchée et broyée avec les dents », afin que cela le fasse paraître comme s'il avait le visage couvert du sang de l'ours. Cette dernière cabane est celle où les femmes régalent les hommes de la chair de l'ours qui a été tué à la chasse. Il y a bien d'autres choses dans le détail de cette chasse. Nous ne remarquerons que les particularités suivantes. C'est que ceux qui ont été à la chasse de l'ours, ou l'ont vu tuer, doivent s'abstenir durant trois jours de tout commerce avec leurs femmes, et le chef des chasseurs cinq; que la peau de l'animal est exposée au haut d'une perche; que les femmes tirent au blanc contre cette peau avec des flèches, et que celle qui la touche la première est aussi la plus estimée. On regarde ce coup d'adresse comme un présage assûré que le mari de cette femme sera le premier de la compagnie qui tuera un ours à la chasse. « On donne à » cette même femme, selon Scheffer, la charge de prendre des morceaux » d'étoffes, et de coudre avec un filet d'étain sur chacun d'eux autant de » croix que l'on a tué d'ours.... et de pendre ces pièces d'étoffe au cou » de tous ceux qui ont assisté à la chasse, qui sont obligés de les porter » ainsi trois jours, jusqu'au soleil couché du troisième jour.... On pend » une semblable croix au cou du renne dont on s'est servi pour traîner » l'ours depuis le bois jusqu'à la cabane.... » Il se peut que la communication des Lapons avec les Chrétiens les ait accoutumés à regarder les croix comme des préservatifs contre les démons ou génies des forêts, qui peut-être ne voient qu'avec indignation qu'on leur détruise leurs sujets.

Enfin les femmes purifient leurs maris par une espèce de lustration. Au bout de trois jours de séparation les hommes retournent à la cabane de leurs femmes. « Alors ils prennent d'une main la chaîne à laquelle les » chaudières sont pendues sur le feu; ils sautent trois fois autour de ce » feu, et sortent, en courant l'un après l'autre, par la porte ordinaire de » la cabane par où les hommes et les femmes passent indifféremment ». En même tems les femmes chantent ces paroles : *Vous recevrez des cendres sur les jambes*. C'est apparemment la formule de la lustration; car tout aussitôt une d'entre elles jette des cendres derrière ces hommes, à qui il est permis après cela de retourner auprès de leurs femmes. On ne peut dire autre chose de toutes ces superstitions, sinon que les Lapons les ayant reçues par tradition les pratiquent sur le même fondement, sans en pouvoir dire ni l'origine ni la raison : mais qu'importe au lecteur d'où elles viennent?

LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES ET FUNÈBRES, etc.

Les richesses du pays consistent en rennes : ainsi la fille qui a le plus de rennes est toujours la plus recherchée. Les rennes appartiennent absolument aux enfans, parce que l'usage est de leur en donner à leur naissance. Celui qui en a le plus est le plus riche. Comme l'intérêt est de tout pays, en Laponie on fait la cour à la fille qui possède beaucoup de rennes ; et cela, dans les mêmes vues qui font qu'ailleurs on recherche trente ou quarante mille francs avec une fille. Un Lapon, en s'attachant à une maîtresse, regarde à la bonté de ses rennes, s'ils sont mâles ou femelles, s'ils sont vigoureux. En Hollande (ce pays nous vient à l'esprit à cause qu'une femme bien dotée y est d'une grande utilité), on regarde si l'argent que la femme apporte est solide et assuré ; si les contrats sont valables, les obligations en bonne forme, etc. Tout revient à un : il n'y a de différence qu'en ce que chez les uns on parle de (*a*) *tonnes d'or*, et chez les autres d'un nombre de rennes ; mais tout va au même but, qui est d'étendre ses besoins et de voir du bien devant soi. L'historien des Lapons nous dit qu'ils n'ont d'autre égard qu'aux rennes, sans faire réflexion sur la vertu de la fille, ni sur sa beauté, etc. Ce caractère nous convient encore.

Un Lapon qui a jeté les yeux sur une fille se sert d'un entremetteur pour la demander, et l'entremetteur prend avec lui quelques bouteilles d'eau-de-vie : chez les Lapons rien n'est plus éloquent que cela. Arrivés à la cabane de la demoiselle, le père du garçon et l'ami qui sert d'entremetteur sont civilement invités d'entrer ; pour le galant, il reste dehors, et n'entre que quand on l'invite : trop d'empressement ruinerait ses affaires. Chez nous, il faut faire l'amoureux et témoigner de la tendresse auprès de sa belle, quand même on n'en aurait dans le fond du cœur que (*b*) *pour les beaux yeux de sa cassette*. Ceux donc qui viennent demander la jeune Lapone commencent par faire leur compliment à ses parens, et lui donnent toute la force, toute l'énergie nécessaire avec le secours de l'eau-de-vie qu'on leur présente, et qui s'appelle en cette occasion le *vin de la bien venue*. Ce sont en ce premier abord, de la part des demandeurs, des témoignages d'affection, des éloges, des marques d'estime, des signes de respect. N'en fait-on pas tout autant chez nous? Pendant ces préliminaires on ne traite point encore avec la fille, le jeune homme ne lui parle pas ; au contraire on l'envoie bien loin paître les rennes. Mais le jeune homme est enfin invité d'entrer dans la cabane : il salue les parens de sa maîtresse, et ces parens lui donnent à manger. S'il parle à la belle, c'est une grande faveur. L'entrevue commence par un baiser sur la bouche et une forte application de leurs nés l'un contre l'autre, sans quoi la salutation passerait pour froide. Ces marques d'amour sont soutenues des présens qu'apporte l'amant. Les présens sont des langues de rennes, et autres semblables viandes. Par honte ou par modestie, la belle, qui est environnée de ses parens et amis, fait semblant de les refuser : mais, en même tems, elle fait signe à son galant de sortir ; et pour lors étant tête à tête, elle accepte tout. Pour lors aussi l'amoureux Lapon se croit autorisé à des li-

(*a*) Par *tonne d'or* les Hollandais entendent cent mille francs.
(*b*) Expression de l'*Avare* dans Molière.

bertés. Il prie sa belle de le laisser dormir, parlons plus correctement, de le laisser coucher auprès d'elle; mais si la belle n'est pas d'humeur d'avoir cette complaisance, elle jette les présens à terre, et cela marque son refus. Tout ceci ressemble un peu aux galanteries du Canada.

Les préliminaires du mariage sont longs, parce que les parens sont lents à donner leur dernière approbation; et cette lenteur est l'effet de leur avarice. Pendant les recherches, le galant leur fait des présens pour les mettre dans ses intérêts. Ils ont assez d'adresse pour s'en prévaloir. Ici se vérifierait la chanson, qui dit:

Il faut boire pour se connaître,
Et se connaître pour aimer.

Dans le cours de ses *longues amours* le galant fait boire de l'eau-de-vie à toute la parenté, et prodigue à cette maîtresse, qu'il visite avec assiduité, toutes les douceurs que le cœur lui dicte: il les lui débite même en prose et en vers. Si l'on ne trouve pas dans leur langage amoureux des sentimens exprimés avec noblesse, et des pensées aussi délicates que vers le midi de l'Europe, c'est la faute du climat. Heureusement pour ces belles, il se trouve chez les Lapons la même proportion d'idées et de sentimens qu'on trouve par tout où il y a des hommes. C'est-à-dire, que si les Lapons expriment moins noblement que nous leurs idées, les Lapones, qui ne connaissent rien de mieux, n'exigent que ce qui est à la portée de leur imagination. Peut-être que cette imagination brute et grossière fait moins de mal chez les Lapons, que chez nous l'imagination cultivée de nos dames. Pour faire une juste comparaison, il faudrait entendre un Lapon et une Française disputer entre eux sur le mariage.

Lorsque les parties sont d'accord entre elles et avec leurs parens, on convient du jour de la noce. Le futur époux apporte les présens nuptiaux: il y en a pour toute la parenté. L'époux et l'épouse marchent à l'église pour y recevoir la bénédiction nuptiale; c'est-à-dire, s'ils sont Chrétiens, ou s'ils se donnent pour tels. Autrefois le mariage se faisait par les parens, et chez eux. On prenait un morceau de fer et une pierre à feu: avec ce fer et cette pierre on faisait du feu, et cela représentait symboliquement le mystère du mariage. Le feu était l'emblême de la vie que l'union de deux personnes donne à un tiers. Aujourd'hui point de ces emblêmes. On se rend à l'église en ordre; les hommes les premiers, les femmes ensuite. Ils ont un meneur, qui marche devant; l'époux le suit, et il est suivi de ses amis. Cette troupe précède des filles qui marchent devant l'épouse, et cette épouse est entre un ami et une amie. L'épouse marche modestement, la tête baissée. Elle est triste, ou le paraît; et souvent aussi les nôtres paraissent telles, quoique peut-être bien plus aguerries. On veut paraître en Laponie, tout comme ailleurs, passer à regret entre les bras d'un époux; et c'est pourtant à quoi l'on aspire. On arrive enfin à l'église: là se donne la bénédiction nuptiale. Le prêtre lit la liturgie aux futurs conjoints. Lorsqu'il faut dire *oui*, la mariée affecte de garder le silence. Les parens l'exhortent, la pressent de dire ce mot décisif. Elle le dit enfin, et le dit fort bas. Ensuite on s'en retourne pour faire la noce, où tout se passe comme dans les autres pays, jusqu'à la conclusion du festin, qui se termine, non par des danses et la musique, mais par de longs traits réitérés d'eau-de-vie. Ici s'achève la cérémonie nuptiale: ce qui la suit regarde l'époux et l'épouse.

MARIAGE des LAPONS.

BAPTÊME des LAPONS.

FUNERAILLES des LAPONS.

LAPON en extase le TAMBOUR MAGIQUE sur le dos, avant de PRÉDIRE l'avenir.

Ils sont les héros de la pièce, et cette pièce a partout le même dénouement.

Après le mariage, l'époux est obligé de servir son beau-père une année entière. Au bout de l'an, il peut emmener sa femme avec sa dot. A l'égard de la polygamie, on prétend que les Lapons ne l'ont jamais pratiquée : mais il n'en est pas ainsi de la jalousie; on assûre que ce mal leur est connu. Autrefois ils permettaient à leurs hôtes de passer la nuit avec leurs femmes. Cette hospitalité si singulière pouvait être due à l'*infécondité* de ces femmes, et à la passion d'avoir des enfans, que Scheffer (*a*) attribue aux Lapons.

Ils jugent par la lune si l'enfant qui leur naîtra sera un fils ou une fille. Une étoile au-dessus marque le premier. Une toile qui est près de la lune, et semble aller devant elle, est une preuve de la santé de l'enfant. Cela suffit pour indiquer au lecteur la foi qu'ils ajoutent aux étoiles.

Il n'y a rien de particulier à remarquer du baptême, sinon que les Lapons conservent, autant qu'ils le peuvent, les noms païens de leurs ancêtres, et changent souvent de nom à leurs enfans, surtout dans une maladie ou après.

Les Lapons, nous dit encore leur historien, n'ont point de médecins, et ne croient point en avoir besoin. Nous ne saurions ni vivre ni mourir sans eux, parce que les soins, les travaux, les débauches, les soucis nous les rendent nécessaires. Il n'en est pas ainsi des Lapons; la simplicité de leur vie les empêche de connaître tous les maux que nous connaissons. Il est bien vrai que, selon nos idées, si la vie d'un Lapon est plus saine et de plus longue durée que la nôtre, elle n'est ni si agréable, ni si utile. Dans leurs maux les Lapons pratiquent un remède fort ordinaire aux Indes Orientales, et dont nous avons déjà parlé; c'est de brûler ou sacrifier l'endroit du corps vers lequel ils sentent quelque douleur. Ils ont aussi le secret de faire avec du fromage de renne une espèce d'huile avec laquelle ils frottent la partie du corps que le froid a attaquée. De ce fromage il se tire encore d'autres remèdes aussi simples que celui-là. Mais quand le tems est enfin venu que la nature doit défaillir, et que les remèdes n'opèrent plus, les Lapons ont alors recours au tambour pour savoir si le malade doit réchapper ou mourir; et connaître en cas de mort, l'heure et le moment qu'il mourra. Ceux qui se disent chrétiens ajoutent à cette superstition des exhortations prises du Christianisme; et ceux qui ne le sont point du tout, pensent moins au malade agonisant qu'au festin funèbre, dont l'essentiel est le tabac et l'eau-de-vie.

Ce tambour, consulté pour les malades, nous oblige de tirer de Scheffer une cérémonie remarquable de quelques Lapons. « Lorsqu'un Lapon » tombe malade dans le *Lap-mark* d'*Ulma*, on fait venir celui que l'on » croit le plus expert en l'usage du tambour, qui, *pour cet effet*, immole » à son idole le plus grand renne de tout le troupeau du malade, ou de son » meilleur ami. Il bat le tambour, tombe comme mort, et son corps de- » vient dur comme de la pierre. Il demeure en cet état environ une heure: » ensuite l'*assemblée* (*b*) *chante la chanson du Magicien, et cela* le fait re-

(*a*) Ubi sup., Chap. XXVI.

(*b*) Dès qu'un Lapon a commencé de lier commerce avec le démon, celui-ci lui apprend une chanson qu'il doit retenir; car c'est par le moyen de cette chanson que le magicien évoque le démon quand il lui plaît. Scheffer, *Histoire de la Laponie*.

» venir. Il se lève, prend son tambour, l'approche de son oreille et le bat » fort doucement; après quoi il reste un peu de tems pensif. *Revenu* de sa » rêverie, *il raconte aux assistans tout ce que son ame a vu, tout ce qu'elle » a découvert pendant qu'elle s'est absentée du corps*, etc. »

N'oublions pas une superstition assez plaisante de ces Lapons. Quand ils se trouvent sujets à des douleurs de rhumatisme en quelque partie du corps, au premier coup de tonnerre qu'ils entendent au printems ils se jettent à terre, et se tournent de tous côtés. Ils croient que cette action est un remède efficace contre les douleurs.

Après la mort on abandonne la cabane du défunt. L'opinion est que l'esprit du mort rode encore autour de son corps. Les Chrétiens mettent ce mort dans un drap de toile ou de laine; les Païens l'habillent de ses plus beaux habits. Un ami du défunt lui rend le service de le mettre dans le cercueil. Les parens lient un anneau de laiton au bras droit de cet ami, et l'anneau y reste jusqu'à ce que la personne se soit acquittée de cet office. L'anneau est un préservatif contre le mal que les Sites ou Mânes du défunt pourraient faire.

Autrefois les Lapons ensevelissaient leurs morts dans les bois, et cela se fait encore aujourd'hui par les Lapons idolâtres. Quelquefois ils les portent dans des cavernes, dont ils bouchent l'entrée avec des pierres. Ces Idolâtres, ajoute Scheffer, « enterrent avec le corps du défunt sa hache, un caillou et un morceau d'acier pour faire du feu. Ils donnent pour raison de cette superstitieuse coutume, que le mort se trouvant.... dans les ténèbres, il aura besoin de quelque lumière, qu'il pourra recouvrer allumant du feu avec l'acier et le caillou; et qu'au cas qu'il trouve en son chemin des broussailles et des branches d'arbres, capables de l'arrêter dans ces forêts si épaisses, il les pourra couper avec sa hache, parce que la loi a été imposée aux morts d'arriver aux cieux par le feu et par le fer. Ils raisonnent maintenant ainsi depuis qu'ils ont entendu parler du dernier jour du jugement et de la résurrection des morts..... *Les Lapons idolâtres semblent croire que les morts n'arrivent point aux lieux de plaisir*, qu'après avoir passé au travers des ténèbres par des chemins fort obscurs. *C'est une opinion due à la nature du climat qu'habitent ces peuples grossiers. Les nuits et les ténèbres y étant fort longues, ils s'imaginent que leurs morts en trouvent de pareilles après leur trépas* ». A l'égard des Lapons chrétiens, ils observent les usages du Christianisme, bien qu'en y mêlant des superstitions. Par exemple, ils ne veulent pas faire la fosse du mort. L'historien dit « qu'ils laissent dans le cimetière le traîneau sur lequel on a apporté le corps mort, et tous les vêtemens qu'il avait pendant sa maladie....; son lit, ses convertures et tout ce qui était sur lui..... On fait le festin des funérailles trois jours après celui de l'enterrement. Les parens et les alliés du défunt y sont conviés..... On y mange la chair d'un renne qui a traîné le corps mort jusqu'au..... lieu de la sépulture..... On en ramasse les os avec soin dans un panier sur lequel ils mettent la figure d'un homme aussi bien qu'ils le peuvent former, grande ou petite, à proportion de la taille du défunt, et entourent tout cela..... Ils ont coutume de boire à la ronde à l'*honneur du mort*, ce qu'ils appellent le vin du bienheureux..... On le boit pour se ressouvenir de celui qui a le bonheur d'être délivré des misères de ce monde ». Enfin, les Lapons font un anniversaire des morts, lequel consiste en un festin et à tuer quelques rennes, comme pour en faire aux morts une espèce de sacrifice.

Un autre usage, à l'égard des morts, c'est de tremper le doigt dans de l'eau-de-vie, et de s'en frotter le visage par manière d'expiation. Après cela ils s'enivrent, et dans leur ivresse récitent les louanges du défunt avec un détail fort ample de toutes ses bonnes qualités. Ce n'est pas chez les seuls Lapons que se trouve cette manière d'honorer ceux qui ne sont plus : il est douué à tous les peuples Septentrionaux de boire et (*a*) de parler beaucoup à l'honneur des morts.

SERMENS : QUELQUES OPINIONS SUPERSTITIEUSES.

Autrefois, et aujourd'hui encore, pour faire serment, nous dit l'historien des Lapons, ils se mettaient nus jusqu'à la ceinture ; et en cet état ils se donnaient à tous les diables, eux, leurs femmes, leurs enfans, leurs rennes. L'historien ajoute que si le serment n'est pas conforme à la vérité, il leur en vient beaucoup de mal.

A leur mélancolie, due sans doute au climat ; à la solitude et aux alimens, il faut attribuer le commerce prétendu qu'ils disent avoir avec les génies : mais cela est du ressort de la sorcellerie des Lapons ; nous en avons déjà parlé.

Les Idolâtres croient l'éternité du monde. Les uns et les autres s'imaginent que dans les éclipses la lune est dévorée par des démons, et qu'il faut la secourir. A ce secours ils emploient des armes à feu, dont ils tirent contre le ciel. Nous avons dit ce qu'ont pensé et pratiqué sur le même sujet les anciens Païens, et ce qui se pratique actuellement aux Indes et à la Chine, etc. Quand il tonne, les Lapons s'imaginent que Dieu foudroie les démons, et que ceux-ci, pour éviter la fondre, se vont cacher sous les chiens ; à cause de quoi, pendant le tonnerre, ils chassent les chiens dehors. A toutes ces superstitions, ajoutons celle de jeter dans les rivières ou dans un marais les os des pieds des rennes sauvages qu'ils ont pris à la chasse, et de ne prendre jamais leurs repas qu'ils n'aient mis un morceau d'étoffe sous le plat dans lequel ils mettent leur viande. Ils disent que s'ils manquaient à cela, leurs rennes seraient lents et paresseux. Il est difficile de trouver le moindre rapport entre des rennes et cet usage ; mais la superstition unit les idées les plus dissemblables ; et c'est un défaut que les nations éclairées ne sauraient reprocher aux plus grossières, sans s'exposer à la récrimination.

Ces Lapons attribuent aussi à leurs sorcières le pouvoir d'augmenter le froid : mais celles qui sont revêtues de ce pouvoir doivent être nées en hiver. On nous dit donc que ces femmes font avec de la neige une petite figure humaine, dont elles frottent la tête avec leur salive rougie du suc de l'écorce de bois d'aune, qu'elles mâchent pour faire cette opération. Elles crachent aussi au visage de cette figure, et sur ses mains et ses pieds. Scheffer ajoute « qu'elles en usent encore autrement, en mâchant cette » écorce d'aune et la crachant ensuite dans les chemins par où elles pas» sent, ou bien sur les bords à droite et à gauche de ces chemins ». Ceux qui ont *épluché* l'antiquité nous ont parlé savamment de la force des crachats des anciens sorciers : c'est aussi à ces savans qu'il appartient de comparer ici les Lapons avec ces anciens.

(*a*) Il nous vient tous les ans de ces pays-là des balles d'Oraisons funèbres, qui, après avoir passé rapidement du cabinet de l'auteur à l'impression, viennent se rendre avec la même rapidité chez les épiciers des autres pays.

« Quand ils veulent modérer la rigueur du froid, ils prennent la peau » d'un ours, et l'exposent à l'air pendant la nuit. Le Lapon, sitôt qu'il est » levé, prend des verges et fouette cette peau..... Ils s'imaginent que le » le tems s'adoucit par ces coups.....; à quoi *sans doute* ils ajoutent » quelques paroles magiques..... Pour ce même effet, ils coupent aussi en » petites pièces la peau d'un faon, et jettent ces pièces dans le feu en réci- » tant une certaine prière ».

Dans les visites, les Lapons observent, selon le même Scheffer, que personne ne se promène dans la cabane devant celui qui en sort. On ne doit se promener qu'entre le feu et les Lapons qui sont assis. Une femme qui, en passant, enjamberait par-dessus les jambes d'un homme, pourrait causer quelque grand malheur. Mais pourquoi nous amuserons-nous à des détails si badins? Il y aurait de quoi faire un gros livre de toutes les sottises de cette espèce, qui règnent encore dans le monde.

DISSERTATION

SUR LA

RELIGION DES PERSES,

Connus aujourd'hui sous le nom de GAURES *et de* PARSIS,

ET SUR LES AFRICAINS.

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR LA

RELIGION DES PERSES,

Connus aujourd'hui sous le nom de GAURES *et de* PARSIS.

LES Perses dont il s'agit ici ont conservé inviolablement la religion des anciens Mages, sans aucun mélange des rites et des usages des Mahométans et des Indiens, parmi lesquels ils sont dispersés. Ils ne contractent aucune alliance et n'ont d'autre communication avec eux que celles qu'exige le négoce.

La défaite de Yesdezerd, dernier roi de Perse de la religion des Mages, par les califes Mahométans, est l'époque de leur dispersion et de la destruction de leur culte en Perse. Après avoir soumis cette monarchie à leurs lois, les nouveaux conquérans voulurent aussi forcer l'épée à la main la conscience des peuples conquis. Ceux qui refusèrent de se soumettre à des missionnaires si redoutables désertèrent de leur patrie, et allèrent s'établir dans les Indes. Les Mahométans donnent le nom de *Gaures* et de *Guèbres* à ces Perses. *Gaure* veut dire *infidèle*.

Les Ganres sont aujourd'hui répandus en plusieurs endroits de la Perse, principalement dans le Kirman. Cette province étant la plus mauvaise et la moins fertile de toute la Perse, les Mahométans, qui ne se soucient pas d'y demeurer, y laissent les Gaures vivre et jouir paisiblement de l'exercice de leur religion. Partout ailleurs les Perses Mahométans les traitent avec beaucoup de mépris. On dit que rien n'est plus admirable que la patience avec laquelle ces Gaures supportent leur oppression.

Avant que d'entrer dans aucun détail, il faut caractériser en gros des gens qui ne sont pas moins fidèles à leurs dogmes parmi les Mahométans, que les Juifs à leur religion parmi les Chrétiens. Les Gaures vivent dans la pauvreté : leur morale est rigide, leur manière d'agir franche, et leur procédé sincère. Dans la pauvreté de leur état, ils conservent, comme nous venons de le dire, un zèle étonnant pour la religion de leurs ancêtres. Ils font profession de n'adorer que Dieu, et témoignent beaucoup d'aversion pour l'Idolâtrie ordinaire, c'est-à-dire, pour celle qui paraît ne s'attacher qu'au bois et à la pierre. Cette distinction est nécessaire, à cause que les Gaures nient que leur culte soit idolâtre : cependant ils font les exercices de

leur religion devant le feu, et en se tournant vers le soleil levant; mais ils déclarent en même tems qu'ils n'adorent ni l'un, ni l'autre. Dieu, disent-ils, réside particulièrement dans ces créatures : elles sont le symbole particulier de sa présence, et c'est pour cela que nous nous tournons vers elles dans notre culte. Ils trouvent dans le feu de l'astre du jour l'image de la pureté divine, et quelques-uns d'eux croient que Dieu y a fixé sa demeure; que par conséquent le soleil est le véritable paradis et le séjour des bienheureux. Ils ont pour Zoroastre, ou Zerdust, la même vénération que les Juifs pour Moïse. C'est-là un abrégé de leur caractère et de leur culte. Remontons à leur origine.

RELIGION DES ANCIENS PERSES.

(*a*) Il y a apparence qu'avant même le tems d'Abraham, les Perses corrompirent la religion qu'ils avaient reçue de Sem et d'Elam, leurs patriarches, et qu'ils y mêlèrent le *Sabéisme*, c'est-à-dire, une certaine vénération pour les corps célestes et les élémens, laquelle n'était pas absolument un culte religieux. A ce culte, inférieur au culte divin, ils ajoutèrent dans la suite celui du feu, comme emblême de l'Être-Suprême; et ce feu, ils l'ajoutèrent peut-être comme pour imiter celui qui brûlait sur l'autel dans la religion Judaïque. Quoi qu'il en soit (*b*), il est si vrai, nous dit-on, que les Perses n'étaient pas idolâtres à la façon des autres Asiatiques et des Grecs, que c'est à un zèle d'Iconoclaste et par conséquent d'ennemi juré de toute adoration de l'Être-Suprême figuré en bois, en marbre et en métal, qu'on doit attribuer la destruction que les Perses firent en Grèce des temples et des images des Dieux. Ils croyaient l'un et l'autre injurieux à la Divinité, laquelle pénètre et remplit tout l'univers et ne saurait être enfermée dans les bornes étroites des temples. Ils rendaient leurs hommages religieux à Dieu en *plein air*, et ne lui consacraient ni statues ni images. Il est bien vrai que dans la décadence de leur empire ils reçurent le culte de Vénus, lui dédièrent des temples et lui consacrèrent des prêtres : mais cela doit être regardé comme une hérésie introduite et autorisée par un (*c*) monarque hérétique. Jamais les Perses n'ont donné le nom de Dieu à *Mithra* (*d*), dit le savant Hyde, qui nous fournit la matière de cette Dissertation. Si les Grecs leur ont attribué ce culte, c'est faute de s'être (*e*) donné la peine ou d'avoir eu le moyen de l'examiner. Jamais aussi les Perses ne se sont adressés à Mithra dans leurs prières : toutes ces prières se font à Dieu seul; c'est par son nom qu'elles commencent et qu'elles finissent. On aurait tort d'appeler en témoignage de leur idolâtrie leur coutume de se prosterner devant le feu : cette coutume est toute civile, et ne diffère pas des marques de vénération et de respect que les Orientaux donnent à leurs supérieurs. Les anciens Perses se prosternaient devant le feu, mais ils priaient de bout ou à genoux l'Être-Suprême; et c'est ce que l'on voit dans les ruines de Persépolis, où l'on trouve

---

(*a*) Voyez Hyde. Cap. I, *Relig. Veter. Pers.*
(*b*) En s'exprimant ainsi, l'on parle après Hyde.
(*c*) Voyez Hyde, ubi sup.
(*d*) Le soleil.
(*e*) On doit voir dans Hyde comment il réfute plusieurs anciens écrivains, qui n'ont pas entendu, ou qui par ignorance ont mal décrit le culte des Perses.

des représentations d'hommes qui prient Dieu de bout devant le soleil et le feu, qu'on remarque tout vis-à-vis sur un débris de muraille. Disons en passant que la distinction entre ce que les Perses attribuaient au feu et ce qu'ils ne croyaient ne devoir qu'à Dieu, convient parfaitement à des siècles postérieurs à celui de l'établissement du culte des Perses (*a*). Les controverses seraient terminées, il y a long-tems, si l'on avait voulu admettre cette distinction : néanmoins il faut avouer que ceux qui de notre tems ont voulu *controverser* sur cette matière, l'ont poussée au-delà des bornes.

De tout ce que nous disons ici il faut conclure que la religion, ou pour mieux parler, la connaissance du vrai Dieu, s'est conservée parmi les Perses depuis un tems (*b*) presqu'immémorial jusqu'à aujourd'hui : mais ce n'est pas assez dire. Cette connaissance du vrai Dieu s'est conservée plus pure chez eux que chez toutes les autres nations, excepté la Juive. Il y a bien de la différence entre l'adoration rendue à Dieu devant des êtres regardés comme des symboles de la Majesté Divine et les plus vives images du Premier-Être, et l'adoration immédiate rendue à ces mêmes êtres comme à des Dieux. Voilà ce qu'on peut dire de plus fort pour justifier l'ancienne *Religion des Mages*. Nous suspendrons notre jugement : mais quoi qu'il en soit, on peut bien croire, après Hyde, que l'on parlerait avec plus d'assurance sur cet article si l'on pouvait recouvrer les véritables ouvrages de Zoroastre : on pourrait alors mieux distinguer l'orthodoxie de cette religion d'avec toutes les hérésies qui s'y sont mêlées. Les Perses (*c*) comptaient au-delà de soixante-dix sectes dans leur religion. Pourrait-on, sans le secours des écrits originaux du Législateur, distinguer les opinions erronées de la véritable doctrine ? Nous l'avons déjà dit : un Indien qui, en écrivant sur la religion Chrétienne, n'aurait pas les lumières nécessaires pour distinguer les sectes du Christianime, ferait indobitablement un mélange aussi bizarre et aussi absurde que nous le faisons peut-être en écrivant sur les religions des autres peuples. Ajoutons à cela qu'il est presqu'indubitable que nous avons souvent confondu leurs types et leurs paraboles, avec leurs dogmes. Que dirions-nous si, parce que l'Agneau est pris dans les Saintes-Écritures pour le symbole de Jésus-Christ, et que nous l'invoquons même sous ce nom, on nous accusait d'adorer un agneau ? on, si en vertu de tout ce que saint Jean écrit allégoriquement de l'Agneau dans ses *Révélations*, quelqu'ignorant des Indes ou du Japon s'avisait de nous attribuer dans une Relation le sens littéral de tout ce que l'Apôtre dit de Jésus-Christ sous l'emblème de cet agneau, et débitait ensuite avec hardiesse que notre religion est mêlée de fables absurdes d'un *agneau* qui régnait, qui se faisait adorer, assis sur un trône au milieu de vingt-quatre vieillards, qui se maria, dont on célébra les nôces, etc. ? Cela doit nous apprendre à juger avec modération et discernement de tout ce qui se pratique dans les cultes différens de celui que nous suivons. Après avoir séparé l'allégorie et la figure, deux choses qui ordinairement occupent seules les

(*a*) L'action d'Abdas, qui détruisit un temple du feu, ne marque pas que cet évêque ait cru les hommages rendus à cet élément exempts de toute idolâtrie. Peut-être aussi que le zele impétueux d'Abdas ne lui permit pas de discerner le civil du religieux dans ce culte.

(*b*) *Fermé ab ipso Diluvio*, dit Hyde.

(*c*) Hyde, ut sup.

railleurs, les gens de mauvaise foi et les ignorans, il faudrait encore dépouiller le dogme de tout l'appareil des cérémonies. Ce serait alors aussi qu'on le connaîtrait au naturel.

Les Gaures prétendent que leur religion a été révélée à Abraham, et que Dieu envoya du ciel à ce patriarche le Livre où elle était contenue. Ils disent que ce patriarche s'établit ensuite à Balch, ville située sur la frontière de Perse et des Indes. Cette ville fut appelée la *Ville d'Abraham*: un docteur Gaure (*a*) y érigea un (*b*) Pyrée, d'autant plus célèbre et vénérable aux fidèles que Balch était devenu un lieu de pélerinage, et pour ainsi dire, le centre de la religion, comme la Mecque chez les Turcs, Jerusalem chez les Juifs, Rome chez les Catholiques. Après tout, il n'est pas absolument hors de vraisemblance qu'Abraham ait ramené les Perses au culte légitime de la Divinité, et que la défaite des rois ligués avec celui (*c*) d'Élam ait servi de moyen pour retirer ces Perses du Sabéisme. Cette conquête spirituelle peut avoir donné lieu aux convertis de se qualifier *Sectateurs de la religion d'Abraham*, et dans la suite du tems la postérité s'est conservée ce nom, quoique ayant retombé dans les erreurs du Sabéisme.

Dans les premiers tems de cette religion le culte en était pratiqué sur les sommets des montagnes et *en plein air*, comme nous venons de le dire: ceux des anciens qui ont écrit le contraire, ont négligé de distinguer les divers âges de la religion des Perses. Ainsi quand des auteurs parlent des temples et des autels des Perses, il faut entendre cela du tems où ce peuple enferma le Feu sacré, symbole des feux célestes, dans un Pyrée. Alors aussi ils commencèrent à ériger des autels et à y faire des sacrifices. C'est ainsi qu'il faut distinguer dans les anciens écrivains le détail qu'ils nous donnent des usages religieux des peuples. Il faut prendre garde qu'ils réduisent à un même tems ce qui s'est pratiqué en divers âges et en différentes circonstances. Ils font pis encore: comme nos voyageurs modernes, ils font des usages particuliers ceux de toute la nation; ils attribuent à tout un État l'usage d'une seule province. Nous l'avons déjà remarqué: nous le redisons en passant.

Les anciens Perses, c'est-à-dire, ceux qui n'avaient pas encore dégénéré de l'orthodoxie des patriarches, n'admettaient qu'un principe éternel de toutes choses, unique, excellent en bonté, tout-puissant, etc. Ils appelèrent ce principe du nom d'*Hormuz* et d'*Hormizda Choda*, d'où les Grecs firent par corruption *Orozmades*. Dans la suite ces mêmes Perses posèrent un principe créé du mal, auquel ils donnèrent le nom (*d*) d'*Ahariman*, d'où les Grecs firent à leur mode *Arimanes*. On ne saurait bien fixer l'époque de cette opinion: mais comme il y a beaucoup d'apparence que la chute et la rébellion du démon et la désobéissance d'Adam y ont donné lieu, on peut bien croire qu'elle est presque aussi ancienne que les successeurs des premiers Patriarches; et peut-être est-elle égale en ancienneté à la plus rigide orthodoxie qu'on puisse attribuer aux anciens Perses. Dans les anciens livres de cette nation le mot *Ahariman* est presque toujours renversé

(*a*) Lohraspis, fils de Gushtasp ou Hystaspe.
(*b*) C'est l'édifice où les Parsis conservent le feu sacré.
(*c*) *Chodor-lahomor*.
(*d*) Ce nom, dit Hyde, est dérivé de deux mots synonymes, qui signifient *corrompu, souillé*. Cette répétition a la force d'un superlatif. C'est comme si l'on disait *extrêmement souillé*. *Raiman* signifie aussi *trompeur*.

de cette façon *ωυωυπγ* pour marquer combien cet être est déteslable, et peut-être aussi pour mieux exprimer le caractère de cet ennemi du genre humain.

Plusieurs auteurs ont supposé aux Perses une coéternité de ces deux principes. D'antres, un peu mieux instruits ou de meilleure foi, ont dit qu'Ahariman était un *Dieu créé des ténèbres ;* qu'Orozmades est seul et sans associé ; qu'il a créé la lumière et les ténèbres ; que le bien et le mal sont originaires du mélange de cette lumière avec les ténèbres ; que de ce mélange est venu le monde d'aujourd'hui, et que ce mélange continuera jusqu'à ce que le bien et le mal soient, pour ainsi dire, *réappropriés* chacun à son monde. Dans (*a*) Plntarque on lit que ces deux principes, toujours opposés l'un à l'autre, se firent chacun des créatures. Orozmades, ne dans la lnmière (et lui-même source de la lumière) créa plusieurs Dieux ou Génies, à savoir : la bonté, la vérité, la sagesse, la justice, les biens et la volupté honnête. Arimanes opposa autant de démons ennemis à Orozmades, c'est-à-dire, la méchanceté, le mensonge, etc. Celui-ci fit encore vingt-quatre génies, et les enferma dans un œuf. Arimanes de son côté en fit autant, rompit l'œuf, et fut ainsi le pernicieux auteur du mélange des biens et des maux. Mais il arrivera qu'enfin Arimanes sera détruit, et que le bien sera victorieux du mal (*b*). Alors la terre reprendra sa première uniformité. Il y aura une vie éternelle, on ne verra qu'une société de *gens* de bien. Ceci nous conduit naturellement à trois suppositions : la première, que les anciens Perses ayant eu connaissance de la chute des démons, et trouvant des difficultés insurmontables à concilier la bonté de l'Être-Suprême avec la corruption du genre humain, aussi ancienne que la création du premier homme, crurent devoir attribuer cette corruption au chef de ces anges ou démons rebelles ; d'autant mieux que cette rebellion ayant peut-être précédé de plusieurs siècles la création de la terre et du genre humain, il se peut bien que les premiers hommes aient regardé le diable comme un agent presque aussi puissant que l'Etre-Suprême : la seconde, que l'attribution de la lumière à Orozmades, et celle des ténèbres à Arimanes, considérées allégoriquement, n'ont rien de plus choquant que les discours ordinaires où, dans le Christianisme, Dieu est déclaré source du bien et de la lumière, et le démon auteur du mal et des ténèbres : la troisième enfin, que toute cette doctrine prise un peu trop à la lettre peut avoir été puisée dans la relation que Moïse nous a laissée de la création de la lumière, de sa séparation d'avec les ténèbres, de la tentation du premier homme, de sa chûte, de sa désobéissance et de la corruption de ses descendans. Or toute cette histoire est si mortifiante pour l'homme, et donne une si grande idée du pouvoir que Dieu a bien voulu laisser au diable, qu'il n'est pas surprenant que les premiers peuples aient regardé celui-ci comme un principe souverain, même comme un Dieu indépendant et absolu, qui détruit ou corrompt à sa fantaisie tous les ouvrages de l'Auteur-Suprême du bien, s'oppose à ses intentions, et par sa méchanceté fait un *mélange continuel de ses ténèbres avec la lumière.*

On lit dans quelques écrivains une origine assez singulière du mauvais principe. Orozmades, disent-ils, se voyant seul, se dit à lui-même (*c*) : *si*

(*a*) Passage de Plutarque cité par Hyde, Chap. XXII.
(*b*) Voyez sur cette matière le curieux ouvrage de Burnet, intitulé : *Telluris theoria sacra*
(*c*) Ceci est un peu paraphrasé. On trouve dans Hyde ces paroles : *Nisi fuerint mihi contre-*

rien ne s'oppose à moi, qu'y aura-t-il de glorieux pour moi? Cette pensée produisit l'auteur des ténèbres, cet *Ahariman* ou *Arimanes*, qui ne veut, et même ne peut que le mal. Arimanes s'éleva aussitôt contre Orozmades, lui déclara la guerre; et par ses oppositions perpétuelles à la volonté divine, travailla contre son gré, mais par le décret immuable de son créateur, à la gloire de cet Être-Souverain. Dans ce récit, où nous voyons un Être souverainement bon, créateur d'un Être souverainement mauvais, et cela pour sa propre gloire, il paraît d'abord quelque chose de spécieux et qui semble avoir du rapport à ce passage d'un ancien prophète, qui dit que Dieu a fait le méchant pour le condamner. Cela soit dit en passant; car il ne s'agit ici ni de rechercher d'où vient le mal, ni de disputer sur une matière trop subtile et trop délicate. Pour revenir à cet Arimanes, les anciens Perses ajoutaient que les anges furent les médiateurs entre Orozmades et lui; que la paix se fit, à condition que le (*a*) monde inférieur serait abandonné pour sept mille ans à Arimanes, après quoi le monde devait être rendu à la *Lumière*. Ceux qui existaient dans le monde avant cette paix furent détruits. Les premiers hommes, c'est-à-dire, nos premiers parens (*b*) furent créés d'une façon extraordinaire: tous les animaux de même. Lorsque les hommes n'étaient encore que des esprits sans corps, la Lumière résolut de faire d'eux ses troupes auxiliaires contre Arimanes; et pour cet effet, elle les revêtit de corps. Alors il firent leurs conditions, qui furent que la Lumière ne les abandonnerait pas, jusqu'à ce qu'enfin ils fussent victorieux d'Arimanes et de ses troupes. C'est après cette victoire qu'il doit y avoir une résurrection des corps, une séparation de la lumière d'avec les ténèbres, et une délivrance glorieuse. Qu'on explique tout cela comme on voudra (*c*), qu'on le regarde, si on le juge à propos, comme allégorique et métaphorique, toujours est-il sûr qu'on y découvre quelques idées qui s'accordent avec celles du Christianisme. On va lire dans ce qui suit des choses qui ne s'en approchent pas moins.

Selon les anciens Perses, les anges (*d*) sont les ministres de Dieu. Il se servit d'eux pour créer les cieux. Cette création se fit en quarante-cinq jours (*e*). Elle fut suivie d'horribles ténèbres, mais à la vérité ces ténèbres étaient à une distance considérable de la lumière. A la vue de ces ténèbres Dieu connut bientôt qu'il avait un puissant ennemi à combattre, et que cet ennemi était assisté de troupes nombreuses. Il leur opposa quatre anges vaillans et aguerris, qui combattirent cet ennemi et le réduisirent enfin à l'extrémité. Le diable vaincu fut contraint de se soumettre à la discrétion

---

versiæ quomodo erit? La secte que Hdye nomme des *Zervanites* enseignait que la lumière produisit des êtres lumineux et spirituels; que le principal de ces êtres eut un doute, et que ce doute produisit le diable. Quelques autres débitent d'une autre façon l'origine de deux principes; sur quoi on peut lire le *Traité de l'ancienne Religion des Perses* du docteur Hyde.

(*a*) C'est apparemment le terre ou notre monde qu'on entend par-là.

(*b*) Voyez Hyde, ubi sup.

(*c*) Le mélange des ténèbres et de la lumière se peut expliquer de l'entrée ou de la descente de l'ame dans le corps. La séparation de la lumière et des ténèbres, du retour de l'ame, c'est-à-dire, de sa séparation d'avec le corps. Les Grecs ont appelé l'un κάθοδον, et l'autre ἄνοδον. On nous pardonnera cette érudition, qui est beaucoup plus étendue dans le Traité de Hyde, Chap. XXII. Le retour des ames à la vie après la mort du corps n'a pas été moins célébré chez les Germains et les peuples Septentrionaux, que chez les Orientaux; sur quoi l'on peut lire les *Antiquités Septentrionales et Celtiques* de Keisler.

(*d*) Les bons anges.

(*e*) Hyde explique cela des ténèbres qui couvraient l'abîme; et ce qui suit, de l'empire du démon, de la révolte des mauvais anges, de leur chûte et de la manière dont ils furent chassés du ciel.

du vainqueur : mais Dieu néanmoins ne voulut pas le détruire au point de l'anéantir. Il considéra que le diable et ses sujets étant détruits, la gloire de l'Être-Suprême, sa miséricorde et ses autres vertus n'auraient plus le même éclat dans le monde (*a*). Ces vertus sublimes ne trouvant plus de contradiction qui en relevât le mérite, elles tombaient dans une espèce d'obscurité ; personne n'en aurait été frappé dans la suite. Une bonté si uniforme, si absolue, (on nous permettra ces expressions) semblait indigne de l'Être-Suprême : elle ne laissait aucune distinction entre le bien et le mal, ni entre le vice et la vertu Pour toutes ces raisons, Dieu permit au mal et à son auteur de subsister dans le monde, et voulut que l'un n'allât jamais sans l'autre, de la même manière que le bien est toujours une production de Dieu et ne va jamais sans lui. La durée du monde (tel qu'il est) et de l'empire du démon est fixée à douze mille ans, à compter depuis sa première création, c'est-à-dire, sans doute depuis la création de la matière, ou de la masse de l'Univers, pour s'exprimer en termes vulgaires. Il s'était écoulé trois mille ans depuis cette création jusqu'à la défaite du diable. A l'égard des neuf mille ans qu'il devait durer encore, Dieu les divisa en trois périodes ; il permit au diable d'en choisir un, et lui donna le pouvoir de tenter et de tourmenter les hommes pendant ce tems-là. Dieu proposa ce choix au démon en lui montrant trois doigts de la main : le démon choisit le doigt du milieu.

Ce choix persuade aux sectateurs de cette opinion, que toutes les affaires de ce monde sont incertaines, qu'il n'y a rien de stable et de fixe dans les choses. Avant que Satan tourmentât les hommes et que ceux-ci eussent abusé de leur bonheur et de leur tranquillité, les vertus et la piété régnaient dans le monde ; et c'est-là le *Siècle d'or* des Perses. Les désordres du siècle de corruption introduisirent les guerres et les maladies : cependant, Dieu touché de ce triste état du genre humain, a établi un tems de relâche pendant lequel les hommes doivent être heureux et tranquilles. Après ces douze mille ans il y aura un jugement universel, une dissolution de l'Univers : les morts ressusciteront, les gens de bien seront reçus dans le ciel et récompensés de leur vertu ; les méchans seront punis, leurs ames seront tourmentées à proportion de leurs péchés, et deux anges présideront à leurs tourmens. Enfin ils ressusciteront aussi. Dieu, par sa miséricorde infinie, leur pardonnera leurs crimes, et leur assignera des demeures à une certaine distance de cette béatifique vision de Dieu, qui doit faire la félicité des bons. Ces méchans auront une marque noire au front pour les distinguer des gens de bien. Alors enfin le diable et ses anges seront jugés, et leur empire détruit pour jamais.

Voilà en abrégé ce qui nous est resté de la croyance des anciens Perses touchant la Divinité-Suprême, l'origine des deux principes et la création de l'Univers. Les bornes de cette Dissertation ne me permettent pas de discuter une matière si difficile, et chargée d'ailleurs d'une érudition qui n'est pas à la portée de toutes sortes de lecteurs. On a déjà dit qu'il y a apparence que les premiers Perses suivaient la religion des Patriarches, et qu'après avoir été retirés du Sabéisme de leurs pères, dans la suite il retombèrent dans ce même Sabéisme. Ils y persistèrent jusqu'au tems de Darius, (*b*)

(*a*) Ceci est un peu paraphrasé.
(*b*) Roi de Perse, surnommé aussi *Hystaspe*. On prétend qu'Hystaspe ou Gushtasp était un surnom.

fils de Gushstasp, ou Hystaspe. Ce Sabéisme différait de l'idolâtrie des Grecs; mais ceux-ci, faute d'entendre le culte des Perses, ou par complaisance pour le leur, attribuèrent les objets de leur idolâtrie à ces anciens Perses. Par exemple (*a*), voyant le culte civil dont cette nation honorait les élémens, car elle ne se bornait pas au feu, ils lui attribuèrent celui de Junon, emblême de l'air, de Jupiter, emblême du ciel, de Vulcain, emblême du feu, etc. Cependant il n'y avait en tout cela que du respect pour l'emblême, point de culte réel, point de prières adressées à lui, point de sacrifices. C'est donc avec beaucoup de précaution qu'il faut lire le détail que nous donnent les auteurs Grecs de la religion des anciens Perses: mais on doit prendre garde aussi à distinguer l'orthodoxie de ce peuple d'avec les hérésies qui s'introduisirent. C'en était une que cette statue érigée à Vénus par Artaxerxes, dit Mnemon: il faut de même regarder comme une hérésie le culte de Diane, qui, selon Hyde, pourrait bien avoir été la même que Vénus.

Une des plus considérables hérésies dans la religion de ces anciens Perses était celle des Mages de Cappadoce. Dans leur culte, nous dit le savant Anglais (*b*) ils mêlaient l'Idolâtrie (c) aux honneurs civils dus au feu. En effet ils avaient des temples et des images; contre ce que les Perses orthodoxes pratiquaient. Ils portaient en procession leurs Dieux, ils sacrifiaient sur des autels, et assommaient les victimes avec un maillet de bois. Ils enterraient les morts, excepté les Mages qu'ils exposaient aux oiseaux carnaciers, selon la pratique des Perses. Leurs pyrées consistaient en de grands enclos, au milieu desquels on voyait un autel, ou foyer, dans lequel leurs Mages conservaient quantité de cendres et un feu qui brûlait continuellement. Ils s'assemblaient là tous les jours, et chantaient leurs prières devant ce feu, tenant à la main une poignée de verges, ayant sur la tête une mitre, dont les larges cordons couvraient la bouche et une partie du visage de ces Mages. Dans la suite de cette Dissertation nous parlerons de quelques autres hérétiques de l'ancien Gaurisme; parlons maintenant de l'ancien Sabéisme des Perses.

Selon Hérodote, ils n'avaient autrefois, ni (*d*) temples, ni statues, ni autels. L'usage des temples s'était pourtant déjà introduit du tems de cet ancien historien: mais peut-être était-il moins fréquent qu'il ne le fut dans la suite; et quoi qu'il en soit, ils ne croyaient pas que la Divinité fût renfermée dans ces temples. Ils sacrifiaient, continue l'historien Grec, des victimes à Jupiter, c'est-à-dire, à toute l'étendue du ciel, qu'ils appelaient *Jupiter:* mais si cela est bien véritable, il faut croire que par cette étendue du ciel ils entendaient Dieu lui-même, comme la plupart des Idolâtres dont on a parlé dans les Dissertations précédentes. Ils sacrifiaient aussi au soleil, à la lune, à la terre, aux vents et à l'eau; culte qui ne différait pas de celui des élémens, mal entendu par cet historien. Le culte de ces Perses n'était accompagné ni de libations, ni d'autres cérémonies de cet ordre. On se contentait de sacrifier dans un lieu bien net. Là même celui qui sacrifiait faisait ses prières, et ne priait pas pour lui seul, mais pour toute la

(*a*) C'est Hyde qui parle.
(*b*) Hyde, ubi sup., Cap. III.
(*c*) *Iconolatriam cum Pyrodulia miscuerunt*
(*d*) Pyrées.

nation en général, et pour le roi en particulier. Après le sacrifice, le sacrificateur dépeçait la victime, mettait les chairs du sacrifice sur du trefle, et chantait ensuite. Pour rendre le sacrifice valable, il fallait qu'un Mage y fût présent. Chacun solennisait le jour de sa naissance avec plus de cérémonie qu'aucun autre jour de l'année. Ils croyaient qu'après la valeur, rien n'était plus beau que d'avoir grand nombre d'enfans; et pour cet effet ils avaient plusieurs femmes, comme les autres Orientaux. Les enfans ne paraissaient qu'à l'âge de cinq ans devant leurs pères. A cet âge on commençait de leur enseigner trois choses; à monter à cheval, à bien tirer, et à dire la vérité. On ajoute que ces anciens Perses faisaient consister principalement l'éducation dans les bons exemples. Ils regardaient le mensonge comme la chose du monde la plus honteuse. On ne punissait point les gens pour la première faute qu'ils faisaient: il leur était défendu de nommer ce qu'il n'était pas permis de faire. Après le mensonge, rien n'était plus honteux que de devoir, et cela était fondé entre autres sur une raison que l'expérience confirme assez; c'est que ceux qui doivent sont exposés souvent à mentir, et que (*a*) les soucis causés par les dettes engagent les débiteurs dans des détours infinis. On regardait un lépreux comme un homme qui avait péché contre le soleil, à cause de quoi on lui défendait toute communication avec les personnes saines. Cracher ou se soulager de quelqu'autre nécessité dans les eaux d'un fleuve, y jeter des corps morts, ou s'y baigner seulement, étaient des choses soigneusement défendues. Ils exposaient leurs morts à des oiseaux et à des chiens. Enfin ils avaient grand soin de détruire les insectes et les reptiles nuisibles.

On nous parle aussi des pyrées qui furent consacrés à divers Dieux pendant le Sabéisme des Perses. Un auteur Arabe en rapporte sept, qui étaient dédiés aux sept planètes, et ajoute qu'on y brûlait des parfums à leur honneur: mais Hyde sauve ingénieusement ici les Perses de l'Idolâtrie (*b*). Ces sept pyrées, nous dit-il, portent tous un nom qui est pris de la qualité d'un certain météore lumineux, ou de l'aspect d'une planète; mais dans ces pyrées on n'adorait pourtant que Dieu: c'est comme lorsque chez nous on bâtit une chapelle ou un temple en mémoire de quelque événement, ou à l'honneur de tel ou tel saint. L'on n'y adore que Dieu seul, et l'on ne s'y adresse véritablement qu'à sa Majesté-Suprême. Outre cela, Hyde assure que les Perses Sabéens rendaient leur culte civil à l'air, aux planètes; mais qu'ils ne s'acquittaient du culte religieux que dans des temples.

Passons à l'ancien culte du soleil, sous le nom de *Mithra;* nom qui vient de (*c*) *Mihr*, qui dans l'ancienne langue Persane veut dire *Amour* et *misé-*

(*a*) Auguste fit acheter le lit d'un gentilhomme Romain extraordinairement endetté, croyant qu'un homme qui pouvait être tranquille et dormir dans cet état, devait avoir communiqué à son lit la vertu d'endormir les gens. En ce tems-là on ignorait peut-être la vertu des banqueroutes, qui non-seulement ôte les soucis à l'esprit du débiteur et le laisse dormir en repos, mais donne encore le calme à sa conscience.

(*b*) Ainsi, par exemple, *Azurmihr*, qui est le nom d'un pyrée, signifie *le feu du soleil. Azur* veut dire *feu*. Un éclat, pour ainsi dire, tout particulier du feu du soleil avait donné lieu à la dédicace de ce pyrée. Cet exemple suffit pour juger du reste. Voyez l'auteur Anglais, Chap. III de son ouvrage. Il croit aussi qu'on peut supposer que ces pyrées avaient pour symbole quelque planète, de la même manière qu'on voit aujourd'hui le Croissant sur les mosquées des Mahométans.

(*c*) Ceci est copié du Chap. IV de Hyde.

ricorde. On sait assez le culte religieux que toutes les nations idolâtres ont rendu à cet astre. Il n'était que civil chez les Perses. C'est donc en vain que les Grecs ont appelé *Mithra* le *grand Dieu des Perses :* ils ont erré en cela comme en beaucoup d'autres choses. Aujourd'hui encore les Gaures déclarent qu'ils n'adorent que Dieu seul : quand on leur demande pourquoi ils se prosternent devant le soleil levant (*a*), c'est, répondent-ils, un simple hommage que nous rendons à la plus parfaite de toutes les créatures qui sont sorties de la main de Dieu après l'homme. Ils ajoutent, que Dieu a mis son trône dans le soleil, et sur ce fondement ils honorent avec respect le séjour de sa Majesté Divine (*b*). Cependant ces hommages civils effrayèrent autrefois la conscience des Perses chrétiens ; ils crurent y remarquer de l'Idolâtrie. Si ces Chrétiens avaient été un peu plus subtils logiciens, ils auraient pu se sauver par des distinctions. Il faut avouer pourtant que leurs scrupules ont pu avoir été poussés trop loin, et que c'était un reste de ces préjugés dont le Christianisme avait hérité des Juifs contre tout ce qui avait apparence d'Idolâtrie. Les Juifs étaient si enclins aux superstitions de leurs voisins, que Dieu jugea nécessaire de leur donner de la haine contre tout ce qui en avait l'apparence. Il se peut aussi qu'il y ait (*c*) eu de l'obstination et de l'humeur dans la conduite de ces Chrétiens ; il est vrai que ces deux choses prennent assez communément la place du véritable zèle. La conscience est plus susceptible de fausse impressions qu'on ne croit ; et tel attribue sa constance à la grace de Dieu, qui ne sait pas que par son tempérament il a en soi-même, sans le secours immédiat de la grace, les dispositions nécessaires pour résister aux argumens des *Dragons convertisseurs*.

Les Grecs et les Romains, qui reçurent le culte de *Mithra*, y mêlèrent une discipline de leur invention, et l'attribuèrent ensuite aux Perses ; et c'est ce que l'on peut voir plus au long dans l'auteur Anglais, de même que les cérémonies de ceux que l'on initiait à Mithra. Voici proprement à quoi se réduisait la pratique prétendue religieuse des Perses. D'abord il faut se ressouvenir que le soleil était, suivant l'opinion de ce peuple, une créature très-excellente, qui, par son ministère et ses bienfaits, lui paraissait un emblême parfait de l'Être-Suprême, créateur de l'Univers. A cause de cela le soleil était toujours de la partie dans le culte religieux qu'on rendoit à Dieu ; et comme l'astre n'était que l'image de Dieu, il n'avait aussi que des honneurs civils, c'est-à-dire, des salutations (*d*), des inclinations profondes, peut-être même quelques encensemens ; tandis que Dieu recevait les supplications, les prières, les vœux et tout l'ordinaire du culte réellement religieux. Avant Zoroastre le soleil était honoré, comme on dit vulgairement, *sous la couverture du ciel*. Après lui les choses changèrent. Ce Réformateur consacra un (*e*) antre symbolique à Mithra ; et dans cet antre, où l'on voyait la représentation de notre monde et les constellations du ciel, on ne servait pourtant que le Dieu-Suprême. Veut-on quelque chose de plus précis

(*a*) Citation dans le même auteur.
(*b*) Voyez Hyde, ubi sup. Il croit que la persécution qui s'éleva contre les Chrétiens à l'occasion de leurs scrupules contre le culte civil du soleil, fut un tour des Mages. Ils craignaient que le Christianisme ne prît le dessus, etc.
(*c*) C'est Hyde qui parle.
(*d*) *Prostrationes*, Hyde, ubi sup.
(*e*) Cet antre représentait le monde. Voyez un passage de Porphyre dans Hyde, ubi sup.

sur les honneurs rendus au soleil ? le voici. Les Perses avaient une manière de (*a*) dévotion dont le soleil et les autres planètes étaient l'occasion, sans que pour cela elle se rapportât moins directement à Dieu. Elle s'adressait à lui, elle commençait en son nom, et consistait en des remercimens des graces qu'il nous accorde par le moyen du soleil, de la lune, etc.

Quand les anciens Perses faisaient marcher leurs armées, après le signal donné de la tente du roi (*b*), on exposait sur cette tente et à la vue de tout le monde l'image du soleil, enchassée dans du cristal. Les armées ne marchaient qu'après le soleil levé, et l'on portait à leur tête des autels d'argent sur lesquels il y avait leur feu sacré.

Tel était l'état de ces Perses Sabéens, qui avaient dégénéré de la religion des premiers descendans de Noë. L'origine de ce Sabéisme était due à la nécessité reconnue par ces premiers hommes d'un médiateur capable de les concilier avec Dieu. « Sentant leur néant et leur indignité, ils ne » pouvaient, dit (*c*) Prideaux, comprendre qu'ils pussent d'eux-mêmes » avoir accès auprès de l'Être-Suprême. Ils le trouvaient trop pur et trop » élevé pour les hommes vils et impurs, tels qu'ils se reconnaissaient : ils » en conclurent qu'il fallait qu'il y eût un médiateur par l'intervention.... » duquel ils pussent s'adresser à lui.... Mais n'ayant point de claire révé- » lation de la qualité du médiateur que Dieu destinait au monde....., ils » se choisirent eux-mêmes des médiateurs par le moyen desquels ils pus- » sent s'adresser au Dieu-Suprême : et comme ils croyaient, d'un côté, que » le soleil, la lune et les étoiles étaient..... la demeure d'autant d'intel- » ligences qui animaient ces corps célestes et en réglaient les mouvemens; » de l'autre, que ces intelligences étaient des êtres mitoyens entre le » Dieu-Suprême et les hommes, ils crurent aussi qu'il n'y en avait point » de plus propres à servir de médiateurs entre Dieu et eux ». Il y a apparence que les Perses introduisirent ces opinions dans cette religion, qu'ils prétendaient avoir reçue d'Abraham.

LÉGISLATEURS DES PERSES; LEURS HÉRÉTIQUES.

On dit qu'avant Zoroastre, ils avaient eu deux célèbres Législateurs, l'un nommé *Keyomaras* ou *Chaiomer*, qui fut roi de Médie, et l'autre *Poreode-keschang*. Comme les Gaures des Indes ne connaissent que celui-ci, qu'ils appellent leur *premier Réformateur*, il se peut fort bien que Chaiomer et Poreode-keschang ne soient qu'une même personne. Le grand réformateor de la religiou des Mages fut (*d*) Zoroastre, qui vivait du tems de Darius Hystaspes. On ne sait pas bien de quel pays il était (*e*); Lord le fait originaire de la Chine. C'est l'opinion des Gaures des Indes, qui lui donne pour père un pauvre Chinois nommé *Espintaman*, et pour mère une cercertaine *Dodo*. On a fort bien remarqué que ces deux noms ne sont pas Chinois. Quelques autres disent qu'il était Mède, et d'autres enfin, qu'il était Juif (*f*) non-seulement de naissance mais même de religion (*g*). Hyde

(*a*) Hyde l'appelle *Mithræ celebratio et salutatio.*
(*b*) *Quint. Curt.*, Lib. Itt.
(*c*) *Histoire des Juifs*, Liv. III.
(*d*) Ou *Zerdusht*, qu'on traduit par *Prince*, ou *Chef des Mages*, *Antistes Magorum:* d'autres l'expliquent autrement. Voyez Hyde, ubi sup.
(*e*) *Histoire de la Religion des anciens Persans*, traduit de l'Anglais, et imprimée à Paris.
(*f*) C'est l'opinion du docteur Prideaux, *Histoire des Juifs*, Liv. IV.
(*g*) *Relig. Persar.*, Cap. XXIV.

croit qu'il était Persan, et que dans sa jeunesse il fut serviteur de quelque prophète des Juifs. C'est ce que les Orientaux disent aussi (*a*); mais ils varient à l'égard du maître de Zoroastre, les uns disant qu'il fut disciple ou domestique d'Ozeir, qui est Esdras; les autres d'un prophète, disciple de Jérémie: les autres (*b*) remontant plus haut le font disciple d'Élie. « Mais, comme dit fort bien le docteur Prideaux, les tems d'Élie » et d'Esdras ne conviennent point à Zoroastre. Celui-là avait vécu long- » tems avant lui, et celui-ci ne vint qu'après lui ». Il y a beaucoup d'apparence qu'il fut domestique de Daniel, « et qu'il apprit sous lui, conti- » nue le docteur Prideaux, les connaissances sacrées et profanes qu'il » possédait..... et qu'il résolut de s'ériger en prophète, dans l'espérance » que s'il jouait bien son rôle, il parviendrait aux mêmes honneurs que « son maître ». Il paraît tant de Judaïsme dans sa doctrine, qu'on peut bien croire qu'il avait vécu long-tems parmi les Juifs, si tant est qu'il ne fût pas né parmi eux. Mais cette doctrine Judaïque répandue dans les ouvrages de Zoroastre ne pouvait-elle pas avoir été établie dans la Perse long-tems avant lui?

Zoroastre commença de se produire dans l'Aderbejan, qui est l'ancienne Médie: pour faire valoir la réforme qu'il méditait, il voulut se rendre illustre par des miracles et par une retraite affectée. Il prenait du feu, et le maniait sans se brûler; il se faisait verser de l'airain fondu sur le corps, et l'on voyait cet airain reprendre sa première solidité sur sa poitrine toute nue, sans que le prétendu prophète en reçût du mal. Il fit ce dernier miracle devant Gustasp (Darius Hystaspes) qu'il voulait convertir à sa réforme. La retraite de Zoroastre dans une caverne ressemblait à celle de Numa, et fut imitée par (*c*) Mahomet. Nous avons déjà parlé de l'Antre de Mithra, où Zoroastre se retirait, sous prétexte de se donner tout entier à la prière et à la méditation, à la vue des figures symboliques qui représentaient Mithra et les mystères de la religion. Zoroastre composa dans cette retraite le fameux (*d*) *Zend* ou *Zend-avesta*, qui renferme dans ses douze parties toute la doctrine de ce faux prophète, et l'ancien *Magianisme* réformé par lui. Il le présenta à Darius. A l'imitation de Zoroastre plusieurs dévots sectateurs de sa réforme choisirent les antres et les cavernes pour y faire leurs méditations; et ce mode dura long-tems.

Un auteur Arabe, cité par le docteur Hyde, raconte de quelle manière le prophète des Perses déclara sa mission à Darius. Ce fut vers la trente-unième année du règne de ce monarque. En lui présentant le Zend, qu'il disait avoir apporté du ciel, avec la (*e*) *Sudra* et la ceinture sacrée, il se qualifia prophète de Dieu. Il exhorta Darius de recevoir la nouvelle religion. Le monarque lui demanda des miracles. Outre celui dont on a

---

(*a*) Voyez les citations des auteurs arabes dans Hyde, ubi sup.

(*b*) Citations dans Prideaux, ubi sup. et dans Hyde.

(*c*) « Ce fut dans une caverne qu'avec le secours de ses complices il composa l'*Alcoran*. Pythagore, à l'exemple de Zoroastre, son maître, se retira aussi dans une caverne ». *Histoire des Juifs*, par Prideaux, Liv. IV.

(*d*) *Zend*, lieu où l'on met du feu, *Igniarium*. *Estha*, du feu. Ce mot *Chaldéen* a du rapport à l'Hébreu *Esch*; ainsi *Zend-avesta* ou *Zend-vaeshta* signifie *foyer et feu*. *Igniarium et ignis*. Voyez Hyde, ubi sup., Chap. XXV. Par le nom de *Zend-avesta* dont Zoroastre intitula son livre, il voulut insinuer, que ceux qui le liraient avec soin, seraient allumer dans leur cœur le feu d'un véritable amour de Dieu.

(*e*) La *Sudra* est sa robe sacerdotale, ou plutôt le rochet des prêtres Mages.

parlé, Zoroastre fit croître un cyprès en fort peu de tems, et à une grosseur extraordinaire : mais cela n'empêcha pas les cabales des Mages Sabéens contre lui (*a*). Ils corrompirent le portier de Zoroastre et l'engagèrent à mettre dans la chambre du prophète Mage des os de chiens, et des ongles et des cheveux de morts, qui sont des choses pour lesquelles les Perses ont beaucoup d'horreur. Ensuite ils insinuèrent à Darius, le plus adroitement qu'ils purent, que Zoroastre était un sorcier, qu'il pratiquait en secret toutes sortes de maléfices. Darius, convaincu par ses propres yeux, abandonna la réforme et fit mettre en prison le prétendu réformateur. Pendant sa prison, les pieds d'un cheval que le prince aimait passionnément se retirèrent de telle façon qu'ils ne paraissaient plus du tout. Darius eut recours à ces Mages; aucun d'eux ne put trouver de remède à cet accident. Zoroastre seul promit au monarque de rendre l'usage des pieds à son cheval, mais à condition que le roi se convertirait sincèrement avec toute sa famille, et qu'il éclaircirait la fourbe qui lui avait été faite par ses ennemis. La guérison du cheval fut l'époque du parfait établissement de la réforme. Il fut permis à Zoroastre de l'enseigner publiquement : sa réputation s'étendit bientôt par toute la monarchie, et les peuples le regardèrent sans difficulté comme un *Envoyé de Dieu*. N'oublions pas que Darius exigea quatre choses du nouveau prophète pour achever de se persuader la divinité de sa doctrine (*b*); premièrement de monter au ciel, et d'en pouvoir descendre quand il voudrait; secondement de pouvoir savoir ce que Dieu faisait en ce moment-là, et ce qu'il ferait dans la suite; troisièmement, de n'être point sujet à la mort; quatrièmement enfin d'être invulnérable. Zoroastre répondit qu'il n'avait pas assez de pouvoir pour lui faire obtenir tout à la fois quatre choses si difficiles et si importantes, et qu'il était même dangereux qu'un seul homme les possédât toutes, puisqu'il pourrait se vanter par ce moyen d'être aussi puissant que Dieu même; mais que, malgré les difficultés, et pour confirmer la vérité de sa mission, il demanderait à Dieu ces quatre dons pour quatre personnes différentes. Darius obtint le premier : celui de connaître le présent et l'avenir fut accordé au Mage du roi, afin qu'il pût diriger les entreprises de son souverain : les fils de Darius reçurent les deux derniers dons. Les Gaures disent que (*c*) Beschuten ou Pischiton, qui reçut l'immortalité, vit encore dans un certain lieu où il est gardé par trente hommes. Il n'a été permis à aucun mortel d'en approcher, de peur qu'il ne devînt immortel comme Beschuten.

Zoroastre, après avoir établi la réforme dans la Perse, revint à Balch, qui, selon son institution, devait être le lieu de sa résidence en qualité d'Archimage ou pontife souverain des Mages; et c'est-là que, comme chef spirituel, il régnoit sur l'empire avec la même autorité que Darius pour le temporel. Alors le désir de conquérir des ames, désir qui ne cache pas moins d'ambition que les conquêtes temporelles, occupa uniquement ce réformateur. Il entreprit de convertir Argyaspe (*d*) roi de Turan, zélé Sa-

(*a*) Hyde, ubi sup., Chap. XXIV. Lord, ubi sup.

(*b*) Lord, ubi sup. Ces demandes sont un peu différentes dans Hyde.

(*c*) Lord, ubi sup. Zoroastre se servit d'une coupe pleine de vin, d'une rose, d'une autre coupe pleine de lait et d'une grenade, pour procurer les quatre dons à Darius et aux autres. Le détail de cette fable se trouve au Chap. XXIV de la *Religion des anciens Perses*.

(*d*) Hyde traduit le nom de cette nation par *Turcæ Orientales*; et le docteur Prideaux, Liv. IV de son Histoire, par *Scythes Orientaux*.

béen (*a*); « et pour mieux en venir à bout, il employa l'autorité de son » souverain. Le prince Scythe, indigné qu'on voulût lui faire la loi *dans* » *une affaire de conscience*, se jeta dans la Bactriane avec une armée, » battit les troupes de Darius, tua Zoroastre avec tous les prêtres de son » Eglise patriarcale, qui étaient au nombre de quatre-vingt, et démolit » tous les temples de la province ». Lohrasp, père de Darius, périt aussi dans cette irruption des Scythes. Les (*b*) Grecs ont conté quelques fables de la mort de Zoroastre. Il est inutile de les répéter ici.

Ces mêmes Grecs, et leurs copistes, n'en ont pas moins raconté de sa naissance. Ils rapportent, par exemple (*c*), qu'il a été le seul qui soit venu au monde en riant, et que les artères de sa tête battaient si fort qu'elles soulevaient la main quand on l'appuyait sur l'endroit; ce qui présageait qu'un jour il serait un grand homme. Mais tout cela n'approche pas des merveilles qui se lisent dans les Légendes des Gaures, touchant sa naissance et sa mission (*d*). Le père et la mère de Zoroastre, ennuyés de n'avoir point d'enfans, en demandèrent ardemment à Dieu : leurs prières furent exaucées. Dodo, c'est le nom de la mère du prophète, étant enceinte de lui, fit un songe extraordinaire. Elle crut voir les cieux en feu sur sa tête, et qu'une flamme fort rouge couvrait l'étendue du firmament. Quatre griffons parurent en même tems devant elle sous une forme effroyable. Il lui sembla que ces griffons s'étant jetés sur son corps voulaient arracher avec violence l'enfant qu'elle portait dans son sein; mais qu'en même tems, un homme courageux et de bonne mine y remettait adroitement cet enfant et refermait la blessure. Après cela l'homme et les griffons disparurent, et Dodo se réveilla. La bonne femme ne manqua pas de raconter au long, et sans doute avec des embellissemens, toutes les circonstances de ce songe. Le mari l'écouta, les conjectures se formèrent, on assembla toutes les circonstances qui accompagnent une grossesse, et l'on conclut enfin qu'il fallait aller au devin. Le devin répondit que le songe promettait du bien et du mal à l'enfant, qu'il éclairerait le monde par sa doctrine et qu'il aurait beaucoup d'ennemis, mais que Dieu ruinerait leurs efforts. La naissance miraculeuse de l'enfant effraya si fort le roi de la Chine qu'il envoya des gens pour le faire périr. Dans la suite il tâcha de le faire empoisonner; mais Dieu le sauva toujours de tous les dangers auxquels sa vie fut exposée. Alors Zoroastre engagea ses parens à quitter la Chine, et à se retirer avec lui en Perse. La fuite du prophète ne fut pas moins miraculeuse. Entre autres miracles, il fit geler les rivières qui se trouvèrent sur sa route, afin de pouvoir les passer à gué. Étant arrivé en Perse, il se livra tout entier à la prière (*e*). Il priait Dieu en se tenant sur un pied. Ceux qui inventent en matière de dévotion n'ont jamais un goût vulgaire. La méditation du prophète roula principalement sur les désordres que causent les déréglemens des hommes qu'il attribue, comme les Mages ses prédécesseurs, au mauvais principe qui gâte et détruit tous les ouvrages de Dieu. Il redoubla ses

---

(*a*) Ce qui suit est tiré du docteur Prideaux.
(*b*) Voyez les citations dans Hyde, Chap. XXIV.
(*c*) Voyez ce qui est dit contre ces deux prétendus prodiges dans l'*Apologie pour les grands hommes*, etc., par Naudé.
(*d*) Lord, ubi sup., Chap. III
(*e*) Hyde, Cap. XXV, *Relig. Persar.*

prières, demandant à Dieu qu'il lui enseignât les moyens d'établir une réforme utile parmi les hommes. Dans ces efforts de méditation il se trouva au milieu d'une profonde vallée, il vit un ange qui le salua comme *ami de Dieu*, et lui demanda ce qu'il cherchait. Zoroastre répondit à l'ange qu'il demandait d'être présenté à Dieu, pour obtenir de sa bonté des lois qui ramenassent les hommes à la vertu. Alors l'ange lui donna quelque chose pour purifier son corps, et le transporta dans le ciel, après lui avoir ordonné de fermer les yeux. C'est-là qu'il vit la gloire de l'Être-Suprême (ou que (*a*), selon quelques écrivains, il entendit Dieu qui lui parlait du milieu d'un feu), et qu'il apprit de sa bouche même des mystères inexprimables, et les divers âges de la monarchie des Perses. Zoroastre avait demandé à Dieu de vivre jusqu'à la fin du monde, pour pouvoir enseigner continuellement aux hommes les devoirs de la véritable religion et la pratique de la vertu : mais, à la vue de tant de méchancetés qui se présentèrent à lui dans dans tous ces âges, et qui lui parurent aller toujours en augmentant, le réformateur des Perses ne souhaita plus que de vivre autant de tems qu'il en fallait pour accomplir sa mission.

Zoroastre revint du ciel avec le véritable feu céleste, et le Zend ou Zend-avesta dont nous avons parlé. Le diable le tourmenta, et voulut lui persuader l'inutilité de ce feu et la fausseté du Zend. Il lui offrit quelque chose de meilleur, une doctrine plus agréable, une longue vie, des honneurs mondains : mais Zoroastre, armé de la grace de Dieu, résista au diable, et le renvoya en enfer. Après avoir ainsi chassé le malin esprit, il continua son chemin vers le lieu de la résidence de ses parens, et les convertit à sa religion. Le bruit de cette conversion et de la vie merveilleuse du nouvel apôtre ne tarda pas à se répandre. Dodo, mère de l'apôtre, débita par tout les merveilles de sa conception, ce songe divin qui s'expliquait si heureusement, cette vision de Dieu et de la gloire du ciel par laquelle son fils était appelé à la qualité de réformateur des hommes, ce feu céleste, ce livre qui devait exciter l'amour de Dieu dans leurs cœurs. Les merveilles de cette espèce sont bien entre les mains des femmes : aussi furent-elles bientôt divulguées jusqu'à la cour de Darius, et c'est-là le commencement de la réforme de Zoroastre.

Après Zoroastre, il s'éleva de tems en tems des doutes et des disputes dans la religion. Les plus considérables de ces disputes eurent lieu sous le règne d'Ardeshir ou Artaxerxes, surnommé *Babecan*, environ deux cents ans après Jésus-Christ (*b*). La foi du monarque en fut ébranlée. Il fit assembler tout le clergé du royaume, et ordonna un conseil général ; c'est ce que l'on peut voir en détail dans l'auteur cité. Il suffit de dire, qu'entre quatre-vingt mille ecclésiastiques le monarque n'en choisit que sept, auxquels il confia la résolution des doutes de sa conscience ; et qu'entre ces sept, un nommé *Erdaviraph* fut seul reconnu pour légitime restaurateur du Magisme. Cet Erdaviraph voulant autoriser le caractère qu'il se donnait d'*Homme divin* feignit un sommeil profond, pendant lequel il assura que son ame s'était détachée de son corps pour aller consulter Dieu. L'ame fut sept jours entiers en voyage. Pendant ces sept jours le corps d'Erdaviraph fut toujours gardé à vue par six Mages auxquels le roi

(*a*) Hyde, Cap. XVIII, *Relig. Persar.* et ci-après.
(*b*) Hyde, Cap. XXI, *Relig. Persar.*

se joignit aussi, et tous ensemble ils prièrent et jeûnèrent assiduement jusqu'à ce que l'ame fût de retour.

De toutes les hérésies qui attaquèrent la religion des Mages, la plus considérable fut celle de *Manès* ou *Mani*, père du Manichéisme. Il était peintre de profession (*a*): son hérésie consistait en un mélange de Magisme et de Christianisme. Manès établissait deux principes opposés et éternels par eux-mêmes, l'un bon et l'autre mauvais, qu'il appelait *Lumière* et *Ténèbre*. On ajoute qu'il se disait le Saint-Esprit ou le Paraclet, qu'il soutenait que le monde visible avait été créé (*b*) par le diable; que (*c*) le principe du bien en avait créé un autre invisible et infini; que Jésus-Christ n'était point réellement apparu, et que celui qui s'était manifesté n'était qu'un fantôme. Il rejettait l'ancien Testament; il soutenait l'éternité des ames humaines; il enseignait aussi une espèce de métempsycose, et que les ames ressusciteraient sans corps. Il se choisit douze disciples à l'imitation de Jésus-Christ. Comme il établissait deux principes dans le monde, il voulait de même qu'il y eût deux ames dans l'homme; l'une bonne et fille de la lumière, l'autre mauvaise et fille des ténèbres. Il faisait consister le péché d'Adam et Ève dans le commerce du mariage. On attribue à Manès quantité d'autres opinions, les unes impies, les autres extravagantes. Le Manichéisme était divisé en plusieurs sectes.

A l'égard de leurs rites, en voici quelques particularités remarquables. Le Manichéisme partageait ses sectateurs en deux corps: l'un était celui des *Élus*, et l'autre des *Auditeurs*; division imitée du Christianisme, où ceux qui composent l'Eglise consistent en *Elus* et *Appelés*. Cette division est due aux anciens philosophes Grecs. Entre ces Elus du Manichéisme, il y en avait douze principaux établis, comme on l'a déjà dit, à l'imitation des Apôtres de Jésus-Christ. On appelait *Maîtres* ces douze principaux Elus, et ils avaient un chef que l'on appelait à cause de cela le *Prince des Maîtres*. Les douze Maîtres ordonnaient soixante-douze évêques pris dans le corps des Elus, et ces soixante-douze évêques ordonnaient à leur tour des prêtres et des diacres. Les Elus participaient seuls aux mystères, et devaient s'exercer continuellement à la méditation et à la pratique de la pureté, qui leur était représentée par les trois signes suivans, la bouche, le sein et la main. Par la bouche ils entendaient les pensées et la parole, qui est le signe des pensées; par la main, l'action; et par le sein, toutes sortes de luxures.

Les Manichéens se lavaient avec de l'urine. Cette secte a produit divers Livres apochryphes. Il sortit du sein du Manichéisme un autre hérétique, nommé *Mazdek*: sous prétexte de rétablir l'union et la fraternité parmi les hommes, il enseignait la communauté des biens et des femmes. Ce dernier article fut fort au goût (*d*) du prince régnant: il ne fut pas moins agréable, nous dit-on, aux jeunes gens de ce tems-là. L'historien peut en être cru sur sa parole. Un autre hérétique nommé *Chuaph*, voulut aussi devenir chef de parti. Il enseigna plusieurs choses opposées au Magisme, et rejeta le culte du feu.

(*a*) Voyez Hyde, ubi sup., et les auteurs qu'il cite.
(*b*) Le principe du mal.
(*c*) Voyez cela plus au long dans Hyde, ubi sup.
(*d*) *Cabades* ou *Cobad*.

RELIGION MODERNE DES GAURES.

Il y a ici une *Perpétuité de l'Église*. Peut-être ne le croira-t-on pas : cela est pourtant (*a*). L'Église des Mages subsiste presque depuis le déluge ; et si elle a été exposée de tems en tems aux hérésies et aux persécutions, si depuis l'établissement des Mahométans en Perse elle est réduite à un fort petit nombre de fidèles, on ne saurait cependant lui ôter la gloire de se soutenir avec fermeté dans ces orages. Si les Gaures ont perdu la puissance temporelle, ils peuvent encore se vanter d'avoir chez eux une succession non interrompue dans la prêtrise, une liturgie uniforme et qui n'a point varié depuis Zoroastre, et une fidélité inviolable aux dogmes qu'ils ont reçus de lui. Ce n'est pas à cette Église qu'on pourrait reprocher des variations, comme de nos jours deux communions ont voulu s'en reprocher mutuellement. Le coup-d'œil est toujours favorable à certains objets vus de loin.

Les Gaures sont inviolablement attachés à la réforme de Zoroastre. Ils croient un principe supérieur aux deux principes du Bien et du Mal, que les Perses, après avoir dégénéré de la religion de leurs ancêtres, établissaient comme seuls auteurs de la lumière et des ténèbres. Ils s'imaginaient que par le mêlange de ces deux principes, Dieu avait créé toute la nature (*b*). Un auteur célèbre croit que Zoroastre puisa cette idée dans le Judaïsme. Cela se peut bien. Nous dirons en passant que le Réformateur prévoyant les difficultés d'une matière que l'esprit humain n'est pas en état d'expliquer, disait que Dieu n'avait créé que le Bien ; mais que les Ténèbres ou le Mal suivent le Bien, comme l'ombre suit le corps. Dieu n'a pu produire que le Bien ; mais de cette production il en a aussitôt résulté le Mal, comme une privation du Bien.

Zoroastre n'a pas ignoré l'histoire que Moïse a donnée de la création, ni la chute des anges, ni celle du premier homme ; mais s'il est bien vrai qu'il ait lu ces événemens dans Moïse, il ne l'est pas moins qu'il y a changé plusieurs choses, soit à dessein, soit par ignorance : par exemple, (*c*) il enseignait que le monde avait été créé en six tems, chacun d'un certain nombre de jours. Le premier tems fut de quarante-cinq jours ; Dieu créa les Cieux : le suivant de soixante ; il créa les Eaux : le troisième de soixante-quinze ; il créa la Terre : le quatrième de trente ; il créa les Plantes : le cinquième de quatre-vingts ; il créa le reste des Créatures, excepté l'homme : le sixième de soixante-quinze ; il créa l'Homme. Un autre (*d*) auteur rapporte cette création d'une autre manière.

Les (*e*) Gaures disent aussi que le monde devant être peuplé par deux personnes seulement, Dieu voulut qu'Eve accouchât tous les jours de deux jumeaux, et que pendant mille ans la mort ne diminuât pas le nombre des hommes ; que le diable tenta le premier homme, afin de le rendre odieux

---

(*a*) Hyde, Cap. XXVIII, *Relig. Persar.*
(*b*) Prideaux, *Histoire des Juifs*, Liv. IV.
(*c*) Hyde, ubi sup, Chap. IX.
(*d*) Lord, dans l'*Histoire de la Religion des anciens Persans.*
(*e*) Lord, ubi sup.

à son Créateur ; que Dieu connaissant la malice de cet Esprit de ténèbres, ne jugea pas à propos d'empêcher entièrement le mal ; mais que pour prévenir de trop grands maux il établit des (*a*) Anges pour veiller sur ses Créatures. Hamull eut la charge d'inspecteur des Cieux, Acrob le fut des Anges : le soleil et la lune, la terre, les eaux, l'homme, les plantes et les créatures animées reçurent aussi des inspecteurs. Mais avec toutes ces précautions, le mal augmenta, l'homme se pervertit ; et Dieu envoya les eaux du déluge pour détruire le genre humain.

Aux bons Anges sont opposés les Diables, dont on lit les noms et les fonctions dans (*b*) Hyde. On se dispense de les rapporter ici.

Les Gaures sont extrêmement religieux, et ne parlent jamais de Dieu (*c*) qu'avec beaucoup de retenue et de respect. Ils lui reconnaissent les attributs que nous lui donnons ; ils le regardent comme Juge souverain et rémunérateur des hommes, juste, miséricordieux, prompt à pardonner, etc. Les Anges et les Démons dont on vient de parler sont les ministres de Dieu, les uns pour le bien, et les autres pour le mal. Ces Gaures attribuent aussi à chaque homme un bon et un mauvais Génie. Ils croient l'influence d'une certaine (*d*) Lumière générale, infuse pour ainsi-dire, plus particulièrement en certaines personnes extraordinaires et plus agréables à Dieu que les autres. Selon eux, c'est cette Lumière qui fait les grands hommes dans les arts et dans les sciences, qui forme les génies nés pour commander ; ajoutons-y, et pour exciter des révolutions dans les empires, pour en exciter aussi dans les idées de l'esprit humain. Cette opinion n'a rien d'absurde ; et il ne le serait pas non plus de croire que cette Lumière se répand quelquefois si libéralement sur un certain nombre de personnes d'une famille, qu'il semble que c'est aux dépens du reste de la famille (*e*). Ni la physique, ni l'astrologie ne donnent de justes raisons de cela ; mais la remarque n'en est pas moins vraie. Avec un peu de réflexion on découvre qu'il y a une certaine quantité de mérite ordonnée pour les familles, et qu'il en est de même des prospérités temporelles. De même aussi il est permis aux États d'être redoutables et puissans pendant un tems, et de posséder alors les arts et les sciences au plus haut degré ; ensuite de quoi il y a une décadence. Il semble encore que dans toutes les choses du monde il y a, comme dans l'homme, l'âge d'accroissement, celui de vigueur et celui de déclin. On ne saurait prévenir les révolutions de ce dernier âge. Les siècles d'Auguste et de Louis-le-Grand, si semblables l'un à l'autre, sont des preuves éclatantes de ce qu'on avance.

Les Gaures ont une espèce de vénération pour les coqs, à cause qu'ils réveillent les hommes, et par leurs chants les excitent au travail. Le Sad-der les recommande à l'attention des fidèles. Ces égards pour les coqs peuvent leur être venus par tradition des anciens Perses

---

(*a*) Voyez Hyde, ubi sup., Chap. XII, sur les fonctions de ces anges.

(*b*) Le même, Chap. XIII.

(*c*) Cela se voit par un morceau considérable de la préface du *Sad-der*, qui est l'abrégé du *Zend* des Gaures. Les Chrétiens ne parlent pas d'une manière plus sublime et plus digne de la Divinité. Voyez dans Hyde, Cap. XXXIII, *Relig. Persar.*

(*d*) Ils l'appellent *Chura*. Voyez Hyde, Cap. XXXIII, *Relig. Persar.*

(*e*) Le comte de Grammont, ce héros de Saint-Evremont, disait que les grands hommes ont l'esprit trop occupé pour songer au mécanisme de la génération. Chez eux les esprits résident toujours dans le cerveau. Il ajoutait : « lorsque la tête est vide, ce qui rend l'amour aimable et galant en est mieux fourni, et *vice versa* ». C'est aussi pour cela qu'on dit souvent que les gens sans esprit ont des enfans spirituels.

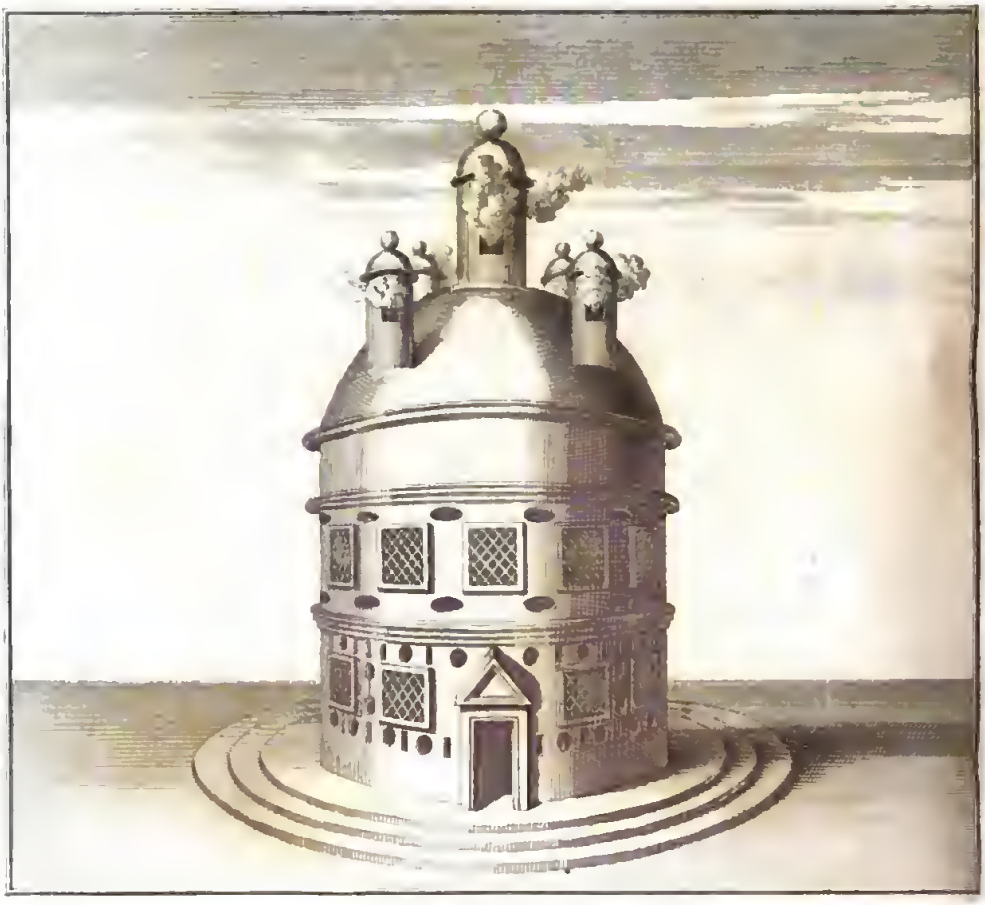

TEMPLE du FEU.

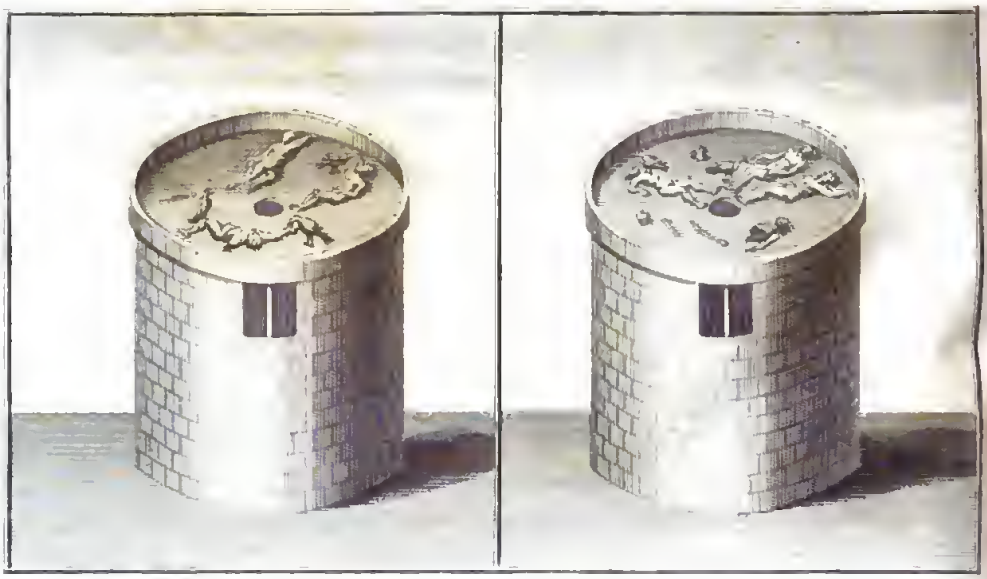

SEPULCHRES des GAURES.

Tom VII N°6

Nous avons dit que les premiers Perses n'avaient point de temples, parce qu'ils ne croyaient pas que les temples fussent dignes de la Majesté Divine : mais lorsqu'à l'exemple des Juifs il voulurent conserver un feu sacré, les pyrées devinrent nécessaires. Zoroastre ne se contenta pas de ceux qu'il trouva, il en érigea partout en grand nombre. C'est ce feu sacré qui se conserve encore aujourd'hui avec un soin extraordinaire, et qui fait donner aux Gaures, quoique sans raison, le surnom d'*Adorateurs du Feu;* car ce n'est pas ce feu matériel qu'ils adorent, bien que leur culte religieux soit accompagné de cet élément : c'est Dieu qu'ils adorent devant le feu, comme vrai symbole de la Divinité (*a*). Le feu, disent les Gaures, est le plus pur de tous les élémens, mais c'est pourtant une créature de Dieu. Il réside plus particulièrement dans celle-là que dans les autres. Quand ils prient, ce n'est pas Mithra ou le soleil, ni le feu qu'ils prient; c'est Dieu lui-même, et l'on peut voir des exemples de cette vérité dans l'ouvrage du docteur Anglais. Il n'est pas difficile d'apercevoir en tout ceci que les accusations d'Idolâtrie se font pour le moins aussi témérairement en Asie qu'en Europe.

Zoroastre a ordonné à ses sectateurs d'adorer Dieu, premièrement le visage tourné vers le soleil, et ensuite vers le feu sacré. « C'était, pour nous servir des termes du traducteur de l'histoire du docteur Prideaux, la manière du culte des anciens Perses; et cette institution avait précédé la réformation du Magisme. Quand les Perses venaient vers des feux sacrés pour adorer, ils s'en approchaient toujours du côté de l'occident, afin qu'ayant le visage tourné vers ces feux, et par-là vers le soleil levant, ils pussent diriger leur culte vers l'un et vers l'autre tout à la fois. » Cette manière de culte était directement opposée à celle des Juifs (*b*); « car le Saint-des-Saints, dans lequel était..... le symbole de la présence Divine, qui y reposait sur le Propitiatoire, étant au bout occidental du temple de Jérusalem, tous ceux qui y entraient pour adorer Dieu, avaient le visage tourné vers cet endroit. C'était-là..... (*c*) le point vers lequel ils dirigeaient toujours leur culte; mais celui des Mages étant le soleil levant, ils adoraient toujours le visage tourné vers l'orient.

Lord dit que les Gaures doivent se tourner vers le soleil quand ils prient Dieu de jour, et vers la lune quand ils le prient de nuit; « car non-seulement ces deux astres sont les deux grands luminaires des cieux, mais encore deux témoins de Dieu.... contraires à Lucifer. » (C'est-à-dire au diable, ou au principe du mal.)

Les pyrées sont tels que la figure les représente ici. Les prêtres doivent veiller jour et nuit pour entretenir le feu sacré : mais il faut nécessairement le rallumer de la manière la plus pure qu'il se puisse (*d*), et cela se fait souvent avec un morceau d'acier et une pierre à feu, ou en frappant deux morceaux de bois dur l'un contre l'autre. Cela se fait aussi par le moyen du feu du ciel, lorsqu'il s'est attaché à quelque matière combustible; ou par le moyen des feux folets que l'on voit dans les campagnes; ou même avec le feu ordinaire, pourvu qu'il soit pur, ou avec celui que les Banianes allument pour brûler leurs morts : mais un moyen aussi pur que noble pour

(*a*) Citations dans Hyde, Chap. VIII. Prideaux, *Histoire des Juifs*, Liv. IV.
(*b*) C'est toujours le docteur Prideaux qui parle.
(*c*) Les Orientaux appellent *Kebla* le point du ciel vers lequel ils dirigent leur culte. Note de la traduction de l'*Histoire* du docteur Prideaux.
(*d*) Lord, *Histoire de la Religion des anciens Persans.*

rallumer ce feu sacré, c'est en réunissant les rayons du soleil dans le foyer d'un miroir ardent.

Il est défendu de toucher au feu avec une épée ou avec un couteau. On doit l'entretenir avec du bois sans écorce et de l'espèce la plus nette. Il n'est pas non plus permis de le souffler, ni avec la bouche, ni avec des soufflets, de peur de le profaner. La profanation du feu était autrefois punie de mort, et cette sévérité a continué jusqu'à la destruction de la monarchie des rois-Mages par les Mahométans.

Les prêtres n'osaient approcher du feu sacré qu'avec un linge sur la bouche, pour empêcher que leur souffle ne souillât ce feu. On observait cette précaution toutes les fois qu'on en approchait, et lorsqu'on lisait (*a*) ou récitait une liturgie qu'on pourrait appeler l'*Office du Feu*. Les prêtres-Mages qui faisaient l'office, récitaient leurs prières à voix basse et sans que le peuple pût les entendre : c'était une espèce de murmure (*b*) assez semblable à celui des prêtres Catholiques, quand ils disent des messes basses. Aujourd'hui la langue de cet office est moins entendue des Gaures, que le latin ne l'est des peuples Chrétiens.

Lorsque leur Souverain (c) Pontife s'approchait du feu, voici l'état où il devait être (*d*). Il se lavait depuis la tête jusqu'aux pieds, se parfumait ensuite et s'habillait entièrement de blanc ; après quoi il se prosternait devant le feu, et, le visage contre terre, faisait ses prières avec des gémissemens affectueux assez connus aux fidèles de toutes les religions. Ces gémissemens, ces mouvemens affectueux s'adressaient à Dieu ; c'était à lui qu'il offrait des prières tirées (*e*) du Livre saint : enfin c'était à lui seul qu'il confessait ses péchés.

L'habillement de tête du prêtre était tel, et est encore tel qu'on le voit ici : on a représenté aussi quelques-uns des plus anciens prêtres-Mages, dessinés d'après la description des anciens auteurs. Le prêtre y tient son office d'une main, et de l'autre des verges, ou plutôt plusieurs petites baguettes blanches, fort minces et de la longueur d'une main ouverte. Telle était l'attitude dans laquelle il disait les prières à voix fort basse ; et les fidèles qui venaient faire leurs dévotions, priaient de la même manière après s'être prosternés en entrant. Tous ces fidèles jetaient des offrandes dans le feu, chacun selon ses moyens. Ces offrandes consistaient en huiles aromatiques, en parfums, en perles : les mains riches offraient quelques fruits. Toutes ces choses jetées ainsi dans le feu s'appelaient autrefois (*f*) *le Festin du Feu*.

Tout cela se pratique de même chez les Gaures d'aujourd'hui. Lord dit que l'exercice de dévotion commence par une exhortation du Distoore à l'assemblée. Cette exhortation contient en substance, « que le feu ayant été donné par Dieu à Zerroost (Zoroastre) leur législateur, auquel il avait dit que c'était une portion de sa vertu et de son excellence (*g*)......, ils devaient croire qu'il était saint et divin, et l'honorer ..... comme une por-

---

(*a*) Leur manière de réciter approchait fort de celle des Juifs.
(*b*) *Mussitatio*. Hyde, *Relig. Persar.*, Chap. XXIX.
(*c*) *Distoore*, dans Lord, ubi sup.
(*d*) Hyde, Cap. XXIX, *Relig. Persar.*
(*e*) Le *Zend*, ou *Zend-avesta*.
(*f*) *Epulæ Ignis*.
(*g*) Lord parle ici d'adoration; en quoi il ne s'accorde pas avec Hyde.

Grand PRETRE des GAURES ou PERSES devant le FEU ayant a la main son RITUEL

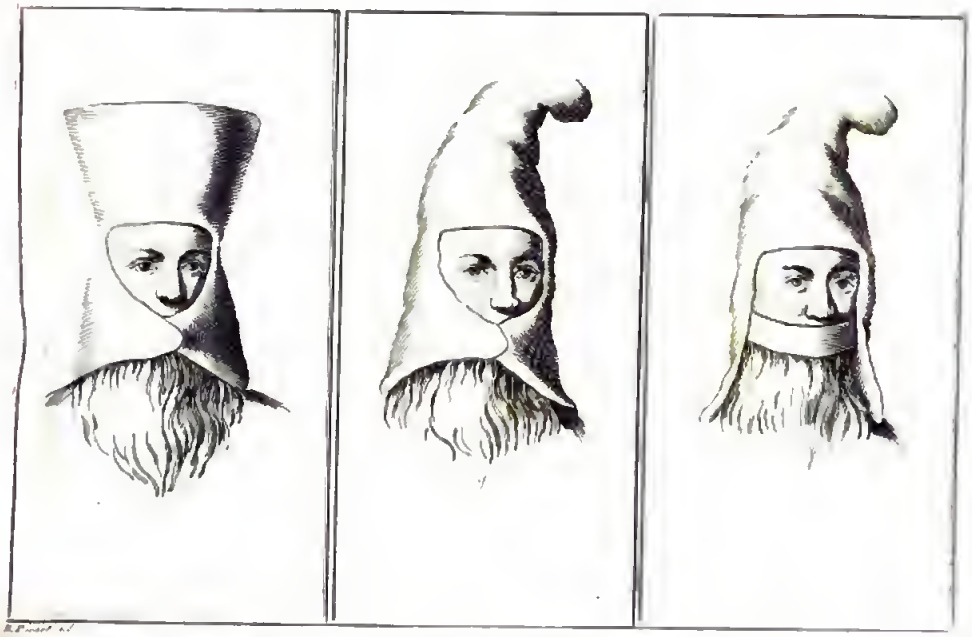

Trois differentes TÊTES de PRÊTRES GAURES avec la MITRE et la bouche couverte

tion de Dieu même...., puisqu'il est de la même substance, et qu'ils doivent aimer toutes les choses qui lui ressemblent...., comme le soleil et la lune....., qui sont deux témoins de Dieu qui rendront témoignage contre eux s'ils méprisent..... ou négligent le culte qui leur a été..... prescrit. Ensuite il les exhorte à prier Dieu qu'il leur pardonne, si dans l'usage ordinaire du feu..... il leur arrive quelquefois d'y laisser tomber de l'eau; ou si, par distraction ou autrement, ils commettent quelque impureté à l'égard de cet élément. »

En certains lieux des Indes, la convocation des fidèles du Magisme se fait au son d'une petite cloche. En Perse les signaux de cette sorte ne sont point permis aux Gaures: ainsi ils s'assemblent sans autre façon aux heures dont on est convenu, ou ils appellent leurs fidèles par le moyen d'un ais sur lequel ils frappent cinq ou six coups, selon la pratique des Arméniens de Zulpha.

Dans les petites chapelles, au lieu d'un feu, il n'y a qu'une lampe qui brûle. Quoique pendant l'exercice divin ces fidèles aient la bouche couverte avec une partie du visage, ils doivent néanmoins se tenir assez loin du feu sacré: mais pour ce qui est des prêtres, ils s'en approchent de telle manière qu'ils peuvent vaquer au culte divin sans gêne pour eux et sans profanation pour le feu.

Les baguettes dont nous venons de parler sont regardées comme une partie essentielle des rites pratiqués dans le culte religieux (*a*). On les coupe de l'arbre avec beaucoup de cérémonies, et il n'y en a qu'un seul qui les fournisse; c'est celui que les Persans appellent *Hawm*, lequel ressemble au tamarin. Au défaut de celui-là on a recours au grenadier. Le couteau qui sert à couper les baguettes doit avoir été sanctifié par une ablution qu'on lui fait avec beaucoup de soin, et par quelques prières dites à voix basse, à la louange de Dieu et du feu. Ces baguettes sont mises dans un étui fait exprès; et toutes les fois qu'on doit lire ou réciter quelques prières du Zend, ou qu'il s'agit de s'acquitter de quelque autre pratique religieuse, il faut en même tems tirer de l'étui quelques-unes de ces baguettes. Cela est aussi essentiel pour les Gaures, que pour nos dévots de faire trotter les grains de leurs chapelets pendant leurs prières. Le nombre de ces baguettes n'est pas fixe. Certaines prières en demandent trente-cinq, d'autres vingt-quatre. Quand on doit prendre son repas, on a soin d'en avoir cinq à la main: après la prière ces baguettes ne servent plus qu'à entretenir le feu.

Les Perses ne bornaient pas leur respect au feu; ils en témoignaient aussi beaucoup pour les trois autres élémens. C'est ce qui a fait que quelques écrivains de l'antiquité leur ont attribué d'adorer les quatre élémens. Ce n'est point cela: leurs soins et leur attention se bornaient, et se bornent encore à présent, à conserver la pureté de ces élémens. Il croient que les élémens sont saints, à cause que, selon eux, ils contiennent les principes et les germes de toutes choses. Sur ce fondement, ils ont des *Conservateurs* des eaux, de l'air, de la terre et du feu. Ces Conservateurs doivent empêcher le mélange et la corruption de ces élémens. Cette pureté est le principe sur lequel les Gaures ont établi la manière dont ils traitent leurs

(*a*) Citation dans Hyde, Chap. XXVII, *Relig. Persar.*

morts. Cependant (*a*) l'élément dont ils prennent le plus de soin après le feu, c'est l'eau.

La couleur favorite des Gaures est le rouge, ou le jaune tirant sur le rouge. Ils choisissent autant qu'ils peuvent des habillemens de ces couleurs, à cause qu'elles représentent en quelque façon le feu. De même encore pour cette raison ils préfèrent le rubis, l'escarboucle et le grenat à toutes les autres pierreries. Cela n'empêche pas qu'il ne soit exactement vrai que dans le culte religieux les prêtres doivent être habillés de blanc.

LEURS FÊTES, LEURS MAGES, etc.

Les Gaures font présider des Anges aux mois et aux jours de l'année. On peut lire dans (*b*) l'auteur cité les noms de ces Anges, qui ont chacun leurs prières particulières dans le Rituel, et telles qu'elles ne conviennent qu'aux fonctions attribuées à ces Anges. En ce pays-là, non plus qu'aux Indes et ailleurs, on ne trouve pas que (*c*) les *Bienheureux* se chargent du département d'autrui. Rendons cependant quelque justice à ces dévotions. Les Gaures ne doutent pas que Dieu ne soit le seul Être qui mérite d'être prié : mais ils s'adressent aux Anges comme à des ministres que Dieu emploie pour aider les hommes dans leurs besoins ; ce qui n'empêche pas qu'il ne soit vrai que ces esprits ne peuvent agir sans la volonté de Dieu. Enfin on doit regarder les prières adressées aux Bienheureux comme ces demandes qu'on adresse tous les jours aux gens de bien, à qui l'on dit, sans préjudice au respect qui est dû à Dieu, *priez Dieu pour nous, souvenez-vous de nous dans vos prières, etc.*

Le commencement de la nouvelle année est, comme partout ailleurs, une des principales fêtes du Gaurer : on n'en dira pas davantage. Du tems des rois-Mages, la nouvelle année était annoncée au souverain à l'aube du jour, et l'on choisissait un beau jeune homme pour cette cérémonie. Il se présentait au roi, qui lui demandait son nom, pourquoi il venait, ce qu'il apportait. Il répondait : « je suis Almobarek, c'est-à-dire, *bénit ;* j'apporte la nouvelle année de la part de Dieu. » Ensuite on présentait au roi quelques étrennes symboliques. Ses principaux ministres et le peuple venaient lui faire hommage. On offrait aussi un pain à ce prince ; et après en avoir mangé, il le distribuait à ses courtisans, en prononçant une formule convenable au jour, dont le sens était : *Que dans cette nouvelle année il fallait renouveler tout ce qui dépend du tems.* La cérémonie finissait par la distribution des étrennes que le roi avait reçues ; après quoi il donnait sa bénédiction aux grands de la cour.

Les Gaures observent six fêtes en mémoire des six tems de la création. Chacune de ces fêtes dure cinq jours (*d*). Il est fort peu essentiel de rapporter les noms de ces fêtes, ni de celles qui sont abolies par le changement de domination et la perte de la souveraineté. Il ne l'est pas davantage de faire l'énumération des jours heureux ou malheureux, ni de ceux où il

---

(*a*) Voyez cette matière en détail dans le livre du docteur Hyde, Chap. VI.
(*b*) Idem, ut sup., Cap. XV, XIX et XX.
(*c*) *Quisque dies habet distinctum Angelum, qui suæ diei rebus unicè præficitur, ad quem dirigitur..... mussitatio.* Hyde, ut sup.
(*d*) Voyez Hyde, Cap. XIX et XX, *Relig. Persar.*

fant faire certaines choses et en éviter d'autres, etc. Un lecteur curieux de ces recherches n'a qu'à s'adresser à nos almanachs, et aux *Secrets du petit Albert*. Tout revient à un, excepté seulement que tel jour est heureux là-bas, qui est malheureux ici.

Ces mêmes Gaures font aussi presque tous les mois une Commémoration des morts. On fait alors un festin à l'honneur de ses parens et amis défunts. Cette espèce de fête est expressément ordonnée dans le (*a*) Sad-der par ces paroles : *Souvenez-vous des ames de votre père et de votre mère*. Ce peuple observait, (et peut-être observe encore,) une autre solennité, qui est que, la première nuit après la mort de quelqu'un, on faisait une offrande de pain et de choses bonnes à *ragoûter* les morts. On dressait tout cela sur la tombe *du défunt*, et on l'appelait une *aumône*.

N'oublions pas que le premier jour de chaque mois est consacré à Dieu, et qu'il y en a quatre autres dans le mois qui reviennent au dimanche des Chrétiens et au sabbat des Juifs. Un fidèle Gaure doit au moins donner ces quatre jours de solennité à Dieu (*b*). Les lectures qu'on fait alors pour l'édification du fidèle, et les prières publiques, ont beaucoup de conformité avec celles des Juifs et des Chrétiens. Pour ce qui est de cette cadence ou modulation que l'on remarque dans la manière de lire, il se peut bien que les Gaures l'aient reçue des Juifs, qui, dans la lecture de leur office, observent différens tons; mais il se peut bien aussi qu'ils l'aient inventée, pour mieux exciter l'attention de l'assemblée. Il paraît par les écrits des anciens Grecs, qu'ils ont pris pour chant cette manière de réciter.

(*c*) Il ont des jeûnes, après lesquels ils observent cinq jours d'abstinence en ne mangeant qu'une fois le jour. Cela se fait en mémoire de ce que chaque tems de la création fut suivi d'un repos de cinq jours. Cependant les jeûnes étaient défendus aux anciens Perses, et selon Hyde (*d*) ils le sont encore aujourd'hui. On dit aussi qu'en quelque tems que ce soit, ils doivent porter à (*e*) leurs chapelles un morceau de ce qu'ils mangent quand c'est une chose qui a eu vie, et cette offrande sert à témoigner à Dieu la douleur qu'on ressent d'être obligé de tuer des choses animées pour se nourrir. Ces usages ne sont pas non plus de l'ancienne religion des Mages, mais ils peuvent les avoir reçus des Banians avec lesquels ils vivent. Dans les jours solennels ils se rendent dès le matin aux pyrées, et y portent à manger. Les plus riches font part de leurs provisions aux pauvres, et tout se mange fraternellement en communauté. Les plus dévots d'entre eux vont tous les jours prier Dieu devant les feux sacrés des pyrées. Là ils déclarent aussi les scrupules de leur conscience; et c'est au prêtre qui dessert ce pyrée qu'ils s'adressent, comme nos fidèles au curé de leur paroisse. Ceux qui sont éloignés de ces lieux de dévotion se contentent de prier Dieu devant le feu de leur foyer. Outre cela les Gaures entretiennent régulièrement chez eux une lampe allumée au feu sacré d'un pyrée.

Ils font beaucoup de cas de la pureté corporelle, et l'on peut dire même qu'elle n'est pas inférieure chez eux à celle qu'affectent les Juifs et les Mahométans. Les Gaures ne boivent pas après une personne de religion

---

(*a*) C'est l'abrégé du *Zend*.
(*b*) Hyde, ubi sup., Cap. XXVIII
(*c*) Lord, *Histoire de la Religion des anciens Persans*.
(*d*) *Relig. Persar.*, Cap. XXVIII.
(*e*) Pyrées. Lord les appelle *Eggarées*.

différente, ni même avec des personnes de la leur, de peur de prendre par contagion les péchés d'autrui.

On ne nous dit point s'ils ont l'ambition de convertir les gens à leur foi: mais comme on ne fait pas fortune dans une religion dégradée de toute puissance humaine, il y a apparence que les prosélytes ne courent pas à un salut aussi méprisable que l'est aujourd'hui celui des Mages. Il n'en est pas ainsi des sectes Chrétiennes. Du moins la (*a*) *grace de Dieu* y nourrit les gens: dans quelques-unes on se marie, on y profite de la liberté qu'elles croient devoir laisser à la conscience de ceux (*b*) qui veulent dire et penser tout ce qui leur plaît. C'est pour de semblables motifs que tel d'une profession que sa propre incapacité lui rendait stérile, et qui, pour cette raison, méprisait la religion de ses pères, la quitte au bout de trente ans; et reçu dans une autre où il croit à peine en Dieu, y fait tranquillement le petit auteur aux dépens des écrits du premier savant de notre siècle.

La hiérarchie des Gaures a quelque rapport à celle des Juifs et des Chrétiens. Par exemple, ils ont, comme les premiers, un sacrificateur souverain, qui a sous lui de moindres sacrificateurs. Pour entrer dans le sacerdoce il faut être fils de prêtre: c'est bien le contraire de chez nous, où une pareille filiation donnerait sans doute l'exclusion au prétendant. Ils ont comme les Chrétiens des prêtres, et quelques dignités supérieures assez semblables à celles des évêques et des archevêques. Nous consentons que le lecteur trouve ici des effets (*c*) de la main divine.

Détaillons tout cela plus distinctement. Avant Zoroastre le clergé était composé des (*d*) Mages, dont l'ordre représentait assez bien celui des Lévites. Les Mages avaient au-dessus d'eux les *Mubadi*, qui étaient ou comme les (*e*) provinciaux des Mages, ou comme des surintendans ecclésiastiques assez semblables à nos évêques. Enfin ces évêques, de qui les Mages relevaient, répondaient à leur tour à un chef suprême, qu'on appelait *Mubad Mubadan*, nom qu'on pourrait fort bien traduire par celui (*f*) d'*Evêque des Evêques*. La dignité de celui-ci répond au Pape des Chrétiens, au Mufti des Mahométans et au grand Sacrificateur des Juifs. Telle était donc la hiérarchie des Perses, lorsque Zoroastre prêcha sa réformation. Il laissa cette hiérarchie dans l'état où il l'avait trouvée, mais à ces noms que l'on vient de rapporter il en substitua d'autres de son invention. Il appela *Hyrbad*, ou, suivant Lord, *Herbood*, ceux qui portaient le nom de *Mages*; *Desturs* les Mubadi, et *Desturi-Destur* le pontife souverain ou l'Évêque des Évêques.

Les Hyrbad ou Herbood doivent avoir la barbe fort longue et les joues rasées. Mais ils ne portent point de moustache, ou du moins, ils la portent fort petite. Sur la tête ils ont un bonnet terminé en pointe, ou plutôt,

---

(*a*) On fait allusion au prétendu motif qu'allèguent ordinairement ceux qu'on appelle *Prosélytes*.

(*b*) Ces sectes se fondent sur la parabole qui compare le royaume du ciel à un filet jeté dans la mer, qui prend toutes sortes de poissons, etc.

(*c*) *Hoc non sine Numine factum Persas olim ordinasse, idem quod postea Christus et Apostoli ejus in plenitudine temporis tandem nova sanctione instituerunt et confirmarunt.* Hyde, Cap. XXVIII, *Relig. Persarum*.

(*d*) Mogh.

(*e*) *Magorum Præsules..... Horum erat in singulis Provinciis unus qui Præsulis vice fungebatur.....* Hyde, ubi sup., Cap. XXX.

(*f*) *Præsul Præsulum*, Hyde.

d'une figure presque conique. (*a*) Ce bonnet descend assez bas sur les épaules, et leur couvre les oreilles. Leur chevelure est longue, et il leur est défendu de la couper, hors dans le deuil pour les morts. Les anciens bonnets étaient faits de telle manière qu'ils couvraient la bouche de ceux qui faisaient le culte divin devant le feu. Aujourd'hui les prêtres des Gaures emploient une pièce d'étoffe carrée au même usage.

La Sudra est de couleur rougeâtre et à manches larges. Peut-être que l'origine de ces manches larges est due à l'ancienne manière de saluer le roi et les grands. Quand quelqu'un se trouvait autrefois dans le passage du monarque ou d'un grand seigneur, il devait s'arrêter tout court, se tenir debout et se cacher les mains dans ses manches. Cette Sudra descend jusqu'au gras de la jambe; on se l'attache autour du corps par le moyen d'une ceinture de laine ou de poil de chameau, qui fait deux tours et se noue sur le dos. La ceinture du Hyrbad ou Herbood, dont on a représenté la figure, a quatre nœuds qui servent à faire ressouvenir celui qui la porte de quatre préceptes qu'il ne doit jamais oublier; les voici : (*b*) par le premier nœud, on doit se ressouvenir de croire en un seul Dieu tout-puissant; par le second, de croire la vérité du Magisme; par le troisième, que Zoroastre est le seul véritable apôtre de Dieu; et le quatrième fait penser le fidèle à se fortifier continuellement dans la résolution de bien faire. (*c*) Cette ceinture est d'institution divine; tous les fidèles, hommes et femmes, doivent la porter : elle marque aussi l'obéissance de la créature à son Créateur. Enfin, quand on possède ce trésor, on peut se regarder comme une conquête arrachée au diable : on persiste sans autre effort dans la religion de ses ancêtres, et sans autres bonnes œuvres on jouit de tous les biens qui doivent appartenir aux fidèles. C'est ainsi qu'avec le secours de certains moyens d'invention commode, on a, pour ainsi dire, *popularisé* presque partout cette dévotion spirituelle, si difficile; et, s'il faut le déclarer nettement, si peu praticable à la plus grande partie des hommes. Le fidèle Gaure doit conserver avec beaucoup de soin une ceinture qui a des propriétés si excellentes; et s'il a le malheur de la perdre, il ne lui est permis ni de boire, ni de manger, ni de parler, ni de sortir de sa place, qu'il n'en ait reçu une autre de l'Herbood. On suppose, continue-t-on, que celui qui a perdu sa ceinture a perdu sa bénédiction. Cette dernière idée (*d*) se trouve aussi chez des peuples fort éloignés des Parsis.

C'est à douze ou quinze ans que les Gaures prennent la ceinture. On suppose qu'à cet âge la raison est assez développée pour que l'on puisse entendre et pratiquer les principes de la religion.

Il est ordonné aux laïques d'être scrupuleux dans leur conduite, d'être attentifs à leurs devoirs. La morale des Gaures pose (*e*) la honte et la crainte pour fondemens de la vertu. Il leur est commandé d'examiner avec soin ce qu'ils se proposent d'entreprendre, et de ne rien faire qu'après s'être assurés par leur loi si la chose est licite ou non. Le matin, sortant

---

(*a*) Voyez sur la diversité des anciens bonnets ce que remarque Hyde, ubi sup., Cap. XXX.
(*b*) Sad-der, *porta X, ad calcem Relig. veterum Persar.*
(*c*) Sad-der, ut suprà.
(*d*) Hyde, ubi sup., la trouve chez les anciens Anglais, qui disaient, comme les Parsis : *une personne sans ceinture est sans benediction, Un gird'unbless'd.* C'est à cette même idée reçue par les anciens Romains qu'on doit l'origine du mot *dissolu*.
(*e*) Lord, *Religion des anciens Persans.*

de chez eux, ils doivent bénir Dieu au sujet des êtres animés qu'ils rencontrent, quels que ces êtres puissent être. Les Ecclésiastiques sont soumis à des préceptes plus difficiles. Outre qu'ils doivent savoir exactement tous les rites ordonnés dans le Zend, et la manière qu'il a établie de prier Dieu, deux choses plus essentielles chez les *mécaniques dévots* que la plus sublime élévation de l'ame à Dieu; outre, dis-je, ces deux points importans, l'Ecclésiastique doit fuir la concupiscence, quelle qu'elle soit; le mensonge si contraire à Dieu, qui est la vérité éternelle; la curiosité, talent assez naturel à l'homme d'Église. Il doit étudier le Zend, afin de l'enseigner aux autres : il doit éviter de toucher des choses impures : il doit enseigner au peuple à prier selon les régles, bénir les mariages, se tenir assidument dans les lieux destinés au culte divin, être fidèle à la loi de Zoroastre, n'y rien ajouter, n'en rien ôter, n'y rien contrôler, ne point tendre à sa volonté les dogmes et les préceptes; en un mot, éviter de donner lieu à l'hérésie et au libertinage. Enfin il doit s'exercer à la patience et à la douceur; imiter Dieu, qui fait tous les jours du bien aux hommes, quoique pourtant ils ne passent aucun jour sans l'offenser. Il y a aussi une règle toute particulière pour l'Archimage, qui est le Pontife Souverain. Elle lui défend de toucher aucune personne séculière, et surtout des hérétiques ou des infidèles. Il doit se laver lui-même, travailler lui-même aux choses qui lui sont nécessaires pour son entretien, soit par humilité, ou pour conserver la pureté; s'abstenir des choses superflues, employer ce qui lui reste de son revenu à des œuvres pies, recevoir les dîmes et les bien dispenser. Il doit aussi éviter toutes sortes d'excès, s'exercer continuellement à la méditation, étudier sans cesse les préceptes contenus dans le Zend, reprendre et censurer vivement les vicieux, et ne craindre que Dieu seul en quelque circonstance que ce soit. Enfin, il doit conserver et entretenir avec soin le feu sacré.

Outre les dîmes dont on vient de parler, il y a diverses petites contributions qui servent à entretenir les Herboods et les (*a*) Églises qu'ils desservent. Nous avons déjà dit que fort souvent on n'y entretient que des lampes, au lieu d'un feu solenuel. (*b*) Pour subvenir aux besoins de leur clergé, la misère de ces pauvres gens leur a fait inventer une taxe assez extraordinaire, et qui semble même contraire aux préceptes de leur réformateur. C'est que tous les ans, le 25 avril, chacun éteint son feu et en va prendre de nouveau chez son prêtre, en lui payant la valeur de neuf ou dix sols de notre monnaie.

Nous avons dit aussi que Balch fut autrefois la ville *Sainte* des Perses, la capitale de leur religion, et que leur principale pyrée était là. En conséquence de cette distinction leur Archimage y faisait sa résidence ordinaire, et cela continua jusqu'à la destruction de leur religion par les Mahométans. Alors cet Archimage se retira dans le Kirman : c'est-là que ses successeurs ont continué de faire leur résidence : c'est-là aussi qu'on voit aujourd'hui le pyrée le plus respecté des Gaures, et vers lequel ils dirigent leurs pélerinages.

Dans toute la description qu'on a donnée ici de la religion des Gaures,

(*a*) On peut leur donner le nom d'*Eglise*, puisqu'on s'y assemble pour la dévotion.
(*b*) Hyde, ubi sup., Cap. XXVIII.

il ne sera pas difficile de remarquer que Zoroastre, et ceux qui le précédèrent, s'approprièrent plusieurs usages du Judaïsme. Le soleil et le feu sacré, symboles visibles de la présence divine chez les Gaures, imitaient le feu que les anciens Juifs entretinrent sur l'Autel des Sacrifices jusqu'à la destruction de Jérusalem. Ce feu des Juifs était aussi un symbole de la Divinité. Chez les uns et chez les autres on ne devait employer pour le feu sacré que du bois bien net, et dont on ôtait l'écorce pour mieux s'assurer qu'il ne profanerait point ce feu. Il n'a été permis ni aux uns, ni aux autres de l'allumer en le soufflant, soit avec la bouche, soit avec des soufflets. Il y a encore de la ressemblance dans les lois concernant la pureté du corps, les animaux immondes, le paiement des dîmes, la conservation du Sacerdoce dans une seule famille, etc.; sans parler de la morale de Zoroastre, qu'il semble que ce réformateur a compilée des livres des Juifs, en insérant même dans le sien, à ce qu'on assure, des lambeaux considérables pris de David et des autres anciens prophètes.

LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES ET FUNÈBRES, etc.

Les Mages permettaient autrefois l'inceste; (*a*) ils l'ordonnaient même à ceux du clergé. On dit que Zoroastre voyant l'inclination des rois de Perse pour les commerces incestueux eut la politique de légitimer cette passion, pour mieux établir sa réforme par un trait de complaisance qui ne pouvait que flatter agréablement la conscience de ces monarques, en leur faisant trouver la religion d'accord avec leurs passions.

Aujourd'hui les prêtres ne doivent avoir qu'une femme, excepté dans le cas de stérilité; alors il leur est permis d'en prendre une autre pour en avoir des enfans: mais il faut que cela se fasse du consentement de la femme stérile, sans quoi il n'est pas permis au mari de passer outre. A juger de ces femmes par les nôtres, croira-t-on qu'il s'y en trouve beaucoup d'assez bonne volonté pour céder le droit conjugal à une autre, sous prétexte qu'elles se trouvent stériles? Chez les Gaures il est glorieux de mettre au monde nombre d'enfans: cela s'appelle *multiplier les fideles;* et suivant eux cette multiplication (*b*) ne manquera pas d'être méritoire au dernier jour du jugement, pourvu qu'elle se fasse par un mariage légitime. Les secondes noces ne sont permises ni aux *Mubads* ou Provinciaux, ni à l'Archimage ou chef suprême des Mages.

Pour la bénédiction du mariage on s'assemble dans une église. Après avoir eu le consentement de ses parens et être convenu de la dot, etc., le prêtre qui doit marier ratifie aussi tous les articles du mariage, et donne aux mariés les bénédictions convenables à cette cérémonie, comme celle de la fécondité, celle de vivre long-tems ensemble: sans doute il n'oublie pas de leur souhaiter aussi la paix. C'est un bien capital: les mariés devraient le demander à Dieu mille fois par jour, et faire d'un tel souhait le point essentiel de leurs oraisons jaculatoires. De toutes les dévotions,

---

(*a*) Dans la tribu Sacerdotale, ceux qui étaient nés du mariage d'un fils avec sa mère, étaient regardés comme les plus dignes d'être élevés aux plus éminentes dignités du sacerdoce. Prideaux, *Histoire des Juifs*, Liv. IV.

(*b*) Le Sad-der recommande beaucoup de faire ensorte d'avoir des enfans, surtout des garçons.

celle-là est la plus nécessaire ; et qui sait si elle n'est pas la plus négligée? Mais ne nous écartons pas des Gaures. (*a*) Lorsqu'on délivre l'épouse à l'époux, on jette de la verdure sur la tête de l'un et de l'autre, on allume un feu, on les promène autour de ce feu après les avoir auparavant liés l'un à l'autre par l'extrémité de leurs vêtemens. Les festins et les plaisirs suivent la cérémonie, et tout cela dans les bornes de la modération : point d'ivrognerie, point de privautés malhonnêtes, point d'autres excès. C'est ce qu'on assure. L'ivrognerie surtout est un vice si capital qu'il expose à une pénitence très-rigoureuse, et même à l'excommunication. Les Perses ont toujours haï et méprisé ce vice, et autrefois les rois eux-mêmes ne pouvaient s'enivrer qu'une fois l'année.

Un autre auteur nous apprend (*b*) qu'il y a chez les Gaures cinq sortes de mariages : 1°. celui des enfans en bas âge : 2°. celui des veufs qui se remarient : 3°. celui d'une femme (et apparemment aussi un homme) qui se marie librement et de son propre choix : 4°. celui d'une jeune personne qui est morte sans avoir été mariée. Dans un tel cas, on fait la cérémonie de la marier après sa mort, parce que les Gaures sont persuadés qu'il n'y a point d'état plus heureux pour les gens de l'autre monde, que le mariage. C'est un bonheur, celui-là, qui ne leur sera contesté par aucun marié de ce monde-ci : 5°. le mariage d'adoption. On peut appeler ainsi celui que fait un père par adoption entre la personne qu'il a adoptée et une autre qu'il choisit pour cet enfant adoptif. Le contrat de mariage se passe à peu près vers le minuit (*c*). Les mariés sont assis l'un près de l'autre sur un lit : vis-à-vis d'eux, ou à peu près, sont deux prêtres ou Hyrbad, l'un pour le marié, l'autre pour la mariée, et les parens sont à côté de ces prêtres. Ceux-ci ont du riz dans la main. Ce riz est l'emblème de la fécondité. Le prêtre qui est là pour le marié demande à l'épouse, en lui mettant le premier doigt de la main sur le front : *voulez-vous que cet homme soit votre époux?* elle répond oui, et pour lors le prêtre assistant l'épouse fait une semblable cérémonie pour l'époux ; après quoi ils se prennent mutuellement la main, et l'époux donne quelques pièces d'or à l'épouse par forme d'engagement, et aussi comme une preuve qu'il pourvoira à tous ses besoins. Après cela on continue de répandre du riz sur ces deux personnes. Les prêtres et les parens prient pour le bonheur de leur mariage, et leur donnent des bénédictions. Toute la cérémonie nuptiale est célébrée devant le feu.

(*d*) Le Sad-der ordonne de se marier jeune, et de n'épouser que des femmes de sa religion ; car, dit-il (*e*), celles-là seront obéissantes à leurs époux, et lui céderont sans réplique. Il serait bien dangereux qu'un tel bonheur se trouvât plutôt chez les Gaures que partout ailleurs : cela ferait des apostats.

Les Gaures ne circoncisent pas leurs enfans, mais ils les lavent (*f*) ; c'est une espèce de baptême qui sert, disent-ils, à purifier l'ame. On porte l'enfant nouveau né à l'Eglise, on le présente à l'Hyrbad devant le soleil

---

(*a*) Hyde, Cap. XXXIV.
(*b*) Lord, dans l'*Histoire de la Religion des anciens Persans.*
(*c*) Voyez la figure.
(*d*) *Apud Hyde, ad calcem Relig.*, etc., *porta* 29.
(*e*) *Quippe quæ marito cedent sine verbo*
(*f*) Hyde, Cap. XXXIV, *Relig. Persar*

Cérémonie NUPTIALE des PARSIS ou GAURES.

BAPTÊME par le FEU des GAURES.

Digitized by Google

et le fen. L'Hyrbad le soutient un petit espace de tems sur ce feu ; cela sert à le sanctifier. Lord (*a*) rapporte « qu'après que l'enfant est venu au monde, » l'homme d'Église (il l'appelle *Daroo*) s'en va à la maison des parens, et » qu'après avoir observé exactement l'heure et le moment de sa naissance, » il fait son horoscope ; qu'ensuite il confère avec le père et la mère tou- » chant le nom qu'on doit donner à l'enfant, et quand ils ont agréé celui » que le Daroo a proposé, la mère, en présence de l'assemblée, donne » le nom à l'enfant sans autre cérémonie ». C'est après cela qu'on porte l'enfant à l'Église, (que Lord appelle *Eggarée*) : là le prêtre prend de l'eau bien nette et la verse dans l'écorce d'un certain arbre, que ce même auteur nomme (*b*) *Holm*. Il jette de cette eau sur l'enfant, en priant Dieu qu'il le purifie. Selon Tavernier, le baptême de cet enfant se fait aussi par immersion dans une cuve. Les deux premières cérémonies sont représentées ici.

A l'âge de sept ans on le confirme (*c*), comme étant déjà capable d'être admis au corps de l'Église. Le prêtre fait quelques questions à cet enfant, et lui enseigne quelques prières. L'enfant doit les réciter sur le feu, ayant la bouche et les narines couvertes, afin que son souffle ne profane pas cet élément. Quand il a achevé ces prières, le même prêtre lui donne de l'eau à boire, et de l'écorce d'une grenade à mâcher, pour le nettoyer intérieurement. Enfin (*d*) il le lave dans une petite cuve et lui met ensuite la (*e*) *Sudra*, qu'il accompagne de la ceinture dont nous avons parlé ci-dessus. Hyde dit que cette confirmation se pratique à l'âge de quinze ans, et il est fondé sur le (*f*) Sad-der. Il peut bien être permis de confirmer avant quinze ans, mais il ne l'est pas de différer la cérémonie au-delà. Le Sad-der défend de donner du *pain* et de l'*eau*, et de communiquer par ces deux choses à une personne qui, à l'âge de quinze ans, n'a pas encore reçu la ceinture. Peut-être que la privation de ce pain et de cette eau marquent l'excommunication, comme chez les anciens Romains l'interdiction du feu et de l'eau. A cet âge doivent aussi commencer les pénitences et les sévères examens de sa conduite. Ceux qui les négligent alors sont dans un état d'aveuglement et d'impureté. C'est ainsi que le dit le Sad-der.

Les purifications sont expressément ordonnées aux femmes relevées de couche. Pendant leurs couches elles doivent s'abstenir de tout aliment qui ne leur est pas absolument nécessaire. Comme, selon la loi des Gaures, rien n'est plus impur qu'une femme grosse, il lui est défendu de s'approcher de trop près des gens, et surtout des personnes vertueuses ; il lui est défendu de regarder les alimens, les eaux courantes, le ciel, le soleil, la lune, les étoiles, le feu. Pour cette même raison, elle ne doit pas poser les pieds nus à terre. Cet échantillon suffit. Le Sad-der (*g*) en dit davantage.

Il n'est point permis aux femmes de se laver la tête ni le visage avant le vingt-neuvième jour de leurs couches. Avant le quarantième, elles ne doi-

---

(*a*) *Histoire de la Religion des anciens Persans.*
(*b*) Voyez Hyde, Cap. XXXIV, *Relig. Persar.* Les Gaures disent de cet arbre, *que le soleil ne lui fait jamais d'ombre.* Lord, ubi sup.
(*c*) Idem, ibid.
(*d*) Comme cela se voit dans la figure.
(*e*) Lord l'appelle le *Shuddero*.
(*f*) Sad-der, *porta* 50.
(*g*) *Porta* 45 et 75, apud Hyde.

vent toucher aucun vaisseau de bois ou de terre ; et pendant ce même terme, aucune autre femme ne doit avoir communication avec elles.

Quand un Gaure est malade à la mort, on envoie querir le Hyrbad, qui s'approchant de l'oreille du mourant lui fait la prière et le recommande à Dieu : un corps mort souille, et il n'est plus permis de le toucher. Les prêtres n'en approchent qu'à la distance de dix pieds.

Les Gaures n'enterrent point leurs morts ; cela profanerait la terre : on porte le mort à un (*a*) sépulcre tel qu'on voit ici représenté, et on le porte sur un brancard de fer (*b*). Le bois ne sert jamais à un tel usage, à cause qu'étant destiné à nourrir le feu, il faut lui conserver une pureté parfaite. Chardin (*c*) décrit le cimetière des Gaures, qu'il a vu près d'Ispahan. Cette description servira du moins pour l'extérieur de celui qu'on voit ici. « C'est, dit-il, une tour ronde, faite de grosses pierres de taille...., d'environ trente-cinq pieds de haut, et quatre-vingt-dix de diamètre, sans porte et sans entrée. *Le peuple dit que* quand ils veulent enterrer leurs morts ils font une ouverture à ce tombeau en ôtant du bas trois ou quatre grosses pierres, qu'ils remettent ensuite avec des couches de plâtre, qu'ils passent par-dessus.... : c'est une fable.... Cette tour a au-dedans un degré fait de hautes marches, attachées contre le mur en tournant. Quand ils portent un mort dans ce tombeau, trois ou quatre de leurs prêtres montent avec des échelles sur le haut du mur, tirent le cadavre avec une corde, et le font descendre le long de ce degré...., qui n'est autre chose que des pierres fichées dans le mur, à trois ou quatre pieds l'une de l'autre, non pas en ligne droite, mais en tournant, et qui n'ont pas plus de neuf pouces d'assiette.... Ils n'ont point fait de porte à ce cimetière de crainte que le peuple ne l'enfonçât, on ne se la fit ouvrir pour piller ou profaner ce lieu..... Il y a une manière de fosse au milieu ».

Chardin continue ainsi : « Ils couchent les morts tout habillés sur un petit lit fait d'un matelas et d'un coussin. Ils les rangent tout autour contre le mur, si serrés qu'ils se touchent les uns les autres, sans distinction d'âge, de sexe, ou de qualité ; et ils les étendent sur le dos, les bras croisés sur l'estomac contre le menton, les jambes croisées l'une sur l'autre, et le visage découvert. On met proche du mort, et à son chevet des bouteilles de vin, des grenades, des coupes de fayence, un couteau et d'autres ustenciles, chacun selon ses moyens.... Quand il n'y a point de place pour un mort, ils en font une en tirant les corps les plus consumés dans cette fosse qui est au milieu du cimetière.... ».

Chardin a omis des circonstances : d'autres y suppléent. Lord dit (*d*) « que les Gaures (peut-être ceux des Indes) ont deux tombeaux bâtis en rond, assez élevés de terre, raisonnablement larges, pavés de pierre par dedans et escarpés, dans le milieu desquels il y a un puits fort profond pour recevoir les ossemens qui se défont, et à l'entour des murailles sont suspendus et exposés à l'air les cadavres des hommes et des femmes. Ces deux tombeaux sont un peu éloignés l'un de l'autre : il y en a un qui est

---

(*a*) *Conditorum*. Voyez Hyde, Cap. XXXIV.

(*b*) Cependant il y a dans le Sad-der, porta 78, qu'il faut éviter de toucher le bois sur lequel on porte le mort, et celui sur lequel on le lave. *Cavere à ligno mortui, ab illo, inquam, ligno super quo mortuum exportant ; et ab illo ligno super quo mortuum lavant.*

(*c*) Tom. X de ses *Voyages*, édit. *in*-12. Ovington décrit un peu différemment celui qu'il a vu près de Surate.

(*d*) *Histoire de la Religion des anciens Persans.*

PARSIS ou GUEBRE AGONISANT, dont l'AME est reçue par un CHIEN.

N. Ponce d.

FUNERAILLES des PARSIS.

Tom III N°35

destiné pour ceux qui ont mené une vie exemplaire...; l'autre sert à mettre ceux qui ont été vicieux, et dont la vie a été scandaleuse.... ». Il paraît aussi par le récit du docteur Hyde (*a*) que les Gaures ont deux cimetières; l'un qu'on appelle (*b*) *Cimetière blanc*, l'autre qui est surnommé *le noir*, pour les raisons qu'on va dire. Il ajoute ensuite que les Gaures appellent un cimetière le (*c*) *Lieu de justice*, parce que, par le présage que nous allons décrire, on peut juger sûrement si le mort est dans l'autre monde au nombre des heureux ou des malheureux : le présage dont il s'agit n'a pourtant lieu que le quatrième jour après la mort d'une personne. Pendant les trois premiers, l'ame, disent-ils, voltige sans cesse autour de son corps (*d*); un mort voyage encore entre les deux mondes, et par conséquent il est réputé étranger. A cause de cela on le pourvoit de provisions pour trois jours.

Lord ajoute que pendant ces trois jours le diable cherche à tourmenter l'ame, et qu'elle vole vers le feu divin, pour éviter les tourmens de cet esprit des ténèbres. Ainsi, pendant ces trois jours, les parens et les amis du défunt s'assemblent le matin, à midi et le soir pour demander à Dieu qu'il lui pardonne ses péchés. Le quatrième jour l'ame cesse de roder; elle est obligée de se fixer au lieu qui lui a été assigné pour sa peine, ou pour sa récompense. C'est donc ce quatrième jour que le présage détermine le sort du mort, et le voici (*e*). Le mort étant couché près du mur et le visage tourné vers le ciel, il est permis aux vautours de lui becqueter impunément le visage. Ils l'entament ordinairement par les yeux. Si un vautour attaque l'œil droit, on porte le mort au cimetière blanc; s'il attaque le gauche, on le porte au noir. Avant que d'en venir là, Tavernier dit qu'on expose le (*f*) mourant à un chien, qui doit recevoir ses derniers soupirs. C'est peut-être sur cette superstition que se trouve fondée l'attention que le Sad-der veut qu'on ait pour cet animal (*g*). Il le recommande particulièrement à la charité des Gaures, *parce qu'il n'y a rien de plus pauvre qu'un chien... ; en donnant du pain à un chien on fait une œuvre très-méritoire.*

Ovington dit (*h*) qu'avant d'exposer le mort aux oiseaux « on le pose proprement à terre; un des amis du mort va battre la campagne et visiter les villages voisins pour chercher un chien. Quand il l'a trouvé, il l'attire par le moyen d'un pain qu'il lui présente...., et le conduit le plus près du corps qu'il est possible. Plus le chien en approche, plus on estime que le défunt approche de la félicité : s'il en vient jusqu'à monter sur lui, et à

(*a*) Hyde, ubi sup., Cap. XXXIV.
(*b*) *Conditorium album.*
(*c*) *Dad-gah*, i. e., *Justitiæ locus.*
(*d*) Hyde, ubi sup., *metuentes ne defunctis aliquid desit, dum adhuc peregrini sunt inter hunc mundum et alterum.*
(*e*) Chardin dit « qu'à cinquante pas du sépulcre, il y a une petite maison de terre, au-devant de laquelle on pose le corps du mort. C'est de-là que le convoi funèbre s'en retourne, à la réserve des prêtres et des parens qui se retirent dans cette petite case, d'où le prêtre observe par quel endroit et comment les corbeaux entameront le corps », etc. Chardin dit aussi que des Gaures lui ont nié toute cette superstition, et lui ont assuré « que la maisonnette qui est au-devant de leur cimetière sert à y reposer les morts, pendant qu'on fait quelques cérémonies sur eux avant que de les ensevelir.
(*f*) Dans Mandeslo, il est dit que le nouveau est exposé sur des gazons, et qu'on l'y laisse expirer.
(*g*) Sad-der, *porta* 35.
(*h*) Tom. II de ses *Voyages*, édit. de Paris.

lui arracher de la bouche un morceau de nain qu'on y a mis, c'est une marque assurée.... qu'il est véritablement heureux. Mais si le chien n'en approche pas,.... c'est un méchant préjugé; on désespère presque de son bonheur. Quand le chien a fini sa cérémonie, deux Daroos... se tiennent de bout les mains jointes, à cent pas de la bière où est le mort, et répètent à haute voix pendant une demi-heure une longue formule de prières.... ! ils la disent si vîte, qu'à peine se donnent-ils le tems de respirer ». (*a*) Lord omet tout ce détail, et rapporte que les prêtres un peu éloignés du corps disent le service des morts. Ce service est sans doute la même chose que la formule de prières dont parle Ovington. Il est dit dans ce service que le corps étant composé de quatre élémens, chacun d'eux doit reprendre ce qui lui appartient. Après cela on prie Sertan et Asud d'empêcher le mal que les démons pourraient faire au mort. Ces deux anges ont la charge de retenir les esprits malins, et d'empêcher leur malice. Ovington ajoute « que pendant la cérémonie, le mort porte un morceau » de papier blanc attaché à chaque oreille, et qui lui pend sur le visage » jusqu'à deux ou trois doigts au-dessous du menton. Aussitôt que les » prières sont finies...., le corps est porté au lieu destiné...; et toute la » compagnie suit deux à deux, les mains jointes (*b*). Il est défendu de » parler, parce que le sépulcre est un lieu de silence et de repos ». Une autre chose remarquable est, qu'au lieux de deux porteurs qu'il faut ordinairement pour un mort, on en prend quatre pour une femme morte enceinte, à cause (*c*) *que cette personne est double*.

Mandeslo dit que les Gaures ont trois différens cimetières; l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, et le troisième pour les enfans. Ovington rapporte que ces mêmes Gaures sont fort attentifs « à ce qu'il ne se perde rien de leurs cheveux et de leur barbe lorsqu'on les coupe ou qu'on les rase, et qu'ils font porter avec beaucoup de soin toutes ces superfluités du corps à leurs sépultures.

(*d*) Après cette vie les morts, dans leur voyage de l'autre monde, sont obligés de passer par un pont assez difficile, et qui le devient encore plus quand on les pleure trop chaudement. Cela fait grossir les eaux du torrent sur lequel est le pont. Ces eaux, qu'on nous assure être très-noires et très-froides, ne sont autre chose que les pleurs des uns et des autres pour des morts chéris. (*e*) La crainte que ce torrent ne déborde a fait défendre, même aux plus proches, de pleurer ni de gémir pour les morts. C'est, ajoute-t-on, la vraie raison du silence qui règne dans les cérémonies funèbres des Gaures. Ce pont serait-il le même que celui dont nous parlerons plus bas?

Pour se donner une idée des plaisirs de l'autre monde, ils s'imaginent d'y trouver tout ce qu'il y a de plus délicieux en celui-ci. Ils établissent aussi, comme dans d'autres religions, un feu matériel qui brûle les gens sans les consumer, et le Sad-der parle de la grande puanteur des méchantes ames. Mais cela n'est rien encore en comparaison du triste détail que donne un (*f*)

(*a*) *Histoire de la Religion des anciens Persans*, vers la fin.
(*b*) Lord, ubi sup. Sad-der, *porta* 77.
(*c*) Sad-der, *porta* 77.
(*d*) Hyde, *Relig. Persar.*, Cap. XXXIV.
(*e*) Hyde, ut sup.; et Sad-der, *porta* 97.
(*f*) *L'Erda viraph-nama*.

autre livre de leur religion du douloureux état des ames damnées ; l'auteur de ce livre en trouva une infinité de plongées jusqu'au cou dans les eaux noires et froides du torrent dont nous venons de parler. D'autres étaient condamnées à séjourner dans des cachots remplis de fumée, avec toutes sortes de reptiles sales et dangereux. Outre cela les diables les piquaient sans cesse, les mordaient et les déchiraient cruellement. Il y vit une ame pendue par les pieds, à qui l'on donnait des coups de poignard. Une autre mourait continuellement de faim et de soif. L'ame d'une femme désobéissante à son mari, et qui répondait toujours, s'y voyait aussi pendue, et la langue lui sortait par la nuque du cou. Il est bien surprenant qu'en cette occasion le Légendaire des Gaures ne parle que d'une seule femme.

A l'égard de la félicité des gens de bien, l'opinion des Gaures orthodoxes est qu'ils revivront un jour en corps et en ame, mais d'une manière infiniment plus pure et sur une terre toute nouvelle ; sur cette même terre que nous habitons, mais rétablie dans sa première beauté. Ce sera un nouveau paradis terrestre ; on s'y rendra par un pont qui fait la communication de ce monde à l'autre. Ce pont est sur un abîme effroyable : selon l'expression d'un auteur Arabe (*a*), *il est étendu sur le dos de la gehenne*. Il y a des anges au passage. Ceux qu'ils laissent passer librement s'en vont droit au paradis, les autres sont aussitôt culbutés dans l'abîme ; mais cela ne se fait pas sans un examen rigoureux que les passagers sont obligés de subir de la manière suivante. Il y a deux anges examinateurs. Un de ces deux anges tient une balance dans laquelle il pèse les œuvres et les mérites des passagers ; et s'il ne leur trouve pas un poids convenable il prononce le jugement après avoir fait son rapport à Dieu, ensuite il précipite dans la misère ceux à qui ces œuvres appartiennent : ceux qui présentent des œuvres de bon aloi passent heureusement le pont, et se rendent à une ville que Hyde a cru (*b*) pouvoir comparer à la *Jérusalem de l'Apocalypse*. Dans cette ville on voit une chose délicieuse, et qui ne trouve pas de comparaison en ce monde (*c*) ; des filles toujours vierges, et qui ne sauraient perdre leur virginité. On les regarde : elles n'en demandent pas davantage.... Quoique toute cette description de l'autre monde paraisse fort allégorique, elle est pourtant d'un caractère à faire connaître que les Persans n'ont cherché que dans les plaisirs des sens les félicités qu'ils se promettaient dans leur paradis ; et pour contenter tous les fidèles bienheureux, ils ont introduit (*d*) dans ce paradis toutes sortes d'amusemens. Après l'examen des œuvres, l'autre ange, en qualité d'exécuteur de la justice divine, précipite les ames condamnées dans les enfers.

Voici les conformités qu'on trouve entre ces idées et celles des autres religions. Le pont des Gaures a beaucoup de rapport à celui des (*e*) Formosans et des (*f*) Chinois, et *au pont Aigu* de Mahomet ; comme les balances

(*a*) *Pons extensus super dorsum gehennæ*, apud Hyde, Cap. XXXIII.
(*b*) *Putamus talem esse ac Cœlestem Hierosolymam.*
(*c*) *Ibi sunt Paradiseæ Virgines non defloratæ, nec deflorandæ, sed intuendæ.*
(*d*) ——— *quæ gratia currûm*
Armorumque fuit vivis, quæ cura nitentes
Pascere equos, eadem sequitur tellure repostos. — Virgile, Liv. VI. Æneid.
(*e*) Voyez ci-dessus.
(*f*) Voyez ci-dessus, pag. 44.

ces en ont à celles de ces mêmes (*a*) Chinois. Nous ne disons rien des balances (*b*) des Japonois; elles ressemblent moins à celles des Gaures. Pour ce qui est des anges qui se tiennent sur le pont, le docteur Anglais (*c*) compare celui qui précipite les ames des méchans dans les enfers à ce démon qui, selon quelques philosophes Grecs (*d*), se chargeait de recevoir les ames au sortir du corps, et de les conduire au lieu de leur bonheur ou de leur exil. Mais qui nous empêchera, nous Chrétiens, de comparer ce même ange à saint Pierre, qui porte les clefs du ciel? A l'égard du pont sur lequel les ames sont obligées de passer, les Arabes et les Persans l'ont appelé tout court le *chemin*, et même le *chemin étroit*; de sorte qu'on peut fort bien supposer que Jésus-Christ a pris des Orientaux la *Porte étroite* et le *chemin étroit* dont il nous parle dans l'Évangile, et qui n'est que pour les véritables Chrétiens.

MORALE DU SAD-DER : USAGES QUIL PRESCRIT.

(e) Il recommande la charité, comme extraordinairement méritoire et capable d'effacer les péchés (*f*). Il suppose que dans l'éternuement on est exposé au démon : pour cet effet, quand on éternue, il faut réciter certaines prières qui chassent ou éloignent l'esprit malin. Il veut qu'on obéisse sans restriction et aveuglément aux décisions et à la volonté du grand Pontife (*g*). *Quelque excellentes et nombreuses que soient les bonnes œuvres d'un fidèle, si le souverain de la religion n'est pas content de sa soumission, ou si ces bonnes œuvres lui déplaisent, c'est comme si le fidèle n'avait rien fait.* Un des moyens qui rendent le fidèle infiniment agréable au grand Pontife, c'est de lui payer exactement les dîmes.

Le Sad-der recommande d'honorer exactement (*h*) la mémoire de ses père et mère, et même de ses autres proches parens. Chacun doit faire pour eux un festin funèbre au bout du mois ou de l'an. Il recommande (*i*) aussi de repasser les actions de sa journée, et de se repentir avant que de s'endormir; de tenir (*k*) inviolablement ses engagemens (*l*); d'épargner la vie des animaux autant qu'il se peut, surtout des bœufs qui labourent, des brebis, des chevaux, des coqs (*m*); de faire souvent pénitence, de s'examiner souvent soi-même sur ses péchés et d'en faire confession devant le *Destoor* ou *Hyrbad*, à leur défaut devant un laïque vertueux; et s'il ne trouve pas un tel laïque, en plein jour devant le soleil. Il ordonne de dé-

---

(*a*) Voyez ci-dessus,
(*b*) Voyez ci-dessus
(*c*) Hyde, Cap. XXIV, *Relig. Persar.*
(*d*) Νυκτοπομπὸς, ou ψυχοπομπὸς, ou ψυχαγωγὸς, *Animarum deductor ad Inferos.* C'est peut-être Mercure sous un autre nom; car, selon les anciens, Mercure avait la charge de conduire les ames aux enfers.
(*e*) *Porta* 5.
(*f*) *Porta* 7.
(*g*) *Destur* ou *Distoor*, *porta* 8.
(*h*) *Porta* 13. Dans un autre endroit (*porta* 44), il ordonne de se soumettre à leurs remontrances, de leur obéir sans réplique. Il met au même rang les prêtres et les maîtres.
(*i*) *Porta* 27.
(*k*) *Porta* 28.
(*l*) *Porta* 38.
(*m*) *Porta* 40 et 49.

truire (*a*) cinq sortes de reptiles nuisibles. Il défend (*b*) de poser les pieds nus à terre, de peur de la profaner : c'est par cette même raison qu'il (*c*) ordonne expressément de déterrer les corps morts. Le soin de l'eau n'est pas moins recommandé. Il faut éviter d'en faire usage pendant la nuit (*d*) : si l'on ne peut l'éviter, on doit l'employer avec beaucoup de précaution. Lorsqu'on met de l'eau sur le feu, il faut laisser un tiers du pot vide, afin qu'en bouillant l'eau ne se répande pas dans le feu. Le même Sad-der défend sévérement (*e*) la calomnie et le mensonge, l'adultère, la fornication, le larcin ; et comme l'on est continuellement exposé aux impuretés et aux péchés, il ordonne aussi de fréquentes ablutions aux fidèles, et veut que chacun (*f*) soit attentif à racheter ses péchés par des sacrifices de propitiation, selon le rit du Judaïsme.

Nous observerons qu'il semble que le Sad-der établisse l'égalité des péchés, tant il a soin de menacer les moindres fautes des plus rigoureux châtimens.

C'est ici que nous finissons ce qui concerne la religion et les rites des Gaures.

(*a*) *Porta* 47.
(*b*) *Porta* 48.
(*c*) *Porta* 37.
(*d*) *Porta* 34 et 52.
(*e*) *Porta* 46, 67, 68, 69 et 70.
(*f*) *Porta* 72.

DISSERTATION

SUR LES

CERÉMONIES RELIGIEUSES

DES PEUPLES DE L'AFRIQUE.

SANS nous amuser à exposer au lecteur les divers noms que les Grecs et les Romains ont donné autrefois à l'Afrique, et que les Arabes, les Maures et les Indiens lui donnent aujourd'hui, nous passerons directement à la description des religions des peuples idolâtres qui habitent cette partie du monde.

On ne saurait dire d'où ces Idolâtres modernes ont pris leur culte. On n'y voit presque aucun rapport avec celui des Grecs et des Romains; tout aussi peu avec celui des Égyptiens. Il s'est conservé si peu de chose de l'ancienne religion des Éthiopiens, des Nigritiens, etc., qu'il serait bien difficile de reconnaître dans ce peu qui nous reste des traces de l'Idolâtrie de leurs descendans.

Strabon nous a conservé ces particularités de la religion et de quelques cérémonies religieuses des Éthiopiens. « Ils croient, dit-il, un Dieu immortel, qui est la cause de toutes choses; et un Dieu mortel, qui n'a point de nom et qui est inconnu. Ils regardent comme Dieux leurs bienfaiteurs et les gens de qualité (*a*). Ils croient qu'en général les rois sont les conservateurs et les gardiens de tous les autres; et que les particuliers le sont de ceux à qui ils font du bien. Parmi ceux qui habitent sous la zone torride, il y en a qui passent pour athées, (nous verrons ce qui en est); ils haïssent le soleil et lui donnent des malédictions quand il se lève, parce qu'il les brûle, etc. » Hérodote nous dit (*b*) aussi des Atlantes, peuples de la Lybie Sauvage, « qu'ils maudissent le soleil, parce qu'il les brûle et qu'il ruine leur pays (*c*) ». Purchas rapporte que les anciens Africains adoraient autrefois le soleil et le feu : ils avaient dédié des temples à l'un et à l'autre. Ils

(*a*) Les peuples de Guinée et de Congo conservent ces opinions. On le verra dans la suite de cette dissertation.
(*b*) Lib. IV.
(*c*) Purchas, L. VI, *Pilgrimes*.

y conservaient le feu à la manière des anciens Romains : cela se dit sans garant. Il ajoute que les Africains de Lybie et de Numidie offraient des sacrifices, et faisaient des prières à quelques planètes. Une partie des Nègres adoraient *Guigliino*, c'est-à-dire, le *Seigneur du Ciel*. Leur Paganisme dégénéra ensuite en Judaïsme. Ils y persévérèrent assez long-tems, et jusqu'à ce qu'ils furent convertis au Christianisme, qui à son tour céda la place aux impostures de Mahomet. Voilà ce que Purchas nous rapporte; et si cela est, il y a beaucoup d'apparence qu'il se trouve des traces de Judaïsme, de Christianisme et de Mahométisme dans les Idolâtries de ces peuples. Il se peut même que les Hottentots, reculés aux extrémités de l'Afrique, judaïsent encore aujourd'hui, ainsi que le prétend l'auteur Allemand, qui nous a donné dans un gros in-folio (*a*) la description du Cap de Bonne-Espérance et des pays habités par les Hottentots.

Peu-être qu'à la faveur d'une érudition empruntée aux auteurs Grecs et Romains, nous pourrions rapprocher les idées des Africains anciens et modernes : mais ces recherches nous paraissent d'autant plus inutiles, qu'il est impossible de déterminer en cette occasion quelque chose qui plaise à un lecteur de goût.

RELIGION DES PEUPLES DE LA NIGRITIE OU NÉGRERIE.

Cette Nigritie comprend les États de Gualata, Généhoa, Tombut, Melli, Sonsos, Mandinghe, Sanfara; les royaumes de Sénégal, de Gambie, etc. Quelques-uns des peuples de la Nigritie sont Mahométans.

On nous dit que ceux de Gualata adorent le feu, que les autres en général, (excepté ceux qui se disent Mahométans ou Chrétiens) n'ont presque point de religion. Ceux du Sénégal et quelques-uns de leurs voisins saluent la lune avec de grandes acclamations. Le culte religieux se fait dans les creux des gros arbres, et les idoles qui président dans ces temples sont honorées d'offrandes qui consistent en légumes et en grains. Quelquefois aussi on leur offre le sang des bêtes.

Ce culte est dirigé par une espèce de prêtres, qui distribuent à ces Nègres certains petits sacs de cuirs où sont renfermés quelques morceaux de papier chargés de caractères d'une vertu équivalente à ceux des Amulettes et des Abraxas, etc. On assure que les prêtres ne s'allient jamais avec le peuple, et qu'il leur est expressément défendu de prendre femme ailleurs que dans une famille sacerdotale.

On assure encore que ces Nègres croient l'unité d'un Dieu tout-puissant, et qu'ils ont l'usage de la circoncision. Ils circoncisent leurs enfans à l'âge de six ou sept ans. Tout est incertain et plein de contradictions dans les Relations de ces pays Africains. S'il faut les en croire, autrefois ceux de Nubie étaient chrétiens; on voit encore chez eux quelques vieilles images de Jésus-Christ et de plusieurs Saints. Ils baptisent avec un fer chaud, ou, pour mieux dire, ils impriment l'équivalent du baptême avec ce fer sur quelque partie du corps.

(*a*) *Description du Cap de Bonne-Espérance*, etc., par Kolben, imprimée à Nuremberg en 1719.

Ceux de Gambie et des environs ont conservé une faible connaissance de Jésus-Christ, qu'ils appellent *Nabe*, et dont ils disent qu'il était fils de Marie, et grand prophète. Si cela est, ils tiennent cette idée des Mahométans.

Les Nègres de Kasamanse ont une idole à laquelle ils donnent le nom de (*a*) *China*. Leurs prêtres; qu'ils appellent *Aracani*, la portent en procession en certains tems de l'année. La bannière de la procession est une manière d'écharpe de soie blanche sur laquelle sont représentés des épis de riz et des os de morts. Après la procession on pose le Dieu dans le creux d'un arbre, et on lui fait quelques sacrifices; entre autres, on lui offre du miel. Ce Dieu China est représenté, à ce qu'on nous dit, par un faisceau de bâtons liés ensemble.

Les peuples de Mandinga professent un mélange d'Idolâtrie et de Mahométisme. Leurs *Bexerins*, qui sont leurs prêtres, s'adonnent fort aux sortilèges. Le Grand Bexerin, qui est comme le chef de ce clergé Nègre, réside dans la capitale de l'État. Tous ces prêtres tiennent des écoles de superstition et de magie. Ils distribuent à leurs disciples et au peuple certains billets qu'ils prétendent avoir la vertu de les garantir des dangers. (*b*) Quelques-uns de ces peuples refusent d'attribuer à la bonté de Dieu les biens qui leur viennent: ils disent que si Dieu était véritablement bon, il ne souffrirait pas qu'ils se donnassent la peine de travailler pour acquérir ces biens.

LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES, etc.

Tous ces Nègres pratiquent la polygamie, et même, en général, changent de femmes quand il leur plaît. Ils ne s'assujettissent à aucune loi sur ce point; et ce qu'ils font de plus remarquable, c'est de n'avoir point de commerce avec celle de leurs femmes qui est enceinte.

(*c*) Ceux de Sierra-Lione ont dans chaque ville, ou plutôt dans chaque bourgade, une grande maison séparée de toutes les autres, où l'on instruit pendant un an les jeunes filles qui sont devenues nubiles. C'est un vieillard distingué par sa naissance et par sa vertu qui se charge de ce soin. Après avoir achevé l'année, elles sortent de cette retraite, et se présentent sur la place, parées de leurs plus beaux atours. Les parens des filles s'y rendent aussi avec nombre de jeunes hommes, qui examinent ces filles pendant qu'elles dansent au son de quelques instrumens moresques. Après l'examen, les jeunes hommes choisissent celles qui leur plaisent le mieux, et paient quelque chose aux parens de celles qu'ils ont choisies. Ils paient aussi au vieillard l'instruction qu'il leur a donnée.

(*a*) Dapper, dans sa *Description de l'Afrique*. Jovet, dans son *Histoire des Religions*, le copie mot à mot, et sans discernement.

(*b*) La Mote-le-Vayer, Tom. I de ses *Œuvres in*-fol., sur la foi des Relations.

(*c*) Dapper, et après lui Gaya, *Cerémonies Nupt.* etc.

LEURS CÉRÉMONIES FUNÈBRES.

Les Nègres du Sénégal et les Jaloffes, etc., accompagnent leurs morts au tombeau au son du tambour, lequel marche à la tête du convoi. Les parens, tant hommes que femmes, suivent le corps.

Quand on enterre le mort, on met avec lui dans la fosse toutes les choses dont il faisait usage en cette vie; après quoi on couvre la fosse, et on élève au-dessus une espèce de monument. C'est le faîte de la maison du défunt qui sert d'ordinaire à cet usage. Lorsque le mort a été homme de guerre, on met au haut du monument une bannière blanche.

Ces mêmes Nègres ont une opinion singulière touchant ceux qui exercent la profession de tambours. Ils croient que la terre où on les met après leur mort perd sa force et devient stérile; que, si on les jette dans une rivière ou dans la mer, le poisson cesse de produire. Pour prévenir ces malheurs on ensevelit les tambours dans les creux des vieux arbres. Voilà ce que nous rapporte Dapper.

Ces usages funèbres nous conduisent naturellement à l'opinion que les Nègres ont des serpens. Persuadés que leurs parens et leurs amis seront changés en ces reptiles après leur mort, il ne peuvent se résondre à les tuer, quelque dangereux qu'ils soient: ils croient aussi qu'il meurt infailliblement quelqu'un dans le voisinage de l'endroit où un serpent a été tué. Ils ont parmi eux des gens qui charment ces reptiles et les manient sans crainte. Ces mêmes enchanteurs guérissent par leurs charmes celui que le serpent a mordu. Enfin, ils charment aussi leurs chevaux, s'imaginant que, par ce moyen, ils ne courront aucun danger à s'en servir, et qu'à la guerre ils les sauveront des mains de leurs ennemis. Les anciens attribuaient à peu près la même vertu aux (*a*) *Psylles*, qui habitaient ce qu'on appelle aujourd'hui le *Royaume de Barca*: mais, malgré cette conformité, malgré les témoignages des Relations qui nous parlent des charmes par lesquels divers peuples arrêtent la fureur des serpens, et détruisent la force de leur venin, il se peut fort bien que le merveilleux de tous ces charmes (*b*) se réduise à des secrets naturels que nous ne connaissons pas encore.

Ceux de Gambie enterrent les gens avec leur or et tous leurs trésors. Celui-là, selon eux, est le plus heureux qui se trouve enterré avec beaucoup d'or.

Quand le roi de Guinalé est mort, douze hommes paraissent en public, vêtus de longues robes de diverses couleurs, et annoncent au son de quelques instrumens à tout le peuple que le roi est mort. Aussitôt chacun se met autour du corps un drap blanc, et l'on s'assemble pour procéder à l'élection d'un autre roi. On lave le corps du défunt, on le vide, ou brûle ses entrailles en présence du Dieu du pays; mais on en garde les cendres, et l'on embaume le corps. Un mois après, on fait la pompe funèbre: on apporte de tous côtés des parfums qui servent à parfumer le défunt. Six personnes, vêtues de robes de soie blanche, le portent au tombeau, et,

---

(*a*) *Ad quorum cantus serpens oblita veneni.*
Ad quorum cantus mites jacuere cerastæ, — Silius Italicus

(*b*) Voyez là-dessus Chevreau, Tom. I de ses *Œuvres mêlées*

pendant la marche, il se fait un triste concert de voix et d'instrumens moresques. Tous ceux qui forment le convoi vont à pied, excepté les princes qui peuvent prétendre à la couronne. Ceux-ci suivent à cheval, et vêtus de blanc. Chez eux, comme chez les Chinois, cette couleur est celle du deuil.

On égorge sur la fosse les femmes et les domestiques qu'il chérissait le plus pendant sa vie. Ses favoris sont de la partie, et le cheval n'est pas oublié. Tout cela ne se trouverait point dans l'autre monde. On ne doit pas croire que les sujets briguent l'honneur de ce voyage à l'envi les uns des autres : plusieurs se sauvent à tems sans attendre que le roi soit mort. Les Relations ajoutent que ces misérables compagnons de voyage sont traités avec beaucoup de barbarie avant que d'être égorgés. Quoi qu'il en soit, ces gens-là sont moins courageux que nos ancêtres les Gaulois et les Germains, qui ne reculaient jamais quand il s'agissait d'aller tenir compagnie à leurs maîtres et seigneurs dans le *Vahalla*, c'est-à-dire, dans l'autre monde. Chez les Germains, on craignait si fort de ne pas arriver assez tôt à ce Vahalla, où l'on jouit et buvait sans être inquiété des soucis de ce bas monde, que les grands voulaient y aller à cheval. A cause de cela, on égorgeait des chevaux et on les enterrait avec eux. N'est-ce pas une chose étonnante que le Christianisme, qui nous donne de si belles idées de l'autre vie, n'ait pu nous ôter une inclination forte, et tout au moins pleine de faiblesse pour celle-ci? Faut-il qu'une religion si spirituelle fasse un effet si contraire au but du Législateur? D'où cela vient-il? C'est que le Christianisme ne promet rien que de spirituel, et ces promesses spirituelles n'ont pas même la force de persuader ceux qui les enseignent; car, en général, ils ne craignent pas moins la mort que les autres. Peut-être qu'aussi ils sentent mieux que les autres les difficultés de la religion.

Ceux de Bena et de Sousos joignent aux hurlemens et aux lamentations des présens qu'ils apportent avec eux lorsqu'ils vont se rendre au lieu des funérailles. Ces présens se partagent en trois portions, dont il y en a une pour le roi, une pour les parens du mort, et une pour le mort lui-même, avec laquelle on l'enterre. On bâtit ordinairement une espèce de hutte auprès du tombeau. C'est là que les parens du mort s'assemblent pour lui demander s'il a des afflictions dans l'autre monde, et lui offrir de prier leur Dieu qu'il les délivre de ses maux. Pour les rois et les grands du pays, on les enterre fort secrètement, et souvent même au fond d'une rivière, afin que l'on n'enlève pas les trésors que l'on enterre avec eux.

On enterre les rois de Sierra-Lione (*a*) sur les grands chemins, par la raison que ceux qui ont été revêtus des emplois publics pendant leur vie, doivent en quelque façon paraître en public après leur mort. Telle est, nous dit-on, l'opinion de ces Nègres.

(*a*) Les Nasamonéens, peuples de Lybie, ne s'éloignaient pas de cet usage. Voyez *Cérémonies religieuses*, Tom. II des *Cérémonies des Catholiques*.

RELIGION DES PEUPLES DE LA CÔTE DE GUINÉE.

Quelques peuples de Guinée pratiquent la circoncision, sans rendre aucune raison d'un usage qui, peut-être, n'est fondé que sur la (*a*) nécessité : mais si, à cet usage, on ajoute certaines pratiques observées par quelques-uns de ces peuples, (*b*) comme de présenter les meilleurs fruits de leurs terres à un certain Dieu *Belly*, et aux ames de leurs parens, de ne point manger de chair de bœuf ou de vache, ni d'aucun poisson avec ses écailles, on y trouvera des traces du Judaïsme, et du Paganisme des anciens Égyptiens. En voilà bien assez pour faire tirer des conséquences à ceux qui aiment à rapprocher les conjectures les plus éloignées.

Purchas a recueilli des choses curieuses sur la religion et sur les cérémonies religieuses de ces peuples. Quoiqu'ils n'aient ni livres, ni écritures, ni même des lois qui marquent quelque apparence raisonnable de police, il est pourtant vrai qu'ils ont une religion. Ils consacrent le mardi à leurs Fétiches, comme nous le dimanche à Dieu. Ce jour de repos est observé assez religieusement (*c*) par des danses, etc., et ce même jour est aussi destiné à la circoncision des enfans. Il semble qu'entre leurs Fétiches il y en a un qu'ils reconnaissent supérieur aux autres. « (*d*) Quand on leur » demande leur croyance touchant la Divinité, ils répondent que Dieu est » noir comme eux; que, bien loin d'être bienfaisant, il leur fait au con- » traire beaucoup de mal ». A cela, le voyageur leur répondit en langage de missionnaire : « Dieu est blanc comme nous, il est bon, il nous fait » beaucoup de bien, il est descendu sur la terre pour nous sauver, il a » été mis à mort par les Juifs pour notre salut; après notre mort nous » allons au ciel, etc. » Mais les Nègres goûtaient fort peu ces discours, et faisaient principalement des objections contre la Providence divine, prétendant que ce n'est pas elle qui donne les biens, mais qu'on les doit à la terre, aux eaux et aux plantes, etc., et cela n'est pas étonnant. On n'a qu'à se consulter soi-même, pour sentir le peu de force des argumens qu'on faisait aux Nègres : surtout rien n'est plus singulier que la *noirceur du Dieu de ces Nègres et la blancheur du Dieu des Chrétiens*. N'était-ce pas bien réfuter les Nègres que de leur présenter un Dieu d'une autre couleur que la leur ?

(*e*) Les Fétiches sont les Divinités particulières des Nègres. Chacun les a de différente manière, selon que l'ordonne le *Masoucki* (c'est ainsi qu'Ovington, voyageur assez éclairé, appelle les prêtres des Noirs de Guinée.) Ils attribuent à ces Fétiches le bonheur d'éviter une infinité de dangers. S'ils n'étaient pas aussi ignorans qu'ils le sont, on pourrait croire qu'ils ont voulu imiter les talismans des Orientaux, que l'on supposait agir par le moyen de leurs figures sur les choses naturelles, et avoir la force d'éloigner de quelque lieu, la pluie, la grêle et toutes les choses nuisibles. Mais peut-être que leurs Fétiches reviennent aux Ma-

---

(*a*) Voyez ci-dessus les *Cérémonies des Juifs*.
(*b*) Dapper, dans sa *Description de l'Afrique*.
(*c*) Voyez De Bry et la figure.
(*d*) Paroles de l'auteur d'une *Relation de la Guinée*, dans Purchas.
(*e*) *Voyage* d'Ovington *à Surate*, etc.

Autre Cérémonie pour demander de la PLUIE &c.

Cérémonie Religieuse des Peuples de GUINÉE à l'honneur de leur DIVINITÉ.

Leur COMMÉMORATION des MORTS.

Cérémonie des Peuples de GUINÉE, pour la CIRCONCISION d'un ENFANT.

nitous des Américains Septentrionaux, et qu'ils ont quelque convenance avec les Génies de l'antiquité, surtout avec les Faunes et les Sylvains, etc. Les Nègres leur témoignent toute sorte de respect. Dans leurs festins, ils répandent en leur honneur un trait de vin de palme, et c'est toujours par là qu'ils commencent.

Ils regardent certains (*a*) oiseaux comme des Fétiches. Le poisson-Épée est un Fétiche. Les arbres sont aussi des Fétiches, et il y en a qui président aux montagnes et aux collines. Ils sacrifient au pied de ces arbres-Fétiches, et ils croient que celui qui les couperait causerait la ruine de tous les fruits du pays. Lorsqu'ils vont consulter ces Arbres (*b*), ils disent que le Fétiche ou le Diable, si l'on veut, leur apparaît sous la figure d'un chien noir. Quelquefois, il ne paraît point, et se contente de répondre sans se donner à connaître (c). Les hautes montagnes sur lesquelles la foudre est tombée, les collines qui se trouvent exposées aux mêmes accidens, sont regardées comme le séjour de quelques Fétiches. Les Noirs n'oseraient passer auprès, sans leur offrir quelque chose : ils les entourent de mil, de maïz et de vin de palme.

Certaines pierres, qui ressemblent aux bornes des champs, sont encore mises au rang des Fétiches (*d*). Comme elles leur servent aussi à borner leurs champs, on ne saurait s'empêcher d'entrevoir ici du rapport avec le Dieu-Terme des Romains et la Pierre-Terminale : mais, dira quelque critique, pourquoi ne les pas comparer plutôt aux pierres dont ces derniers se servaient pour marquer la distance des chemins? Quoi qu'il en soit, ils plantent des Fétiches aux portes de leurs maisons, et ces Divinités Tutélaires sont faites comme des bâtons à crochets dont on se sert pour secouer les branches des arbres quand on veut en abattre le fruit. Les prêtres des Noirs attachent ces bâtons à ces pierres-Fétiches dont nous venons de parler, qu'ils croient, à ce qu'on nous dit, aussi anciennes que le monde, et les vendent ensuite au peuple pour servir à la conservation de leurs maisons.

Voilà ce qui concerne les grands Fétiches. Outre (*e*) ceux-là, il y en a de particuliers et de portatifs qui consistent en bagatelles de peu de valeur, que les prêtres vendent aux Noirs après les avoir consacrés à leur manière. Ils ont une confiance entière en ces Fétiches consacrés : aussi les portent-ils dans un petit sac pendu sur le cœur ou sous les aisselles. Ils les prient soir et matin, ils leur présentent les meilleurs morceaux de ce qu'ils mangent, ils les parent de ce qu'ils ont de plus beau.

Le jour qui répond à notre Dimanche, les Noirs s'assemblent dans une place, au milieu de laquelle est un arbre qu'ils appellent l'*Arbre du Fétiche*. Au pied de l'arbre, ils dressent une table, dont ils ornent les pieds de couronnes faites de divers rameaux : sur cette table, ils mettent du vin de palme, du riz, du maïs, etc., pour boire ensuite et manger à l'honneur de leurs Fétiches. La journée se passe à danser et à sauter autour de l'Arbre du Fétiche en chantant et en frappant sur des bassins de cuivre (*f*). Sou-

(*a*) Villault de Bellefonds dit, dans sa *Relation des côtes d'Afrique*, que cet oiseau est petit comme un roitelet; qu'il a le bec d'une linote; qu'il est marqueté de noir et blanc sur un fond de plumage gris-brun. Si quelqu'un de ces oiseaux vole dans le jardin d'un Noir, il en présage quelque bonheur, et lui jette incontinent à manger.

(*b*) Purchas.

(*c*) Idem, et Villault de Bellefonds.

(*d*) Villault de Bellefonds, ubi sup.

(*e*) Voyez le même Voyageur, et Purchas.

(*f*) Purchas.

le signe. Cela fut écouté : plusieurs Noirs apportèrent leurs Fétiches pour avoir des croix.

Le zélé voyageur n'avait garde d'en rester là. « Je me fis conduire, dit-il, » au Fétiche majeur, qui était dans une plaine où ils font leurs sacrifices. » C'était une grosse pierre couverte de terre que j'éparpillai de tous côtés, » et rompis plus de cinq cents crochets qui étaient à l'entour, et m'en allai » chez un de leurs prêtres à qui je demandai des Fétiches à acheter. Il me dit : » vous en avez une ; c'était un de ces crochets que j'avais pris, et il vou- » lait que je le lui payasse. Je le tirai jusques auprès du Fétiche majeur ; » et quand il vit que je l'avais brisé, il appela ses camarades, qui tous » criaient miracle de ce que je n'étais pas mort. Je leur dis : pour votre » paiement je plante cette croix ; et si quelqu'un y touche, ou en approche » sans se mettre à genoux, il mourra sur l'heure même. Ils s'enfuirent chez » eux faisant des cris épouvantables ». Il faut croire que ce zèle fut secondé par l'instruction ; sans quoi les Noirs pouvaient ajouter la profanation à l'Idolâtrie, et prendre les croix pour des Fétiches plus redoutables que les anciennes. Quelle autre idée des gens idolâtres et ignorans pouvaient-ils se faire de deux pièces de bois, dont le véritable mérite est inconnu à tous autres qu'à des Chrétiens ?

LEURS PRÊTRES, LA MANIÈRE DE FAIRE UN SERMENT, LEURS FÊTES, etc.

Les prêtres ne travaillent point : ils sont nourris par les autres Noirs, qui leur donnent tout ce qu'ils peuvent, afin qu'ils prient pour eux. En récompense, ils vendent des Fétiches aux Noirs, de ces Fétiches qu'ils ont consacrés ou bénits par l'attouchement de l'Arbre du Fétiche.

L'habit de ces prêtres, nous dit Villault de Bellefonds, ressemble à une cotte d'armes, faite de grosse toile ou de serge. Ils ont autour du corps des écharpes garnies de petits osselets de poulets brûlés ; ce qui ressemble assez, ajoute-t-il, aux coquilles des pélerins de Saint-Michel. Le reste du corps est nu. Ils portent aux jambes des jarretières faites du fil de l'Arbre du Fétiche ; ils y passent des rassades.

A l'égard de leur manière de faire serment, nous allons extraire ce que le même auteur en a vu. « Un Maure, accusé d'un vol, se présenta au » général des Danois pour jurer et manger son Fétiche, comme ils disent. » Je voulus connaître cette cérémonie ; je vis un fagot d'épines dans un « panier que portait un esclave. Ce fagot était couvert d'une peau de cuir ; » dans le milieu du fagot il y avait du suif, de la cire, des plumes de per- » roquets, des petits os de poulets brûlés, des plumes de l'oiseau Fétiche » du pays, etc. (Tout cela compose un Fétiche) qu'ils s'obligent de man- » ger ; et s'ils n'en crèvent pas, ils sont tenus pour absous. Un de leurs » prêtres qui était présent, dit l'avoir fait le plus fort qu'il lui avait été » possible ; et que, s'il mentait, un moment après l'*avoir mangé*, il ne » vivrait pas ». Le serment (*a*) consiste aussi à boire d'un breuvage fait des drogues et des herbes qui entrent dans la composition du Fétiche. Ils

(*a*) Villault de Bellefonds.

ont aussi une autre coutume quand ils veulent assurer quelque chose ; c'est de frapper du visage les pieds, la poitrine et les bras de celui qui exige une assurance, en répétant trois fois certains mots, battant des mains, frappant la terre des pieds, après quoi ils laissent là leurs Fétiches.

Lorsque les Nègres de *Cabo de Monte* font quelque Traité, ils égorgent des poules ou des poulets, boivent une partie du sang de ces animaux, et en donnent à boire à ceux avec qui ils traitent. Ensuite on fait cuire les poules, et l'on s'en régale de bonne amitié : pour achever de cimenter l'union, ils se partagent les os, qu'ils gardent en témoignage de l'alliance contractée ; et, si l'on est menacé d'une rupture, celui qui agit de bonne foi envoie à l'autre des os pour lui faire voir qu'il manque à ses engagemens.

Les sermens des Nègres qui habitent entre *Cabo Formoso* et *Ambozes*, et leur manière de se purger d'une accusation de crime, consistent à se faire une coupure dans le bras, et à sucer ensuite le sang de la plaie.

Pour avoir une pêche favorable, ils jettent du riz, du mil et du maïs dans la mer, afin de s'attirer la bienveillance de leur Fétiche ; et, pour trouver beaucoup d'or, ils se le concilient par des sacrifices, qui consistent à lui mettre de quoi manger autour des montagnes et des arbres sacrés. Après les semailles, ils brûlent avec solennité les épines qui sont dans leurs champs : cette solennité consiste en danses et en chansons, et à verser du vin de palme dans le feu à l'honneur de leurs Fétiches.

(*a*) L'anniversaire du couronnement de leur roi est une des fêtes les plus solennelles. Ce jour s'appelle *La Fête des Fétiches*. Le roi prie tout ce qu'il y a de personnes de distinction, qui, en récompense, lui envoient des présens. La fête commence par des sacrifices et finit par la débauche.

(*b*) La création d'un gentilhomme est encore une fête distinguée. Pour être dépouillé de la roture, il faut faire présent au corps des nobles d'un chien, d'un mouton et d'une vache. La fête s'ouvre par des régals. Le peuple s'assemble sur la place, les uns avec des tambours, des sonnettes et autres pareils instrumens ; les autres armés d'assagaies et de boucliers, le visage et le corps peints avec de la terre jaune et rouge. Le noble futur s'y rend aussi, porté sur une espèce de brancard, et de telle sorte qu'il a toujours les pieds posés sur deux esclaves qui se courbent sous son siége. Il est suivi de quelques gentilshommes nègres. Un petit garçon lui porte un siége pour s'y asseoir lorsqu'il doit parler à quelqu'un. La noblesse, qui vient le féliciter sur son changement d'état, prend une botte de paille et la lui met sous les pieds ; ce qui est surtout une marque de distinction. Les femmes de même rendent tous les honneurs convenables à l'épouse de ce nouveau noble : par exemple, elles la parent, ornent sa tête de petits Fétiches d'or, lui mettent au cou un collier d'or, et à la main une queue de cheval, qui sert d'éventail (*c*) ; la barbouillent de blanc, lui jettent du sel. Quand chacun s'est placé à la suite l'un de l'autre, selon l'ordre pratiqué chez eux, on amène la vache, suivie de beaucoup de noblesse qui danse et chante. La bête est attachée à un poteau sur la place, où elle est entourée de Noirs, qui (*d*) battent du tambour ou s'exercent sur d'autres

(*a*) Villault de Bellefonds.
(*b*) Purchas.
(*c*) De Bry.
(*d*) Espèce de tambour de basque. Outre cela ils ont un autre instrument qui a rapport à la guitare. Cet instrument a six cordes de roseaux. Villault de Belfonds et Purchas.

MANIERE de se Saluër le matin en GUINÉE

Leur MANIERE de se MARIER.

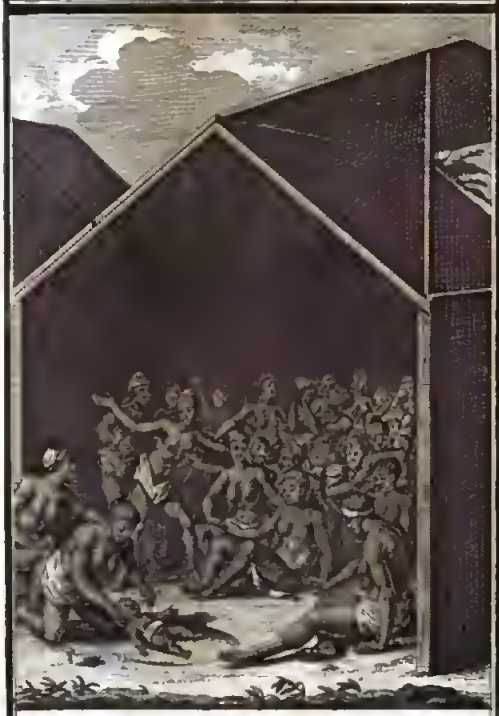

CEREMONIES de L'ACCOUCHEMENT.

L'ACCOUCHÉE va laver son ENFANT dans la Riviere.

instrumens moresques, et de plusieurs jeunes gens (*a*) qui dansent et font l'exercice du bouclier et de l'assagaie.

Les femmes carillonnent dans le même goût. Une des cérémonies que font celles-ci, c'est de porter le nouveau gentilhomme et sa femme dans leur siége, et de les promener ainsi en leur jetant de la farine au visage. Le soir, on les ramène chez eux en pompe. Enfin la fête finit par le sacrifice de la vache, qui est partagée à l'assemblée, excepté à celui qui a été créé noble et à sa femme : s'ils mangeaient de cette vache, ils mourraient au bout de l'année. Mais ils emportent la tête; et après l'avoir peinte de plusieurs couleurs, ils l'ornent de petits Fétiches, et la gardent au logis comme une preuve de leur noblesse.

Cette noblesse nègre célèbre aussi l'anniversaire de sa réception. Alors chacun expose sa tête de vache bien parée. Dans un autre jour de cérémonie, les nobles, pour se distinguer du peuple, se raient tout le corps de rouge et de blanc, et se mettent au cou des guirlandes faites de paille et de verdure.

CE QU'ILS PRATIQUENT A LA NAISSANCE DE LEURS ENFANS, etc.; LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES ET FUNÈBRES.

Villault de Bellefonds nous dit que les Négresses mettent au cou de leurs petits enfans, *de petits ouvrages d'or passés dans du fil de l'écorce de l'arbre où ils adorent leurs Fétiches*, pour les garantir des dangers. Il ajoute : « A mesure qu'ils croissent, jusqu'à l'âge de quatre ans, on environne leurs » bras et leurs jambes de petits rameaux, qui se plient en façon de cercle, » et qu'ils achètent de leurs prêtres, croyant par ce moyen les garantir de » tous maux ». Purchas, sur la foi des Relations, dit qu'ils revêtent le corps de leurs petits enfans, de filets faits d'écorce d'arbre, lesquels sont garnis de Fétiches; persuadés qu'après cela le diable ne saurait par où les prendre, et que c'est-là un excellent supplément au défaut des forces de l'enfant.

La circoncision des deux sexes est aussi en usage chez eux. Cette cérémonie se fait avec beaucoup de solennité, quand les garçons ont seize ans. On allume alors des feux, on chante, on danse pour solenniser cette fête. (*b*) Sur toutes choses, les Nègres ont soin de tenir prête bonne provision de grains et de viande, afin que le mauvais esprit ait de quoi manger, et qu'il ne s'avise pas de se jeter sur leurs enfans. C'est-là sans doute un artifice des prêtres.

Sur leurs mariages écoutons premièrement le voyageurs François. (*c*) Lorsque les garçons commencent à pouvoir gagner leur vie, on pense à les marier et à leur chercher des filles qui leur conviennent. Si la fille est au gré du garçon qu'on veut marier, et que les deux parties veuillent l'une de l'autre, on fait la demande de la fille : les parens s'assemblent avec un prêtre qui leur donne des Fétiches. La fille jure par ses Fétiches, et en présence de l'assemblée, une amitié et une fidélité inviolables à celui qui

---

(*a*) Au son de ces instrumens, les hommes et les femmes se séparent en deux bandes opposées, s'approchent ensuite et se reculent en cadence en faisant claquer leurs doigts, gesticulant de la tête, se disant des mots à l'oreille et remuant l'éventail. *Idem.*

(*b*) Purchas.

(*c*) Villault de Bellefonds.

doit être son mari ; après quoi ils se donnent mutuellement la main : mais le mari (*a*) ne s'engage pas autrement, et toute la cérémonie consiste en ce qui se voit dans cette figure. Quoique la polygamie soit en usage chez eux, cette femme épousée de la sorte est la seule légitime, et même, ajoute le voyageur, le mari n'en peut prendre d'autre sans qu'elle y consente. Ce ne sont, à bien dire, que des concubines, qui couchent tour-à-tour avec le mari selon la date de leur mariage : la femme légitime a trois nuits de suite.

Le père ne donne rien à son fils : (*b*) il n'a autre chose que ce qu'il gagne par lui-même, et avec cela il doit faire sa maison. Pour la fille, on lui donne en dot la valeur de six ou sept écus. Quelquefois, on y ajoute un esclave pour servir les nouveaux mariés. Quand la femme légitime commence à vieillir, la plus chérie des concubines prend le dessus ; la vieille devient la servante et fait le ménage, sans s'embarrasser d'autre chose tout le reste de ses jours.

(c) L'adultère est puni par une amende : la femme est répudiée. Si elle elle est soupçonnée, elle doit se purger en jurant par son Fétiche, et mangeant du sel (*d*), ou buvant d'un certain breuvage. Elle ne hasarde pas le serment lorsqu'elle se croit coupable, parce que le Fétiche la ferait mourir.

A l'égard de leurs funérailles, (*e*) ils lavent le mort, le mettent dans une manière de tombeau d'osier, d'écorce d'arbre, ou de jonc. Ce tombeau n'est, à proprement parler, qu'un grand panier. Les parens, les amis et les voisins se rendent à la maison du mort, y pleurent, y lamentent, demandent au défunt pourquoi il s'en est allé. Après cela ils dansent, ils chantent des airs tristes, ils tournent autour du logis, et font grand bruit avec des poêles. Cependant, une femme va de maison en maison quêter ; et de ce qu'elle amasse, achète un bœuf ou des brebis pour le prêtre qui assiste à cette cérémonie, afin qu'il rende favorable au mort le Fétiche qui doit le conduire en l'autre monde. Le prêtre, après avoir sacrifié la bête qu'on lui a donnée, en répand le sang à l'honneur des Fétiches du défunt. (*f*) Tous ces Fétiches sont ensuite arrangés les uns auprès des autres, le plus grand au milieu, tous parés de rassades, de corail, de plumes, de fèves. En même-tems, le plus proche parent du mort tue une poule, du sang de laquelle le prêtre arrose ces Fétiches. Les femmes ou les parens font cuire la poule, et la leur présentent dans un plat. Ensuite le prêtre se fait un collier de certaines herbes, et commence une conjuration en marmottant quelques paroles ; après quoi il prend de l'eau ou du vin de palme en sa bouche, et le crache sur ces Fétiches. Des herbes qui composent son collier, il en prend de quoi faire une petite boule, qu'il fait passer et repasser deux ou trois fois entre ses jambes. En faisant cette cérémonie, il salue les vieux Fétiches, et leur dit adieu. Il continue à broyer et à rouler entre ses doigts le reste des herbes du collier ; (*g*) et après les avoir mêlées avec le suif et la graisse

---

(*a*) Purchas. Voyez la figure.
(*b*) Purchas.
(*c*) Idem, ibid.
(*d*) Une certaine espèce de sel, dit Purchas.
(*e*) Villault de Bellefonds et Purchas.
(*f*) A peu près suivant la troisième figure de la planche.
(*g*) Villault de Bellefonds.

MANIERE dont les NEGRES de GUINÉE font leur Serment.

MANIERE dont leurs FEMMES se justifient de l'ACCUSATION d'ADULTERE.

SUPLICES des PEUPLES de GUINÉE.

CEREMONIE FUNÈBRE des HABITANS de GUINÉE.

SEPULTURE d'un ROI de GUINEE.

Digitized by Google

des vieux Fétiches, il fait du tout une grosse masse, dont il se frappe la face (*a*); après quoi il la sépare en plusieurs petits morceaux, qu'il passe dans du fil de l'écorce de l'arbre sacré, et dont il régale l'assemblée. Le reste de la masse est enterré avec le défunt, et c'est-là le Fétiche qui le conduit en l'autre monde.

(*b*) Après ces cérémonies, le défunt est exposé une demi-journée en public, les mains étendues; les femmes le portent ensuite au lieu de la sépulture. Il n'appartient qu'aux femmes d'enterrer les morts. Celles du village suivent le corps, qui est porté de la façon qu'on le représente ici. Les hommes ne vont à l'enterrement que lorsqu'il faut porter le mort dans quelque autre village, car ils ont tous la manie d'être enterrés dans le lieu de leur naissance; et pour lors les hommes accompagnent le corps à main armée. Le corps étant arrivé au lieu de la sépulture, on creuse une fosse de quatre à cinq pieds de profondeur. C'est-là qu'on le met en le couvrant entièrement de bois, de telle sorte que la terre ne le touche pas. La plus aimée de ses femmes jette ses Fétiches sur le défunt, met à son côté la meilleure partie de ce qui lui servait dans son ménage; et s'il aimait particulièrement certaines choses, on les y ajoute. Quand cela est fait, les assistans tournent autour de la fosse, et disent le dernier adieu à leur mort avec des cris effroyables. Quand le mort est en terre, les femmes qui l'ont enterré (*c*) passent et repassent en rampant par-dessus sa fosse : ensuite on s'en retourne, et chacun s'étant levé, on se rallie pour passer le reste du jour à se régaler.

Sur le tombeau on élève un petit toit. Personne ne touche à ce qui a été mis dans la fosse; mais il est permis à celui qui l'a faite et qui a enterré le corps de prendre son salaire sur les provisions et les présens qu'on a faits au mort. Tous les ans, on porte quelques provisions sur la fosse du mort.

(*d*) Quand leur roi est mort, ils l'exposent plusieurs jours en vue, et, pendant ce tems-là, on le sert comme s'il était en vie : mais quand il commence à sentir mauvais, quelques esclaves l'emportent et l'enterrent dans un endroit inconnu avec ses Fétiches, ses armes et toutes les provisions qu'ils lui croient nécessaires. Pendant que ces esclaves enterrent le roi, le peuple va de tous côtés tuer des femmes, des filles, des garçons et des esclaves, pour servir le prince défunt. L'usage veut qu'on les tue par surprise, peut-être pour leur rendre la mort moins terrible. On enterre leurs corps avec lui, et l'on expose leurs têtes sur des pieux tout autour de son mausolée : deux gardes font sentinelle, afin que l'on n'enlève pas les provisions du défunt.

(*a*) Purchas.
(*b*) Villault de Bellefonds.
(*c*) Voyez De Bry et la planche.
(*d*) Idem, ibid.

LEURS CÉRÉMONIES DE GUERRE, etc.

Lorsque le signal de guerre est donné, et qu'il y a ordre de marcher (*a*), on se peint le visage en rouge ou en jaune, chacun à sa fantaisie. Plusieurs endroits du corps, comme la poitrine et les bras, sont peints dans le même goût avec des accompagnemens de croix, de serpens, etc. Ils se munissent de leurs Fétiches, et d'un collier de verdure gros comme le bras, qu'ils croient capable de rabattre ou de charmer les coups des armes ennemies. Tout marche à la guerre, jusqu'aux femmes et aux enfans, parce que l'usage est établi chez eux de laisser la maison vide en tems de guerre ; et même de brûler ville, village et maison, lorsque la guerre paraît devoir être violente et de longue durée : prétendant ôter par ce moyen l'avantage des conquêtes à leurs ennemis, et à leurs guerriers le souvenir de leur domestique. Les prisonniers sont faits esclaves, les morts sont mangés. Quand la paix est faite, pour tout traité, on s'envoie des ôtages.

Les peines et les châtimens consistent en amendes et confiscations, même quand le crime aurait mérité la mort : mais si le malfaiteur est hors d'état de satisfaire, il doit payer de sa vie. On le frappe à mort avec l'assagaie, ensuite on lui coupe la tête, sans quoi les Nègres ne le croiraient pas bien mort. Cette tête est enlevée par les parens, qui la font cuire pour mieux dépouiller le crâne, que l'on pend ensuite auprès du Fétiche du logis. Le mort est coupé en quartiers, après quoi les femmes le vont pleurer.

RELIGION DES PEUPLES DE BENIN, D'ARDÉE, etc.

(*b*) Dapper nous dit que ceux de Benin adorent le Démon, et qu'ils lui sacrifient des hommes et des bêtes. Ils reconnaissent pourtant un Dieu créateur de l'Univers, ils avouent même qu'il le gouverne ; mais ils ne lui adressent ni vœux, ni prières : car, disent-ils, pourquoi prier un être naturellement bon, et qui par conséquent, est incapable de faire du mal ? Il n'en est pas ainsi du démon : ils tâchent de l'appaiser par des sacrifices, à cause du mal qu'il leur fait et qu'il peut leur faire. Outre cela, ils ont chacun leurs Fétiches et leur Fétisscro, qui est une espèce de prêtre directeur, par lequel on consulte le Fétiche dans le besoin. Cet oracle, à ce que nous dit le même auteur, se rend par le moyen d'un pot qui est percé en trois endroits. Ils font aussi de grands sacrifices à la mer, pour se la rendre favorable ; et même, le serment le plus solennel de ces peuples se fait par elle ou par leur roi.

Canou est le nom que les Quoias donnent au Dieu-Suprême. L'auteur de l'Extrait de l'Afrique du sieur Dapper, dans le tome II de la *Bibliothèque Universelle*, croit que *Canou* vient de *Cana* qui, en hébreu, signifie *posséder*.

(*a*) Purchas.
(*b*) *Description de l'Afrique.*

(*a*) D'autres peuples voisins de ceux-ci ne reconnaissent aussi qu'un Dieu; ils croient qu'il récompense les gens de bien, et qu'il punit les méchans. Ils ont aussi quelque idée d'un dernier jugement (*b*). Ils s'imaginent que les ames des morts prenuent connaissance des affaires de ce monde; aussi leur adresseut-ils des prières, des vœux et des sacrifices. S'ils vont à la chasse, ou s'ils entreprennent une affaire, pour peu considérable qu'elle soit, ils ne manquent pas d'offrir quelque chose aux ames de leurs pareus. Ils font aussi des festins à l'honneur des morts, surtout à l'honneur de leurs proches, qui sont particulièrement les protecteurs de leur famille: car, à leur dire, chacun protège les siens; et c'est pour cela que leurs rois n'entrepreunent jamais rien, et ne se déterminent à aucun conseil, sans avoir auparavant invoqué les ames de leurs Ancêtres.

Ces ames ou ces esprits résideut ordinairement dans les bois: c'est-là que les uisérables et les affligés vont implorer leur assistance. Du reste, ils n'ont ni temples, ni chapelles, ni assemblées: c'est le bocage voisin de leur ville ou de leur hameau qui leur sert de temple, ainsi que nous venons de le dire. Là se font les sacrifices, les libations et les présens aux Esprits. Les femmes, les enfans et les étrangers sont exclus de ces exercices religieux; car, disent-ils, les esprits les feraient mourir.

Nous ne disous rien de la circoncision, dont ils ont l'usage comme les autres Nègres et Maures; et que leurs enfans reçnivent plutôt ou plus tard, selon qu'ils le jugent à propos, ou que la force de l'enfant le permet.

Ceux d'Ardée n'ont point d'assemblée pour leur culte; chacun a son Fétissero. (Nous avons déjà dit que c'est ainsi que les voyageurs nomment ces directeurs de religion et de conscieuce). Un Nègre est-il malade? il envoie chercher le Fétissero, qui sacrifie pour le malade; et, du sang de l'animal sacrifié, il arrose le Fétiche du logis. Nous avons dit aussi qu'ils n'ont point d'assemblée religieuse. Cependant chaque famille fait tous les six mois une assemblée où préside le Fétissero. Là se fait un sacrifice au Fétiche, qui est caché sous un pot percé. On le consulte: il répond, si le sacrifice lui plaît, ou plutôt, le prêtre répond pour lui.

A l'égard des morts, ils ne croient pas qu'il y en ait d'autres qui ressuscitent que ceux qui meurent à la guerre. L'expérience montre, à ce qu'ils disent, que ceux qui meurent ainsi ne restent pas deux jours dans la fosse. Mais c'est un artifice du Fétissero pour exciter leur courage. Nous verrous dans la suite que cette opininn n'est pas particulière aux Nègres.

Ceux de Biafara ne refusent rien au démon, pas même leurs enfans. Ils sont fort adonnés aux sortiléges et aux euchantemens, s'imaginant que, par ces pratiques de magie, ils ont tout pouvoir sur les élémens et sur les biens de la terre. Quand nous nommons ici le Démon, ce n'est pas selon l'idée des théologiens Chrétiens. C'est ici uniquement une chose,

---

(*a*) Le même, dans la *Description des peuples qui habitent vers Cabo de Monte*.

(*b*) Les Quoias, et en général tous ces Nègres s'imaginent que les esprits des défunts sont les protecteurs de leur famille; ils les consultent dans toutes leurs difficultés, et pour lors ils font un sacrifice solennel aux manes de leurs parens, c'est-à-dire, une offrande de vin de palme et de riz. Ce sentiment, si généralement établi dans l'Idolâtrie de la plus grande partie des nations, et dont on voit même des traces dans le système de religion de quelques peuples dégagés du Paganisme, revient à l'idée qu'Hésiode nous donne dans sa *Theogonie*. *Ces héros*, dit-il, *deviennent démons*, (c'est-à-dire, Génies et Dieux inférieurs) par le décret de Jupiter, (le Dieu suprême). *Ils sont les conservateurs des mortels; ils donnent les biens*, etc. Voyez ce qu'on a dit ci-devant sur ce même sujet aux articles des Indiens, des Chinois, des Lapons, etc.

un être, un esprit que nous ne définissons point, qui peut-être est le seul objet du culte de quelques peuples, et qui souvent ne doit son existence qu'à la fourberie des prêtres, qu'aux visions fantastiques d'une imagination frappée.

LEUR CIRCONCISION, LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES ET FUNEBRES.

Nous remarquerons ici une coutume aussi impertinente, qu'elle est bizarre et douloureuse sans doute. Les peuples qui habitent aux environs de Rio-Real, et les Nègres d'Ardée ne circoncisent pas le sexe ainsi que cela se pratique chez plusieurs peuples d'Afrique; mais, pour équivalent de cette cérémonie, ils l'exposent à une épreuve beaucoup plus rude (*a*). Lorsque les filles ont à peu près atteint l'âge de puberté, on passe dans leurs parties naturelles un bâton garni de fourmis, que l'on change même de tems en tems, de peur qu'à la longue les fourmis ne cessent de mordre avec toute la vivacité nécessaire. Cette espèce de noviciat dure à peu près trois mois, et finit lorsque ces insectes ont disposé les filles de la façon qu'elles doivent l'être pour se faire estimer nubiles. Nous renvoyons à un autre article la circoncision mystérieuse des Négresses.

Les Nègres voisins de Cabo de Monte n'ont rien de particulier dans leurs coutumes nuptiales, sinon que les présens du galant sont un commencement de propriété, ou de droit qu'il acquiert sur la fille qu'il recherche. Par exemple, si cette fille n'est pas tout à fait nubile, un galant peut faire arrêt sur elle par quelques présens. S'il n'a pas de quoi donner, il travaille pour son service : il lui bâtit une hutte, il cultive les champs pour elle. Si la fille recherchée ne dépend de personne et n'est pas engagée, l'usage veut que l'amant l'invite chez lui; mais il faut aussi qu'elle fasse la difficile, après quoi elle fait une corvée de dix ou douze nuits avec le galant avant que de lui demander le présent d'engagement. Si de ce commerce il vient un garçon, le père le prend; si c'est une fille, la mère l'élève. Des essais de cette nature ne font aucun tort au sexe : vierge ou non, elle trouve toujours à se placer. Que de ménages seraient heureux dans nos cantons, si l'on avait le privilége d'essayer ainsi l'un de l'autre avant que de se mettre tout à fait ensemble !

S'il arrive que le galant s'accommode de celle dont il a fait l'essai, il la demande solennellement aux parens, et leur envoie des présens. Elle les reçoit, supposé que le galant lui plaise : sinon, les présens sont renvoyés sur-le-champ.

Le nom se donne aux enfans nouveaux nés avec beaucoup de cérémonie. Elle se fait ordinairement de grand matin, lorsque l'enfant est âgé de huit ou dix jours, avec beaucoup de bruit et au son de leurs instrumens. Celui qui doit nommer l'enfant va le prendre à la mère, et le pose sur un bouclier au milieu de l'assemblée, qui est armée de flèches et d'assagaies. Il lui met un petit arc dans la main, et lui fait un discours de demi-heure sur ce qu'il doit observer pour être heureux et honnête homme, selon leurs lumières et leurs maximes. Après cela, il rend l'enfant à la mère. Une pa-

(*a*) Tiré de Dapper, qui ne cite pas son auteur.

reille cérémonie se pratique à l'égard des filles, bien qu'avec moins de solennité. Celle qui doit lui donoer le oom, la prend et la pose sur uoe natte au milieu d'une assemblée de femmes, et lui met dans la main un bâton doot elles se servent pour remuer leur brouet. Ensuite elle lui adresse un discours sur les devoirs de l'honnête femme, selon les principes des Nègres.

Quelques peuples de la Côte-d'Or se doooent, outre le droit de polygamie, comme leurs voisins, celui de découcher d'avec leurs femmes pour courir à d'autres. Ils en soat quittes en payant une légère ameode à leurs femmes; tandis que celles-ci risquent d'être chassées ou vendues pour esclaves, lorsqu'elles manquent à la fidélité coujugale. La galaoterie de ce canton se réduit à peu de cérémonie. Un jeune houme fait sa demande, il est écouté, pourvu qu'il ne soit pas esclave et qu'il donne le préseot des fiançailles, lequel se réduit à fort peu de chose. On la conduit le soir au galant. Un paranymphe lui est donné pour gardien, avec le privilége de coucher pendaot huit jours entre ces nouveaux mariés, pour mortifier la *cupidité* du mari, et donoer le tems à l'uu et à l'autre de se connaître.

A propos de mariage, disons uu mot d'une cérémouie qui certoinemeot n'est pas à beaucoup près religieuse, et cependant ne peut se placer autre part qu'ici. Chaque village de Nègres entretieot deux ou trois femoes publiques, que l'on iostalle daos cette charge en présenee de beaucoup de peuple. Les installées sont exposées eo montre sur une natte; et, pendant ce tems-là, une des plus âgées prend une poule, lui coupe la gorge, en fait découler le sang sur sa tête, sur ses épaules et sur ses bras: ce qui est suivi d'une promesse qu'elle fait avec serment, d'admettre uu chacun (*a*) pour très-peu de chose. Ensuite elle se met à l'épreuve de quelqu'un de l'assemblée, après quoi elle va se laver avec une de ses coiopagnes. L'ablution faite elle se remet sur la oatte, et oo lui blanchit avec de la craie les bras, les épaules et la poitrine. Pour finir la cérémonie, deux jeunes hommes chargeot cette femme sur leurs épaules, et la proménent en triomphe partout le village. Après cela, il faut que, pendant huit jours, elle se présente sur la moême natte, et s'y recommande aux libéralités des galans.

Dans le royaume de Beoiu, il u'est pas permis aux courtisans de couvrir leur nudité, ni de se marier, sans la permission du roi. Il leur permet de s'habiller quand il le juge à propos; et, quand il le leur permet, il leur donne en même tems une femme. Les femmes ne s'habillent pas non plus sans la permission du mari; et, lorsqu'il accorde cette faveur à quelqu'une de ses femmes, il lui fait aussi l'honneur de coucher avec elle. Une veuve qui est mère d'un garçon, o'oserait se remarier sans la permission de soo fils: elle devient même sa servante. Si elle est recherchée en mariage, et que le fils veuille bien lui permettre de se remarier, celui qui la recherche doit s'engager à pourvoir ce fils d'une femme. Les filles ne sont dooоées eo mariage qu'à l'âge de puberté. Dès lors, le père oe s'embarrasse plus d'elles. Nous passons d'autres coutumes qui nous paraisseot peu remarquables: voici uoe idée siogulière. Accoucher de deux enfans à la fois est en ce pays-là une chose fort scandaleuse: persuadés que les jumeaux sont des suites de la malversation d'uoe femme, ils rejètent un des deux, et

(*a*) Pour quatre ou cinq sous.

l'on dit même qu'ils le font mourir. Quelle opinion auraient-ils d'une superfétation? et que ne diraient-ils pas de ces femmes qui accouchent quelquefois de trois enfans?

Passons aux cérémonies funèbres. Les Nègres de Cabo de Monte les commencent par les pleurs et les lamentations, parmi lesquelles on mêle quelques beaux traits de la vie du défunt. Après les pleurs, on lave le corps, on lui frise les cheveux, on le dresse, et, pour le faire rester de bout, on l'étaie par derrière le dos et sous les bras. Le défunt est armé de l'arc et de la flèche, et paré de ce qu'il possédait de plus beau pendant sa vie. En cet état, chacun lui apporte des présens. Les parens et les amis s'asseient sur les genoux auprès de lui, le dos tourné, et l'arc à la main, qu'ils bandent si fort qu'on dirait qu'ils vont le rompre. Cela signifie, dit-on, qu'ils sont prêts à s'en servir contre ceux qui pourraient avoir contribué à la mort de leur parent. Quand on le met dans la fusse, on y jette aussi les présens, et une partie des richesses que le défunt possédait. On donne des esclaves aux princes et aux grands seigneurs, pour les servir en l'autre monde.

Le deuil consiste en un vœu solennel avec serment de jeûner huit ou dix jours, et même un mois, lorsque la personne a mérité une considération particulière. Pendant ce tems-là, ils ne doivent ni avoir commerce avec les femmes, ni les fréquenter. Ils ne portent point d'habits de couleur, ils ont la tête rasée, ils couchent à terre. Quand le tems du jeûne est expiré, ils se relèvent de leur vœu en faisant la même cérémonie par laquelle ils l'ont commencé, c'est-à-dire, qu'ils lèvent les mains en haut en présence d'un Fétiche. Après cela, on fait un festin à l'honneur du mort.

Quand on soupçonne qu'une personne n'est pas morte de mort naturelle, on ne la pleure, ni ne la lave, ni ne l'habille, qu'après que le soupçon est éclairci: car, disent-ils, si l'on s'avisait de pleurer le mort auparavant, il serait impossible de reconnaître le coupable, parce que l'esprit que l'on consulterait sur cette mort, ne voudrait pas répondre aux questions. Pour s'éclaircir sur cet article, ils prennent une pièce de l'habit du mort, des rognures de ses ongles, un toupet de ses cheveux, nouent le tout ensemble, et soufflent dessus de la poudre d'un certain pois rouge. Ensuite ils attachent ce petit paquet à un bâton, dont ils posent les deux bouts sur la tête de deux hommes. Alors un de ceux d'entre eux qu'ils croient le plus éloquent, prend deux instrumens de fer, comme, par exemple, deux haches; et, frappant de l'un contre l'autre, il demande au mort, de quoi il est mort: si c'est de mort naturelle? Si cela est, l'esprit, qui agit sur les deux hommes, les contraint de baisser la tête; si c'est le contraire, on les voit la secouer. On continue de la même manière les autres interrogations, pour savoir de quoi il est mort, si la dose de la drogue ou de la boisson qu'on lui a fait prendre était trop forte? si elle était empoisonnée? qui la lui a donnée? etc. Enfin, lorsqu'on croit avoir découvert celui qui a empoisonné le défunt, on l'interroge, on le force d'avaler, le matin à jeun, la valeur de trois ou quatre callebasses pleines d'un breuvage fort, qui se fait avec une certaine écorce d'arbre. Ils disent que cette boisson tue l'accusé, s'il est coupable; mais que, s'il ne l'est pas, il la rend jusqu'à la dernière goutte. Quelquefois un sort jeté sur l'esprit l'empêche de donner réponse. Alors on va trouver un sorcier pour lever le sort, et l'on pratique ensuite l'épreuve que nous venons de décrire.

Après la mort du père, l'aîné de la famille se charge, comme héritier,

de tous les effets du défunt, et il y joint la qualité de tuteur, s'il a des frères : il est l'un et l'autre, quand bien même il n'aurait pas encore atteint l'âge viril. Il doit prouver sa capacité en présence du roi, de la manière suivante. Il se rend sur la place où l'on s'exerce à tirer de l'arc, au milieu d'une assemblée des parens du mort, ayant l'arc de son père à la main et son carquois sur l'épaule. Il touche de cet arc la terre dans la posture d'un homme qui va tirer, et déclare en cet état qu'il se sent capable de combattre avec les armes que son père lui a laissées. Aussitôt après, il fait l'exercice de l'arc. Cette manière de défi est suivie d'un petit discours par lequel il déclare au roi qu'il supportera la charge de famille, qu'il défendra les droits de ses frères, qu'il conservera leurs champs et leurs biens, etc.

Plus avant dans les terres de Guinée, au-dessus du royaume de Benin, il n'y a rien de remarquable dans les cérémonies funèbres des Nègres, sinon qu'après la mort d'un de leurs chefs, ils creusent un arbre dans lequel ils enferment un jeune homme tout vivant, qui doit être son esclave et le servir dans l'autre monde.

Les morts de Benin sont toujours accompagnés de beaucoup d'esclaves. Dès que le mort est en terre on passe sept jours à danser et à chanter sur la fosse. Souvent même on le déterre, pour lui faire un nouveau sacrifice d'esclaves et d'animaux.

A l'égard du roi, quand il est mort, on creuse une fosse très-profonde au milieu même de sa cour, et l'on y descend son corps. Les courtisans s'offrent à l'envi pour l'accompagner, mais cet honneur n'est réservé qu'à ceux qu'il a le plus aimés pendant sa vie. Dès qu'on a fait choix des favoris du défunt, on les descend tout vivans dans la même fosse, ensuite on en ferme l'ouverture avec une grosse pierre qu'on roule dessus. Celui qui meurt le premier là-bas est toujours le plus honoré. Enfin, le nouveau roi ordonne un repas pour le peuple sur la même fosse; et c'est-là la cérémonie de son sacre, lequel est bien souvent suivi du massacre de quelques sujets, en l'honneur de son avénement à la couronne.

INITIATION DES NÈGRES DE CABO DE MONTE.

On ne connaît aucune religion, soit ancienne ou moderne, qui n'ait eu un ordre de mystères uniquement réservés à un certain nombre de dévots choisis. Pour y parvenir, il a presque toujours fallu passer par des cérémonies extraordinaires, capables d'éblouir, de surprendre, de saisir d'horreur, d'étourdir même le *commun peuple* des dévots. Ordinairement, ces cérémonies ont été précédées ou accompagnées de jeûnes, de pénitences ou d'austérités préparatoires; et qui ne sait combien s'échauffe en cette occasion l'imagination du dévot que l'on va initier? Cela se trouve dans les initiations des anciens, et nous croyons l'avoir déjà remarqué. La *régénération* des Nègres de Cabo de Monte est du même caractère (*a*). Pour avoir commerce avec les esprits, et se trouver dans leurs assemblées, il faut *mourir* et *renaître*. Les mystères de ces assemblées de régénérés sont

(*a*) Tiré de Dapper, *Description de l'Afrique*.

cachés aux femmes et aux étrangers. Si malheureusement l'initié avait l'indiscrétion de révéler à quelqu'un ces secrets divins, les esprits puniraient de mort l'indiscrétion de l'un et la curiosité de l'autre.

Cette initiation se fait une fois en vingt ou en vingt-cinq ans. Les Nègres en parlent avec une espèce d'enthousiasme (*a*). On meurt, on passe par le feu, on change entièrement d'habitude, on est dépouillé de sa corruption, et revêtu de l'intégrité spirituelle. On reçoit un entendement nouveau. Les marques du (*b*) *Belly-Paaro* (c'est le nom de la *régénération* des Nègres) sont des taillades le long du cou et des épaules. Ceux qui sont ainsi marqués prétendent être beaucoup plus intelligens que les autres. Ils assistent aux conseils civils et criminels. Pour ceux qui ne sont pas encore régénérés, on conçoit assez que les premiers les regardent comme des profanes, des gens impurs et des ignorans, incapables de donner leur jugement sur une affaire, ou de paraître dans les assemblées civiles et ecclésiastiques. C'est aussi ce que rapporte l'auteur indiqué dans la note (*c*). Qui ne croirait reconnaître ici l'esprit qui gouverne un concile, un synode, un chapitre, un *consistoire* ou même une loge de francs-maçons?

Décrivons en peu de mots l'initiation de ces Nègres. On choisit dans le bois, par ordre du roi, un lieu agréable, plein d'oliviers et d'autres arbres fruitiers, pourvu enfin des biens que la terre produit pour la subsistance du genre humain. On y conduit la jeunesse, qui, selon notre auteur, n'y va pas fort volontiers, parce que les jeunes gens sont persuadés qu'on les conduit à la mort. Avant que de partir, ces jeunes gens donnent à leurs parens et amis tout ce qu'ils ont. C'est une espèce de renoncement au monde. Des vieillards initiés de longue main vont demeurer dans le bois auprès de cette jeunesse, qui s'élève sous leur discipline. Ils lui enseignent les usages et les manières qu'ils doivent suivre, ils l'exercent à une certaine danse qui les secoue extrêmement, et ils lui apprennent des morceaux de poésie qui contiennent les louanges de (*d*) Belli. Tous ces régénérés reçoivent un nouveau nom. Cette mystérieuse régénération dure quatre ou cinq années; et, pendant ce tems-là, on y amène toujours quelques jeunes gens, même des esclaves. Les derniers venus ont le bonheur d'être expédiés en peu de tems. Le roi lui-même va faire des retraites de quelques jours dans ce bois. A l'égard de la jeunesse, il ne lui est pas permis d'en sortir, ni de paraître devant ceux qui n'ont jamais participé à ces mystères. Les environs du bois sont estimés saints à trois ou quatre lieues à la ronde : aucun profane n'y entre, les femmes en sont exclues; et si une nécessité inévitable oblige d'y mettre les pieds, on doit se faire connaître en chantant de toute sa force. Ceux qui méprisent cet ordre disparaissent pour jamais, et sont punis

---

(*a*) Cette manière de s'exprimer, en parlant de la régénération des Initiés, se trouve dans les *Mystères d'Isis*, si exactement décrits par *Apulée*, Liv. XI de sa *Métamorph. Accessi*, dit-il, *confinium mortis, et calcato Proserpinæ limine per omnia vectus elementa remeavi.... Deos inferos et Deos superos accessi coram, et adoravi de proximo.*

(*b*) *Belli-Paaro*, dit l'auteur de la *Biblioth. Univ.*, dans l'Extrait cité, ressemble fort à *Baal-Peor*. Cela est vrai; il ne faut plus que trouver du rapport entre les mystères de Belli-Paaro et ceux de Baal-Peor. Si Baal-Peor était Priape, le Dieu de la fécondité, l'âge de puberté, qui est celui auquel on initie, aiderait un peu à faire trouver la conformité; mais si Baal-Peor est le Dieu des morts, la ressemblance se trouvera beaucoup plus grande. Les neuvaines aux morts, qui se faisaient dans les fêtes de Baal-Peor, sont assez conformes aux idées des Nègres, et à tout ce qu'ils font à l'honneur de leurs ancêtres lorsqu'ils célèbrent leur Belli-Paaro.

(*c*) Dapper, ut sup.

(*d*) Nom que Dapper donne à la divinité de ces Nègres.

comme des profanes : les esprits les saisissent et les emmènent avec eux.

Après que le terme de la régénération est expiré, les vieillards mènent tous ces jeunes gens dans certaines maisonnettes où des femmes leur apportent à manger. C'est-là leur première entrevue avec le sexe, après une longue absence ; c'est-là aussi que les vieillards enseignent à cette jeunesse regenérée tout ce qui concerne leur politique et leur morale : ainsi l'on peut appeler ces maisonnettes un séminaire de Nègres. Au sortir de là, ils affectent de paraître étrangers et nouveaux venus dans le monde. Ils ne connaissent plus ni père, ni mère, ni ami : l'oubli du passé est le premier fruit de cette vie nouvelle; ils ont oublié jusqu'à leur nom et leur origine. D'autre côté, la bizarrerie de leur équipage n'aide pas à les reconnaître eux-mêmes. Ils reviennent dans le monde couverts de plumes, ayant sur la tête un bonnet d'écorce qui leur couvre une partie de la face, des grelots ou des sonnettes aux jambes, des dents de léopard en guise de collier autour du cou. C'est en cet état qu'ils vont danser solennellement sur la place et au milieu des assemblées du peuple la danse de *Belli*, qui est la danse mystérieuse que leurs anciens leur ont apprise pendant le tems de la régénération. Cette danse est si essentielle, que ceux qui ont le malheur de ne la pas pouvoir danser dans ces assemblées solennelles sont absolument méprisés du peuple : après la danse, les anciens appellent ces jeunes initiés par leur nouveau nom, et les présentent à leurs parens.

L'autorité que l'on attribue à ces initiés est l'effet d'un mélange de politique et de superstition qui, de tout tems, a servi à tenir le peuple en crainte. Lorsqu'ils veulent défendre quelque chose, ils font une espèce de conjuration par le moyen d'un bâton fiché en terre, en haut duquel ils attachent quelques roseaux. Surtout ils se rendent redoutables, parce qu'ils livrent les criminels aux esprits ; et par cette fourberie, qui consiste à faire enlever les malfaiteurs avec beaucoup de violence et de bruit par des satellites qu'ils ont à leur dévotion, ils exercent un pouvoir si absolu, et ils entretiennent une si profonde ignorance, que personne n'ose seulement regarder ni s'éclaircir lorsque les prétendus esprits enlèvent les malfaiteurs, de peur d'être pris eux-mêmes par ces esprits, et d'aller périr dans les bois avec les autres criminels. Telles sont les suites que produisent les mystères de cette initiation ; mystères si religieux et si redoutables, que le souverain même déclare qu'il y est soumis à Belli.

Nous avons parlé d'une eau qui leur sert à découvrir les homicides. L'épreuve s'en fait sur le bras ou sur la jambe de la personne soupçonnée : mais, avant que de se servir de cette eau, l'on doit la faire bouillir, et nommer les personnes que l'on soupçonne aussitôt qu'elle commence à bouillir. Dans le moment qu'on fait l'épreuve, il faut dire ces paroles qui s'adressent aux esprits : *La personne sur qui je verse de cette eau est-elle coupable? Si elle l'est, que cette eau lui brûle, ou lui rissole la peau.* Si cela n'arrive pas, la personne est reconnue innocente.

Les femmes ont aussi des mystères qui se rapportent en quelque façon à ceux que nous venons de décrire, et qui aboutissent à une espèce de circoncision. Les Matrones les plus respectables entre les Négresses emmènent avec elles dans le bois sacré des filles d'un certain âge, et les remettent entre les mains d'une espèce de Prêtresse, qui fait manger des poulets à l'assemblée ; ce qui forme un engagement entre elles, puisque ces poulets sont appelés *poulets d'alliance*. Ensuite, on rase ces initiées et on les conduit à une rivière, au bord de laquelle la Prêtresse les circoncit. Après

cette opération, la même Prêtresse leur fait ôter tous leurs habits, et les garde trois ou quatre mois auprès d'elle pour leur apprendre quelques danses et des vers sacrés. Mais lorsque le terme de la retraite est près d'expirer, elles se font d'autres habits d'écorce d'arbre, leurs parens leur apportent de quoi se parer pour l'entrée qu'elles doivent faire dans leur village. Cette entrée est suivie d'une fête mêlée de danses et de chansons.

Les initiations que nous venons de décrire se pratiquent généralement chez tous les peuples de Guinée. Il n'est pas difficile d'y reconnaître des traces des mystères de l'antiquité; on y trouve aussi plusieurs conformités avec les initiations du (*a*) Nouveau Monde. Personne n'ignore que les anciens regardaient les leurs (*b*) comme le commencement d'une nouvelle vie, idée qui se trouve dans les initiations des Américains et des Nègres. On sçait encore que les anciennes initiations (*c*) « renfermaient l'essen-» tiel et l'esprit de la Religion, dont ceux qui n'étaient pas initiés ne » voyaient que l'écorce et le dehors. Elles renfermaient l'explication de » toute la théologie et l'exposition des principes de morale. » On sçait enfin que ceux qui se faisaient initier commençaient leur régénération par des retraites, des austérités, des jeûnes, des pénitences; satisfactions demandées expressément par le Myste à celui qui se voulait initier. Ces rudes épreuves devaient être suivies d'un dégagement parfait de tous les objets sensibles; et lorsque l'ame se trouvait dans un tel état d'indifférence que rien de terrestre ne la pouvait toucher, on la jugeait capable de participer aux plus sublimes mystères de la religion.

A l'égard de l'initiation des Négresses et de leur circoncision, quelques circonstances nous persuadent que ces deux pratiques ont du rapport avec les retraites et la discipline que divers peuples Américains font subir aux filles adultes, lorsqu'elles commencent à avoir la maladie périodique de leur sexe. Nous avons donné des descriptions de ces pratiques; mais nous en avons oublié une des plus singulières, que le Père *Lafitau* (*d*) rapporte sur la foi du cosmographe Thevet. Quand les filles Brésiliennes entrent dans l'âge de puberté, on les met dans un état qui est un véritable martyre. « D'abord on leur brûle ou coupe les cheveux, le plus près de la tête que cela se peut. Après cela, on les fait tenir de bout sur une pierre plate; et, avec une dent d'acouty, on leur trauche la chair depuis le haut des épaules jusqu'au dos, faisant une croix de biais et plusieurs autres découpures, de manière que le sang en ruisselle de toutes parts. On s'aperçoit bien de la douleur que ressentent ces pauvres filles par leurs grincemens de dents et par leurs différentes contorsions, mais la honte les retient, et pas une n'ose laisser échapper un seul cri. On frotte ensuite toutes ces plaies avec de la cendre de courge sauvage, qui n'est pas moins corrosive que de la poudre à canon..... ensorte que jamais les marques ne s'effacent; après quoi on leur lie les bras et tout le corps d'un

---

(*a*) Voyez à la fin de ce volume ce que nous avons rapporté de l'adoption chez les Indiens de Cinaloa; de l'enfantement chez les Iroquois; du noviciat des jeunes gens chez les Virginiens; de l'initiation des jeunes Boïés chez les Caraïbes; de la discipline des jeunes gens des deux sexes au Mexique; des initiations de Paria; de la retraite des filles adultes chez les Caraïbes du Continent; de l'initiation des prêtres de la Plata, et de la discipline des vestales au Pérou.

(*b*) *Initia seu principia vitæ.* Cicero de Legib.

(*c*) Le P. Lafitau, *Mœurs des Sauv.*, Tom. I de l'édition *in-4°*.

(*d*) Ibid., Tom. I.

fil de coton ; on leur pend au cou les dents d'un certain animal, et on les couche dans leur hamach, si bien enveloppées, que personne ne peut les voir. Elles y sont au moins trois jours entiers sans pouvoir en descendre, et passent tout ce tems-là sans parler, sans boire, ni manger. Ces trois jours étant expirés, on les fait descendre de leur hamach pour les délier, et on leur fait poser les pieds sur les mêmes grès où on leur a fait la première opération de les inciser, afin que d'abord elles ne touchent point la terre de leurs pieds. De là elles sont remises dans leur lit, où elles sont nourries de quelques racines cuites et d'un peu de farine et d'eau sans qu'elles puissent user de quelque autre viande, ou de quelque autre breuvage que ce soit. Elles sont dans cet état jusqu'à la seconde purgation, après laquelle on leur découpe tout le reste du corps depuis la tête jusqu'aux pieds, d'une manière encore plus cruelle que la première fois. On les remet de nouveau dans leur hamach, où elles sont un peu moins gênées à la vérité pendant le second mois, et où elles font une abstinence un peu moins austère ; mais elles ne peuvent encore sortir ni converser avec qui que ce soit de la cabane, et ne s'occupent qu'à filer et à éplucher du coton. Le troisième mois on les frotte d'une couleur noire faite d'huile de jenipat, et elles commencent à sortir pour aller aux champs. »

(*a*) Les Nègres d'Issiny séparent les femmes lorsqu'elles se trouvent attaquées de la maladie du sexe. « Chaque village a une case écartée des autres d'environ cent pas, qu'ils appellent *Burnamon*, dans laquelle toutes les filles et les femmes sans exception sont obligées de se retirer, séparées de la conversation de tout le monde, jusqu'à ce que leurs purgations soient entièrement cessées ; après quoi il leur est libre de retourner à leur ménage. On leur y porte ce qui est nécessaire pour la vie, comme si elles étaient pestiférées ; et elles n'oseraient pour toutes choses céler cette infirmité lorsqu'elle leur arrive, parce qu'il n'y va pas moins pour elles que de la vie, si l'on s'apercevait qu'elles accommodassent à manger pour leurs maris pendant ce tems-là. Aussi leur fait-on manger le *Fétiche*, et jurer qu'aussitôt qu'elles en auront la moindre atteinte, elles le déclareront à leurs maris, et se retireront au *Bournamon*. »

RELIGION DU CONGO, D'ANGOLA, DES JAGUES OU GALLES, etc.

Le roi de Loango (province de Congo) est en partie l'objet du culte de ses sujets, (*b*) qui lui donnent le nom de *Sambre* et de *Pongo*, c'est-à-dire, Dieu : aussi lui attribuent-ils un pouvoir divin. Persuadés qu'il peut donner la pluie, les peuples et les Grands de l'État vont la lui demander (*c*) une fois l'année, avec beaucoup de solennité, et les présens à la main. Il fixe le jour de cette cérémonie : pour lors on lui rend un hommage solennel, accompagné de l'exercice de l'arc, et d'une symphonie Moresque, ou plutôt Éthiopienne. Après l'hommage, le roi décoche une flèche en l'air : on passe la journée en réjouissances, surtout quand il vient à pleuvoir : et l'on peut bien croire que l'on choisit le tems le plus favorable à la réussite du miracle, ainsi que cela se pratique ailleurs.

(*a*) *Voyage d'Issiny*, par le P. Loier.
(*b*) Purchas, Pilgrims.
(*c*) Dans le mois de décembre.

Ce roi, nous dit-on encore, est un magicien. Il fait adorer deux idoles, dont l'une s'appelle *Mokisso*, et l'autre *Checocke*. Mokisso, à qui ils donnent aussi le nom de (*a*) *Gombery*, est desservie par une vieille sorcière qui porte celui de *Ganga-gombery*. C'est la Pythie de Loango : mais elle rend ses oracles sous terre, comme autrefois Trophonius. Checocke a sa chapelle sur le grand chemin. C'est-là que l'on voit la petite image toute noire de Checocke, qui daigne quelquefois s'y communiquer dans la nuit à ses dévots. La communication nocturne est suivie d'un transport et d'un enthousiasme de quelques heures. Toutes les paroles que profèrent alors ces illuminés sont autant d'oracles qui déclarent la volonté de Checocke. Cette idole est particulièrement l'objet de la dévotion des artisans, des pêcheurs et des sorciers. (*b*) Une partie du culte consiste dans le battement des mains.

(*c*) Outre ces idoles, ceux de Loango ont aussi des Dieux domestiques et champêtres, qu'ils adorent sous diverses formes extraordinaires. Ils assignent à chaque idole son département et sa fonction : (*d*) celles qui gardent les fruits, les bleds et les terres ensemencées ne sont autre chose que des épouvantails faits d'os, de plumes, de cornes, d'ongles, de poils d'animaux.

Furum aviumque
Maxima formido

Toutes ces Idolâtries n'empêchent pas qu'ils ne reconnaissent un Dieu-Souverain, dont ils ne s'embarrassent guères, soit que cela vienne d'une profonde ignorance, ou d'une opinion qui ne leur est pas particulière, et qui est que Dieu gouverne le monde par des Vicaires et des Intendans, auxquels par conséquent il faut s'adresser, comme l'on s'adresse aux Ministres quand on demande quelques graces aux souverains.

Une autre cérémonie, qui doit passer pour religieuse, c'est la manière dont le roi de Loango boit. L'officier qui lui présente la coupe a une sonnette à la main, dont il sonne en tournant la tête, au moment que le roi va boire. En même tems toute l'assemblée se prosterne en se cachant le visage, et ne se relève qu'après que le roi a bu ; car il y va de la vie pour celui qui verrait boire sa majesté. Telle est la bizarrerie du respect qu'exige ce *Prince-Dieu*. De même, il mange tout seul dans une maison destinée à ses repas ; et quand il a achevé de manger, il frappe ou sonne, et sort sans autre cérémonie. Pourquoi ce ridicule usage ? C'est, qu'au dire de ces Noirs, leur roi mourrait incontinent si quelqu'un le voyait manger ou boire. Qui sait, après tout, si cette coutume n'a pas un fondement raisonnable ? Un prince assassiné à table a pu donner lieu à cet usage.

(*e*) Quand il arrive que des Noirs ont des enfans blancs, chose pourtant assez rare, ce roi de Loango les fait instruire et élever dans la magie, et dans le ministère des idoles. Ils ont le privilége de s'approprier ce qu'ils

---

(*a*) Voyez ci-après une remarque sur Mokisso.
(*b*) *Plausus* : les anciens avaient le même usage dans le culte religieux.
(*c*) Tiré de la *Description de l'Afrique*, par Dapper. Cet auteur donne un détail fort étendu de l'Idolâtrie de ces Africains.
(*d*) Cavazzi, dans l'*Istorica Relazione de Congo, Matambo ed' Angola*.
(*e*) Purchas.

trouvent à leur bienséance, et le respect du peuple est si grand qu'on ne s'oppose point à leur volonté. (*a*)

(*b*) On voit dans la province de Matambo l'idole nommée *Maramba*, laquelle est desservie par des prêtres sorciers ou magiciens. Cette idole est de bout et vis-à-vis de son temple, dans un panier fait comme une ruche. On l'invoque pour la chasse, la pêche, les malades, etc. C'est par elle aussi que le criminel est obligé de se justifier des crimes dont on l'accuse. Il se met à genoux devant Maramba, et l'embrasse affectueusement, en disant ces paroles : *Maramba, je suis ici pour me justifier.* Si l'accusé est coupable, il meurt aussitôt. Les dévots conservent et portent sur eux de petites images de Maramba, dans des boîtes que l'on peut regarder comme les reliquaires des Nègres : quelquefois ils portent un Maramba pendu au cou ou au bras gauche. Maramba marche toujours à la tête des armées; on lui présente le premier morceau de ce qui se sert au repas du seigneur ou roi de Matambo; on répand en sa présence le premier coup qu'on lui verse à boire.

Dans la province de Bamba, on adore un animal à deux pieds et à longue queue, ayant deux ailes; en un mot, fort semblable à la description que l'on nous fait du dragon. On ne le trouve pas communément : c'est à sa rareté qu'il doit sa divinité.

Les Noirs de la province de Soogo, les Brames et autres voisins des Anzicains, adorent le soleil et la lune, qu'ils représentent, à ce qu'on dit, sous l'image d'un homme et d'une femme. Ils ont outre cela leurs petites Divinités particulières; mais le soleil et la lune son épouse (c'est ainsi qu'ils le croient) sont toujours les principaux Dieux.

(c) Il y a dans l'île de Quaotalla une idole faite de monnaie, à laquelle on offre ce que l'on a de plus précieux. Il est sévèrement défendu de faire le moindre usage de ces offrandes. Il faut qu'elles périssent à l'honneur du Dieu par la pourriture et le tems, dans un parc dont la palissade est faite de dents d'éléphans. Un seul prêtre reçoit les offrandes des dévots, et présente leurs hommages à l'idole. Ce même prêtre évite avec soin qu'on ne connaisse la route qu'il prend pour aller au Dieu; il n'y va jamais par le même chemin. Peut-être échauffe-t-on le zèle du peuple en ne lui faisant pas connaître ce qu'il adore : mais, quoi qu'il en soit, *plura transcribimus quàm credimus.*

Enfin les peuples du Congo rendent un culte religieux aux dragons et aux serpens, aux chèvres, aux tigres, à plusieurs oiseaux, à quelques plantes : semblables peut-être aux anciens Égyptiens, dont la religion était

---

(*a*) Selon Dapper, il est à présumer que ce sont des ladres. Leur blancheur est fade et dénuée de ce mélange de rouge et de blanc que l'on appelle incarnat, qui paraît sur le visage des personnes saines. Ils ont aussi la vue extrêmement faible, et voient beaucoup mieux de nuit que de jour. Le même auteur cite Isaac Vossius, qui dit que dans l'intérieur de la Guinée il y a des nations entières de blancs que les Maures fuient à cause de leur snufle et de leur attachement, qui sont également contagieux : sur quoi Dapper, qui était médecin, conjecture que ces peuples blancs ne doivent qu'à la ladrerie la différence de leur couleur, et que la chaleur extrême du climat leur dessèche et consume la peau. Les Maures garantissent la leur de cet accident en la graissant et l'oignant soigneusement tous les jours; ce qui lui conserve la fraîcheur qu'elle doit avoir naturellement, et contribue même beaucoup à la santé du corps. On trouve de pareils blancs dans l'île de Borneo, dans la Nouvelle-Guinée et dans la Terre des Papous.

Ces individus ne sont autres que les Albinos ou Nègres blancs, dont plusieurs ont été montrés chez nous. Voyez la *Dissertation* de Maupertuis sur ce sujet.

(*b*) Purchas, ibid.

(*c*) Dapper, *Description de l'Afrique.*

symbolique. (*a*) Ceux du Congo ont aussi quantité d'images et de figures de pierre ou de bois, qui semblent avoir du rapport aux Fétiches et aux Talismans : mais, comme ils reconnaissent un Être-Supérieur, on peut croire qu'ils tiennent ces idoles pour des Êtres inférieurs, dignes des hommages et de la vénération des hommes à cause de leur pouvoir relatif, et de l'accès qu'ils ont auprès de l'Être-Suprême. (*b*) Quoi qu'il en soit, ces images portent le nom de la Divinité qu'elles représentent, et reçoivent les vœux pour elles. Les *Gangas*, ou prêtres qui vont visiter les malades, leur donnent de ces images, et les exposent dans la chambre aux yeux du patient, pour obteuir sa guérison et pour exciter son zèle. On trouve pourtant parmi ces Nègres, ajoute l'auteur que nous citons, des personnes si raisonnables, qu'elles s'abstiennent soigneusement d'adorer plusieurs Dieux, n'invoquant que l'Être-Souverain, auquel ils donnent deux noms ; *Deuscata*, le Dieu unique ; et *Desu*, le Dieu du Ciel.

Leur hommages religieux consistent dans l'agenouillement, la prosternation et le battement des mains, comme nous l'avons déjà dit. N'oublions pas les prières, les vœux et les sacrifices, ni certains gestes qui sont des signes particuliers de dévotion et d'humilité. Leurs prêtres sont magiciens et sorciers.

La divination par les oiseaux est en usage dans le royaume d'Angola. Leur vol et leur cri sont des présages de bonheur ou de malheur, comme chez les Païens de l'antiquité.

(*c*) Les Mokisses ou Fétiches d'Angola sont ou de bois, ou de pierre. Quelques-uns ont des temples on des chapelles ; mais en général ils sont à l'air dans les villages, ou sur les grands chemins. Ils ont différens noms selon leurs fonctions. On leur fait des vœux, on leur sacrifie, pour les appaiser, ou pour attirer sur soi leur bénédiction. De ces Mokisses, les unes ont la forme de quelque animal à quatre pieds, et les autres d'un oiseau, etc. Elles rendent des oracles : mais ce ne sont pas les seuls que les Idolâtres d'Angola consultent. Ils ont une (*d*) danse qui fait prononcer des oracles : peut-être ne consiste-t-elle en autre chose qu'en l'art de s'enthousiasmer soi-même par une violente agitation du corps. C'est en cet état que le premier illuminé entre les *Danseurs* parle un langage divin à ses auditeurs, et s'en fait écouter comme un oracle. Nous reviendrons encore une fois aux danses religieuses de ces barbares. Les Mokisses dont nous venons de parler ont au-dessus d'elles un Dieu-Suprême que ceux d'Angola reconnaissent pour Dieu du ciel, et qu'ils appellent *Zamban-Pongo*.

(*a*) On assure qu'ils sont maintenant Chrétiens ; mais ceux qui parlent de bonne foi disent que ce Christianisme est bien superficiel. Aussi arrive-t-il qu'*ils tournent le dos à Dieu, et retournent sans peine à leurs anciens maîtres*, ainsi que s'exprime le P. Cavazzi.

(*b*) Cavazzi, dans l'*Istorica Relazione*, etc.

(*c*) *Mokisso* est le nom général des idoles de ces peuples, à ce que nous rapportent les voyageurs, qu'il faut bien croire puisqu'on ne saurait faire mieux. Rien n'empêche pourtant que nous ne regardions ces Mokisses comme des Génies et des Esprits qui reviennent aux Fétiches, aux Manitous, etc. Tout ce qui a une certaine vertu, toutes les choses auxquelles ils attribuent des qualités extraordinaires, sont appelées des *Mokisses*. C'est ainsi que s'exprime Dapper.

(*d*) Ils l'appellent *Quimbaroa*.

LEURS INITIATIONS; LEURS DANSES RELIGIEUSES, LEURS PRÊTRES, etc.

Dans la province de Maiombo, ceux qui se dévouent ou s'engagent à (*a*) Moramba sont enfermés par les (*b*) Gangas dans une maison fort obscure, (*c*) où ils sont obligés de passer un certain nombre de jours dans une grande abstinence. Après cette retraite, on leur impose encore un silence de plusieurs jours, sans qu'il leur soit permis de le rompre pour quelque sujet que ce soit, et quelque mauvais traitement qu'on leur fasse. Cela ne leur manque pas, puisque c'est par-là qu'on éprouve leur patience. Quand le tems du silence est expiré, on conduit les novices devant Maramba, et on leur fait deux taillades en demi-lune sur les deux épaules. On fait ensuite une légère aspersion sur eux du sang qui découle de leurs plaies, et les voilà consacrés à Maramba : ils doivent lui être fidèles, ils doivent porter sur eux une image de Maramba. Après le dévouement, ils ne peuvent plus manger de certaines choses, qui cependant ne sont pas également défendues à tous : car aux uns (*d*) il est défendu de manger d'une chose, aux autres d'une autre. On initie de cette manière les enfans de l'un et de l'autre sexe, quand ils ont atteint l'âge de douze ans.

Les Idolâtres du Congo attribuent de la jalousie à leurs Dieux. S'il faut les en croire, (*e*) ces Dieux voient d'un œil de courroux les préférences des dévots. Un Nègre croit avoir des obligations particulières à une idole, il la sert avec un attachement extraordinaire, il lui fait des statues, il lui consacre des images; tout cela irrite le Dieu négligé : mais il ne voit pas sans se venger la partialité de ce zèle. Il châtie le dévot, jusqu'à ce qu'il lui consacre aussi quelque image. Qu'arrive-t-il ? un autre Dieu vient à la traverse, et demande sa part des honneurs. Souvent le dévot se trouve contraint de consacrer beaucoup plus d'images qu'il ne voudrait. Telles sont les idées des Nègres du Congo, s'il faut en croire les Relations de ce pays-là.

Un des Gangas doit faire la consécration de ces images, en présence de toute la famille du dévot et de ses voisins. La cérémonie est mystérieuse : le dévot s'y prépare par une retraite de quinze jours dans une petite hutte de palmite, et par un silence de neuf jours. Après cette préparation, le Ganga, le dévot et l'assemblée des parens et des voisins vont dans une plaine, où, s'étant rangés autour d'un tambour, le Ganga entonne les louanges de la Mokisse, et l'assemblée danse au son du tambour en l'honneur de cette nouvelle idole. Au bout de deux ou trois jours, le diable

---

(*a*) Idole dont on a parlé ci-devant.
(*b*) Les prêtres.
(*c*) Purchas, Pilgrims.
(*d*) *Cibis profanis temperare jussi, quo rectius ad arcana purissimæ Religionis secreta pervadant*, dit Apulée Liv. XI de sa *Métamorphose*, dans la description des Mystères d'Isis.

(*e*) *Tangit et ira Deos ; at non impune feremus,*
Quique inhonorati, non et dicemur inulti. Ovid., Liv. VIII, *Métam.*

On voit par ce passage la conformité des idées de nos Païens du Congo avec les anciens. Pour éviter la jalousie des Dieux, ceux-ci avaient des solennités dans lesquelles ils révéraient sans exception toute la hiérarchie céleste, comme nous avons la fête de tous les Saints.

se fait connaître et commence à posséder le dévot. Alors le Ganga marmotte quelques paroles mystérieuses, et se marque de rouge et de blanc aux tempes, aux coins des yeux, et sur le cœur. Il fait les mêmes marques au dévot, dont la possession se manifeste par des contorsions, des yeux tournés, des grimaces, et des mouvemens convulsifs. On assure qu'en cet état, il manie et mange du feu sans se brûler : mais ce qui doit surprendre le plus, est que très-souvent le diable transporte le possédé dans un désert, où il reste des trois jours entiers sans qu'on sache ce qu'il est devenu. L'enchanteur et les parens battent la campagne pour le chercher ; on l'appelle au son du tambour. Quand on l'a trouvé, on le ramène chez lui en cérémonie, mais si fatigué de la possession qu'à peine se peut-il remuer.

Il est à croire que la retraite et l'abstinence, peut-être aussi quelque breuvage que l'on fait prendre au dévot, disposent son imagination à des extases et des déréglemens qui persuadent à l'assemblée que le Démon opère dans le dévot. La charlatanerie du magicien, le son du tambour, la danse, achèvent le dérangement d'un cerveau déjà malade ; (*a*) et, s'il est vrai que la consécration de ces images soit ordinairement l'acquit d'un vœu conçu dans la maladie, ou dans l'affliction, ou dans la vieillesse, en voilà autant qu'il en faut pour établir une possession, et pour faire ensuite (*b*) un loup garou de ce visionnaire. Mais que penserons-nous de ce feu que le possédé mange ? c'est un tour d'adresse, répondra-t-on ; mais un de ces tours où la crédulité de gens aussi ignorans que les Nègres est facilement dupée, comme celle de nos ancêtres a pu l'être dans les épreuves du fer chaud.

Pendant que le diable habite encore dans le corps du Nègre, on lui demande à quelles obligations il l'engage : après qu'il s'est déclaré, on passe un anneau dans le bras du démoniaque ; et toute les fois qu'il fait un serment ou qu'il atteste quelque chose, il doit être cru, pourvu qu'il jure par cet anneau.

Les obligations ou les observances des Nègres sont infinies. Il n'y en a point parmi eux qui ne doive s'abstenir de quelques fruits, ou plantes, ou légumes, etc. Il y a des obligations générales pour la manière de s'habiller, il y en a aussi de particulières. Par exemple, les hommes doivent porter, de la ceinture à moitié enisse, la peau de quelque animal, et avoir toujours un bonnet ou quelque autre chose sur la tête, ou un bandeau tout autour. Au contraire, les femmes ont la tête découverte. Autre usage plus singulier que ceux-là. Si quelqu'un s'assied à côté d'un lit où couchent deux personnes de différent sexe, il est souillé, quand même ces personnes seraient unies par un mariage légitime. Le maître du logis doit avertir charitablement cet homme afin qu'il aille se purifier. On présente ses habits au feu, et celui qui fait la purification achève la cérémonie en prenant de son petit doigt celui de la main gauche de la personne qui s'est souillée. En se tenant de cette manière, et la main levée sur la tête, ils tournent tous deux. Alors le purificateur prend deux fers qu'il frappe trois

---

(*a*) Voyez Dapper, dans sa *Description de l'Afrique*.

(*b*) C'est la lycanthropie qui attaque l'imagination de ce Nègre. Voyez ce que Wier dit de cette maladie, dans son Traité *de Lamiis*, et ce qui a été rapporté ci-dessus touchant les Lapons.

ou quatre fois l'un contre l'autre ; ensuite il souffle dans le creux de sa main, en fait autant dans celle de la personne qu'il purifie, et marmotte parmi toutes ces *simagrées* une douzaine de paroles mystérieuses. Voilà la purification faite. Un homme qui a des enfans par un commerce illicite doit s'abstenir de manger de la poitrine de Buffle, mais il se réhabilite quand le mariage l'a rendu père à juste titre. Toutes ces observances sont fortifiées de la crainte du châtiment des Mokisses, qui ne peut manquer à celui qui les néglige.

Les danses et les chants font une partie considérable de la dévotion de ces Nègres : car c'est alors que l'esprit trouble et saisit les Gangas et la plus grande partie de ceux qui dansent avec eux. Il serait inutile de décrire leurs folies et leurs contorsions, qui, en plusieurs circonstances, nous paraissent comparables aux transports des anciens devins.

(*a*) Le grand pontife ou chef de la hiérarchie du Congo, s'appelle *Chitombe*. On le révère d'une façon toute extraordinaire, et comme un Dieu, ou peu s'en faut : on lui présente les prémices des fruits et de tous les biens de la terre ; on lui adresse des prières, afin qu'il envoie sa bénédiction sur la récolte. Avant les semailles, il bénit les champs et les semences. S'il n'en fait pas lui-même la cérémonie, il en donne la commission à ses vicaires. Ce Chitombe entretient aussi un feu sacré auquel on allume des tisons, que l'on distribue ensuite aux Sovis ou gouverneurs de province, qui les reçoivent avec tout le respect possible, et ne peuvent faire aucun acte d'autorité qu'après avoir reçu le sacré tison. Le peuple, prévenu de respect et de vénération pour son Chitombe, ne reconnaîtrait pas les Sovis, si, avant que d'entrer en fonction, ils n'allaient recevoir la bénédiction pontificale et rendre l'obédience à ce Dieu visible. L'obédience est des plus humiliantes. Le Sovi se rend à la porte du Chitombe et s'y prosterne ; le peuple, qui l'accompagne et qui se prosterne avec lui, prie le Chitombe de recevoir le Sovi sous sa protection. Alors le pontife jette de l'eau et de la poussière sur le Sovi ; et le faisant coucher sur le dos, passe et repasse plusieurs fois sur lui, appuyant du pied sur sa poitrine, et le fait jurer en cet état qu'il demeurera toujours dans la dépendance et qu'il se soumettra aveuglément à l'autorité pontificale. Si le Chitombe, en faisant cette cérémonie, se vantait de (*b*) *marcher sur l'aspic et de fouler aux pieds le basilic*, on serait presque tenté de croire qu'il aurait copié cette orgueilleuse cérémonie de la vie d'un de nos Papes : peut-être doutera-t-on de la bonne foi du missionnaire qui la décrit. (*c*) La réflexion qui suit inspire ce doute : le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'il n'a pas senti (*d*) les conséquences que l'on peut tirer de cette réflexion si fort hors d'œuvre.

Suivons notre capucin. Quelque crime que le Chitombe ait commis, il ne peut être ni jugé, ni puni de personne ; on aurait beau appeler de sa

---

(*a*) Cavazzi, *Istorica descrizione de tre Regni Congo, Matamba*, etc.

(*b*) *Super aspidem ambulabis, et basiliscum conculcabis.*

(*c*) *Je remarquai dans cette cérémonie comment la nature enseigne aux nations les plus barbares le respect qui est dû aux souverains Pontifes de la religion, quelle qu'elle soit.*

(*d*) Si, dans quelque religion que ce soit, il faut porter au chef un respect pareil à celui que l'on rend au Chitombe, l'on doit se soumettre aussi à ses décisions ; d'où il résulte qu'il faut rester Idolâtre, et par conséquent, etc.

conduite au futur concile. Lorsqu'il doit faire la visite de son diocèse, il faut se préparer à le recevoir par des actes de continence. Les personnes mariées doivent s'abstenir des actes du mariage pendant qu'il fait la revue de ses ouailles, afin de contribuer par cette chasteté exemplaire à la conservation de leur père spirituel. Les Nègres croient aussi que ce serait un grand malheur pour le genre humain, si le pontife mourait de mort naturelle; c'est pourquoi, lorsqu'on le voit dangereusement malade, son successeur est chargé de la commission de l'étrangler ou de l'assommer.

Le Negombo, moins respecté que le Chitombe, mais cependant infiniment considéré, est en même tems prêtre et prophète. Non-seulement il prédit les choses futures, mais il s'attribue aussi le pouvoir de guérir les maladies. Il est toujours fourni de toutes sortes de médicamens, de la force desquels les Nègres sont si persuadés, que le mauvais succès du magicien et de son remède n'est jamais imputé qu'au malade. Il ne faut pas aller au Congo pour trouver des exemples de cette ridicule prévention.

Le prêtre appellé *Negosci* doit toujours avoir onze femmes, qui portent le nom d'autant de Mokisses. On brûle de la paille devant ces idoles, et leurs adorateurs prennent soin de bien recevoir la fumée de cette paille au visage; car ils se persuadent que plus leur visage est enfumé, et plus ils se rendent agréables à ces idoles. Ceux qui veulent se venger d'un ennemi s'adressent au Negosci, qui leur coupe les cheveux et les jette au feu après les avoir noués ensemble. Pendant que ces cheveux brûlent, le magicien prononce des imprécations contre l'ennemi et contre toute sa famille.

Le *Nepindi* se dit le maître des élémens, et prétend commander à la foudre et aux tempêtes. Pour montrer son pouvoir, il élève des monceaux de terre près de sa maison. Après avoir fait les sacrifices et les conjurations ordinaires, on dit que l'on voit sortir du pied d'un de ces amas de terre un petit animal, qui s'élève peu à peu, et prend enfin l'essor vers le Ciel. Alors le ciel s'obscurcit: il tonne, il fait des éclairs, il pleut.

On a au Congo une secte de Nègres qui célèbrent leurs mystères dans certains lieux obscurs et écartés. Le P. Cavazzi leur donne le nom de *Nequiti*. Celui qui veut devenir membre de cette société est obligé de passer et de repasser si souvent sur une corde, qu'à la fin la force de l'enchantement le fait tomber, ou plutôt l'adresse de quelque confrère, ou plutôt encore l'étourdissement. Quoi qu'il en soit, étant tombé il entre en extase, on l'emporte dans le lieu de l'assemblée; et quand il est revenu à lui, on lui fait jurer qu'il ne désertera jamais de la confrairie.. On immole aux Dieux Tutélaires de la secte ceux qui violent leur engagement.

Le prêtre ou Ganga que l'on appelle *Mutinu*, et qui prend le titre de *Roi de l'eau*, fait accroire aux Nègres qu'il tire de l'eau des remèdes et des préservatifs contre les maladies. Il fait assembler les malades sur les bords d'une rivière, dans laquelle il jette une cruche vide en marmottant quelques paroles. Il la retire un moment après toute pleine d'eau. C'est dans cette eau, qu'il distribue aux spectateurs, que se trouvent les remèdes prétendus. Mais à quoi bon nous étendrions-nous davantage sur la magie de ces prêtres Nègres? Ce détail suffit pour faire concevoir une idée de leur puissance, qui ne consiste qu'en fourberies de charlatan, et en tours de joueurs de gobelets.

La province de Soudi a son Chitombe particulier. Il demeure sur une montagne. Ce Chitombe porte la chevelure fort longue, et entrelassée de

choses qui sont des objets de la vénération des Nègres. Ils ont tant de respect pour ce Chitombe, qu'ils ne lui parlent jamais que prosternés et le visage contre terre : ils n'oseraient regarder ce pontife en face, à moins qu'il ne le leur permette par une grace particulière. Quand il se montre en public, chacun s'incline avec dévotion ; et quand il marche, l'on porte devant lui une idole de bois sur un brancard.

Les Gangas ont chacun leur département. Amobondu conserve les grains par le moyen d'un (*a*) Mokisse ou Fétiche fait d'argile et de plumes, qu'il enterre au milieu des champs qui sont sous sa protection. Amoloco rend la santé à ceux qui l'ont perdue par des sortiléges ; car les gens du Congo s'imaginent qu'on ne saurait être malade ni mourir, que par des charmes et des sortiléges. Nous parlerons un peu plus bas des suites fâcheuses de cette opinion. Molonga prédit le succès des maladies ; Neconi et Nezali ont la vertu de les guérir. Negodi rend l'ouie aux sourds, Nesambi guérit de la lèpre. Embunga charme les esclaves, et les fait venir à lui d'un coup de sifflet. N'oublions pas le Gangas Matambola, qui, s'il faut en croire le capucin, ressuscite les morts par son art magique.

Les Idolâtres d'Angola n'ont pas moins de respect pour leurs Gangas. Ils croient leur devoir la vie, la santé, la fortune, la conservation de leurs biens et celle de leurs champs et de leurs terres. Ils ont un ordre de sorciers, appellés *Chibados*, qui portent toujours des habits de femme.

LEURS SERMENS ET LA MANIÈRE D'ÉPROUVER LES CRIMES, etc.

En parlant des usages religieux des peuples de Guinée, nous avons décrit l'épreuve par le Quoni. Celle qui se fait au Congo par (*b*) l'Imbondo ou Bonde, est du même ordre. On fait boire à celui qu'on veut éprouver, le suc de cette racine. Si l'accusé rend son urine après avoir bu de ce suc, il est reconnu innocent ; mais s'il ne peut la rendre et tombe après avoir bu, c'est une preuve qu'il est coupable, et, comme tel, on le condamne à la mort sans aucune rémission. Cette épreuve se fait devant le roi, ou devant le Moni-Boma, qui est le juge de ces épreuves : (*c*) pour la faire, on paie un certain droit au roi ; après quoi les juges, les accusateurs et leurs parens s'assemblent sur la place ou sur un grand chemin, où se rend aussi l'accusé avec ceux de sa famille et ses voisins. Tous ceux-ci se placent les uns près des autres ; car, si (*d*) l'accusé soutient l'épreuve, il faut que ses parens, ses voisins et ses amis y passent l'un après l'autre, jusqu'à ce que l'Imbondo ait fait découvrir le prétendu criminel.

Un autre auteur (*e*) ajoute qu'après que l'accusé a bu de cet Imbondo,

---

(*a*) On a déjà dit que ces deux choses ne diffèrent que de nom.

(*b*) C'est une racine extrêmement amère. D'une seule racine on peut faire jusqu'à cent épreuves, dit Purchas. On exprime le suc de cette racine, ou on la rape, et l'on fait infuser cette râpure. Quand la dose du suc est trop forte, il arrive presque toujours que l'accusé ne peut uriner, et que la force du suc l'étourdit et le fait tomber ; d'où l'on peut juger s'il ne se fait pas une infinité d'injustices par la mauvaise volonté de ceux qui président à cette épreuve.

(*c*) Dapper, *Description de l'Afrique*.

(*d*) Cavazzi, ubi sup.

(*e*) Dapper, ibid.

le juge se lève et lui jette une baguette, en disant ces paroles, qui forment sans doute une imprécation : *tombe, si tu es coupable ; mais si tu es innocent, leve-toi, et rends ton urine.* Après ces paroles, il coupe l'Imbondo en plusieurs morceaux qu'il jette à terre. Tous ceux que l'on soupçonne sont obligés de marcher sur ces morceaux d'Imbondo, et l'on regarde comme convaincus ceux qui ont le malheur de tomber. Malgré les fraudes qui se commettent en ces occasions, on nous assure que les Nègres ont pour ces épreuves un attachement extraordinaire. On les a même convaincus (*a*) de la fausseté de ces épreuves ; et cependant il est arrivé, chez eux comme ailleurs, que l'imposture, quoique démasquée, n'a pas laissé d'avoir cours et de conserver son crédit.

(*b*) Les Nègres du Congo gardent religieusement le serment : mais s'il leur arrive de le violer dans la véhémence de la passion, il leur est assez ordinaire d'en faire une espèce de confession à un Ganga, et d'en demander l'absolution. Si le serment violé n'a été prononcé qu'une fois, une simple confession suffit ; mais s'il a été répété souvent, il faut bien des façons pour obtenir l'absolution. Le Ganga réduit en poudre certaines racines qu'il met dans un creux, et sur lesquelles il prononce diverses imprécations contre celui qui a violé son serment. Ensuite, il fait coucher par terre ce parjure pénitent, et lui ordonne de détester sa faute ; après quoi, le faisant lever, il lui présente un verre d'eau. Le pénitent le boit et s'en retourne absous, après avoir payé le Ganga. Quelquefois ce Ganga frotte la langue du parjure avec des dattes, et accompagne cette action de quelques imprécations.

Nous finirons cet article par la cérémonie que font ces peuples avant que d'aller à la guerre. Curieux d'en savoir les suites, ils mettent sur le feu un vase plein d'eau et de plusieurs différentes choses. Tout ce qui est dans le vase doit avoir été consacré et préparé par un Ganga. Dès que ces choses commencent à bouillir, ils commencent aussi les conjurations qu'ils croient capables d'attirer le génie tutélaire des ennemis, et de le contraindre à se précipiter dans cette eau bouillante. Ils y laissent assez longtems le génie ; mais, quand ils s'imaginent qu'il a raisonnablement souffert, et que les douleurs doivent l'avoir humilié, ils l'interrogent sur le succès de la guerre. On ne nous dit pas s'il répond ou non : toujours conjecturent-ils qu'ils seront vainqueurs ou vaincus, de la manière dont cette eau bout ; et c'est-là peut-être toute la réponse que leur donne le génie. Quelquefois, nous dit-on encore, ils mettent sur le feu un pot sans eau ; et, quand il est bien rouge, ils le renversent de sorte que l'ouverture est

---

(*a*) Voici là-dessus un trait d'histoire que nous rapportons dans les termes de l'auteur de la *Bibliothèque Universelle*, Tom. IX, année 1688. « Un roi de Macoco voulant découvrir s'il y avait de la solidité dans ces épreuves, feignit un jour qu'on lui avait volé une somme considérable de coquilles d'escargots, qui sont la monnoie du pays. Le soupçon tomba sur deux de ses serviteurs, qui furent d'abord saisis, et qui soutinrent constamment un examen rigoureux. Le roi, qui faisait semblant de n'en pas avoir le démenti, ordonna qu'on en vint aux épreuves accoutumées, et fit dire sous main au Prêtre qui la devait faire, qu'il tâchât de lui donner satisfaction. Le breuvage fut donc préparé, mais en telle sorte qu'il fit sur les innocens le même effet qu'on prétend qu'il produit sur les coupables. On condamne les accusés, on les mène au supplice ; mais le roi, qui était présent, se lève tout à coup, révèle au peuple l'artifice dont il s'était servi, et ordonne qu'on fasse mourir le juge au lieu de ces innocens ».

(*b*) Cavazzi, *Istorica Relazione*, etc.

en bas, et reçoivent ainsi la chaleur qui sort de ce pot brûlant. Ils s'imaginent qu'une force invincible leur est communiquée par cette chaleur. Une prévention de cette nature peut faire souvent les effets que l'on souhaite, et l'on en a des exemples dans l'histoire de tous les siècles : mais il serait inutile de les citer dans cette Dissertation.

LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES ET FUNÈBRES, etc.

Le Christianisme que les Portugais ont introduit dans le Congo n'a pu en bannir la polygamie. (*a*) Les Nègres, tant les Chrétiens que les Idolâtres, y ont plusieurs femmes libres, et outre cela des concubines esclaves. Ces femmes habitent séparément de leurs maris : la principale d'entre elles a la surintendance de la maison, et, sous elle, une lieutenante.

Lorsque quelqu'une des femmes libres est soupçonnée d'infidélité, le mari la répudie, sans que ni l'un ni l'autre s'en croient déshonorés : même elle trouve ordinairement un mari, et sans aucune difficulté. Pour les concubines, qui sont des esclaves, on les achète fort jeunes. Quelquefois on achète d'avance le fruit d'une femme enceinte ; et si elle accouche d'un garçon, elle est obligée de fournir une fille à l'acheteur. Enfin, l'on s'y marie à l'épreuve, selon la coutume de quelques peuples de Guinée. Voilà en gros les remarques de l'auteur que nous venons de citer. (*b*) On assure aussi qu'ils offrent généreusement une de leurs femmes aux amis ou aux étrangers qui les viennent voir.

Entrons un peu plus dans le détail de ces coutumes. (*c*) Lorsque les filles donnent certains signes de maturité, on a soin de leur raser la tête, excepté au-dessus du front, où on leur laisse une petite couronne. Alors les galans commencent sérieusement à penser à elles. Si une fille perd sa virginité avant que de commencer d'être attaquée de la maladie du sexe, on lui fait faire avec son galant ce que nous appelerions le *Congrès*, en présence du roi et de sa cour. Une femme est extrêmement sujette à son mari ; et, s'il faut s'en rapporter aux Relations, il paraît que la plus libre de toutes les femmes d'un Noir de Lovango ou du Congo, est beaucoup moins libre que nos servantes. Même les femmes des rois de ce pays-là vivent dans cet esclavage : il est fort plaisant de lire (*d*) qu'elles doivent travailler pour gagner leur vie. Ces femmes vivent en recluses comme des religieuses, jusqu'à ce qu'il plaise au roi de faire choix d'une d'entre elles pour l'honorer de ses approches. Au milieu de cette grande pluralité de femmes, les souverains et les particuliers sont jaloux : pour ceux-ci, lorsqu'ils s'aperçoivent des irrégularités de leurs femmes ils ont recours au divorce ; mais les premiers punissent de mort l'infidèle, et leur jalousie va si loin que celle de leurs femmes qui se trouve enceinte, est toujours obligée de boire du suc de l'Imbondo pour donner des preuves de sa vertu. Si malheureusement il lui arrive d'avoir le sort de quantité d'inno-

(*a*) Cavazzi, dans l'*Istorica Relaz.*
(*b*) Cette coutume se pratique encore ailleurs. On l'attribue aux Islandais. Voyez la *Relation de l'Islande*, dans le *Recueil de Voyages au Nord*, Tom. I.
(*c*) Dapper, *Description de l'Afrique*.
(*d*) Idem, ibid.

cens, il n'y a point de grace à espérer. On la brûle, et le prétendu galant est enterré vif. Tel est donc le sort des concubines de ces souverains : mais, à Lovango, la *Macunda* jouit d'un beau privilége. C'est une des plus vieilles matrones du serrail (apparemment du prédécesseur du prince régnant), que l'on choisit pour être la régente du royaume, ou, si l'on veut, l'iospectrice des actions du souverain. Cette Macunda, qui porte le titre de *Mère du Roi*, peut (*a*) avoir autant de galans qu'il lui plaît, et les admettre toutes les fois qu'elle le juge à propos. Outre cela, elle règle les conseils et la conduite du prince, et donne la grace aux criminels.

La principale épouse du roi de Congo porte le titre de *Dame des femmes* (*Mani-Mombanda*). On lève un tribut fort singulier pour cette dame. La première nuit de son mariage avec elle, le roi envoie mesurer les lits de tous ses sujets, et les fait taxer à l'empan. Cette reine demeure dans un appartement du palais royal avec ses demoiselles, qui passent librement les nuits dehors à se divertir avec le roi et avec ceux qui leur plaisent le mieux. Une conduite de cette nature est due à la coquetterie de la maîtresse, qui veut gagner leur complaisance.

Comme nous faisons fort peu d'attention au Christianisme du Congo, nous continuerons le détail de leurs usages dans l'état de mariage. Il est bien vrai qu'en se mariant, ils suivent le rit de l'Église catholique ; mais tout ce que nous venons de dire et tout ce que nous dirons encore, prouve qu'ils ne pratiquent pas ce qu'elle ordonne. Lorsque, de trois frères d'une même famille, il en meurt un, les deux autres se partagent ses concubines. Un de ces deux meurt-il aussi ? le dernier vivant les possède comme son bien, et, après lui, celui qui hérite de la maison, quand même ce serait, dit-on, le propre fils du défunt.

A Lovango, les femmes servent aux hommes comme à nous les bœufs. Dans le mois de janvier, toutes les femmes sont obligées de comparaître devant le palais du roi, pour aller ensemencer ses terres. Les hommes sont de la partie : ils y vont armés, non pour travailler, mais pour commander à leurs femmes et présider à leurs travaux. Du reste, ils passent le tems à se divertir. C'est là un de ces climats maudits où la complaisance que nous avons pour le sexe est tout à fait inconnue. Il faut avouer que ces femmes sont bien à plaindre, et peut-être n'en (*b*) jugent-elles pas de même.

Dapper nous apprend que, quand les filles du Congo commencent à se lasser de porter ce fardeau que l'on appelle virginité, elles vont se rendre dans un certain lieu obscur, parées et ajustées à la manière du pays, c'est-à-dire, la peau bien graissée et bien vernie, beaucoup de rouge sur le visage et aux endroits du corps qui n'ont pas accoutumé d'être couverts. Elle séjournent à peu près un mois dans ce lieu sombre, et y font sans doute ce que l'auteur ne dit pas, mais qu'il est permis de penser. Quoi qu'il en soit, elles y choisissent celui des jeunes hommes qui leur a le

(*a*) La propre mère, les sœurs du roi, et toutes les Négresses de la famille royale ont le même droit. De plus, loin de punir ces femmes quand elles manquent à la vertu conjugale, on châtie leurs maris lorsqu'ils portent à des maîtresses les subsides du mariage. C'est un grand malheur en ce pays-là que d'épouser une femme du sang royal.

(*b*) Voyez ci-dessus.

mieux prouvé de l'amour par ses services et par une certaine assiduité assez ordinaire, tant que l'on n'a pas le nom d'époux. En cela, les Noirs diffèrent bien peu du reste des hommes.

A Angola, une femme n'a point de commerce avec son mari jusqu'à ce que l'enfant qu'elle a mis au monde commence d'avoir des dents. Un autre usage qui, de même que celui là, est généralement pratiqué dans tous les pays barbares, comme il l'est encore par les Juifs, c'est que le mari et la femme vivent séparés tant que celle-ci a ses purgations. Même la femme ne touche à rien de ce que le mari mange, et n'habite ni dans sa maison, ni dans son lit; sans parler des marques par lesquelles elle est obligée de se distinguer de celles qui sont en bon état. Entre autres, elle porte une corde autour de la tête tout le tems que la purgation dure.

La circoncision est pratiquée partout où l'on n'est pas Chrétien. A Angola, lorsqu'on aperçoit la première dent d'un enfant, on le pare du mieux qu'on peut; les parens et les amis le portent de maison en maison, chantant et dansant, afin d'attraper quelque chose pour cet enfant. Dans les pays qui sont encore Idolâtres, lorsqu'un enfant vient au monde, on appelle le prêtre afin qu'il lui impose quelques obligations particulières, qu'il faut peut-être regarder (*a*) ou comme des préservatifs contre les accidens auxquels la vie de l'homme est exposée, ou comme des vœux et des devoirs par lesquels ces peuples croient se rendre leurs Dieux favorables. Le prêtre aide à cette croyance, si naturelle à la plus grande partie des hommes, et si favorable à tous ceux qui ont le caractère de ministres de la Divinité. Il marmotte donc quelques paroles, qui sont de la rubrique de l'art, et impose ensuite les obligations qui lui viennent dans l'esprit. Ce qu'il a décidé vaut un oracle.

Passons aux cérémonies funèbres. De tous les préjugés de ces peuples, dit (*b*) l'auteur de la *Bibliothèque Universelle*, il n'y en a point qui aient des suites plus déplorables que celui où ils sont généralement, qu'il n'y a point de mort naturelle, et que personne ne meurt que par des sortiléges de quelqu'un de ses ennemis. Le sorcier, à ce qu'ils croient, ressuscite le mort et le transporte dans certains lieux déserts, où il le fait travailler comme un esclave. Il a soin de le nourrir de viandes qui ne sont point salées; car, si le ressuscité venait à goûter du sel, il poursuivrait l'homicide à toute rigueur. Cette fausse opinion est cause que la mort d'un homme entraîne celle de plusieurs innocens. Ceux de Lovango commencent, par les sortiléges et les enchantemens, la recherche de la mort. (*c*) La sorcellerie consiste surtout à presser de toute sa force sur un couteau en présence du Ganga, et à se bien frotter les mains. En pressant et en frottant de cette manière, on dit : *Un tel est mort, on l'a enterré : est-il mort ensorcelé? ou ses Mokisses lui ont-elles ôté la vie?* Si, en faisant cette interrogation, l'on n'est pas maître de ses mains, c'est une preuve infaillible qu'il y a du sortilége. De cette question l'on passe à une autre, et la recherche finit toujours par l'Imbondo.

Ces peuples de Lovango varient beaucoup dans leurs opinions sur le sort de l'ame après cette vie. Ceux de la famille royale admettent une

(*a*) Voyez ci-dessus.
(*b*) Tom. IX, Année 1688, dans l'Extrait du Liv. du P. Cavazzi.
(*c*) Dapper, ubi sup.

espèce de métempsycose, et s'imaginent que les ames des défunts entrent daos le corps de ceux qui naissent dans leur famille. Plusieurs croient l'ame mortelle; beaucoup d'autres (et l'on peut regarder ceux-ci comme le plus grand nombre), croieot que les ames des morts devienoent les Dieux Tutélaires de leurs faoilles. Suivant cette croyance, on leur élève de petites chapelles près du lieu où ils demeuraient, on va les y prier, on leur offre au commencemeut du repas de ce qu'on mange et de ce qu'on boit.

Chicocka, dont nous avons déjà parlé, garde les morts; sa statue de bois est placée près des tombeaux. Il empêche efficacemeot que les magiciens ne les enlèvent, ne les battent, ne les forcent de travailler, ne les envoient à la chasse ou à la pêche. Qui sait si le Dieu gardien o'a pas mérité la confiance des Nègres par un effet aussi naturel que celui (*a*) qu'Horace reproche à son Priape de bois de figuier? Peut-être l'Europe nous fournirait-elle encore aujourd'hui les équivalens de pareils miracles?

Ces peuples enterreot leurs morts tout vêtus. Les pauvres demandent aux plus riches de quoi fournir à la dépense des fuoérailles. Il est défendu de pleurer pour la mort du roi de Coogo, quoique pourtant on anoonce cette mort par tout le pays au soo d'one espèce de cor. Du reste, les funérailles du prince se foot à la façon des Catholiques; mais les peuples qui ne le sont point du tout, ou qui ne le sont qu'extérieuremeot, suivent toujours les usages de leurs ancêtres. Ils enterreot avec le mort uoe partie de ses biens, des préseos, des marchandises; usage si général daos l'Idolâtrie ancieone et moderne, qu'il serait inutile d'eo alléguer ici des exemples. A la mort d'on grand seigoeur, ses amis, ses eliens et ses esclaves eochérissent infiniment sur l'extravagaoce du peuple. Outre les préseos et les marchandises, on lui donoe des serviteurs pour le servir, des femmes poor se divertir avec elles; et celles-ci, ou forcées de le suivre en l'autre moode, ou préveoues par leurs prêtres, se dispnteot l'honneur d'être enterrées vives avec le défunt.

(*b*) Lovango a des usages do moios aussi extraordioaires. Les pleurs et les lamentatioos précèdent toujours les cérémooies fuoèbres. Oo porte le mort hors de chez lui, l'on danse autour du corps, et, tout en dansant, l'on pleure et l'on hurle. Les pleurs sont mêlés de questions que l'on fait graveoient au défunt, pour savoir de lui s'il a *décampé* faute d'avoir assez à manger et à boire, etc. Mais le mort ne répond rien, et l'oo suppose toujours qu'il lui a manqué quelque chose. Le concert funèbre et les questions durent quelques heures, après quoi l'on commence à rassembler toot ce que le mort doit emporter avec lui; et quand oo a préparé tout ce bagage, on prend avec précipitation et le mort et ses effets, comme si l'oo commettait un vol. Une partie de ces effets est destinée à être enterrée, l'autre est exposée sur des pieux autour du sépulcre: mais, pour prévenir l'envie de ceux qui voudraient voler, l'on découpe, ou l'on déchire tout ce qui est ainsi exposé. Au soir, on recommeoce les pleurs, et l'on continue de cette maoière le deuil tous les soirs pendant six semaines.

(*a*) *Nam displosa sonat quantum vesica, pepedi*
Diffissa nate ficus ——

(*b*) Dapper, *Description de l'Afrique*.

Plus on est distingué, et plus il y a de façons dans ce deuil. Les pleurs sont plus éclatans pour eux, et le cortège plus nombreux; car on s'assemble de plusieurs villages. Les sortiléges et les charmes ont été employés avec tout le soin possible pour sauver un grand. Ce n'est pas que le peuple ne travaille aussi de son mieux, dans l'espérance de prolonger ses années : mais, là comme ici, l'on s'attache à l'éclat de la grandeur, parce qu'elle a le moyen de récompenser. Il ne faut donc pas douter que les enchanteurs ne prodiguent les plus beaux secrets de leur art à ceux que le rang fait respecter.

On s'assemble autour du mort, qui est conché, ou assis. En ce dernier cas il est soutenu par quelqu'un de l'assemblée, mais quelquefois on lui met une bûche sous chaque bras. On vient le raser, lui couper les ongles, le laver, l'oindre, et le peindre en rouge. Ses proches sont assis tout près de lui, s'entend les hommes; car les femmes, toujours faciles à émouvoir, et toujours prêtes à pleurer, doivent exciter par leur agitation et leurs transports les regrets de l'assemblée. Elles dansent, ou plutôt, elles courent à droite et à gauche comme si elles étaient forcenées; mais, dans les intervalles de la passion, elles chantent à la louange du défunt, récitent ses faits, étalent sa généalogie. C'est là son oraison funèbre. Enfin on l'enterre avec une partie de son patrimoine, et ce que ses parens et amis ont contribué pour son établissement dans l'autre monde. Le lieu ordinaire de la sépulture de ces Noirs porte le nom de *Kienga*. On y voit sur le tombeau de chacun son arc, ses fléches, son écuelle de bois, sa tasse, ou plutôt la callebasse dans laquelle il buvait, du tabac, des pipes, etc.

Les mêmes cérémonies se font pour le roi, mais avec plus de magnificence. On orne le corps du défunt des ornemens ordinaires à la dignité de ces princes noirs. Il est assis sur un siége dans un caveau particulier, où l'on voit autour de lui les représentations de terre et de bois de ceux qui l'ont servi durant sa vie. Devant lui l'on met quelque batterie de cuisine qui servait à la table de sa majesté, du linge, des vêtemens, etc. On égorge quelques esclaves en sa faveur, et on les enterre auprès de lui ou dans un caveau séparé, afin qu'ils aillent revivre là-bas avec leur prince; car c'est-là l'idée qu'ils se font de la résurrection. Autrefois, on enterrait douze jeunes filles toutes vivantes avec le roi de Congo. Ces filles s'offraient volontairement au service du monarque : elles se disputaient avec fureur la gloire d'être préférées. Chacune voulait marcher la première, et prendre le pas sur ses compagnes. Elles s'équipaient le mieux qu'il leur était possible pour cette tragique cérémonie, et leurs parens leur fournissaient bonne provision de hardes et de tout ce que l'on croyait nécessaire dans l'autre monde. On assure que cette coutume est aujourd'hui abolie, comme contraire au Christianisme, et qu'à présent une partie des honneurs funèbres se réduit seulement à boire et à manger huit jours entiers sur le tombeau du prince. On mêle avec ce repas des larmes et des regrets, auxquels on peut donner à juste titre le nom de cérémonie.

A Angola, on suit à peu près les mêmes usages funébres qu'à Lovango et dans le Congo. On lave le mort, on le peigne, on le rase, on l'enveloppe dans une espèce de suaire, et on le pose ensuite sur un petit siége de terre. Le mort est paré du mieux qu'ils le peuvent. On égorge des bêtes, et l'on en verse le sang à son honneur.

Dans le royaume de Matamba, on enduit le corps de résine. Après l'avoir ainsi embaumé, où plutôt *poissé*, on le met dans une fosse pro-

fonde, où il est gardé par des esclaves jusqu'à ce qu'il soit réduit en poudre. Cette précaution est prise, dit-on, contre les habitans mêmes du pays, qui coupent et mettent en pièces ceux qu'ils peuvent attraper de leurs compatriotes morts, pour en emporter les membres chez eux et les garder comme des reliques, auxquelles la réputation du défunt donne plus ou moins de mérite.

Pour le deuil, les parens et les esclaves se rasent la tête, se frottent le visage d'huile, et de plusieurs poudres qui servent comme de colle aux plumes dont ils se couvrent. A entendre les cris et les hurlemens qu'ils font, on croirait que la douleur et l'affliction leur ont fait perdre la raison; mais, s'il en faut croire (*a*) celui qui rapporte cet usage, ils ne versent pas une seule larme.

Nous finirons par une assez plaisante opinion des veuves du Congo. Elles s'imaginent que les ames de leurs maris pourraient revenir loger dans les corps qu'elles occupaient pendant leur vie, si elles ne prenaient la précaution de les en tenir éloignées; et cela empêcherait les pauvres veuves de prendre un second mari. Pour prévenir cet accident, elles s'adressent à un de leurs prêtres, qui les plonge plusieurs fois dans une eau courante; après quoi le retour du défunt n'est plus à craindre, et elles peuvent passer hardiment aux secondes noces.

RELIGION DES GUAGAS OU JAGUES.

Nous venons de dire un mot du royaume de Matamba : les Jagues l'habitent. L'anthropophagie de ce peuple est extraordinaire. Non-seulement les Jagues mangent leurs ennemis, mais ils vendent encore publiquement la chair humaine. Nous rapporterons leurs coutumes religieuses, sur la foi d'un (*b*) Anglais et d'un Italien.

Leur Dieu Quisango est représenté sous la forme d'un homme de la hauteur de douze pieds. Cette idole est enfermée dans une petite enceinte qui est faite de deuts d'éléphans, et, sur chaque dent, on voit le crâne d'un esclave ou d'un captif qui a été sacrifié à Quisango : mais ce n'est pas là le seul sacrifice dont on l'honore. On lui offre aussi des boues et des chèvres, dont on verse le sang à ses pieds. On lui fait aussi des libations de vin de palme.

Le chef des Guagues, qui porte (*c*) le titre de grand Guagua, est une espèce de prêtre magicien, et en même tems général d'armée. Sa chevelure, qu'il porte fort longue, est ornée de certaines coquilles fort estimées chez eux, qu'on appelle *Bamba*. D'autres coquilles moins précieuses lui servent de collier. A la ceinture, on lui voit un chapelet dont les grains sont des œufs d'autruche. Un chapelet de cet ordre (si tant est pourtant que c'en soit un) peut aller de pair avec celui de (*d*) Gargantua, dont les grains étaient aussi gros que le moule d'un bonnet. Un petit vêtement prend à la ceinture du prêtre, et couvre sans doute ce qu'il faut couvrir. Pour le corps, il est orné de quelques figures d'une sculpture telle qu'on peut croire. Du

---

(*a*) Cavazzi, ubi sup.
(*b*) Battell, cité par Purchas, et le P. Cavazzi.
(*c*) Purchas.
(*d*) Rabelais, dans son *Gargantua*, Liv. I, chap. XXI

reste le prêtre général est peint de rouge et de blanc, et tout cela est rendu luisant par le moyen de la graisse humaine avec laquelle on oint le corps de cet homme. Une pièce de cuivre de la longueur du pouce lui pend du nez : deux autres lui pendent aux oreilles. Il est le mari de vingt-cinq ou trente femmes ; une desquelles porte son arc et ses flèches, quelques autres lui versent à boire et lui présentent la callebasse. Quand il boit, on se met à genoux, on frappe des mains, on chante. Nous avons oublié de remarquer qu'un pareil usage se pratique à la Floride.

LEURS CÉRÉMONIES DE GUERRE, LEURS INITIATIONS, LEURS MARIAGES, LEURS FUNÉRAILLES, etc.

Lorsque ce grand Jague ou Guaga doit faire une expédition militaire, il s'y prépare par un sacrifice avant le lever du soleil. Deux magiciens sont alors à ses côtés, et une quarantaine de femmes autour de lui, ayant chacune à chaque main la queue d'un cheval sauvage. Elles chantent au son des instrumens qui composent la musique de ce peuple. Au milieu de l'assemblée, on voit un grand feu; et, sur ce feu, un pot de terre dans lequel est une composition dont ils se peignent les tempes, le front, la poitrine et le ventre, faisant en même tems plusieurs cérémonies et quelques enchantemens. Cela continue jusqu'au coucher du soleil. Alors les magiciens lui remettent le casengola, qui est une sorte de hache. En le lui remettant, on l'exhorte à déployer sa valeur. Il en fait sur-le-champ l'épreuve sur un jeune garçon qu'on lui présente, et qu'il tue avec cette hache. Quatre esclaves ont le même sort : il en massacre deux à l'instant, et fait massacrer les deux autres hors du (*a*) Chilombo. Un autre sacrifice suit celui-là. On égorge dix vaches, autant de chèvres, et autant de chiens. On répand à l'honneur de l'idole le sang de tous ces animaux, mais on mange la chair des victimes, et ce festin est accompagné de grandes réjouissances.

Tous les matins, avant le lever du soleil, le grand Jague fait sonner le *gongo* : c'est la générale. Lorsque ses troupes sont assemblées, il leur fait une harangue pathétique ; après quoi on se met en marche : ces harangues militaires sont même réitérées très-souvent, afin d'encourager le peuple et l'armée. On le voit, dit-on, déclamer du haut d'une espèce d'échaffaud avec une force et une éloquence naturelle, qui ne cède en rien à ce que nous lisons des anciens Grecs et de nos guerriers modernes. Ses capitaines pratiquent les mêmes usages dans tout ce qui est de leur département. Ainsi s'entretient le courage, disons mieux, la férocité de ces barbares. Quelqu'un manque-t-il de cœur, ou se trouve-t-il assez lâche pour tourner le dos au milieu de la bataille ; on le condamne au dernier supplice, c'est-à-dire, à être mangé par ses compagnons.

(*b*) Tous ceux qu'ils prennent à la guerre sont mangés, les uns plutôt, les autres plus tard. La maigreur prolonge leur vie, car il faut les engraisser. Quelquefois on se contente de les vendre pour esclaves. Cependant on assure qu'ils ne vendent ou ne mangent que les captifs d'un âge mûr, tant hommes que femmes, et qu'ils épargnent les jeunes gens. Ceux-ci se na-

(*a*) C'est le nom que le P. Cavazzi donne aux habitations de ces Jagues.
(*b*) Dapper, dans la *Description du royaume d'Ansiko* qui est habité par des Jagues.

turalisent parmi eux, en faisant les mêmes actes de férocité. D'abord on leur met un collier qui marque leur esclavage, (et on ne le leur ôte que quand ils apportent au grand Jague la tête d'un ennemi). Alors on leur donne la liberté, avec le nom de *Congo*, qui signifie soldat ou guerrier (*a*). On dit aussi que les Jagues éprouvent le courage des jeunes captifs en tirant des flèches contre eux presque à fleur de tête, et que celui qui paraît avoir peur est tué et mangé sans rémission. Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'après de fortes épreuves qu'on les naturalise avec une formalité que l'on peut regarder comme une espèce d'initiation, puisque ceux qui ne s'y soumettent point sont traités avec mépris (*b*), et même avec une aversion qui tient de l'horreur. Cette formalité consiste à perdre quatre dents sur le devant de la bouche, deux de la mâchoire supérieure, et deux de l'inférieure. Avec cela, on perce le nez et les oreilles à celui qui doit entrer dans tous les priviléges du Chilombo.

Puisque nous en sommes à l'initiation des Jagues, nous donnerons ici (*c*) le détail des lois qu'a établies pendant son règne une de leurs princesses, qu'on peut mettre au rang des (*d*) Amazones. Ceux qui ont lu l'histoire de ces anciennes guerrières, y trouveront quelque conformité avec les coutumes qu'on attribue aux Jagues. Cette princesse défendit à ses sujets non-seulement d'élever aucun mâle dans l'enceinte du Chilombo, mais elle ordonna même aux pères et mères de les tuer ou de les exposer aux bêtes sauvages, d'abord après leur naissance. Elle déclara infâmes et déshérités les enfans mâles qui auraient été conservés et élevés secrètement par leurs mères. Elle permit aux femmes de se choisir des maris entre les prisonniers de guerre, et voulut que ce mariage donnât au futur époux les priviléges du Chilombo, pourvu qu'en même tems il se soumît à toutes les lois de l'État, et suivît les formalités établies pour la naturalisation. Elle défendit aux femmes grosses d'accoucher dans le Chilombo, et cela sous peine de mort, afin de ne le pas souiller par les couches. Si, malgré les ordres donnés pour détruire les enfans mâles, il venait à en échapper quelqu'un, elle ordonna qu'on ne le reçût dans le Chilombo qu'après qu'on lui aurait arraché deux dents; et si celles de la mâchoire supérieure venaient à sortir avec celles de l'inférieure, elle voulut qu'un le tuât sans rémission. Elle ordonna de faire

---

(*a*) Dapper, dans la *Description du royaume d'Ansiko* qui est habité par des Jagues.
(*b*) Voyez Purchas.
(*c*) Cavazzi, ubi sup.
(*d*) Les anciennes Amazones habitaient dans la Scythie ou Tartarie asiatique. Elles avaient des lois et des coutumes particulières, sur lesquelles nous renvoyons le lecteur à ceux qui en ont traité. On assure qu'elles faisaient périr leurs enfans mâles, et qu'elles tenaient leurs maris dans une extrême dépendance; que leur luxure et leur férocité étaient sans pareilles; que, pour assouvir leur passion, elles faisaient mutiler, ou rendaient boiteux de jeunes garçons, parce que les personnes mutilées passent pour plus propres à faire l'amour. A tout ce qu'on a dit de ces anciennes guerrières, se sont mêlées beaucoup de fables; et même quelques anciens auteurs ont prétendu que tout ce qu'on avait écrit des Amazones était fabuleux. Cependant plusieurs Relations modernes, écrites par des gens dignes de foi, font justice sur cet article à Hérodote et à tous ceux qui ont rapporté les coutumes de ces guerrières. Par exemple, on rapporte qu'à la venue des Espagnols en Amérique, l'île de la Martinique se trouva habitée par des femmes guerrieres, que les hommes du Continent allaient voir de tems en tems, et qu'ils emmenaient avec eux les enfans mâles que ces femmes mettaient au monde. Van de Broek, dans le Tom. IV des *Voyages de la Compagnie des Hollandais aux Indes*, rapporte que, de son tems, une armée de vingt mille femmes et de trente mille hommes, tous Usbèques, fit une irruption dans le Candahar, et que ces Amazones ne cédaient en rien aux hommes, ni pour la fatigue, ni pour la guerre, ni pour la férocité. Il ajoute que ces femmes tenaient leurs maris dans une grande soumission, etc.

périr les jumeaux, les monstres, et tous ceux qui naissaient avec quelque défaut naturel, ou les contractaient après leur naissance. Enfin elle établit des juges et des officiers pour faire exécuter ces lois, punir de mort les femmes qu'on trouverait accoucher dans le Chilombo, obliger les pères et mères qui voudraient sauver un enfant mâle, d'en donner un autre pour être sacrifié, et de le faire élever hors du Chilombo jusqu'à ce qu'il eût obtenu l'honneur d'être initié en un certain jour destiné à cette cérémonie.

Pour faire passer ces lois, il fallut persuader aux Jagues que c'étaient celles de leurs ancêtres; que l'observation de ces lois les rendraient l'effroi de leurs ennemis, et qu'enfin il fallait sceller la force et l'autorité par des exemples qui montrassent un renoncement solennel à la tendresse si naturelle aux pères et aux mères, et que l'on trouve même chez les bêtes les plus féroces. Que ne peut pas la force jointe à cette fausse crainte de la Divinité, que l'on appelle superstition? Ils crurent, sur la foi de leur souveraine, que la destruction de leurs enfans serait si agréable à l'idole, qu'elle leur procurerait le privilége d'être invulnérables, pourvu qu'ils se frottassent d'une composition qu'il fallait faire de la chair et des os de leurs enfans, pilés ensemble dans un mortier. La souveraine donna la première l'exemple de cette cruauté inouie. Elle pila son enfant, le convertit en onguent, s'en frotta le corps. Telles furent ces lois, qui surpassaient en beaucoup de barbarie tout ce qu'on lit de l'ancien usage d'exposer et de faire périr ses propres enfans.

Il n'y a rien de particulier à dire de leurs mariages. On nous rapporte (*a*), des Jagues qui habitent la province ou le royaume d'Ausico, qu'ils n'enterrent par leurs morts, mais qu'ils les mangent. Purchas, après avoir dit que les Jagues lavent leurs morts, les frottent ou les oignent avec un certain parfum, leur frisent les cheveux et les habillent du mieux qu'ils peuvent, ajoute qu'on les porte assis au tombeau, et (*b*) qu'on les y pose de même assis, dans l'attitude d'une personne qui vit encore. On donne aux hommes une compagnie convenable : deux de leurs femmes sont auprès d'eux pour leurs besoins particuliers. Ensuite on ferme le caveau sur les vivans et sur les morts. La cérémonie finit par des plaintes et des regrets qui durent quelques jours. Tous les mois on réitère la cérémonie de ce deuil, qui est accompagné de sacrifices et de festins mortuaires, autant que les moyens de la parenté le peuvent permettre.

RELIGION DES PEUPLES DE LA CAFRERIE MÉRIDIONALE.

L'auteur de la *Description* (*c*) *du Cap de Bonne-Espérance* observe que les Cafres (du moins ceux qui habitent près du Cap), ont beaucoup de conformité avec les Juifs. Pour justifier cela, il rapporte quelques usages fort semblables, comme, par exemple, ceux-ci : Ces Cafres font beaucoup d'offrandes, ils règlent le tems et les fêtes par la pleine ou par la nouvelle lune. Ils n'ont point de commerce avec les femmes qui ont leurs règles; et s'ils manquent à cette observance, ils sont obligés de se purifier par un

(*a*) Dapper, dans sa *Description de l'Afrique*.
(*b*) Les anciens ont dit la même chose des Nasamonéens.
(*c*) Ecrite en Allemand par le sieur Kolbens, et imprimée à Nuremberg en 1719

sacrifice. Ils usent souvent de pain (*a*) sans levain, et s'abstiennent de viandes salées. Ils pratiquent la circoncision (ou quelque chose qui lui ressemble). Ils ne mangent rien d'étouffé; ils ne mangent d'aucun poisson sans écailles. Ils n'admettent point les femmes dans leurs conseils. Ils peuvent répudier leurs femmes, et (*b*) *leur donnent une lettre de divorce.* De la conformité avec les Juifs, il passe à celle qu'ils ont avec les anciens Troglodytes, comme de donner à leurs enfans le nom d'un bœuf ou d'une vache, au lieu de celui des pères et mères; d'enfermer les vieillards décrépits dans une cabane avec quelque peu de nourriture, et de les laisser mourir de cette manière sans autre assistance; de se laisser séparer par des femmes, quand ils ont quelque querelle entre eux; d'être fort légers à la course, en quoi l'auteur ne trouvera pas mauvais que nous lui disions qu'ils ont aussi beaucoup de rapport avec les Lapons. Nous passons les autres conformités, qui ne sont pas plus capables de convaincre un lecteur attentif que celles-là : mais nous convenons avec cet écrivain qu'il est possible que ces Cafres se soient formés d'un écoulement de peuples descendus des parties septentrionales de l'Afrique, et qui, s'étant établis dans la Cafrerie, y ont conservé quelques rites des Juifs (ou plutôt des Mahométans), et des coutumes de quelques autres peuples d'Afrique.

Quoi qu'il en soit, ils ont (c) quelque idée de l'ancien déluge; car ils conservent une tradition de père en fils, laquelle dit que leurs ancêtres, sortis par une porte, ou par une fenêtre, vinrent s'établir sur la terre qu'ils habitent aujourd'hui, et apprirent à leurs descendans l'agriculture, etc. Ils ajoutent que ces premiers parens s'appelaient (*d*) *Not* et *Hingnou.* Quelques voyageurs ont assuré qu'on ne voit absolument aucune trace de religion chez ces peuples; et d'autres, sans approfondir leur culte, ont dit simplement que, dès le matin (*e*), on les voit former des assemblées générales, se prendre l'un l'autre par la main pour danser à l'honneur du ciel, ou, si l'on veut, de l'Être-Suprême; car ils regardent en haut en jetant des cris. Le P. Tachard (*f*) s'exprime de cette manière sur leur compte. « Ces peuples ignorent la création du monde, la rédemption des hommes, » et le mystère de la très-sainte Trinité. Ils adorent pourtant un Dieu, mais » la connaissance qu'ils en ont est fort confuse. Ils égorgent en son hon- » neur des vaches et des brebis, dont ils lui offrent la chair et le lait en » sacrifice, pour marquer leur reconnaissance envers cette Divinité, qui » leur accorde, à ce qu'ils croient, tantôt la pluie, tantôt le beau tems, » selon leurs besoins. Ils n'attendent point d'autre vie que celle-ci. Avec » tout cela, ils ne laissent pas d'avoir quelques bonnes qualités qui doi- » vent nous empêcher de les mépriser; car ils ont plus de charité et de » fidélité, les uns envers les autres, qu'il ne s'en trouve ordinairement parmi » les Chrétiens. L'adultère et le larcin sont chez eux des crimes capitaux, » et qui se punissent toujours de mort. Quoique chaque homme ait la li-

(*a*) Le pain sans levain ne prouve rien, puisqu'ils n'ont l'usage du pain que depuis les établissemens des Européens chez eux.

(*b*) L'auteur s'exprime ainsi : il faut croire que cette expression lui est échappée par inadvertance. On sait que les Hottentots n'ont pas l'usage de l'écriture. S'ils l'ont, ce n'est que depuis bien peu de tems.

(*c*) Kolbens, ubi sup.

(*d*) Not ressemble à Noë. Hingnou est le nom de la femme.

(*e*) Kolbens, ubi sup.

(*f*) *Premier Voyage de Siam.*

» berté de prendre autant de femmes qu'il en peut nourrir, il ne s'en trouve » pas un, même parmi les plus riches, qui en ait plus de trois ». Voilà ce que rapporte le P. Tachard : mais un (*a*) auteur Allemand, pasteur et missionnaire des Danois aux Indes, fait raisonner très-distinctement un Hottentot sur l'existence de Dieu. Il en interrogea un sur la croyance de ses compatriotes à cet égard. L'Hottentot lui répondit avec autant de finesse que le ministre Danois en aurait pu mettre dans un sermon : *Que celui qui ne saurait croire qu'il y a un Dieu porte ses regards en haut, qu'ensuite il regarde en bas et autour de lui ; et qu'après cela il s'en aille dire qu'il n'y a point de Dieu.* Cet air de déclamation pastorale nous persuade que le Danois s'est donné le loisir d'ajuster la réponse de son Hottentot dans le cabinet. Il vaut donc mieux s'en tenir au récit du Jésuite, qui prend le milieu entre ceux qui traitent ces peuples d'athées et ceux qui leur accordent une idée claire de la Divinité.

(*b*) L'auteur cité en bas dit qu'ils appellent Dieu (c'est-à-dire, le Dieu invisible) *Gounia Ticquoa*, ce qui signifie le Dieu, ou le Capitaine des Dieux : le mot de Gounia seul n'est que pour un Dieu visible, tel que la lune. Gounia signifie capitaine; ce qui rend l'idée qu'ils ont de Dieu conforme à celle qu'ils ont de leurs chefs, qu'ils appellent *Gounias*. Il n'est pas si aisé de dire quelle sorte de culte ou de vénération ils rendent à l'Etre-Suprême, parce que, malgré l'idée qu'ils paraissent avoir de cet Etre, et le consentement qu'ils semblent accorder à ceux qui leur parlent des bienfaits de Dieu et de la reconnaissance qu'ils doivent à sa Providence, ils s'ennuient enfin de ce détail, et le paient peu à peu d'indifférence et de mépris. Avouons sans détour qu'on ne trouve que de la confusion dans les idées des peuples barbares, lorsque, de la connaissance de l'Etre qu'ils appellent Dieu, et qu'ils se représentent généralement avec le caractère et les facultés de l'humanité, on veut les amener à la connaissance d'un Etre-Infini, selon les idées que le Christianisme nous donne. Ajoutons aussi que les récits des voyageurs sont presque toujours aussi confus que les idées des peuples dont ils décrivent la religion.

Les Cafres qui habitent aux environs du Cap adorent la lune. Et comment l'adorent-ils? c'est en dansant à son honneur quand elle se renouvelle, ou quand elle est à son plein. La cérémonie religieuse dure toute la nuit, avec grand bruit et fracas. On crie, on frappe des mains, on regarde en haut avec beaucoup d'admiration ; l'on murmure ensuite, quelquefois on chante bien haut des paroles inconnues, et l'on se cache le visage ; quelquefois l'on va se cacher dans des cavernes, où l'on frappe des mains en murmurant tout bas quelque chose. Cette cérémonie nocturne est accompagnée de gestes et de postures extraordinaires : quelquefois (c) ils se jettent par terre, ensuite ils se lèvent ; et, regardant la lune avec de grands cris, ils lui adressent ces paroles : *Vous vous saluons; donnez-nous beaucoup de lait et de miel; augmentez notre bétail*, etc. On a remarqué aussi que, dans ces assemblées nocturnes, ils se font l'un à l'autre une croix au front avec de la terre rouge ; mais l'auteur Allemand que nous citons, et qui avait fréquenté long-tems ces Cafres, prétend que les croix rouges ne

(*a*) Le sieur Ziegenbalg, cité par Kolbens.
(*b*) Kolbens, *Relation du Cap de Bonne-Espérance.*
(*c*) Voyez la planche.

sont qu'un ornement semblable à ces grandes raies de plusieurs couleurs dont les Sauvages Américains ornent leur corps.

Il semble aussi qu'ils admettent, comme les Nègres et plusieurs autres peuples, un Etre tout bon qu'on ne doit pas craindre, puisqu'il est incapable de nuire; et un Être malfaisant qui est inférieur au premier, mais qu'il est pourtant nécessaire de prier et de servir à cause du mal qu'il fait. Ils disent que cet Être leur apparaît quelquefois sous une forme hideuse, et qui a beaucoup de conformité avec celle des anciens Satyres. Après cela, qu'on leur demande raison d'une distinction si injurieuse à l'Etre bienfaisant, ce qu'ils répondent de plus raisonnable est « qu'ils suivent la tradi- » tion de leurs ancêtres, et que leurs premiers parens ayant péché contre » le *grand Capitaine*, ils étaient tombés insensiblement dans l'oubli de » son culte; de sorte que ne le connaissant plus, ils ne pouvaient plus le » servir. » On entrevoit là-dedans quelque connaissance de la chute du premier homme.

Ils rendent aussi un culte religieux à une espèce de hanneton (Scarabée). Quand cet insecte paraît, (et selon eux il ne paraît jamais qu'il ne porte le bonheur dans la cabane et n'efface les péchés de ceux qui l'habitent,) ils chantent et dansent à son honneur, ils jettent autour de cet insecte de la poudre d'une plante qu'ils appellent *Buchu*, connue sous le nom de *Spiræa* chez les botanistes, et même ils en jettent par toute la hutte. On lui sacrifie en même tems deux brebis. Cette cérémonie s'appelle d'un nom qui signifie *régénération*. Si l'insecte vient à se poser sur quelqu'un, c'est une grande preuve de régénération : cet homme est regardé comme un Saint, on sacrifie les deux brebis, on tue un bœuf à son honneur, on prend la graisse et les boyaux de ce bœuf et l'on en pare le Saint. On lui met au cou l'*Omentum* (*a*) tout chaud, après l'avoir bien saupoudré avec de la poudre de buchu. Il faut que le Saint porte ce collier nuit et jour jusqu'à ce qu'il tombe de pourriture, ou tout au moins jusqu'à ce qu'un autre hanneton relève ce Saint, en se posant sur quelque autre régénéré de la cabane. Pour ce qui est de la chair du bœuf, on la fait cuire et l'assemblée s'en régale; mais les femmes qui se trouvent-là n'en attrapent que le bouillon. Si au contraire l'insecte s'est posé sur une femme, c'est elle que les Hottentots canonisent : les femmes se régalent du bœuf tué à l'honneur de cette Sainte, et les hommes n'ont aucun droit que sur le bouillon.

Ils prennent toutes les précautions possibles pour empêcher que les Européens ne nuisent à cet insecte : tout ce qui lui arrive de mal ne peut qu'attirer des malheurs sur eux et sur leurs troupeaux.

Ils ont des lieux de retraite qu'ils estiment saints, principalement les collines et les endroits qui sont auprès des rivières. Leur opinion est que ces lieux sont la demeure de quelques Saints. Ainsi s'exprime l'auteur Allemand : mais il y a apparence qu'ils s'imaginent que les ames de leurs ancêtres sont allées séjourner dans ces lieux sacrés; et peut-être pourrait-on rapprocher leur opinion de celle des anciens Idolâtres, qui établissaient le séjour des Nymphes, des Faunes et des Sylvains près des fontaines, des rivières, des montagnes et des forêts. Quoi qu'il en soit, les Hottentots ne traversent jamais ces lieux sans faire en passant un acte de dévotion, qui consiste à danser tant soit peu, et à chanter entre les dents quelque chose

(*a*) C'est ce qu'on appelle en Français la *coiffe*.

HONNEURS RELIGIEUX que les CAFRES rendent à la LUNE.

HONNEURS RELIGIEUX que les CAFRES rendent à un HANETON.

à l'honneur de l'hôte du lieu. Si cet hôte est un Saint distingué, on fait quelque chose de plus ; on s'arrête pour battre des mains et lui chanter un peu plus respectueusement un air. Enfin, si l'on perce eu tout cela cet extérieur rude et grossier qui nous fait trouver de la différeuce entre la conduite des nations sauvages et la nôtre, on cooviendra que c'est en quelque façon là tout comme ici.

LEURS PRÊTRES, LEURS MÉDECINS, ET LEURS INITIATIONS.

Chaque *Cralle* (*a*) a son capitaine, son prêtre, son médecin : de ceux-ci, il y en a quelquefois deux, et quelquefuis aussi les femmes se mêlent de *médeciner* les gens. Le médecin est élu par les anciens de la Cralle. La charge ne passe pas aux enfans. S'il meurt, oo en élit un autre ; et s'il ne se trouve pas dans la Cralle une personne qui soit digne d'être élue, on va la chercher daos une autre. L'emploi de médecio ne se donne qu'à des Hottentots d'uu âge mûr, et qui, tout au moins, approchent des cinquante aos, sans quoi oo ne se fierait pas à eux. Il meurt, dit-on, fort peu de malades entre les maios de ces médecins Hottentots ; mais, quand il leur en meurt, la cause de lo mort est toute trouvée. C'est, disent-ils, que le malade avait été ensorcelé. Aiosi se conserve le crédit et l'autorité du médecin.

Passons au *Suri* (*b*). C'est le docteur spirituel des Hottentots : sa charge est aussi élective. Il est l'inspecteur de leurs mœurs, de leurs usages et de leurs cérémonies. On ne saurait dire s'il a l'adresse de ses compatriotes médecins, ou la charlataoerie des Boyés et de tous ceux qui se mêlent de prêtrise parmi les Sauvages. Il y a apparence que, tout grossiers que ces Suris paraissent aux voyageurs, ils ont leurs tours d'adresse comme les autres. Les gages des Médecins et des Suris consistent co des présens qu'on leur fait, taotôt d'un agneau, tantôt d'un mouton. La dignité des uns et des autres les fait admettre aux festins publics de la Cralle.

Voici une ioitiation (*c*) et une adoission dans la société civile, plus bizarre qu'aucune des précédentes. Les Hottentots coupent le testicule gauche à tous leurs enfans mâles, dès qu'ils ont atteint l'âge de neuf ou dix ans. C'est ce qui a fait traiter par le P. Tachart les hommes de ce pays-là de *demi-eunuques*. Cependant ils ne sont point obligés de fixer précisément cette opération à neuf ou dix ans, puisqu'ils la font souvent à des personnes plus âgées ; mais ils ne la font jamais ayant l'âge de huit ans. Pour premier acte de cette cérémonie, ils lient le patient bico ferme par les bras et par les jambes ; outre cela, on se met à geooux sur sa poitrine pour le mieux assujétir, et l'empêcher eo même teios de voir une opération qui passerait peut-être chez nous pour le retranchement d'une partie de la virilité. L'opérateur aiosi maître du patient prend uo conteau bien afilé, ouvre l'endroit qu'il faut ouvrir, y retranche le testicule, et met dans la plaie une boule de pareille grosseur faite ovec de la graisse de brebis et du buchu ; après qnoi il ferme lo plaie. Cet opérateur est toujours un de ces directeurs spi-

(*a*) C'est le nom d'un village chez les Cafres.
(*b*) C'est le nom qu'ils donnent à leurs prêtres.
(*c*) Si tant est que c'en soit une.

rituels et maîtres des cérémonies de la Cralle dont nous venons de parler. Pendant qu'on prépare l'opération, quelques Huttentots égorgent une brebis pour le festin qui suit la cérémonie. N'oublions pas que le patient est graissé comme il faut par tout son corps après cette opération, et que, pour achever l'initiation, l'opérateur lâche son urine sur ce digne initié qu'on laisse étendu à terre. Mais, aussitôt qu'il commence à se remettre de la douleur qu'on lui a fait souffrir, il faut qu'il se traîne du mieux qu'il peut vers une petite hutte qu'on lui a faite tout exprès, dans laquelle il doit rester trois ou quatre jours. Le régal qui se fait à l'assemblée après cette initiation consiste en une brebis, dont cependant l'initié ne goûte pas, non plus que les femmes.

Quelques-uns allèguent pour raison de cet usage, que les Hottentots en deviennent plus légers à la course : mais il n'y a nulle apparence à cela. Au contraire, on y entrevoit quelque chose de religieux. La brebis égorgée et mangée par l'assemblée à l'exclusion des femmes tient du sacrifice : le tems auquel le retranchement de la partie se fait, qui est ordinairement vers l'âge de puberté, et le soin avec lequel (*a*) les femmes évitent d'avoir commerce avec ceux sur qui l'opération n'a pas encore été faite, nous persuadent aussi qu'il y a là dedans une espèce de mystère de religion. On ajoute une raison assez plaisante de cet usage ; c'est que, par ce moyen, les femmes n'ont point de jumeaux. Quoi qu'il en soit, on nous assure qu'un jeune homme n'oserait se marier sans avoir perdu auparavant une de ses pièces.

Une autre coutume singulière, c'est la réception d'un garçon d'âge compétent au rang des hommes. Avant cela, il n'est pas permis à un jeune homme de se trouver dans la compagnie des hommes faits, pas même de manger avec son père ; et qui négligerait de se faire recevoir lorsqu'il se verrait en âge, serait exposé au mépris de tous ses compatriotes. Pour faire cette cérémonie, un des plus anciens de la Cralle convoque l'assemblée générale : cette assemblée se forme en cercle. Chacun s'y tient le corps appuyé sur les genoux, et de telle sorte que les fesses ne reposent pas à terre. La manière est représentée ici. Celui qui doit être reçu homme n'entre pas encore dans cette assemblée : il en est à une fort petite distance, et dans la posture des autres. L'Ancien fait d'abord un petit discours, qui roule apparemment sur la circonstance du jour ; après quoi il demande à l'assemblée son consentement pour l'admission du jeune homme. Ce consentement obtenu, il s'avance vers le jeune homme, et lui fait gravement ce que (*b*) la *Ramune* fit au marchand, avec plus de malice et moins de cérémonie. Cependant, avant que de l'arroser, l'Ancien lui déclare en peu de mots que désormais il doit faire les actions d'un homme, qu'il est hors de la tutelle maternelle, et qu'il doit mériter par ses actions l'honneur qu'il a de devenir membre de cette assemblée. Pendant que l'arrosement dure, le jeune homme qui le souffre avec respect se frotte le corps de l'eau sacrée qui découle de l'aspersoir. La conclusion de tout cela est que l'aspergeant (*c*) félicite le jeune homme au nom de la Cralle, lui souhaite longue vie, beaucoup d'enfans, etc. Après cela, on se régale d'un mouton aux dépens du

(*a*) Le sieur Kolbens dit que celles qui s'abandonneraient à un *homme entier* (on nous permettra cette expression) risqueraient non-seulement leur honneur, mais aussi leur vie.

(*b*) Voyez le *Roman comique* de Scarron.

(*c*) Le terme dont les Cafres se servent revient à l'*Ave* des Latins. Ils l'emploient aussi lorsqu'on éternue.

L'INITITIATION des JEUNES GENS reçus au rang des HOMMES.

Les FUNÉRAILLES des CAFRES et HOTTANTOTS.

jeune homme, à qui il n'est permis d'en manger cette fois-là qu'après tous les autres.

Un Hottentot qui en insulte un autre par des médisances et des calomnies est censé lui ôter l'honneur. L'insulté doit se réhabiliter, et comment? Il doit donner à ses compagnons un mouton gras pour les régaler. Ils le mangent à ses dépens, mais il lui est permis d'en employer la graisse pour s'oindre le corps, et les boyaux pour se parer. Sans cette offrande, qu'ils regardent sans doute comme une purification, le pauvre insulté serait abandonné de chacun. On voit par-là que, chez ces Cafres, le point d'honneur se traite tout autrement que chez nous; mais que tout revient à un, excepté qu'ils sont assez sages pour ne se pas couper la gorge.

Quand ils ont défait leurs ennemis, ou détruit beaucoup de bêtes sauvages, ou quand ils sont relevés de maladie et réchappés d'un grand danger, ils solennisent un jour tout exprès à leur manière. On commence la solennité par faire une hutte toute neuve dans le milieu de la Cralle; et comme cette hutte marque, dit-on, la régénération ou la purification de ceux qui l'élèvent, les matériaux qui la composent doivent être absolument neufs, et n'avoir jamais servi à d'autres huttes. On commence la construction de la hutte après le lever du soleil; les femmes et les jeunes gens qui ne sont pas encore reconnus pour hommes s'en vont couper des branches et des rameaux d'arbres, et cueillir toute sorte de fleurs odoriférantes, dont ils ornent la hutte neuve; après cela on égorge un mouton ou un agneau pour se régaler. Qui sait si la cérémonie dont nous parlons ne revient pas à la dédicace d'une Église; et peut-être pourrait-on dire que la construction de cette hutte tient de notre manière d'acquitter un vœu par la fondation d'une chapelle? Ils font la même cérémonie quand ils arrivent dans une nouvelle habitation; mais, avant que de se transplanter, ils font le sacrifice ou le régal ordinaire. Si la maladie se met dans leurs troupeaux, ils sacrifient pendant trois jours; et si, malgré cela, le mal continue, ils prennent ordinairement le parti de décamper, et d'aller établir leur Cralle dans un lieu où ils croient trouver des pâturages plus sains, mais qu'ils sanctifient auparavant, de la manière que nous l'avons dit. Ils font passer leurs troupeaux par le feu. C'est encore une espèce de purification qu'ils disent avoir reçue par tradition de leurs ancêtres, ce qui leur suffit pour la suivre aveuglément. Un Cafre plus raisonnable que les autres répondit à (*a*) l'auteur qui rapporte cet usage, que c'est un préservatif contre les chiens sauvages, qui, sans cela, ravageraient leurs troupeaux, et leur feraient beaucoup plus de mal que les tigres et les lions. Avant que de chasser les bêtes à travers le feu, les femmes doivent traire les vaches jusqu'à la dernière goutte, et donner le lait à boire aux hommes, sans qu'il leur soit permis d'en retenir la moindre partie. Pour peu qu'elles s'avisassent d'en goûter, toute la cérémonie deviendrait inutile. Elle se fait toujours hors de l'enceinte de la Cralle, et de la manière qu'on la voit ici représentée.

(*a*) Kolbens, ubi sup.

LEURS OPINIONS CONCERNANT LES SORTILÉGES ET LA RÉSURRECTION.

Ces peuples grossiers croient, comme leurs voisins, que l'on peut ensorceler les vivans, et faire revenir les morts. Tout ce qui passe leur entendement est appelé chez eux sortilége; quelque naturel que soit l'effet qu'on veut leur faire comprendre, si c'est quelque chose de nouveau et de surprenant, ils le traitent de sorcellerie, et n'en démordent point. Mais pourquoi se récrierait-on sur la grossièreté d'un peuple privé de tous les secours qui peuvent servir à l'instruire, tandis que nous avons sous nos yeux divers exemples d'une ignorance aussi extraordinaire, et infiniment inexcusable (*a*)? Un cheval dressé à des tours d'adresse, peu communs à la vérité, a été condamné à mort comme sorcier par le tribunal de l'Inquisition, ce Juge Souverain de la foi Chrétienne: le Nouveau Testament grec a été traité de livre de magie, et le caractère grec de grimoire, par ces mêmes juges dont l'érudition n'était pas montée jusqu'au grec. Les Cafres attribuent aussi leurs maladies à des sortiléges, et par conséquent ceux qui leur servent de médecins doivent être eux-mêmes une espèce de sorciers: aussi la cure du malade ne consiste-t-elle qu'en une pratique par laquelle ils prétendent désensorceler le malade. Mais, avant que d'en venir là, on travaille à la purification. On commence donc par tuer un mouton gras, après quoi l'on prend l'Omentum de la bête: le docteur l'examine, le saupoudre de buchu, et le pend ensuite tout chaud au cou du malade, en lui disant ces paroles: *vous êtes ensorcelé, mais je vous déclare que vous serez bientôt guéri; car le charme n'est pas fort.* Le malade doit porter ce collier jusqu'à ce qu'il tombe en pièces; mais si le charme résiste au collier, (*b*) le médecin emploie du mieux qu'il peut les autres secours de son art, qui consistent à préparer en secret certaines herbes qu'il va cueillir dans des endroits écartés.

De leur sorcellerie, et de la croyance qu'ils ont aux revenans, on (*c*) peut conclure qu'ils doivent avoir quelque idée de l'immortalité de l'ame, d'une autre vie après celle-ci, et de la résurrection des morts. Il semble en effet qu'on ne saurait croire le retour des morts, sans croire que les ames sont immortelles. A l'égard d'une autre vie, si les Hottentots la croient, c'est bien grossièrement, puisqu'un d'eux s'avisa de demander à un voyageur, (*d*) *s'il y avait des vaches, des bœufs et des brebis dans le Paradis.* Pour la résurrection, telle que le Christianisme nous l'enseigne, il n'en paraît pas la moindre trace dans leurs discours. Quelques paroles vagues, débitées au hasard, ou prises chez des Chrétiens, *alambiquées*, s'il faut ainsi dire, dans l'imagination du voyageur, ne suffisent pas pour fixer les sentimens d'un peuple sauvage. Une chose plus remarquable, c'est que, si l'on suit avec attention le raisonnement de la plus grande partie des Idolâtres de l'Afrique, des Indes, etc., on trouvera que toutes leurs pratiques funèbres paraissent dériver de cette opinion; *que l'ame, quoiqu'immortelle,*

(*a*) Voyez le *Mercure historique et politique* de l'année 169.....
(*b*) Kolbens, ubi sup.
(*c*) Kolbens, ubi sup.
(*d*) Idem, ibid.

étant matérielle, elle est sujette à tous les besoins du corps; que, par conséquent, il lui faut, après sa séparation d'avec le corps, tout ce qui servait à l'entretenir et à lui faire plaisir lorsqu'elle était unie au corps sur la terre. Les Hottentots, persuadés à leur manière des besoins de ceux qui sont morts, laissent sur pied les huttes où ils ont logé pendant cette vie, et tout le ménage qu'ils y avaient, afin qu'à leur retour, ces morts ne cherchent pas gîte ailleurs, et ne s'avisent pas de s'emparer des possessions des vivans.

LEURS USAGES A L'ÉGARD DES ENFANS NOUVEAUX NÉS, etc.

Lorsqu'une femme enceinte approche du terme, deux ou trois matrones Hottentotes se rendent auprès d'elle, et la gardent en quelque façon jusqu'à ce que les douleurs commencent. Alors c'est au mari à décamper; et si malheureusement il se trouve présent au travail, il est obligé de se purifier, c'est-à-dire, de donner deux moutons ou deux agneaux pour le sacrifice, tel que nous l'avons déjà décrit. Quand l'accouchement est difficile, on donne à la femme en travail une décoction faite de lait et de tabac. Ce remède, qui ferait mourir nos femmes, fait un merveilleux effet sur ces Africaines.

Si la femme accouche d'un enfant mort, ce sont des chagrins cuisans, c'est une affliction générale, et surtout si le petit mort se trouve un garçon. Après l'avoir enseveli, le père se purifie, ou se sanctifie à l'accoutumée; on rompt la hutte, on abandonne le terrain au petit mort, et l'on en va choisir un autre pour y faire un nouveau domicile.

L'enfant nouveau né est posé à terre dans la cabane sur une peau de brebis ou autre; là, on le frotte bien fort avec de la bouze de vache, et telle est la purification du nouveau né. Le pauvre petit, tout barbouillé, tout couvert d'ordure, est ensuite porté à l'air de la manière qu'on le représente ici, sans être le moins du monde à l'abri du vent et du soleil. Cette ordure se dessèche au soleil, en telle façon qu'elle peut s'enlever sans faire du mal à l'enfant. Alors les Hottentotes prennent des feuilles bien pleines de suc qu'elles *expriment* en les pressant entre deux pierres. Ce suc leur sert à laver et mêne, à ce qu'elles prétendent, à fortifier l'enfant. Après l'avoir ainsi lavé, on le graisse bien avec de la graisse de brebis ou d'agneau, et enfin on lui poudre tout le corps avec du buchu. La graisse et le buchu contribuent, disent-ils, l'une à rendre le corps fort et souple, outre que la peau raffermie par cette graisse en résiste mieux au soleil; l'autre sert principalement à l'embellissement du corps, et ne laisse pas de le fortifier aussi.

La condition des jumeaux n'est pas toujours heureuse : si les jumeaux sont deux garçons, non-seulement ils ont la vie sauve; la joie augmente considérablement dans la Cralle. On félicite le père et la mère sur leur *savoir faire*, et souvent il en coûte au père un sacrifice de deux et de trois bœufs. Si, au contraire, deux jumelles viennent au monde, les pauvres filles sont froidement accueillies, à peine sacrifie-t-on pour l'amour d'elles une des plus chétives brebis; et si une de ces filles paraît mal saine ou trop délicate, si le sein de la mère ne peut fournir à les nourrir toutes deux, si enfin le père ne veut pas les élever, on les porte simplement aux champs, quelquefois on les enterre (*a*) à moitié, ou on les lie à une branche d'arbre.

(*a*) Voyez ici la figure.

Si une femme accouche tout à-la-fois d'un garçon et d'une fille, il est sans difficulté qu'on préférera le garçon, et que la fille sera exposée si on ne peut l'élever sans nuire au garçon. Tel est le sort de ces pauvres filles. On sait que l'antiquité ne les a pas mieux traitées, et que les Grecs et les Romains, ces peuples si sages, si polis, n'ont pas fait difficulté de les exposer lorsqu'il ne leur plaisait pas de les élever. Nous avons vu comment les Chinois et les Japonois traitent les filles qui leur naissent.

Nous avons déjà parlé des noms que ces Cafres imposent à leurs enfans. Le mari ne doit point approcher de la cabane où est sa femme pendant le cours des accidens qui suivent les couches; et, s'il contrevient à cet usage, il doit se purifier par le sacrifice ordinaire. Lorsque le tems est venu qu'il peut la revoir, il commence par se bien graisser et se poudrer avec du buchu. Étant entré dans la cabane, il fume d'abord du *Dacha* (*a*) sans dire un seul mot, et continue dans le silence jusqu'à ce que la fumée de ce dacha commence à lui égayer les sens. Alors l'homme et la femme se remettent en train de converser familièrement, et l'on doit croire que cette belle humeur n'est pas tonjours infructueuse.

LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES.

Avant que de parvenir au mariage, on est obligé de part et d'autre de demander le consentement des proches parens, ou, à leur défaut, des bons amis; surtout il faut le consentement des deux pères. Avant cela, point de commerce suspect; on assure même qu'ils portent le scrupule à un point qui fait honte aux nations polies. Lorsqu'un jeune Hottentot a jeté les yeux sur une fille, les deux pères et les parens s'assemblent; le jeune homme régale l'assemblée de dacha. Aussitôt que la fumée de ce pétun commence à débrouiller leurs idées, les deux pères s'entrecommuniquent les propositions de mariage. Le père de la fille parle un moment avec sa femme en présence de l'assemblée, après quoi il accorde ou refuse sa fille au jeune Cafre. Après le refus, on se sépare d'abord sans autre façon : mais si le jeune homme est accepté, on lui dit : *prenez la fille, la voilà;* et, pour lors, il lui est permis de parler à sa fiancée et de lui faire sa déclaration. C'est en cela uniquement que les fiançailles consistent. La conclusion suit de près. Mais si la fille ne répond pas à l'amour de celui qui la recherche, il faut qu'il gagne l'affection de cette cruelle par un combat, qui ne finit qu'après qu'elle s'est rendue à ses désirs : c'est de ces amans de la Cafrerie que l'on peut dire véritablement *qu'ils font l'amour à coups de poings.*

Pour les préparatifs de la noce, le futur époux donne en régal à l'assemblée des parens un, deux, ou trois bœufs, selon ses moyens. De la graisse de ces bœufs les invités se frottent le corps, et, sur cette graisse, qui fait leur parure, ils répandent abondamment du buchu. Les femmes, un peu plus vaines que les hommes, ajoutent à cette onction un fard qui consiste en de grandes taches et raies rouges ou rongeâtres, qu'elles se font au front, sur les joues et au menton. Cette assemblée des parens et

(*a*) C'est une plante dont ils se servent, comme nous du tabac.

des amis se forme en deux cercles. (*a*) Dans l'un, qui est celui des femmes, on voit la mariée un peu séparée des autres femmes ; et dans l'autre, qui est celui des hommes, le marié séparé de même. Celui de la Cralle qui a le droit d'unir les futurs époux fait alors, tour à tour sur eux, et jusqu'à trois fois, l'aspersion dont nous avons parlé lorsqu'il s'est agi de décrire la manière de recevoir les jeunes gens au rang des hommes. Cette aspersion est suivie d'une espèce de bénédiction nuptiale.

La polygamie leur est ordinaire ; ils prennent des femmes à proportion de leurs moyens : (*b*) mais l'adultère est puni de mort ; ils punissent (*c*) l'inceste avec la même rigueur. Ils ont l'usage du divorce. (*d*) On dit que les femmes se coupent autant de jointures des doigts qu'elles se remarient de fois, en commençant par le petit doigt. Chaque jointure coupée est un gage que la femme qui se marie est obligée de donner au mari qu'elle se choisit. Si l'on ajoute à ce cruel gage d'amour les peines et les fatigues du ménage, qui sont les attributs ordinaires de ces pauvres femmes ; et l'esclavage de leur condition, qui les oblige à couper du bois, à chercher des vivres pour leurs maris, qui pourtant ne leur donnent que leurs restes, il faudra convenir sans détour ou que le désir qui porte à l'union conjugale est absolument invincible, ou que l'idée sous laquelle l'hymen se présente à celles qui ne l'ont pas encore goûté a des charmes inexprimables. Croyons l'un et l'autre, puisque les veuves s'y remettent sous un joug si insupportable.

QUELQUES AUTRES USAGES OÙ IL ENTRE DE LA SUPERSTITION.

On observe (*e*) que les Cafres, (du moins ceux qu'on appelle *Hottentots*) ne mangent point de cochon, ni de poisson sans écaille ; cela pourrait achever de persuader que ces peuples descendent des Juifs ou des Mahométans. Quoi qu'il en soit, ils n'ont que leur tradition pour garant de cet usage, non plus que pour celui qu'observent les hommes de ne point manger de lait de brebis, point de lièvre ni de lapin. Les femmes, à leur tour, n'oseraient manger du sang. Il n'ont aucune aversion pour les bêtes qui meurent de vieillesse ou de maladie : ils les mangent, en cela semblables aux anciens Troglodytes.

Les hommes et les femmes mangent toujours séparément, et la raison de cela est la crainte que quelque femme n'ait ses règles. Il est expressément défendu aux hommes, par leur tradition ou autrement, d'avoir aucune communication avec les femmes qui sont en cet état.

(*a*) Voyez la planche.
(*b*) Kolbens, dans sa *Relation*.
(*c*) On jette les deux coupables pieds et poings liés ensemble dans une fosse, et on les y laisse un jour entier. Le lendemain, on pend l'homme à une branche d'arbre, et on le déchiquette membre par membre. Pour la femme, après l'avoir liée de la manière que nous avons dit, ils la jettent au milieu d'un amas de bois bien sec, et l'y brûlent toute vive. Voilà ce que rapporte Dapper. On perce les genoux aux meurtriers, et on les attache à leurs épaules ; après quoi on les laisse expirer dans cette cruelle situation. On voit par-là que ces peuples ont conservé dans leur ignorance de l'amour pour la vertu et pour la justice naturelle.
(*d*) Tachart et autres.
(*e*) Kolbens, ut sup.

Ils chantent et dansent au son du gongom. C'est un de leurs instrumens de musique (*a*) dont on voit ici la figure, de même que d'un autre instrument semblable à un pot. Le gongom est fait comme un arc. Le bois dont il est fait est dur et serré. La corde de ce gongom est ordinairement de boyau, comme celle de notre violon. Ils attachent au-dessus de cette corde un tuyau de plume par lequel il soufflent, en telle sorte qu'ils tiennent en même tems l'extrémité de la corde dans la bouche, afin que le son qui se forme dans le tuyau agisse par ce moyen sur la corde, et que, pour ainsi dire, la correspondance du tuyau et de la corde fassent un accord plus agréable. (*b*) Lorsqu'ils veulent que le gongom rende un son plus harmonieux, ils passent dans la corde la moitié d'une coquille de cocos vide et bien nette. Ils remuent et conduisent cette coquille avec la main, tantôt en haut et tantôt en bas, ce qui forme une variété de tons assez agréable, à ce qu'on assure. Cette musique ne laisse pas de plaire, même à des oreilles plus faites à une musique de bon goût que celles des Cafres. Ils se servent aussi d'une manière d'instrument de musique, qui, comme nous venons de le dire, ressemble assez à un pot, ou si l'on veut, à une tymbale. Ils tendent sur ce pot une peau d'agneau fort unie, en sorte qu'elle rend à peu près le son d'un tambour. Les femmes battent sur ce tambour avec la main.

Quand ils ont quelque rivière ou quelque courant à passer, avant que d'y entrer, ou après en être sortis, ils ne manquent jamais de prendre de l'eau de cette rivière et de s'en laver. Cette ablution est accompagnée de sauts et de danses. C'est ainsi peut-être qu'ils témoignent à l'Etre-Suprême leur reconnaissance de ce qu'il les a délivrés du péril de l'eau.

DE LEURS MALADIES, DE LEURS CÉRÉMONIES FUNÈBRES, etc.

Tant que les gens d'un âge avancé peuvent agir, on les souffre, on les supporte dans leurs infirmités; on travaille même à les soulager, s'ils donnent espérance de pouvoir se soutenir quelque tems sans être à charge à personne. Les femmes, si maltraitées et si méprisées parmi ces peuples barbares, sont supportées avec la même patience, quelque vieilles, dégoûtantes et infirmes qu'elles soient, pourvu que la vieillesse et l'infirmité ne les empêchent pas d'aller couper du bois et de cueillir des légumes et des racines. Mais l'âge a-t-il rendu ces personnes si infirmes qu'elles ne puissent plus agir et qu'il faille les entretenir sans aucune espérance de secours ou d'utilité de leur part, on songe à se débarrasser d'elles; et voici comment s'exécute une action qu'ils traitent de charitable, et que nous regardons avec raison comme très-barbare. On fait à la campagne une hutte pour le vieillard qui est inutile au monde; après quoi on le charge sur un bœuf pour le rendre à cette hutte, qui est son dernier logis. Toute la Cralle l'y conduit en cérémonie; et, après avoir laissé auprès de lui de quoi se soutenir pendant un court espace de tems, on abandonne ce pauvre malheureux, sans plus s'embarrasser de lui. Son bonheur est alors d'être promptement expédié par quelque bête féroce. Riches et pauvres, tous périssent de même

(*a*) Voyez la figure.

(*b*) Cette explication n'est pas très-claire. Voyez ce que d'autres auteurs ont dit du Gongom.

INSTRUM.ts de MUSIQUE dont les CAFRES jouent.

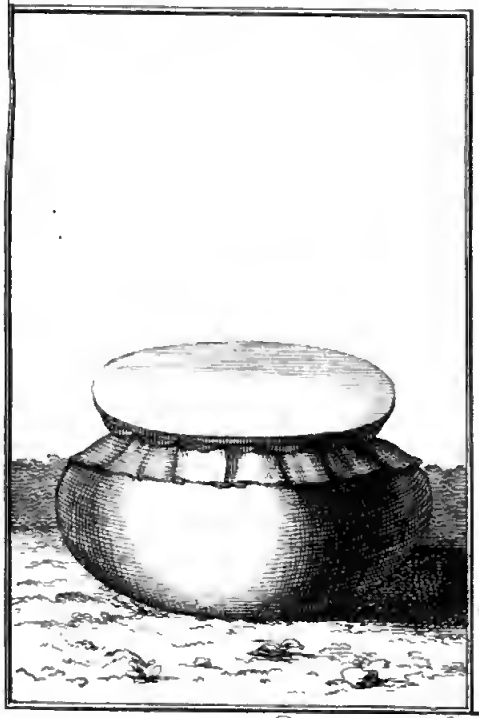

INSTRUM.ts de MUSIQUE dont leurs FEMMES jouent.

façon, (*a*) nous dit-on, quand l'âge les a rendus décrépits. On rapporte quelque chose de pire encore des Troglodytes. Ces anciens Sauvages de l'Afrique étranglaient avec la queue d'une vache les vieillards qui ne pouvaient pas les suivre : mais ils ne les étranglaient de la sorte qu'après qu'ils avaient différé de s'étrangler eux-mêmes. Une exhortation accompagnait la délivrance du misérable vieillard ; car, selon eux, c'était délivrer les gens que de les tuer lorsque la vie semblait leur devoir être inutile. Ils regardaient comme malheureux ceux qui aimaient encore une vie dont ils ne pouvaient plus jouir. Sur ce principe, ils expédiaient charitablement toute personne dont le mal leur paraissait incurable. Disons en passant que cette conduite, qui nous paraît si cruelle, et qui l'est certainement, était cependant fondée sur un spécieux principe d'humanité, qui était d'empêcher les gens de souffrir.

A l'égard de la cure des maladies, elle se pratique par l'usage que ces Cafres font des simples, (*b*) qu'ils connaissent assez bien, à ce qu'on assure; ou par l'onction et la friction, pour lesquelles ils se servent de cette même graisse qui vernit et lustre leur peau ; ou par le moyen de l'incision et de la scarification, qu'ils pratiquent de la manière suivante. Ils prennent une corne de bœuf qu'ils égalisent et polissent si bien par sa base, qu'ils peuvent l'ajuster parfaitement et même aussi fortement qu'il se puisse à la partie du corps qui doit être scarifiée : ensuite ils font plusieurs incisions dans les chairs, que la forte pression de la corne rend insensibles. Cela se continue jusqu'à ce que le patient en ressente du soulagement. Quelquefois l'opération est de deux heures ; elle est plus ou moins longue, selon que les incisions sont profondes, ou que les forces du malade le permettent. Pendant cette opération, le patient est couché sur le dos. Si elle ne le soulage pas, on a recours à un breuvage composé d'herbes médicinales ; et si, malgré cela, les souffrances durent encore, on a recours à la friction, qui, au défaut du soulagement attendu, est suivie d'une nouvelle scarification.

Nous ne disons rien de leur saignée, où il n'y a rien de fort particulier à observer. Ils guérissent les morsures venimeuses et les plaies empoisonnées par des contre-poisons qu'ils savent fort bien composer, et qu'ils donnent à avaler aux malades en même tems qu'ils en font l'application extérieurement, principalement près du cœur. Cela se fait par une incision. Ils versent du contre-poison dans cette nouvelle plaie, afin qu'il se mêle ensuite avec le sang par le moyen de la circulation, que l'expérience leur fait supposer sans doute, quoiqu'ils soient hors d'état d'en raisonner comme nous. Ils traitent la dislocation par la friction et l'onction, qu'ils accompagnent d'une agitation obstinée de la partie disloquée, et ils ne discontinuent pas de la mouvoir qu'elle ne soit remise en son état naturel.

Les Hottentots et autres Cafres se rasent les cheveux et la barbe en signe de deuil, après la mort de leurs parens : mais ces usages ne se pratiquent que par ceux qui n'ont pas le moyen d'offrir au moins une brebis pour le sacrifice ou la purification.

Pour savoir si un malade mourra de sa maladie, ou s'il en réchappera, ils prennent un mouton ou une brebis, écorchent l'animal tout vif, et le détachent ensuite, lui laissant la liberté de marcher. S'il ne bouge pas,

(*a*) Kolbens, ubi sup
(*b*) Kolbens, le P. Tachard, etc.

c'est un signe que le malade mourra de cette maladie : pour lors ils l'abandonnent à son sort, ils ne lui donnent aucun remède, et lui permettent de boire et manger à son ordinaire. Mais si la brebis écorchée marche, c'est bonne marque.

Quand le malade est abandonné, ce n'est pas à l'Etre-Suprême et aux prières qu'on a recours : on se contente de s'assembler autour de lui pour le voir mourir. Cependant ils flattent le pauvre patient en lui faisant encore espérer du secours de quelque remède efficace, ou plutôt de quelque excellent sortilége. C'est, comme nous l'avons déjà dit, le nom qu'ils donnent aux médicamens composés par leurs docteurs, et même à ceux que leur donnent les Européens. Le malade étant à l'agonie, l'assemblée pleure, hurle, lamente : à force de cris, le malade revient quelquefois. De quelque façon que la chose arrive, quand il réchappe ils font le sacrifice ordinaire : si c'est un homme, les hommes mangent la chair du sacrifice, et les femmes boivent le bouillon. Mais si la personne rétablie est une femme, les hommes boivent le bouillon et les femmes mangent la chair.

(*a*) Enfin, lorsque le malade a expiré, on ne donne plus qu'un quart d'heure aux lamentations : mais elles sont telles qu'on pourrait les entendre de bien loin. Toute la Cralle pleure, gémit, hurle ; et les cris funèbres sont accompagnés de gestes si extraordinaires et si violens, et de battemens de mains si forts, qu'il faut se boucher les oreilles pour résister à tout ce vacarme. Nous ne connaissons point de deuil dont le *bruyant extérieur* puisse être comparé à celui-là, que le deuil des Languedociennes. Sans toucher trop à l'intérieur de l'un et de l'autre, les Languedociennes, si fanfarones, si vaines et si précieuses en général, le sont dans leur deuil comme en autre chose. Ceux qui ne les connaissent pas s'imaginent, à voir la violence de leurs transports, qu'elles vont s'enterrer avec leurs morts, comme la matrone d'Éphèse, dont il semble que Pétrone ait pris copie chez elles. Revenons au deuil des Cafres : heureusement, nous dit l'auteur Allemand qui nous fournit toutes les particularités de ce deuil impétueux et violent, il ne dure tout au plus qu'un quart-d'heure, parce qu'on songe aussitôt à expédier le mort, et que chacun s'occupe des choses qui sont chez eux du ressort des derniers devoirs. D'abord, le chef ou le capitaine de la Cralle détache quelques Cafres pour préparer le dernier gîte du défunt, et surtout pour faire en sorte qu'après avoir été mis en terre, les bêtes féroces ne le déterrent pas pour le dévorer. Pendant ces préparatifs, ceux du logis mettent le mort en double, (*b*) les bras sur la poitrine et la tête contre les genoux ; pour mieux dire encore, ils mettent le mort dans la même situation où il était dans le ventre de sa mère. De cette manière, ils le lient étroitement dans la peau qui lui servait d'habillement pendant sa vie, et l'ensevelissent toujours six heures après qu'il est mort. Trois ou quatre porteurs, choisis par le chef de la Cralle, le chargent sur leurs épaules et le portent en terre. Une chose assez singulière, c'est l'usage qu'ils ont de ne point faire sortir le corps par la porte de sa cabane, et de faire une grande ouverture tout exprès. Cette ouverture se fait à l'opposite de la porte. L'auteur Allemand croit que cet usage est une suite de la crainte qu'ils ont des morts. Ils s'imaginent, nous dit-il, que, chemin

(*a*) Kolbens, ubi sup.
(*b*) Voyez la première figure.

faisant, ils pourraient nuire aux vivaos et à leurs troupeaux, qu'ils laissent la nuit sur la place qui est dans le milieu de la Cralle. Pour éviter cela, on fait sortir le mort du côté qui regarde la campagne. (*a*) Pendant cette sortie, les parens et les parentes s'asseient en rond et à leur mode ordinaire, près la porte du mort. Les hommes hurlent d'un côté, les femmes de l'autre. Chacun donne l'essor à sa tristesse, et l'on ne saurait dire lequel l'emporte, du cercle des hommes ou du cercle des femmes. Dès que le mort est sorti de sa cabane on la condamne, et personne n'en approche plus, de craiote d'y rencontrer l'ame du défunt. Toute la Cralle doit le convoyer au sépulcre: mais cela se fait sans ordre et sans régularité. En récompense, (*b*) on y voit tout ce qui peut s'imaginer de plus grotesque en gestes et en grimaces; du moins si l'oo doit s'en rapporter au voyageur Allemand. Après cela, on (*c*) met le mort dans le caveau, et l'oo roule de grosses pierres ou des arbres entiers sur lui, pour l'empêcher d'être la proie des bêtes féroces. En s'en retournant, ils hurlent, gesticulent, font des grimaces, comme auparavant, et appellent continuellement le défunt par son nom, comme s'ils voulaient le rappeler du tombeau. Ce n'est pas tout encore: étant de retour à la Cralle, ils s'asseient autour de la cabane du mort, et recommencent méthodiquement les pleurs, les cris, les grimaces; souvent même ils donnent toute la huitaine à ce service funèbre, surtout si la personne défunte était fort chérie de ses parens et amis. Une heure après le retour du convoi funèbre, le plus ancien de la Cralle se lève et fait gravement l'aspersion (*d*) dont nous avons parlé ailleurs, sur ceux qui ont honoré la sépulture du mort. Cette aspersion est suivie d'une autre, que le lecteur trouvera moins dégoûtante et plus conforme aux usages de quelques autres peuples. Ce même ancien verse sur toute l'assemblée des cendres, (*e*) qu'il va chercher lui-même dans la cabane du mort. La première aspersion, si contraire à la bienséance et à la propreté, n'a d'autre fondement chez eux que l'ancienneté de la pratique. Mais cette pratique se trouve *isolée*: elle n'a rien de commun avec celle des autres nations; au lieu que, dans la seconde aspersion, l'on voit des traces d'une coutume fort commune dans le deuil et dans l'affliction chez les anciens Orientaux. Enfin quelques-uns des plus affligés enchérissent sur les autres, et mettent de la bouze de vache sur la cendre que l'ancien de la Cralle a répandue sur eux.

Le lendemain de l'enterrement, la Cralle décampe, chacun fait son paquet et rompt sa cabane. On ne laisse que celle du mort sur pied, avec tout le ménage du défunt, afin que, si par hasard il s'avise de revenir en ce monde, il trouve son ancien gîte en ordre; sans quoi il pourrait s'en prendre à eux, et les chagriner. Cependant, avant que de décamper, ils se

---

(*a*) Voyez la seconde figure.
(*b*) Voyez la troisième figure.
(*c*) Voyez la quatrième figure. Dapper s'est fort trompé dans le détail de ces cérémonies funèbres. Tout ce qu'il dit est presque entièrement opposé à la relation de notre Allemand, témoin oculaire des usages de la Cafrerie. Par exemple, Dapper dit, sur la foi des voyageurs qu'il a copiés, que les Cafres enterrent leurs morts tout nuds et assis; que les parens les plus éloignés, s'ils viennent à hériter des biens du défunt, sont obligés de se couper le petit doigt de la main gauche, et que ce doigt est mis en terre auprès du mort. Tout cela est fort différent de ce que nous avons rapporté.
(*d*) Voyez pag. 282.
(*e*) Voyez la figure.

purifient par le sacrifice d'une victime prise du gros et du menu bétail, suivant que leurs moyens le permettent. Arrivés à l'endroit où ils doivent, (au moins pour un tems) fixer leur nouveau domicile, ils se purifient encore. La chair de ces victimes sert à les régaler, comme dans toutes les occasions de cérémonie dont nous avons déjà parlé. Les plus proches parens du mort, par exemple ses enfans, doivent porter au cou (*a*) la coiffe de la victime, surtout si la victime est une brebis. C'est-là la marque du deuil des parens. Nous avons déjà dit que ceux qui ne sont pas assez à leur aise pour offrir une victime, se contentent de se raser la barbe et les cheveux pour signe de deuil.

RELIGION DES PEUPLES DU MONOMOTAPA.

Tous les peuples de cet empire sont idolâtres. Ils reconnaissent un Dieu créateur de l'Univers, qu'ils nomment *Maziry* ou *Mozimo* et *Atuno*. Dapper rapporte qu'ils adorent ou révèrent une certaine Vierge, à laquelle ils donnent le nom de *Péru*. Ils ont tous les mois quelques jours plus saints ou plus solennels que les autres, sans parler de l'anniversaire du jour de la naissance du prince; à quoi si l'on ajoute l'hommage qu'ils lui rendent par le feu nouveau, il paraîtra suffisamment prouvé au lecteur que ces peuples ont un culte religieux, quoique nous n'en connaissions pas le détail. On ne doit pas être surpris que nous mettions ici le culte du prince au rang des cultes religieux. Ceux qui ont écrit des Coutumes de l'Afrique, nous font comprendre unanimement que les rois de cette partie du monde sont des Dieux visibles. A l'égard du feu nouveau, dont l'usage est établi dans le *Monomotapa*, c'est, nous dit-on, une marque de soumission que le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, doit à son prince. L'empereur envoie tous les ans, dans toutes les provinces de ses États, quelques-uns des principaux seigneurs de sa cour pour porter le feu nouveau à tous ses sujets. Ces commissaires éteignent d'abord tous les feux, et chacun se présente pour en recevoir de nouveau qu'il faut payer à ces commissaires; ce qui sert à les défrayer. Ceux qui contreviennent à cet usage sont traités comme des rebelles à l'empereur. Qui sait après tout si ce n'est pas une espèce de gabelle, aussi rude que celle qui se fait sentir dans quelques provinces de France? Tout cela peut être, sans que l'usage cesse pourtant de tenir du religieux; il y a même apparence que le feu est regardé chez ces peuples comme une chose sacrée et majestueuse. Quand l'empereur campe quelque part, on bâtit aussitôt une hutte, et on y allume un feu que l'on entretient avec soin. Nous observerons en passant que le feu marchait autrefois devant les rois de Perse, et nous avons déjà (*b*) remarqué à quel point la vénération pour cet élément était portée dans l'Orient.

Ce prince est servi à genoux : on n'oserait lui parler de bout. Tout le monde garde le silence devant lui : mais, quand il boit, chacun s'écrie à son honneur; l'air, qui retentit de ces cris, les porte du palais royal par toute la ville, et l'on fait de pareils cris de joie au moment où le monarque éternue.

(*a*) Voyez aussi la figure.
(*b*) Dans la *Dissertation sur la Religion des Gaures*.

CEREMONIE qui s'observe à la NAISSANCE des ENFANS chez les CAFRES
1. La PURIFICATION des ENFANS nouveaux nés. 2. L'EXPOSITION des ENFANS qui naissent avec quelques DÉFAUT.

MARIAGE des CAFRES.

(*a*) On assure que ce monarque et ses sujets sont fort superstitieux, et qu'ils ajoutent beaucoup de foi à la divination et aux sortiléges. Le monarque, dit-on encore, a une maison particulière où l'on pend les cadavres de ceux qui ont été suppliciés pour des crimes. On ne les enterre qu'après qu'ils ont cessé de rendre toute leur humidité, laquelle est reçue dans un vase uniquement destiné à cet usage. De cette liqueur on compose au monarque un élixir qui, selon eux, lui sert de préservatif contre les sortiléges, et même lui prolonge la vie.

LES CÉRÉMONIES NUPTIALES ET FUNÈBRES DE CET EMPIRE; LES AUTRES USAGES, etc.

Les filles y sont nues jusqu'à ce qu'on les marie, et n'ont rien de couvert que ce qui se couvre généralement par tout. Devenues femmes et mères, elles se couvrent le sein et tout le reste du corps. On dit que ces peuples ont des couvens dans lesquels leur filles sont tenues enfermées.

(*b*) La polygamie ou la pluralité des femmes est d'usage chez eux; et, comme ailleurs, il y en a une supérieure aux autres. Il n'est pas permis d'épouser une fille qui n'a pas encore acquis les signes de capacité pour le mariage: mais, aussitôt que ces signes se manifestent, on lui témoigne par des transports solennels de joie la part que l'on prend à la faculté qu'elle a reçue de donner des citoyens à l'État. Enfin c'est un crime que d'attaquer le pucelage d'une fille qui n'est pas encore en puberté. A l'égard des vieilles, ils en font très-peu de cas; et cependant on assure que le sexe est généralement estimé chez eux: mais il y a apparence que c'est le sexe en sa fleur. Nous concluons de ces remarques que ces peuples estiment les femmes comme un laboureur ses terres; c'est ainsi qu'en usent aussi tant de peuples que nous avons fait passer en revue. On dit que le souverain de cet empire possède assez régulièrement un millier de femmes.

A l'égard de leurs cérémonies funèbres, ce que nous en savons ne sera pas mieux circonstancié que leurs cérémonies nuptiales. Ils conservent les os de leurs proches parens, et leur rendent tous les huit jours une espèce de culte religieux. Ils s'habillent alors de blanc, leur présentent des viandes sur une table proprement couverte; et, après avoir prié les ames pour leur monarque et pour eux-mêmes, ils se régalent des mets qui ont composé ce repas funèbre.

Quand ces peuples sont en guerre, ils ne se lavent ni les mains, ni le visage, jusqu'à la paix: c'est un vœu peut-être. Un autre usage, dont on trouve quelque trace dans l'antiquité, c'est celui de mutiler les captifs, et de présenter aux femmes les parties qu'ils ont ôtées à leurs ennemis. Ces femmes portent au cou les glorieuses marques de la victoire des maris. On se rappelle facilement à cette occasion l'histoire du roi David, que Saül ne voulut recevoir pour gendre qu'à condition qu'il apporteroit pour présent de noces (*c*) *cent prépuces des Philistins*.

(*a*) Purchas.
(*b*) Dapper.
(*c*) Joseph, l'historien, a converti les cents prépuces en six cents têtes des Philistins. *Hist. des Juifs*, Liv. VI, chap. 11.

Enfin le dernier usage que nous remarquerons chez eux comme tenant du religieux, c'est celui du serment. Lorsqu'un homme est accusé, et que le cas dont on le croit coupable se trouve douteux ou équivoque, on l'oblige à boire d'un breuvage qui prouve son innocence s'il peut s'empêcher de le rendre.

RELIGION DE QUELQUES PAYS VOISINS OU DÉPENDANS DU ROI DE MONOMOTAPA,

*Connus sous les noms d'*Agag, Tocoka, *Royaume du* Quitève, *qui, à ce qu'on dit, a pour capitale* Symbaoe, *que l'on prétend avoir été connue des Anciens sous le nom d'*Aysimba, *etc.*

On ne peut marcher qu'avec beaucoup d'incertitude et de défiance dans les ténèbres qui enveloppent l'histoire de ces peuples. Si, dans tout ce que nous avons dit sur la foi des voyageurs, on trouve des détails suspects, le peu de matière qu'ils nous fournissent touchant les pays qui font le sujet de cet article n'ennuiera pas long-tems le lecteur. (*a*) Ces peuples, nous disent-ils, n'ont qu'une connoissance confuse de l'Être-Suprême, qu'ils appellent *Molungo*; mais ils ne lui demandent rien, et par conséquent ils ne lui adressent ni vœux, ni prières. C'est à leurs rois qu'ils s'adressent dans leurs besoins. Ces Dieux visibles sont invoqués pour toutes les nécessités de la vie: ils doivent délivrer de la famine et des maladies, ils doivent procurer la pluie et l'arrêter. Nous avons observé que les empereurs du Mexique juraient à leur sacre que, pendant leur règne, le soleil ne donnerait sa lumière qu'à propos, que les pluies *fertiliseraient* les terres, quand cela serait nécessaire, etc. Cette pratique, si bizarre et si extravagante en apparence, ne laisse pas de recevoir un fondement assez spécieux; et voici le raisonnement que ces Idolâtres ont pu faire. Un roi est l'image de la Divinité; il est établi pour gouverner le reste des hommes; sa dignité, son autorité supposent un homme qui peut ou doit être plus éclairé et plus intelligent que les autres. Cette dignité suppose aussi un homme plus saint et plus juste. Le roi pourra donc avoir des liaisons plus étroites avec l'Être dont il est l'image; il sera donc plutôt exaucé de l'Être-Suprême. Sur un tel fondement, les peuples s'en rapportent à lui, comme (*b*) les plus dévots des Chrétiens aux Saints. Quoi qu'il en soit, quand ces idolâtres Africains vont prier leurs princes, ils les abordent les mains garnies; et reviennent si souvent à la charge, qu'enfin le tems se dispose à procurer ce que le peuple croit devoir à l'intercession du prince auprès des ames de ses ancêtres, qui sont (*c*) les Dieux auxquels il s'adresse. Une longue sécheresse est nécessairement suivie d'une forte pluie: ainsi va le reste. Le peuple content croit que son monarque fait des miracles, et ne s'informe pas d'autre chose.

(*a*) Purchas, dans les Extraits qu'il nous donne.

(*b*) Il ne faut pas trop presser la comparaison; car on n'y trouverait plus de justesse.

(*c*) Pomponius Mela nous dit la même chose des Augiles, ou pour mieux dire, des Nasamonéens, dont Augila était la ville capitale. Ces Africains adoraient les Mânes de leurs ancêtres. *Augilas Manes tantùm Deos putant*, Lib. I, chap. 8. Nous ne nous arrêtons pas ici à la distinction que font les savans entre les ames des morts et les Mânes. Il en est dit quelque chose dans la *Dissertation sur la Religion des Indiens*, et ailleurs.

Ce monarque est environné d'un ordre d'hommes qu'on peut regarder comme des musiciens et des poètes dévoués à le flater. Ils ne chantent qu'en l'honneur du prince, et dans leurs chansons ils lui donnent les épithètes les plus superbes, et les titres les plus vains. Ils le traitent de *Seigneur du Soleil et de la Lune, de Roi de la Terre et de la Mer;* et, comme ils croient peut-être que tout ce qui tend à une espèce de perfection dans le mal comme dans le bien, doit avoir un caractère de grandeur, ils appellent leur monarque, *grand voleur et grand sorcier*, comme nous appelons nos princes *grands conquérans*. Voilà ce qu'on nous rapporte : mais n'aurait-on pas pris le change sur le titre de *grands voleurs;* et ne signifierait-il pas mieux l'art de courir sur les terres de ses voisins à la manière des Tartares et des Américains, et une certaine adresse à vivre de proie comme les brigands? Adresse (*a*) connue des plus anciens Peuples.

Puisqu'ils prient les ames des morts, on conçoit bien qu'ils croient l'immortalité de l'ame. Ils craignent le diable, qu'ils appellent *Musucoa*, et le regardent comme l'ennemi des hommes. Pour l'enfer, ils n'en ont aucune idée; mais ils se flattent d'aller après leur mort dans un paradis, où ils vivront dans les plaisirs avec leurs femmes et le reste de la famille. Ils ignorent la création de l'Univers, soit que le défaut de lumière ne leur ait pas permis de raisonner sur un sujet si difficile, ou que, par une tradition confuse qu'ils ont reçue des peuples qui habitent plus près de l'Asie, ils croient l'éternité de la matière. On ne nous a rien expliqué de leur opinion sur ce sujet, et nous n'en dirons pas davantage.

Quoique l'on nous assure (*b*) que ces peuples n'ont ni assemblées religieuses, ni prêtres, ni sacrifices, ni représentations d'idoles, ils ont cependant des fêtes et des solennités que le bon plaisir du prince règle tout seul. Le premier de la lune est un jour de fête. Les *Musimos*, qui sont des fêtes indiquées, comme les autres solennités, par le monarque, se célèbrent en l'honneur des ames des morts, ou, si l'on veut s'exprimer comme eux (*c*), *des gens de bien trépassés*. Il paraît que ce sont là les seules Divinités de ces peuples, et qu'ils ont une confiance aveugle en certains oracles qu'ils prétendent que ces morts rendent : nous en parlerons bientôt. Finissons par une observation, que nous ne surchargerons pas d'une érudition inutile; c'est que le culte religieux que (*d*) l'Idolâtrie la plus ancienne rendait aux morts, n'était pas indifféremment pour tous les morts. Il n'était rendu qu'aux gens de bien, afin qu'après leur mort ils fussent médiateurs entre la Divinité-Suprême et les hommes. Cela souffrit bien des exceptions dans la suite.

(*a*) Des Lacédémoniens, des Egyptiens, des Perses et des Latins. Voyez ce que Cœlius Rhodig. a recueilli là-dessus. *Lect. Antiq.*, Liv. XVIII, chap. 1.

(*b*) Purchas, ubi sup.

(*c*) *Soules of saints departed*, dit Purchas, ubi sup.

(*d*) La consultation des morts est fort ancienne, puisque Moïse en parle. *Deuter.*, Chap. XVIII, v. 11.

LEURS SERMENS, LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES ET FUNÈBRES. QUELQUES AUTRES USAGES.

Ils ont trois sortes d'épreuves, dont une a beaucoup de rapport à celles qui se pratiquent au Congo et en Guinée. Celle qu'on nous nomme *Lucasse*, consiste à faire avaler à l'accusé une certaine quantité de poison. Cela est accompagné de quelques paroles de malédiction et d'exécration, qui ne le menacent pas de moins que d'une mort présente. Si l'accusé résiste à l'effet que doivent produire les malédictions et le poison, il est reconnu pour innocent; et l'accusateur est puni par la confiscation de tous ses effets, même jusqu'à sa femme et à ses enfans. Le (*a*) *Xoqua* est une sorte d'épreuve par le fer chaud. L'accusé doit lécher ce fer, et, s'il lui brûle la langue, c'est une preuve de son crime. Les (*b*) Maures se servent aussi de cette épreuve. Le *Calano* est la troisième espèce d'épreuve, qui n'est peut-être autre chose que l'épreuve du Bondo pratiquée au Congo et en Guinée. C'est une boisson fort amère, que l'accusé doit avaler d'un seul trait et rendre à l'instant, sans qu'il lui en reste une seule goutte dans l'estomac. S'il ne la rend qu'avec peine et après des efforts réitérés, il est tenu pour coupable. C'est apparemment la même épreuve qui est en usage dans le Monomotapa.

On achète les femmes à prix d'argent, ou pour du bétail : aussi nous dit-on que c'est être riche en ce pays-là, que d'être père de plusieurs filles. S'il y a quelque chose à redire à celle qu'on a achetée on la rend à ses parens, mais en y perdant quelque chose; et pour lors on est libre de la revendre à d'autres. A l'égard des pauvres femmes, il n'y a point de retour pour elles. Après avoir été achetées, il ne leur est plus permis d'abandonner leur mari, ou, pour mieux le nommer, le maître qui les achetées. Cependant les préliminaires et les solennités du mariage consistent, comme ailleurs, en fêtes, en régals, en danses, en présens de noces. On invite les amis et les voisins : chacun apporte son plat, et la petite provision pour les nouveaux mariés. Faisons une réflexion sur ces coutumes, qui peuvent avoir été exagérées ou mal entendues par les voyageurs. Ceux qui nous parlent d'un usage aussi extravagant que l'achat des femmes, observent-ils la différence qui se trouve entre femme légitime et concubine? Est-il à croire que, dans les pays les plus sauvages, il n'y ait pas des mariages d'inclination? Ne doutons point qu'on ne trouve de grandes exceptions dans ces usages; d'autant plus que les polygamistes dont il s'agit se choisissent, comme tous les autres, une femme qui est la maîtresse du logis et la supérieure des autres femmes. Il n'est permis qu'au monarque d'épouser sa sœur et sa propre fille. Cet inceste n'est pas un crime pour lui : mais le sujet qui s'y abandonne est puni de mort.

(*a*) Jean de Santos, cité dans les remarques de l'abbé Renaudot sur deux *Relations de la Chine*, le décrit ainsi. « Le serment qui s'appelle *Xoca* se fait avec le fer d'une houe qu'ils mettent dans le feu; et, lorsqu'il est tout rouge, ils l'en tirent avec une tenaille et l'approchent de la bouche de celui qui doit juger. Ils lui ordonnent de lécher le fer rouge, parce que, s'il est innocent de la faute qu'on lui impute, il ne recevra aucun dommage du feu, qui ne lui brûlera ni la langue, ni les lèvres : mais s'il est coupable, il lui mettra aussitôt le feu à la langue, aux lèvres et au visage. Les Maures, ajoute-t-il, s'en servent comme les Cafres, et même les Chrétiens, à l'égard de leurs esclaves soupçonnés de larcin.

(*b*) Purchas, ibid.

L'extrême vieillesse et les maladies reconnues pour mortelles sont traitées comme chez les Cafres voisins du Cap. On abandonne les gens qui sont dans cet état, sans leur donner le moindre secours, ni pour leur aider à vivre, ni pour leur aider à mourir. Il est vrai qu'on a d'ordinaire la charité de les porter dans le désert avec un peu de nourriture, et que les bêtes féroces éteignent le peu de vie qui reste à ces malheureux : eux-mêmes, sentant approcher leur dernière heure, demandent sans façon d'être exposés de cette manière.

Il est arbitraire d'enterrer les morts habillés ou nus, en un mot on les enterre dans le même état où on les a trouvés expirant. On fait un creux dans la terre ; ou y met le mort avec quelques provisions tout auprès pour le voyage de l'autre monde. On le couvre de terre, et l'on pose sur son tombeau la natte ou le siége sur lequel il a expiré. La superstition ne permet pas de toucher ce siége, ni autre chose qui ait touché le corps d'un mourant ou d'un mort. Le deuil dure huit jours, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, et, outre cela, une heure après que le soleil s'est couché. Ce deuil est mêlé de pleurs, de danses et de chansons. Ensuite on mange et boit en l'honneur du trépassé.

Vers le mois de septembre, et dans le tems de la nouvelle lune, le roi, qui, comme nous l'avons déjà dit, est le Dieu visible du pays, ou tout au moins le vicaire de la Divinité, part avec beaucoup de suite de Simbaoé sa capitale, et se rend à une certaine colline, qui est le tombeau des rois, pour y faire une neuvaine solennelle en l'honneur (*a*) des ames de ses prédécesseurs. Dès qu'on est arrivé là, on commence la cérémonie par un repas funèbre, on s'enivre de (*b*) pombo. Le festin dure huit jours. Le Pomberar, qui est un des jours de la neuvaine, est destiné à une espèce de tournoi. Le roi et sa cour y paraissent superbement équipés. Aux huit jours de réjouissance on en ajoute deux de deuil. C'est alors que le démon entre dans le corps d'un des courtisans, du moins s'il faut croire les Nègres. Le démon déclare à l'assemblée qu'il est l'ame du prédécesseur du roi régnant, cette ame qui a part à la solennité funèbre. Ce possédé tombe et se roule par terre, le démon parle par sa bouche en un langage inconnu : mais il s'humanise ensuite, et parle comme le roi défunt aurait parlé. (*c*) Le roi, qui croit reconnaître son prédécesseur, s'approche de lui et le salue : aussitôt la compagnie s'éloigne par respect; et le roi étant seul avec le démoniaque, le consulte comme un oracle infaillible, sur tout ce qui regarde son Etat, et sur sa personne en particulier. L'oracle ayant cessé de répondre, le démon abandonne le corps de celui qu'il possédait, et l'on assure que le pauvre patient se ressent d'ordinaire toute sa vie de l'honneur d'avoir servi

---

(*a*) Nous citerons ici la suite du passage de Pomponius Mela, Liv. I, chap. 8, touchant les Augiles. (*Augilæ*) *per eos* (*Manes*) *dejerant, eos ut Oracula consulunt ; precatique quæ volunt, ubi tumulis incubuere, pro responsis somnia fuerunt.* On sent assez la conformité de ces usages.

(*b*) C'est un breuvage fait de maïs, ou de quelques autres grains du pays.

(*c*) Tout ceci a beaucoup de rapport aux neuvaines et anniversaires des anciens, et à la description que Virgile en donne. *Æneïd.*, Liv. V. Des repas funèbres, un tournoi, évocation et invocation des Mânes. Comparez à la description que nous venons de donner ces endroits de Virgile,

Salve, sancte Parens iterùm : Salvete recepti

Nequicquam cineres, animæque umbræque paternæ, etc.

d'oracle. Il y a apparence que tout ce manège est dû à l'imposture de quelqu'un, qui se donne pour magicien : c'est tout ce qu'il est permis d'en dire avec assurance. Nous ajouterons seulement que l'antiquité rapporte un grand nombre d'évocations des morts.

Lorsque le roi vient à mourir, ses femmes le suivent pour l'aller servir dans l'autre monde. Elles s'empoisonnent au moment même qu'il expire. Dès qu'il est mort, on le porte au sépulcre de ses pères ; et, dès le lendemain au matin, son successeur prend possession de la royauté et des concubines du défunt. Il se présente en public, mais de telle manière qu'un rideau le cache, lui et ses femmes, aux yeux du peuple. On le proclame par tout le pays, afin que les nobles et les principaux du peuple viennent le reconnaître et lui faire hommage. Cela se fait avec ces marques de servitude si communes par tout l'Orient, et si agréables à des princes qui se flattent de tenir de la Divinité, lorsqu'ils voient leurs sujets ramper en tremblant aux pieds de leur trône, et leur parler sans les voir. C'est ainsi que les sujets rendent leurs hommages à ce monarque Africain, qui daigne répondre à leur humilité, mais sans se montrer encore au public : après avoir répondu on tire le rideau qui le cachait : il se montre enfin. Chacun frappe des mains, et s'écrie transporté de joie. Un instant après, le rideau se tire sur le monarque ; et ceux qui ont fait l'hommage s'en retournent en rampant, comme ils étaient venus. Toute la ville célèbre la fête de l'avénement de son prince à la couronne, tout retentit des cris de joie et du son des instrumens de musique.

Le jour d'après, le monarque fait déclarer son avénement au trône par ses officiers, qui en même tems invitent les sujets à venir voir rompre l'arc par leur nouveau souverain. C'est une cérémonie où il a quelquefois plus d'un concurrent à la royauté, et à laquelle on trouve (*a*) des exemples équivalens chez plusieurs anciens peuples d'Europe et d'Asie. Lorsque le Quitève se trouve dans une si fâcheuse circonstance, il doit avoir recours à la faveur des femmes qui survivent au défunt ; car celui qu'elles admettent dans le palais est le seul véritable successeur. Il ne servirait de rien de forcer l'entrée, parce que cette violence est contraire aux lois de l'État. Elle ferait perdre le droit de régner au prétendant : il faut donc qu'il maintienne son droit en faisant la cour à ces femmes.

(*a*) Il y a apparence que le nouveau prince fait cet acte de cérémonie pour donner une preuve de sa force au peuple. Il y a tant d'exemples dans l'antiquité qui prouvent que les peuples exigeaient pour le moins autant la force du corps que la prudence dans ceux qui étaient destinés à les gouverner, qu'il est inutile de s'amuser à en citer. Notre histoire rapporte un exemple qui prouve assez bien que nos ancêtres n'avaient pas encore dégénéré sur cet article. Pepin-le-Bref se voyant méprisé d'une partie des seigneurs de sa cour, à cause de sa figure courte et grosse, qui ne leur donnait pas une haute idée de sa valeur, les invita au divertissement du combat d'un taureau contre un lion. Quand il vit que le lion acharné sur le taureau commençait de l'étrangler : « qui de vous, dit-il aux seigneurs, se croit assez de courage pour forcer ce lion à lâcher prise et le tuer » ? Il ne se trouva personne qui osât entreprendre une action si dangereuse. Alors le roi, sautant dans l'arène, tire son sabre, coupe la tête au lion du premier coup ; et revenant froidement prendre sa place, il dit en passant devant ceux à qui il voulait se faire entendre : *David était petit et terrassa Goliath ; Alexandre était petit, mais il avait plus de force et de cœur que plusieurs de ses capitaines plus grands et mieux faits que lui.* David éprouva de même le mépris de Saül et de sa cour à cause de sa petitesse. Néanmoins il était extrêmement fort, *on le comptait parmi les vaillans hommes d'Israël.* Il dit, dans un de ses Pseaumes, que sa force était telle, qu'*il rompait un arc d'acier* : et, quoique M. Le Clerc, dans ses Commentaires, laisse à penser que ce pourrait bien être une hyperbole de poésie, peut-être se trouverait-il des interprètes qui prendraient cette action pour une preuve de force que David avait voulu donner devant son peuple.

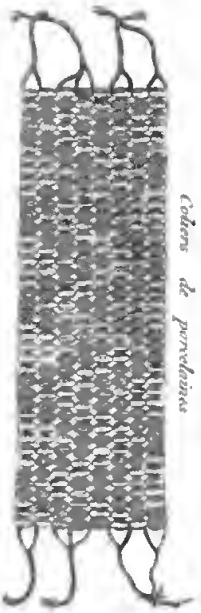

Colliers de porcelaines.

Brassiles de porcelaines.

Cage pour HUSCANAWER les Nôtres.

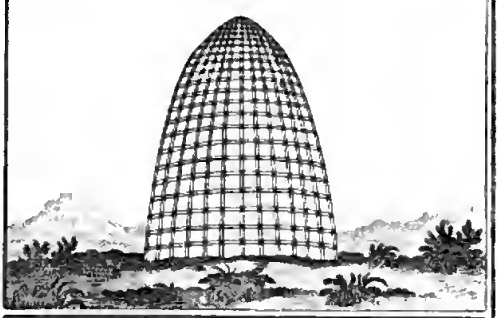

Tomahawk.

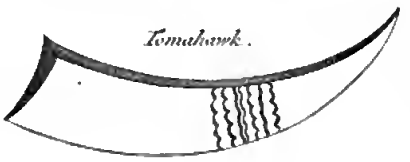

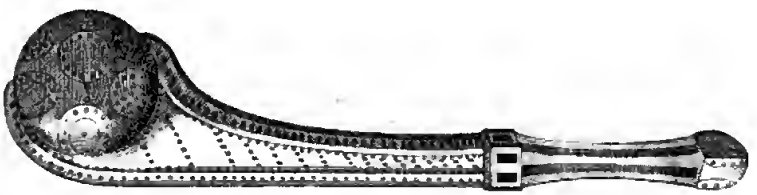

Casse-tête

Calumet de paix.

Autre, ou pipe de paix des Virginiens.

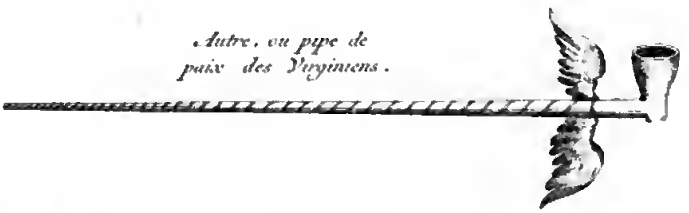

Nous avons dit qu'une partie des femmes du roi meurent avec lui. On assure qu'on lui donne pour escorte quelques grands seigneurs du royaume, sous prétexte qu'il a besoin de leurs services, et que le successeur choisit d'ordinaire ceux dont il craint les factions. On dit aussi qu'autrefois le roi lui-même ne s'exemptait pas de la loi cruelle qui veut que l'on meure volontairement, quand on est atteint d'une maladie incurable. En ce cas-là, les rois se donnaient la mort après avoir déclaré leur successeur. Un défaut notable survenu à leur personne, les pertes, les disgraces, l'adversité, enfin la perte des deux dents de devant les obligeaient à la même chose. « Il faut, disaient-ils, qu'un roi n'ait aucun défaut : si, malheureusement, » il lui en survient quelqu'un, ne vaut-il pas mieux qu'il sorte du monde, » et qu'il passe dans cette autre vie où il sera dégagé de toute imperfection » ? Dans la suite, les rois ne soutinrent plus des sentimens si nobles en apparence. Un d'eux, préférant la vie présente à l'espérance d'être parfait après sa mort, fit publier dans ses États, « que, quoiqu'il eût eu le malheur de » perdre une dent, il avait résolu de vivre pour le bien de ses sujets, et » d'attendre tranquillement que la mort vînt le surprendre sans aller au » devant d'elle.

(*a*) Le prince ordonne en certains tems des chasses royales : alors seulement il est permis de chasser au lion et de le tuer ; ce qui serait un crime en tout autre tems, parce que le Quitève porte le surnom de *Grand-Lion*.

Ces peuples n'entreprenoent rien sans avoir auparavant cherché à deviner le succès par le sort avec une espèce de dez, ou par le moyen de quelques lignes qu'ils traceot à terre. Quoique la sorcellerie leur soit défendue sous peine de mort, ou tout au moins de confiscation de femmes, d'enfans et même de la liberté, cependant ils ne laissent pas d'être grands sorciers. L'adultère et le vol sont sujets aux mêmes peines que les sortiléges.

Quand le roi a des négociations à faire avec ses voisins, il les confie à quatre ambassadeurs, dont le premier seul représente sa personne, et doit être traité avec le même respect qu'il a droit d'exiger. L'ambassadeur qui vient après celui-là, est appellé la *bouche du Roi ;* il fait le rapport de sa commission. Le troisième est l'*œil du Roi ;* c'est lui qui doit être attentif à ce qui se passe. Le quatrième est l'*oreille du Roi ;* il doit écouter tout ce qui se dit de part et d'autre, et le rapporter fidèlement.

RELIGION DES PEUPLES DE SOFALA, ET LEURS USAGES.

On ne sait autre chose de ces peuples, sinon qu'ils sont Idolâtres. Ils observent à leurs mariages à peu près les mêmes cérémonies que leurs voisins. Voici ce qu'il y a de particulier. (*b*) Celui qui est le marié se fait porter sur le dos d'un de ses compagons, qui doit le porter tout d'une traite et sans se reposer jusqu'au lieu de la noce. Si le porteur se repose, c'est un présage de malheur : le mariage est renvoyé à un autre jour. Quelquefois même on le rompt sans autre façon.

A l'égard de la sépulture, ils portent à manger aux morts, ainsi que le pratiquent tous ceux dont nous avons parlé. Sur le tombeau ils mettent deux

(*a*) Purchas, ubi sup.
(*b*) Purchas, ubi sup.

pierres, l'une à la tête, l'autre aux pieds du mort, et frottent ces pierres avec du sandal. Ils sont fort adonnés aux songes; et, quoique la crédulité de ces peuples ignorans soit toujours trompée, ils ne reviennent point de cette superstition. Il ne faut pas aller à Sofala pour rencontrer des gens de ce caractère.

(*a*) Certains Cafres de ces quartiers portent leurs morts dans une caverne qui est habitée par un grand nombre de crocodiles, afin que les ames des morts entrent dans ces animaux et s'y purifient. Ils ont tant de respect pour les crocodiles, qu'ils leur mettent de quoi manger à l'entrée de la caverne, laquelle est estimée un lieu saint.

Nous abrégeons cet article pour éviter des redites, et surtout un grand nombre d'absurdités dans lesquelles le détail pourrait nous jeter. Il est facile de rassembler toutes les contradictions des voyageurs: mais il ne l'est nullement de distinguer le vrai du faux.

RELIGION DES PEUPLES QUI HABITENT AUX ENVIRONS DE QUILLIMANCA, DE LORANGA, DE QUISUNGO; ET DEPUIS CE PREMIER FLEUVE JUSQUES AU CUAMA, VERS LA COTE DE SOFALA.

Les pays les plus voisins du premier fleuve font partie de l'ancienne Troglodyte. Quelques-uns de ces peuples n'ont point d'idoles, et l'on ajoute qu'il s'y en trouve qui n'adorent qu'un seul Dieu; qui croient sa providence divine, sa bonté, et l'immortalité de l'ame. Ils croient aussi qu'il existe des esprits malins: mais tout cela n'empêche pas qu'ils ne blasphèment la Divinité lorsque les affaires ne vont pas à leur gré. Ils observent des jours de fête et des jours de jeûne, même avec rigueur: mais, le lendemain, ils se dédommagent amplement par l'ivrognerie de l'austérité du jour précédent. La débauche se fait avec leur boisson de maïs, et une espèce de vin doux tiré d'un certain fruit du pays (*b*).

Mombaze est peuplé de Mahométans et d'Idolâtres. La religion de ceux-ci diffère si peu des autres peuples, que la différence ne vaut pas la peine d'être marquée. Le roi est comme une espèce de Dieu visible (*c*), qui s'attribue sur la terre un pouvoir immense. On porte le feu devant lui quand il se met en campagne.

Mélinde n'a pas moins de vénération pour son souverain. On le porte sur les épaules, on se prosterne devant le brancard sans oser le voir. Devant lui, marchent des gens chargés de parfums exquis; et, de peur qu'en chemin il ne fasse quelque mauvaise rencontre, aussitôt qu'il sort du palais royal on éventre une biche, dont les prêtres idolâtres examinent les entrailles pour y chercher le bonheur ou le malheur de cette sortie. Le peuple fait des cris de joie; les plus belles femmes se montrent à cette majesté Moresque; les unes chantent à son honneur, et les autres lui offrent des parfums, ou les brûlent devant lui. Dans les délibérations importantes,

---

(*a*) Purchas, ubi sup.
(*b*) Dans Purchas, ubi sup.
(*c*) On nous dit la même chose des anciens Éthiopiens. *Quem Regem creaverunt, velut numen insit, aut ad minus à divinâ providentiâ eis datus, vulgo adorant.* Johan. Boëmus, dans son livre intitulé: *Mores, Leges*, etc.

ou observe d'éventrer la biche et de faire l'inspection dont nous venons de parler. Le roi doit passer trois fois sur le corps de cette biche, et les Labis (*a*), après l'avoir ouverte, font plusieurs sortes de conjurations pour découvrir la vérité du succès.

Ces peuples sont généralement adonnés aux sortiléges. La sorcellerie consiste ordinairement en certains charmes qui, accompagnés d'une danse assez fatigante, troublent enfin quelqu'un de la troupe. C'est en cet état que le prétendu possédé révèle la chose qu'on veut savoir.

LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES; etc.

Ils ont plusieurs femmes. Le jour du mariage, deux ou trois voisines ou parentes des mariés marchent à la tête des habitans, se présentent dès le grand matin à la porte de la mariée, dansent et chantent, jusqu'à ce que chacun et chacune aient fait le présent des noces à la mariée. Le présent consiste en maïs, en farine, etc. Avant que d'offrir le présent, on donne une poignée de maïs aux danseuses, on se met de la farine sur l'œil gauche et sur la joue. La journée s'achève dans la joie; après quoi le marié emmène chez lui sa mariée, et finit la cérémonie.

Vers la rivière de Quisungo, les filles qui doivent se marier sortent de leur demeure, et vont dans (*b*) une campagne inculte pleurer pendant une heure entière la perte de leur virginité. Cela se passe dans le jour, en présence des parens et des amis qui viennent leur rendre visite. La nuit elles s'en retournent au logis. Aussitôt que la nouvelle lune paraît, un fait la fête du mariage; et le lendemain la dame est délivrée au prétendant, qui s'en met en possession sans autre façon.

Le deuil est accompagné de longues lamentations, de pleurs et de plaintes, qui se font aussi haut qu'il est possible. On enveloppe, ou plutôt, on emmaillotte le mort dans quelque chose de noir par le moyen d'une bande de même couleur. On l'ensevelit avec ses armes, son équipage et ses provisions pour le voyage. La natte sur laquelle il était couché, le siége sur lequel il était assis, les meubles dont il se servait, tout cela est brûlé après lui, même sa maison. L'on conçoit assez que la perte est médiocre; ces peuples ne se piquent pas de magnificence dans leurs logemens. Ces mêmes usages s'observent chez la plus grande partie des peuples de cette côte. Il est essentiel aux vivans de ne pas toucher aux morts, ni à ce qui leur a servi; car qui touche ces choses est souillé: il n'oserait rentrer chez lui, ni avoir commerce avec ses compatriotes, sans auparavant s'être lavé et purifié. On met dans le sépulcre les cendres de tout ce qu'on a brûlé. Le deuil dure huit jours, chaque jour deux heures. Vers le minuit, un de la troupe *entonne* les lamentations, et toute la troupe répond sur le même ton. Le jour, on va au sépulcre porter de quoi vivre au défunt. Ceux qui vont faire cette cérémonie ont de la farine sur la joue et sur l'œil gauche, ainsi que cela se pratique au mariage. Ils marmottent quelques paroles sur le tombeau du défunt; soit qu'ils lui adressent des prières pour leur récolte, ou qu'ils fassent quelques commémorations pour eux. Pendant le deuil, on ne se lave point le visage.

(*a*) Noms des Prêtres du pays.
(*b*) Matos.

A la côte de Melinde, ou chez les peuples voisins, l'usage veut que les jeunes garçons, même ceux de sept ou huit ans, portent autour de la tête la valeur de six ou sept livres pesant d'argile, jusqu'à ce qu'ils aient donné quelques preuves de valeur à la guerre, ou dans un combat d'homme à homme. Ces jeunes gens sont obligés de présenter des marques de leur victoire et de leur courage, lesquelles sont les mêmes qu'au Monomotapa. Un tel certificat est nécessaire à leur valeur, qui s'accroît considérablement par la contrainte, et par la honte qui est attachée à ceux qui manquent de faire leurs preuves.

Enfin nous observerons qu'entre Angola et Monomotapa, on trouve des gens efféminés (*a*) qui ne se plaisent qu'à des actions féminines, et qui se dégradent de leur sexe pour servir à la brutalité de leurs compatriotes. Il y a apparence que ces hommes efféminés sont de l'ordre des Hermaphrodites de la Floride.

RELIGIONS DES ÉTHIOPIENS ET DES GALLES.

Quoique le gouvernement soit Chrétien, il y a cependant nombre d'Idolâtres dans ce grand empire. Ce sont des peuples errans et sauvages, dit Ludolf, (*b*) *sans foi, sans loi et sans roi.* Ils tiennent aussi des Troglodytes. (*c*) Leur langage est informe et mal articulé. Tels sont ces peuples sauvages (*d*) que l'on met au rang des Cafres. Outre ceux-là, on nous nomme les Agawas, qui habitent le haut pays de Goiame, les Gonguas; les Gafates, les Galles, qui peut-être sont les mêmes que les Guagas ou les Jagues, décrits ci-devant, et quelques autres. Commençons par les Galles.

(*e*) Ils n'ont point d'idoles, point d'extérieur dans la religion : du moins à peine est-il sensible. Ils ne distinguent point d'avec le ciel l'Être-Suprême, créateur et conservateur de l'Univers. C'est lui, disent-ils, qui renferme toutes choses dans sa vaste enceinte; mais ils ne lui rendent aucune sorte de culte. Cependant on assure qu'ils sont dociles et propres à être convertis au Christianisme.

Ceux de Zender adorent les idoles ou les démons, ils sont fort adonnés aux sortiléges. Il n'y a rien de particulier à dire des autres peuples.

(*a*) Chibadi.
(*b*) *Hist. Æthiop.*, Liv. I, chap. 14.
(*c*) *Strident, non loquuntur.*
(*d*) Ludolf, ubi sup.
(*e*) *Nulla Idola et vix sacra habent.* Idem, ibid.

LEURS USAGES, etc.

Les Galles ont l'usage de la circoncision. Ils pratiquent la polygamie. Il n'est permis aux jeunes hommes de couper leur chevelure qu'après avoir signalé leur courage à la guerre par la mort d'un ennemi, ou à la chasse par celle d'une bête féroce. Ce n'est pas la tête d'un ennemi qu'ils apportent pour monument de leur courage, c'est quelqu'autre chose que l'on devinera facilement, quand on saura qu'il faut prouver avec évidence le sexe de l'ennemi tué (*a*). On fait des trophées de ces marques honorables à la tête du camp. Tous les huit ans, ils élisent un nouveau chef, qui doit signaler son avénement au gouvernement par une irruption sur les terres d'Éthiopie.

Ceux de Zender vont chercher un roi dans les bois parmi les bêtes sauvages, qu'il traîne après lui, dit-on, par la force de ses enchantemens, comme un autre Orphée. Il n'appartient qu'aux grands de l'État de s'élire un prince après la mort de son prédécesseur. Pour le trouver dans les forêts, ils se mettent sous la conduite d'une sorte d'aigle, qui décèle par ses cris celui qui doit être élu roi. Il a plu quelquefois à des peuples mieux policés de suivre des guides aussi peu sûrs que ceux-là. (*b*) Darius, roi de Perse, premier du nom, eut le bonheur d'être élu roi, parce que son cheval hennit avant ceux de ses compétiteurs, qui, tous ensemble, étaient convenus après la mort du faux Smerdis, que celui-là serait élu roi dont le cheval hennirait le premier. Revenons au roi de Zender : la modestie, ou plutôt la règle de ces Sauvages, qui l'a fait cacher, l'oblige à résister à ceux qui veulent l'élire. Il va même jusqu'à les combattre, et à les blesser s'il peut. Il faut donc le maltraiter, et le fatiguer pour le forcer de régner; mais il ne faut pas qu'il se laisse blesser par les électeurs ; car alors il ne serait plus digne de régner, et l'on ajoute même qu'il est permis aux sujets de tuer celui qu'on leur destinait pour roi lorsqu'il a eu le malheur d'être blessé dans cette résistance affectée. Quoi qu'il en soit, après avoir cédé à ses électeurs, il est encore exposé à la violence de ceux qu'il rencontre en chemin, et qui tâchent de l'enlever pour avoir la gloire de le porter sur son trône. Ce trône, comme on peut croire, est un siége tel quel; et le palais une chaumière, ou tout au plus une tente.

(*a*) *Postquam de sexu imberbium dubitaretur, turpissimam partem viris amputavere.* Ludolf, ubi sup., Cap. X.

(*b*) Hérodote.

RELIGION DES INSULAIRES DE SOCOTORA.

Les Insulaires de Socotora sont des Beduins, imitateurs et successeurs des Troglodytes; car, comme eux, ils habitent les cavernes et les trous des rochers. (*a*) On a voulu les faire passer pour des Chrétiens de saint Thomas. (*b*) Cependant on assure qu'ils n'ont aucune connaissance de Jésus-Christ et de la religion Chrétienne. Il est vrai qu'ils paraissent honorer la croix, et qu'on la voit sur leur autel.

Ils adorent la lune, comme la mère et la cause de toutes choses. Dans une longue sécheresse, ils s'adressent à elle pour avoir de l'eau, et voici comment. Ils choisissent un d'entre eux qu'ils enferment dans un certain lieu, par le moyen d'une espèce de circonvallation, d'où il lui est défendu de sortir sous peine de mort. Cet homme, ainsi enfermé, est obligé de prier la lune pendant dix jours, afin d'obtenir de l'eau. S'il est vrai qu'on coupe les mains à cet homme quand au bout des dix jours la lune n'a pas encore fait pleuvoir, on croira facilement que le zèle de ce dévot ne doit pas céder à celui des autres religions, qui, en pareille occasion, implorent avec des austérités surprenantes, et sous le joug de la plus cruelle discipline, l'intercession des êtres célestes : mais nous ne connaissons pas assez les circonstances de cette extravagante et barbare cérémonie, pour pouvoir en raisonner sans risque.

En certains tems de l'année, et avant certains jeûnes dont ils se sont imposés l'observance, les principaux s'assemblent et font un sacrifice (*c*) de cent têtes de boucs ou de chèvres. C'est une espèce d'hécatombe. A ces idolâtries ils allient des rites Chrétiens, comme la célébration de Noël, qu'ils fêtent soixante jours par une espèce de jeûne, sans manger ni lait, ni beurre, ni poisson, ni viande. Tout cela se fait avec beaucoup de rigueur; et, si malheureusement quelqu'un s'avisait de rompre le jeûne, il lui en coûterait pour la première fois les deux doigts de la main droite, pour la deuxième toute la main, et pour la troisième le bras.

Ils ont quantité de *Moquamos*; c'est le nom qu'ils donnent à leurs temples. Ces Moquamos sont fort petits et fort bas : ils ont trois entrées; et, pour y entrer, il faut se courber extrêmement. Dans ces chapelles on voit un autel, sur lequel il y a une croix. Chaque chapelle est gouvernée par un chef ou prêtre, qu'ils appellent *Hodamo*. Sa charge est annuelle; les marques de cette charge sont un bâton et une croix, qu'il ne lui est point permis de donner ni de laisser toucher à personne, sous peine de perdre la main. L'heure de faire ses dévotions dans ces chapelles est quand la lune se couche, ou quand elle se lève; et les marques de dévotion sont, par exemple, d'y frapper trois fois le jour et trois fois la nuit, un certain nombre de coups sur un long bâton avec un autre plus court, et de faire ensuite trois fois le tour de la chapelle, en se tournant trois fois de suite à chaque tour. Cela est suivi d'une espèce de sacrifice de bois de senteur, qu'on met dans un bassin de fer suspendu par trois chaînes sur un grand feu.

(*a*) *Incolæ partim Christiani qui à divo Thoma cognominantur.* Commentar. Rerum à Soc. Jesu in Oriente gest.

(*b*) Dapper, dans sa *Description de l'Afrique*. Il ne cite aucun auteur.

(*c*) Tout ceci est peut-être un reste fort corrompu du Sabéisme. Les Sabéens offraient un bouc à la lune lorsqu'elle était nouvelle.

Après cela, on encense trois fois l'autel, et trois fois les portes du temple; on fait à haute voix des vœux et des prières à la lune, dans le temple et dans le parc qui l'environne. Ils lui demandent sa protection, et qu'il lui plaise de ne l'accorder qu'à eux seuls. Pendant cette dévotion, le Hodamo tient sur l'autel une chandelle allumée. Cette chandelle est faite de beurre, l'usage de toute graisse étant défendu; et, pour cet effet, on a soin d'avoir toujours dans la chapelle un bassin rempli de beurre. Ce n'est pas seulement à faire des chandelles qu'il sert, c'est encore à graisser les croix et les bâtons employés aux usages religieux. En certains jours de l'anoée, on fait une procession solennelle autour du temple. On choisit un des principaux du pays pour porter à cette procession le plus grand des bâtons sacrés. Après la procession, on lui coupe les doigts de la main, et on lui remet un petit bâton qui, par le moyen de certaines marques, lui sert de sauvegarde contre toutes sortes d'insultes; sans parler des honneurs particuliers que le bâton lui attire, et d'une odeur de sainteté que lui procure l'avantage d'avoir porté à la procession le bâton sacré. On voit assez par le détail que nous avons fait combieo monstrueux est le mélange de Mahométisme, de Christianisme et de Paganisme, qui se trouve dans cette religion. L'on prétend aussi qu'ils ont emprunté plusieurs rites des Nestoriens.

LEURS MARIAGES, LEURS FUNÉRAILLES ET AUTRES USAGES.

Après une religion si extraordinaire, on doit s'attendre à des usages fort ridicules. On se marie à autant de femmes qu'on peut en nourrir; on les chasse comme on les a prises, c'est-à-dire, qu'on les renvoie sans aucune formalité. On les troque même contre d'autres pour un certain tems, peut-être jusqu'à ce que l'absence ait piqué le goût. Mais rien n'est plus singulier que la manière dont les pères transportent leurs enfans à d'autres. Quand il leur plaît de s'en défaire, ils nomment tel ou tel pour en avoir soin, et ce père d'adoption est obligé de les nourrir et de les entretenir comme ses propres enfans. On appelle ces enfans adoptifs, *fils du feu ou de la fumée*, parce que ces hommes brutaux voyant que la génération des enfans est nécessairement la suite de l'union à laquelle la sensualité seule les porte, se déterminent, après avoir satisfait leur passion, à transporter le fruit qui doit naître; et, pour cet effet, celui qui a résolu de transporter son enfant à un autre, allume un grand feu dans son antre, et y jette certain bois verd. Lorsque ce bois commence à fumer, il sort de son antre, et crie de toute sa force que l'enfant que sa femme a conçu doit appartenir à tel des voisins. Celui-ci élève l'enfant dont on lui a fait présent, et rend la pareille à quelqu'autre. De semblables désordres se trouvaient chez les (*a*) Troglodytes.

Selon ces Insulaires, il n'y a aucune différence entre un homme mort et celui qui commence à mourir. En vertu de cette opinion, l'on porte les gens au tombeau dès qu'on les voit à l'agonie. Les parens les plus proches se chargent de ce charitable devoir; et les mourans eux-mêmes, qui, comme

(*a*) *Troglodytæ Uxores et filios habent communes*, dit Joh. Boëmus dans son livre des *Coutumes*, etc.

on peut le croire, ont autrefois exercé la même charité envers d'autres; voient tranquillement qu'on les traite comme ils ont traité leurs pareos. Lorsqu'ils sentent leur fin approcher, on assure qu'ils font assembler leurs proches pour les exhorter de ne point abandonner la religion de leurs ancêtres, de ne point fréquenter d'étrangers, et de se venger de leurs ennemis. Quelquefois même le mourant donne un catalogue de ces ennemis, et des sujets de rancune qu'il a eus contre eux. Le mourant part ensuite avec beaucoup de tranquillité. Elle est d'ordinaire le partage de ceux qui ne connaissent aucun sentiment. Ils se donnent la mort sans la marchander, et sans regret pour la vie lorsqu'elle leur est à charge. Ainsi en usent ceux qui se voient malades, malheureux ou persécutés.

Ils ont l'usage de la circoncision. Celui qui, vivant parmi eux, aurait le malheur de ne pas être circoncis, perdrait les doigts de la main. Une femme en telle occasion ne ferait aucune difficulté de déceler son mari. Un incirconcis n'oserait entrer dans un Moquamo. A l'égard des crimes, ils ont leur Hodamos qui les punissent. Un voleur poursuivi échappe au châtiment s'il a le bonheur de pouvoir se réfugier dans un Moquamo, et d'y être reçu sous la protection de quelqu'un qui se présente à point nommé: celui-ci est reconnu pour parrein du criminel. Mais si, étant dans le temple, il s'y trouve sans protecteur, on l'arrache de cet asyle et on lui coupe la main.

La plus grande civilité de ces Bednins est de baiser l'épaule de celui qu'ils saluent. On a ce même usage en quelques provinces de l'Abyssinie.

Ajoutons à ce que nous venons de dire, qu'à s'en rapporter au témoignage des Jésuites missionnaires (*a*), il y a beaucoup de Judaïsme dans la religion de ces peuples. Ces Pères auraient dû expliquer ce Judaïsme: nous ne trouvons rien de Juif chez les Beduins, que l'usage de la circoncision. Ces Pères ajoutent dans leur Relation qu'il est défendu aux Beduins (*b*) de toucher des poules, ni même aucun autre oiseau, et d'en manger (*c*). Une autre Relation nous dit qu'*ils observent la loi de l'Evangile;* que saint Thomas les convertit au Christianisme, qu'ils souhaitent ardemment d'être instruits, et qu'ils ont beaucoup d'inclination pour la religion des Catholiques et pour leurs cérémonies. Cette Relation ajoute aussi que ces Insulaires ont beaucoup de dévotion pour la Croix, qu'il n'y a presqu'aucun Insulaire qui n'en porte une pendue au cou, et enfin qu'ils se servent du langage chaldéen dans leur service religieux.

(*a*) Dans le *Comment. Rerum à Societ. Jesu in Oriente gestar.*, on dit: *complures Judaïcos ritus ac Cæremonias retinent.*

(*b*) *Gallinam aut quamlibet avem manu contingere, nedum gustare est religio.*

(*c*) Dans Purchas.

RELIGION DES INSULAIRES DE MADAGASCAR.

Nous n'avons rien de plus étendu touchant ces peuples que le récit du sieur Flacourt (*a*). Ces Insulaires sont païens ; mais on trouve pourtant chez eux des traces de Mahométisme et de Judaïsme. Ils croient un seul Dieu, créateur de toutes choses ; ils l'honorent et le révèrent, ils en parlent avec beaucoup de respect. On ne voit chez eux ni idoles, ni temples ; cependant ils sacrifient à la Divinité-Suprême. Mais, pour ménager le démon, *ils lui donnent le premier morceau de la bête sacrifiée*, (*b*) et, de cette manière, l'associent à la Divinité. On voit par-là que ces Insulaires reconnaissent deux principes, l'un du bien et l'autre du mal. Ils ont reçu cette opinion des peuples du Continent, et ceux-ci peut-être des peuples d'Asie. Quoi qu'il en soit, ceux de Madagascar reconnaissent que Dieu a créé le ciel, la terre, les esprits et toutes les créatures. Ils comptent sept cieux. Ils croient que Dieu est auteur de tous les biens, et le démon au contraire auteur de tous les maux que souffrent les hommes. C'est pour cela qu'ils le craignent, qu'ils lui font des offrandes, et que même on lui sacrifie avant que de sacrifier à Dieu. Nous l'avons déjà dit ; c'est un principe généralement vrai, que les hommes respectent moins la bonté qu'ils ne craignent la méchanceté. Dian-Manauh est aussi l'objet du culte de nos Insulaires. Il est le Dieu ou le vice-Dieu des richesses, et revient par conséquent au Plutus de l'antiquité. L'or est le symbole de cette Divinité (*c*). « Quand ils le voient, ou le tiennent, ils le passent par-dessus leurs têtes » en grande révérence, le baisent ; et même il y en a plusieurs qui, croyant » avoir commis quelque faute, trempent une menille d'or dans un gobe- » let plein d'eau, et boivent cette eau, et par ce moyen croient leurs fautes » pardonnées ».

Ils croient qu'il y a plusieurs ordres de génies ou d'esprits, dont les uns gouvernent et font mouvoir les cieux, les astres, les planètes ; les autres dominent sur l'air, sur les météores, sur les eaux, sur la terre et sur les hommes. La doctrine touchant les génies s'était répandue (*d*) par toute l'antiquité. Nous avons montré qu'elle n'est pas moins commune aujourd'hui chez les peuples idolâtres, même chez ceux du nord de l'Europe et les Idolâtres du (*e*) Nouveau-Monde. Outre ces génies, ils admettent un ordre d'esprits invisibles comme les premiers, mais qui prennent un corps

---

(*a*) *Histoire de Madagascar*, imprimée à Paris en 1660. Cet auteur donne un détail assez ample des mœurs et coutumes de ces Insulaires ; mais, outre que sa Relation est très-mal écrite, on trouve beaucoup de contradictions et d'obscurités dans ce qu'il raconte. Par exemple, pag. 22, il dit qu'ils n'ont aucune connaissance de J. C., qu'ils ne font ni prières ni jeûnes ; et pag. 59, il dit qu'ils connaissent J. C. sous le nom de *Kahissa*, et pour fils de Dieu. Pag. 67, il parle de leurs jeûnes. Cependant ces contradictions viennent de ce qu'il exprime mal ses pensées.

(*b*) Ce sont les termes de Flacourt.

(*c*) Idem, Chap. XXVII de son *Histoire*.

(*d*) Cela est si connu qu'il serait inutile de s'étendre là-dessus.

Quisque suos patitur Manes. ——— Virg., *Æneid.* VI. C'est-à-dire : nous avons chacun nos génies.

(*e*) Voyez ce qu'on a dit là-dessus, Chap. II de la *Dissertation sur les peuples de l'Amérique*, et dans la suite de la Dissertation. Voyez aussi ce qu'on a rapporté des Lapons, etc.

quand ils le jugent à propos, et se rendent visibles à ceux qu'ils aiment. Ceux-ci sont mâles et femelles : ils se marient, ils ont des enfans, ils sont sujets aux nécessités humaines, sans participer aux infirmités de notre nature. Cependant ils (*a*) meurent et sont récompensés ou punis après leur mort, selon qu'ils ont bien ou mal vécu. Ces esprits connaissent l'avenir, et font bien des choses qui ont du rapport à tout ce que nos anciens romanciers ont attribué aux (*b*) Fées. Ils se forgent aussi des lutins, des fantômes et des revenans. Ils craignent Saccare, qui est le diable, et tous les autres esprits malius, auxquels ils donnent différens noms. Saccare, à ce qu'ils disent, leur apparaît comme un dragon du feu, et les possède souvent quinze jours de suite. Pour s'en délivrer, ou du moins pour se soulager, ils prennent à la main une zagaie et se mettent à danser et à sauter, en faisant de leurs corps plusieurs figures grotesques. Tous ceux du village dansent au son du tambour autour de ces possédés, et font les mêmes gestes qu'eux, prétendant les soulager par-là.

Ils ont connaissance de la chute du premier homme, du paradis terrestre et du déluge ; mais cette connaissance est mêlée de plusieurs fables ridicules : il en est de même de quelques autres idées, que leurs ancêtres pouvaient avoir puisées dans la véritable religion, mais qui se sont corrompues insensiblement. Ils tiennent que le diable est auteur du péché et de la corruption des hommes. Leur croyance sur cette matière est renfermée dans une espéce d'apologue, dont le sens est : que le diable eut sept enfans, qui firent tant de mal sur la terre que les hommes demandèrent à Dieu de les délivrer de cette pernicieuse engeance. Dieu exauça leur prière, etc. Ces sept enfans établirent sept péchés capitaux dans le monde ; le vol, la luxure, le mensonge, la gourmandise, le meurtre, l'orgueil et l'oisiveté.

Ils ont des jours de fête et d'abstinence, qu'ils paraissent solenniser sans règle certaine ; tantôt en un tems, et tantôt en l'autre, selon que la circonstance paraît l'exiger (*c*). Ils s'assemblent de grand matin avec leur famille pour manger un peu de riz, après quoi ils jeûnent jusqu'à minuit. Dans cet espace de tems, ils s'occupent à réciter et à chanter les belles actions de leurs ancêtres. A minuit on mange, ensuite on *salue le diable et Dieu*. Ils se lavent (surtout les pieds), et mâchent du betel ; après quoi, ils font quelques vœux sur les points qui les intéressent le plus. La circonstance la plus remarquable de ces jours de fête ou de jeûne, c'est qu'ils sacrifient un bœuf, qu'ils arrosent l'assemblée du sang de la bête, et qu'ils font toucher le bœuf à leurs enfans, croyant que cela les garantit de maladie toute l'année. Celui qui fait ce sacrifice met le bœuf en pièces, prend la première pièce, et la jette du côté droit en disant : *voilà pour le diable ;* prend ensuite une autre pièce, et la jette du côté gauche en disant : *voilà pour Dieu*. Enfin, ils prennent aussi des poils de la victime et se les atta-

(*a*) Les anciens poètes, qui dans leurs fables renfermaient une partie de la théologie païenne, disaient aussi que les Divinités champêtres, comme les Nymphes, etc., étaient mortelles ; mais ils leur attribuaient plusieurs milliers d'années de vie.

(*b*) Ces fées étaient un reste du Paganisme. Leur nom est communément dérivé du latin *fari*, ou du grec φάω, ou de *Fatua*, qui était le nom des Nymphes, comme *Fatuus* l'était des Faunes et des Sylvains. Ces fées étaient mortelles, témoin la fée Melusine, qui résidait à Lusignan, et mourut, à ce qu'on dit, dans le XVIe. siècle. Elles présidaient l'avenir : sur quoi l'on peut lire, si l'on veut, tout ce qu'on raconte là de cette même Melusine. On montre encore près de Domprès, du côté d'Orléans, l'arbre des fées ; c'était le lieu où elles s'assemblaient.

(*c*) Tiré de Flacourt, Part. I, chap. 21.

chent au cou, en prononçant trois fois quelques paroles (*a*) mystérieuses.

Il paraît encore, par le récit de l'auteur cité, que ces Insulaires font une espèce de libation à Dieu et au diable avant que de boire, et qu'ils font des sacrifices d'action de grace lorsque la récolte paraît belle. Le riz étant prêt à cueillir, ils sacrifient une vache noire et jettent une partie de la victime dans le champ, prononçant en même tems quelques paroles d'actions de grace. Pendant la durée de ces jours de fête, on ne fait point d'effusion de sang humain : si quelqu'un mérite la mort, on le noie.

Pour être digne de porter les mains sur une victime et de lui couper la gorge pour le sacrifice, il faut avoir appris une (*b*) certaine prière, et (*c*) prononcer certaines paroles sur le couteau en levant les yeux au ciel ; ce qui exprime l'intention de celui qui sacrifie. Ils sont même si scrupuleux sur cet article, qu'ils mourraient de faim plutôt que de manger d'une bête tuée par un Chrétien.

Ils font aussi des sacrifices lorsqu'ils entrent dans une nouvelle maison, lorsqu'ils sont malades, lorsqu'ils se marient, lorsque leurs femmes accouchent, et aux funérailles de leurs morts. Avant que de mourir, ils se confessent de leurs péchés. Les vieilles gens, sentant approcher leur fin, font une confession si générale et si détaillée, qu'ils observent de nommer tous les péchés l'un après l'autre. Ensuite ils ordonnent un sacrifice de bœufs pour l'expiation de ces péchés. Tout cela est suivi d'une bénédiction qu'ils donnent à leur famille, et d'une exhortation fort ordinaire aux vieillards et aux mourans, qui est de mieux vivre qu'eux.

Quelque connaissance confuse qu'ils ont de Noë, d'Abraham, de Moïse, de David et de (*d*) Jésus-Christ; leur circoncision, l'observation du sabbat, leurs jeûnes, leurs confessions et les scrupules dont nous venons de parler, montrent que leur religion est une corruption du Christianisme et du Judaïsme, mêlée de Mahométisme et de Paganisme.

LEUR CIRCONCISION, etc.

(*e*) Ils exposent les enfans qui leur naissent le mardi, le jeudi, ou le samedi; ou dans le mois d'avril, dans le mois de jeûne, le huitième de la lune; ou enfin, dans une heure qui est gouvernée par une mauvaise planète. La circoncision des enfans se fait d'ordinaire au mois de mai, en présence des parens et amis de ceux qui doivent être circoncis. On donne un taureau pour chaque enfant à circoncire. Les jours qui précèdent cette cérémonie (excepté la veille), se passent en réjouissances, qui ne finissent pas sans qu'on soit bien ivre : c'est-là l'honneur de la fête. Le *circonciseur* assiste à ces réjouissances. La veille de la fête est plus calme. Les pères et mères s'interdisent tout commerce, et se préparent à la cérémonie avec

(*a*) Ou supposées telles, car Flacourt n'en dit rien.
(*b*) Flacourt, ibid., pag. 22. Cette prière est appelée *Mivoriche*.
(*c*) Idem, ibid., pag. 307.
(*d*) Voyez ibid., pag. 59. Ils disent que J. C. est fils de Dieu; qu'il est né de la Vierge Marie, qu'ils nomment *Ramariama*.
(*e*) Flacourt, ubi sup., pag. 307.

leurs enfans. Les mères passent la nuit auprès de ceux-ci dans le *lapa* : ce lapa est une cabane que les parens des enfans bâtissent et consacrent avec certaines cérémonies, un mois avant la circoncision. La défense du commerce d'amour ne s'étend pas seulement aux parens de ceux qu'on doit circoncire : toute fille ou femme, tout homme ou garçon qui sait avoir goûté les plaisirs de l'amour, doit s'éloigner de cette cérémonie religieuse; car ces peuples croient que la profanation de ces personnes souillées porterait la mort au circoncis, et que le sang du prépuce ne s'arrêterait jamais. Une autre superstition est de ne porter rien de rouge en cette occasion.

Le jour de la circoncision, tous ceux qui doivent être présens à la cérémonie vont se baigner de grand matin, et, se tournant au soleil levant en jouant de leurs tambours et donnant d'une espèce de cor, ils prononcent quelques paroles dont on ne nous apprend pas le sens. Le circonciseur fait aussi une prière analogue à la cérémonie du jour. Toute l'assemblée s'étant rendue au lapa, vers les dix heures du matin, les tambours se font entendre; le circonciseur, ayant autour de lui un écheveau de fil de coton blanc en écharpe, et un autre autour du bras gauche pour essuyer son couteau, s'approche de ces enfans. Alors chaque père prend son enfant entre ses bras; et tous ensemble, ils font une espèce de procession autour du lapa, entrant par la porte qui est au couchant, et sortant par celle qui est au levant. Après cette procession, ils en font une autre devant les bœufs destinés au sacrifice. Ces bœufs sont couchés les quatre pieds liés ensemble. On fait toucher la corne droite de chaque bœuf de la main gauche de l'enfant, qui doit rester assis un moment sur le dos de ces bœufs. Après ces processions, le circonciseur fait la séparation du prépuce à tous ces enfans. L'oncle ou le plus proche parent de chaque enfant reçoit le prépuce, et l'avale dans un jaune d'œuf. Ce parent est comme le parrein de l'enfant. On jette à terre le prépuce de l'enfant qui n'a point de parent. La circonciision finie, celui à qui il appartient de couper la gorge aux victimes, égorge un coq pour chaque enfant, et fait distiller le sang de l'oiseau sur la partie mutilée, mêlant au sang le suc d'une espèce de treffle.

Les femmes qui se sentent prêtes d'accoucher se confessent à une amie des péchés qu'elles ont commis pendant leur grossesse. Notre auteur nous dit aussi que, dans cet état, elles invoquent la Vierge Marie, pour obtenir par son moyen un accouchement heureux.

Pour se bâtir une maison, pour couper le bois nécessaire à la charpente, pour la couvrir, etc., il faut observer les jours et les heures. La maison étant achevée, on attend la lune et un jour heureux pour en faire la consécration ou si l'on veut la dédicace, qu'ils appellent *Missavatsi*. Le propriétaire de cette nouvelle maison assemble tous ses parens et tous ses amis pour honorer la cérémonie de leur présence. Chacun apporte des présens selon ses moyens. On fait trois tours autour de la maison; et l'assemblée, qui entre après cette procession, souhaite bonheur au propriétaire. Cela est suivi d'un, ou même de plusieurs sacrifices de bœufs, dont la chair se distribue à l'assemblée et sert à la régaler.

LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES ET FUNÈBRES.

Ces Insulaires sont polygamistes; et ce qu'il y a de particulier est qu'avoir plusieurs femmes, s'appelle chez eux d'un terme qui signifie *faire des ennemis*, parce que plusieurs femmes d'un même mari ne sauraient s'aimer: cela est aussi vrai qu'un axiome en géométrie. Les femmes, nous dit-on aussi, ne sont point du tout sages ni avant, ni après le mariage: elles passent même les bornes de celles qui veulent mitiger le vice et sauver les apparences les plus grossières: quelques débauches réitérées d'une fille avec un ou plusieurs garçons, passent pour des épreuves du savoir faire de ceux-ci, et même elles n'épouseraient pas un homme sans l'éprouver nombre de fois, sans doute pour être assurées qu'il ne se démentira jamais.

L'adultère est estimé (*a*) un lacin: on le met à l'amende comme tel, et l'amende se paie sans ignominie.

Les enfans d'une femme qui devient mère après avoir fait divorce avec son premier mari, appartiennent à celui-ci; à moins qu'elle ne lui rende son tacq, c'est-à-dire, ce qu'il a payé au père de cette femme pour l'avoir en mariage.

Il y a chez eux des hommes ou efféminés ou impuissans, soit qu'ils aient apporté ce défaut en venant au monde, ou que d'autres hommes aient contribué à leur impuissance. Quoi qu'il en soit, ces demi-hommes, qu'ils appellent *T'secats*, contrefont le sexe dans lequel ils ne sont pas nés, s'habillent en femmes, et recherchent même les garçons, leur tendent des pièges par des caresses et des présens. Nous avons déjà parlé plus d'une fois de pareils objets d'impureté: c'est ainsi qu'on doit les nommer, si du moins il faut en juger par la première idée qui se présente. La seule justification qu'on puisse donner de ce genre de vie, c'est le témoignage de ces Insulaires, qui dirent à l'auteur (*b*) que ces Tseeats étaient des gens qui, dès leur enfance, avaient fait vœu de virginité, prétendant servir Dieu en vivant de cette façon; qu'ils haïssent les femmes et évitent leur commerce, qu'il n'y avait que de l'honnêteté dans celui qu'ils entretenaient avec les jeunes hommes. Ce commerce ne serait-il pas de la nature de l'Athenrosera dont le Père Lafiteau (*c*) nous parle, et qui n'est pas sans (*d*) exemple dans l'antiquité?

Dans l'article précédent nous n'avons dit qu'un mot de l'exposition des enfans, crime qui n'était que trop toléré dans l'antiquité. Les *Ombiasses*, médecins-astrologues, et peut-être aussi prêtres des Insulaires de Madagascar, autorisent ce désordre par leur prétendue connaissance de la

---

(*a*) L'idée n'est ni nouvelle, ni particulière.

Guerre, guerre mortelle à ce larron d'honneur,
Qui sans miséricorde a souillé notre honneur. Molière, *Coeu imag.*

Les anciens poètes s'expriment suivant la même idée. Après tout, elle est bien conforme au caractère de l'amour.

(*b*) Le sieur Flacourt.

(*c*) *Mœurs des Sauvages de l'Amérique*, Tom. I, édit. *in-4°*.

(*d*) Voyez l'Extrait des *Mœurs des Sauvages*, Tom. IV, Partie I de la *Bibliothèque française*.

nativité de l'enfant naissant, ou même qui est à peine conçu, et par les fausses prédictions qu'ils font, après avoir tiré l'horoscope de cet enfant. Cependant cette cruauté ne se trouve pas toujours sans exception. Quelquefois, après avoir abandonné leurs enfans, ils donnent charge à des esclaves ou à des parens de les nourrir : pour lors, ces enfans appartiennent à celui qui les élève. Quelques-uns font des Falis sur ces enfans, qui, par le malheur de leur naissance, ont mérité l'exposition : ces Falis sont des sacrifices expiatoires de coqs, ou de quelques autres animaux. Ensuite ils les enferment une demi-journée dans un poulailler pour achever de les purifier de la malignité d'une constellation dangereuse, ou de la mauvaise influence de leur étoile. Sans ces précautions, l'enfant pourrait être un jour parricide, voleur, livré à toutes sortes de méchancetés. Les avortemens sont aussi fort communs dans cette île : mais comment ne le seraient-ils pas dans un pays si peu éclairé, puisqu'ils le sont bien parmi les Chrétiens, qui connaissent infiniment mieux leurs devoirs que des Insulaires barbares ? Mais tel est l'effet du crime qui réduit les femmes à cette extrémité : il les expose au mépris éternel des hommes, qui, pour des femmes sans vertu, est plus redoutable que la perte de leur honneur.

Finissons par une coutume aussi barbare que les précédentes : quand une femme meurt en couche, ils enterrent la mère et l'enfant ; car, disent-ils, ne vaut-il pas mieux que l'enfant meure, puisqu'il n'a plus de mère pour le nourrir et l'élever.

LEURS CÉRÉMONIES FUNÉBRES.

D'abord on lave le mort, ensuite on le pare autant que les facultés du défunt ou des parens qui lui survivent peuvent le permettre. Les ornemens sont des colliers de corail, des plaques d'or, des oreillettes d'or, des rassades. On prépare sept pagnes, afin que le mort en ait de rechange. La *Pagne* est un habillement de coton qui prend de la ceinture en bas. L'ablution du mort étant faite, les ornemens et les habillemens lui ayant été donnés, on l'enveloppe dans une grande natte pour le porter au tombeau : mais, avant ce dernier devoir, tous ceux qui appartenaient au mort, parens, amis et esclaves, viennent autour de lui pour le pleurer en cérémonie. Une chandelle à la tête du défunt et une à ses pieds figurent une manière de chapelle ardente. Pendant que ceux que nous avons nommés pleurent, d'autres personnes jouent sur une espèce de tambour, au son duquel des femmes et des filles dansent une danse grave ; après quoi elles vont pleurer à leur tour. Les pleurs se mêlent aux louanges du défunt, et à des regrets réitérés sur sa mort. N'oublions pas les questions qu'on lui fait au sujet de son départ ; questions en usage chez plusieurs peuples, et qui se réduisent principalement à savoir du mort s'il manquait du nécessaire et même du superflu ; en un mot, s'il n'était pas content en ce monde. Tout cela dure jusqu'au soir ; alors on tue des bœufs pour sacrifier et se régaler. Le lendemain, on met le corps dans un cercueil fait de *deux souches de bois* creusées et bien jointes, et on le porte au tombeau qui est dans une maison de charpente. On y creuse six pieds en terre, et c'est là qu'on ensevelit le mort avec sa provision dans un panier, du tabac, un réchaud, une écuelle de terre, quelques pagnes et quelques ceintures. Tout cela étant fait, on ferme la maison et l'on roule devant l'entrée une pierre de douze à quinze pieds de largeur et de hauteur ; on sacrifie

quelques animaux, et l'on partage le sacrifice en trois portions, pour le diable, pour Dieu et pour le défunt. Souvent on expose sur des pieux, autour de ce mausolée, les têtes des victimes sacrifiées. Pendant plusieurs jours ensuite, la parenté envoie à manger au mort : on se recommande à lui, on va même lui sacrifier de tems en tems, et le consulter sur les affaires de ce monde. Dans une maladie, dans l'adversité, on envoie prendre ses avis par un Ombiasse, qui, faisant une petite ouverture à la maison, évoque par là le mort, et lui demande le secours que le consultant croit pouvoir exiger de lui, en vertu du rang que tient ce mort auprès de la (*a*) Divinité.

Lorsqu'une personne de considération meurt loin de chez elle, on lui coupe la tête pour la porter dans le village de sa naissance. A l'égard du corps, on l'enterre dans l'endroit où la personne est morte.

Ils coupent les cheveux aux hommes, mais ils donnent un bonnet aux femmes.

LEURS MÉDECINS ET ASTROLOGUES, etc.

Ces médecins qui, chez notre auteur s'appellent *Ombiasses*, sont astrologues, et peut-être aussi prêtres, enchanteurs et sorciers ; car toutes ces qualités se trouvent assez réunies dans la personne d'un seul homme chez plusieurs peuples Idolâtres, tant anciens que modernes. Les remèdes dont se servent les Ombiasses consistent en décoctions d'herbes et de racines : mais, outre ces remèdes, ils emploient des billets écrits d'une certaine façon pour charmer le mal, et pendent ces billets au col des malades, ou les attachent à leur ceinture. Ils tracent des figures et emploient d'autres tours d'astrologues, soit pour savoir le tems de la guérison du malade, ou pour connaître les remèdes qui lui conviennent. A cette charlatanerie se joint la consultation des *Aulis*, dont nous parlerons tout à l'heure, et l'usage de quelques talismans.

Il y a plusieurs degrés d'Ombiasses ; mais, sans entrer dans le détail de cette hiérarchie, car selon Flacourt c'en est une, nous dirons que, dans leurs différentes subordinations, ils paraissent tous ensemble soumis à un seul chef. Il y a dans l'île des écoles publiques, où ceux qui veulent se faire Ombiasses sont instruits dans tout ce qui est du ressort de la profession. Quelques-uns d'eux se vantent particulièrement de connaître les aspects des astres et les influences des planètes. Ils ont des traités écrits de la force et de la vertu de chaque jour de la lune.

Le secret des billets qu'ils emploient pour la guérison des malades consiste à écrire certains mots cachés sur un papier, dont ils lavent ensuite l'encre. Le malade avale l'eau qui a lavé le papier écrit. S'il n'en guérit pas, c'est qu'il a manqué à quelque formalité : ainsi l'Ombiasse n'a jamais tort.

Les Aulis ont quelque rapport à ce qu'on appelle *Esprit familier*. Ils tiennent ces Aulis dans de petites boîtes enjolivées de rassade, de verroterie, ou de dents de crocodile. Quelques-uns de ces Aulis sont des figures humaines, faites de bois. Dans chaque boîte ils mettent de la

(*a*) La manière de s'adresser à lui commence toujours par ces paroles : *Toi, qui es ami de Dieu.*

poudre de quelques racines mêlée avec de la graisse (*a*), et du miel qu'ils renouvellent de tems en tems. Ils portent leurs Aulis à la ceinture, et n'entreprennent point de voyage sans eux. Ils les consultent trois ou quatre fois par jour, et leur parlent comme en attendant des raisons : mais si ces raisons ne sont pas à leur fantaisie, ils leur disent mille injures. La manière la plus ordinaire de consulter ces Aulis est de s'endormir après leur avoir parlé deux ou trois heures. Ce que le consultant a songé en dormant est la réponse de l'oracle.

Les *Hiridzi* sont des ceintures remplies de mots cachés, et auxquels la superstition de ces Insulaires attribue de la vertu. L'écriture des Hiridzi est aussi de la façon des Ombiasses, qui attendent pour la composer certains jours de l'année et certaines heures du jour. Outre cela, il faut sacrifier nombre de bœufs d'un certain poil. Voilà qui a beaucoup de rapport aux talismans : mais, quoi qu'il en soit, on les conserve soigneusement dans les familles, et on se les transmet de père en fils comme un héritage.

Ces Insulaires ont leurs poètes à gage. Ces poètes chantent les hauts faits des grands et les exploits des guerriers. Leur poésie est d'ordinaire grave et sententieuse à la manière des Orientaux. Ce n'est pas qu'ils ne composent aussi des chansons sur des amourettes.

LEURS SERMENS, LEUR PAIX ET LEUR GUERRE.

Leurs sermens se font de plusieurs manières. Pour engager solennellement quelqu'un, ils lui font manger du foie de bœuf ou de taureau. En certains lieux de l'île, on fait des aspertions d'eau sur ceux qui jurent, lesquels croient qu'il leur arriverait un malheur si, après cela, ils manquaient à leur serment. Pour découvrir un vol ou quelqu'autre crime, ils touchent sept fois la langue avec un fer rouge à celui qu'ils soupçonnent ; et si l'accusé n'est pas brûlé par cette épreuve si souvent réitérée, on nous dit qu'il est tenu pour innocent. Quelquefois ils lui font manger du foie de bœuf avec une certaine racine qui est un poison. Peut-être cette racine est-elle la même que celle de Guinée et de Congo. Quelquefois aussi ils contraignent l'accusé de plonger la main dans un pot plein d'eau bouillante, et d'en tirer une pierre. Mais ces usages que nous appelons des épreuves, ne seraient-ils pas des manières différentes de mettre un criminel à la question ?

La paix se jure par le *Foie du Taureau*. Le jour pris pour la conclure, les deux partis se rendent armés au bord d'une rivière. Chaque parti tue un taureau, et l'on s'envoie de part et d'autre un morceau du foie de l'animal. Ce foie se mange en présence des députés des deux partis, avec sermens et imprécations. Telle est, par exemple, celle-ci : *que le foie qu'ils mangent les fasse mourir, s'ils manquent à leur engagement.* Si un des partis force l'autre de faire la paix, le vaincu mange seul du foie. C'est pour lui un engagement qu'il donne de sa fidélité au vainqueur.

Le *Tinbouchenu* est une convention par laquelle on s'engage solidairement les uns pour les autres. Elle se fait de cette manière : Un Insulaire

---

(*a*) L'huile, la graisse et le miel sont aussi d'usage dans les opérations magiques de nos sorcières, s'il en faut croire ceux qui ont écrit sur ces matières, comme Loyer, etc.

tue une bête grasse, et la partage en autant de portions qu'il juge à propos d'en distribuer. Tous ceux qui reçoivent une portion sont obligés de donner au bout de l'année un jeune veau au maître de l'animal partagé.

La guerre se fait par surprises et embuscades. Ils envoient surtout des partis en course, munis, outre leurs armes, de sortiléges, de charmes, de poisons et de sorts écrits sur des billets. Pendant la guerre, les femmes et les filles dansent nuit et jour, croyant que par ce moyen elles donneront de la force et du courage aux guerriers.

Nous avons assez fait connaître leurs superstitions : en voici une d'autant plus singulière qu'elle est l'effet d'un scrupule qu'on n'attendrait pas de ces femmes si débordées, à ce qu'on assure. Elles sont sages tandis que leurs maris font la guerre, et cela parce qu'elles craignent que leur libertinage ne porte malheur à ces maris, si peu ménagés quand ils sont en paix au logis. Nous n'assurons pas la vérité de la chose, car qui est celui qui voudrait garantir tout ce que racontent les voyageurs? Mais nous assurons du moins que le sexe n'est pas si scrupuleux chez nous.

Voilà ce que nous avons pu recueillir des cérémonies religieuses de ces Insulaires, et des usages qui paraissent avoir quelque convenance avec la religion. Tout cela pourrait bien n'être pas également pratiqué dans toute l'île, ni de la même manière ; l'île étant habitée par plusieurs petites nations, qui gardent chacune leurs usages particuliers.

RELIGION ANCIENNE DES CANARIES.

Ces peuples étaient autrefois Idolâtres, ou, pour s'exprimer dans les termes d'un voyageur (*a*), ne connaissaient d'autre Dieu que la nature. On ajoute qu'ils ne faisaient aucune effusion de sang, pas même des bêtes pour les sacrifices. Ils étaient fort superstitieux : les femmes étaient communes. Ils avaient toujours deux rois, l'un vivant et l'autre mort. Ils mettaient le roi mort tout de bout dans une cave avec un bâton à la main, et un pot de lait auprès de lui pour se nourrir dans l'autre monde. Aujourd'hui, les *Guanchos* sont des restes des anciens Insulaires, et conservent peut-être secrètement une partie des anciens usages. Quoi qu'il en soit, ils mêlent encore de la superstition à la vénération qu'ils témoignent pour leurs ancêtres et pour leurs sépulcres, qu'aucun étranger n'oserait, sous peine de la vie, visiter sans leur permission.

Ils avaient l'usage d'embaumer les corps morts. Le baume dont ils se servaient, et par le moyen duquel ils conservaient les morts plusieurs siècles, n'était connu que de certaines familles auxquelles il était défendu de s'allier avec le reste des Insulaires. Ils tiraient leurs prêtres de ces familles.

Après avoir embaumé les morts, ils les cousaient fort proprement dans des peaux de bouc préparées.

Ces îles Canaries étaient connues des anciens sous le nom d'*Iles Fortunées*. Ils croyaient que les gens de bien allaient y revivre (*b*) après leur mort.

(*a*) Herbert, *Voyageur Anglais*.

(*b*) *Sicut Fortunatorum memorant insulas,*
Quò cuncti, qui ætatem egerunt castè suam,
Conveniunt. ——— Plautus, *in Trinummo.*
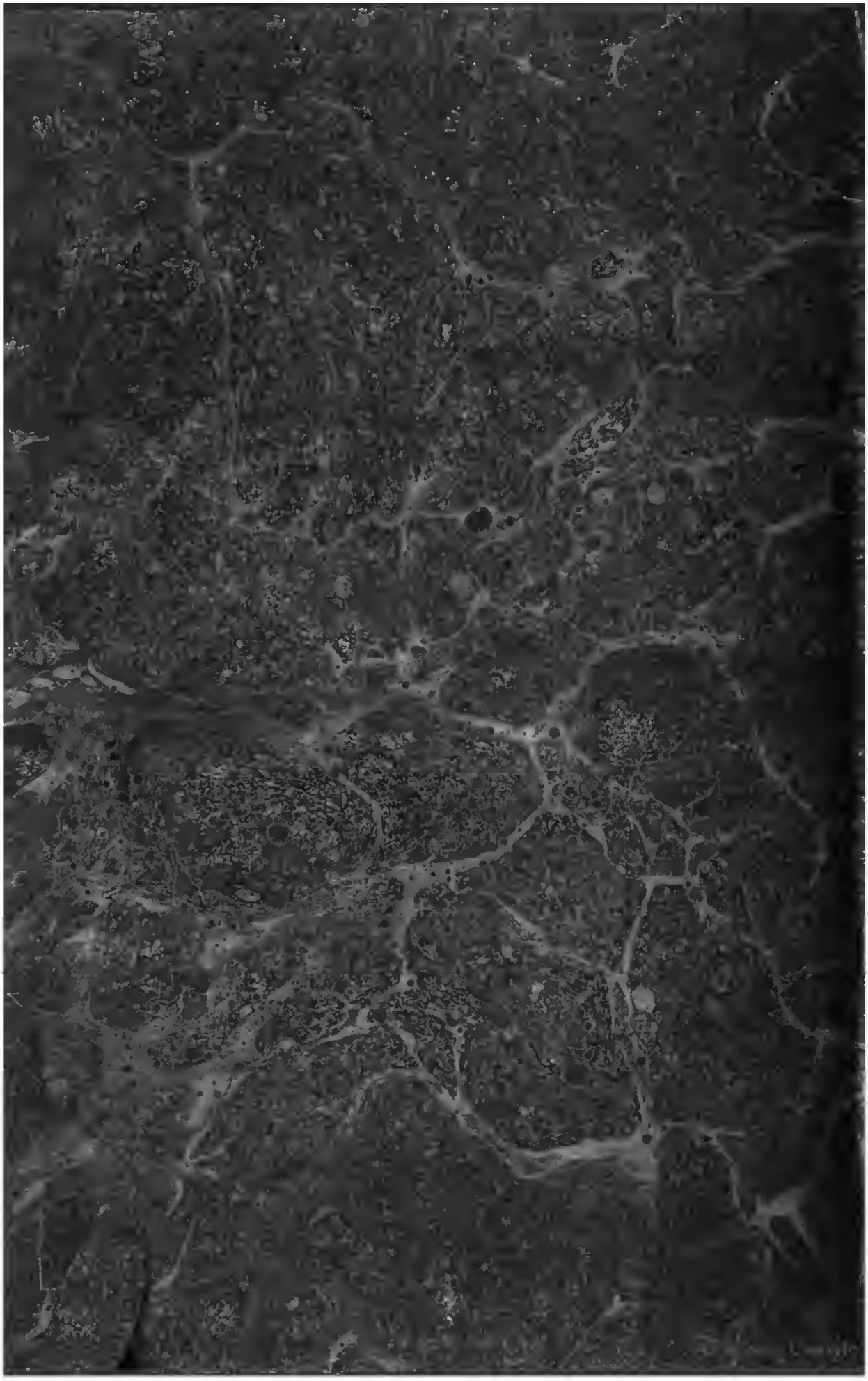
Ici nous finirons les descriptions de toutes les Idolâtries modernes. Nous les avons données avec autant de soin et de fidélité qu'il était possible; et pour montrer aux lecteurs qu'on ne voulait en rien surprendre leur crédulité, on leur a toujours cité les auteurs dont il a fallu se servir. Cette matière n'étant pas susceptible d'invention, il a fallu se réduire à l'orner d'un nouveau tour et de réflexions, dans lesquelles bien souvent l'auteur n'a pas cru devoir gêner ses sentimens. Au surplus, l'ouvrage n'est pas sans défaut; et loin de le supposer tel, on souhaiterait qu'il fût beaucoup plus parfait, plus correct, mieux écrit, mieux digéré dans toutes ses parties. L'auteur n'a pas le bonheur d'être du nombre de ceux à qui Dieu, selon le P. Garasse, a donné pour récompense de leurs travaux la satisfaction d'être contens de leurs ouvrages, afin d'être dédommagés par-là de l'approbation que le public leur refuse : mais au moins le bon sens ne jure pas dans celui-ci, et c'est beaucoup dans un tems où le métier de faire des livres est si avili. Cependant, en reconnaissant les imperfections de cet ouvrage, l'auteur ne peut s'empêcher de récuser deux sortes de censeurs. 1°. Ces gens *à front ridé*, qui affectent de porter la religion et la vertu écrites sur leur visage, et qui ne veulent trouver bien faits que les livres remplis d'une *onction mystique*. 2°. Certains critiques de deux espèces : les uns étrangers dans nos manières et nos usages, les autres français à la vérité de naissance ou d'origine, mais qui n'ont qu'une pratique fort imparfaite de la langue, et croient pourtant que pour bien écrire et pour bien parler il faut écrire et parler comme eux, c'est-à-dire, composer en français comme un écolier compose en latin, et répandre dans cette composition sans ame et sans force des fleurs et des élégances que leur fournissent ceux dont ils sont devenus aujourd'hui les concitoyens. Sans prétendre choquer cet ordre de gens, ils nous permettront de les comparer à ces Juifs transplantés en Assyrie, en Égypte, en Perse, etc., qui reçurent insensiblement dans leur langue les idiomes de tous ces pays, et se firent un nouveau jargon, qui n'était plus l'Hébreu de leurs Pères.